



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





ANNEX



ANNEX



ANNALES
DE
PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE
RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE
TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT
De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,
PAR UNE SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROMÉ,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. BONNETTY, de l'académie de la Religion catholique de Rome, et de la société asiatique de Paris, directeur des *Annales*. — M. de CHAULNES. — Mgr MANNING, archevêque de Westminster. — M. l'abbé MOIGNO. — M. PAUTHIER. — M. le Vic. Emmanuel de ROUGÉ, de l'Institut. — M. le docteur RULAND. — M. Charles SCHOEBEI. — Mgr de SÉGUR. — P. TARQUINI, de la Compagnie de Jésus.

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME XX.

70^e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,
BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,
RUE DE BABYLONE, n° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1869

ANNEX

1954
1955
1956

Veracruz — Imp. BRAV, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 115. — JUILLET 1869.

Examen critique du livre : Le Déluge mosaïque, l'histoire et la géologie, de M. l'abbé Ed. Lambert (2 ^e art.), par M. l'abbé MOICNO.	7
Etude sur l'abbé Trithème, par M. le docteur Silbernagel (2 ^e art.), analyse par A. RULAND.	29
Quelques documents historiques sur la religion des Romains et la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques, par leurs rapports avec les Juifs; formant un supplément à toutes les Histoires Romaines (1 an de J.-C.); par M. BONNETTY.	43
Purification de la B. Vierge Marie, et présentation de l'Enfant Jésus au temple.	43
L'Enfant Jésus reconnu comme Messie.	44
Voyage de la sainte Famille en Egypte.	45
Hérode fait massacrer les petits enfants de Bethléem.	50
Géographie historique et descriptive avec cartes des états maritimes du Lettré Wei-Youen; analyse par M. PAUTHIER.	59
L'authenticité mosaïque de l'Exode défendue contre les attaques du rationalisme allemand (1 ^{er} art.), par M. Charles SCHÖBEL.	67
<i>Bibliographie.</i> Histoire sacrée et ecclésiastique. — Réimpression du Gallia Christiana.	82

N° 116. — AOUT.

Quelques documents historiques sur la religion des Romains, etc. (1 an après J.-C.); par M. BONNETTY.	85
Auguste refuse de se laisser appeler Seigneur.	87
Archélaüs déclaré ethnarque par Auguste.	93
Sur la vie et les ouvrages de Nicolas de Damas.	95
Ovide publie ses <i>Remedia amoris</i> .	103
L'authenticité mosaïque de l'Exode défendue contre les attaques du rationalisme allemand (2 ^e art.), par M. Charles SCHÖBEL.	107
Relation du Saint-Esprit avec la Raison humaine, par Mgr MANNING, archevêque de Westminster, avec observations de M. BONNETTY.	119
L'Athéisme social et l'Eglise; schisme du monde nouveau, par M. LAURENTIE; analyse et extraits par M. BONNETTY.	137
Mémoire sur l'authenticité des livres sacrés chinois, l'incendie qu'ils ont eu à subir, et leur rétablissement subséquent (1 ^{er} art.), par M. G. PAUTHIER.	144

N° 117. — SEPTEMBRE.

Quelques documents historiques sur la religion des Romains, etc. (1-5 ans après J.-C.); par M. BONNETTY.	165
Retour de la sainte Famille de l'Egypte.	168
Décadence du culte rendu à Vesta. — Election forcée des Vestales.	176
L'authenticité mosaïque de l'Exode défendue contre les attaques du rationalisme allemand (3 ^e art.), sur les 10 plaies de l'Egypte, par M. Charles SCHÖBEL.	179
Quels étaient les sauvages que rencontra Jacques Cartier, sur les rives du Saint-Laurent.	198
Mémoire sur l'authenticité des livres sacrés chinois, l'incendie qu'ils ont eu à subir, et leur rétablissement subséquent (2 ^e art.), par M. G. PAUTHIER.	205
Recueil de poésies calvinistes (1550-1568), par M. Tarbé; analyse et extraits: éloges donnés au régicide Jean Poltrot, par M. BONNETTY.	227

<i>Nouvelles et mélanges.</i> Découverte des fondations de l'enceinte du temple, et de quelques inscriptions qui y sont gravées.	244
Découverte d'une nouvelle inscription concernant la tour de Babel.	244

N° 118. — OCTOBRE.

Quelques documents historiques sur la religion des Romains, etc. (5 ans après J.-C.); par M. BONNETTY.	245
De l'origine probable du culte rendu au feu.	245
Du culte rendu au feu chez les divers peuples.	247
Du culte du feu chez les Romains. — De Vesta et des Vestales.	251
Privilèges et punitions des Vestales.	255
Les Vestales ne connaissaient pas la Divinité qu'elles servaient.	257
Comparaison entre les Vestales et les Religieuses chrétiennes.	259
Fin de l'institution de la virginité forcée des Vestales, l'an 426 après J.-C.	261
L'authenticité mosaïque de l'Exode défendue contre les attaques du rationalisme allemand (4 ^e art.), par M. Charles SCROEBEL.	263
De la méthode à suivre en ethnographie et des rectifications à opérer dans le groupe appelé improprement sémitique, par M. le Vic. DE ROUGÉ et M. BONNETTY.	283
Apostasie du P. Hyacinthe; premier fruit du rationalisme chrétien, par M. BONNETTY.	292
Exemple de rétractation et de soumission donné par Mgr DE SÉGUR.	310
Apostolicité de l'Eglise du Velay, son origine apostolique, précédée d'une introduction sur les origines du christianisme dans les Gaules par M. l'abbé FRUGÈRE; extraits et analyse par M. Gabriel DE CHAULNES.	312

N° 119. — NOVEMBRE.

Conférence sur la religion des anciens Egyptiens et sur leur Monothéisme primitif, par M. le vic. Emm. DE ROUGÉ, professeur de langue égyptienne au Collège de France, membre de l'Institut.	325
De l'origine des Phéniciens et de leur identité avec les Pasteurs qui envahirent l'Egypte, par le P. TARQUINI, de la Compagnie de Jésus.	338
L'authenticité mosaïque de l'Exode défendue contre les attaques du rationalisme allemand (5 ^e art.), par M. Charles SCROEBEL.	359
<i>Du concile général et de la paix religieuse</i> , etc., par Mgr MARET; examen critique renfermant l'analyse des diverses opinions philosophiques de Mgr MARET (1 ^{er} art.), par M. BONNETTY.	369

N° 120. — DÉCEMBRE.

Ouverture du Concile œcuménique du Vatican; allocution de S. S. Pie IX du 2 décembre.	405
Allocution du 8 décembre.	412
<i>Du concile général et de la paix religieuse</i> , par Mgr MARET; examen critique renfermant l'analyse des diverses opinions philosophiques émises par Mgr MARET (2 ^e art.), par M. BONNETTY.	420
L'abbé Gorini, défenseur de l'évangélisation des Gaules, dès le 1 ^{er} siècle, par M. DE CHAULNES.	443
Unité de l'espèce humaine; réfutation du système de Varwin, par M. l'abbé GAINET.	448
Bulle du Pape Grégoire IX signalant les erreurs enseignées dans les écoles du moyen-âge et ordonnant de changer cet enseignement.	468
Compte-rendu à nos abonnés, par M. BONNETTY.	475

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

CINQUIÈME SÉRIE.

V^e SÉRIE. TOME XX.— N^o 113; 1869. (79^e vol. de la coll.) 1

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *caractères étrangers*, quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 39.

CHONS

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1 ^{re} série.	— 12 volumes.	— tome 1 à 12.	Prix : 4 fr. le vol.
2 ^e série.	— 7 vol.	— t. 13 à 19.	— 4 fr. le vol.
3 ^e série.	— 20 vol.	— t. 20 à 39.	— 4 fr. le vol.
4 ^e série.	— 20 vol.	— t. 40 à 59.	— 4 fr. le vol.
5 ^e série.	— 19 vol.	— t. 60 à 78.	— 10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières*, de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le paiement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 115. — Juillet 1869.

Traditions primitives.

EXAMEN CRITIQUE DU LIVRE :

LE DÉLUGE MOSAÏQUE, L'HISTOIRE ET LA GÉOLOGIE

Par M. l'abbé LAMBERT.

2^e ARTICLE ¹.

Nous avons, dans notre cahier d'avril dernier, cité la critique que M. l'abbé Moigno a faite de ce livre de M. l'abbé Lambert. Les raisons qu'il donnait nous paraissaient tout à fait claires et probantes. Depuis lors cette question a pris des proportions nouvelles. Un des amis de M. l'abbé Lambert a répondu aux critiques de M. l'abbé Moigno. Notre loyauté bien connue nous impose l'obligation de publier cette réponse. Mais elle demande aussi que nous la fassions suivre de la réplique de M. l'abbé Moigno.

Nous y ajoutons aussi les renseignements que M. l'abbé Moigno a donnés sur les précautions qu'il avait prises afin que sa critique ne pût blesser ni M. l'abbé Lambert ni le Doyen et les autres membres de la faculté de théologie qui avaient permis la publication de la thèse de M. l'abbé Lambert. On y verra jusqu'à quel point la faculté de Sorbonne est responsable des doctrines de M. Lambert. Cette réponse contiendra donc trois choses :

- 1^o Explications de M. l'abbé Moigno sur la publication de sa critique ;
- 2^o La lettre de M. l'abbé Lecot, en faveur de M. l'abbé Lambert ;
- 3^o La réponse de M. l'abbé Moigno à cette lettre. A. B.

¹ Voir le 1^{er} article au Numéro d'avril, t. xix, p. 206.

1. Explications de M. l'abbé Moigno sur la publication et sa critique.

J'aurais voulu, non pour moi, qu'on ne m'obligeât pas à l'insertion de la réponse qu'on va lire, et je décline la responsabilité des conséquences qu'elle aura nécessairement.

Mon article avait paru depuis cinq semaines, il était complètement oublié, M. l'abbé Lambert n'en avait pas même entendu parler; le mauvais effet qu'il aurait pu produire était donc complètement effacé, il ne fallait pas qu'on le fit revivre.

Je reconnais que j'ai été sévère, très-sévère, quoique je susse M. l'abbé Lambert bon prêtre, apprécié de ses supérieurs ecclésiastiques, aimé et estimé de ses confrères. Il ne m'avait d'ailleurs blessé en rien, personne ne m'excitait contre lui, encore moins contre la Faculté de théologie; le récit très-abrégé des faits peut seul expliquer sous quelle impression j'ai écrit.

Quand le libraire, M. Savy, m'envoya *le Déluge*, je le remis aussitôt à l'un de mes collaborateurs, M. Mazas de Sarrion, qui fit et signa, comme chacun peut le voir, l'article inséré dans la livraison du 13 août 1868. A cette époque, je n'avais pas encore lu cet opuscule, et le nom de M. l'abbé Lambert m'inspirait une confiance entière.

La rédaction de mes *Splendeurs de la foi* m'amena bientôt à le lire; je le lus avec d'autant plus d'empressement et d'attention que la question capitale du déluge me préoccupait beaucoup.

Je ne dirai jamais combien fut vive l'impression douloureuse que me causa la lecture approfondie et la plume à la main de cette nouvelle théorie du déluge considéré au point de vue de la géologie. La science et la foi me parurent gravement compromises, et je résolus de combattre énergiquement des doctrines qui m'apparaissaient dangereuses. Je voyais, malgré moi, dans cette théorie la négation absolue du *déluge mosaïque*, appuyée de mauvais arguments empruntés à une science trop aventurée. Depuis ce jour-là, je ne fus plus maître du mouvement impérieux qui m'obsédait et m'entraînait invinciblement à rétracter l'article louangeur des

Mondes, que plusieurs de mes abonnés m'avaient d'ailleurs reproché. Mais je voulais procéder lentement et avec prudence.

Le 21 mars, je fis, sous forme de *lettre à M. l'abbé Lambert*, une première rédaction de ma réfutation ; je terminais en lui disant que cette appréciation si sévère de son livre ne serait publiée dans les *Mondes*, qu'autant qu'il ne désavouerait pas ce que je croyais créer un désaccord entre la science et la révélation. Je lus ce manuscrit, que M. l'abbé Lambert a vu chez moi, à mon ami, mon conseil, le plus savant des prêtres avec lesquels je suis en relation habituelle, le traducteur de la célèbre *Cosmogonie* du R. P. Pianciani. Il trouva que j'avais pleinement raison. J'allais envoyer ma lettre à son adresse lorsqu'un autre confrère me fit observer que cette manière d'agir avait des inconvénients graves. La lettre embarrasserait M. l'abbé Lambert ; elle ne changerait rien à ses convictions ; tout ce que j'avais à faire, c'était de la transformer en article critique publié dans les *Mondes* ; il était d'ailleurs de mon devoir de signaler des doctrines dangereuses auxquelles j'avais donné une approbation tacite en insérant le compte-rendu de M. Mazas.

Ma rédaction fut achevée le mardi 20 avril, et je recevais épreuve le samedi soir 24. Le dimanche matin, 25, je fis prier M. l'abbé Favre d'Envieux, professeur d'Écriture sainte à la Faculté de théologie, *l'un des juges de la thèse de M. l'abbé Lambert*, de venir me voir. Il vint dans l'après-midi, je lui lus mon travail imprimé, il ne me fit aucune observation, sinon que la Faculté laissait à l'auteur de la thèse la responsabilité de ses théories, il me donna même par écrit la *formule d'approbation avec réserves*, pour que je ne fisse pas confusion. Comme dans le préambule je rappelais ce qui s'était passé à la Sorbonne, M. Favre me demanda d'emporter mon épreuve pour la soumettre à Mgr Maret, doyen de la Faculté de théologie. J'y consentis bien volontiers ; et, je dois le dire, j'étais dans la persuasion intime que Monseigneur ou M. l'abbé Fabre informeraient M. Lambert de ma vigoureuse attaque.

Le lundi 26, M. l'abbé Favre me rapporta mon épreuve, en disant que Mgr l'Evêque de Sura n'aurait pas le temps de la

lire avant le jeudi, jour d'apparition des *Mondes*. Aussitôt, je mis de nouveau l'épreuve sous enveloppe, et la renvoyai à Monseigneur. Je lui disais que je tenais essentiellement à ce que Sa Grandeur lût mon article, et que j'attendrais, s'il le fallait, huit ou quinze jours. Mais le mercredi 28 avril, Monseigneur m'écrivit, *propria manu*, ce petit mot dont j'ai montré l'autographe à M. l'abbé Lambert :

« Je remercie beaucoup le savant et très-cher M. Moigno de la communication qu'il veut bien me faire et de ses dispositions pour la Faculté. Il m'est impossible en ce moment de lire l'épreuve; je la lui renvoie donc pour ne pas le retarder. Je lirai ce travail dans la revue elle-même, si M. Moigno le veut bien. »

Mes bonnes dispositions envers la Faculté s'étaient manifestées par la radiation du préambule, et l'on a vu, en effet, que je n'ai pas même fait allusion à la *thèse de doctorat* de M. l'abbé Lambert.

J'attendis le retour des autres épreuves, que j'avais sou- mises au jugement de conseils éclairés, recommandables et impartiaux; et, huit jours après, mon article, lu et corrigé par plusieurs ecclésiastiques, fut inséré dans la livraison du 6 mai. Je le portai moi-même à Mgr de Sura le matin du jour où, dans la chapelle de l'Abbaye-au-Bois, il voulut bien édifier la pieuse Association du Saint-Esprit de sa présence et de sa parole éloquente.

Je ne l'envoyai pas à M. l'abbé Lambert: il me semblait impossible que M. l'abbé Favre ne l'eût pas mis au courant des faits; la réception de cette réfutation énergique ne pouvait d'ailleurs que lui être très-désagréable. Je résolus donc d'attendre que quelque membre du clergé lui en parlât. J'ai peut-être eu tort.

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, tels qu'ils résultent de pièces authentiques. On ne m'accusera pas au moins de légèreté.

A mesure que j'avais, l'impression causée par l'argumentation scientifique de M. l'abbé Lambert devenait plus pénible et plus profonde; de là l'excitation qui perce sous ma plume et que l'on me reproche si vivement aujourd'hui :

j'aurais dû peut-être la dominer ; mais comment rester impassible quand on voit clair comme le jour que les doctrines qu'on combat aboutissent fatalement à la négation implicite du dogme sacré d'un Déluge ayant détruit le genre humain tout entier, à l'exception de Noé et de sa famille ? C'est la conclusion forcée de la thèse de M. l'abbé Lambert, et, je le dis carrément, la *Faculté de théologie ne devait pas la consacrer.*

2. Voici maintenant la lettre de M. l'abbé Lecot de Noyon en faveur de M. Lambert.

Vous avez consacré, il y a un mois environ, quelques pages de votre savante revue à l'examen du *Déluge mosaïque*, de M. l'abbé Lambert. Après les éloges que vous aviez donnés spontanément, dans les *Mondes*, à cet ouvrage, immédiatement après son apparition, au mois d'août 1868¹, il pouvait paraître un peu extraordinaire que vous revinsiez à une nouvelle étude critique sur les opinions émises dans ce livre ; mais, ce qui a dû paraître plus étonnant, c'est surtout la façon amère dont vous traitez un auteur fort digne de vos respects et un ouvrage fort digne de vos égards, quelques mois après que vous vous étiez montré si prodigue de compliments envers l'un et envers l'autre.

D'où a pu venir un pareil changement, et comment expliquer une semblable volte-face ? Je ne le cherche pas ; je n'en ai plus le droit après les confidences que vous avez bien voulu me faire ; je me borne à examiner si c'est sérieusement un retour de conscience qui a pu vous dicter l'appréciation du 6 mai 1869, si complètement en opposition avec celle du 13 août 1868.

J'entre donc, avec votre permission, dans l'examen de votre étude critique, et je le fais avec d'autant plus de liberté que, sur quelques points de détail de cette grande question du déluge mosaïque, je suis plus rapproché de l'opinion que vous soutenez que de celle de mon honorable et savant ami, M. l'abbé Lambert.

Les sept pages que vous consacrez au *Déluge mosaïque* semblent n'avoir qu'un but, faire passer l'ouvrage pour un tissu d'affirmations sans valeur scientifique, et l'auteur pour un de ces esprits indépendants qui courberaient volontiers le sceptre de la foi sous le joug d'une vaine science : or, c'est contre cette double tendance de votre étude que je proteste en vous priant de publier ces lignes.

Vous ne voulez point faire un crime à M. l'abbé Lambert de se dire partisan du déluge *relativement universel* ; c'est l'opinion de Vossius, Mabillon l'a défendue, l'Église ne la condamne point, vous permettez qu'on la soutienne ; mais, ce que vous blâmez, c'est la série d'arguments qu'apporte l'auteur du *Déluge mosaïque* à l'appui de sa thèse. Suivons à la fois les arguments et vos blâmes.

1^{er} argument de M. l'abbé Lambert. « On ne se demande pas, et on ne peut pas le faire alors que la science n'existait pas encore, comment la terre avait été universellement inondée, de telle sorte que le globe avait disparu

¹ Voir les *Mondes*, livr. du 13 août 1868.

« sous les eaux, ce qui est contraire à toutes les lois de l'hydrostatique. »

CONTRAIRE A TOUTES LES LOIS DE L'HYDROSTATIQUE! Cette affirmation vous paraît renversante. Vous ne comprenez pas qu'un « ellipsoïde à peu près de » révolution, entièrement recouvert d'eau, ne puisse pas conserver son état » d'équilibre. » Vous avez fait appel aux principes de vos savants traités de mécanique ; pour plus de sûreté, vous avez voulu consulter un des maîtres de la science, qui vous a répondu que la terre pouvait parfaitement conserver sa condition d'équilibre avec une couche de 8,16 ou 30 kilomètres recouvrant toute sa surface.

Franchement, est-ce que vous avez cru tout cet étalage de science nécessaire pour démontrer à M. l'abbé Lambert qu'il n'est nullement contraire aux lois de l'hydrostatique qu'un ellipsoïde, recouvert d'eau, d'une façon normale, sur toute sa surface, puisse garder ses conditions d'équilibre ? N'est-ce pas avoir voulu prêter à l'auteur du *Déluge mosaïque* une naïveté nonpareille, que de donner ce sens à son affirmation, autrement comprise par vous dans votre première critique ?

M. l'abbé Lambert part de cette idée que la masse d'eau, connue et évaluée selon les données de la science actuelle, devait être insuffisante pour couvrir toute la terre, d'une façon normale, à la hauteur de 15 coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Pour que l'eau pût couvrir les montagnes, et les plus hautes, il eût fallu, d'après lui, que les vallées ne fussent pas remplies de la quantité d'eau normale qui aurait dû les recouvrir, ce qui est évidemment contraire aux lois de l'hydrostatique. Que l'on donne des raisons plausibles pour établir que la quantité d'eau connue, ou légitimement supposée par la science, dans l'intérieur de la terre et dans l'air, est suffisante pour couvrir *normalement* toute la terre, de façon à ce que les pics les plus élevés aient au-dessus d'eux une couche d'eau de 15 coudées, et M. l'abbé Lambert devra retirer son affirmation. Mais, si on ne peut fournir cette preuve, et si les données positives de la science n'établissent pas l'existence, au moins probable, de cette énorme masse d'eau, il faut laisser les auteurs qui s'occupent de ces matières libres d'affirmer que, dans ce cas, pour que les plus hautes montagnes eussent été couvertes, il eût fallu que *les lois de l'équilibre des liquides* ne fussent pas observées.

2^e argument de M. l'abbé Lambert. « Si le déluge a été universel, d'une » universalité absolue, toute végétation a dû être bouleversée et anéantie ; » tout le sol enlevé et ruiné... Comment alors expliquer l'existence du *rameau » d'olivier* autrement que *par un miracle* ? Dira-t-on que cette plante a dû » pousser pendant l'inondation, ou après ? Mais il ne faut pas oublier que » l'immense quantité d'eau qui couvre la terre a dû mettre un certain laps » de temps à s'écouler. La germination n'a dû commencer que fort tard dans » l'année, après l'époque ordinaire de la végétation. Puis il fallait de la » graine, .. un sol tout préparé ; ce sont là autant d'impossibilités matérielles. » Dire, avec certains auteurs, que cet olivier a dû être préservé et croître dans » les eaux, c'est admettre une *absurdité en histoire naturelle*. »

Sur cette dernière affirmation, vous semblez ne *plus* pouvoir vous *contenir*, mon vénéré maître, et votre plume, qui a déjà trouvé moyen d'affliger

M. l'abbé Lambert de deux lourdes épithètes (très-lourdes, retenez-le bien), *téméraire* et *plus téméraire*, n'hésite pas à écrire cette phrase : « Ce passage est vraiment désolant à lire ! Vous accumulez les difficultés avec un *acharnement inexplicable, qui serait ridicule s'il n'était pas plus que téméraire.* »

Voilà, monsieur, de bien graves qualificatifs ; et il me semble que vous n'avez pas dû vous en rendre compte avant de les écrire. Ce n'est plus seulement une thèse, une opinion que vous voulez pourfendre ; évidemment, c'est l'homme, et l'homme tout entier. Vous voulez le dépouiller de sa science en faisant passer pour *ridicules* ses affirmations scientifiques, et de sa foi, en le faisant passer lui-même pour *plus que téméraire* ! Et cela, à propos d'un principe d'histoire naturelle que M. Lambert a emprunté à toutes les physiologies, qui est dans tous les ouvrages sérieux de botanique, et qu'au besoin je me fais fort de vous produire avec l'autorité des savants dont le nom a le plus d'autorité dans cette partie de la science, aujourd'hui.

Non, M. l'abbé, il n'est pas *plus que téméraire* et il n'est pas *ridicule* de prétendre qu'une plante aérienne ne peut conserver verts ses rameaux et ses feuilles, si elle est entièrement submergée pendant plus de cinq mois, et j'ai l'honneur de connaître plus d'un spécialiste distingué dans ces matières qui aurait fait volontiers remonter à leur source les graves épithètes dont vous vous êtes servi contre l'auteur du *Déluge mosatique*. Vous voudrez bien en appeler froidement à votre science, au lieu de céder à des mouvements de vivacité qui compromettent les plus savants ; vous recourrez à l'expérience, si bon vous semble, et vous verrez que la seconde difficulté, opposée par M. l'abbé Lambert à l'opinion de l'*universalité absolue du déluge*, n'est ni si ridicule, ni si téméraire.

Sans doute, vous pouvez prétendre avec raison que la plante vivra sous l'eau, et que, se retrouvant même après 5 ou 6 mois hors de l'eau, dans ses conditions ordinaires de végétation, elle pourra pousser des bourgeons et des feuilles ; mais, appeler ridicule et plus que téméraire l'affirmation qui avance que les feuilles ne peuvent conserver leur vie et leur verdeur dans l'eau pendant un si long temps, c'est, à mon avis, d'abord peu parlementaire, et ensuite, au moins aussi audacieux que la prétention de M. l'abbé Lambert.

Vous mettez une grande importance à faire comprendre que, du texte de la Bible, résulte à peu près cette démonstration : que le règne végétal n'a pas souffert du déluge ; mais, en établissant ce fait sur le texte sacré, vous n'avez pas remarqué, sans doute, que c'est la thèse de M. l'abbé Lambert que vous servez. Car, s'il est vrai, d'après la Bible, comme vous l'avancez, que les végétaux ont été conservés, et que Noé a trouvé, au sortir de l'arche, des légumes verts, *olera virentia*, j'en comprends mille fois mieux la conservation, je l'avoue, sur un sol non submergé que sur une terre battue par des eaux montantes, par des flots qui vont et qui viennent, comme dit l'Écriture : *Euntes et redeuntes*.

3^e argument de M. l'abbé Lambert. « Par les cataractes du ciel, il faut entendre les eaux répandues dans l'atmosphère sous forme de nuages de vapeurs, et par le mot abîme, l'immensité des mers. La raison ne saurait admettre une autre interprétation. »

La raison ! dites-vous ; s'agit-il ici de raisonner ? Et moi, je vous dirai : S'agit-il ici d'autre chose ? L'auteur du *Déluge mosaïque* entreprend d'expliquer la submersion de l'homme par les eaux du déluge, d'une façon naturelle. Il croit n'avoir pas besoin de *recourir à un miracle*, au moins pour ce qui est de la quantité d'eau nécessaire au déluge. Il me semble qu'il est dans son droit en faisant appel à *la raison et à la science*. Est-ce que c'est bien vous, monsieur l'abbé, qui prétendriez que dans une question de science, il ne s'agit pas de raisonner ? Et est-ce parce que vous vous seriez placé si étrangement sur le terrain de l'imagination que vous trouveriez tant à dire à une thèse fort innocente ?

Avouez avec moi que c'est bien imagination, en effet, et non pas science, qu'il faut appeler des arguments du genre de ceux-ci ? « Qui sait ce que sont » les eaux situées au-dessus du firmament de la Genèse ? Ne pourrait-on pas » leur trouver une existence réelle dans cette atmosphère plus légère, plus » ignée, à laquelle des savants illustres, Herschel, Quételet, Newton, donnent » plus de 800,000 kilomètres de hauteur, et qui rappellerait les atmosphères » d'hydrogène que la science du jour découvre autour du soleil et des étoiles ? » Qui sait encore la quantité d'eau renfermée dans les profondeurs de la » terre ? Des savants ne craignent pas d'affirmer que la terre tout entière pour- » rait absorber cinquante océans comme le nôtre, et qu'elle a déjà absorbé, » de fait, le cinquantième de son océan primitif ? »

Examinons ensemble, si vous voulez bien, monsieur le directeur, la valeur de ces arguments que vous opposez à l'affirmation de M. l'abbé Lambert. Deux opinions sont en présence : en attaquant celle de votre adversaire, vous cherchez à établir la vôtre, et, quoi que vous disiez, vous *raisonnez* pour y parvenir. Or, j'affirme qu'entre les raisons données par vous, et celles données par M. Lambert, il est peu de personnes qui hésiteraient à prendre parti pour ce dernier. M. Lambert dit : la science n'a pas jusqu'ici constaté l'existence d'une assez grande quantité d'eau pour couvrir la terre normalement jusqu'au-dessus des plus hautes montagnes. Est-ce vrai ? L'existence de cette masse d'eau est-elle démontrée ? Non, mille fois non. Et pour la science, ce qui n'est pas démontré ne peut pas être pris comme un argument sérieux en faveur d'une opinion quelle qu'elle soit.

Vous avancez des hypothèses auxquelles vous mêlez adroitement les noms de Herschel, de Quételet, de Newton, mais si ces savants astronomes ont pu affirmer l'existence d'une atmosphère plus légère et plus ignée que la nôtre, s'étendant à une hauteur de 800,000 kilom., aucun d'eux n'a eu la pensée de faire de cette atmosphère un réservoir d'eaux prêtes à fondre sur le globe à la suite d'une perturbation ou je ne sais quel phénomène régulier. Il est vrai que vous trouvez une entière analogie entre cette atmosphère *possible* et les atmosphères d'hydrogène qui entourent le soleil et les étoiles : mais premièrement l'hydrogène ne suffit pas à la production de l'eau, et si vous admettez que dans cette atmosphère *plus ignée* se trouve en même temps de l'hydrogène et de l'oxygène, ou de l'hydrogène en combustion, pourquoi et comment cet hydrogène en combustion ne nous donne-t-il pas perpétuellement de la pluie ? Secondement, l'analogie me paraît un peu forcée. Car je ne crois pas

que vous-même, monsieur l'abbé, vous deviez jamais regarder comme sérieux un argument par analogie, quand il s'agit de deux corps aussi différents d'état que le soleil et la terre !

Vous terminez en cherchant à mettre en opposition avec lui-même M. l'abbé Lambert, et vous croyez avoir réussi à le faire en citant le passage de sa thèse dans lequel l'auteur du *Déluge mosaïque* reconnaît que les traditions de tous les peuples attestent, non une inondation locale et particulière, mais bien une catastrophe générale de toute la terre. Mais en rompant cette lance, vous prouvez tout simplement que vous avez combattu, sans la comprendre, l'opinion de votre adversaire.

Par cela même que M. l'abbé Lambert invoque les lois de l'hydrostatique, il n'a jamais eu l'idée de soutenir qu'il s'est formé en quelque endroit du globe une montagne d'eau sans force physique qui la soutint. Mais précisément parce qu'il part des données de la science, il admet une masse d'eau uniformément répandue sur la surface de toute la terre, s'élevant assez haut pour submerger complètement les contrées habitées par l'homme, mais pas assez pour couvrir les autres contrées plus élevées dans lesquelles il n'y avait plus d'hommes ou d'animaux à atteindre.

Vous le voyez donc, en admettant les traditions qui signalent une catastrophe générale de toute la terre, M. Lambert admet un fait qui n'est que très-conforme à son opinion.

Enfin, vous reprochez à M. l'abbé Lambert cette déclaration d'obéissance à l'Église par laquelle il termine son travail : « Bien que nous ne nous appuyions que sur des faits scientifiques évidents et certains, nous désavouons d'avance, et nous rejetons toute pensée ou expression qui ne serait pas d'accord avec la foi. » Vous trouvez cette formule assez singulière, et vous vous demandez comment une hypothèse qui serait la conséquence de faits scientifiques et certains, pourrait ne pas être une vérité absolue, et par conséquent, vous voyez dans la déclaration de M. l'abbé Lambert une insinuation ou absurde, ou injurieuse à la foi.

Il faut une grande dose de patience, monsieur l'abbé, pour ne pas frapper de toutes les sévérités du blâme une imputation si contraire à la charité et à la loyauté la plus vulgaire. N'est-il pas évident, en effet, et n'auriez-vous pas dû comprendre, si vous n'aviez pas été aveuglé par je ne sais quelle irritation secrète, que lorsqu'un auteur déclare qu'il s'est appuyé sur des faits certains, et que cependant il soumet ses conclusions au jugement de l'Église, cela signifie, ou qu'il a pu regarder comme certains des faits qui ne le sont pas absolument, ou qu'il a pu tirer de faits certains des conclusions exagérées, téméraires, sans connexion nécessaire avec les données qui lui étaient fournies par la science ? Est-ce que cette façon de parler est si dénuée de sens que vous le prétendez ; et est-ce qu'elle signifie nécessairement dans la pensée de l'auteur que les principes de la foi pourraient être opposés aux données rigoureuses et absolument certaines de la science ?

En relisant votre étude critique, comme j'ai été forcé de le faire pour vous préparer cette réponse, j'ai été très-péniblement affecté, monsieur et savant aître, d'y voir, à propos d'une question scientifique, tant de personnalités

blessantes, tant d'épithètes injurieuses, tant d'insinuations gravement malveillantes à l'adresse d'un homme, et d'un prêtre tel que M. l'abbé Lambert. J'ai l'honneur de connaître depuis longtemps, monsieur l'abbé, et votre caractère et votre talent. Personne mieux que moi, peut-être, ne vous a suivi dans votre longue carrière scientifique, et vous savez si, sous mon humble toit de province, je vous ai épargné les éloges et l'expression d'une admiration sincère pour vos grands travaux de mécanique et de calcul différentiel et intégral. Plus qu'un autre, peut-être, j'ai le droit de vous demander aujourd'hui une juste réparation pour l'honneur d'un savant confrère, que je connais aussi, et dont la carrière scientifique vient de s'ouvrir, comme vous l'avez déclaré vous-même, par des travaux recommandables.

Je vous sais disposé, monsieur l'abbé, à réparer volontiers ce que la vivacité de votre tempérament vous a pu faire écrire d'injuste et de blessant pour un de vos meilleurs confrères. Je n'hésite donc pas à vous remercier à l'avance de l'insertion de ma lettre dans les *Mondes*. Elle y prendra, je le regrette, la place de quelques faits ou discussions scientifiques qui auraient offert plus d'intérêt à vos lecteurs; mais avant la science, la loyauté; avant le progrès matériel, les principes de la justice.

3. Réponse de M. l'abbé Moigno à la lettre de M. l'abbé Lecot en faveur de M. l'abbé Lambert.

Voyons rapidement si la réponse très-sévère, à son tour, de notre savant ami commun, M. l'abbé Lecot, justifie assez M. l'abbé Lambert. Il n'en est rien, hélas! le danger reste plus grand que jamais; et, pour le prouver, je serai forcé de dire ce que j'avais tu d'abord. Sa thèse est plus mauvaise que je ne l'ai affirmé; mais, en même temps, je m'empresse de le reconnaître, M. l'abbé Lambert a agi avec bonne foi. Il s'est fait illusion à lui-même, parce qu'il a manqué d'une science et d'une critique suffisamment éclairées; une demi-science l'a ébloui, et il n'a certainement pas vu la portée des instruments ou des armes qu'il maniait. C'est là tout son tort, et dans le fond sa foi n'est nullement compromise.

Le premier reproche grave qu'il a mérité, est de ne s'être pas contenté d'affirmer et de défendre l'opinion de Vossius, et d'avoir prétendu démontrer scientifiquement l'impossibilité absolue d'un déluge universel dans lequel tout le globe aurait complètement disparu sous les eaux. Son premier argument ou plutôt sa première négation, car il ne prouve jamais, est qu'une disparition complète du globe sous les eaux est contraire à toutes les lois de l'hydrostatique; j'ai prouvé que non, et M. l'abbé Lecot avoue que j'ai raison. Mais, tout aussitôt,

page 12, ligne 17, il donne habilement le change, en substituant à la question d'équilibre la question toute différente d'insuffisance d'eau.

« M. l'abbé Lambert part de cette idée que la masse d'eau, » connue et évaluée selon les données de la science actuelle, » devait être *insuffisante* pour couvrir toute la terre, d'une » façon normale, à la hauteur de 15 coudées au-dessus des » plus hautes montagnes. Pour que l'eau pût couvrir les » montagnes, et les plus hautes, il aurait fallu, d'après lui, » que les vallées ne fussent pas remplies d'eau à la hauteur » normale qui aurait dû les couvrir, ce qui est évidemment » contraire aux lois de l'équilibre. »

Cette phrase inintelligible ne se trouve nullement dans le livre, et d'ailleurs, les vallées, nécessairement remplies avant que les montagnes soient couvertes, ont avec elles et avant elles, leur hauteur normale d'eau. M. Lambert s'était purement et simplement contenté de dire que la disparition complète du globe sous les eaux est contraire à toutes les lois de l'hydrostatique.

Reste à savoir si la quantité d'eau connue et évaluée par les données actuelles de la science, a pu être suffisante; nous examinerons tout à l'heure cette grave question. Rappelons seulement que des maîtres de la science très-actuelle, mathématiciens, physiciens ou géologues, *déclarent*, avec M. Tait, qu'une *dépression*, (à *dépression* on pourrait substituer *soulèvement*), *d'une étendue suffisante de continent produirait un lac capable d'ensevelir les sommets des plus hautes montagnes, sans que les conditions essentielles de l'équilibre hydrostatique futur eussent pu faire défaut.* J'ai peine à m'expliquer que M. Lecot ait négligé cette phrase essentielle qui, scientifiquement, réduit au néant le premier argument de M. Lambert.

Passons au second.

La colombe a rapporté à l'arche un rameau vert d'olivier, et ce rameau vert n'a pas pu être pris sur un arbre émergé. En effet, admettre qu'un olivier ait pu conserver ses feuilles vertes sous l'eau, c'est ADMETTRE UNE ABSURDITÉ EN HISTOIRE NATURELLE; un fait contraire à toutes les lois de la physiologie végétale. La science véritable, la botanique, n'a jamais enseigné

que des plantes aériennes puissent vivre complètement submergées dans l'eau. — Je m'étais contenté de dire avec beaucoup de modération : « Pourquoi cette conservation temporaire (il » ne s'agissait pas pour l'olivier de vivre complètement, il » s'agissait simplement de *rester vert*), serait-elle impossible, » absurde en histoire naturelle, contraire à toutes les lois de » la physiologie végétale? En cherchant bien, en étudiant » attentivement les faits d'inondation, on trouverait sans peine » des exemples (et j'espère pouvoir bientôt en produire), d'ar- » brisseaux, comme l'olivier, conservant leurs feuilles vertes » sous l'eau pendant 150 jours. »

Ce que j'avais appelé ridicule, M. l'abbé Lecot le sait très-bien, et il n'aurait pas dû feindre de s'y méprendre, ce n'est pas cette assertion qu'une plante aérienne ne peut pas conserver veris ses rameaux et ses feuilles si elle est entièrement submergée pendant plus de 3 mois; c'est cette argumentation ridicule en effet à l'excès : « Dira-t-on que cette plante a dû » pousser pendant l'inondation ou après? La germination n'a » dû commencer que fort tard dans l'année, après l'époque » ordinaire de la végétation. Puis, il fallait de la graine; d'où » provenait-elle? Il fallait un sol tout préparé. Ce sont là » autant d'impossibilités matérielles. » Que M. l'abbé Lambert ne se fasse pas illusion : affirmer qu'il est absolument impossible que le rameau rapporté par la colombe ait été pris sur un olivier émergé des eaux, c'est plus qu'une témérité, c'est une erreur grave, très-grave. Pris à la lettre et tel que l'Église l'a universellement interprété, le texte sacré affirme l'olivier émergé, et, pour qu'on ne s'y trompe pas, il ajoute : *Noé reconnut par là que les eaux étaient basses*. Après l'insistance de M. l'abbé Lecot, je me fais un devoir de conscience de donner essor aux arguments que, malgré mon excitation, j'avais eu la force de garder en réserve, pour le cas où l'obstination viendrait à succéder à l'erreur.

Ce fragment d'olivier que M. l'abbé Lambert transforme en *rameau verdoyant*, lorsqu'il a été fatalement amené à invoquer contre la doctrine reçue du déluge universel les lois de la physiologie végétale, les principes de la science véritable de la botanique, il en avait d'abord fait *une feuille mâchée*.

Voici ses propres paroles, p. 9, ligne 16. M. l'abbé Lecot ne les a certainement pas remarquées :

« SEPT JOURS APRÈS, ELLE (la colombe) SORTIT DE NOUVEAU, ET RAPPORTA DANS SON BEC UNE FEUILLE d'olivier mâchée (LA Vulgate A TRADUIT : UN RAMEAU d'olivier verdoyant) ¹. »

Une feuille mâchée!!! Qui oserait dire qu'il est matériellement impossible, absurde en histoire naturelle, contraire à toutes les lois de la physiologie végétale, aux principes vérifiables de la science de la botanique, que la colombe ait trouvé, sur un olivier émergé des eaux du déluge, les *éléments d'une feuille mâchée*? Vous avez maintenant une partie du secret de mon excitation. Vous la comprendrez tout entière quand vous aurez lu ce que je voulais taire à jamais, ce que j'osais à peine me dire à moi-même.

Admettons-le : le retour de la colombe avec le rameau verdoyant est une preuve irrécusable du déluge restreint; le rameau a été cueilli dans une région épargnée ou préservée. Le pauvre oiseau, évidemment, aurait dû, dans sa première sortie, bien plus que dans la seconde, atteindre cette région privilégiée. N'importe, son instinct a pu le trahir. Dans un second élan, il est arrivé au but. Mais qu'en résultera-t-il pour le déluge de M. Lambert? Une montagne de monstruosité qui l'écraseront. Lâchée dans la matinée, la colombe a pu voler 6 heures en ligne droite, 3 heures d'aller, 3 heures de retour. C'est beaucoup, il me semble, pour un oiseau effaré, qui ne peut ni percher, ni prendre un instant de repos. Donnons à son vol une vitesse moyenne de 40 lieues par heure,

¹ Le texte hébreu (*Genèse*, VIII, 11) tranche complètement cette question. Il porte *וַיִּקַּח*, que les dictionnaires rendent par *carpsit*, *discerpsit*, et, quand il s'agit d'une bête féroce, *dilaceravit dentibus*. Voir le *Lexicon pentaglotton* de Schindler, et le *Dict. de Genesisius*, corrigé par Drach (édit. Migne). Aussi Xantès Pagnin et Vatable rendent ce mot par *fractum*, et Cahen traduit par *arraché*.

Les 70 ont traduit : *Καὶ εἶχε φύλλον ἐλαίας, κάρφος ἐν τῷ στόματι αὐτῆς*, et *habebat folium olivæ, festucam in ore suo*; *κάρφος* est proprement un petit morceau de bois sec, un *fétu*. C'est donc un petit morceau de feuille arraché à un olivier et sec. Le mot hébreu emporte l'idée d'*arraché récemment*; de là le *virentibus foliis* du traducteur de la Vulgate. Quant à la feuille mâchée par la colombe M. l'abbé Lambert a pris cette traduction dans la Bible de M. l'abbé Glaire.

la terre préservée était donc, M. Lambert le veut absolument, à 30 lieues de distance, mettez 40, mettez 60 lieues, dépassez la vitesse maximum du pigeon préparé, dressé à des voyages lointains, 18 lieues!!! Qu'en résultera-t-il? Que la terre habitée par le genre humain, que la terre inondée par le déluge de Moïse était une zone de 30 ou 60 lieues de rayon, une petite fraction de notre France!

Mais peut-être que, dans la pensée de M. l'abbé Lambert, la région préservée atteinte par la colombe a été à distance, non pas en longueur, mais en hauteur. L'olivier vert aurait occupé les sommets élevés des collines environnantes. Cette hypothèse serait en contradiction formelle avec le texte sacré, qui exige au moins, M. Lambert en convient, que toutes les montagnes de la terre habitée aient été recouvertes d'eau. En tout cas, la limite en hauteur de la végétation de l'olivier, dans les données de la science actuelle, terrain sur lequel se place M. l'abbé Lambert, aux applaudissements de M. l'abbé Lecot, n'est pas très-grande. Ce serait encore un déluge microscopique! Se peut-il qu'il ne se soit pas trouvé, dans le sein de la Faculté de théologie, un professeur assez au courant des questions de science sacrée, pour constater, séance tenante, qu'une inondation de 60 lieues au plus de largeur, de quelques centaines de mètres de hauteur, n'était pas le déluge de Moïse, le déluge de la révélation et de l'histoire, qu'elle en était, au contraire, sa négation, la négation aussi d'un dogme sacré.

Voilà donc, la science le veut, l'inondation mosaïque réduite d'abord, pour les lieux où Noé vivait à un rayon de 60 lieues, et, pour la terre entière, à quelques centaines de mètres de hauteur. Ce serait là cette inondation formidable dont le savant abbé, alors d'accord avec la tradition et avec la foi, affirmait la réalité en ces termes, p. 76 :

« D'après les traditions, d'après l'histoire de l'origine de
 » tous les peuples, conservée dans la mémoire de tous les
 » siècles, d'après surtout le récit inattaquable de la Genèse,
 » un déluge universel a détruit toute la race humaine, à l'ex-
 » ception de Noé. »

Si la terre préservée était si proche, si la hauteur des eaux

était relativement si petite, comment tous les hommes auraient-ils péri? Et à quoi bon l'arche pour franchir un si petit espace? M. l'abbé Lambert, il est vrai, accorde, page 116, que les plus hautes montagnes des pays habités par les hommes ont été recouvertes d'eau; mais, je suis forcé de le constater, il ne fait cette concession qu'en apparence. Pour lui, en effet, la terre habitée est la terre entière, puisqu'il trouve partout des fossiles humains et des restes d'industrie humaine antédiluvienne. En outre, d'une part, il maintient l'impossibilité absolue d'une inondation ayant couvert le monde entier; d'autre part, il limite à 300 mètres la hauteur des dépôts diluviens. Il faudrait donc, bon gré mal gré, que, au sein de cette inondation générale, les eaux, devenues intelligentes et miraculeuses, se fussent amoncelées là où il y avait des colonies humaines à exterminer. Mais n'est-ce pas précisément l'attentat aux lois de la statistique, dont je n'avais pas accusé M. l'abbé Lambert, dont M. l'abbé Lecot a voulu le défendre, et qu'il a réellement commis?

Ce n'est pas tout encore : arrivons à la solution définitive de la grande question du déluge, telle que la formule M. l'abbé Lambert. Je ne la transcris pas sans douleur. Page 120, ligne 21 : « Nous avons montré que le diluvium répondait » exactement au déluge de Moïse... C'est un terrain de trans- » port, ce qui suppose une inondation, un envahissement » considérable des eaux. C'est la couche la plus récente des » formations géologiques. On y rencontre des fossiles d'ani- » maux dont quelques-uns ont disparu et n'existent plus main- » tenant, et d'autres qui ont survécu. On y trouve aussi des » fossiles humains et des restes de l'industrie primitive des » hommes. L'homme existait donc évidemment avant cette » catastrophe... Ce terrain existe dans toutes les contrées de » la terre, il satisfait aux conditions d'universalité que l'on » dit être exigées par le texte de Moïse. » Page 122, ligne 8 : « D'après les faits géologiques et d'après la raison l'on peut » non-seulement borner l'universalité du déluge à l'envahisse- » ment par les eaux des seules contrées habitées par l'homme, » ou de la terre entière, à une certaine hauteur nécessaire

V^e SÉRIE. TOME XX.—N^o 115; 1869. (79^e vol. de la coll.) 2

» pour que ce résultat (la destruction du genre humain) fût
 » atteint, mais encore nous pensons que c'est le seul senti-
 » ment qui puisse être prouvé, et par conséquent le seul qui
 » doive logiquement être adopté! » Et quelle est cette hauteur
 assignée par la science à l'inondation diluvienne? Dans sa
 géologie, M. l'abbé Lambert affirme, page 208, que la puis-
 sance du *diluvium* atteint 6 à 8 mètres. Il est un peu plus gé-
 néreux dans son *Déluge*; il dit, page 121 : « Le terrain dilu-
 » vien n'existe jamais que dans les vallées, sur les plateaux des
 » collines et à une certaine hauteur dans les montagnes;
 » rarement il atteint une hauteur de 300 à 400 mètres au-
 » dessus du niveau des mers. »

Quel pauvre déluge!

J'ai réservé jusqu'ici la question de la source nécessaire
 et suffisante des eaux du déluge; je m'étais contenté de repro-
 cher à M. l'abbé Lambert cette affirmation tranchante,
 page 121, ligne 34 : « Par les cataractes du ciel, il faut en-
 » tendre les eaux répandues dans l'atmosphère sous forme de
 » nuages, et par le mot *abîme* l'immensité des mers. La raison
 » ne saurait admettre une autre interprétation!!! » M. l'abbé
 Lecot me reproche d'avoir dit que la raison et le raisonne-
 ment n'avaient rien à faire ici. Il s'amuse des eaux situées
 au-dessus du firmament, de l'anneau de vapeur de la terre,
 des atmosphères supérieures, des amas d'eau contenus dans
 le sein de la terre, et sans doute aussi des soulèvements et
 des dépressions mis cependant en avant par un grand nombre
 d'esprits raisonnables et par la science actuelle la plus avan-
 cée. Je maintiens ce que j'ai dit, toujours sous forme de con-
 jectures, avec la conviction que nous ne saurons jamais d'où
 sont venues ces eaux si abondantes. Le traité *De Genesi ad
 litteram*, de saint Augustin, est par hasard sous mes yeux et
 j'y lis, livre II, ch. 5 : « Quelles que puissent être ces eaux
 » supérieures, ne doutons pas de leur existence, car l'autorité
 » de la sainte Écriture est bien supérieure à la capacité du
 » génie humain¹. » La couche géologique qui, suivant
 M. l'abbé Lambert, répond exactement au déluge de Moïse,
 est le diluvium; or, dans sa géologie, page 208, ligne 16, il

¹ S. Augustin, dans la *Pat. lat.* de Migne, t. 34, p. 267.

affirme que ce terrain a été évidemment formé par les eaux douces. La mer n'a donc pris aucune part ou a pris une très-petite part à l'inondation qui a détruit le genre humain. Et cependant sa raison voulait que le *grand abîme* fût l'*abîme des mers* !

Ce qui a le plus offensé M. l'abbé Lambert, ce que M. l'abbé Lecot relève avec le plus de dureté, c'est l'inconséquence par moi reprochée à la rédaction de la profession de foi de son ami :

« Bien que nous ne nous appuyions que sur des faits scientifiques évidents et certains, nous désavouons d'avance, et nous »
 » rejetons toute pensée, toute phrase et toute expression qui ne »
 » serait pas d'accord avec la foi, voulant rester uni de cœur »
 » et de fait à l'Église romaine, le centre et la mère de toutes »
 » les Eglises. » Ce n'est plus une question de science, mais de rédaction et de sentiment. Pour moi, la possibilité d'une opposition entre la foi et des faits scientifiques évidents, certains, est une injure à la foi; mais d'autres peuvent penser différemment; et il n'est que trop vrai que M. l'abbé Lambert a mal interprété ses faits évidemment certains. Je rétracte donc ce que j'ai dit, et je félicite sincèrement mon savant confrère des bonnes dispositions de son esprit et de son cœur. J'espère, en outre, qu'éclairé par cette longue discussion, il corrigera, dans une nouvelle et prochaine édition de son *Déluge*, les erreurs qui lui ont échappé, parce qu'il ne s'est pas assez défié de certaines idées aujourd'hui trop à l'ordre du jour.

4^o Cause des erreurs de M. l'abbé Lambert.

Pour donner à cette discussion le caractère d'un enseignement utile à tous, qu'il me soit permis d'indiquer en finissant les causes de l'entraînement de M. l'abbé Lambert.

Le célèbre Reusch, professeur de théologie à l'université de Bonn, auteur de la *Bible et la nature*, un des conseils auxquels j'avais communiqué mon premier article sur le déluge de M. l'abbé Lambert, et qui m'a répondu que mes remarques critiques sont substantiellement vraies, me rappelait dans sa lettre cette règle très-sage. L'apologiste de la Bible doit se borner principalement, et en général, à démontrer que les données de la science ne sont pas contraires à la révélation.

M. l'abbé Lambert a voulu aller plus loin, il a eu la prétention d'expliquer le déluge par les faits connus de la Géologie. Au lieu de se borner à dire avec tant de géologues éminents, M. Beudant, par exemple ¹ : « Il n'y a rien de contraire à la » raison dans la croyance à une grande irruption des eaux sur » les terres, à une inondation générale, à un déluge enfin, » qu'on trouve non-seulement décrit dans la Bible, mais en- » core profondément empreint dans les traditions de tous les » peuples, et, ce qui est remarquable, à une date presque uni- » forme. Ainsi, tout en reconnaissant, dans le récit de Moïse, » des circonstances extraordinaires qui indiquent l'interven- » tion surnaturelle de la volonté divine pour châtier le genre » humain, nous voyons, d'un côté, la possibilité matérielle de » cet affreux événement, et nous trouvons, de l'autre, le secret » même des moyens qui purent être mis en jeu, c'est-à-dire » les soulèvements, les abaissements, les oscillations que les » eaux purent en éprouver, qui deviennent dès lors les instru- » ments de la justice céleste. » Au lieu de rester, dis-je, dans des limites si sages, M. l'abbé Lambert a voulu donner une théorie géologique du déluge; une théorie que, par un excès de prétention, il veut rendre nécessaire, en invoquant contre les opinions opposées une série d'impossibilités absolues; en la déclarant appuyée des faits de la science moderne; en la proclamant seule conforme à la raison, seule logiquement acceptable. Voilà comment il est arrivé à son système insoutenable d'inondation d'une hauteur moyenne de 200 mètres, avec des soulèvements locaux, autant et aussi souvent qu'ils devenaient nécessaires pour détruire les colonies humaines épar- sées çà et là; déluge contraire à ses propres doctrines, déluge nécessairement miraculeux dans ses gonflements intelligents; déluge impuissant, déluge en un mot, qui n'est en réalité que la négation du déluge universel de Moïse.

Et, remarquons-le bien, cette théorie n'est pas celle de Vossius. Dans la pensée du célèbre professeur de Leyde, le genre humain, à l'époque du déluge, était confiné dans une contrée limitée, il n'était pas répandu sur toute la terre. Voilà pourquoi Vossius disait; c'est son langage traduit par M. l'abbé Lambert,

¹ *Cours élémentaire de Géologie*, p. 331, 5^e édition.

page 114 : « Quel besoin y avait-il d'inonder les régions que
 » l'homme n'habitait pas ? Le déluge avait pour but la puni-
 » tion de l'homme, il ne devait avoir lieu que là où le péché
 » avait été commis. » « Bien que nous disions, ajoutait Vossius,
 » qu'il n'y eût qu'une portion de la terre ensevelie par le dé-
 » luge, cependant cette catastrophe n'en sera pas moins uni-
 » verselle, parce qu'elle aura lieu sur toute la terre. » Vossius,
 en outre, admettait que les plus hautes montagnes de la terre
 habitée avaient été couvertes par les eaux. Le déluge universel
 ainsi compris a beaucoup de partisans ; et si l'on admet, en
 outre, avec Deluc, que la portion de la terre habitée par les
 hommes a pu rester ensevelie sous les eaux, la porte est fer-
 mée à toutes les objections de la science humaine contre le
 déluge.

Mais si, comme M. l'abbé Lambert, Vossius avait admis que
 toute la terre eût été habitée, il aurait admis en même temps
 le déluge absolument universel avec toutes les montagnes
 ensevelies sous les eaux, tandis que M. l'abbé Lambert se con-
 tente d'un déluge universel dans son étendue, partiel dans sa
 hauteur, n'atteignant pas les plus hautes montagnes, ou ne
 les atteignant qu'en imagination, ou seulement dans ses gon-
 flements impossibles, s'arrêtant de fait à 3 ou 400 mètres de
 hauteur.

La troisième cause d'erreur de M. l'abbé Lambert a été
 d'avoir exagéré cette parole, excusable dans la bouche de
 Vossius : « Dieu ne fait pas de miracle en vain : quel besoin
 » y avait-il d'inonder les régions que l'homme n'habitait pas ? »
 Cette exagération l'a conduit à exclure absolument du déluge
 tout miracle, à faire de l'inondation diluvienne un fait géolo-
 gique. Il met à exclure le miracle de l'agent matériel du déluge
 un acharnement vraiment inconcevable qui a excité la colère
 d'un de mes vénérables abonnés. Rappelons ses paroles, page
 121, ligne 21 : « Pour que la terre tout entière fût submergée à la
 » hauteur de 15 coudées au-dessus des plus hautes montagnes
 » du globe, il faudrait une suite de miracles *tout au moins inu-*
 » *tiles* (tout au moins inutiles, qu'est-ce à dire ? Je m'arrête !).
 » Il aurait fallu que Dieu créât de nouvelles eaux, celles qui
 » étaient répandues sur la terre et toutes les eaux éparses dans

» l'atmosphère n'auraient pas pu y suffire. (Qu'en savez-vous ? hélas !) Il fallait de plus faire disparaître ces eaux qui n'auraient pu être contenues dans des réservoirs que Dieu avait créés au jour de la création. (Qu'en savez-vous ? hélas !) Il fallait un autre miracle d'évaporation, etc. » Je n'avais pas eu le courage de reproduire ces affirmations déclamatoires, elles sont trop étranges et trop contraires au texte des livres saints. Impossible, absolument impossible de séparer du déluge cette triple série de miracles que M. l'abbé Lambert déclare *au moins inutiles*, parce qu'ils sont solennellement affirmés.

Le déluge a été miraculeux dans sa cause, dans sa raison d'être, la volonté de Dieu résolu à faire périr le genre humain : ce premier miracle, M. l'abbé Lambert ne le nie certainement pas, et il suppose les autres. Le déluge a été miraculeux dans son moyen ; une pluie extraordinaire et divine de 40 jours et de 40 nuits. *MOI, dit le Seigneur, je pleuvrai sur la terre pendant 40 jours et 40 nuits, et j'exterminerai de la surface de la terre toute substance créée par moi*¹. Dans le texte littéral des livres saints, les fontaines du grand abîme et les cataractes du ciel sont une seule et même chose, les eaux inférieures ou supérieures répandues dans l'atmosphère ; car, ce qui suit l'ouverture de ces fontaines et de ces cataractes, c'est la pluie de 40 jours et de 40 nuits : « *Toutes les fontaines du grand abîme et les cataractes du ciel se sont ouvertes, et la pluie a tombé sur la terre* »². Car ce qui suit la fermeture de ces fontaines et de ces cataractes, c'est la cessation de la pluie. *Les fontaines de l'abîme et les cataractes du ciel sont fermées et la pluie du ciel est empêchée*³. Une pluie extraordinaire, divine, dont, à cette époque de la constitution de la terre, les éléments naturels existaient dans l'atmosphère, voilà d'après la Genèse l'agent de l'inondation mosaïque.

Miracle d'évaporation ou de disparition des eaux ! J'ouvre encore la Genèse. *Dieu amena l'Esprit sur la terre et les eaux diminuèrent*⁴. Est-ce clair ? Qu'était-ce que l'Esprit ? Celui

¹ Genèse., ch. vi, v. 20.

² Ibid., c. vii, 11.

³ Ibid., c. viii, 2.

⁴ Ibid., c. viii, 4.

qui, à l'origine des temps, soufflait sur les eaux? Je n'en sais rien, mais Dieu a amené l'Esprit, et cette intervention est un miracle dans toute la force du mot. Venues du ciel, les eaux sans doute sont retournées au ciel, emportées par l'Esprit dans un état à nous inconnu. On le voit donc, cette troisième campagne de M. l'abbé Lambert a été plus désastreuse encore que la première.

Enfin, M. l'abbé Lambert, et son ami M. Lecot est très-disposé à l'en féliciter, se place dans les conditions où nous sommes aujourd'hui. « M. l'abbé Lambert, dit-il ¹, part de cette idée » que la masse d'eau connue et évaluée, selon les données de » la science actuelle, devait être insuffisante pour couvrir » toute la terre, d'une façon normale, à la hauteur de quinze » coudées au-dessus des plus hautes montagnes. » Il a tort, grand tort, car en se plaçant dans ces conditions, il rend impossible, et le déluge universel de la Genèse pris à la lettre, avec les hautes montagnes du globe ensevelies sous les eaux; et son propre déluge universo-partiel avec une inondation générale d'une hauteur de 3 à 400 mètres. Voici, en effet, ce que je lis, pour ne citer que les auteurs que j'ai sous la main. « *Le poids total de l'atmosphère (air et eau), est donc égal au poids d'une masse d'eau suffisante pour entourer le sphéroïde terrestre à 10 MÈTRES D'ÉLEVATION. Par conséquent, si l'air se condensait et tombait sur la terre, il n'augmenterait pas d'une quantité bien notable la masse des eaux actuellement existantes, et l'on voit de plus que son volume n'est que le MILLIÈME DE CELUI DU SPHÉROÏDE TERRESTRE* ². Est-ce clair encore? Et M. l'abbé Lambert invoquerait-il de nouveau les eaux de la mer? L'agent du déluge a été une pluie tombée du ciel! Et son diluvium est un dépôt d'eau douce!

Il avait d'autant plus tort de se placer dans les conditions actuelles que le texte littéral de la *Genèse*, comme nous l'avons clairement établi, et comme l'admettent avec nous le plus grand nombre des géologues, par exemple, M. d'Homalius d'Halloy ³,

¹ Voir ci-dessus, p. 12.

² Bertrand, *Lettre sur les révolutions du globe*, édition de M. Joseph Bertrand, de l'Académie des Sciences, p. 311, ligne 25.

³ *Éléments de Géologie*, édit. de 1862, p. 491.

affirment une différence essentielle entre les deux états de l'atmosphère avant et après le déluge. Comment M. l'abbé Lambert n'a-t-il pas remarqué ces deux textes si précis de la *Genèse*. Après avoir dit dans le premier : *Toute chair ne sera plus tuée jamais par les eaux du déluge; il n'y aura plus désormais de déluge dissipant la terre*¹, Dieu dit dans le second : *Il n'y aura plus désormais d'eaux diluviennes capables de détruire toute chair*², ce que je serais tenté de traduire par ces mots : *La quantité des eaux de l'atmosphère ou du ciel, du moins dans la condition où ces eaux se trouvent actuellement, serait insuffisante à devenir l'agent naturel d'une inondation comparable à celle du déluge de Moïse*. Si le système de M. l'abbé Lambert était vrai, cette assertion des livres saints serait fautive. Les eaux diluviennes, les eaux répandues dans l'atmosphère sous forme de nuages ou de vapeur, et l'immensité des mers sont toujours là.

Je m'arrête. Ma thèse, je le crois, est démontrée jusqu'à l'évidence. Je suis certainement dans le vrai, en accord parfait avec le texte sacré, la tradition universelle, l'unanimité des interprètes chrétiens et catholiques. M. l'abbé Lambert a pu être péniblement affecté des paroles dures, des qualifications sévères qu'un excès de zèle avait fait tomber de ma plume; mais il ne peut pas refuser de convenir franchement qu'il s'est trompé; il rétractera, j'en suis sûr, des erreurs échappées à une science encore jeune, et qui ne sont, il l'a dit lui-même, ni dans son esprit, ni dans son cœur.

Qu'il permette à son aîné dans le sacerdoce et dans la science de lui tendre une main sympathique et amie, et de lui dire une fois encore que, plein de respect et d'affection pour sa personne, il n'a voulu attaquer que sa doctrine.

F. MOIGNO.

¹ *Genèse*, c. ix, v. 15.

² *Ibid.*, v. 15.

 Histoire ecclésiastique du 15^e siècle.

ÉTUDE SUR L'ABBÉ TRITHÈME

(1462-1516)

Johannes Trithemius. Eine Monographie,
 von Dr. SILBERNAGEL, Universitäts-Professor in München.
 Landshut, Krüll, 1868, in-8° de III-245 pp.

2^e ARTICLE¹.

Chap. 20. — L'auteur aborde les *ouvrages historiques de Trithème*, qui constituent sans doute son principal mérite. Il commence par un court avant-propos sur les tendances que suit Trithème dans son Historiographie, touche brièvement au *Chronicum successionis ducum Bavariorum*, parce qu'il n'a à peu près d'autre fondement que le récit du prêtre André de Ratisbonne, et en vient au *Chronicon Spanheimense*, déjà commencé en 1492 ; il s'y appesantit peu, par la raison qu'il est rapporté en grande partie dans le *Chronicon Hirsaugiense*. Il faut remarquer que M. Silbernagel ne paraît pas avoir examiné avec assez d'attention à Wurtzbourg le manuscrit original de cette chronique, car on pourrait croire d'après lui (p. 159) que c'est le *compendium* de l'histoire du couvent de Schotten réuni à la chronique de Spanheim. Le petit écrit a été faussement joint à la chronique et seulement par l'impression. — Loin de nous, s'écrie M. Silbernagel, cette chronique du couvent d'Hirchau, qui dans les temps modernes ne peut servir qu'à faire passer le vénérable abbé pour un faussaire en histoire, comme l'inventeur d'écrivains qui n'ont jamais existé. Après avoir tout d'abord fortement insisté sur la vérité que doit observer tout auteur en écrivant l'histoire, Trithème cite en première ligne, parmi les sources qui lui ont servi à la composition de son *Chronicon Hirsaugiense*, un moine *Méginfrid de Fulde*². Il en appelle à cet auteur dans

¹ Voir le 1^{er} article au N° de mai, t. XIX, p. 356.

² « Duo sunt præcepta, quæ dantur historiam scribere volentibus : alterum, ut inviolata veritas in omni narratione ubique permaneat... In primo me quidem satisfactorum instituto et velle et posse, non abnuo : quippe quem et

une remarquable *lettre* écrite l'avant-dernière année de sa vie, le 24 mars 1515, à *Pierre* abbé d'Amorbach ¹. M. Silbernagel dit à cet égard : « Tout ce que Trithème a rapporté sur Hirschau, depuis sa fondation par Elafrid jusqu'à la sécularisation du couvent, au commencement du 11^e siècle, a été, de l'aveu de Trithème lui-même dans ses *Annales* (part. 1, p. 153), puisé dans l'*Histoire de l'abbaye de Fulde* par *Méginfrid*, lequel mourut le 18 juillet 1010. Dans la chronique inachevée, *Méginfrid* est présenté au contraire comme florissant encore en l'année 1010, et il est remarqué que beaucoup de choses ont été prises dans sa chronique. D'après une lettre de Trithème à *Pierre* abbé d'Amorbach, *Méginfrid*, chronographe estimé et solide, vivait à Fulde en l'an 990. Dans une autre lettre du même au cardinal *Albert*, archevêque de Mayence ², il est dit de *Méginfrid* qu'il a vécu sous les empereurs Othon II et Othon III, et qu'il a écrit 24 livres *De temporibus gratiæ*. Il demeure donc maintenant incontestable qu'à l'exception de Trithème, personne n'a rien su d'un *Méginfrid* en général ni

ipsa professio monastica simul et Christiana fides abhorrere compellunt mendacium et veritatis jubent esse amicum. « Os etenim, quod mentitur, occidit animam » et scriptor, qui veris miscet mendacia, confundit historiam. Auctorum vero, de quibus auxilium habui, ista sunt nomina : *Megenfridus* monachus Fuldensis, qui multa scribit de prima fundatione Hirsaugiensis monasterii, et successione abbatum apud ecclesiam S. Aurelii. Windekindus monachus Corbeiensis in Saxonia. Regino abbas Prumiensis in historia Metensium. Benno abbas in historia Suevorum, etc. »

¹ « Similiter et de S. Amore primo abbate respondeo, quod ex Megenfrido chronographo Fuldensi monacho, qui fundationes et abbates pene omnium cenobiorum nostri ordinis, quæ ipsum præcesserunt, satis diffuse conscripsit. . . Is dicit, beatum Amorem, S. Pyramini discipulum, ab ipso primum abbatem in tuo cenobio institutum annis præfuisse tribus et quadraginta multisque corruscasse miraculis et nomen indidisse loco. » Après plusieurs citations historiques Trithème continue : « Megenfridus chronographus insignis et solidus claruit in monasterio Fuldensi anno Domini 990 : Sigebertus autem monachus Gemblacensis claruit anno Domini 1200. » Cette lettre a été publiée pour la première fois par Gropp dans son *Ætas mille annorum monasterii B. M. V. in Amorbach* (Francfort., 1736, p. 189. Elle l'a été depuis dans la nouvelle édition des *Commentaria de biblioth. Cæsar. Vindobon.* de Pierre Lambécus, où M. Silbernagel en a eu connaissance (p. 161). Klüpfel l'a encore rapportée à l'occasion de son compte-rendu de l'édition de Kollar dans sa *Nova Biblioth. eccl.* (Friburg.), V, 48.

² Mencken, *Res. German. script.*, part. III, p. 439.

de sa *Chronique*. On peut sans doute admettre que cette chronique s'est perdue dans la destruction du monastère, lors des guerres de Bavière ou dans celle de Trente-Ans ; mais il est difficile de supposer qu'un écrivain d'un tel poids, qui, suivant la lettre de Trithème à *Pierre* abbé d'Amorbach, avait raconté la fondation et fait connaître les abbés de presque tous les couvents bénédictins d'Allemagne qui existaient de son temps, qui surtout avait donné à son récit une certaine étendue, qu'un tel écrivain n'ait été utilisé ou au moins mentionné par aucun historien, comme *Bœhmer* le remarque fort justement. Aussi le *Nécrologe* de Fulde ne connaît point de *Méginfrid*... Trithème lui-même ne sait rien dire de l'historien *Méginfrid*, ni dans son livre *De scriptoribus ecclesiasticis*, ni dans son autre ouvrage *De viris illustribus ordinis sancti Benedicti*, qu'il composa le dernier en 1507, alors qu'il devait sans aucun doute connaître ses écrits. *Méginfrid* est-il donc une pure invention de Trithème ? Nous n'hésitons pas à nous décider pour l'affirmative. On ne saurait nous répliquer qu'une telle falsification s'accorde mal avec le caractère de Trithème, qui se proposait d'écrire la vérité ; car Trithème comprenait le mot « vérité », non point dans un sens purement objectif, mais dans un sens positivement subjectif : il voulait parler de cette vérité que la religion et l'Église s'efforcent de répandre pour édifier les fidèles... Néanmoins l'emploi de *Méginfrid* forme contre Trithème une accusation de fausseté, quand il le cite comme une source digne de confiance et qu'il s'en sert selon son bon plaisir. »

M. Silbernagel n'est point assurément le premier qui ait énoncé cette dure imputation. Le recteur *C. Wolff* cherche à l'appuyer en terminant son travail par ces mots : « La véritable cité historique de Trithème est irréparablement perdue, il suffit de prononcer ensemble ces deux mots : *Méginfrid* et *Hunibald* ¹. » *Bœhmer* en juge de même, en concluant ainsi ses courts renseignements sur *Méginfrid* : « Si *Méginfrid* ne

¹ *Johannes Trithemius und die älteste Geschichte des Klosters Hirsau*, von Carl Wolff, rector am Katharinenstift, dans le « Württemberg. Jahrbüchern für Statistik und Landeskunde, herausg. vom K. statistisch-topographischen Bureau, » an. 1863, p. 229-81. *M. Silbernagel* a mis ce travail à profit, mais en

» doit pas nous appartenir, *Hunibald* non plus ¹. » Cependant il n'existe aucun argument décisif contre l'existence réelle de Méginfrid. Toutes les objections reposent sur cet argument, dont la conclusion est défectueuse : A l'exception de Trithème, personne ne sait rien de Méginfrid et de sa chronique, donc il n'a pas existé ; il est impossible de comprendre qu'un historien aussi important n'ait été ni utilisé, ni au moins signalé par aucun autre, donc celui qui l'a employé, l'a inventé ; le Nécrologe de Fulde ne signale parmi les morts aucun Méginfrid, donc l'individu de ce nom n'est qu'une fable, etc. Tous ces arguments ne sauraient être une preuve contre la possibilité qu'un Méginfrid ait réellement existé, que Trithème ait possédé ses écrits et qu'ils aient contenu ce qu'il en a publié. La conclusion qu'un auteur qui n'a été mentionné que par un seul homme a dû être inventé par lui, est assurément défavorable à Trithème, mais elle est injuste, car il a réellement utilisé tous les auteurs qu'il énumère et dont les œuvres sont parvenues entre nos mains.

Qu'on interroge sur ce point le travail fondamental d'Aug. Paul, *De fontibus a Trithemio in prima parte Chronici Hirsau-giensiis adhibitis* ². On y verra (p. 11), que Richer a été également indiqué comme une des sources de Trithème, et cependant cet annaliste n'est réellement connu que depuis 1833, car c'est alors qu'on retrouva son œuvre dans un manuscrit de la bibliothèque de Bamberg. Personne n'en avait alors connaissance. Si donc Trithème avait fait de Richer le même éloge que de Méginfrid, on n'aurait pas manqué de crier à la supposition jusqu'à ce que le codex de Bamberg remit ses annales en lumière. — La connaissance exacte des couvents de son ordre, dont Trithème fait preuve dans la première partie de sa chronique, montre assez qu'il en possédait les éléments sous les yeux ; lors donc qu'il cite quelque chose comme puisé dans Méginfrid, c'est au même titre que quand il utilise les

prouvant (p. 165, n° 20) que Wolff se méprend en donnant comme une fable le fait de l'élévation ultérieure à l'épiscopat de plusieurs moines d'Hirschau indiqués par Trithème.

¹ *Fontes*, t. III, p. 32.

² Halle, 1867.

21 autres auteurs qu'il avait devant lui. Le soupçon d'avoir inventé Méginfrid est sans fondement, car cet auteur peut bien avoir eu la destinée qui fut celle de Richer jusqu'à 1833¹.

La manière de citer et les petites contradictions de Trithème ne prouvent rien non plus contre lui, car pour en bien juger, il faut se transporter au temps où il écrivait, confiné dans son étroite cellule, il faut voir ces gigantesques volumes qui renferment l'original des Annales d'Hirchau, dont on a cru l'original brûlé jusqu'à ce que l'auteur de ces lignes ait prouvé le contraire dans le *Serapeum* (1855). Trithème n'avait pas assurément devant lui les *Monumenta* de Pertz, pourvus d'excellentes tables, mais bien des manuscrits d'une lecture difficile et d'une manipulation impossible : la preuve en existe à la bibliothèque de Wurtzbourg, qui conserve plusieurs de ces manuscrits. La tentation pouvait bien venir alors de citer de mémoire, surtout quand on possédait une mémoire comme devait être celle de Trithème.

Le fait que Trithème ne nomme pas Méginfrid dans ses livres *De scriptoribus ecclesiasticis* et *De viris illustribus O. S. B.* ne prouve rien non plus, par la raison qu'il n'y avait pas encore mis la dernière main. En 1515, il envoyait encore *Paul Lang* dans tous les monastères de l'Allemagne pour

¹ Ceci rappelle à l'auteur de ces lignes un fait personnel. J'étais depuis 35 ans en rapports littéraires avec un ancien Cistercien, qui possédait d'une manière prodigieuse l'histoire de son ordre et des écrivains qu'il a produits. Je lui avais écrit qu'à ma connaissance le meilleur abrégé des annales des monastères cisterciens était l'œuvre de Pantaléon Douschon : *Fons parvus historiæ ordinis Cisterciensis*. Le vieillard me récrivit : ou je me trompe fort ou pareil ouvrage n'existe pas et n'a jamais existé dans la littérature cistercienne. C'était vrai, j'avais simplement oublié de lui faire savoir qu'il s'agissait d'un fort manuscrit en 2 volumes in-folio, rédigé avec un soin inexprimable par un religieux de l'abbaye d'Ebrach en Franconie, le P. Pantaléon Douschon, né le 6 avril 1701 à Staffelstein, profès à Ebrach le 29 novembre 1721, mort le 27 mai 1763 à Ebrach ; ce travail n'a jusqu'ici été utilisé ni même mentionné par personne. Sans doute le pauvre Trithème, qui avait peut-être devant les yeux l'unique exemplaire du bénédictin *Méginfrid*, n'était pas assez heureux pour pouvoir établir la généalogie de cet auteur comme l'est celle de Pantaléon Douschon. Les passages de sa chronique figurent dans Trithème à aussi juste titre que le travail de l'inconnu Douschon dans la Bibliothèque de l'Université de Wurtzbourg. Cependant personne dans le monde entier ne sait un seul mot du P. Pantaléon ; n'aurait-il pour cela jamais existé ?

réunir les manuscrits de nature à fournir des compléments à son catalogue des écrivains ecclésiastiques. — A l'égard de la disparition du manuscrit de Méginfred au milieu des guerres de Bavière et de Suède, nous avons contre l'incrédulité de M. Silbernagel un témoignage décisif de *Willbald Pirkheimer*. Voici donc ce qu'il écrivait, en 1519, dans la préface de son édition de *Fulgence*, évêque de Ruspe, dédiée à sa sœur Charité¹, touchant la destinée qu'eut, durant la guerre de Bavière, la bibliothèque réunie par Trithème dans son abbaye de Schotten à Wurtzbourg :

« Lorsque dans les années précédentes..., en qualité d'am-
 » bassadeur de notre République, je me rendais dans la Ger-
 » manie inférieure auprès de l'invincible et toujours glorieux
 » César Maximilien, et que je fus arrivé à Wurtzbourg, j'allai
 » saluer Jean Trithème, autrefois abbé de Spanheim, vieil ami,
 » qui m'y reçut avec une grande bienveillance. Après nous
 » être entretenus, comme cela se fait, de nos études, nous par-
 » lâmes fortuitement des anciens manuscrits, dont il possédait
 » une grande quantité, et qu'il avait amassés de toutes parts, en
 » faisant fouiller les monastères de la haute Allemagne. Alors
 » j'exhortai mon ami de publier un jour ces manuscrits pour
 » l'utilité commune des études, principalement ceux qu'il
 » connaissait comme très-désirés et non perdus. Il me promit
 » avec beaucoup d'empressement de le faire. Mais la mort
 » envieuse, qui suivit peu de temps après, changea toutes ces
 » résolutions, et empêcha qu'on ne publiât tant de manuscrits
 » précieux grecs et latins, avec grande perte pour les litté-
 » rateurs et au détriment de tous les érudits.

» Mais après que ce grand homme fut mort, je mis tous
 » mes soins à exécuter après lui ce qu'il n'avait pu faire de
 » son vivant. Mais ce fut en vain, tellement tous les manuscrits
 » qu'il avait laissés disparurent, de manière qu'il ne paraissait
 » pas même possible d'en retrouver quelque trace.

» Enfin après avoir perdu toute espérance, on m'apporta

¹ Hagenau, impensis Kobergorum Norimbergensium in officina Thomæ Anselmi. La dédicace se trouve aussi dans les *Opera Pirkheimeri*, p. 247, et encore dans Theophili Sinceri, *Neue Sammlung von alten und raren Büchern*, Francfort, 1733, p. 365.

» un seul volume d'une vétusté unique, écrit en caractères
 » presque illisibles. Dès que je l'eus examiné, je fus tellement
 » réjoui de sa vénérable antiquité, que je crus avoir trouvé
 » un trésor très-précieux. Mais je n'étais pas légèrement
 » tourmenté, car au commencement je ne pouvais pas même
 » en lire une ligne, tellement les lettres offraient quelque
 » chose d'antique et d'inusité... Je fus donc forcé d'appren-
 » dre comme un enfant les premiers éléments des lettres,
 » d'examiner attentivement l'écriture, de séparer les lettres,
 » ensuite de les rejoindre et de les séparer, et enfin après
 » avoir ainsi avancé petit à petit, je parvins à lire complète-
 » ment et à découvrir que les *ouvrages du B. Fulgence* étaient
 » conservés dans ce livre ¹. »

Sans *Pirckheimer*, que saurait-on de l'importance des manuscrits de Trithème? Il n'est point impossible que

¹ « Quum annis superioribus... Reipubl. nostræ legatus, ad invictissimum et nunquam intermorituræ gloriæ Cæsarem Maximilianum, in Germaniam tenderem inferiorem, ex viaque Herbipolim pervenissem, Ioannem Trithemium, olim abbatem Spanheimensem, veterem conveni et salutavi amicum, a quo cum peramice fuisset exceptus, ac multis ut fieri solet de studiis nostris confabularem, vetustissimorum quoque codicum mentio incidit, quibus ille oppido quam abundabat, utpote qui eos undique, ex Germaniæ etiam magnæ corraserat monasteriis; hortatus sum itaque virum, ut ad communem studiorum utilitatem illos aliquando in publicum emitteret, præcipue quos jam conelamatos et tantum non deperditos esse cognosceret, quod illi tum perquam benigne se facturum pollicitus est. Cæterum mors invida, haud ita multo post insequuta, cuncta interturbavit, et ne tam præclari tum græci tum latini ederentur libri impedimento fuit, non citra jacturam rei literariæ et eruditorum cunctorum detrimentum. Verum postquam vir tantus rebus exemptus esset humanis, summis laboravi viribus, ut quod ille in vita nequivisset, ego saltem post ejus præstare obitum. Sed frustra, adeo enim cuncta quæ reliquerat disparuere, ut ne vestigia quidem superesse viderentur. Tandem vero post spem omnem projectam, unicus tantum ad me liber delatus est, vetustatis miræ, literis ferme ignorabilibus conscriptus. Quem ut primum inspexi, adeo veneranda illius antiquitate sum oblectatus, ut thesaurum vel præciosissimum invenisse me putarem. Sed non parum angebar, quod sub initium ne verbum quidem legere possem, adeo priscum quid et obsoletum literæ illæ præ se ferebant. Repuerascere igitur et iterum prima elementa addiscere coactus, scripturam illam pressius intueri, literas discernere, inde conectere et rursus dissolvere cœpi. Ac tantum ea effecti nocte, ut quævis pedetentim, plane tamen cuncta legere possem. Deprehendi itaque *B. Fulgentii opera* eo contineri libro... (*Ibid.*). »

Méginfrid, en admettant qu'il ait écrit, n'eût trouvé son Pirckheimer, si la Réforme ne fût survenue bientôt après, un an à peine écoulé depuis la mort de Trithème, et avec elle la décadence : le temps n'était plus favorable à éterniser par l'impression l'origine et l'histoire des monastères.

L'auteur de ce compte-rendu, après avoir étudié pendant plusieurs années les écrits de Trithème et préparé un travail semblable à celui que vient de donner M. Silbernagel, était demeuré ferme dans la conviction que Trithème n'était pas capable d'un mensonge ni d'une falsification, telle qu'on la formule dans l'accusation indiquée. M. Silbernagel trouve (p. 186) que les *Annales d'Hirchau* ne peuvent pas être considérées comme une source historique, mais tout au plus comme une compilation grandiose ; l'auteur de cet article croit pouvoir affirmer au contraire que les *Annales d'Hirchau*, alors même que semblables à tous les ouvrages historiques elles ne soient point exemptes d'erreurs, demeurent le plus important et le plus monumental travail historique qui puisse servir en son genre de clôture au moyen âge, comme Maximilien a été véritablement le dernier empereur du Saint-Empire romain : aussi son ami l'abbé Trithème a été à proprement parler l'historien de cette époque.

M. Silbernagel parle à la p. 186 de l'écrit de Trithème relatif à l'église du pèlerinage de Dettelbach (non Dittelbach) qui, malgré la Réforme, malgré l'influence des premiers rois de Bavière, malgré tout le progrès des lumières, est toujours demeuré attaché au cœur du peuple de la Franconie. Il fait justement observer que cet ouvrage renferme beaucoup de choses pour la justification des pèlerins et des pèlerinages.

À la p. 188 et ss., dans l'indication des sources du *Compendium s. Breviarium primi voluminis annalium de origine regum et gentis Francorum ad rev. dom. Laurentium episcop. Wirceburg.*, nous trouvons en première ligne *Hunibald*, historien de la Franconie déjà mentionné, « sur lequel repose toute l'histoire des Francs depuis leur origine jusqu'à Clovis. Ce solide » chronographe doit, d'après Trithème, avoir vécu du temps de » Clovis, et, d'après *Dorak*, *Wasthald* et autres, avoir écrit un » ouvrage historique en 18 livres. » M. Silbernagel fait ob-

server que personne, à part Trithème, n'a rien su de cet historien *Hunibald*; il combat le sentiment de *Gærres*, de *Phillips*, de *Mone* et de *Turk* et pose catégoriquement la question : ou Trithème s'est laissé induire en erreur ou « c'est lui qui a forgé *Hunibald*, » pour pencher ensuite dans ce dernier sens. Autrement en jugeait l'homme qui s'est le plus occupé des écrits historiques de Trithème et à qui nous sommes redevables de la collection qu'il en a publiée, l'habile *Marquard Freher*; voici donc ce qu'il écrivait à Marc Welker d'Augsbourg, qu'il savait travailler à une histoire de la Bavière :

« Il est à regretter qu'on ne puisse retirer que peu de lumière » des écrits bibliographiques pour cette province, comme pour » toute l'Allemagne. On peut dire cela d'André, mon auteur, » et de Trithème, écrivain d'ailleurs consciencieux, qui paraît » avoir abrégé André dans ses *Bavarois*, *Hunibald* et *Wasthold* » dans ses *Francs*... Je désirerais aussi savoir si dans votre » magnifique bibliothèque Lombardique de Paul Warnefrid » (éditée jadis par Peutinger); il existe des manuscrits..., et » si on y trouve les manuscrits d'*Hunibald* et de *Wastold* sur » l'origine des Francs, d'où Trithème a tiré son abrégé : ma- » nuscrits qui existaient certainement en entier dans plusieurs » bibliothèques du temps de nos pères, quoique toutes les re- » cherches pour les trouver en ce moment aient été inutiles². »

Pour peu qu'on ait compris l'esprit et le caractère de Trithème, on s'en remettra à l'appréciation du plus grand historien de la littérature, Fabricius :

« *Hunibald* auteur d'aucune foi. Trithème trompé par un

¹ Cette lettre se trouve dans Theophili Sinceri, *Bibliotheca histor. crit. s. Analecta literaria*, Nuremberg, 1736, p. 227.

² « A vitarum scriptis jam parum lucis affulgere hinc provinciæ, uti et totti et tantæ Germaniæ dolendum est. Inquies et *Andreas* ille meus et *Trithemius* Spanh. abbas, scriptor altas non indiligens, qui in Bolleis *Andream* hunc meum epitomasse videtur, ut in Francis *Hunibaldum Wastholdumque*... Perciperem etiam scire, an in magnificentissima vestra bibliotheca Pauli Warnefrid Longobardica (a Peutingerolo olim edita) exstent manuscripta... Item an *Hunibaldus Wastaldusque* de Francorum origine ibi sint MS. unde suam epitomen Trithemius exscripsit: quos certe quidem patrum memoria diversis in locis extitisse integros certum est, licet jam nequiquam in illis hinc inde indagandis laborem » (*ibid.*).

« titre splendide, et croyant avoir entre les mains un solide
 » historiographe des Francs, composa un abrégé des 12 der-
 » niers livres, auquel il donna pour titre : *Abrégé de l'origine*
 » *des Francs*¹. »

P. 197, M. Silbernagel met encore une falsification sur le compte de Trithème, au sujet de la généalogie du roi Gontran, qu'il aurait arrangée pour s'acquérir la faveur de l'empereur Maximilien : Trithème n'en avait certainement pas besoin².

Après avoir parlé des *Biographies de Rhaban Maur* et de *l'évêque Maxime de Mayence*, ainsi que du *Catalogue des évêques de ce siège* qui s'y rattache, et des *Miracula B. Mariæ Virg. in Urticeto* (à Heilbronn sur le Neckar), l'auteur termine le 20^e chapitre par cette remarque particulière (p. 205), « que
 » Trithème semble avoir appliqué à ses travaux historiques le
 » procédé qui lui avait servi pour la composition de ses dis-
 » cours : il avait commencé par faire des extraits dans les
 » ouvrages des Saints-Pères, son esprit les avait ruminés, ses
 » propres pensées s'y étaient mêlées, il avait fini par se les
 » approprier, en avait nourri tous ses écrits et était ainsi
 » parvenu facilement à pouvoir se passer de ses extraits ; de
 » la même manière à l'égard de l'histoire il avait fini par
 » mêler aux *fragments des chroniques* ses propres sentiments,
 » suivant qu'elles allaient au sujet ; il avait acquis une telle
 » habileté pour la rédaction historique, qu'il écrivait sans
 » recourir aux sources, uniquement d'après ses propres sou-
 » venirs : on comprend qu'il ait pu ainsi changer les faits
 » suivant le but qu'il avait en vue. »

D'après ce qui a été dit, point n'est besoin de répéter que cette appréciation si sévère à l'égard des œuvres de Trithème n'a pas de fondement.

Le 21^e chapitre est intitulé *Connaissances scientifiques et relations littéraires de Trithème*. M. Silbernagel montre que

¹ « Hunibaldus auctor nullius fidei : Trithemius, splendido deceptus titulo et solidum Francorum historiographum tractare se non dubitans, epitomen XII posteriorum librorum composuit atque inscripsit : Compendium de origine Francorum » (*Biblioth. medix et infimæ latinæ*, t. VIII, p. 903).

² A l'égard de la note 124 de la p. 197, nous ferons remarquer que le catalogue des évêques de Wurtzbourg n'est pas de Trithème, qui y a tout au plus ajouté quelques notes.

Trithème possédait à fond non-seulement la langue latine, mais même, chose extraordinaire à son époque, le grec ; il connaissait *Homère, Hésiode, Sophocles, Euripide, Platon et l'Anthologie classique*, etc. Il plaçait l'étude des Saintes-Ecritures au-dessus de tout et la recommandait sans relâche dans ses lettres à ses amis et à ses élèves. M. Silbernagel eût pu ajouter à cet égard qu'il transcrivit de sa propre main le *Nouveau Testament grec*, bien avant qu'il fût imprimé ¹. Trithème était très-instruit en fait de *droit canon* et de *pastorale*, et également versé dans les autres sciences, *l'astronomie, la physique* et la *chimie*, ainsi que la *médecine*, comme on l'infère des rapports intimes avec le médecin Wurtzbourgeois Burcard de *Horneck* ² et avec Théophraste *Paracelse* : ce dernier passait pour son élève ³. Trithème s'occupait peu de poésie, mais nous savons qu'il transcrivit de sa main les poésies de *Roswitha* ⁴.—Ce que l'auteur dit des relations littéraires de Trithème laisse assez à désirer. Si on n'étudie pas profondément les rapports que Trithème entretenait avec ses amis et le monde extérieur en général, on ne saurait se faire une juste idée de son activité. En faisant même abstraction de la *Sodalitas literaria*, société rhénane dont Trithème faisait partie (p. 228), un coup d'œil sur son cercle d'amis eût été nécessaire pour raviver son intéressante personnalité. M. Silbernagel dit (p. 229) « qu'il n'y avait pour lors aucun savant » un peu remarquable en Allemagne qui ne recherchât l'amitié » ou au moins la connaissance de Trithème. » Nous affirmons pour notre part que Trithème avait pris, à la fin du 15^e siècle et au commencement du 16^e, dans le monde littéraire et catholique une position semblable à celle qu'occupe présentement *Dællinger*. Ce chapitre méritait particulièrement d'être développé d'une manière très-intéressante ⁵, et c'est ce dont

¹ *Commerciis epistolaris Offenbachiani*, part. v, p. 195.

² *Oesterr. Vierstetjahreschr. f. kath. Theol.*, 1863, p. 363.

³ Murr, *Neues Journal*, t. II, p. 136.

⁴ Petzholdt, *Neuer Anz. f. Bibliothekwiff*, 1868, p. 26.

⁵ On trouve à cet égard quelque chose sur Trithème dans la correspondance de Conrad Mutianus Rufus (C. Sagittarii *Historia Gothana*, duobus supplementis indiceque illustr. W. C. Tenzellus, Iena, 1713, in-4°), suppl. 1, p. 69, 166.

nous voudrions convaincre l'auteur pour le cas où son livre devrait avoir une 2^e édition (ce dont nous nous permettons de douter, car le remarquable ouvrage de J. Schwab sur *Gerson* n'a point encore eu, contre notre attente, cet honneur). Trithème eut beaucoup d'amis littéraires, qui sont à peine nommés dans l'ouvrage de M. Silbernagel ¹.

Le 22^e chapitre a pour titre *Mort de Trithème. Son caractère*. « Trithème avait trouvé dans l'abbaye de Saint-Jacques de Schotten à Wurtzbourg le repos et des loisirs pour son activité littéraire. Il ne négligea point néanmoins ses devoirs d'abbé. » On lui doit la mise en ordre de sa propre main des comptes du monastère, qui ne nous sont pas sans doute parvenus. Il mourut, âgé de 55 ans, le 13 décembre 1516; on plaça son corps dans un monument, œuvre de maître *Riemenschneiders* ². Le caractère moral de Trithème, placé à la fin et qui échappe à une appréciation scientifique, est ainsi tracé par M. Silbernagel :

« Et c'est ainsi que lutta Trithème, en vrai *pythagoricien* (1), »
 » contre les passions de la colère, de la haine et de l'impatience.
 » Nul sentiment d'inimitié ou de jalousie ne pouvait monter
 » jusqu'à son cœur. Les éclats de rire comme toute frivolité
 » lui répugnaient et il ne savait trouver de joie au milieu des
 » tumultes du monde. De même qu'il convient à l'homme

¹ A la page 205, n° 1, au lieu de « Neuen Kloster, » lisez « Neumünster, » qui est le nom allemand de *Novum Monasterium*.

² M. Silbernagel mentionne un portrait de Trithème dans les additions de Scharold à la chronique de Wurtzbourg. Cet excellent portrait se trouve encore dans le magnifique ouvrage de Becker : *Leben und Werke des Bildhauers Tilman Riemenschneider*. Leipzig, 1849, p. 20. Le déplacement du monument n'eut pas lieu en 1813, mais bien, si nous ne nous trompons, en 1821 par le chapitre. C'est ce qu'admet F. Oberthür, qui, dans ses *Bildnissen von Männern und Frauen*, etc. (Wurtzbourg, 1826, p. 53), donne sur les portraits de Trithème la note suivante : « Jean Trithème, abbé du monastère de Schotten » à Wurtzbourg, peint en 1513. Un portrait un peu plus grand se conserve » dans la salle de travail des archives de l'État. J'ai vu un autre portrait de » lui, mais mal conservé [sur les portraits de Trithème comp. *Dibdin, Bibliomania*, 1811, p. 727]. Je vis encore dans le couvent son étroite cellule, » sa chaise et son écritoire, mais j'ignore où ces reliques d'un homme célèbre » seront enfin allées. » — Le MST de la chronique de Spanheim, mentionné p. 232, n. 12, est identique à celui qui est indiqué p. 159.

» mort de se laisser enterrer, ainsi le moine qui a dit adieu
 » au monde doit rester avec lui-même, paisible et tranquille,
 » occupé de la sainte Ecriture dans son monastère. Trithème
 » demeura fidèle à ses vœux, car il était profondément pé-
 » nétré de l'esprit religieux : c'était un caractère, en prenant
 » ce terme dans toute sa force, et sa fermeté dut subir de rudes
 » attaques, parce que de son temps la défection et la faiblesse
 » de caractère étaient à l'ordre du jour. Ah ! si tous les abbés
 » et tous les évêques allemands lui eussent ressemblé !

Dans le **23^e chapitre** M. Silbernagel donne un *Catalogue des œuvres complètes de Trithème* divisées en trois classes : 1^o imprimées, 2^o inédites, 3^o rejetées. Il règne encore, même quant aux seules œuvres imprimées de Trithème, une grande confusion bibliographique : porter la lumière dans ce chaos n'a pas été la tâche de M. Silbernagel ; mais ce serait une œuvre très-utile d'achever une description méthodique et bibliographique de tous les écrits de Trithème, à l'instar de l'ouvrage modèle de M. *Wiedemann* sur ceux de *Ecks*, livre connu mais trop peu apprécié. Tout le monde sait qu'il n'existe pas d'édition collective des œuvres de Trithème, mais ce qui est moins connu, c'est qu'Olivier *Lepiontius* avait conçu le projet d'en publier une en 12 volumes, et qu'il fit même paraître en 1746 un *Conspectus operum Trithemianorum simul edendorum, accurante R. P. Oliverio Lepiontio, cœnobita Benedictino ad S. Martinum Coloniae professo*. Sa tentative paraît avoir échoué par suite de l'indifférence du public.

C'est le moment de porter un jugement d'ensemble sur le livre de M. Silbernagel, que nous avons lu plusieurs fois. Nous reconnaissons que c'est un ouvrage travaillé, écrit avec amour du sujet, savant sous bien des rapports et véritablement le meilleur que la littérature nous ait donné sur Trithème. Néanmoins il arrive ce qui se passe quand on examine le portrait d'un ami bien connu : c'est assurément ressemblant ; mais on ne peut découvrir dans l'image certains détails de l'original, ou bien, si l'on veut, l'image ressemble en tout à l'original ; mais la vive expression manque. Ainsi l'auteur de cet article place Trithème plus haut que M. Silbernagel. Certainement qu'en poursuivant ses études l'auteur en viendra à

reconnaître lui-même quels traits de son image sont susceptibles de changements. Quant à la forme, elle a souffert de l'intercalation des chapitres littéraires au milieu de ceux qui ont pour objet la biographie. Beaucoup d'observations dans les notes, qui ne servent en rien à éclaircir la vie intime de Trithème, auraient pu sans inconvénients être omises.

(Traduit du *Theologisches Literaturblatt* de Bonn, article de M. A. RULAND, 1868, n^{os} 21 et 22).

C.-U.-J. CHEVALIER.



Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS ; FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES.

IX. Purification de Marie. — Présentation de l'Enfant Jésus au temple.

Après la visite des Mages, Marie et Joseph se hâtent de se soumettre aux prescriptions de la loi.

« Après que les 7 jours de la purification de Marie furent accomplis, selon la loi de Moïse², ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la loi du Seigneur : *Tout mâle ouvrant un sein sera appelé saint ou consacré au Seigneur* ; — et pour offrir la victime, selon ce qui est dit dans la loi du Seigneur³ : *Un couple de tourterelles ou deux petits de colombes*⁴.

Deux choses sont à considérer ici, toutes les deux prouvant la dépendance entière de l'homme à son Créateur, croyance primordiale, rappelant la création de l'homme, et nulle part aussi bien conservée que chez les Juifs. La première est la purification imposée à la femme, faisant partie de la douleur dont fut puni l'enfantement après la faute, purification que nous avons déjà vue, plus ou moins, conservée chez les diverses nations ; la seconde, c'est ce rachat que la mère est obligée de faire de son fils. Il était impossible de mieux faire sentir que Dieu est le maître de l'homme, qu'il devrait en rigueur lui être immolé, mais que Dieu, paternel et bon,

¹ Voir le dernier article au N° précédent, t. XIX, p. 455.

² Exode, XIII, 2.

³ Lévit., XII, 6, 8.

⁴ Luc, II, 22, 24.

consent à ce qu'il se rachète par le sacrifice innocent de deux petits animaux. C'était donc la reconnaissance solennelle que l'homme n'est pas indépendant de Dieu.

X. L'Enfant Jésus reconnu comme Messie par Siméon le Juste et Anne la Prophétesse.

Le Messie n'avait été reconnu que par les bergers, et par des étrangers, les Mages. Voici qu'au milieu du temple on lui rend hommage, et il est à remarquer que ce n'est ni le grand prêtre Joazar, ni aucun autre prêtre, mais un laïque juste et une veuve sainte. Écoutons leurs paroles, elles ne sont ni romaines ni grecques. En vain la philosophie sceptique, sous les auspices d'Hérode, et le contact des Romains avait envahi les hautes classes; en vain les Scribes et les Pharisiens avaient corrompu le sens des traditions mosaïques. Voici une langue nouvelle, la langue chrétienne, qui se fait entendre, rappelant et réalisant les révélations primitives.

« Or il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon, et »
 » cet homme juste et craignant Dieu attendait la consolation »
 » d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui, et il avait été averti »
 » par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait point la mort, qu'aupara- »
 » vant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Conduit par l'Esprit, »
 » il vint dans le temple, et comme les parents de l'Enfant- »
 » Jésus l'y apportaient, afin de faire pour lui selon la coutume »
 » prescrite par la loi, il le prit entre ses bras, bénit Dieu, et »
 » dit :

» Maintenant, Seigneur, laissez selon votre parole votre »
 » serviteur s'en aller en paix; puisque mes yeux ont vu le »
 » Sauveur qui vient de vous, que vous avez préparé à la face »
 » de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera les »
 » nations, et la gloire d'Israël votre peuple. »

» Et son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses »
 » que l'on disait de lui, et Siméon les bénit et dit à Marie, sa »
 » mère :

» Celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection d'un »
 » grand nombre en Israël, et en signe que l'on contredira : »
 » et un glaive traversera votre âme, afin que les pensées de »
 » beaucoup de cœurs soient révélées. »

» Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, » de la tribu d'Aser; elle était fort avancée en âge, et elle avait » vécu 7 ans avec son mari depuis sa virginité; restée veuve, » et âgée alors de 84 ans, elle ne quittait point le temple, ser- » vant Dieu, nuit et jour dans les jeûnes et dans la prière : » elle aussi survenant à cette même heure, louait le Seigneur » et parlait de l'Enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël¹. »

XI. Voyage de la sainte Famille en Egypte.

Voici en quels termes l'Evangile raconte cet événement :

« Après que les Mages furent partis, voilà qu'un ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil, et dit : » Lève-toi, prends l'Enfant et sa mère, fuis en Egypte, et » demeures-y jusqu'à ce que je te parle; car il arrivera » qu'Hérode cherchera l'Enfant pour le faire mourir. » Joseph s'étant levé, prit l'Enfant et sa mère pendant la » nuit, et se retira en Egypte². »

On voit avec quelle sobriété l'Evangile s'exprime sur ce voyage. — On croit que déjà Isaïe l'avait prédit quand il dit :

« Voilà que le Seigneur montera sur un léger nuage, et il » entrera en Egypte, et toutes les idoles de l'Egypte seront » secouées devant sa face³. »

Mais les auteurs apocryphes sont prodigues de détails. Il est probable que quelques-uns sont véridiques. Voilà pourquoi nous allons en faire quelques extraits.

Mais auparavant nous devons faire connaître une légende qui remonterait au prophète Jérémie, qui, comme on le sait, prophétisa en Egypte l'an 583 avant J.-C., après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor.

1. Prophétie légendaire du prophète Jérémie.

Dans une *vie* de ce prophète, attribuée à saint Epiphane, mais peu authentique, on lit ce qui suit :

« Le prophète Jérémie donna une prédiction aux Egyptiens

¹ Luc, II, 25 à 38.

² S. Matthieu, c. II, 13-14.

³ Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulachra Ægypti a facie ejus (Isaïe, XIX, 1).

» et leur annonça que toutes leurs idoles seraient secouées,
 » et les statues faites de main d'homme seraient renversées,
 » lorsqu'une Vierge, ayant enfanté, mettrait le pied sur le
 » sol de l'Égypte avec son divin Enfant, et la prédiction ne fut
 » pas vaine. C'est pour cela que, encore aujourd'hui, les
 » Égyptiens honorent une Vierge mère, et adorent un Enfant
 » déposé dans une crèche. Et le roi *Ptolémée* leur ayant de-
 » mandé la cause de ce culte, les prêtres lui répondirent :
 » C'est là un mystère que nous avons reçu de nos ancêtres,
 » et qui leur avait été annoncé par le saint prophète, dont
 » nous célébrons la mort¹. »

Nous ne ferons que mentionner ici la légende qui porte pour titre : *Des choses qui arrivèrent en Perse lors de la naissance du Christ*, que l'on attribue à Jules Africain, chronographe du 3^e siècle.

La scène se passe en Perse dans un temple de *Junon* (Ἥρα), bâti par *Cyrus*. — Un prêtre annonce que Junon a conçu. — Toutes les statues des dieux dansent et chantent à cette nouvelle. — Une étoile descend et annonce la naissance d'un enfant Principe et Fin. — Toutes les statues tombent le visage contre terre. — Les Mages annoncent que cet enfant est né à Bethléem et conseillent au roi d'envoyer des ambassadeurs. — Alors paraît Bacchus (Διόνυσος) qui prédit que cet enfant chassera tous les faux dieux. — Départ des Mages guidés par l'étoile. — Arrivés à Jérusalem ils annoncent aux prêtres la naissance du Messie. — A Bethléem ils saluent Marie en lui disant : « Mère, Mère, tous les Dieux de la Perse te proclament
 » Bienheureuse... L'Enfant était assis par terre, âgé de 2 ans,
 » et ressemblant à sa mère. Or celle-ci avait les mains un
 » peu longues, le corps délicat, d'une couleur approchant de
 » celle du froment, le visage rond, et les cheveux reliés au-
 » dessus de sa tête. Comme nous avons un esclave très-habile
 » peintre, nous avons rapporté le portrait de la mère et de
 » l'enfant, que nous avons placé dans notre temple principal
 » avec cette inscription : *A Jupiter Mithra* (Διὶ Ἥρα), *au Dieu*

¹ Épiphane, *Vies des Prophètes* dans ses *Œuvres*, *Patr. grecque*, t. 43, p. 399; et les deux textes un peu différents, édités en 1855, par Tischendorf; *ib.*, p. 421.

» grand, au roi Jésus, l'empire des Perses fait cette dédicace ¹. »

On ne sait à quelle époque appartient cette légende. Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle n'est pas de Jules Africain.

3. Évangile de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur.

Joseph averti va en Egypte avec la sainte Famille. — Les dragons, les lions, les léopards adorent l'Enfant et le suivent. — Un palmier baisse sa cime pour fournir un fruit à Marie, et une fontaine jaillit à ses pieds. — Quant aux difficultés de la route, voici l'explication :

« Et comme ils cheminaient, Joseph dit à Jésus : Seigneur, nous avons à souffrir d'une extrême chaleur ; s'il te plaît, nous prendrons la route de la mer, afin de pouvoir nous reposer en traversant les villes qui sont sur la côte. — Et Jésus lui dit : Ne crains rien, Joseph ; vous ferez en un jour ce que d'autres ne pourraient accomplir qu'en 30 jours. » — Et tandis qu'il parlait encore, ils aperçurent les montagnes et les villes de l'Égypte, et, remplis de joie, ils entrèrent dans une ville qui s'appelait *Sotina*... Ils y entrèrent dans un temple que les habitants appelaient *Capitole*... Et il arriva que lorsque la B. Marie, avec son enfant, entra dans le temple, toutes les idoles tombèrent par terre sur leur face, et elles restèrent détruites et brisées ². »

3. Évangile de l'enfance, vers le 6^e siècle.

Voici quelques traits qui ont été souvent cités par les divers auteurs. La Vierge et sa famille arrivent dans un désert où ils rencontrent deux voleurs.

« Ces deux voleurs se nommaient *Titus* et *Dumachus*. Or, le premier dit à l'autre : Je te prie de laisser ces voyageurs aller en paix, de peur que nos compagnons ne les aperçoivent. — *Dumachus* s'y refusant, *Titus* lui dit : Reçois de moi 40 drachmes et reçois ma ceinture pour gage. » Et il les lui présentait en même temps, le priant de ne pas appeler et de ne pas donner l'alarme. *Marie* voyant ce voleur si bien disposé à lui rendre service lui dit : Que Dieu te protège de sa main droite, et qu'il t'accorde la rémission de

¹ Julius Africanus ; dans la *Patr. grecque*, t. x, p. 97 et 107.

² Voir *Apocryphes de Migne*, ch. xxii, xxiii, t. 1, p. 1077.

juifs... Certes il n'en faut pas tant pour prouver qu'Hérode a été très-capable de faire massacrer tous les petits enfants qui lui portaient ombrage.

Ajoutons qu'il a dû se souvenir comment un Devin ayant annoncé à la naissance d'Auguste, qu'un *Roi venait de naître*, les graves sénateurs romains avaient ordonné de massacrer tous les enfants de 2 ans et au-dessous, et comment cet ordre n'avait pas été exécuté, chaque sénateur espérant que son fils serait ce roi ¹.

Voyons maintenant quels sont les auteurs qui viennent corroborer ce récit évangélique.

Nous commençons par un texte légendaire curieux, s'il était vrai :

« *Longin le Sage* écrit à *César Auguste*, en ces termes :

» Les Mages, fils des Perses, sont arrivés, et étant entrés
 » dans ton empire ont offert des présents à un certain Enfant
 » né en Judée. Or, quel est cet Enfant, et de qui est-il fils,
 » c'est ce qui m'est tout à fait inconnu. — César lui répondit :
 » Tu as sagement fait en me communiquant ces faits. Et,
 » écrivant à Hérode, il lui demanda de s'informer exactement
 » sur cet Enfant. Lorsque donc Hérode se fut informé de cet
 » Enfant, et qu'il eut vu qu'il avait été joué par les Mages, il
 » se mit en colère, et envoya des soldats et fit tuer tous les
 » enfants. Or, ces enfants furent au nombre de 2,000, suivant
 » d'autres, au nombre seulement de 1,800 ². »

Mais quel est ce *Longin le Sage*. On n'en sait rien. C'est là seulement qu'il est cité, et, comme on le voit, *Barhebræus* ne dit pas de qui *Jacques d'Edesse* l'a tiré. Si cette lettre était

¹ Voir les textes relatifs à cet événement, dans les *Annales*, t. v, p. 351 (5^e série).

² Scripsit Longinus sapiens ad Augustum Cæsarem in hæc verba. — « Venerunt Magi, filii Persarum, tuumque imperium ingressi puero cuidam in Judæa nato munera obtulere. Quis autem ille sit, aut cujus filius, nobis incomperitum. » — Cui Augustus Cæsar : « Sapienter, inquit, egisti hæc nobis significando. » — Ad Herodem autem scribere de puero præcepit ut se certiosem faceret. Quum itaque Herodes de puero scrutatus fuisset, seque a magis delusum vidisset, iratus est et mittens occidit omnes pueros. Pueri numero fuere bis mille; vel juxta alios mille octingenti (*Jacobus Edessenus*, dans *Barhebræus Chronicon*, cité dans *Dict. des Apocryphes*, t. 1, p. 1074).

vraie, la personne à laquelle on pourrait le plus probablement l'attribuer, serait ce *Longin*, nom donné au centurion que nous trouvons au pied de la croix, et qui confesse que *Jésus était vraiment Dieu* ¹, et que l'Eglise honore, le 24 octobre, comme un saint ².

Cette lettre, si on pouvait croire à son authenticité, servirait à expliquer le fameux mot que Macrobe attribue à Auguste :

« Auguste ayant appris que parmi les enfants au-dessous de deux ans, dont Hérode, roi des Juifs, avait ordonné le massacre, en Syrie, se trouvait son propre fils, dit : Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. »

Quum audisset, inter pueros, quos in Syria Herodes, rex Judæorum, intra bimatum jussit interfici filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam filium (Macrob., *Saturn.*, II, 4).

On voit qu'Auguste connaissait très-bien que les Juifs ne mangeaient pas la viande de porc. Mais que doit-on penser de ce témoignage? Plusieurs critiques l'affaiblissent en disant que Macrobe, écrivain de la fin du 4^e siècle, était *chrétien* et n'a fait que se conformer au récit de l'Évangile.

Or, il n'est pas difficile de se convaincre que Macrobe était *païen*. On n'a qu'à faire attention à ses propres paroles :

« Dans nos cérémonies sacrées nous invoquons Janus Geminus, Janus Pater, Janus Junonius, Janus Consivius, Janus Quirinus, Janus Patulcius et Clusivius ³. »

Et ailleurs :

« Je me suis souvent et longuement demandé d'où vient que nous adorons le Soleil, tantôt sous le nom d'Apollon,

¹ Centurio, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere filius Dei erat iste (*Matth.*, xxvii, 54).

² Voir le *Ménologe des Grecs* au 26 octobre. — Fabricius cite 4 manuscrits qui donnent la vie de ce Longin dans *Bibli. græca*, édit. Harless., t. vi, p. 87, note *tt.* — *Ménol.* dans *l'Italia sacra* d'Ughelli, t. vi, p. 1105. — Bollandus au 15 mars. — Tillemont rejette à peu près tout cela, *Hist. Eccl.*, t. 1, p. 50 et 477.

³ In sacris quoque invocamus Janum Geminum, Janum Patrem, Janum Junonium, Janum Consivium, Janum Quirinum, Janum Patulcium et Clusivium (Mac., *Saturn.*, l. 1, c. 9).

» tantôt sous celui de Liber, et sous beaucoup d'autres dénominations ¹. »

Certes ce ne sont pas les paroles d'un chrétien, c'est ce que fait bien ressortir un des derniers éditeurs de ses œuvres.

« Telle est la profession de foi religieuse que l'on rencontre à chaque entretien des *Saturnales*. Macrobe aurait certes pris soin d'en s'abstenir s'il eût professé la religion chrétienne, surtout à l'époque où le Paganisme et le Christianisme se partageaient la croyance du monde entier, quand cette lutte religieuse régnaît encore dans toute sa force, qu'elle était la pensée prédominante qui agitait alors la presque universalité des esprits.

» Qui ne connaît, après tout, les mœurs des premiers chrétiens? Ils poussaient l'observance de leurs pieux devoirs jusqu'à l'héroïsme des persécutions et du martyre. Lorsque tant de généreuses victimes préféraient la mort aux plus faibles concessions que les empereurs païens voulaient leur imposer, quel motif puissant aurait pu contraindre le chrétien *Macrobe* à rendre publiquement, dans ses ouvrages, aux faux dieux, des honneurs qu'il eût réputés criminels? Et puis ne voyons-nous pas aussi que tous les interlocuteurs des *Saturnales*, tous ceux que Macrobe représente comme ses amis et ses confidents les plus intimes, protestent du plus parfait accord, de l'admiration la plus sincère pour le système de *Prétextatus*. Qui ne sait aussi que ce dernier était prêtre du paganisme? Voici l'éloge que Macrobe lui adresse :

« Quand *Prétextatus* eut cessé de parler, tous les assistants, les yeux fixés sur lui, témoignaient leur admiration par la stupeur dont ils étaient frappés. Ensuite on se mit à louer, l'un sa mémoire, l'autre sa doctrine, tous sa religion, assurant qu'il était le seul qui connût bien la nature cachée des Dieux; que lui seul pouvait atteindre par son esprit les choses divines et avoir le génie d'en parler ². »

» Pour ce qui regarde Symmaque, un des principaux in-

¹ Hic Avienus : hoc equidem mecum multum ac frequentur agitavi, quid sit quod Solem modo Apollinem, modo Liberum, modo sub altarum appellationum varietate veneremur (*Ibid.*, c. 17).

² Hic cum Prætextatus fecisset finem loquendi, omnes in eum affixis vultibus admirationem stupore prodebant. Dein laudare hic memoriam, ille doctrinam, cuncti religionem; affirmantes hunc esse unum arcane deorum na-

terlocuteurs des *Saturnales*, on sait qu'il exerça le suprême sacerdoce de souverain pontife (païen), et ses opinions religieuses ne sauraient être suspectes, puisque nous possédons les écrits qu'il a composés contre le vrai culte ¹. Enfin une preuve dernière, et toujours par présomption, en faveur du paganisme de Macrobe, c'est le silence absolu sur la religion chrétienne, qu'il devait être amené si naturellement à discuter dans ses livres critiques et religieux, où le principe de l'immortalité de l'âme occupe une place très-importante ². »

On ne peut donc pas douter que Macrobe ne fut Païen, son témoignage est donc irrécusable pour son époque; d'ailleurs le massacre des enfants était déjà une ancienne tradition dans l'Eglise.

Origène l'affirme dès le 3^e siècle :

« Cependant Hérode fit tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléem, et dans tous le pays d'alentour espérant de faire périr avec eux le roi des Juifs qui était né ³. »

Et ailleurs :

« Est-ce qu'ils ne vous paraissent pas avoir été couronnés dans le combat, ces enfants qui, dès l'âge de 2 ans et au-dessous, reçurent, à Bethléem, la palme du martyr pour le nom du Seigneur ⁴. »

Et encore :

« Hérode crut que cet enfant était le Christ prédit par les prophètes, c'est pour cela qu'il voulut le tuer autant que cela lui fut possible ⁵. »

Un texte qui est attribué à Origène, et qui, du moins, est très-ancien, annonce de plus que les saints Pères de cette époque, c'est-à-dire les apôtres et leurs disciples, avaient recommandé d'honorer ces enfants.

tura conscium, qui solus divina, et assequi animo, et eloqui posset ingenio (Mac., *Saturn.* 1, c. 24).

¹ Voir ses *Lettres* dans la *Patr. lat.*, t. xviii, p. 141.

² *Notice sur Macrobe* dans ses *Œuvres*, t. 1, p. 15; édit. Panckouke. Paris, 1845.

³ Orig., *Contre Celse*, l. 1, n° 61; *Patr. grecque*, t. xi, p. 771.

⁴ Orig., sur le *Psaume 36*, *Hom.* 4, n° 2; *Patr. gr.*, t. xii, p. 1354.

⁵ Origène, *Comm. sur S. Matthieu*, l. xvii, n° 11; *Patr. grecque*, t. xiii p. 1510.

« C'est à bon droit, et selon la volonté de Dieu, que *nos saints*
 » *Pères* ont voulu qu'on célébrât et toujours la *mémoire de ces*
 » *enfants*, comme étant morts pour le Seigneur, et en tant
 » que croyants pour les Juifs et les Gentils qui devaient croire,
 » et même pour leurs parents, parents qui frappés d'une si
 » grande douleur, trouvaient dans l'intercession de leurs en-
 » fants un secours auprès de Dieu ¹. »

Au 2^e siècle, Tertullien avait déjà dit :

« Des enfants ont rendu par leur sang témoignage au
 » Christ ². »

Au moins très-certainement la fête des Saints-Innocents
 était déjà établie au 4^e siècle, du temps de saint Augustin, qui
 s'exprime ainsi :

« Ce n'est point en vain que l'Eglise nous recommande
 » comme admis à l'honneur des martyrs les enfants qui fu-
 » rent tués, quand Notre-Seigneur Jésus-Christ était recher-
 » ché par Hérode pour être mis à mort ³. »

Et ailleurs encore : « Le témoignage de cet âge tendre est
 » d'un grand poids, parce que les enfants ont les premiers
 » mérité de répandre leur sang pour le Christ ⁴. »

Voici encore ce que disent de ce fait les livres apocryphes :

1. Le plus ancien des livres apocryphes, l'*Évangile de l'en-
 fance*, fait dire à la Vierge pendant son voyage en Égypte :

« Lorsque nous étions dans la terre d'Israël, Hérode voulut
 » faire périr Jésus, et, dans ce dessein, il ordonna le massacre
 » de tous les enfants de Bethléem et des environs, etc. ⁵. »

2. Le *Proto-Évangile de S. Jacques* :

¹ Origène, *Hom. 3^e Diversorum*.

² *Infantes testimonium Christi sanguine litaverunt* (Tertull., *Adversus Valent.*, c. 11; *Pat. lat.*, t. 11, p. 544).

³ *Non enim frustra etiam infantes illos, qui cum Dominus Jesus Christus necandus ab Herode quæreretur, occisi sunt, in honorem martyrum receptos commendat Ecclesia* (Aug., *De Libero arbit.*, l. III, c. 23, n^o 68; *Pat. lat.*, t. 32, p. 1304; texte qu'il reproduit *Epist. 166 ad Hier.*, n^o 18; *ib.*, t. 33, p. 728).

⁴ *Habet et illa parva ætas magnum testimonii pondus, quæ prima pro Christo meruit sanguinem fundere* (Aug., *De Genesi ad litteram*, l. X, c. 23; *Pat. lat.*, t. 34, p. 426).

⁵ *Évang. de l'Enfance*, ch. XII, dans *Apocryphes*, t. 1, p. 986.

« Hérode voyant que les Mages l'avaient trompé, fut saisi de fureur, et il envoya des satellites mettre à mort tous les enfants qui étaient à Bethléem, âgés de 2 ans et au-dessous¹. »

3. *Evangile de Joseph le Charpentier.*

« Hérode mourut d'une manière horrible portant la peine du sang innocent qu'il avait versé, lorsqu'il avait fait périr injustement des enfants innocents de tout péché². »

4. *Evangile de la Nativité de Marie :*

« Lorsque le roi Hérode vit que les Mages l'avaient trompé, son cœur s'enflamma de colère, et il envoya des émissaires sur tous les chemins, voulant les prendre et les faire périr, et comme il ne put les rencontrer, il envoya à Bethléem et il fit tuer tous les enfants de 2 ans et au-dessous³. »

5. *Le Juif Joseph ben Gorion, dit Gorionidès.*

Nous pouvons encore ranger parmi les légendes qui ont quelque rapport avec le massacre des enfants, ce que dit cet historien juif qu'avec les 500 Juifs qu'Hérode avait rassemblés à Jéricho pour être immolés après sa mort, *il y avait aussi leurs enfants, qu'il les avait forcés d'amener avec eux pour être égorgés en même temps que leurs pères*⁴. Cette mention pourrait bien avoir rapport au massacre des enfants de Bethléem.

Tous ces témoignages prouvent combien ancienne est la croyance du meurtre des enfants par Hérode, et combien est hardie la prétention de venir détruire ce fait, parce que l'on ne peut rendre raison de quelques dates établies par des textes obscurs et contradictoires.

Aussi nous allons citer un dernier témoignage fort important sans doute, celui de saint Jérôme qui, au 4^e siècle, pa-

¹ *Proto-Evang. de S. Jacques*, c. xxii; *ibid.*, p. 1025.

² *Hist. de Joseph charp.*, ch. ix, dans *ibid.*, p. 1033.

³ *Evang. de la Nativité de Marie*, c. xvii; *ibid.*, p. 1075.

⁴ Voir Josippon (l. v, c. 41), sive *Josephi ben Gorionis historiae Judaicæ libri vi*, ex Hebræo latine vertit, præfatione et notis illustravit Johannes Gaignier, Oxoniæ, 1706, in-4^e. — Gaignier y prouve que Josippon vivait au 10^e siècle. Par contre J.-Fr. Breithaupt dans l'édition hébraïque latine ayant pour titre : *Josephus Hebraicus*, etc. Gotha, 1710, in-4^e, soutient l'authenticité de l'ouvrage, sauf de nombreuses interpolations. — Gaignier a réfuté les raisons de Breithaupt, dans un long article inséré dans la *Bibliothèque choisie de Le Clerc*, t. xxv, p. 29. — Barnage, dans sa continuation de l'*Histoire de Josèphe*, fait une analyse de l'ouvrage l. ix, ch. 6, et en montre les nombreuses erreurs.

court la Judée en compagnie de la descendante d'une des plus illustres familles romaines, la courageuse *Paule*.

« Paule, étant arrivée à Bethléem et étant entrée dans la caverne du Sauveur, après qu'elle eut vu la demeure sacrée de la Vierge, et l'étable où le bœuf connut son maître et l'âne la crèche de son Sauveur, pour que fût accompli ce que dit le même prophète : *Heureux celui qui sème sur les eaux, où le bœuf et l'âne foulent* ; elle jurait en ma présence qu'elle voyait des yeux de la foi l'Enfant enveloppé de langes, le Seigneur vagissant dans la crèche, les Mages l'adorant, l'Etoile brillant au ciel, la Mère-Vierge, le Nourricier attentif, les Pasteurs venant pendant la nuit pour voir la Parole qui était accomplie, les petits Enfants massacrés, Hérode en fureur, Joseph et Marie fuyant en Egypte¹. »

Tels sont les témoignages authentiques ou légendaires que nous avons voulu scrupuleusement mettre sous les yeux de nos lecteurs.

A. BONNETTY.

¹ *Atque inde Bethleem ingressa, et in specum Salvatoris introiens, postquam vidit sacrum Virginis diversorium, et stabulum in quo agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui (Isaias, 1, 3), ut illud impleretur, quod in eodem propheta scriptum est : Beatus qui seminat super aquas, ubi bos et asinus calcant (ib., xxxii, 20, juxta 70), me audiente jurabat, cernere se oculis fidei Infantem pannis involutum, vagientem in præsepio Dominum, Magos adorantes, Stellam fulgentem desuper, matrem Virginem (Matth. 11), Nutricium sedulum, Pastores nocte venientes, ut viderent verbum quod factum erat (Luc 11, 16) ; et jam tunc evangelistæ Joannis Principium dedicarent : In principio erat Verbum, et Verbum caro factum est (Joan. 111), Parvulos interfectos, Herodem sævientem, Joseph et Mariam fugientes in Ægyptum (Hiero., Epist. 108, n° 10 ; dans Patr. lat., t. 22, p. 884).*

Littérature chinoise.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

Avec cartes des états maritimes

PAR WEÏ-YOÛEN.

Dans notre cahier d'avril dernier ¹ nous avons publié une notice sur un livre historique et géographique composé par un Japonais. On y a vu comment les savants de cette nation s'assimilent peu à peu les connaissances qu'ils puisent dans nos livres. C'est un ouvrage semblable, composé par un Chinois, que va nous faire connaître M. Pauthier dans l'analyse qu'il va nous en donner. Elle fait partie du *Catalogue raisonné* qu'il a rédigé de sa Bibliothèque chinoise, une des plus belles qui ornent les cabinets des Sinologues européens. — Nous croyons très-utile de tenir nos abonnés au courant de ce qui se passe dans l'extrême Orient, où se fait en ce moment un si radical changement dans les mœurs et les croyances. Trop longtemps nos esprits ont été emprisonnés chez les Grecs et les Romains; on les y retient encore dans toutes nos écoles. Nous tenons à ce que nos lecteurs soient délivrés de cet esclavage; tous les hommes sont nos frères, et ceux qui sont dédaignés ont souvent plus de bon sens que les Grecs et les Romains. A. B.

海國圖志 *Hài koué thòu tchi.*

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE AVEC CARTES DES ÉTATS MARITIMES; C'est-à-dire : de tous les pays du Globe, excepté la Chine. Par WEÏ-YOÛEN, de Chao-yang, province du Hou-nân. 32 pên ou vol. chin., in-4° en 100 livres, dont un de cartes formant atlas (reliés en 5 vol. demi-mar. rouge, avec titres chin. fr.). Édition de 1853.

La 1^{re} édition de ce grand ouvrage parut en 1842, en 50 livres, à Yang-tchéou, dans la province de Kiàng-nân, sous le nom de Lin, alors gouverneur ou vice-roi des deux Kouàng, dont Canton est une des villes capitales. La 2^e édition, en 60 livres, fut imprimée en 1847 dans la même ville; enfin notre édition, beaucoup augmentée et perfectionnée, comme il est dit dans la préface de Weï-youen, vice-président du conseil privé (*Něi koh tchoàng chou*), a été imprimée en 1853 à Kao-yeou tchéou, province de Kiàng-sou.

Dans une préface particulière à cette troisième édition, portée à 100 livres, le rédacteur Weï-youen énumère les diffé-

¹ Voir *Annales*, t. XIX, p. 323.

rentes sources auxquelles il a puisé; dans le nombre se trouvent des ouvrages des missionnaires *Li Ma-theou* (Mathieu Ricci), *Y Jou-liu* (Julio Aléni); de nombreux ouvrages avec des cartes géographiques, traduits en chinois à Canton (par les soins du gouverneur Lin); un Abrégé de géographie universelle (*Ti li pi khao*) rédigé par Marquès, de Macao, d'après l'Abrégé de géographie de Balbi, etc. Il dit s'être servi aussi, pour la géographie physique et l'astronomie, des documents conservés à l'Observatoire impérial de Péking, où se trouvent également conservés des traités du P. jésuite Ferdinand Verbiest (en chinois : *Nan-Hoaï-jin*), des atlas et des globes, dont il donne l'énumération.

Après cette préface, vient une table indiquant le contenu, livre par livre, des 100 qui composent l'ouvrage, et qu'il serait trop long de traduire ici en entier. Puis on trouve de longues dissertations, en deux livres, qui roulent sur le parti qu'il convenait à la Chine de prendre, dans les circonstances où elle était alors, en face des prétentions de l'Angleterre.

Le 3^e livre comprend 4 cartes historiques des pays maritimes situés à l'est et au midi de la Chine, avec les noms anciens en *blanc* sur fond *noir*, accompagnés des noms modernes, en *noir* sur fond *blanc*, depuis le Japon jusqu'à l'embouchure du Gange, pour la 1^{re} carte. La 2^e comprend les *Cinq Indes*, du Gange à la mer Rouge et à la Méditerranée; la 3^e embrasse les contrées situées entre la mer Rouge et l'Océan Atlantique; la 4^e comprend les Etats de l'Europe.

Le 3^e livre contient encore 4 autres cartes historiques des pays situés à l'occident de la Chine (le *Si-yuh*) aux époques des dynasties des Han (202 avant à 220 ans après notre ère), des Wéï du nord, d'origine tartare (386-554), des Thang (618-905), des Youën ou Mongols (1260-1368), époques auxquelles ces dynasties firent de nombreuses expéditions dans ces contrées lointaines. Toutes ces cartes, sans projections, sont précédées ou suivies de dissertations historiques intéressantes.

On trouve ensuite, dans le même 3^e livre, 2 mappemondes avec projections; 26 cartes de l'Asie aussi avec projections, construites à la manière européenne, dont la 1^{re} est une carte générale de l'Asie, y compris la Chine. Suivent 3 cartes de la

Corée; 1 pour le Toung-kin, la Cochinchine et le Cambodge; 1 pour l'Inde Transgangétique, comprenant l'empire Birman, le royaume de Siam, la péninsule de Malacca et l'île de Soumatra; 1 pour la péninsule méridionale de l'Inde, y compris l'île de Ceylan; 1 carte pour la partie de l'Inde gangétique; l'autre, des cinq Indes (*Ou Yn-tou*) actuelles, ainsi qu'une autre de l'Inde ancienne avec ses divisions propres; 1 carte des Etats musulmans du Si-yuh (Asie occidentale) depuis Aksou jusqu'à la mer Caspienne; 1 autre carte spéciale des Etats situés à l'ouest de l'Indus jusqu'aux frontières de la Perse; 1 pour la Perse; 1 autre pour les pays situés entre le Golfe Persique et la mer Rouge; 2 pour la Turquie (l'une d'ensemble et l'autre méridionale); 2 cartes pour la Russie; 2 pour le Japon (partie orientale et partie occidentale); 1 pour les îles de la Malaisie, ou l'Archipel indien; 1 autre des possessions hollandaises; et enfin 4 pour l'Australie et les îles de ce continent.

Le 4^e livre comprend une carte générale de l'Afrique, appelée Libye; 1 de l'Egypte (*Mesr*); 1 de l'Afrique septentrionale et une 4^e de l'Afrique méridionale. Vient ensuite, dans le même livre, un Atlas de l'Europe, composé de 22 cartes, dont la 1^{re} est la carte générale de cette partie du monde. Deux de ces cartes, la 3^e et la 4^e, sont consacrées à la France; l'une, divisée en ses anciennes provinces, et l'autre divisée par départements. Le dernier Atlas du même livre, composé de 12 cartes, est consacré à l'Amérique.

Les livres 5-70 donnent une description historique de tous les pays et les Etats figurés par des cartes dans les Atlas. Deux de ces livres (les k. 41 et 42) sont consacrés à la France. Il y est dit (k. 41, f^o 1) « qu'aujourd'hui la France est l'Etat le » plus riche et le plus puissant de l'Europe (*kin wëi Eou-lo- » pa tchéou fou kiàng tchi koue*). On lui attribue (en 1852) » 29,217,000 bouches ou habitants rëgnicoles. » Chaque département est énuméré, etc. On y donne aussi un Résumé de notre histoire, tiré d'une « Histoire abrégée des Etats étrangers à la Chine (*Aï koue Szé lioh*). » On y fait connaître les forces productives de la France, ses revenus en impôts de toute nature, l'étendue de ses terres cultivées, les produits de

son sol, ses diverses industries, sa force armée, sa marine, ses collèges et écoles primaires; ces dernières y sont portées au nombre de 28,953, et les élèves au nombre de 2,200,000 et plus. Les grands établissements d'instruction publique y sont portés à 358 et les élèves de ces derniers établissements à 33,000.

« La France, y est-il encore dit (k. 42, f^o 10 v^o), est renommée pour son savoir et sa politesse (*Fa koue sou tching tchi li*); tous les Etats vont s'y instruire (*thâ koue kiâ tsiéou tsiou yân*). Sa population est affable, prévenante; elle aime les spectacles et la danse; son caractère, opposé à toute dissimulation, est léger et changeant. Toute la journée, le Français chante, danse, se promène ou s'amuse. »

Le livre 71^o est peut-être pour nous le plus curieux de ce grand ouvrage. Il comprend un aperçu des différentes religions du monde, et on y indique celles qui sont professées dans chaque Etat, en ajoutant à cette énumération celle du nombre supposé des sectateurs de chacune de ces religions. Il est dit que dans l'An-nam on professait autrefois la doctrine des Lettrés et celle de Foh ou Bouddha, mais qu'aujourd'hui on n'a pas sur ce sujet des renseignements certains. A Siam, en Birmanie, au Laos on professe encore aujourd'hui la religion de Bouddha. Au Japon et aux îles Liéou Khieou on professait tout à la fois deux religions : celle des Lettrés et celle de Bouddha; aujourd'hui on ne sait rien de certain à ce sujet. A la grande et à la petite île de Java, à celle d'Atchi, on professait aussi anciennement le Bouddhisme, mais aujourd'hui c'est le Mahométisme. Au Tibet et dans les petits Etats mongols qui l'avoisinent à l'ouest, on y professe le Lamaïsme. Au Bengale oriental, dans la Péninsule méridionale de l'Inde, à l'île de Ceylan, dans une partie de l'Inde centrale, on professe une espèce de Bouddhisme particulier, qui tient du Manichéisme. Dans l'Inde occidentale persane, la population professait anciennement le Bouddhisme; aujourd'hui c'est le Mahométisme de la secte d'Ali. A Khotan et à Kachghar, l'ancienne religion de Bouddha y a été remplacée par le Mahométisme, comme aussi dans la Turquie méridionale, où l'on professe également le catholicisme.

Le livre 72 donne, après quelques observations, une concordance de l'ère cyclique chinoise associée aux *années de règne*, avec l'ère chrétienne et l'ère mahométane suivies en Occident et dans l'Inde. L'auteur chinois y discute aussi la chronologie bouddhique suivie en différents pays, et la date si controversée de la naissance de Bouddha.

Dans le commencement du 73^e livre, la mort de Bouddha, ou plutôt son entrée dans le *Nirvâna* (en chinois *nie-pan*) à l'âge de 80 ans, est fixée par *Wei-Youen*, à 602 ans avant la naissance de J.-C. D'après lui la 22^e année *Tao-Kouang* (1842 de notre ère) correspondrait à la 2,444^e de la mort de Bouddha et à la 1842^e de la naissance de J.-C., comme elle a été fixée par les chronologistes; Bouddha étant mort la 8^e année de *Kouang-wang* des Tchéou (608 av. J.-C.) et Jésus étant né au commencement de l'année *youten-chéou* de la dynastie des Han, 2 ans avant le commencement de notre ère vulgaire.

Dans ce même livre, l'auteur chinois rapporte en Appendice les diverses opinions qui ont été émises sur l'époque de Bouddha.

Selon certains écrivains de l'Ecole du Tao, Lao-tseu se serait manifesté sous la forme de Bouddha, la 2^e année du règne de King-wâng des Tcheou, correspondant à l'année 543^e avant notre ère vulgaire, ou à la 544^e avant la véritable date de la naissance de J.-C. Son *Nirvâna* aurait eu lieu dans la 3^e année du règne de Kao-wâng (438, ère vulgaire, ou 436, ère rectifiée, av. J.-C.). D'autres écrivains placent sa naissance à des années correspondant à 688, 780-827, 718-770, 950-1001, 909, 1016-1052 avant notre ère vulgaire, etc. L'auteur chinois en conclut que dans l'impossibilité de mettre d'accord toutes les opinions rapportées par lui sur les dates si divergentes de la naissance et du *Nirvâna* de Bouddha, il faut s'en tenir à l'opinion des historiens exacts (*tching sze*) ou officiels chinois, qui placent sa naissance à l'époque du règne de Tchouang-wang, ou dans les années 696-680 avant notre ère vulgaire. Cette date se rapproche plus de celle qu'on lui donne maintenant en Europe, d'après les livres bouddhiques de Ceylan (543) que celle de Ma Touan-lin qui la place, d'après Tchao-chi (k. 226, f^o 7 v^o) à la 24^e année du

règne de Tchao-wang, des Tchêou, 1029 ans avant notre ère vulgaire.

Les livres 74 et 75 de l'ouvrage décrit renferment des considérations générales sur la géographie ancienne et moderne des différents pays. On y cite les livres indiens et ceux qui ont été rédigés avec des cartes en chinois par les missionnaires européens : Mathieu Ricci (*Li Ma-théou*), Julio Aleni (*Y Iu-lïo*), le P. Verbiest (*Nân Hoaï-jin*), etc. Il y est dit que, selon les livres bouddhiques, Foh, ou Bouddha, naquit dans une grande contrée qui est le *Yn-tou*, l'Inde, en ajoutant que tous les écrivains bouddhiques disent que c'était dans un royaume de l'Inde centrale; les autres contrées de l'Inde étaient alors ses pays frontières. L'auteur chinois, Wei-Youen, se demande si la Judée (*Iou-té-ya*) où naquit le « Seigneur du ciel » (*thiën-tchouï*, Jésus) et le « royaume de la contrée céleste » (*thiën fâng koue*) où naquit le chef de la religion musulmane, l'une et l'autre situés à l'occident de l'Asie et à l'est de la Libye, faisaient partie de l'Inde occidentale? Il en conclut que non, puisque les deux pays en question, par leur situation géographique, formaient tous deux un Etat ou royaume central.

Une grande partie du livre 74 est consacrée à l'examen des chaînes de montagnes nommées par les anciens Chinois *Kouën-lün*, et par les modernes : *Thsoüng-ling*, les monts *Kara-korum* et *Thiën-chân*, « mouts célestes. » Cette partie du livre 74^e (f^{os} 11-27) est une des plus curieuses de tout l'ouvrage.

Les livres 75 et 76 sont tirés en grande partie des écrits de géographie physique et mathématiques en chinois, des missionnaires déjà cités.

Les livres 77-80 roulent sur ce qui se rapporte aux relations modernes de la Chine avec les puissances européennes. Ils sont intitulés *Tcheou häï tsoüng lun* : « Considérations générales sur ce que l'on a fait et ce que l'on doit faire dans les transactions maritimes. » C'est une histoire très-détaillée des différends que la Chine a eus avec l'Europe, surtout avec l'Angleterre, et des moyens proposés pour les régler convenablement à l'avenir.

Les livres 81-83 roulent sur le caractère et les entreprises envahissantes des étrangers. C'est au livre 81 (f° 6^o) que j'ai l'honneur d'être cité, comme « ayant fait graver en France » des caractères chinois mobiles, » dont on fait usage aujourd'hui en Chine.

Les livres 84-94 traitent de la construction des vaisseaux de guerre par les Européens (84), des bâtiments à vapeur, avec beaucoup de figures (85); des canons de bronze, obusiers, etc., également avec figures (86); de l'art de fabriquer ces canons et autres engins de guerre, avec leurs affûts, etc., accompagnés de figures (87); de l'emploi qui a été fait jusqu'à ce jour des canons et autres armes à feu (88). Ce livre est curieux pour l'histoire des armes à feu. Il y est dit, en commençant, que l'art de fabriquer ces armes doit son origine à des *Fa-lang-ki*, nom qui est identifié par l'auteur chinois avec les « Français actuels » (*Fa-lan-si*), et non avec les Européens ou *Franks* connus en Orient sous ce nom depuis les expéditions des croisés. L'auteur ajoute que ces Français ayant eu, dans le principe, une guerre avec les hommes d'un pacha mahométan (*tsoû Fo-lang-ki yù Pâ-chè Hoëi jin tché*n) fabriquèrent des instruments à feu avec lesquels ils mirent en grande déroute les Mahométans (*tchi hoh k'i ta p'o Hoëi jin*). L'auteur chinois ajoute encore que, dans l'antiquité, on n'avait pas fait usage en guerre de pierriers, ou engins à lancer des pierres, et qu'il faut arriver aux Soûng du Nord (960-1119) époque à laquelle ils furent employés pour la première fois à Kouang-tchéou (Canton, « contre les Arabes »).

Dans le livre 95^e on parle de l'astronomie et des télescopes construits (à Péking) par Thang Jo-wâng (le P. Adam Schaal), de leur construction, etc.

Les livres 96 à 100, qui sont les derniers de l'ouvrage, roulent entièrement sur les sphères terrestres et célestes, sur leur construction, leurs projections; sur les mouvements des corps célestes, etc., accompagnés de figures. L'auteur chinois prévient de l'usage qu'il a fait pour la rédaction de ces traités, de l'Abrégé de Géographie du Portugais Marquès (*Ti li pi k'ào*) que nous avons déjà cité.

Je ne terminerai pas cette longue « notice bibliographique »

sans rappeler que le livre 26 de cette grande géographie historique, est consacré tout entier à la Judée, placée, comme il a été déjà dit, dans « l'Inde occidentale. » Voici comment l'auteur Weï Youen s'exprime dans une note préliminaire :

« Anciennement le royaume de *Fou-lin* n'était pas le *Ta-lhsin*. Ce fut à l'époque des *Thâng* (618-905) que le *Ta-lhsin*, qui en était séparé par la mer (la Méditerranée) le réunit à son empire; c'est pourquoi le *Fou-lin* fut aussi nommé *Ta-lhsin*. Les Youen (les Mongols) ont appelé ce pays : *Mi-si-rh* (Misr, Egypte). La « religion du Seigneur du ciel » le nomme *Jou-te-a* (Judée), et celle des Mahométans : *Si-tô-rh*. » Après de longues et nombreuses citations tirées 1^o de « l'histoire officielle de la dynastie des *Thâng* » *Thâng chòu* sous laquelle fut gravée la célèbre inscription de *Si-ngan-fou* que j'ai publiée en 1858; 2^o des historiens de la dynastie des *Soung* (*Soung szé*); 3^o de ceux de la dynastie des *Ming* (*Ming-szé*), etc., qui roulent toutes sur le pays de *Ta-lhsin* et sur la religion chrétienne qui y a pris naissance, l'auteur chinois reproduit le texte même de l'inscription nestorienne citée (livre 26, f^o 43-47), en ajoutant qu'elle a été érigée (en Chine) par des hommes du *Ta-lhsin* dans le *Si-yuh*, pour propager leur religion. L'auteur cite ensuite plusieurs autres extraits fort curieux de livres chinois concernant les religions étrangères introduites en Chine sous la dynastie des *Thâng*; extraits qui pourraient être ajoutés à ceux que j'ai traduits et publiés à la suite de l'inscription en question, et qui confirment tous l'authenticité de ladite inscription, si longtemps contestée, même par deux professeurs de chinois contemporains, qui prétendaient qu'aucun livre chinois n'en avait jamais parlé! Ce qui prouve qu'ils les lisent peu, tout en ayant la prétention de les connaître mieux que personne.

G. PAUTHIER.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND.

La critique rationaliste fait tout d'abord à l'Exode le reproche qu'il ne se rattache pas ou qu'il se rattache mal à la Genèse, qu'il y a une lacune immense entre la fin de la Genèse et le commencement de l'Exode, que l'auteur ne dit rien des événements qui ont dû se passer entre la mort de Joseph et l'avènement du nouveau Pharaon et qu'il n'explique pas le changement de conduite qui s'opéra sous ce roi contre les descendants de Jacob ¹.

Toute cette critique est, il faut bien le dire, faite à la légère; elle ne tient pas devant le simple exposé des faits.

Qu'est-ce que la Genèse? L'histoire des origines de l'humanité et sa continuation dans une famille que Jéhovah élit pour conserver la vérité sur la terre. Qu'est-ce que l'Exode? L'histoire de la délivrance de cette famille devenue peuple de la terre d'Égypte où la Genèse nous l'avait montrée établie, puis son établissement en nation théocratique sous la royauté de Jéhovah. En d'autres termes : La Genèse présente les bases historiques du plan divin sur l'humanité, et l'Exode en montre l'application spéciale au peuple d'Israël. On voit donc déjà que la Genèse et l'Exode font essentiellement partie d'une même histoire, et que l'Exode est la suite de la Genèse.

Cet enchaînement des deux livres se présente sous la forme voulue. Voudrait-on par hasard que l'intervalle entre ces deux grandes sections ne fût pas plus marqué que l'intervalle qu'il y a entre deux versets? L'Exode commence par la récapitulation des noms des 12 fils d'Israël, les patriarches du peuple élu, et par le rappel du nombre des personnes de leurs familles lorsqu'Israël s'établit en Égypte. Quoi de plus méthodique? L'auteur indique ainsi d'avance le plan et l'esprit de

¹ V. De Wette, *Beiträge* II, 169 sq. — Bohlen, *Die Genesis*, Einl. LXXIX sq.

cette seconde section de son ouvrage. C'est comme s'il nous disait qu'il veut circonscrire la suite de son histoire dans le cercle des événements qui se rapportent aux membres de la famille qu'il vient d'énumérer.

Cela bien compris, il ne peut plus être question de lacune. Si la critique adverse dit que l'auteur ne donne pas des renseignements sur ce qui s'est passé entre la mort de Joseph et l'avènement du nouveau Pharaon, nous lui répondrions : De quel droit prétendez-vous modifier le plan de l'auteur ? Si ce que vous voudriez savoir n'avait rien à faire avec le plan de son œuvre, qu'avez-vous à dire ? Il faisait son ouvrage et non le vôtre.

Et puis, au fond, qu'y manque-t-il ? Rien d'essentiel. Tout ce qui se passa d'essentiel par rapport à Israël dans l'espace de temps qui s'écoula entre la mort de Joseph et l'avènement du nouveau roi, Moïse le dit ; ce n'est pas sa faute s'il peut le dire en deux mots. Ce fait essentiel, le voici : « Les enfants » d'Israël fructifièrent, se multiplièrent, s'augmentèrent, se » fortifièrent extrêmement, et le pays en fut rempli¹. » Quant à l'histoire de l'Égypte, elle ne le regardait pas ; ce qu'il en avait dit dans la Genèse, il l'avait dit incidemment et à cause de Joseph, le maître de l'Égypte. Joseph étant mort, il n'avait plus rien à en dire, à moins que son sujet ne l'y amenât naturellement.

Cela ne devait pas tarder.

Lorsque « Joseph fut mort, » dit l'auteur au v. 6, après la récapitulation importante qui prend les 5 premiers versets ; et par ces paroles il nous reporte au dernier verset du chapitre dernier de la Genèse, où on lit : « Et Joseph mourut. » Il ne saurait y avoir un trait d'union mieux accentué entre deux parties d'un même ouvrage, dont l'une est la suite de l'autre. Puis il continue : « Et tous ses frères et tous ses » contemporains, les enfants d'Israël... se multiplièrent... » Or il s'éleva sur Mitsraïm un nouveau roi qui ne connaissait » pas Joseph². »

Voilà de l'histoire égyptienne, et l'auteur en fait mainte-

¹ Exode 1, 7.

² *Ib.*, 6-8.

nant et va continuer à en faire, parce que c'est à dater de ce roi que s'appesantit le dur joug de l'esclavage sur les enfants d'Israël, et que cet esclavage est la cause prochaine de l'Exode. La critique prétend que la cause de ce changement dans la manière de traiter les enfants d'Israël n'est pas exprimée par le texte, ou du moins que les raisons que l'auteur en donne sont incertaines et pas assez explicites. Ce n'est pas l'avis du lecteur attentif. Qu'on lise bien : « Il (le roi) dit à son peuple : » Voyez, le peuple des enfants d'Israël est nombreux et plus » fort que nous. Eh bien ! rusons à son égard pour qu'il ne » multiplie pas et ne se joigne à nos ennemis s'il arrivait une » guerre, et nous combatte et remonte (יִלָּצֵךְ) du pays¹. »

Il me semble qu'il serait difficile de parler plus nettement et plus explicitement. Les raisons que donne le roi sont mauvaises, sans doute, mais elles ne pourraient être plus clairement formulées. Cependant la vraie raison de son hostilité contre les enfants d'Israël, le roi ne la dit pas, c'est l'auteur qui la dit, et il la dit avec cette sobriété et cette finesse dont il a le secret. Cette raison, en effet, est toute dans ces paroles : « Il s'éleva sur l'Égypte un nouveau roi qui ne connaissait » pas Joseph, » c'est-à-dire un roi qui n'était pas comme son prédécesseur, un roi qui avait sciemment oublié les bienfaits de l'administration de Joseph pour revenir contre les Israélites à la haine traditionnelle des Égyptiens contre les étrangers. Voilà la vraie raison du changement de position qu'on imposa aux Israélites, et c'est ce qui explique les durs châtimens dont le successeur de ce roi, qui continua le système d'oppression de son père², fut accablé dans la suite.

Dieu punit d'autant plus l'oppression que ledit roi fit éprouver aux enfants de Jacob que cette oppression avait sa source dans la mauvaise foi et dans l'ingratitude pour le bienfaiteur qui avait sauvé l'Égypte (*Tsaphnathpanéach*). Il ne faut pas songer ici à un changement de dynastie et dire comme l'ont fait plusieurs savants, Rosellini³ entre autres, que ce roi est

¹ Exode, 1, v. 9, 10.

² *ib.*, 11, 25.

³ *Monum. etc.*, 1, 1, 292 seqq.

appelé nouveau parce que son prédécesseur était de la race des *Hyksos*. S'il avait été d'une race étrangère, d'une race sémitique, remarque judicieusement Lepsius, les Egyptiens n'auraient certes pu suivre publiquement les inspirations de leur aversion contre les pasteurs, ainsi qu'on le voit par Genèse XLIII, 32. Puis, pourquoi des interprètes s'il y avait des *Hyksos*¹? La tradition² et la science des monuments sont d'accord pour nous dire que ce Pharaon oublieux de la mémoire de Joseph se nommait *Rhamsès*. L'une des villes que les Israélites durent bâtir pour lui ne reçut-elle pas le nom de *Rhamsès*³? Eh bien! *Rhamsès* était le fils du Pharaon précédent que Lepsius appelle *Sethos I*, et Ungarelli *Menph-tah I*⁴; il fallait dire *Mérenph-tah*, nom qui désigne le même *Séti I*⁵.

Ainsi le Pharaon qui réduisit les enfants d'Israël en esclavage était un roi national et non de la race des *Hyksos*. S'il y a eu des *Hyksos* en Egypte, ce que d'après les découvertes de M. Mariette on ne peut plus mettre en doute, on fera bien de les caser ailleurs.

Quoiqu'il en soit des *Hyksos*, ce qui est certain c'est que le nouveau roi était *Pharaon*, fils de Phré ou Soleil comme son prédécesseur⁶, c'est-à-dire d'une dynastie nationale⁶, et il n'y avait alors d'autres *Hyksos* ou peuple pasteur dans le pays que les Israélites. Nous l'avons déjà dit ailleurs et il nous paraît opportun de le répéter ici, que ce sont les *Israélites* dont on a fait, d'après Manethon, des *Hyksos* avec un premier roi qui s'appelle *Salatis* et qui paraît être *Joseph*, le *Schalit* מִשְׁלֵיט ou gouverneur de l'Égypte⁷. Il est d'ailleurs manifeste par les paroles précitées du roi (v. 10) que la guerre est alléguée comme une chose possible seulement⁸. Si le roi était monté

¹ Lepsius, *Die Chron. d. Aeg.*, p. 383.

² Le *Yaschar*, trad. Drach, dans le *Dict. des Apoc.*, II, col. 1249.

³ *Exode* I, 11.

⁴ V. Leps., l. c., 330, 358, sq., 384, 387 sq. — Ungar., *Interpretatio obeliscorum urbis*, p. 66.

⁵ *Exode* I, 11 et alibi.

⁶ Leps., l. cit., p. 387, cf. 388.

⁷ *Gen.* XLII, 6. — Voir Maneth. ap. Jos., *Contra Apion*, I, 14.

⁸ Hengstenberg, *Die Büch. Mos.*, 267 sqq.

sur le trône par suite d'une perturbation comme celle que suppose le renversement des Hyksos, il n'aurait pas dit : « S'il » arrivait une guerre » ; la guerre aurait été là en permanence. On n'en finit pas si vite avec des guerres intestines.

Puis, remarquez bien ceci, comment le roi aurait-il pu exprimer la crainte qu'Israël sortit du pays s'il avait pensé que ce peuple pût faire cause commune avec un ennemi intérieur ? N'aurait-il pas été bien aise au contraire qu'il partît et qu'il partît au plus vite ? Ne l'aurait-il pas expulsé au besoin ? Mais cela est de la dernière évidence, et, dès lors, il est tout aussi évident que le seul motif qui poussa ce nouveau Pharaon à se montrer l'ennemi des Israélites fut, ainsi que le fait sentir Moïse, un excès d'ingratitude. Et le caractère de *Rhamsès Mériamoun* ou *Sésostris*, d'après les historiens et les monuments, s'accorde parfaitement avec la disposition de cœur que lui donne Moïse et avec sa conduite envers Israël qui s'ensuivit. La dureté et l'orgueil de ce Pharaon « grand » par ses victoires, » disent les inscriptions hiéroglyphiques ¹, étaient tels que, toujours en guerre, il attelait à son char les rois qu'il faisait prisonniers : *Reges... jungere ad currum solitus* ².

Ainsi n'en déplaise à la critique adverse, le texte nous donne une explication très-suffisante « de cette singulière mesure » politique, *dieser sonderbaren politischen Maasregel*, » que prit le Pharaon contre Israël. Nos adversaires parlent ainsi par euphémisme sans doute, car Moïse dit : « Les Egyptiens » asservirent les enfants d'Israël par un travail écrasant » (v. 13). »

Et néanmoins les Hébreux ne cessèrent de se multiplier d'une manière prodigieuse (v. 12). Le *Yaschar* dit : « Et » l'Égypte pullulait d'enfants d'Israël ³. » Cet accroissement de population est un autre grief de la critique des Hartmann ⁴ et des Bohlen ⁵ contre la vérité historique de notre texte. Com-

¹ Ungarelli, *Interpr. Obel. urb.*, p. 82, 99. — Lepsius, loc. cit., p. 258.

² Diod. Sic., 1, 58. — Plin., *Hist. Nat.*, xxxiii, 15. — V. aussi Wilkinson, *Man. and Cust. of the anc. Egypt.*, 1, 106.

³ Col. 1256.

⁴ Ouvr. cit., p. 440.

⁵ *Die Gen. Einl.*, p. 15.

ment croire, dit-elle, que depuis Hetsron, le petit-fils de Juda, qui arriva avec Jacob en Egypte, jusqu'à Nachschon, l'arrière petit-fils d'Hetsron, dans un espace de deux siècles, par conséquent, la descendance d'Israël ait pu devenir un peuple de 2 à 3 millions d'individus, chiffre que suppose le v. 37, ch. xii de l'Exode, où il est dit que les Israélites partirent de Rhamsès au nombre d'environ 600,000 hommes en état de porter les armes ¹ ?

Nous ne voyons vraiment pas ce qu'il y a là d'in vraisemblable, et même l'objection qu'on tire de ces 600,000 hommes ne nous paraît avoir aucun sens. Pour peu qu'on lise le texte et qu'on sache calculer on arrive au chiffre de 3 millions sans la moindre difficulté. Que dit le texte ? Que les enfants d'Israël se multiplièrent *extrêmement*, *בְּמֵאֵד קָדָר* ².

Remarquez que la fécondité des femmes de l'Egypte était déjà étonnante dans son état normal. Pline nous apprend qu'en Egypte on voyait des femmes mettre au monde jusqu'à 7 enfants à la fois : *In Ægypto septenos uno utero simul gigni* ³, et Columelle affirme que les doubles enfantements étaient communs et presque habituels chez les Egyptiennes ⁴. Aristote ⁵ et Senèque ⁶ rendent témoignage du même fait ; on ne peut donc pas le mettre en doute.

Or cette fécondité caractéristique des femmes du pays venant encore à s'augmenter pour les femmes des Israélites et cela, comme l'auteur le fait entendre ailleurs ⁷, par une disposition particulière de la Providence, nous pouvons, je pense, supposer, d'après le mot *extrêmement*, que, en moyenne, chaque père de famille pouvait avoir 9 enfants. Le nombre de ceux qui immigrèrent avec Jacob étant de 70 et les 215 ans de séjour en Egypte comprenant 5 générations ⁸ — Lévi,

¹ Bohlen, l. c., lxxvii.

² Exode 1, 7.

³ Hist. Nat., vii, 3.

⁴ Gemini partus familiares ac pæne solemnes sunt (Colum., *De re rustica*, l. iii, c. 8).

⁵ Aristote, *Hist. Anim.*, vii, 4.

⁶ Senèque, *Natural. Quæst.*, iii, 25.

⁷ Deuter. x, 22.

⁸ וְשֵׁשׁ דּוֹרֹת (Exode xiii, 18) πέμπτη δὲ γενεῇ (lxx).

Kabath, Amram, Moïse, Gersom — calculez. Vous arriverez à un chiffre qui dépasse 4 millions. Si maintenant on défalque de cette somme un quart pour ceux qui moururent avant l'âge ou qui restèrent sans enfants, on a le chiffre de 3 millions, précisément le nombre que suppose la population mâle en état de porter les armes qu'énumère le passage précité de l'Exode, et ainsi la critique la plus exigeante peut se tenir pour satisfaite.

Elle ne l'est pourtant pas, ou plutôt réduite au silence sur un point, elle se fait entendre sur un autre. Comment, dit Bohlen¹, une si grande population aurait-elle pu trouver place dans le petit pays de Gessen? Comment, surtout, dans la seule province de Rhamsès qui, au vers. 37, ch. xii de l'Exode, est expressément désignée comme lieu de rassemblement?

Ces objections font sourire. Comment l'Egypte, que l'antiquité, dit Jomard, considérait comme le pays le plus fertile et le plus peuplé de la terre², qui comptait encore au temps de Josèphe, c'est-à-dire sous le règne de Vespasien, plus de 8 millions d'habitants³, Alexandrie comprise, n'aurait-elle pas pu nourrir une population de 3 millions d'âmes dans la province de Gessen, pays très-fertile, un jardin potager קנין⁴, et qui s'étendait dans une largeur de 4 journées de marche, des deux côtés du bras pélousiaque, à l'ouest vers la branche tanitique et à l'est jusqu'à l'isthme de Suez, là où commence le désert de Schour ou d'Arabie? Puis le peuple d'Israël ne se répandit-il pas dans tout le pays d'Egypte⁵?

Quant à ce qui est de rassembler 3 millions d'hommes, il ne faut pas un si grand espace. Il n'est pas besoin d'une province; une étendue de quelques lieues carrées y suffit. Que veut dire d'ailleurs Bohlen en parlant d'un district de Gessen et d'une province de Ramsès? Gessen était Ramsès et Ramsès était Gessen;

¹ Ouvr. cit., p. LXXVII.

² Jomard, *Mém. sur le pop. comp. de l'Égypt. anc. et mod. dans la Desc. de l'Ég.*, iv, 114.

³ Flav. Joseph. *De Bello. Jud.* II, 16. — Diod. Sic. I, 31 : Olim longe omnium populosissima terrarum per orbem cognitarum.

⁴ *Deut.* XI, 10. — Cf. *Gen.* XLVII, 6, 11. — *Num.* XI, 5; XX, 5.

⁵ *Exode* v, 12; cf. I, 7.

cela est évident par *Gen.* XLVII, 6, 11. Si en cet endroit l'auteur applique par anticipation, procédé dont il est coutumier, le nom de Ramsès au pays de Gessen, c'est sans doute parce que de son temps Ramsès en était devenu la ville principale. Ces sortes de substitutions de nom n'étonneront personne; elles sont fréquentes. Que Ramsès était une ville, cela résulte de plusieurs passages; d'abord de l'*Exode* I, 11, où le nom de *Raemeses* רַעַמְסֵס apparaît à la fin du verset un peu allongé par la ponctuation, à savoir *Raameses* רַעַמְסֵסִי; puis de l'*Exode* XII, 37; enfin des *Nombres* XXXIII, 3, 5, 6: « Les enfants d'Israël partirent » de Ramsès, et campèrent à Soucoth. Ils partirent de Soucoth et campèrent à Etham, qui est à l'extrémité du désert. » Si Soucoth et Etham sont des noms de villes, ainsi que cela est en effet, il est clair que Ramsès est aussi un nom de ville. Nous le savons du reste positivement par le monument trouvé à Abou-Keiched dont nous avons déjà parlé; puis par les LXX qui traduisent Ramsès par Ἡρώων πόλις, *ville des héros*, sans doute, parce que de leur temps, au temps de la domination grecque, le nom grec sonnait mieux à l'oreille des Ptolémées que le nom pharaonique. Il est évident également que les LXX ne pouvaient pas se tromper sur l'identité de la ville de *Ramsès* et *Héroopolis*, puisqu'ils faisaient leur travail sous le second des Lagides, Ptolémée Philadelphe, alors que l'ancien nom de la ville, le nom égyptien, devait être encore parfaitement connu.

Mais c'en est assez sur ce point. Écartons maintenant l'objection contre la véracité du texte qu'on tire de la mention des deux sages-femmes¹. On dit que deux sages-femmes étaient insuffisantes pour une si grande population. Nous le pensons bien aussi; mais est-ce que le texte dit que les deux sages-femmes que le Pharaon fit appeler étaient les seules qu'eussent les Hébreux? Voici ce que dit le texte: « Le roi d'Égypte dit » aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une se nommait » Schifrah et l'autre Pouah². » Ainsi c'est aux sages-femmes Schifrah et Pouah que le roi parle, et non pas à toutes les sages-femmes. Quoi de plus évident d'ailleurs qu'une mesure

¹ De Wette, l. c., p. 171. — Hartmann, l. c., p. 441.

² *Exode* I, 15.

du genre de celle dont il s'agit ici exigeât de la prudence de la part du tyran, et qu'il aurait été insensé s'il l'avait divulguée tout d'abord à toutes les sages-femmes des Hébreux? C'était bien trop déjà qu'il confiât son projet à deux femmes; une seule suffisait pour le répandre « en plus de dix endroits. » Mais enfin le roi tenant à son plan, il fallait un essai; il s'ouvrit donc à deux sages-femmes. Si elles avaient été dociles, si elles avaient fait comme il voulait, les autres sages-femmes auraient successivement reçu le même ordre. Mais comme le Pharaon échoua avec les deux premières, il renonça à son projet pour essayer d'un autre, celui de faire jeter à l'eau tous les nouveaux-nés mâles.

Ici la critique élève de nouvelles objections. L'ordre de faire jeter dans le Nil tous les garçons nouveaux-nés ne peut avoir existé, dit-elle. D'abord, parce qu'il était inexécutable; puis parce qu'il n'a pas été exécuté; enfin, parce que le Nil, fleuve sacré, aurait été regardé comme souillé par les Egyptiens si la mesure ordonnée avait reçu son exécution.

Quant au premier point nous répondons avec Hæavernick¹, que l'absurdité d'une mesure tyrannique ne prouve rien contre sa réalité. En effet, elle serait bien plutôt un argument pour. N'est-ce pas le propre des tyrans d'être absurdes? Ne sont-ils pas en contradiction flagrante avec l'humanité?

Quant à la seconde objection, elle est implicitement réfutée par ce que nous venons de dire. Le pouvoir d'un tyran n'égale jamais son vouloir, fût-il un Pharaon, alors surtout qu'il s'agit comme ici de rendre complice d'un acte tyrannique tout un peuple כָּל-עַמּוֹ².

Quant à la troisième objection, elle est spécieuse, sans être plus valable pour cela. Car la mesure du Pharaon, appliquée qu'elle est à un peuple ennemi de la religion des Egyptiens, était évidemment, aux yeux de ce roi, une mesure agréable à la divinité nationale, le Nil, et l'on sait que les Egyptiens jetaient dans le fleuve les parties des victimes immolées qu'ils ne mangeaient ni ne brûlaient³. Pourquoi donc auraient-ils

¹ *Handb. der hist.-krit. Einl.* 1, 2, 414.

² *Exode* 1, 22.

³ *Herod.* 11, 39, cf. 41.

» sages-femmes¹; et leurs lamentations montèrent devant » *Haëlohim*²; *Elohim* entendit leurs cris³; » il est clair, dis-je, que l'idée de Dieu est ici celle du Dieu vivant et personnel qu'exprime le mot *Jéhovah*, et non celle de Dieu purement et simplement que représente le mot *Elohim*. Pourquoi donc l'auteur emploie-t-il ici le nom d'*Elohim*? Mais le ch. III va nous le dire. Dans ce chapitre, en effet, qui commence par nous montrer Moïse en Madian, là où le ch. II l'avait laissé, dans des occupations en harmonie avec sa nouvelle position, et dont les derniers versets nous font déjà pressentir un événement solennel, une intervention directe et personnelle de Dieu dans les affaires d'Israël; je dis, dans le chap. III, *Elohim* se révèle comme *Jéhovah*, et c'est afin de frapper l'esprit par cette manifestation nouvelle et d'en marquer fortement le caractère que l'auteur se sert exclusivement du nom d'*Elohim* dans le chap. I et II.

Cependant le mot *Elohim* revient dans le chap. III plus souvent que le mot *Jéhovah*, bien que ce chapitre contienne la définition merveilleuse de *Jéhovah*. Ceci pourrait paraître singulier; mais supposé qu'il le soit, ce n'est pas De Wette qui en bénéficie. Cela renverse au contraire de fond en comble sa prétention de faire du chap. III un fragment jéhoviste. Puisque les deux premiers chapitres emploient exclusivement *Elohim* et que le III^e chap. se sert tantôt du nom d'*Elohim* et tantôt du nom de *Jéhovah*, le plus naturel est d'en inférer, ainsi que le remarque Ranke⁴, que le changement des noms de Dieu dans un récit qui se déroule avec suite et ordre ne suffit pas pour motiver l'hypothèse de documents différents. Cette pensée, aussi vraie que simple, n'est pas venue au critique suisse.

Maintenant a-t-on le droit de s'étonner de l'emploi du nom d'*Elohim* dans ce chapitre de la révélation du nom de *Jéhovah*? Non; car en y regardant bien ce serait le contraire qui paraîtrait inexplicable, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

¹ *Ib.*, v. 20.

² *Ib.*, II, 23.

³ *Ib.*, v. 24.

⁴ *Untersuch. üb. den Pent.*, II, p. 4.

Affirmons donc préalablement que le nom d'Elohim est aussi bien à sa place dans le chap. III que le nom de Jéhovah, qui l'est sans conteste, de sorte que la manière dont sont employés les noms divins dans les trois premiers chapitres de l'Exode suffit à elle seule pour reconnaître qu'ils sont faits d'un même jet et, par conséquent, par un même auteur.

C'est ce que De Wette continue cependant à contester par cette deuxième raison que le récit des chap. I et II, puis sa prétendue continuation au chap. VI, ont un caractère essentiellement différent de celui du chap. III, où il n'y a plus, dit-il, cette manière simple et sans art qui est le propre de l'élohiste, mais où on voit un ange, une vision, une définition scientifique, des couleurs, enfin, que l'élohiste ne connaît pas et qui dénotent un poète d'un temps moins primitif.

M. De Wette, évidemment, s'abandonne trop à son imagination, car autrement il aurait eu souvenir que lui-même gratifie son élohiste non pas d'un ange, ni de deux, ni de trois, ni de dix, ni de cent, mais d'une armée entière **סמנה אלהים**¹. Voilà qui s'appelle jouer de malheur. Et comme si cette déconfiture n'était pas encore assez navrante, il faut que M. De Wette se flagelle, coup sur coup, d'un démenti plus cruel encore, puisque son élohiste qu'il veut débarrasser des visions, les lui jette en face dans le passage même qu'il revendique ici pour lui, au vers. 3, ch. VI, où on lit : « *J'ap-* » *parus*, **ארא**, à Abraham, à Isaac et à Jacob. » Voilà pour le moins trois visions.

Enfin, pour ce qui est de la définition, on ne comprendrait pas que l'élohiste donnât une définition qu'il sait exister déjà puisqu'il dit : « Moi l'Éternel **אני יהוה** »². » Ce *ané Jéhovah* répond au *éhéjé ascher éhéjé*, et ce rapport prouve dès lors contre De Wette; il prouve l'étroite unité de ces prétendus morceaux élohiste et jéhoviste. Puisque le chap. VI ne définit pas de nouveau ce que le chap. III a déjà défini, mais qu'il s'y rapporte, quelle meilleure preuve voulez-vous de l'identité du texte, et, partant, de l'auteur?

Mais voici Hartmann. Le chap. II et le chap. III sont des do-

¹ Gen. XXXII, 1, 2. — De Wette, *Lehrbuch der Einl.* I, 231.

² Exode VI, 6.

cuments différents, dit-il¹, car au chap. II Moïse a pour beau-père Reguel, et au chap. III ce beau-père, *צֹחְתָן* *chothên*, s'appelle Jéthro². C'est une objection sans valeur. Le mot *chothên* a le sens étendu d'*allié*, *γαμβρός*, *affinis*, *cognatus*, ainsi que le rendent les LXX et la Vulgate³, de sorte qu'on peut le traduire, selon l'occurrence, par beau-père, gendre ou beau-frère. La preuve que telle est la valeur du mot, c'est qu'il reçoit au livre des Juges XIX, 4, 9 la définition de « le père de la jeune » fille אבִי הַנְּעוּרָה. » On comprend que si *chothên* signifiait seulement beau-père, l'apposition précitée n'aurait pas de sens. Puisque donc Séphora (Tsipora) l'épouse de Moïse, est la fille de Raguel, Raguel est le beau-père de Moïse, et Jéthro ainsi que Hobab⁴ sont ses beaux-frères.

Venons maintenant à l'explication de l'emploi du nom d'Elohim dans le chap. III. Ce nom se trouve tout d'abord au vers. 1 : « Il (Moïse) arriva à la montagne d'Elohim à Horeb. » Le Horeb est appelé la montagne d'Elohim, ou divine, en opposition avec les montagnes ordinaires. Cela est manifeste par ce passage du psaume LXXIII (v. 17) : « Pourquoi, ô hautes » montagnes, portez-vous envie à la montagne qu'Elohim » s'est choisie pour sa demeure? » Le sens intime demande évidemment Jéhovah, mais Elohim exprime seul le rapport général. Le Sinaï même, la montagne principale du massif du Horeb⁵, est désigné par l'expression de montagne d'Elohim⁶. Toutefois, il faut remarquer que le mot Elohim dans tous ces passages est précédé de l'article qui en fait l'équivalent de Jéhovah, comme nous l'avons vu déjà ailleurs. Ainsi il y a : la montagne de Haélohim רֹד הָאֱלֹהִים.

Le second passage du chap. III où on lit Elohim, et cette fois sans article, est le vers. 4 : « Et Jéhovah vit qu'il allait » pour regarder, et alors *Elohim* l'appela du milieu du buisson, etc. » Le « *Elohim* » est ici parfaitement à sa place,

¹ Ouvr. cit., p. 223 seqq.

² Cf. IV, 18 ; XVIII passim.

³ V. Rosenmüller, *Scholia in libr. Num.* ad cap. X, 29.

⁴ Num. X, 29.

⁵ V. Hengstenb., *Beiträge etc.*, III, 398.

⁶ Exode XVIII, 5 ; XXIIV, 13.

car relativement à celui qui s'approche Jéhovah est encore Elohim. Il en est de même au vers. 6, où on lit cependant, à la fin, *Haélohim*, pour faire sentir que l'interlocuteur est pénétré de la qualité spéciale que Dieu a déployée dans ses relations avec les ancêtres d'Israël, et ce sentiment éclate au vers. 7, où c'est *Jéhovah* qui dit : « J'ai vu la misère de mon » peuple, עַוְוָה. » Puis, dans les versets suivants, jusqu'au vers. 13, l'auteur revient au nom de *Haélohim*, et cela pour un motif bien évident : la définition essentielle et l'institution solennelle du nom de Jéhovah n'ont pas eu lieu encore. Moïse va demander ce nom. Alors *Elohim* se définit suivant son essence : *Ehéhé ascher éhéjé, sum qui sum* ; puis Elohim définit ce nom suivant sa forme ; cette forme est *Jéhovah*¹, et il ajoute : Voilà mon nom éternel *אֵלֹהִים לְעֹלָם*². — En effet, ce nom épuise la science ontologique de tous les siècles, et Moïse est ainsi, pour ceux-mêmes qui ne le considèrent que d'un point de vue purement humain, le plus grand philosophe qui a été et qui sera jamais. Définir Dieu dans la plénitude de son essence, c'est ce que ni les Egyptiens ni les Phéniciens n'ont jamais pu faire, bien qu'il soit visible qu'ils l'aient voulu. Ils retombent tout de suite dans le naturalisme panthéistique et dans le polythéisme.

C. SCHÖEBEL.

¹ On *Jahvé*.

² V. 13-15.



BIBLIOGRAPHIE.

La maison Louis Vivès de Paris a publié une nouvelle édition de l'HISTOIRE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE en 15 volumes in-4° de Dom Ceillier. Mais ce n'est pas une nouvelle édition de celle de Dom Ceillier. L'éditeur, M. l'abbé Bauzon, en reproduisant le texte de son auteur, a fait tant de corrections et d'additions que l'œuvre primitive est complètement améliorée. Les découvertes faites depuis Dom Ceillier ont été indiquées et analysées avec un soin tout particulier. Les TABLES en 2 vol. in-4° ont paru au commencement de cette année. C'est donc un ouvrage complet et d'une utilité incontestable non-seulement pour le clergé, mais encore pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la littérature et de l'agiographie. Toutes ces sciences, nous aimons à le dire, sont cultivées de plus en plus. L'ouvrage de M. l'abbé Bauzon leur est indispensable.

Nous reproduisons ici l'Avertissement de l'éditeur :

« Les TABLES appropriées à la nouvelle édition de Dom Ceillier étaient attendues depuis longtemps. Mais le public auquel elles s'adressent doit comprendre qu'on ne fait pas un pareil travail en quelques jours. En effet, il n'a pas fallu moins de 5 ans pour mener à bonne fin cette rude et difficile entreprise. Il s'agissait, non-seulement de reproduire la *Table de Rondet*, véritable chef-d'œuvre en son genre, selon l'expression de M. Weiss dans la *Biographie universelle* de Michaud; mais l'Éditeur devait mettre le chiffre des volumes et des pages en rapport avec la nouvelle édition, resserrer et fondre plusieurs passages répétés sans raison, revoir et corriger au besoin les dates marginales ainsi que les erreurs relatives aux noms propres et à quelques faits, découvrir les chiffres des pages que Rondet n'avait pu donner. Il fallait en outre trouver et mettre à sa place tout ce que l'Éditeur avait ajouté au travail de Dom Ceillier, ce qui, d'après un examinateur compétent, forme la 5^e partie de l'ouvrage. Cependant, malgré tant de peines, on n'a pas la prétention d'avoir extrait complètement ce que renferment les nombreuses additions. Comme le dit Rondet, dans de pareils champs il reste toujours à glaner. Quelques fautes d'impression, qui, pour la plupart, ont disparu dans un nouveau tirage, sont indiquées et corrigées dans les *Tables*. Durant l'impression, on a publié de nouveaux ouvrages sur les Pères, on a fait paraître de nouvelles éditions et de nouvelles traductions de leurs ouvrages. L'Éditeur a signalé autant que possible ces travaux. Loin de lui néanmoins la pensée de croire que la nouvelle édition n'offre pas des imperfections, des lacunes, et même des fautes. Mais ce qui le console, c'est la conscience d'avoir voulu faire avant tout une œuvre sérieuse et moins indigne du public choisi auquel elle s'adresse. Rien n'a pu le détourner de ses chères *Tables*. Puissent ses efforts être utiles à l'étude des sciences ecclésiastiques ! »

— RÉIMPRESSION DU GALLIA CHRISTIANA, par les soins de Dom Pion, Bénédictin de la Congrégation de France.

Nous croyons devoir publier la notice suivante sur l'ancienne *Gallia Christiana*, sa réimpression et sa continuation. C'est là presque une œuvre nationale qui mérite les encouragements de tous les amateurs de nos églises.

« Lorsque Claude Robert voulut donner une nouvelle édition du livre publié par lui en 1626 sous le titre de *Gallia Christiana*, il réclama le concours de

toutes les personnes en état de lui procurer des documents. Son appel fut reçu avec faveur, et les renseignements nombreux qu'il recueillit furent très-utiles aux 5 savants du nom de Sainte-Marthe qui firent paraître, en 1656, un nouveau *Gallia Christiana*.

» A peine 50 ans s'étaient écoulés, et le clergé de France exprimait le vœu de voir ce grand travail repris en sous-œuvre. En 1710, Dom Denis de Sainte-Marthe, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, se chargea de cet important ouvrage, auquel il consacra le reste de ses jours. 20 religieux ses confrères y usèrent leur existence, et dans l'espace de 70 ans, de 1715 à 1785, firent paraître 13 volumes, auxquels 2 autres devaient encore être ajoutés.

» En recommençant sur une base beaucoup plus large, l'œuvre qui avait déjà demandé tant d'efforts, Dom Denis de Sainte-Marthe crut devoir aussi s'adresser à toutes les personnes d'étude pour demander la communication des bulles, diplômes, chartes, et documents de toute nature propres à éclairer les annales ecclésiastiques de la France. Cette fois encore, l'appel du laborieux écrivain fut entendu, et une foule de savants auxquels il a rendu un juste tribut de reconnaissance lui envoyèrent des documents qui sont devenus un trésor public où chacun peut puiser.

» Dom Denis de Sainte-Marthe croyait devoir démontrer l'utilité de l'ouvrage entrepris par lui. Reprendre aujourd'hui cette thèse serait se donner une peine inutile. Le *Gallia Christiana* est l'un de ces grands ouvrages qui composent le fonds de toute bibliothèque sérieuse. Si, comme l'a dit un historien fameux, « la France a été formée par les évêques, comme la ruche est formée par les abeilles, » on comprend l'intérêt qu'ont pour des Français les récits où revivent les ouvriers habiles qui ont confectionné de leurs mains cette patrie dont nous sommes heureux d'être les fils. Pour les chrétiens, l'intérêt est plus grand encore : dans la succession des pasteurs de l'Église ils lisent l'une des preuves les plus saisissantes de leur foi.

» Mais cet ouvrage si utile, si indispensable pour les recherches historiques, est devenu très-rare et d'un prix fort élevé. Un éditeur qui a déjà reproduit les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, les *Historiens de la Gaule et de la France*, par Dom Bouquet et ses continuateurs, et d'autres grands ouvrages conduits aussi heureusement à bonne fin, a entrepris de publier de nouveau le *Gallia Christiana*; et je me trouve chargé de diriger cet immense travail. Il ne s'agit plus, comme pour les premiers auteurs, de faire une œuvre entièrement neuve; mais il s'agit néanmoins d'accomplir une tâche extrêmement laborieuse. J'ose espérer que les personnes qui possèdent des renseignements quelconques utiles pour la perfection de cet ouvrage, voudront bien me les communiquer, et je me ferai toujours un devoir sacré de reconnaître publiquement les services qui me seront rendus.

» Afin de mettre en état de m'aider ceux qui voudront bien me faire des communications, je vais exposer succinctement le plan que je me suis tracé après avoir consulté des hommes très-versés dans ces matières.

» Je me propose de reproduire textuellement les 13 volumes du *Gallia Christiana* publiés par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, page par page, ligne par ligne. Les quelques corrections que j'y introduis sont entre crochets, et ne changent rien à la pagination. A la marge sont indiquées les additions et corrections plus étendues. Ces indications sont relatives ou aux corrections et additions contenues dans les volumes déjà publiés, ou aux corrections et additions que j'ai faites moi-même, et qui formeront 2 volumes supplémentaires.

» Le premier objet que je me propose dans ce *supplément* est d'améliorer le *Gallia Christiana* d'après les découvertes qui ont été faites depuis sa publication. Malgré leurs immenses recherches et un travail surprenant, les premiers auteurs n'ont pu connaître tous les documents qui se référaient à leur sujet; beaucoup étaient renfermés dans des archives particulières; dans quelques circonstances des copies furent envoyées, mais elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude; enfin c'est le propre de toutes les œuvres humaines d'être incomplètes et imparfaites par quelque côté. Il est certain que, dans le *Gallia Christiana* il y a beaucoup de lacunes à combler et beaucoup d'erreurs à rectifier; je puis le dire sans manquer au respect et à la reconnaissance dont je suis pénétré pour les auteurs de cet admirable ouvrage. Ceux-là seuls s'étonneront de ces imperfections qui n'ont jamais mis la main à des œuvres du même genre; ceux au contraire qui ont essayé d'étudier ou d'écrire l'histoire d'une province, d'une ville ou d'une institution ancienne quelconque, admireront toujours la prodigieuse quantité de renseignements contenus dans l'ouvrage de Dom Denis de Sainte-Marthe et de ses continuateurs, et sa perfection relative.

» Je me suis proposé, en second lieu, de continuer jusqu'à nos jours l'histoire que les premiers auteurs avaient conduite jusqu'à leur époque. En reproduisant leur travail, il semble tout naturel de s'astreindre rigoureusement à leur plan.

» Le *supplément* que j'ai préparé se divisera en autant de fascicules qu'il y a de métropoles, et en autant de parties qu'il y a de diocèses. Par là même, il pourra former 2 volumes séparés ou s'adjoindre par parties aux tomes correspondants. Il sera facile de s'en servir avec l'ancienne édition comme avec la nouvelle.

» Une *table générale des matières* s'étendra à tout l'ouvrage.

» Depuis longues années je m'occupais à recueillir les documents nécessaires pour compléter et corriger le *Gallia Christiana*; mais les efforts d'un seul homme sont peu de chose devant l'immensité de la tâche, d'autant plus que pour un travail de cette nature il est souvent indispensable de posséder une connaissance spéciale des lieux. J'ose donc espérer que dans chaque localité, du moins dans chaque diocèse, il se trouvera des personnes de bonne volonté pour me communiquer les documents et les remarques nécessaires pour perfectionner les premiers volumes, et aider à la rédaction du supplément. Dans ces travaux quelques noms, quelques dates redressés, sont des améliorations notables, et qui conduisent souvent à des résultats importants. Je recevrai avec reconnaissance toutes les communications que l'on voudra bien me faire, et que j'ose espérer, sans me croire dispensé du travail personnel qui me reste à accomplir. Mon seul but, dans ce labeur, est de consacrer mes efforts à l'amélioration d'un ouvrage utile à la gloire de l'Église et à celle de la France.

» DOM PAUL PIOLIN. »

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
 Numéro 116. — Août 1869.

Histoire catholique.

—
 QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
 ET SUR LA CONNAISSANCE
 QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS
 RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;
 FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES ¹.

—
 LX

1 an après Jésus-Christ.

17^e année de la B. vierge Marie; à partir du 8 septembre.

2^e année du pontificat de Joazar, à Jérusalem.

3^e année de Quintilius Varus, président de la Syrie.

*2^e année d'Archélaüs, ethnarque de la Judée, de l'Idumée
 et de Samarie.*

1^{re} année d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée.

*2^e année de Philippe, tétrarque de la Bathanée, la Traco-
 nite et l'Auranite.*

*753^e année de Rome : Caius Julius César, fils (adoptif)
 d'Auguste, et Lucius Émilien Paulus, consuls.*

44^e année du règne d'Auguste.

I. Vie de N. Seigneur Jésus-Christ.

Jésus avec la Bienheureuse Marie sa mère et saint Joseph sont réfugiés en Égypte. — L'Évangile ne dit rien de leur séjour en ce pays. — Les apocryphes citent plusieurs faits plus ou moins probables que nous avons indiqués à l'année précédente.

¹ Voir le dernier article au N^o précédent, ci-dessus p. 43.

II. Événements politiques.

Tibère est toujours relégué dans l'île de Rhodes, où il se console en consultant toutes sortes d'augures qui lui annoncent qu'il arrivera à l'empire. — En Orient, Caius, un des fils (adoptifs) d'Auguste, après une excursion en Arabie, se dirige sur l'Euphrate pour pousser la guerre contre les Parthes. — Cette absence ne l'empêche pas d'être consul à Rome, où ce poste est géré par son collègue Lucius Æmilius Paullus. — Auguste lui porte le plus grand intérêt et lui écrit la lettre suivante qui nous a été conservée :

Le 9 des calendes d'octobre (23 septembre).

» Salut, mon cher Caius, mon petit œil plein de charmes
 » que je désire toujours ardemment, quand tu es séparé de
 » moi ; mais surtout dans les jours comme celui-ci, mes yeux
 » cherchent partout mon Caius. Aussi en quelque pays que tu
 » sois aujourd'hui, j'espère que tu as célébré, plein de joie et
 » de santé, le 64^e anniversaire de ma naissance. J'ai, comme
 » tu le vois, échappé à la 63^e année climatérique pour tous
 » les vieillards. Or, je prie les Dieux, quelque temps qu'il me
 » reste à vivre, qu'ils me le laissent passer, en vous conser-
 » vant ton frère et toi en santé, dans l'état le plus florissant de
 » la République et que vous preniez ensuite ma place, en hom-
 » mes forts et bons ¹. »

Lucius son autre fils (adoptif) est envoyé en Espagne.

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes ?

1. Agréables récréations des Romains à table.

Voici une coutume usitée parmi les grands seigneurs Ro-

¹ *IX cal. octobris.* — Ave, mi Cal, meus ocellus jucundissimus, quem semper medius fidius desidero, quum a me abes ; sed præcipue diebus talibus, qualis est hodiernus, oculi mei requirunt meum Caium, quem, ubicumque hoc die fuisti, spero lætum et benivalentem celebraſſe quartum et sexagesimum natalem meum. Nam, ut vides, κλιμακτηῖρα, communem seniorum omnium tertium et sexagesimum annum evasimus. Deos autem oro, ut, mihi, quantumcumque superest temporis, id salvis vobis traducere liceat in statu reipublicæ felicissimo, ἀνδραγαθούτων ὑμῶν καὶ διαλεγομένων stationem meam (Dans Aul. Gellius, *Noctes Atticæ*, l. xv, c. 7).

ainsi et qui nous peint bien l'état des mœurs publiques à cette époque. C'est un témoin oculaire, Nicolas de Damas, qui nous l'atteste :

« Les Romains donnent le spectacle de combats de gladiateurs non-seulement dans les réunions publiques et les amphithéâtres, coutume prise des Étrusques, mais encore pendant les festins. Aussi ils invitent quelquefois leurs amis à dîner, pour leur montrer, parmi d'autres spectacles, celui de deux ou trois paires de gladiateurs combattant entre eux. C'est pourquoi, après qu'ils se sont gorgés de vin et de viandes, ils font introduire les gladiateurs, et quand un d'eux est tué, tous les convives, enchantés de ce spectacle, applaudissent¹. »

Que l'on se souvienne que nous sommes au milieu de ce siècle d'Auguste, si poli, si vanté dans nos livres ; alors florissaient le Platonisme, l'Aristotélisme, le Stoïcisme. C'est ainsi qu'on appliquait cette règle nouvelle, donnée par ce Cicéron que l'on nous fait tant admirer, à savoir : *Que le Sage ne doit pas être susceptible de pitié*². — On conviendra que ce sont là des fantaisies et des préceptes, que Jésus, qui vient de naître, a totalement fait disparaître.

2. Auguste refuse de se laisser appeler Seigneur ou Maître.

Voici une preuve assez singulière qu'Auguste donne de sa modestie. — C'est Suétone qui nous en instruit :

« Auguste rejeta toujours le nom de *Seigneur* (dominus) comme une injure et un opprobre. Un jour qu'il assistait à des jeux, un acteur ayant prononcé ces mots : *O Seigneur équitable et bon!* et tous les spectateurs, comme si cela s'adressait à lui, ayant applaudi avec transport, il réprima aussitôt de la main et du visage ces adulations inconvenantes ; et le lendemain il les blâma par un décret très-sévère, et il ne souffrit point d'être appelé *Seigneur*, même par ses fils ou ses petits-fils, soit sérieusement soit en badinant, et leur interdit entre eux de pareilles flatteries. »

¹ Nicolas de Damas, *Fragment* 84 ; dans *Fragm. hist. Græcorum* de Didot, t. III, p. 417.

² Voir le texte dans les *Annales*, t. XII, p. 330 (5^e série).

Domini adpellationem, ut maledictum atque opprobrium, semper exhorruit. Cum spectante eo ludos, prononciatum esset in mîmo : O Dominum æquum et bonum ! et universi, quasi de ipso dictum, exsultantes comprobassent ; et statim manu vultuque indecoras adulationes repressit, et insequenti die gravissimo corripuit edicto, Dominumque se post hac adpellari, nec a liberis quidem aut nepotibus suis, vel serio vel joco, passus est, atque hujusmodi blanditias etiam inter ipsos prohibuit (Suétone, *Augustus*, c. 53).

Dion fait aussi mention de cette répulsion d'Auguste :

« Salué du nom de *Seigneur* (δεσπότης) par le peuple, Auguste non-seulement défendit d'employer ce titre en lui parlant, mais encore il y veilla scrupuleusement¹. »

Tibère, cet empereur hypocrite, voulut aussi imiter Auguste en refusant ce titre.

« Un citoyen l'ayant appelé *Seigneur*, il lui signifia de ne plus lui donner ce nom injurieux. Un autre ayant dit : « Ses occupations sacrées, » il le força de changer cette expression et de mettre *laborieuses* au lieu de *sacrées*. »

Dominus adpellatus a quodam, denuntiavit ne se amplius contumeliæ causa nominaret. Alium dicentem *sacras ejus occupationes*. . . verba mutare, et pro *sacris*, *laboriosas* dicere coegit (Suét., *Tiber.*, c. 27).

Tacite dit de même :

« Tibère gourmanda sévèrement ceux qui avaient appelé : Ses occupations divines, et lui-même *Seigneur*. »

Acerbeque increpuit eos, qui *divinas occupationes*, ipsumque *Dominum* dixerant (Tac., *Annales*, II, c. 87).

Philon, auteur contemporain, confirme aussi cette répulsion d'Auguste.

« Pour montrer plus clairement, dit-il, qu'Auguste n'était pas attaché à ces honneurs orgueilleux, ni enflé de vaine gloire, il ne voulut jamais qu'on l'appelât *Dieu* ou *Seigneur*. Au contraire, il était irrité quand quelqu'un l'appelait ainsi. En agissant de la sorte il approuvait les Juifs qui ont en abomination et en horreur de telles dénominations². »

La mention que font les historiens les plus graves de cette répulsion d'Auguste prouve que cet empereur y ajoutait une grande importance, il convient donc de rechercher la date où ce titre fut offert et refusé.

Paul Orose la met à l'année même de la naissance du Christ.

¹ Dion, *Hist. Rom.*, I, LV, c. 12 ; trad. franç., t. VII, p. 609.

² Philon, *Légation à Caius*, p. 1014, in-fol. Paris, 1640.

Après avoir cité le texte de Suétone il ajoute :

« A cette même époque, celui à qui Dieu avait concédé la domination de toutes les choses, ne souffrit pas qu'on l'appelât le *Seigneur des hommes* ; c'est qu'il ne l'osa pas au moment où le véritable *Seigneur* de tout le genre humain était né parmi les hommes. »

Eodemque tempore hic, ad quem rerum omnium summa concesserat, Dominum se hominum appellari non passus est, immo non ausus, quo verus Dominus totius generis humani inter homines natus est (Paulus Orosius, *Hist.* l. vi, c. 22 ; dans *Pat. lat.*, t. 31, p. 1058).

Dion, au contraire, place cette date plus tard à l'an 754, après les obsèques de Caius et de Lucius. Mais le décret d'Auguste, cité par Suétone, prouve la fausseté de cette date. En effet, par ce décret Auguste défend à ses fils et à ses petits-fils de se donner entre eux cette qualification même en se jouant. Or, après la mort de Caius et de Lucius, Auguste n'avait plus de fils, il n'avait qu'un petit-fils, Agrippa Posthume. C'est alors seulement qu'il adopta Tibère et Agrippa, et en ce moment il n'eut plus de petits-fils. Or, il est difficile de croire que Tibère et Agrippa s'amusassent à se qualifier de *Seigneurs*. Il faut donc placer ce décret au moment où Lucius et Caius étaient encore dans la maison impériale, Auguste avait alors ces deux fils (adoptifs) et son petit-fils Agrippa. Or nous savons, par Dion, que Caius et Lucius étaient très-vaniteux, et qu'Auguste fut obligé, plus d'une fois, de réprimer leur orgueil. — C'est ce qui nous décide à suivre Orose pour cette date.

Reste à expliquer pour quelle raison Auguste refusa ce titre. Aucun historien, à part Orose, n'a essayé de le faire, et ce qui rend ce refus inexplicable c'est que le nom de *Seigneur* ou *maître* était pour ainsi dire dans l'usage ordinaire. Quelques années après, Ovide, écrivant du lieu de son exil, dit à Auguste :

« Pardonnez-moi, je vous en prie, gloire indélébile de notre siècle, qui, par vos sollicitudes, vous montrez le *Seigneur* ou *maître* de l'univers. »

Parce, precor, sæcll decus indelebile nostri,
Terrarum Dominum quem sua cura facit.

(*Ex Ponto*, II, 8, 25).

Phèdre, cet affranchi d'Auguste, dans une seule de ses fables qualifie deux fois Tibère du nom de *Seigneur*.

Perambulante læta Domino viridia . . .

Heus, inquit Dominus (Phèdre, *Fab.* II, 5).

« C'était le nom que l'on donnait communément à ceux » dont on ne rappelait pas le nom, nous dit Sénèque. »

Quomodo obvius, si nomen non succurrît, dominos salutamus (Sénèque, *Epist.* III, 1).

Si ce nom était commun, pourquoi le refuser? Cicéron va nous l'apprendre. C'est que ce nom était spécialement celui qui désignait *Dieu*.

« Ainsi, disait-il, avec une espèce de désespoir, les contradictions et les disputes des sages nous forcent à ignorer notre » *Seigneur*. »

Ita cogimur dissensione sapientum Dominum nostrum ignorare (Cicéron, *Acad. quæst.*, II, 41).

Auguste donc, en refusant le titre de *Seigneur*, refusait en même temps le titre solennel de *Dieu*.

Aussi voyons-nous que Caligula et Domitien qui prirent le titre de *Seigneur* prirent en même temps celui de *Dieu*¹.

Suétone nomme celui qui commença à adorer Caligula comme *Dieu*, ce fut un Vitellius, le père de l'empereur.

« Il donna, dit-il, le premier, l'exemple d'adorer C. César » comme un dieu, et, à son retour de Syrie, il n'avait osé l'aborder que la tête voilée, détournant par respect son visage, » et ensuite se prosternant. »

Idem mihi in adulando ingenit, primus C. Cæsarem adorare ut Deum instituit; quum reversus ex Syria non aliter adire ausus esset, quam capite velato, circumvertensque se, deinde procumbens (Suét., *Vitellius*, c. II).

Mais Domitien fut plus hardi. On sait que dictant un ordre à son secrétaire il inventa cette formule : « Notre Seigneur et » notre Dieu ordonne qu'en fasse ceci². »

Dominus ac Deus noster sic fieri jubet (Suét., *Domit.*, c. 13).

Or cette formule fut adoptée par les lâches esprits de ce temps. On connaît l'épigramme de Martial, commençant ainsi :

¹ Aurél. Victor dit que Caligula prit en même temps le titre de *Seigneur* et de *Dieu* (*Építome Cæsarium*, c. 3).

² Eusèbe (*Chron. ad ann.* 87; *Patr. grec.*, t. 19, p. 550); et Eutrope (*Hist. Rom.*, VII, 12) confirment ce fait.

« L'édit de notre Seigneur et de notre Dieu. »

Edictum Domini Deique nostri (Epiq. v, 8).

Et l'on sait que les légistes romains¹ commencèrent toutes leurs lois par cette formule, et alors tout ce qui touchait aux empereurs devint sacré, palais, chambres, lits; on alla jusqu'à dire *l'étable sacrée*².

Toutes ces citations prouvent que nous ne connaissons pas les raisons précises qui portèrent Auguste à refuser si fortement le nom de *Seigneur*. La coïncidence de ce refus avec la naissance du véritable *Seigneur* était un fait qui méritait d'être indiqué.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Nous devons d'abord noter ici le voyage que fit Caius à travers la Judée, sur lequel Suétone donne le détail suivant :

« Auguste loua beaucoup son petit-fils Caius, de ce que tra-
» versant la Judée, il n'était point allé à Jérusalem offrir de
» sacrifices au Dieu des Juifs. »

Sed et Caium nepotem, quod Judæam prætervehens, apud Hierosolymam non supplicasset, collaudavit (Suét., Aug., c. 93).

Casaubon fait à ce sujet la réflexion suivante :

« Je crois qu'Auguste écrivit ou dit ces paroles contre le
» sentiment de son esprit, pour ne point paraître attaché à la
» secte des Juifs, bien qu'il pensât autrement, et qu'il ne fût
» nullement éloigné de la religion des Juifs. Nous en avons
» des preuves, entre autres, dans ce que nous disent Philon et
» Josèphe sur les faveurs qu'il leur accorda³. »

Nous avons déjà rapporté plusieurs textes de Josèphe, qui prouvent l'intérêt qu'Auguste portait à la religion des Juifs, voici le témoignage plus positif de Philon, auteur contemporain :

« Auguste regarda comme si sacrées nos coutumes, que
» non-seulement les offrandes de presque tous les gens de sa
» maison ornent notre temple, mais encore il ordonna, qu'à

¹ Voir les recueils de *Droit Romain*.

² Voir le curieux ouvrage de Upmarkius : *De nomine Domini dissertatio*. Upsal, 1709, in-8°.

³ Casaubon dans le *Suétone* de Burmann.

» jamais, des victimes choisies et des holocaustes fussent
 » offertes tous les jours, et à ses frais, au Dieu TRÈS-HAUT.
 » Ces sacrifices se font maintenant encore et continueront
 » toujours, souvenir des vertus de l'empereur¹. »

On voit donc que ce n'est pas par mépris du Dieu des Juifs qu'Auguste félicita Caius de n'être pas allé sacrifier à Jérusalem.

Nous croyons plutôt qu'Auguste agit en ce moment de la sorte par l'horreur naturelle que dut lui inspirer l'atrocité de la conduite d'Hérode et de ses fils. Il était difficile, en effet, de se former à Rome une bonne idée de la religion d'un roi et d'une famille, au milieu de laquelle s'étaient commis tant de massacres, d'infanticides, de parricides, etc.

Mais transportons-nous à Jérusalem et voyons ce qui s'y passait. Revenant à la fin de l'année dernière nous trouvons Archelaüs proclamé roi. Un grand nombre de pharisiens lui demandent hautement la punition de tous ceux qui avaient participé au meurtre de Matthias et de Judas, et des 40 de leurs disciples, brûlés vifs; Archelaüs hésite, ils s'emparent du temple, tuent ou blessent ses ambassadeurs, et rançonnent les fidèles qui viennent offrir les sacrifices. — Archelaüs est obligé d'envoyer une armée contre eux; ils sont battus et près de 3,000 restent sur le parvis. — C'est après ce sanglant holocauste qu'Archelaüs part pour Rome, laissant l'administration du royaume à Philippe son frère.

Il y arrive avec sa mère, Nicolas de Damas, Ptolémée le frère de celui-ci, ses conseils et ses amis. Avec lui partaient aussi Hérode Antipas son frère, Salomé sa tante, avec ses fils et ses beaux-fils, sous l'apparence de lui faire honneur, mais en réalité pour l'accuser auprès d'Auguste, faire casser le second testament d'Hérode, et faire adjuger le royaume à Hérode Antipas.

¹ Ἄλλ' οὕτως ὥσιντο περι τὰ ἡμέτερα, ὥστε μονοῦ πανοίκιος ἀναθημάτων πολυτελείαις τὸ ἱερὸν ἡμῶν ἐκόσμησε, προστάζας καὶ δι' αἰῶνος ἀνάγεσθαι, θυσίας ἐντελεγεῖς ὀλοκαύτοις καθ' ἐκάστην ἡμέραν ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων, ἀπαρχὴν Τῷ ὙΨΙΣΤῷ ΘΕῶ. Αἱ καὶ μέχρι νῦν ἐπιτελοῦνται, καὶ εἰς ἅπαν ἐπιτελεσθήσονται, μηνύμα τῶν ὄντων αὐτοκρατορικῶν. (Philon, *Légation auprès de Caius*, c. IX, p. 1014, in-fol., Paris, 1610.)

C'est en cet état que cette famille maudite se présenta devant Auguste.

Un grand conseil est assemblé et les prétendants sont admis à plaider leur cause.

Antipater, fils aîné de Salomé et mortel ennemi d'Archelaüs, parle le premier et l'accuse d'avoir fait acte de roi avant d'en avoir reçu l'autorisation d'Auguste et dans ses actes d'avoir fait périr les Juifs qui s'étaient emparés du temple; qu'à la vérité ils l'avaient mérité, mais qu'il n'appartenait de les châtier qu'à celui qui avait le pouvoir légitime, et, ce qui est monstrueux, il l'accuse en outre d'avoir mis en liberté les 500 Juifs que son père avait fait enfermer dans l'hippodrome, etc., etc. Pour bien connaître cette famille, notons qu'Antipater accuse encore Archelaüs d'avoir passé la nuit qui suivit la mort de son père dans une grande orgie, en compagnie de ses concubines¹, etc.

Voilà ce qu'Antipater exposait devant Auguste et les principaux Romains contre son oncle.

Nicolas de Damas prit la parole en faveur d'Archelaüs, et remontra qu'il n'avait fait que son devoir en réprimant ceux qui, manquant au respect qu'ils devaient à Dieu, s'étaient emparés du temple, et avaient tué les chefs qu'on avait envoyés pour leur faire entendre raison; que c'était eux-mêmes qui s'étaient ainsi révoltés contre l'Empereur en se déclarant indépendants. Quant aux autres reproches il ajoutait qu'il était vraiment honteux de voir la véhémence et la fausseté des accusations portées par un proche parent contre un prince qui n'avait cessé de lui accorder ses faveurs. Quant à l'allégation qu'Hérode n'avait plus son bon sens en faisant son second testament, Nicolas disait avec habileté, qu'on ne pouvait accuser de faiblesse d'esprit un homme qui avait soumis ses dernières volontés à l'acceptation de l'Empereur². — Josèphe ajoute :

« Quand Nicolas eut ainsi parlé, Archelaüs se jeta à genoux » devant Auguste. Celui-ci le releva avec beaucoup de bonté, » il lui dit qu'il le jugeait digne de régner, et qu'il était disposé

¹ Voir Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvii, c. 9, u^o 5; édit. Didot, t. 1, p. 878.

² Voir ce *Discours* dans Josèphe, *ibid.*

» à ne rien faire qui ne lui fût avantageux et conforme au
 » testament de son père, — puis il leva la séance remettant
 » sa décision à un autre jour. »

Mais de graves nouvelles arrivent alors de la Judée. Sabinus, intendant d'Auguste, s'y rend avec la mission de prendre possession des trésors qu'Hérode avait légués à Auguste et s'établit avec une légion à Jérusalem, où il commet toutes sortes d'exactions. — Un grand nombre de Juifs, arrivés pour la fête de la Pentecôte, l'assiègent dans son palais. — Plusieurs combats ont lieu, — les riches portiques du temple bâtis par Hérode sont brûlés, — quatre ou cinq chefs de bande lèvent des troupes, couvrent la Judée de brigandages, et prennent le titre de roi. — Le président Varus est obligé de lever une armée, bat les insurgés, en fait crucifier environ 2,000, et rétablit l'ordre ¹.

Ce n'est pas tout : Voilà, qu'avec la permission de Varus, qui probablement les avait poussés, arrivent à Rome, 50 ambassadeurs qui viennent demander à Auguste de les délivrer de tous ces rois qui les avaient tant opprimés. Voici les détails que donne Josèphe :

« Varus avait permis aux Juifs de députer, pour solliciter la
 » permission de se gouverner selon leurs lois. Cette députa-
 » tion que faisait la nation, n'était que de 50 personnes ;
 » mais plus de 8,000 Juifs s'y joignirent à Rome. Cela obligea
 » l'empereur de convoquer une assemblée dans le temple
 » d'Apollon, qu'il avait fait bâtir avec de grandes dépenses.
 » Il y invita les grands qui lui étaient le plus attachés, et les
 » principaux de Rome. Les députés s'y rendirent avec les au-
 » tres Juifs qui étaient à Rome, ainsi qu'Archélaüs et ceux de
 » son parti... » Dans le discours qu'ils firent, les députés des
 » Juifs concluaient par « supplier l'empereur de ne les plus
 » assujettir à des rois, mais de les unir au gouvernement de
 » Syrie, sous la dépendance de ceux que les Romains enver-
 » raient commander dans cette province ; qu'on verrait alors
 » s'ils étaient des séditieux, s'ils ne cherchaient qu'à brouil-
 » ler et si, au contraire, ils ne savaient pas obéir avec doci-
 » lité, lorsqu'on les gouvernait avec douceur ; et de plus, ils

¹ Voir Josèphe, *ib.*, c. 10.

» forment le hideux tableau de tous les crimes et de toutes les tyrannies d'Hérode'. »

Mais là, se trouve encore Nicolas de Damas, qui a le courage de défendre et d'excuser Hérode. Joseph annonce brièvement cet acte de bassesse et de froide audace :

« Après que les députés Juifs eurent ainsi parlé, Nicolas purgea les rois de tous les crimes dont on les accusait, et en particulier Hérode, alléguant que les Juifs ne l'avaient accusé de rien pendant qu'il vivait, et qu'il n'était pas tolérable qu'ils vinssent après sa mort l'accuser, auprès de juges équitables, et qui auraient pu le punir pendant qu'il était en vie². »

Auguste se rangea à cet avis, mais il ne crut pas prudent de créer roi d'un grand État le fils d'un homme qui avait commis de semblables excès dans sa famille et dans son pays. Aussi, il partagea la Judée en deux portions, donna la moitié à Archélaüs, comprenant la *Judée*, l'*Idumée* et *Samarie*, sous le titre d'*Ethnarque*, avec espoir d'être déclaré roi ; il partagea l'autre moitié entre ses deux frères, donnant, à Hérode Antipas, la *Galilée* et le pays qui est au-delà du Jourdain, et à Philippe, la *Bathanée*, la *Traconite* et l'*Auranite*, avec le titre de *Tétrarques*. A Salomé, furent données quelques villes avec d'assez grands revenus.

V. Analyse philosophique et historique des écrits publiés cette année.

Sur la vie et les ouvrages de Nicolas de Damas.

Nous avons souvent parlé des rapports de Nicolas de Damas avec Auguste et Hérode. Nous le voyons encore cette année même, défendant devant Auguste, Archélaüs et Hérode contre les accusations des Juifs ; après cela, il n'est plus question de lui dans l'histoire ; on ne sait ni ce qu'il fit, ni à quelle époque il mourut ; il convient donc de parler ici de sa vie, de sa philosophie, de sa religion et de ses ouvrages.

Nicolas naquit vers l'an 74 avant J.-C., à Damas, ville de Syrie, dont il prit le nom. Antipater, son père, y jouissait

¹ Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvii, c. 11.

² Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvii, c. 11, n° 3.

d'une grande fortune et d'une bonne réputation. On ne sait pas quels furent ses professeurs, mais il est certain qu'il étudia et cultiva successivement toutes les sciences, la grammaire, la poésie, la rhétorique, la musique, les mathématiques, et enfin la philosophie.

S'il faut croire ce qu'il dit de lui-même, il aurait possédé toutes les vertus. Voici quelques-uns des traits par lesquels il se dépeint dans sa *Biographie* :

1° *Extraits de sa Biographie.*

« Assurément, Nicolas était d'une nature austère, et éloigné » de toute volupté, de manière qu'il regarde comme esclaves » ceux qui se livrent à ces sortes de jouissances ; il recomman- » dait surtout la frugalité et la simplicité de la vie, — d'ail- » leurs, dur au travail, — incorruptible. — Enfin, jamais il » n'y eut aucun homme qui montra une aussi grande modes- » tie et gravité de mœurs au barreau et en public ¹. »

Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de ces grands éloges. Examinons d'abord quelle était sa *philosophie*.

C'était celle d'*Aristote*. C'est ce qu'il nous apprend lui-même.

« Comme Nicolas était surtout attaché à Aristote, et qu'il » admirait la multiplicité de ses doctrines, il disait bien sou- » vent qu'il avait la plus grande obligation à toutes ses doc- » trines, soit pour l'honnêteté libérale, soit pour l'utilité dont » elles sont dans la vie, soit pour les jouissances qu'elles pro- » curent à la jeunesse et à la vieillesse ². »

Et non-seulement il aimait la philosophie d'Aristote, mais encore il avait composé de nombreux ouvrages pour l'expliquer et la répandre. Aucun n'est arrivé jusqu'à nous, mais nous connaissons les titres de plusieurs.

1. *Sur la philosophie d'Aristote* ³.

2. *Sur la philosophie première* ⁴.

3. *Sur le livre de l'âme d'Aristote* ⁵.

¹ Voir ce qui nous reste de ses *Œuvres* dans *Fragmenta hist. græcorum de Didot*, t. III, p. 354.

² *Ibid.*, p. 349.

³ Dans Simplicius : sur le *Livre du Ciel* d'Aristote, p. 97 a.

⁴ Dans Averroës, sur la *Métaphys. d'Aristote*, l. XII, comm. 44.

⁵ *Idem* sur le liv. III de l'*Âme*, comm. 14.

4. *Sur les dieux* ¹.

5. *Du Beau dans les mœurs et dans les devoirs* ².

6. On lui attribue de plus le livre du *Monde*, qui se trouve parmi les œuvres d'Aristote ³.

Aussi Plutarque lui donne-t-il le titre de *Péripatéticien* ou *Aristotélicien*, dans un passage où il nous dépeint sa personne et donne une des raisons de l'amitié d'Auguste.

« L'empereur Auguste avait une affection particulière pour
» Nicolas, *philosophe péripatéticien*, homme mince de corps,
» haut de stature, dont le visage était très-bourgeonné, mais
» qui avait les mœurs les plus douces. Aussi Auguste donnait
» aux plus grosses et aux plus belles dattes le nom de *Nicolas*
» qu'elles portent encore aujourd'hui ⁴. »

La même origine est racontée par Athénée, qui ajoute aussi : « Ce Nicolas était un *aristotélicien*, et a composé une
» belle histoire ⁵. »

Mais ce qui est à noter suivant nous, et ce qui n'a été guère observé que nous sachions, c'est la grande influence que Nicolas a eu sur Hérode par cette philosophie d'Aristote, qu'il lui avait enseignée, et qu'Hérode mit en pratique, comme chacun de nos lecteurs le connaît.

Nicolas exposait, sans doute dans la partie qui nous manque de sa biographie, quels étaient les principes Aristotéliciens qu'il avait donnés à Hérode, puis il continue dans le fragment qui nous reste.

¹ Dans Simplicius : *Comm. sur l'auscultation physique*, p. 32 b.

² Cité par Simplicius *sur Epictète*, c. 37.

³ Voir Petrus Victorius, *Variarum lectionum*, l. xxv, c. 13, et Fabricius.

⁴ Plutarque, *Propos de table*, l. vi 1, n° 4. — D'après Isidore on avait aussi donné le nom de *Nicolas* aux dattes de Thèbes : *Alii Thebaici, qui et Nicolai* (*Etymol.* xvii, c. 7; dans *Pat. lat.*, t. 82, p. 609). — Pline dit que 4 de ces dattes mesureraient une coudée : *Quaterni cubitorum longitudinem efficiunt* (*Hist. Nat.*, xiiii, 9, 4). — C'est ce que confirme Kuffin, qui, dans la vie de saint Apollon, les appelle *immenses*, (*Nicolai etiam ingentes*, dans *hist. monastica*, c. vii; dans *Patr. lat.*, t. 73, p. 416). — Photius lui attribue aussi (*Codex 189*, *Patr. grec.*, t. 103, p. 606), l'invention d'une espèce de pâtisserie à laquelle Auguste donna aussi le nom de *Nicolas*; ce qui fait qu'aux talents de Nicolas il faut ajouter celui de cuisinier, talent sans doute non dédaigné d'Auguste et d'Hérode.

⁵ Athénée, *Deipnos.*, l. xiv, c. 18.

« Mais bientôt, ayant interrompu ses *études philosophiques*
 » (c'est ce qui arrive ordinairement aux princes, à cause de
 » l'affluence des richesses, qui changent les esprits, et ne leur
 » permettent pas d'être constants), Hérode commença à aimer
 » la *rhétorique*, et ordonna à Nicolas de *déclamer avec lui*. Mais
 » après avoir donné quelque temps à la *rhétorique*, il lui vint
 » tout à coup le désir de s'occuper d'*histoire*, d'après l'éloge
 » que faisait Nicolas de ce genre d'étude, en assurant qu'il
 » était très-utile pour gouverner les cités, et instruire les prin-
 » ces, de connaître les destinées et les actions des ancêtres. Il
 » se prépara donc lui-même à cette étude, et excita Nicolas à
 » écrire l'histoire. Nicolas commença cette étude avec une
 » grande ardeur, recueillit de tous côtés tous les documents
 » historiques, entreprit ainsi un ouvrage d'un immense la-
 » beur, et l'acheva avec une persévérance incroyable, avouant
 » que si Eurysthée avait proposé ce travail à Hercule, celui-ci
 » n'aurait pu en venir à bout.

• Quelque temps après, Hérode étant parti pour Rome pour
 » rendre visite à César, prit avec lui Nicolas sur le même na-
 » vire, et il y *philosophait avec lui* ¹. »

Il est à regretter que nous n'ayons pas les détails de cet en-
 seignement que Nicolas donna à Hérode, mais ce que nous
 venons d'en apprendre, donne lieu à plusieurs réflexions.

1^o Voilà deux hommes qui, incontestablement, connais-
 saient bien, très-bien, les croyances traditionnelles bibliques,
 qui, très-certainement, avaient assisté aux grandes solennités
 juives, et qui vont chercher les croyances et les préceptes
 moraux dans un Païen.

Il est bien regrettable aussi que nous n'ayons plus l'ou-
 vrage que Nicolas avait composé *sur les Dieux*, mais son
 titre nous dit assez qu'il devait y disserter sur tous les dieux
 d'Aristote. Il est probable qu'il ne parlait pas même du Dieu
 des Juifs, qui n'étant pas le produit de la dialectique d'Aris-
 tote, n'était pas un Dieu philosophique. Hérode, de son côté,
 ne pouvait pas trouver dans Aristote un Dieu qu'Aristote
 ne connaissait pas. Ils lui dirent l'un et l'autre ce que savait

¹ Dans les *Fragm. hist. græcorum* de Didot, t. III, p. 350.

Aristote, c'est-à-dire des nuages et le doute sur tout ce qui regarde Dieu, ses préceptes et son culte.

2° Or, il faut noter quel résultat produisit sur Hérode cette grande et merveilleuse philosophie Aristotélicienne, que Nicolas lui enseigna. Nos lecteurs le savent, ces principes firent de lui un assassin, un infanticide, le bourreau de sa femme et de ses enfants, de ses parents, de sa cour, de ses officiers, et le plus affreux tyran qui ait peut-être existé.

3° Nous ne devons pas manquer de noter que c'est précisément le même Dieu naturel, les mêmes préceptes naturels que l'on enseigne encore dans toutes nos philosophies, qui se vantent de ne nous apprendre que ce qu'elles appellent les *sciences naturelles*, et aussi dans lesquelles les élèves n'entendent jamais parler du Jéhovah de la Bible, ni de son fils le Jésus de l'Évangile.

Aussi se trouvent-ils dans la même position d'esprit qu'Hérode et Nicolas.

Ajoutons sur la philosophie de Nicolas, que quelques auteurs le comptent parmi les disciples de *Platon*¹.

Quant aux applications que fit Nicolas de ses principes Aristotéliciens, nous avons vu ci-dessus comment non-seulement il avait enseigné la philosophie à Hérode, mais encore comment il défendit sa mémoire, et la *purgea*, comme dit Josèphe, de tous les crimes qu'il avait commis. C'est dire ce que devait être son ouvrage qui traite *des mœurs et des devoirs*. Aussi, l'abbé Séguin, dans la notice qu'il a donnée de Nicolas, ne peut s'empêcher de dire :

« Nicolas de Damas pouvait laisser à d'autres le soin d'écrire » la vie d'un homme, dont l'amitié ne fait point honneur à sa » mémoire². »

Pour montrer le cas que l'on doit faire de Nicolas de Damas, comme historien, il faut se rappeler le texte de Josèphe que nous avons déjà cité³, où il accuse nettement Nicolas d'avoir supprimé ou excusé les crimes les plus détestables d'Hérode.

¹ Suidas au mot *Nicolas*, et Eudocie p. 308.

² *Recherches sur l'histoire de la vie et des ouvrages de Nicolas de Damas* dans les *Mémoires de littérature*, t. ix, p. 144, édit. in-12.

³ Voir *Annales*, t. xix, p. 115 (5^e série).

Livre 1 et 2. — Histoire des Assyriens et des Mèdes jusqu'à Astiage ; puisée dans *Clésias*, et pour les Mèdes dans *Xanthus* et *Denys de Mytilène*.

Liv. 3. — L'histoire mythique de la Grèce jusqu'à la guerre de Troie ; il s'éloignait souvent des récits ordinaires ; d'après *Hellanicus*.

Liv. 4. — La plus ancienne histoire des Lydiens jusqu'aux rois Héraclides (*frag. 22-29*) ; d'après *Ephore*. — L'histoire ancienne de Damas (*frag. 30 et 31*). — Histoire du Péloponèse et du retour des Héraclides (*frag. 32-41*).

Liv. 5. — Histoire de l'Arcadie (*frag. 42-44*). — Les îles de la mer Égée (*frag. 44-48*).

Liv. 6. — Histoire des Lydiens, depuis les Héraclides jusqu'à Candaule (*frag. 49*). — Histoire des Athéniens jusqu'à l'établissement des Archontes annuels (*frag. 50 et 51*). — Les colonies ; migration des Myniens (*frag. 52*). — Des Ioniens en Asie (*frag. 53*). — Histoire de Milet, jusqu'à la fin des Nélides (*frag. 54*). — Histoire des Thessaliens, traitant des Héraclides (*frag. 55 et 56*). — Histoire du Péloponèse, jusqu'au temps de la première guerre des Messéniens (*frag. 57*).

Liv. 7. — Les tyrans des Corinthiens (*frag. 58-60*). — Des Sicyoniens (*frag. 61*). — Histoire des Lydiens (*frag. 62-65*). — Fin du royaume des Mèdes, commencement de celui des Perses (*frag. 66-68*). — Histoire des Romains, depuis l'origine jusqu'à l'expulsion des rois (*frag. 69 et 70*), copiant presque surtout Denys d'Halicarnasse. — Histoire de la guerre des Gaulois (*frag. 89*) ; d'après les *commentaires de César*.

Liv. 8 à 95. — Tout est perdu, excepté 5 fragments de peu d'importance.

Liv. 96 à 108. — Contenant l'histoire de *Mythridate* et de *Syrie* ; d'après *Possidonius*.

Liv. 110 à 113. — Parlant du triomphe de *Lucullus*, de l'origine d'*Antipater*, père d'*Hérode*, et de la fidélité des Juifs à leur loi.

Liv. 114 à 116. — Sur *Crassus*, les Gaulois, *Brutus*, et le philosophe de l'Inde, qui se brûla à Athènes.

Liv. 123, 124. — Contenant les extraits qu'a conservés *Josèphe* des harangues de *Nicolas*, et l'accusation qu'il lui intente d'avoir dissimulé ou excusé les crimes d'*Hérode*.

4^e *Collection des choses admirables.*

Contenant dans les fragments 102 à 146, les coutumes singulières de la plupart des peuples.

Voici ce que dit Photius de ce livre :

« J'ai lu le livre de Nicolas, dédié à Hérode, roi des Juifs, » renfermant sa *Collection des choses paradoxales*. On y trouve » souvent les choses extraordinaires, qui avaient été recueillies » par Alexandre (Polyhistor), et aussi plusieurs des récits de » Conon; cependant il raconte différemment plusieurs de ces » faits. Son travail est composé de sommaires, et ne s'éloigne » pas de la sagesse, et il y a plus de gravité que dans les pré- » cédents. Il rapporte même certaines choses qui, quoique » étonnant par leur nouveauté, sont cependant reconnues gé- » néralement pour certaines, et même plusieurs choses » inouïes, et qui cependant ne sont pas ouvertement contrai- » res à la vérité. Le plus souvent il cite les mœurs propres à » chaque peuple, mais il y a bien des choses qui ne méritent » aucune créance ¹. »

Nicolas avait composé en outre des *tragédies* et des *comédies*, dont on croit avoir un fragment dans une pièce intitulée : *Sosanis* ou *Sosannes* (*Susano*) ².

Nicolas compte en outre parmi la collection des *Gnomiques* de Frobenius ³.

2. *Ovide publie ses Remedia amoris.*

Ovide dans cet ouvrage ne retracte aucun des conseils qu'il a donnés dans son *Art d'aimer*; ce n'est donc pas ici un livre de morale voulant régler les mœurs, et renfermer l'amour dans ses justes jouissances. Non, d'après son exemple, il faut aimer et toujours aimer.

« Souvent les jeunes gens sont tièdes; moi j'ai toujours » aimé, et si vous demandez ce que je fais en ce moment, » j'aime. »

Sæpe tepent alii juvenes, ego semper amavi;

Et si, quid faciam nunc quoque, queris : amo (v. 1).

¹ Photius, *Cod.* 189; dans *Patr. grecque*, t. 103, p. 603.

² Dans Suidas, au mot *Nicolas*; et Eusthate sur *Dionys Periegete*, vers 976; dans les *Geogr. minor.* de Didot, t. II, p. 387.

³ Voir Fabricius, *Bibl. græc.*, t. I, p. 726.

Ce qu'il veut donc c'est de consoler et de guérir ceux qui sont malheureux en amour.

« S'il est un infortuné qui gémisse dans les fers d'une indigne maîtresse, pour échapper à sa perte, qu'il reçoive le secours de mon art.

At, si quis male fert indignas regna puella,

Ne pereat, nostræ sentiat artis opem (v. 15).

Parmi ses conseils, il y en a quelques-uns d'utiles, et, en particulier, nous ne devons pas lui refuser la gloire d'avoir été cité par le pieux auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*¹, qui lui a emprunté ce précepte :

« Combattez le mal dès son principe; le remède arrive trop tard, quand le mal s'est fortifié par de longs délais. »

Principiis obsta : sero medicina paratur,

Quum mala per longas convaluere moras (v. 91).

Un bon précepte est encore celui-ci :

« Fuyez l'oisiveté; si vous ôtez l'oisivete, les fleches de Cupidon seront brisées. »

Otia, si tollas, periere Cupidinis arcus (v. 139).

Vous avez le barreau, les lois et des amis à défendre. Occupez-vous des travaux de la campagne.

« Quand une fois ces plaisirs commencent à charmer vos esprits, l'amour, désormais sans espoir, s'enfuit d'un vol débile. »

Quum semel hæc animum cepit mulcere voluptas,

Debilibus pennis irritus exit Amor (v. 107).

« Surtout, dit-il, fuyez, fuyez au loin, loin de votre maîtresse; et à cette occasion Ovide fait encore mention de la grande vogue des fêtes du Sabbat juif.

« Ne craignez pas la pluie, et ne vous laissez pas retenir par les Sabbats que fête un peuple étranger, ni par le fatal anniversaire du désastre de l'Allia. »

Nec pluvias vites; nec te peregrina morentur

Sabbata, nec damnis Allia nota suis (v. 210).

Si vous ne pouvez voyager, grossissez les défauts de celle qui vous tourmente, supposez-en plus qu'elle n'en a; surtout supputez ce qu'elle vous a coûté.

Voilà quelques bons préceptes, mais bientôt la lubricité va

¹ De Imitatione Christi, l. 1, c. 13.

couler encore de sa plume. Cependant il avoue que ses écrits lubriques ont été fortement blâmés :

« Dernièrement certains critiques ont diffamé mes écrits ;
 » d'après leur censure ma Muse est trop effrontée. »

Nuper enim nostros quidam carpere libellos,

Quorum censura Musa proterva mea est. (v. 361).

« Pourvu que je plaise, répond-il, pourvu que je sois célèbre dans tout l'univers, peu importe qu'un ou deux censeurs m'attaquent à leur aise. »

Dummodo sic placeam, dum toto canter in orbe,

Quod volet impugnent unus et alter opus (v. 362).

Et ici Ovide nous apprend que sous ce rapport Virgile était aussi blâmé même par les païens.

« Des langues sacrilèges ont fustigé tes vers, toi, dont la Muse conduisit sur nos bords les Dieux vaincus de Troie. »

Et tua sacrilegæ laniarunt carmina lingæ,

Pertulit huc victos quo duce Troja deos (v. 361).

Encouragé par cet exemple, dès ce moment Ovide chante avec impudence.

« Loin de moi les voiles ! Thais est l'âme de mes vers ; si ma Muse répond à la jovialité de mon sujet, je suis vainqueur, et l'accusation dirigée contre moi est reconnue fautive. Crève de dépit, mordante envie ! Déjà mon nom est fameux ; il sera plus grand encore, si je continue comme j'ai commencé. »

Nil mihi cum vitta : Thais in Arte mea est.

Si mea materię respondet Musa jocosę

Vicinus, et falsi criminis acta rea est.

Humper, liver edax ! Jam magnum nomen habemus,

Magus acti ; tantum, quo pede cępit, eat (v. 386).

Quand on considère en effet quels sont les tableaux qui vont suivre ; jusqu'à quel point l'audacieux poète déshonore la femme, insulte la nature, on se demande comment il a pu écrire de semblables choses au moment même où Rome était dans la crainte et dans la stupeur, en voyant avec quelle sévérité Auguste avait traité sa propre fille, et les Romains du plus haut rang qui l'avaient pervertie. Il y avait plus de perversion dans les préceptes d'Ovide que dans les scandales de quelques particuliers.

Dans le cours du poëme, il y a pourtant encore quelques préceptes salutaires, que nous devons noter :

« Dans une grande passion éviter la solitude et ne pas s'enfermer dans ses réflexions. Pourquoi fuyez-vous? Vous serez plus en sûreté au milieu de la compagnie. »

Quisquis amans, loca sola nocent, tunc solus caveto;

Quo fugis? In populo tutior esse potes (v. 379).

Il en est de même du précepte suivant qu'on ne s'attendait guère à trouver dans l'Ovide que nous connaissons :

« Mais ce qui vous importe le plus, c'est de ne pas fréquenter les théâtres, jusqu'à ce que l'amour soit entièrement banni de votre cœur. Les sons des cithares, des flûtes et des lyres, les voix mélodieuses, les mouvements cadencés des bras énervent l'âme. »

At tibi sit tanti, non indulgere theatris;

Dum bene de vacuo pectore cedat amor.

Enervant animos citharæ, lotosque, lyraque,

Et vox, et numeris brachia mota suis (v. 751).

Enfin Ovide recommande de ne pas lire les poètes érotiques, surtout *Callimaque*, *Philétas*, *Sapho*, *Andréon*, *Tibulle*, *Propertius*, *Gallus*, et conséquemment il conseille de ne pas lire ses propres poésies.

« Je le dis à regret : ne touchez pas aux poètes érotiques, père impie je proscriis mes propres enfants. »

Eloquat Invitus ; teneros ne tange poetas ;

Submoveo dotes impius ipse meas (v. 757).

Ce sont là des conseils que beaucoup de chrétiens auraient besoin de suivre.

A. BONNETTY.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENSE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND¹.

Chapitre III.

Le rapport étroit du chap. iv avec le chap. iii est évident; c'est la continuation du récit de la vocation de Moïse, puis, ce qui s'en suit, le départ du libérateur d'Israël pour l'Égypte. Le récit s'enchaîne de telle sorte qu'on jurerait que pour cette fois nos critiques épilucheurs feront trêve à leurs réclamations et que, s'ils ne rendent pas hommage à l'unité du texte, ils passeront outre au moins en silence.

Il n'en est point ainsi. De Wette prétend positivement que le chap. iv se partage en plusieurs fragments, dont le premier va du commencement du chapitre au vers. 18, et le second du vers. 19 à la fin, en renfermant un troisième qui comprend les vers. 21, 22 et 23.

Voyons d'abord ce qui le porte à détacher le vers. 19 du vers. 18. Voici ce qu'il dit² :

Celui qui raconte ce qui précède le v. 19, après avoir déjà fait prendre congé à Moïse de Jéthro, ne se serait sûrement pas répété ainsi : « Et Jehovah » dit à Moïse à Midian : « Va, retourne en Égypte, car ils sont morts tous les » hommes qui menaçaient ta vie. » S'il voulait dire ce qu'il n'avait pas dit encore, il ne devait pas le dire ainsi, surtout avec ces paroles inutiles à Midian, puisque nous savons de reste que Moïse est à Midian. »

Voilà l'objection de De Wette, et vraiment il est impossible qu'on procède plus légèrement à l'œuvre de morcellement de notre texte. Pourquoi donc, je vous le demande, le « à Midian, » est-il inutile ici ? Où Moïse avait-il reçu la première révélation ? N'est-ce pas au Horeb³ ? Prétendez-vous contre toute géographie que le Horeb qui est au désert, הַרְעִי et le Madian qui s'étend au sud de là sur le bord oriental du golfe

¹ Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 67.

² *Beiträge etc.*, II, 187.

³ Chap. III, 1.

d'Akaba ou Elath, soient une seule et même contrée? Et s'ils ne le sont pas, comme cela est en effet, le Horeb étant à 6 journées de marche au nord du Madian¹, la détermination du lieu pour la seconde révélation dont il s'agit ici est loin d'être inutile. Ou prétendez-vous que cette seconde révélation est inutile, qu'elle n'est qu'une tautologie ou un remplissage? On ne saurait le soutenir, car ce passage, tout court qu'il est, nous prouve pour la millième fois que l'auteur du Pentateuque n'a pas son égal en profondeur dans la connaissance de l'homme et dans l'art d'écrire. En effet, Moïse n'a consenti que fort difficilement à accepter la mission de Jéhovah; il s'est résigné enfin. Était-ce de tout cœur? On peut en douter, et pour celui qui connaît les irrésolutions du cœur humain, puis les difficultés et les dangers de l'entreprise dont il est question, la seconde révélation de Dieu, quand Moïse est déjà retourné en Madian, ne paraîtra certes pas de trop. On ne risque guère de se tromper en pensant qu'elle était nécessaire pour enlever de l'esprit de Moïse cette hésitation que le souvenir surtout de son meurtre devait y entretenir malgré lui. Jéthro lui dit bien : « Va en paix; » mais que peut sur nous la parole d'un homme quand nous avons sujet à craindre un danger qu'il ne dépend pas des hommes d'écarter? La voix de Dieu seul peut nous rassurer. C'est ce que nous voyons ici. Dieu intervient de nouveau et dit à Moïse : « Ils sont morts tous les hommes qui menaçaient ta vie. » Alors « Moïse prit sa femme et ses fils... et retourna » en Égypte². » Et comme tout cela est dit! Avec quelle sobriété! On ne se lasse pas d'admirer ce style; c'est la perfection de l'art. Nos critiques qui cherchent le grand art et qui croient le retrouver à force d'alambiquer des impressions artificiellement produites ou écloses sous le souffle du scepticisme ou du naturalisme, c'est au Pentateuque que nous les

¹ V. De Laborde, *Commentaire géogr. sur l'Exode et les Nombres*, p. 7. L'auteur, qui place Madian au bord opposé du golfe et dans la presqu'île du Sinaï, demande : « Quelle raison aurait un berger pour s'aventurer aussi loin » avec ses brebis? » Question bien singulière. Les pasteurs d'Espagne, qui ne sont cependant pas classés parmi les pasteurs nomades, s'éloignent bien plus des lieux où ils ont leur domicile.

² Chap. iv, 20.

renvoyons. Le grand art y est tout fait, et jamais il n'y en aura un plus grand.

Examinons le troisième fragment de De Wette, vers. 21-23. Non-seulement ce critique conteste le rapport d'unité de ce passage avec le morceau où il se trouve placé, mais il trouve même que les versets sont en contradiction avec le commencement du chapitre, le prétendu fragment du vers. 1 au vers. 9. Dans ce dernier passage il est dit que Moïse doit opérer devant le peuple les trois miracles que Dieu détermine, et cela s'exécute en effet ainsi, comme on le voit au vers. 30. D'après le vers. 21, au contraire, Moïse doit faire tous ces miracles devant Pharaon, et cela n'a lieu qu'après un nouvel ordre de Jéhovah, comme il est dit au chap. VIII, 8, 9.

Tel est l'argument de De Wette pour démontrer que le texte est incohérent, que le vers. 21 est le commencement d'un nouveau fragment.

Il se trompe et voici ce qui le prouve. Dieu j'ordonne, en effet, à Moïse de faire les miracles devant le peuple, parce que Moïse lui objecte que les enfants d'Israël ne croiront pas à la mission qu'il vient de recevoir. Les miracles les convertiront; c'est là leur premier but et le motif pour lequel il en reçoit le pouvoir. Mais ensuite Dieu leur donne encore un autre but, celui de faire éclater la dureté de cœur du Pharaon. Ce sont les mêmes miracles, et Dieu le dit expressément : « Tous les miracles que je t'ai mis en main¹, » que Moïse doit faire devant Pharaon. Le texte présente donc ici une suite de dispositions parfaitement liées, parfaitement logiques. Il est tout clair que Moïse reçoive d'abord le pouvoir de légitimer sa mission devant le peuple dont il doit se faire accepter comme chef et que, par conséquent, il fasse d'abord les miracles devant le peuple; mais ensuite il faut bien aussi qu'il apparaisse comme plénipotentiaire de Jéhovah devant l'oppresseur d'Israël, le fils aîné de Jéhovah², et les miracles qui doivent convaincre Israël doivent suffire pour ébranler Pharaon, ou s'ils n'y suffisent pas, c'est que ce roi mérite d'être châtié. Si toutefois Moïse ne fait les miracles

¹ V. 21.

² V. 22.

devant le Pharaon qu'après en avoir reçu de nouveau l'ordre de Jéhovah¹, c'est parce qu'il venait de se refuser² à aborder de nouveau le roi qui avait opposé à sa demande, faite au nom de Jéhovah, de laisser partir le peuple³, ces paroles hautes : « Qui est Jéhovah dont je dois écouter la voix pour » laisser partir Israël ? Je ne connais point Jéhovah, et je ne » laisserai pas partir Israël. » Une telle réponse était, il faut l'avouer, décourageante et le courage n'était pas précisément la vertu de Moïse. Il fallait donc que Dieu insistât encore une fois.

Ainsi le vers. 21 est loin de fournir une preuve quelconque à l'hypothèse des fragments et le vers. 23 s'y prête aussi peu. On veut pourtant y trouver cette preuve, parce que Moïse y reçoit l'ordre de menacer le roi de la mort de son fils aîné au cas qu'il persiste à ne laisser pas partir « le fils aîné » de Jéhovah. Or, d'après la relation du chap. vii et suivants, on voit que Dieu procède graduellement dans les prodiges qu'il fait éclater sur l'Égypte et que la mort de la primogéniture en est le dernier. — Que signifie cette objection ? Est-ce que l'auteur nie que cette mort soit le dernier prodige et le plus décisif ? Où est-ce qu'il fait entendre que ce châtement devait être le seul ? Le texte au vers. 21 et au chap. iii vers. 20, n'avait-il pas dit déjà que ce prodige n'était pas le seul ? « Fais » devant Pharaon tous les miracles que je t'ai mis en main ; » j'étendrai ma main, je frapperai l'Égypte par tous mes prodiges, etc. » Loin de prouver contre l'unité de notre texte, ce verset en fait ressortir au contraire l'admirable économie. C'est parce que la mort de la primogéniture devait être le châtement extrême, la plaie la plus douloureuse, le coup décisif, que Moïse devait en avertir tout d'abord le roi endurci. Si après un tel avertissement il persiste dans son crime, il est vraiment digne du suprême châtement.

» Ce n'est certainement pas, dit Ranke⁴, une preuve pour le morcellement, mais pour l'unité de notre texte que déjà

¹ viii, 9.

² vi, 29, 30.

³ v, 2.

Untersuch. üb. d. Pent. II, 13.

avant que le jugement de Dieu n'éclate sur l'Égypte, il nous en montre le coup final qui doit briser toute résistance ultérieure. L'auteur rapproche le refus de Pharaon et le coup qui en finira pour toujours. Puisque la disposition du texte (qu'on n'oublie pas que c'est Dieu qui parle) puisque la disposition du texte exigeait qu'une des plaies fût nommément citée, ce ne pouvait être que la dernière, celle qui devait avoir raison du Pharaon; la résistance du roi se renouvelle après chacune des autres. »

Ce texte que nous venons de justifier contre la critique de fragments s'adapte d'ailleurs encore pour une autre raison à la place qu'il occupe. Par tout ce qui précède, nous connaissons suffisamment l'incertitude du caractère de Moïse. C'est bien à contre cœur qu'il a accepté la mission pour laquelle Dieu l'a choisi. Dieu le rassure de toutes manières; le voilà donc en route. Mais qui sait? Peut-être à mesure qu'il approchera du terme de son voyage, le cœur ira lui manquer encore. Eh bien! pour prévenir cette rechute fort à craindre, Dieu lui parle de nouveau en chemin, et les paroles qu'il lui dit sont toutes faites pour achever de le fortifier dans son entreprise et même pour l'y porter avec dévouement. Quelle parole, en effet, que celle-ci : « Israël est mon fils, mon aîné! *יְהוָה אֱלֹהֵינוּ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ*. » Une telle parole, Jéhovah ne l'avait même pas dite à aucun des patriarches. Comment Moïse ne se présenterait-il pas hardiment alors devant l'oppresser du peuple auquel il a l'insigne bonheur d'appartenir? Puis, après cette révélation pleine d'une consolation ineffable, la perspective assurée de la délivrance de l'enfant de Jéhovah par la mort du fils de l'ennemi!

L'hypothèse fragmentaire de De Wette est donc définitivement écartée du chap. iv, car pour le vers. 24, il se rattache mieux au vers. 23 qu'au vers. 20. En effet, Dieu ayant favorisé Moïse d'une révélation au-dessus de toutes les révélations précédentes et lui ayant donné l'assurance qu'il tuera le fils du Pharaon pour délivrer le fils de Jéhovah et cela afin qu'il le serve (v. 23), on serait étonné que Dieu ne tint pas la main à ce que celui qui doit être l'instrument de cette délivrance et le législateur du peuple élu, le servit d'abord et suivant

les règles qu'il a établies. Or, Moïse, chose digne de réflexion, avait négligé d'imprimer à son fils le signe de l'alliance, et l'omission de la circoncision, on le sait¹, devait être punie du retranchement du peuple élu. Après donc que Dieu a révélé à Moïse en quelle prédilection il a l'alliance avec la race d'Abraham, il lui fait sentir qu'il entend que cette alliance soit observée telle qu'il l'a établie. De là l'événement dans l'hôtellerie. La haute filiation religieuse entre le verset 23 et le vers. 24 saute donc aux yeux de quiconque se donne la peine de réfléchir un peu; le récit de la scène que commence le vers. 24 est donc parfaitement à sa place, et ainsi l'identité du chap. iv avec lui-même et son unité avec le texte qui précède restent péremptoirement démontrées.

Quant à l'emploi des noms de Dieu dans ce chapitre, il n'offre aucune difficulté. Les expressions « le bâton de Haélohim (v. 20), la montagne de Haélohim (v. 27), » trouvent leur explication dans ce que nous avons dit précédemment, et la locution : « Tu seras à lui comme un Elohim (v. 16) » comme un dieu, n'a pas besoin que nous l'expliquions. Dans tout cela l'auteur ne veut faire entendre que le contraste général qu'il y a entre ce qui est divin et ce qui est humain.

Chapitre IV.

Le récit du chap. v est la suite directe de celui du chap. iv, et c'est avec grande raison qu'il s'y rattache grammaticalement par la locution conjonctive : « et ensuite, וְאַתָּה. » De Wette n'est pourtant pas de cet avis, puisqu'il dit que c'est à partir de ce chapitre que commence l'œuvre de la délivrance d'Israël². C'est une erreur, et pour s'en convaincre il suffit de lire les derniers versets du chapitre précédent. On y voit déjà Moïse et Aaron agir dans l'intérêt de l'œuvre de délivrance : ils convoquent les anciens d'Israël, leur redisent les paroles de Jéhovah, font devant le peuple les prodiges ordonnés par Jéhovah et l'amènent à la conviction que Jéhovah a vu sa triste situation. Quiconque connaît les hommes, pensera

¹ Gen. xvii, 14.

² Beitrage etc., II, 190.

avec nous que ce n'était pas là une chose si facile. En tout cas c'était une des parties les plus essentielles de l'entreprise dont Moïse et Aaron se trouvaient chargés, et qu'il fallait commencer par là. Ce n'était que lorsque les envoyés de Dieu avaient porté la conviction dans l'esprit du peuple, qu'ils pouvaient se rendre auprès du Pharaon.

Tout cela est en outre conforme au vers. 18 du chap. III qui, comme Ranke le dit avec sa justesse habituelle, domine la fin du chap. IV et le commencement du chap. V, et les relie l'un à l'autre d'une manière indissoluble. Cette unité n'est d'ailleurs pas fortement contestée; nous pouvons donc passer au chap. VI, où la scène change entièrement.

Le chap. VI est comme un champ de bataille où chaque pouce de terrain est contesté avec ardeur. Selon Vater, il est composé de toute une série de morceaux juxtaposés et qu'on peut aisément détacher les uns des autres¹. En apparence, il est vrai, ce chapitre donne raison aux défenseurs de l'hypothèse fragmentaire; mais nous ne nous contentons pas de l'apparence. Allons au fond de la chose et nous verrons que tout le bruit qu'on a fait au sujet de ce chapitre se réduira à un vain son.

Le premier fragment que signale la critique de Vater et de De Wette va du vers. 2 au vers. 9; il fait double emploi, disent-ils, avec chap. III, 13-15, et les concilier ensemble est difficile; *schwierig*.

Nous avons déjà vu, en parlant du chap. III, ce que valent les arguments de De Wette qui considère ce morceau comme une continuation immédiate des chap. I et II, un document élohiste. Occupons-nous donc des arguments de Vater.

Pourquoi chap. VI, 2-9 est-il difficile à concilier avec ch. III, 13-15? Parce que, dit Vater; le nom de Jéhovah, dans la pensée de l'auteur de VI, 2-9, n'est introduit qu'ici seulement; donc il n'est ni l'auteur du chap. III, ni de tout le reste qui précède le chap. VI. — Cette allégation est vraiment inconcevable, car outre que le nom de Jéhovah est dans chacun des passages auxquels l'auteur fait allusion dans les vers. 3 et 4, 8²

¹ Vater, *Comment. über den Pent.* II, 16; III, 443 sqq.

² Cf. *Gen.* xv, 1; xvii, 1 sq.; xxvi, 2 sqq.; xxviii, 13.

et que, par conséquent, il connaissait; qui ne voit à première lecture que ce n'est pas de l'introduction du nom de Jéhovah qu'il s'agit ici, mais du rappel de ce nom, et cela juste au moment où il le fallait, au moment où l'oppression du peuple étant arrivée à son comble par le fait même de l'intervention de Moïse et d'Aaron¹, il pouvait sembler, à Moïse surtout, qui retombait déjà dans le découragement au point de dire à Dieu : « Pourquoi m'as-tu envoyé? » il pouvait sembler, dis-je, que les promesses de délivrance de Jéhovah ne fussent pas véritables, et que, par conséquent, ce nom de Jéhovah, l'Éternel, l'Immuable, fût une illusion de Moïse, ou du moins une révélation stérile. Alors Dieu intervient; il rappelle son nom : « Je suis Jéhovah, » et ajoute que l'intelligence de ce nom n'a pas même été possédée par Abraham, par Isaac et par Jacob, mais que pour Israël, il aura cette connaissance, qu'il saura que Jéhovah, en vertu de son nom, se souvient de son alliance et qu'il est fidèle à la promesse donnée.

On voit donc que ce passage est une progression historique du passage du chap. III avec lequel, suivant Vater, il serait en contradiction; au chap. III, Jéhovah révèle l'essence de son nom; ici, il communique l'intelligence de ce nom en tant qu'il est le Dieu immuable de l'alliance, immutabilité qu'exprime le mot Jéhovah. Ce sont là deux termes historiques bien distincts et dont le dernier se rapporte à l'autre comme la conséquence à la prémisse. C'est dire aussi que ce passage du ch. VI n'est pas, comme le disent De Wette³ et Hartmann⁴, une répétition inutile de la promesse de délivrance déjà énoncée au chap. III, v. 8, 17. On n'a qu'à lire ce qui précède, pour se convaincre que dans l'état de mécontentement et de découragement où étaient les esprits des Israélites et de Moïse⁵, ce renouvellement des promesses déjà données était, comme le remarque Ranke⁶, absolument nécessaire.

Le second fragment irait du vers. 10 au vers. 12. Comment !

¹ *Ex.* v, 4 seqq.

² *Ib.*, v, 22.

³ *Beiträge etc.*, II, 177.

⁴ *Forschung.* 237 seq
Chap. v, 21-23.

⁶ *Untersuch.* II, 18.

au vers. 9 nous lisons que Moïse exécute l'ordre de Jéhovah (v. 6) de parler aux enfants d'Israël qui ne l'écoutent pas. Alors il reçoit l'ordre d'aller parler au Pharaon. Moïse objecte que puisque Israël ne l'a pas écouté, le Pharaon l'écoutera encore moins. — Y a-t-il là l'ombre d'une solution de continuité? Le récit marche ou jamais récit n'a marché, et les prétendus fragments s'appuient tellement les uns sur les autres qu'ils forment un ensemble dont on ne saurait ôter une ligne sans rendre inintelligible ce qui suit.

La critique des démolisseurs, convaincue d'impuissance contre les deux passages dont nous venons de parler, se rabat avec d'autant plus d'avidité sur son troisième fragment qui, selon elle, va du vers. 13 au vers. 27. Pour cette fois, elle se tient sûre de son affaire. Ce morceau est évidemment sans connexion possible avec le reste du chapitre. C'est une généalogie détachée d'un arbre généalogique plus considérable qui a été placée ici par la main inintelligente d'un compilateur; il n'y a pas à contester. Cela est évident. — Nenni. Cette généalogie est parfaitement à sa place là où elle est, et il ne sera pas difficile de confondre Vater, De Wette et Hartmann. Soyons seulement de bonne foi et reconnaissons que la manière d'écrire en Orient, dans un temps aussi reculé que celui de Moïse et surtout dans une langue comme l'hébreu qui subordonne la forme au fond, où la plénitude de la pensée a étouffé en quelque sorte le développement grammatical et syntaxique¹, ne peut pas entièrement répondre aux règles de notre rhétorique à nous qui sommes un peu trop esclaves de la forme. Si on nous accorde ce point, et rien que ce point, toute autre difficulté est levée et le prétendu fragment va apparaître ce qu'il est, une partie intégrante du chapitre où il se trouve.

Quand Moïse s'est excusé de parler au Pharaon parce qu'il a les lèvres *incirconcises*, ^{לִפְתָּי}, c'est-à-dire gênées ou embarrassées, « Jéhovah parla à Moïse et à Aaron. » Remarquez que jusqu'ici Jéhovah n'avait parlé qu'à Moïse seul; Moïse seul était son ambassadeur. Moïse est sans cesse à s'excuser sur son peu d'aptitude aux fonctions qui lui incombent. « Alors

¹ V. Haevernick, *Handbuch d. hist.-krit. Einl.* 1, 1, 108, 2^e édit.

» Jéhovah parla à Moïse et à Aaron et les envoya aux enfants
 » d'Israël et à Pharaon, roi d'Égypte, pour faire sortir les en-
 » fants d'Israël du pays d'Égypte. » Évidemment, il se prépare
 ici quelque chose de décisif; l'affaire de la délivrance d'Israël
 va prendre une tournure plus solennelle, Jéhovah va en finir
 avec toutes ces excuses, avec tous ces refus et retards; il
 institue deux ambassadeurs.

Quels sont ces hommes qui vont recevoir une si haute et
 grande mission? Quelle est leur position par rapport au
 peuple qu'ils doivent délivrer et gouverner? C'est ce qu'on
 peut se demander, et l'auteur, comme s'il avait prévu cette
 pensée, ouvre ici une vaste parenthèse pour répondre à cette
 pensée et il y répond en donnant la généalogie de Moïse et
 d'Aaron. Telle est en peu de mots l'économie de cette gé-
 néalogie dans l'ensemble du chapitre. Elle a d'ailleurs une
 importance extrême pour toute la Théologie, parce que les Hé-
 ritiers de la délivrance d'Israël sont de la tribu de Lévi, qui
 sera la tribu sacerdotale et dont la future mission paraît
 marquée déjà dans la bénédiction de Jacob, qui la voit dis-
 persée en Israël¹. Il faut donc que les générations de cette
 tribu soient exactement notées. Or si l'on part de cette table gé-
 néalogique ne pouvait être mieux placée qu'elle l'est ici où
 l'œuvre de la délivrance d'Israël va entrer dans la phase au
 bout de laquelle il y a, l'institution politique de la théocratie.
 Puis, cette généalogie, en apparaissant ainsi brusquement
 dans le récit avec son caractère de parenthèse, excite par elle-
 même plus fortement l'attention du lecteur intelligent et fait
 ressortir davantage l'importance des événements qui se pré-
 parent².

La généalogie se termine au vers. 25 par ces paroles:
 « Voilà les chefs des pères des Lévités, selon leurs
 » familles. » Cependant les versets 26 et 27 appartiennent en-
 core à la parenthèse, ils en sont la conclusion: « C'est Aaron
 » et Moïse (dont voilà la généalogie) à qui Jéhovah dit: Faites

¹ Ex. vi, 13.

² Il est vrai qu'il ne s'agit Gen. XLIX, 7, que d'une punition, mais, comme le remarque Haneberg, la bénédiction est sortie de la pénitence.

³ V. Ranke, *loc. laud.* II, 68 sqq.

sortir les enfants d'Israël du pays d'Égypte selon leurs cohortes. Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Égypte, pour faire sortir les enfants d'Israël de l'Égypte : c'est Moïse et Aaron » (qui accomplirent cette œuvre).

« Ainsi il y a dans tout ce passage une haute intention historique qu'il est impossible de méconnaître et qui en fait une partie tellement nécessaire du ch. vi que si on essayait de l'en ôter on produirait une lacune qui briserait le plan du Pentateuque; et si on voulait la placer ailleurs, on y jetterait le désordre. En effet, de même que cette généalogie a un rapport immédiat avec le chapitre où elle se trouve, de même aussi elle a un rapport rétrospectif avec Genèse XLVI, 11, morceau généalogique qu'elle complète, et des rapports ultérieurs avec l'Exode, le Lévitique et les Nombres. On trouvera ces rapports en comparant, par exemple, le vers. 22 avec Lévitique x, 4, 5, le vers. 23 avec Exode XXVIII, 1, et le vers. 24 avec Nombres XVI sq.

Après le vers. 27 la parenthèse se ferme et l'auteur revient au point où il a laissé son récit; il en reprend le fil comme tout auteur qui s'est longuement interrompu dans l'exposé de son sujet. Cependant la pseudo-critique de Vater, De Wette et Hartmann voit dans ce qui est une nécessité littéraire, une répétition choquante, et ils font des vers. 28-30 un troisième fragment. Ces messieurs y vont d'ardeur. Avec un peu plus de sang-froid, ils verraient que le procédé dont l'auteur fait usage ici, est la preuve éclatante du contraire de ce qu'ils cherchent à établir, et ainsi il reste établi que ce chap. vi maintient son antique unité contre toutes leurs attaques.

La nécessité de la reprise du discours interrompu fait que le vers. 30 du ch. vi en répète le vers. 12, et que les premiers versets du ch. VII rendent le vers. 13 du chapitre précédent. Suit tout le discours de Jéhovah qui met définitivement un terme aux incertitudes de Moïse et fait de lui comme un homme nouveau. Ce moment constitue évidemment une époque dans la vie de Moïse et aussi dans celle d'Aaron. C'est pourquoi l'auteur nous donne ici l'âge de ces deux hommes. « Moïse avait 80 ans et Aaron 83 ans, lorsqu'ils parlèrent à

V^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 116; 1869. (79^e vol. de la coll.) 8

Pharaon (v. 7). » Vater dit ¹ que ce renseignement n'est pas bien placé ici, mais l'excellent critique oublie de nous dire où il serait mieux placé.

Nous passerons quelques autres objections tout aussi insignifiantes pour nous arrêter à l'examen de la critique qui concerne les actions de Jéhovah, connues sous le nom des plaies d'Égypte et dont le récit s'étend jusqu'à la fin du ch. xi. L'unité de tout ce morceau n'est pas mise en doute par la critique, excepté cependant pour ce qui est de deux passages du ch. xi. Nous verrons ces objections après avoir prouvé l'authenticité des prodiges de Moïse.

G. SCHOBEL.

¹ Ouvr. cit., III, 444.

 Philosophie catholique.

RELATION DU SAINT-ESPRIT AVEC LA RAISON HUMAINE

 Par Mgr MANNING, Archevêque de Westminster ¹.

C'était le 4 novembre 1844. — Nous nous trouvions à Oxford, où nous étions allé visiter notre ami, le R. Marriot, felew du collège Oriel. Il nous proposa d'aller assister au discours obligé, que l'on prononce tous les ans sur la fameuse conspiration des poudres. L'orateur était un homme jeune encore, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, au visage ouvert, au regard vif, à la physionomie douce et modeste, à la voix sonore; c'était l'archidiacre de Chichester, aujourd'hui Mgr Manning, archevêque de Westminster.

Pendant le court séjour que nous fîmes à Oxford, il nous fut donné, dans les diverses conversations, de remarquer l'aménité de ses manières, la rectitude de son jugement, la sincérité de ses observations sur les questions religieuses. Ensemble nous allâmes visiter le R. Newman, non encore catholique, dans sa charmante retraite de Littlemore, et ensemble nous revînmes à Londres.

Dans le trajet nous eûmes occasion de lui parler du beau livre de Mgr Gerbel : *Le Dogme générateur de la Piété catholique*, qui nous sembla convenir parfaitement aux dispositions tendres et un peu mystiques de ses pensées, et, à notre retour à Paris, nous lui en adressâmes un exemplaire, qu'il voulut bien accepter, et pour lequel il nous adressa ses remerciements dans une lettre d'une politesse parfaite.

Depuis lors nous eûmes souvent l'occasion de recevoir de ses nouvelles et de lui donner des nôtres, par l'entremise de notre ami commun le R. Marriot. En 1850, il voulut bien nous recommander un de ses amis par la lettre suivante :

¹ Extrait du vol. *La mission temporelle du Saint-Esprit, ou Raison et Révélation*, par Mgr Manning, archevêque de Westminster, ouvrage traduit de l'anglais sur la 2^e édit., avec l'approbation de l'auteur, par J. Gondou, vol. in-18 de 338 p. Paris, chez Wateller.

Avril 22, 1850.

Mon cher Monsieur,

Puis-je vous demander d'avoir la bonté de recevoir de moi cette lettre d'introduction en faveur de mon ami le Révérend G.-C. White, membre du clergé de l'Église d'Angleterre et bien digne de toutes les attentions que votre courtoisie est capable de lui donner. M. White est un jeune homme de beaucoup d'intelligence, d'un esprit très-cultivé, d'une dévotion sincère et profonde. J'accepterai toutes les bontés que vous aurez pour lui comme venant s'ajouter à celles que j'ai déjà reçues de votre part.

J'ai été très-fâché, à mes deux dernières visites à Paris, de vous trouver absent.

M. Marriot est à Oxford et en bonne santé.

Croyez-moi, mon cher Monsieur, votre fidèle serviteur,

H.-E. MANNING,

Archidiacre de Chichester.

On sait que c'est peu de temps après, que Mgr Manning fut reçu dans le sein de l'Église catholique, par S. E. le cardinal Wiseman : il reçut successivement des mains de l'auguste prélat la tonsure, les divers ordres mineurs, et enfin la prêtrise. Mgr Manning se retira ensuite dans la Congrégation des Oblats de Saint-Charles, diocèse de Westminster, où il passa huit années consécutives dans la prière et l'étude, jusqu'au moment où, après la mort de Mgr Wiseman, S. S. Pie IX le jugea digne de succéder à l'éminent Cardinal et le nomma archevêque de Westminster, par lettres apostoliques du 7 mai 1865¹.

Dans l'intervalle de sa rentrée dans l'Église catholique à sa nomination, nous avons eu bien souvent l'honneur de recevoir à Paris la visite de Mgr Manning, surtout lors de son passage pour les fréquents voyages qu'il a faits à Rome. C'est dans plusieurs de ces séjours à Paris que nous eûmes l'honneur de lui faire connaître tous nos amis, les principaux défenseurs de la cause catholique ; en dernier lieu nous nous souvenons de la visite que nous fîmes ensemble en 1853 à l'éminent Donoso Cortès, chez lequel pendant plusieurs heures nous l'entendîmes exposer l'état religieux de l'Espagne, insister sur la nécessité d'un renouvellement des études, dans ce pays, pour mettre les ecclésiastiques et les hommes de ce

¹ Voir quelques détails sur les actes qui ont précédé et déterminé la rentrée de Mgr Manning dans l'Église catholique, dans le livre de M. Gondou : *Les récentes conversions de l'Angleterre*. Paris, 1851.

temps en état de répondre aux attaques que la mauvaise foi, et plus souvent l'ignorance dirigent contre l'Eglise¹.

Depuis lors Mgr Manning a composé de nombreux ouvrages, qui tous ont puissamment contribué à activer cette heureuse impulsion qui pousse l'Eglise d'Angleterre à se réunir de nouveau à l'Eglise romaine. C'est dans le même but et pour l'instruction des esprits confiés à sa garde qu'il a composé l'ouvrage que nous annonçons dans cet article. On y trouve les appréciations les plus sages sur les erreurs modernes et sur les moyens de les dissiper. Nous y avons distingué en particulier le chap. VI^e ayant pour titre : *Relation du Saint-Esprit avec la Raison humaine*. Or, comme c'est une question qui a été bien souvent traitée dans les *Annales*, qu'elle fait le fond des discussions qui ont encore lieu entre les Traditionnalistes, les Ontologistes et les Scholastiques des diverses écoles, nous allons le transcrire presque en entier. Nos lecteurs verront avec quelle sagesse et quelle lucidité Mgr Manning expose des principes auxquels nous sommes heureux de donner toute notre adhésion. — Voici comment s'exprime Mgr Manning :

« Dans le présent chapitre, je me propose de tracer la relation du Saint-Esprit avec la Raison de l'homme, tant la Raison collective de l'Eglise que la Raison individuelle de ses membres pris un par un.

» Il y a deux manières d'envisager la relation du Saint-Esprit annonçant la Révélation de Dieu à la Raison humaine.

» 1. Premièrement, nous pouvons considérer la relation de la Révélation avec la Raison chez ceux qui ne croient pas encore, c'est-à-dire dans l'examen de la preuve pour établir le fait d'une Révélation et préciser sa nature.

» 2. Secondement, la relation de la Révélation avec la Raison après que le fait a été accepté.

» Dans le premier cas, la Raison agit comme juge des preuves ; dans le second, elle se soumet comme un disciple à un Maître divin qui a mission d'enseigner.

¹ On sait que ce célèbre champion de l'Eglise mourut prématurément le 3 mai 1853.

» Dans le premier cas, la Raison doit nécessairement *agir comme juge* en appréciant les motifs de crédibilité. Dans chaque siècle, des adultes deviennent chrétiens, après avoir été convaincus par l'évidence même que le Christianisme est une Révélation divine. Ce procédé de la Raison est le *preambule de la foi*. Après avoir été éclairée, la Raison de l'homme devient le disciple d'un Maître divin de qui il reçoit l'enseignement.

» Tel était l'état de ceux qui, dans l'origine, venaient au Christianisme après être arrivés à l'âge adulte. Maintenant ils forment des exceptions dans la chrétienté. La règle de la conduite de Dieu est que la *Révélation soit, non une découverte, mais un héritage*. Pour éclairer ma pensée, je puis dire : le baptême des adultes était d'abord la règle, tandis que c'est aujourd'hui l'exception ; le baptême des enfants est la règle d'après laquelle Dieu procède avec nous. Ainsi nous héritons de la Révélation avant de l'examiner, et la foi précède le jugement. Pour exprimer la même chose en d'autres termes, je dirai ; il y a deux manières de considérer la relation de la Raison avec la Révélation, l'une conforme à l'ordre *logique* et l'autre à l'ordre *historique* : (p. 113).

Deux observations sont à faire sur cet extrait.

1^o Il est très-vrai que la Raison *agit comme juge* dans l'examen des preuves de la religion ; mais il faut se souvenir que ce juge ne s'est pas formé seul. Il a été élevé, et forcément élevé et instruit, par la société, c'est-à-dire par ses parents. Il lui est impossible, tout à fait impossible, de se séparer complètement de ce premier enseignement social, le seul naturel. Il faudrait qu'il s'abdiquât, qu'il se détruisit lui-même. C'est donc un Juge qui a un Code de lois, auquel il doit se conformer pour juger juste.

Mgr Manning n'insiste pas sur ce premier enseignement social ; il le suppose, comme nous allons le voir.

Les Traditionalistes s'arrêtent sur cette première formation de la Raison humaine, et en concluent qu'elle n'est pas complètement indépendante. Quand donc on parle de Raison *indépendante*, de morale *indépendante*, de religion *indépendante*, on prononce un non-sens ; c'est comme si l'on disait que

L'enfant est né *indépendant*, c'est-à-dire sans mère, sans nourrice, sans secours social.

2° Que l'on fasse attention à cette proposition de Mgr Manning : *La Révélation est, non une découverte, mais un héritage*. Toutes les théories Traditionalistes que nous venons d'exposer sont renfermées dans ce principe, qui est la condamnation de toutes les Philosophies, qui établissent qu'elles ont pour but, non de prouver la vérité connue, mais de *rechercher la vérité à connaître*. C'est le principe de Descartes exigeant que l'on *doute d'abord de tout*, et de tous ses disciples qui ont pris orgueilleusement pour exergue : *La vérité est née de la terre*¹.

— C'est le titre même que Malebranche a donné à son livre : *De la recherche de la Vérité*, titre qui est le fondement et le but de toute sa philosophie, qui est adoptée et louée en ce moment par beaucoup de catholiques, malgré que Rome ait mis à l'index tous les ouvrages de cet écrivain², et par tous les rationalistes qui n'ont pas d'autre but. Mgr Manning continue :

« Saint Thomas traite la question suivant l'ordre *logique*. Il dit que la science ou connaissance rationnelle est utile et nécessaire à la foi de quatre manières ; 1° la foi présuppose les opérations de la raison sur les motifs de crédibilité pour lesquels nous croyons ; 2° la foi est rendue intrinsèquement croyable par la raison ; 3° la foi est éclairée par la raison ; 4° la foi est défendue par la raison contre les sophismes de la fausse philosophie³.

» Il sera peut-être plus facile de suivre l'ordre *historique*, parce qu'il suit plus simplement la méthode d'après laquelle Dieu procède avec nous. En conséquence, nous traiterons d'abord de la règle, et ensuite suivant le besoin, nous nous occuperons des exceptions (p. 115). »

Distinction excellente, d'une importance majeure et dont il n'est fait mention dans aucune Philosophie. Répétons ces paroles ; *Il est peut-être plus facile de suivre l'ordre historique*.

¹ *Veritas de terra orta est et justitia de celo prospexit* (Ps. 84). — C'est l'exergue mis par Baillet à sa *Vie de Descartes*. Paris, 1691.

² Voir le texte de ce décret dans les *Annales*, t. XII, p. 38 (3^e série) et t. V, p. 103 (4^e série).

³ Sanséverino, *I principali Sistemi della Filosofia sul Criterio*. Napoli, 1858, p. 14.

parce qu'il suit plus simplement la méthode d'après laquelle Dieu procède avec nous.

L'ordre logique, d'après lequel procède saint Thomas, est bon sans doute, mais l'ordre historique, d'après lequel Dieu procède, mérite, ce semble, la préférence.

D'ailleurs nous avons souvent prouvé que les logiciens qui prétendent suivre la méthode de saint Thomas la faussent complètement. La méthode de saint Thomas est aussi historique, en ce qu'elle est fondée sur l'expérience. En effet, on sait que toute sa philosophie repose sur ces trois principes :

1° L'âme est d'abord une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit ;

2° Toute connaissance a son commencement par le sens ;

3° Toute doctrine ou science vient d'une connaissance précédente¹.

C'est l'expérience. — Aucun des prétendus Thomistes modernes ne fait mention de cette méthode.

« Je parle donc des rapports de la raison avec la révélation chez ceux qui sont en possession de la lumière et de la tradition de la vérité.

» 1. La première relation de la raison avec la révélation est de la recevoir par *conception intellectuelle*. C'est comme la relation de l'œil à la lumière. Il y a, je puis dire, deux sortes de vues, l'active et la passive ; c'est-à-dire, en termes plus simples, il y a une différence entre voir et regarder. Dans la première opération, la volonté est inactive ; dans la deuxième elle est en activité. Nous voyons mille choses quand nous en regardons seulement une ; nous voyons la lumière, même quand nous ne fixons pas sciemment l'œil sur un objet particulier par un acte de notre volonté. Ainsi l'entendement est à la fois passif et actif. Et l'entendement doit d'abord être à quelque degré passivement rempli ou éclairé par un objet avant qu'il puisse s'y appliquer activement. Est-ce la autre chose que de revenir à nos anciennes leçons de logique,

¹ Voir les textes dans les *Annales*, t. x, p. 445 et surtout t. xvii, p. 372 (4^e série), où il est prouvé que M. l'abbé Maret, le P. Chastel et la *Civiltà* ont mal traduit ces textes.

aux trois premières opérations de l'esprit : la conception, le jugement et le discours ou procédé de raisonnement? La *conception*, dans le style de notre logique, est ce qu'on peut appeler la relation passive de la Raison avec la Révélation, par laquelle elle saisit, comprend ou connaît, appelez-le comme vous voudrez, le sens ou l'esquisse de la vérité qui lui est présentée avant qu'elle n'ait fait aucun acte de jugement ou de raisonnement.

On peut dire que c'est là la relation normale et la plus parfaite de la Raison avec la Révélation, C'est le plus près rapprochement qui puisse avoir lieu en ce monde de la contemplation tranquille de la vérité. C'est l'état auquel nous revenons après le travail le plus prolongé et le plus actif de l'entendement, l'état auquel nous nous élevons par les plus parfaites opérations de l'entendement. Les degrés de connaissance explicite ajoutent à la profondeur de la connaissance; mais la manière de connaître Dieu chez un enfant ou chez un philosophe diffère dans son étendue et non dans sa nature, et la connaissance du philosophe peut être moins parfaite que celle de l'enfant (p. 115).

Quand est-ce que nos Cours de philosophie admettront les vérités exposées ici par Mgr Manning, et lesquelles ne sont autre chose que l'exposé des faits naturels-sociaux, qui se passent continuellement sous nos yeux? Répétons encore ces paroles : *La manière de connaître Dieu, chez un enfant ou chez un philosophe, diffère dans son étendue et non dans sa nature.* Si des jeunes intelligences étaient bien imbues de ce principe, qui est incontestable, et basé sur les faits, elles ne se regarderaient pas comme vides de Dieu, et obligées de courir laborieusement à sa recherche. En ouvrant la voie et l'obligation à cette recherche, nos philosophes ouvrent la voie et le droit, à toutes les fausses conceptions sur Dieu, sur ses relations avec l'homme, et conséquemment sur les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu. Tous nos rationalistes, tous nos athées professent être à la recherche de la vérité, en faisant abstraction de l'enseignement réel qu'ils en ont reçu. Ces philosophes disent chercher ce qu'ils ont déjà. Ce n'est plus l'étendue de la connaissance qui sépare l'enfant du philosophe c'est la nature

de la connaissance, comme le dit Mgr Manning, et de là il arrive forcément, comme il le dit aussi, que la *connaissance du philosophe est moins parfaite que celle de l'enfant.*

« La preuve de ceci paraît évidente. La Révélation n'est pas une découverte, ou plutôt la Révélation est la découverte de Dieu faite à l'homme par Dieu même et non par l'homme pour lui-même. Ce n'est pas l'activité de la Raison humaine qui découvre les vérités de la Révélation. C'est Dieu découvrant ou retirant le voile qui couvre sa propre intelligence et répandant sur nous la lumière qui en jaillit. Ce sont là des vérités évidentes par elles-mêmes; mais ce sont des vérités presque aussi *universellement oubliées et violées, dans les habitudes ordinaires de la pensée,* qu'elles sont universellement admises quand elles sont énoncées (p. 417). »

Principe évident, en effet, et universellement oublié et violé, comme le dit Mgr Manning, dans toutes nos Philosophies et instructions religieuses. C'est toujours l'homme qui va à la recherche de Dieu et qui le trouve, et qui par conséquent le formule, et, que l'on me pardonne cette expression, qui l'*apprête* à sa guise pour lui-même. Nous demandons aux *Sanseverino*, aux *Liberatore*, aux rédacteurs du *Civiltà cattolica*, tous auteurs respectables, de baser leur philosophie sur ces principes, et non sur Aristote. Aristote païen ne connaissait pas cette origine divine de la vérité, mais eux, chrétiens!!

« Nous pouvons tirer un exemple de la science. L'astronomie est une connaissance qui nous vient par voie de découvertes. Elle a été constituée par l'observation active et le raisonnement. Une tradition astronomique est descendue à nous de la plus haute antiquité, étendant perpétuellement sa circonférence et embrassant de nouvelles régions de vérité. Mais toute sa structure est le résultat de l'activité de la raison. C'est même un actif procédé de recherche que de fixer les étoiles. La chimie est encore plus une science de découverte, d'expérience, de conjecture et de laborieuse recherche sur les qualités secrètes des minéraux, des végétaux, des gaz et autres corps. On ne peut guère dire d'aucune de ses parties qu'elle est évidente par elle-même ou qu'elle précède la découverte. On le dira bien moins encore de toutes les vérités qui viennent

de l'application de la science, par le croisement, en quelque sorte, des classes et des groupes de vérités dans le monde naturel.

» Toutes ces branches et divisions de la science humaine peuvent être appelées des *découvertes* et non pas des *révélations*. Elles sont les fruits d'une culture persistante, prolongée, accumulée, de la raison humaine et du sol distinct ou du sujet de chaque région de vérité.

» C'est ce qu'on peut appeler la *genèse de la science*. Mais la relation de la science avec la révélation n'est pas le sujet dont nous nous occupons. Je n'en parle que pour montrer la différence entre la relation de la raison avec la science naturelle et avec la révélation, et j'en restorai là.

» Quand nous venons à la Révélation, le procédé de la Raison est renversé : nous *partons d'une connaissance que nous n'avons pas découverte, que nous avons reçue d'une manière passive, que nous pouvons cultiver toujours sans élargir sa circonférence ou multiplier les articles de foi* (p. 118). »

Que nos lecteurs, qui ont fait un Cours de philosophie, s'interrogent eux-mêmes et se disent si cette genèse de la science et de la religion, l'une résultat de l'activité de la Raison, l'autre reçue d'une manière passive de la Révélation positive de Dieu, ne met pas dans ce qu'on appelle la Philosophie un ordre clair, réel et naturel. Nous répétons avec Mgr Manning : *Ce sont là des choses évidentes et universellement oubliées et violées.*

« Il est impossible de citer l'Écriture sans paraître l'invoquer *comme preuve*. Néanmoins je la cite maintenant, non comme preuve, mais seulement comme la meilleure *formule* pour exprimer ma pensée qui, en réalité, doit être prouvée par d'autres raisons propres.

» Ainsi, premièrement, quoique l'existence de Dieu puisse être *prouvée* par la raison et par les lumières de l'ordre naturel, il est certain que la connaissance de l'existence de Dieu a précédé tous ces raisonnements. Le Théisme du monde n'a pas été une *découverte*. Le genre humain l'a possédé par une *Révélation primitive* ; il en a été pénétré et imbu avant que personne émit un doute à son sujet, et le raisonnement n'a pas précédé mais suivi les doutes. Les Théistes sont venus avant les

Philosophes, et le Théisme avant l'Athéisme, ou même avant aucun doute sur l'existence de Dieu ¹. Saint Paul dit que « les » perfections invisibles de Dieu, aussi bien que son éternelle » puissance et sa divinité, sont devenues *visibles* depuis la » création du monde par tout ce qui a été fait; en sorte qu'ils » (les philosophes païens) sont inexcusables ². » Le mot *visibles* signifie que Dieu se reflète de la surface de ses œuvres, et que l'intelligence humaine qui a été *éclairée par la connaissance traditionnelle de Dieu* pouvait lire par le raisonnement les preuves de son existence dans ce reflet. En conséquence, ces vérités premières de la *théologie naturelle* sont portées par le monde visible à la raison de l'homme. La connaissance de l'existence de Dieu a pénétré l'intelligence humaine comme un *axiome traditionnel*, une lumière dont elle héritait, un sentiment intérieur de la famille humaine antérieur à toutes réflexions sur les preuves ou l'analyse de l'évidence dont elle ressort. Les prétendus exemples d'individus et de races sans connaissance de Dieu sont des anomalies dans l'histoire du genre humain et des erreurs en philosophie (p. 119). »

Que nos abonnés veuillent bien nous dire si ce n'est pas là la thèse, la vraie thèse historique traditionnelle que nous avons toujours soutenue, contre tous les Ontologistes et Rationalistes qui prétendent que la connaissance naturelle de Dieu vient d'une intuition directe, ou d'une infusion intime dans l'âme humaine, ou d'une conclusion tirée de la vue du spectacle de la nature. Le savant archevêque explique ici le sens qu'il faut attacher au texte de saint Paul, sur lequel nous avons dit nous-mêmes que le monde est sans aucun doute un livre où on lit en termes magnifiques l'existence de Dieu, mais que c'est la révélation première et ses traditions qui nous apprennent à *y lire*.

C'est là le vrai Traditionalisme, et non ce Traditionalisme inventé à plaisir par des adversaires, qui ont voulu se donner la vanité de le réfuter.

« Ce qui est vrai de la *théologie naturelle* est encore plus

¹ VIVIA, *Theses Damnatae*, Prop. de Peccato Philosophico ab Alex. VIII, Pars III, p. 13, sect. 12.

² Rom., I, 20.

vrai de la *théologie révélée*. La connaissance que Dieu a donnée par lui-même est venue à l'homme par *don et par infusion*, et non par la logique et les recherches. « Dieu, qui avait » parlé autrefois à nos pères, en divers temps et de différentes » manières par les prophètes, vient de nous parler en ces jours » par son Fils¹. » — « Le Verbe a été fait chair et il a habité parmi » nous, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils » unique du Père, plein de grâce et de vérité². » — « Le même » Dieu qui commanda que des ténèbres jaillit la lumière, a » lui dans nos cœurs³. »

» L'*Incarnation* était la révélation de Dieu par voie de manifestation *personnelle et d'illumination immédiate de la raison humaine*. Les disciples l'ont connu graduellement, non par des moyens graduels de découverte, mais par la *révélation graduelle* de Lui-même. La lumière de « la face de Jésus-Christ » était la source de leur illumination. Comme il s'est révélé graduellement par ses miracles, ses paroles, sa passion, sa résurrection, son ascension, leur conception de sa divinité et de sa puissance a élargi son cercle, et leur sentiment intime de sa personnalité divine, et de sa puissance, a pénétré tout leur entendement avec la clarté d'une *lumière surnaturelle*. Ce que Jésus fut à ses disciples, le Saint-Esprit le fut bien plus encore aux apôtres. Le jour de la Pentecôte remplit le cadre entier de la révélation, dont Jésus était à la fois le sujet et le premier Révéléateur à la raison humaine.

» Mais ce sont là des vérités évidentes par elles-mêmes. L'intelligence collective des apôtres était le centre et la source de l'intelligence collective de l'Eglise. L'Eglise est composée d'une tête, d'un corps, d'une âme, d'une intelligence et d'une volonté; la lumière de la vérité la pénètre dans toutes ses facultés, et entretient en elle un sentiment perpétuel de tout le cadre de la révélation. Tout ce que Jésus a révélé en personne, ou par son Esprit, reste suspendu dans la pensée de l'Eglise. Ce n'est pas elle qui l'a *découvert*; mais tout lui fut révélé et fut reçu par un entendement calme, qui fut par là éclairé

¹ Heb., 1, 1.

² S. Jean, 1, 14.

³ II Cor., 1v, 6.

d'une lumière divine. Son activité fut mise en œuvre par l'infusion de la vérité révélée, et l'intelligence de l'Eglise saisit et comprit, par une connaissance active, la révélation qu'elle avait reçue (p. 121). »

L'illustre auteur explique ici très-bien comment, par l'Incarnation, Dieu est venu révéler, en personne, c'est-à-dire par le moyen naturel de la parole, ce qu'il a voulu ajouter à la révélation primitive. Il explique aussi l'action toute spirituelle, et par moyen surnaturel, du Saint-Esprit. Tout est renfermé dans ces paroles : *Tout ce que Jésus a révélé en personne, ou par son Esprit, reste suspendu dans la pensée de l'Eglise : ce n'est pas elle qui l'a découvert.* L'Eglise donc, le Concile qui la représente, le Chef qui en est l'organe, ne révèlent rien, n'ont jamais rien révélé. Ils ont conservé et conservent, ils définissent et fixent les paroles, qui forment les révélations de Dieu. — C'est ce que Mgr Manning va exposer avec une clarté et avec une précision, qui jettent une lumière éclatante sur les questions obscurcies par les Philosophies.

« *La vérité devint ainsi un héritage*, passant de génération en génération, précédant toute découverte, recherche ou doute, et remplissant l'intelligence de sa lumière, prenant possession d'elle par une opération divine. Elle est soutenue, de fait, par la présence d'une *Personne divine et d'un Maître infallible.* Mais ce dernier point n'entre pas à présent dans le sujet dont nous nous occupons, qui consiste à considérer les relations de la Raison chez les individus, ou des fidèles comme corps, avec le dépôt de la Révélation, et non les révélations du « *magisterium Ecclesiæ*, » ou l'opération de la raison de l'Eglise agissant avec l'assistance et comme organe d'un Maître infallible. Ce sujet mériterait d'être traité séparément ; il embrasse une autre classe et d'autres séries de questions, et doit être réservé pour une autre place.

II

» La seconde relation de la Raison avec la Révélation est de propager la vérité qu'elle a reçue. « Allez donc, enseignez » toutes nations ¹ ; » — « Vous avez reçu gratuitement, donnez

¹ S. Matth., xxviii, 19.

» gratuitement ¹. » Les apôtres étaient les messagers d'un Maître divin, les témoins d'un ordre de faits divins. *La Raison des apôtres propagea ce qu'elle avait reçu.* Ils exposaient ce qu'ils avaient appris, non comme des *découvertes*, des *conclusions de dialectique*, des *philosophies*, des *résultats de la critique*, mais comme des déclarations de l'Esprit divin et de la volonté divine. « Les juifs demandent des miracles et les gentils cherchent la » sagesse ; pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, » scandale pour les juifs, folie pour les gentils ; mais vertu de » Dieu et sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, qu'ils » soient juifs ou gentils ². »

Que tous nos Philosophes chrétiens veuillent inscrire sur la première page de leurs livres ce principe : « La Raison » des apôtres propagea ce qu'elle avait reçu. Ils exposèrent » ce qu'ils avaient appris, non comme des *découvertes*, des » *conclusions de dialectique*, etc., mais comme des *déclara-* » *tions* de la volonté divine. » Que nos lecteurs nous disent si ce n'est pas là exactement la formule que nous avons souvent donnée nous-même en ces termes : « L'homme n'a pas » découvert, ne s'est pas donné à lui-même ce qu'il doit croire » et ce qu'il doit faire, c'est-à-dire le *dogme* et la *morale* né- » cessaires. »

En dehors de ces deux points, arrive le domaine de la Raison humaine que nous admettons, même plus largement que tous nos adversaires, qui inventent un *Dieu* découvert, par la raison, dans le monde, et une *morale* découverte, dans l'essence des choses, etc.

Pour montrer le contraste qu'il y a entre les principes si clairs, posés ici par Mgr Manning, et ceux de nos Philosophes ontologistes chrétiens, nous allons citer *l'invention et la base de la morale philosophico-catholique*, exposée par M. l'abbé Hugonin, aujourd'hui évêque de Bayeux, et auparavant professeur en Sorbonne, et directeur des hautes études de l'archevêché de Paris.

Le chapitre est intitulé : *De l'existence d'un premier Principe moral. — Quel est-il ?*

¹ S. Matth., 7, 6.

² I Cor., 1, 22, 24.

Voici comment procède M. l'abbé Hugonin :

« Lorsque vous m'ordonnez de payer l'impôt je demande
 » pourquoi?—Vous répondez : Parce que le prince l'ordonne.
 » —Je demande : Pourquoi obéir au prince? —Vous répondez :
 » Parce que sans l'obéissance à la loi civile, la société ne pour-
 » rait subsister, et vous devez concourir à sa conservation. —
 » Je demande encore : Pourquoi concourir à la conservation de
 » la société? — Vous répondez : Parce que sans la société vous
 » ne pouvez acquérir la perfection. — J'ajoute : Qui m'oblige
 » à travailler à ma perfection? — Vous répondez : La volonté
 » de Dieu. — Pourquoi obéir à Dieu? — Parce que vous ne
 » l'estimeriez (!) pas tel que vous devez l'estimer, c'est-à-dire, tel
 » que vous le connaissez. — Pourquoi dois-je estimer Dieu tel
 » que je le connais?—Parce que l'estime pratique qui constitue
 » l'acte moral, étant la *reconnaissance* de ce que vous *connaissez*
 » dans l'acte spontané, il y aurait en vous contradiction, si
 » cette *reconnaissance* n'était pas conforme à la *connaissance*
 » primitive (??). — Pourquoi cette contradiction ne doit-elle
 » pas exister en moi? — Parce que cette contradiction se for-
 » mulerait par cet axiome: Ce qui n'est pas, est, et que le
 » contraire est vrai : Ce qui est, est. — Mais pourquoi ce qui
 » est, est-il? — Cette question n'a plus de sens; toute réponse
 » devient impossible¹. »

Et voilà pourquoi, mon ami, vous devez payer l'impôt.

En vérité s'il ne s'agissait pas d'une question morale si grave, et si celui qui a exposé cette théorie, n'était pas un respectable Evêque, il y aurait de quoi rire à la lecture d'une si étrange théorie.

D'autant plus qu'elle conduit à formuler des principes comme ceux-ci sur l'obligation morale, que le même auteur expose en ces termes :

« D'autres principes supposent la source de l'obligation
 » morale hors du sujet. Voici les principaux : Obéis à la volonté
 » du législateur : le bien moral c'est ce qu'a librement voulu

¹ *Études philosophiques. — Ontologie ou Etude des lois de la pensée*, par M. l'abbé F. Hugonin, docteur en théologie, docteur ès-lettres, directeur de la division ecclésiastique à l'école des Carmes (puis professeur de dogme à la Sorbonne, etc.), t. II, p. 528. Paris, 1857.

» le législateur. — Obéis à la volonté libre de Dieu. — Obéis à la volonté nécessaire de Dieu. »

Or, ajoute Mgr Hugonin : *Tous ces principes sont faux.*

Et il conclut ainsi :

« Le premier principe de la moralité, qui seul, à notre avis, possède toutes les conditions que nous avons énumérées dans le chapitre précédent est celui-ci :

« *Reconnais et estime pratiquement les Etres tels que tu les connais.* »

Ainsi le romain devait pratiquer Jupiter, l'indien Bouddha, le musulman Mahomet, tels qu'il les connaissait !

On peut se demander si un tel livre a été écrit en l'année de l'ère chrétienne 1857, et si c'est au séminaire de Saint-Sulpice, à la Sorbonne, à l'école des Carmes que ces principes ont été enseignés et pratiqués ?

Aussi devons-nous ici rappeler que M. l'abbé Hugonin, avant d'être nommé pour Evêque, a rétracté « les propositions que la Sainte-Congrégation de l'Inquisition romaine a décrété, en 1861, ne pouvoir être enseignées en sûreté¹. »

Nous espérons qu'il y comprendra aussi la théorie que nous venons d'exposer, et qu'il empêchera également qu'on ne la prenne dans son livre pour l'enseigner dans ses maisons d'éducation ecclésiastique.

Achevons maintenant d'exposer la belle théorie de Mgr Manning

« La *Raison du genre humain* a reçu, de la même manière, la Révélation qui lui a été déclarée par les lumières de la nature et par les lumières de la Pentecôte. « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, et je me suis fait voir à ceux qui ne demandaient point à me connaître². »

La prédication des apôtres était une affirmation de la vérité présente, non comme un problème à résoudre, mais comme une révélation à croire. De même que lorsque notre divin Seigneur dit : « Scrutez les Ecritures, » il n'appuya pas la

¹ Mgr Hugonin, *ibid.*, p. 532.

² Voir les termes de cette rétractation dans les *Annales*, t. xiv, p. 452 (5^e série), et les propositions de 1861 (*ibid.*, t. iv, p. 470).

³ Isaïe, LXV, 1, cité *Rom.*, x, 20.

preuve de sa propre personnalité divine, de sa mission, et de la vérité sur le jugement privé de ses auditeurs, ainsi les apôtres, quand ils prêchaient Jésus à Berée ou à Athènes, renvoyaient leurs auditeurs aux Ecritures et à la nature, non comme si leur prédication en dépendait, mais parce que leur prédication était la clef et l'accomplissement des vérités déposées tout à la fois dans l'écriture et dans la nature. Ce qu'ils avaient appris des lèvres d'un Maître divin, ils le déclaraient en son nom à l'entendement d'autres hommes, et, dans cette tradition de la vérité, transmise d'intelligence à intelligence, la raison, dans sa calme conception, était pleine d'une certitude absolue qui précédait toute recherche.

» L'examen des Ecritures n'ajoutait rien objectivement à la lumière et à la certitude de la vérité qui leur était enseignée. Cette étude les assurait seulement, subjectivement, que ce que les apôtres enseignaient était aussi enseigné par la nature et les Ecritures, aussi loin qu'elles allaient. Pour les Athéniens, saint Paul était un bavard, un homme qui semait de belles paroles, et Jésus un dieu étranger, jusqu'au jour où ils ont cru que l'apôtre était envoyé de Dieu pour les instruire. Ils crurent alors, non pas quelque chose qu'ils avaient découvert, mais ce qu'ils avaient entendu (p. 125). »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la lucidité de cet exposé et combien est simplifiée l'origine de la vérité, non de cette vérité en général, que prétendent enseigner tous les rationalistes et même les athées, mais l'origine des dogmes et de la morale, c'est-à-dire de ce qu'il faut croire et pratiquer pour arriver, non à ce bonheur métaphysique que peuvent seul enseigner les philosophies naturelles, mais à ce bonheur réel, historique, promis dès l'origine à l'homme, lors de sa création par les mains divines.

Nous nous arrêtons là; c'est dans le livre qu'il faut suivre les développements que l'éminent prélat donne aux enseignements qu'il vient d'exposer ici.

Nous finissons en ajoutant que ce remarquable ouvrage vient d'être traduit, cette année même en italien, par le frère Pamfilo da Magliano, franciscain. La *Civiltà cattolica* l'a annoncé avec cette note :

« Dans ce livre très-digne de son pieux et savant auteur, on » traite spécialement de l'Esprit-Saint, en égard à la fin tem- » porelle, pour laquelle il a été envoyé sur la terre par le Père » et le Fils; et en particulier de sa présence particulière et » personnelle dans ce corps mystique du Christ, qui est l'E- » glise, et de son union et de ses opérations en elle. D'où l'on » voit qu'il concerne fort à propos le Concile qui se prépare. » On ne peut donc que louer le traducteur, etc. ¹. »

Nous recommandons aux Aristotéliens de la *Civiltà* le cha- pitre que nous venons de citer; comme elle, nous croyons que les principes que nous venons d'exposer seront appréciés par la Commission du Concile qui doit s'occuper de l'ensei- gnement ecclésiastique et laïque des révélations que Dieu a daigné faire aux hommes, ses créatures.

A. BONNETTY.

¹ *Civiltà cattolica* du 8 juillet dernier; t. VII, p. 71 (7^e série).

Apologétique catholique.

L'ATHÉISME SOCIAL ET L'ÉGLISE

SCHISME DU MONDE NOUVEAU

PAR M. LAURENTIE.



Un homme, qui pendant toute sa vie a combattu le *bon combat*, dont parle saint Paul, qui n'a jamais dévié ni faibli dans la défense de la révélation de Dieu et de l'Église qui la conserve, qui, par la part qu'il a prise à tous les débats et à toutes les questions politiques, philosophiques, théologiques et historiques, connaît mieux l'époque actuelle que la plupart des professeurs ecclésiastiques et laïques, vient de publier, sous le titre annoncé plus haut, un livre sur l'état actuel de la société. Cet état est résumé par ces mots profondément tristes : *Athéisme social* d'un côté et *Église* de l'autre, formant ce qu'il appelle avec raison *schisme du monde nouveau*. Nous conseillons la lecture de ce livre à tous ceux qui veulent connaître dans quelle fausse direction se trouvent engagés les esprits, et dans quel abîme nous sommes sur le point de tomber. Ils y verront encore l'origine et la cause incessante de nos dangers, et aussi les remèdes qu'il convient d'y appliquer si l'on ne veut pas aboutir à un bouleversement qui serait, non pas une secousse plus ou moins forte, mais une dislocation, une ruine totale de la société.

Comme c'est notre ordinaire, nous allons confirmer notre jugement par quelques citations prises dans les diverses parties de l'ouvrage.

M. Laurentie montre l'origine, on peut dire principale et radicale de toutes les erreurs, dans ce principe philosophique, que l'homme ne trouve qu'en lui seul la raison des choses.

L'athéisme philosophique ne reste pas moins une doctrine déduite de certains principes posés comme point de départ des raisonnements humains. L'homme, qui se considère systématiquement comme abstrait de toute com-

Vol. in-8° de 152 p. Paris, librairie Henri Plon, 1860.

munification avec les êtres de même nature que lui, et qui par un mensonge d'hypothèse entend ne trouver qu'en lui seul la raison des choses, et premièrement la raison de son être, l'homme, en cette abstraction violente et fautive, se fait athée autant qu'il le peut être, car il s'abstrait premièrement de Dieu, auteur de son intelligence, et s'il lui est donné de faire accepter une telle hypothèse avec ses conséquences par tout l'ensemble de la société, il fait de la société un amas d'êtres semblables à lui, isolés comme lui, athées comme lui, tous voulant trouver en eux-mêmes la raison suprême de leurs idées, de leurs affirmations et de leurs croyances (p. 7).

Or, que les lecteurs un peu attentifs le disent, ne sont-ce pas là les principes qui sont exposés dans tous les cours de philosophie, et cela depuis longtemps. Dès que pour les dogmes à croire et la morale à pratiquer on abandonne le principe qu'on les tient de Dieu, et que l'homme ne les a pas inventés, comme vient de le dire Mgr Manning, on est forcé de les faire venir de l'homme, de les trouver dans l'homme. C'est le principe admis par les athées, et c'est de là que viennent logiquement toutes les erreurs.

Le principe philosophique de trouver tout dans la Raison ayant été posé par les défenseurs des idées vraies, les a entraînés eux-mêmes dans l'irrésolution et dans le doute. C'est ce que fait parfaitement ressortir M. Laurentie :

Cette indécision a singulièrement affaibli le caractère philosophique des écrits contemporains, même des meilleurs. Ils manquent de nerf parce qu'ils manquent de foi. Le monde nouveau met son empreinte molle et lâche sur toutes les œuvres; plus d'éloquence, plus d'autorité, plus de chaleur et de vie; aussi le siècle présent veut-il être un siècle de critique; il le dit, il s'en fait gloire, comme s'il se vantait d'être un siècle de stérilité.

Je n'atténuerai pas le mérite de quelques hommes d'un caractère à la fois honnête et timide, qui, sentant la folle et le péril des opinions présentes, font effort pour les tempérer plus encore que pour les redresser; mais il convient de leur dire que leur œuvre sera inféconde, parce qu'elle aura été une œuvre de critique, au lieu d'être une œuvre de lutte.

J'ai lu les livres philosophiques de ce temps, les plus louables sont des livres de détonnement et d'hésitation. Je laisse les livres de cynisme et d'impiété déclarée, ceux-là ne sont pas des livres de philosophie, ce sont des livres d'emportement et de fureur; je parle des livres où respire un vague amour du Vrai, de ceux-là même où l'Amour du Vrai aspire à être l'amour de Dieu. Ce qui manque à ces livres, c'est, je ne dis pas la conviction, mais la déclaration, je ne dis pas même la droiture, mais la liberté. Le Déiste du monde nouveau n'est pas libre, il feint de l'être, il est esclave; il veut se faire pardonner de professer ce grand dogme, ce dogme initiateur, raison de tous les dogmes, qui rattache l'homme à la Divinité, et fait de la Providence la loi fondamentale

de la vie. Peu s'en faut qu'il ne tremble d'être jeté en dehors du sens commun de toute la terre, et surtout en dehors de ce qu'on nomme le progrès, s'il fait dériver de cette loi tout l'ordre des êtres; et alors que d'atténuation il s'applique à mettre dans l'énoncé d'une vérité sans laquelle il n'y a pas de vérité! De là, une philosophie douteuse, hésitante, ambiguë, où le Déisme revêt des formes d'hypothèse, comme s'il avait peur de s'affirmer lui-même et de montrer Dieu dans sa splendeur: c'est l'explication de la débilité des livrés (p. 11).

On fait grand éloge en ce moment de la Dialectique. On ressuscite avec grand fracas celle d'Aristote formulée par saint Thomas. M. Laurentie, appuyé sur ce qui se passe, fait observer ce fait:

En d'autres temps la Dialectique eut des formules de cette sorte à appliquer au redressement des opinions, c'est lorsqu'entre les hommes d'avis différents subsistait quelque notion commune pouvant servir de nœud dans la contradiction, et de lumière dans la recherche du Vrai. Présentement quoi de commun? Tout est vrai et tout est faux, et chaque raison est à elle-même sa règle de croire (p. 13).

Un aveu sort cependant forcément de cet état, c'est celui d'une *anarchie complète dans les intelligences*. Le livre de M. Laurentie a pour but de « montrer comment, dans ce moment, le monde arrive à l'anarchie par le désaveu » systématique du Vrai dont le Christianisme est la révélation (p. 14). »

Nous précisons un peu plus la position, en disant que l'anarchie vient de ce qu'on a oublié, de ce qu'on n'enseigne pas que la Raison humaine ne s'est pas formée seule, et que la philosophie a, comme la théologie, des *prolégomènes* dont elle ne peut se séparer.

M. Laurentie prouve ensuite que dans l'hypothèse de l'athéisme, il n'y a pas de droit, il n'y a pas de morale. C'est la condamnation de cette inconcevable thèse par laquelle le P. Chastel a soutenu contre nous « qu'il y aurait toujours obligation morale, devoir réel, etc., quand même on ferait abstraction de Dieu et de la religion¹. » Les confrères du P. Chastel n'ont point repoussé cette thèse, et le P. Kleutgen vient de l'approuver ou de la justifier en quelque sorte dans son récent ouvrage².

¹ Voir les textes, *Annales*, t. v, p. 268 (4^e série); extraits de son livre: *Les Rationalistes et les Traditionalistes*, p. 43-45.

² Voir son livre *la Philosophie scholastique*, etc., t. 1, p. 525.

M. Laurentie examine ensuite les théories de la morale indépendante de Proudhon, de Saint-Simon, qui arrive à la débauche universelle. Puis, à la suite de tous ces enseignements hybrides, il nous montre le monde coupé en deux parts. Il faut lire ce tableau.

D'un côté le monde athée, pour qui la Révolution est la justice, c'est-à-dire un monde qui *de soi fait la justice*, ou pour qui la justice dérive de la *volonté de l'homme*, volonté maîtresse, souveraine, indépendante de toute règle, de toute religion, de toute morale et de toute sanction : c'est le monde régi par la forme pure.

De l'autre, le monde chrétien ou divin, pour qui la justice, *expression de la nature des êtres intelligents et de leurs rapports*, se manifeste comme une loi supérieure à la volonté privée de l'homme, et la gouverne par ses prescriptions : c'est le monde régi par le droit, et, dans le Christianisme, c'est le monde régi par l'Église.

La séparation de ces deux mondes est partout, et elle éclate à des signes qui excluent tout essai d'accommodement.

Elle est dans la politique, on le voit assez; elle est dans la philosophie, elle est dans les lettres, elle est dans toutes les manifestations de l'esprit; elle est dans le gouvernement de la famille, ce point de départ de toute la société politique; elle est surtout dans l'éducation, cette institution sacrée de l'homme, cette loi conservatrice de l'humanité (p. 52).

Ce tableau est exact. Nous y aurions cependant ajouté une nuance, c'est que, après avoir montré dans l'athéisme la justice dérivant de *la volonté de l'homme*, nous aurions mis dans le monde divin la justice dérivant de *la volonté de Dieu*, au lieu de dire seulement *expression de la nature des êtres intelligents et de leurs rapports*. Hélas ! les athées prétendent aussi que la justice est l'expression de la nature des êtres intelligents. Il faut sortir de ces termes pour montrer au moins les principes qui nous séparent.

Et ici l'auteur fait très-bien remarquer l'impossibilité pour l'athée même de se séparer du Christianisme.

En dépit de sa perversion il reste imprégné de pensées, de besoins, de désirs, de goûts même et de vertus qu'il ne soupçonnerait pas sans le Christianisme. Et ainsi, il reste Chrétien en voulant être athée, Chrétien par le sentiment, qui survit en lui, quoi qu'il en ait, de ce qui est juste, bon et beau; Chrétien par l'instinct de l'ordre qu'il garde jusque dans la folie et dans les ivresses de l'anarchie; car, par une grâce de Dieu, il ne lui est pas donné d'être conséquent; si le monde athée était conséquent, la terre serait inhabitable : il n'y a qu'un athée conséquent, c'est le Démon (p. 53).

Il en est bien ainsi : l'homme est imbibé, pétri, formé de

Christianisme, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Il ne peut s'en séparer. Seulement, en se couvrant de ses dépouilles, il en cache, ou ignore, ou repousse l'auteur.

M. Laurentie montre ensuite la preuve de la dégradation intellectuelle dans cette expression : *Société laïque* ; car, par cela, on entend la société sans prêtre, sans Dieu. Cette société est la société de la servitude, où l'homme devient tyran, c'est-à-dire *Dieu*, ou plus justement *Démon*. Ce n'est plus une société humaine.

Car la vraie société des hommes se réalise par la Religion qui les lie à Dieu, et les lie entre eux par la même foi ; c'est dire que la Religion, cette société des esprits, ne se conçoit qu'autant qu'elle se rattache à Dieu, seul auteur et seul révélateur de ses lois ; qu'elle n'est donc pas une œuvre humaine, à savoir une œuvre arbitraire, sans action sur la croyance et sur la conduite de l'homme, convention artificielle qui n'impliquerait ni sanction ni soumission, accident imaginaire qui s'évanouit au souffle de la fantaisie, ou bien conception despotique qui ne devrait quelque durée qu'à la continuité de l'abrutissement et du fanatisme (p. 63).

Et en effet, il faut nécessairement conclure :

Hors de l'Église point de force qui ait prise sur la volonté et sur la pensée des hommes, et comme il faut pourtant que la pensée et la volonté aient une règle, hors de l'Église rien ne se conçoit, sinon l'indépendance absolue des volontés comme des idées, ce qui est l'anarchie, et l'anarchie implique la nécessité inévitable d'un pouvoir sans règle comme sans limite (p. 67).

M. Laurentie montre ensuite combien a été déplorable la politique des gouvernements, depuis plusieurs siècles, et comment par les enseignements divers qu'on jetait dans les esprits, on arrivait à l'indépendance absolue qui rejette infailliblement dans l'absolutisme absolu. De là, il expose l'erreur des rois, *même des meilleurs*, qui ont voulu usurper l'autorité de l'Église, et qui ont amené la société à la haine de l'Église.

Et ici M. Laurentie passe à ce *Syllabus* de Pie IX qui a excité tant de colères, et qui a été si faussement interprété. Il en montre d'une main ferme le sens logique, qui aboutit seulement à la condamnation des théories athées. Ainsi, en ce qui regarde *la liberté de conscience* tant prônée par les adversaires de l'Église, l'éminent auteur fait les remarques suivantes :

La théorie sceptique fausse le sens des mots. Elle fait étalage de la *liberté*

de conscience, comme si l'Église ne voulait pas la *conscience libre*; et au contraire, s'il est un principe philosophique avéré dans l'Église, c'est la *liberté DE LA CONSCIENCE*, formule à la vérité différente de celle des sceptiques, mais expression autrement énergique, nette et précise, de la nature morale de l'homme. Certes, en effet, Dieu a fait la conscience libre; et c'est par là que les actes humains ont leur valeur : si la conscience humaine n'était pas libre, que serait la vertu, et que seraient le vice et le crime ?

Mais justement cette expression sceptique de la *liberté DE LA CONSCIENCE* n'est pas et ne veut pas être l'expression de la *liberté DE LA CONSCIENCE*, identique à la notion catholique du *libre arbitre*.

La *liberté de conscience* est et veut être un droit pur de négation, et en ce sens elle est identique à l'athéisme philosophique; et de même, entendue comme un droit public dans le gouvernement des peuples, elle est identique à l'athéisme social, et aussi ne veut-elle pas être autre chose.

Tel est le sens vrai de la *liberté de conscience*; et quelle raison droite alors peut s'étonner et se plaindre que l'Église condamne une maxime qui implique non la *liberté de la conscience*, mais la pleine anarchie des idées (p. 94).

Sur le reproche d'intolérance fait à l'Église, il fait observer que « dans l'Église l'intolérance du faux n'est pas l'intolérance » de celui qui croit ou enseigne, ou pratique le faux (p. 99). »

L'Église, ajoute-t-il, parce qu'elle a un corps de doctrine que l'homme ne fait point, que le prêtre ne fait point, mais *qui domine l'homme et le prêtre*, l'Église écarte avec sollicitude tout ce qui trouble sa foi. Elle l'écarte par ses conseils, par ses prescriptions, et aussi par ses anathèmes; si elle ne le faisait point, c'est que la foi lui manquerait à elle-même. Et cela n'empêche pas l'Église d'accommoder sa conduite extérieure à la variété infinie des circonstances et des situations qui l'enveloppent dans sa marche au travers des peuples, semant la lumière parmi ceux qui la méconnaissent et les bienfaits parmi ceux qui la maudissent.

Pourquoi donc tant de plaintes et tant de cris (p. 102) ?

Plus loin, M. Laurentie reproche, de nouveau, comme nous l'avons fait si souvent, aux ennemis de l'Église, de se servir d'elle et de son enseignement, tout en la repoussant et l'injuriant.

L'École critique, comme elle se désigne elle-même, l'école sceptique, dois-je dire, l'école dégagée de foi, à qui doit-elle, sinon au Christianisme, ce qu'elle a de notions certaines sur l'homme, sur la nature, sur la vie de l'esprit, sur les rapports mutuels des êtres ? Hors de ces notions, quelle notion lui est propre ? Ce qui lui est propre, c'est le tâtonnement et le doute en toutes choses. Il lui est commode de combattre l'Église de qui elle a tout reçu, et même les armes dont elle use contre elle ; mais que l'Église se retire, et que se retirant elle emporte la précision des doctrines, la prescription des devoirs, la foi, les vertus, les exemples, le *Vrai* en un mot, et jusqu'aux formes techniques du *Vrai* sur la politique, sur la morale, sur la philosophie, sur les

lettres, sur l'art, sur le beau, sur chacune des choses qui touchent à la conduite ou à l'ornement de la vie, ne voyez-vous pas aussitôt comme un grand vide et comme un désert se faire dans l'intelligence humaine? Et dans ce désert la lutte des passions, et dans cette lutte la sujétion du faible et la domination du fort? Oui, cette hypothèse fait peur, et si elle était réalisable, le monde n'aurait qu'à rentrer dans les bois sauvages d'où ses maîtres lui ont dit qu'il était sorti (p. 131).

Comme nous, M. Laurentie professe une grande confiance sur les décisions du futur Concile, et répond en ces termes aux appréhensions de quelques esprits.

Ici que nul ne songe à se présenter avec le dessein de prévaloir par l'expérience, par le nom, ou par le génie. Au Concile, rien ne prévaut si ce n'est la foi et la sainteté. Que s'il se trouvait des docteurs remplis d'eux-mêmes qui croiraient éclairer et dominer les décisions, en certaines questions douteuses, par la hauteur de leurs conseils et par l'ambition de leurs écrits, ces ombres d'orgueil seraient bientôt dissipées! Des pensées privées ou même des pensées d'Églises locales se perdent dans les vastes flots de lumière partis de tous les points du ciel; ou bien si des vœux de réforme opportune viennent s'offrir, c'est qu'ils sortent à la fois du fond de toutes les âmes; l'esprit de nouveauté ne les fausse pas; tous les appellent et tous les acceptent par un instinct simultané de foi et par un besoin égal de perfection. Et ainsi chacun voit que dans les assemblées connues de la terre rien ne se trouva jamais qui pût s'assimiler à des délibérations qui ne se rapportent qu'à l'âme et laissent dormir toutes les passions (p. 136).

C'est par ces paroles que nous terminons l'analyse de ce livre qui, comme nous l'avons dit en commençant, montre l'origine et le remède des maladies du siècle actuel.

A. BONNETTY.

C'est ainsi que nous avons formulé notre opinion sur ce livre, quand nous avons lu dans l'*Union* du 23 de ce mois, le bref suivant que S. S. Pie IX adresse à l'auteur. Nos lecteurs verront que nous ne nous étions pas trop avancés, en le louant.

PIE IX, Pape. *Cher fils, salut et Bénédiction Apostolique.*

Ce que vous faites par vos écrits périodiques pour la défense de la Religion et de la vérité, Nous Nous réjouissons que vous le fassiez plus gravement encore par des travaux plus sérieux. Certes vous avez mis le doigt sur la plaie la plus hideuse de notre âge par votre ouvrage *l'Athéisme social et l'Église*; les maux présents en effet sont venus de ce que les hommes, asservis par leurs passions, ont délaissé la source d'eau vive, et se sont creusé des citernes perdues qui ne sauraient retenir les eaux; et enfin qu'ils sont arrivés à ce degré d'égarement, que, rejetant pleinement la lumière qui était sous leurs yeux, ils se sont appliqués à tout couvrir des ténèbres des erreurs, dans le dessein de renverser les fondements de la société religieuse et civile, et de rompre

tous les liens de l'une et de l'autre. Aussi, en vous proposant de déveller l'horreur, l'abjection et le malheur de cette entreprise impie, vous n'avez pas moins mérité de l'Église que de la chose publique, et par l'envoi de votre volume, vous Nous avez offert l'hommage qui Nous serait le plus agréable. Nous vous en exprimons Notre gratitude, et, appelant sur vos écrits tout le succès que vous souhaitez, Nous vous donnons très-affectueusement, pour gage de la faveur divine et pour témoignage de Notre paternelle bienveillance, **Notre Bénédiction Apostolique.**

Donné à Rome à Saint-Pierre, le 11 août 1869, de Notre Pontificat l'année XXIV.

PIE IX, Pape.

 Traditions primitives.

MÉMOIRE

SUR

L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SACRÉS CHINOIS,

L'INCENDIE QU'ILS ONT EU A SUBIR

ET LEUR RÉTABLISSEMENT SUBSÉQUENT.

Dans un des derniers cahiers du *Journal de la Société asiatique*, M. Pauthier a publié un travail ayant pour titre :

Mémoires sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoise, d'après les écrivains et les monuments indigènes.

Nos lecteurs savent avec quel soin nous avons fait connaître tous les travaux, tous les documents qui peuvent éclaircir l'histoire de ce peuple, un des plus anciens et des plus recommandables de l'antiquité². Nous ne saurions passer sous silence les Mémoires de l'éminent sinologue. Nous le pouvons d'autant moins qu'il s'agit ici d'éclaircir le point le plus important de l'histoire chinoise, celui de l'incendie des livres sacrés et historiques, ordonnée par cet empereur orgueilleux et stupide qui a pour nom *Thsin-Chi-Hoang-ty*, l'an 213 de notre ère.

Il s'agit, dis-je, de savoir si ces livres, qui racontent et exposent l'existence première de l'empire chinois, sont authentiques, ou s'ils ne sont que des romans issus de l'imagination de quelque jeune Chinois.

On voit que la question est vraiment importante, importante pour nous, qui avons si souvent cité ces livres, importante surtout pour l'histoire primitive de l'humanité, que nous cherchons par tous les moyens à éclaircir.

Pour nous donc qui tenons à faire connaître à nos lecteurs toutes les vraies traditions de l'humanité, et en recueillir les

¹ *Journal Asiatique*, sept.-octobre 1867, t. x, p. 197 (6^e série).

² Voir en particulier la récapitulation de tous ces travaux dans les *Annales*, t. xx, p. 455 (4^e série).

restes ; qui voulons surtout les faire sortir de ce parc étroit de l'histoire grecque et romaine où on tient encore les jeunes intelligences en prison, et leur donner la faculté de jeter un coup-d'œil d'ensemble sur les vénérables ancêtres, par tous ces motifs, disons-nous, nous devons consigner dans nos pages ce travail, le plus complet et le plus savant sans doute qui existe. Nous remercions donc M. Pauthier de nous avoir permis de le reproduire, et nous sommes assuré que nos lecteurs sauront l'apprécier et s'estimeront heureux de le connaître.

Mais auparavant, pour pouvoir faire concorder cet événement avec l'histoire générale, nous commençons par mettre ici le tableau chronologique des principaux événements qui avaient eu lieu, ou qui avaient lieu en ce moment dans le reste du monde.

34^e année du règne de *Thsin Chi-hoang*, en Chine.

787^e année après la fondation du temple de Salomon.

49^e année du pontificat de Simon, à Jérusalem.

110 ans après la mort d'*Alexandre le Grand*.

7^e année de *Ptolémée Philopator*, roi d'Égypte et maître de la Judée.

11^e année du règne d'*Antiochus le Grand*, en Syrie.

539^e année de Rome : *Q. Fabius Maximus Verrus Cossus IV* et *M. Claudius Marcellus III*, consuls.

5^e année de la 2^e guerre punique.

Voici maintenant le titre de la dissertation de M. Pauthier :

PREMIER MÉMOIRE.

Comprenant l'histoire de l'édit de proscription des anciens livres, par *Thsin Chi Hoang Ti*, 213 ans avant J.-C. et l'inventaire général de ces mêmes livres au 1^{er} siècle avant notre ère.

« Mon intention n'est pas d'intervenir ici dans un débat qui s'est produit, il y a quelques années, au sujet de l'antériorité de l'astronomie chinoise ou indienne, entre un académicien célèbre qui avait provoqué ce débat, et d'éminents indianistes qui se sont crus dans l'obligation de revendiquer pour l'Inde, objet de leurs études favorites, ce que leur adversaire affirmait de la Chine, qu'il ne connaissait que très-imparfaitement et de seconde main. Ce n'est pas non plus une thèse en faveur

de l'un ou de l'autre parti que je me propose de soutenir ; mais seulement de rechercher, d'après les documents chinois les plus anciens et les plus authentiques, les monuments conservés jusqu'à ce jour, quelle part on peut faire aux différentes opinions soutenues des deux côtés avec tant d'ardeur, et, en même temps, « quel est, aux yeux de la critique moderne, le » degré de crédibilité que comportent les anciennes Annales » de la Chine, » qu'un grand nombre d'écrivains se sont plu et se plaisent encore à attaquer journellement, très-souvent sans les connaître.

C'est cette dernière proposition qui m'a paru devoir être traitée la première dans ce Mémoire, parce que, en définitive, c'est de la solution de cette question que doit dépendre, en grande partie, la valeur des arguments qui seront produits par la suite.

Il semblait que les nombreux travaux sur l'histoire, la chronologie et l'astronomie chinoises, des anciens missionnaires Parrenin, Gaubil, Mailla et Amiot, devaient porter la conviction dans l'esprit des érudits qui traitent des anciens peuples et de la place respective que ces mêmes peuples doivent occuper dans l'histoire. Cependant il n'en est pas ainsi. Sans parler de nombreux écrivains sans autorité, qui font de l'histoire à priori, ou d'après des idées préconçues, ce sont non-seulement des savants étrangers à la connaissance de la langue et de l'histoire chinoises, mais encore des sinologues même résidant en Chine, et qui ont à leur disposition tous les monuments de la littérature chinoise conservés jusqu'à nos jours, qui nient ou mettent en doute l'antiquité de l'histoire, de la chronologie et de la civilisation chinoises. Ainsi, M. James Legge, des Missions de Londres, qui publie, à Hong-Kong, une fort belle édition des « Livres classiques de la Chine ¹ » (dont quatre volumes ont déjà paru), et qui joint à une grande connaissance de la langue chinoise une érudition non moins grande, conteste, dans ses *Prolegomènes*, et dans ses *Notes exégétiques*, la plupart des opinions avancées par les mission-

¹ *The Chinese Classics, with a translation, critical and exegetical Notes, Prolegomena and copious Indexes*, by James Legge, D. D. of the London Missionary Society. Hong-Kong, 1861-1865, 4 vol. in-8°.

naires catholiques précités, sur l'antiquité historique des Chinois, en disant¹ que « l'année 775 avant J.-C., est la plus ancienne date que l'on puisse dire être déterminée avec certitude (*the year B. C. 775, is the earliest date which can be said to be determined with certainty*), » parce que cette date concorde avec une éclipse mentionnée dans le *Chi-King*, et reconnue par le Rév. Chalmers, tandis que toutes les autres éclipses mentionnées à des dates bien antérieures par les historiens chinois (et reconnues par le P. Gaubil), ainsi que par d'autres missionnaires qui les avaient vérifiées) sont contestées par le même Révérend². On verra dans la suite de ce Mémoire quelle valeur on peut attribuer aux preuves produites par M. Legge et par le Rév. J. Chalmers, ainsi qu'aux arguments sur lesquels ils s'appuient.

PREMIÈRE PARTIE

1. — Du degré de crédibilité que comportent les anciennes annales de la Chine.

L'un des principaux arguments que l'on oppose à la crédibilité de l'ancienne histoire chinoise est celui que M. J.-B. Biot a formulé ainsi (je n'en garantis pas l'exactitude) et qu'il attribue à M. Weber, professeur à Berlin :

« L'incendie général des livres chinois d'astronomie, de philosophie et d'histoire ayant été ordonné sous peine de mort, 213 ans avant l'ère chrétienne, par l'empereur Thsin Chi-hoàng-ti, tous les textes que l'on a voulu présenter

¹ *Prolégomènes* du tome III, p. 89.

² *On the Astronomy of the ancient Chinese*, by the Rev. John Chalmers, A. M. p. 90 et suiv. des *Prolégomènes* cités.

Un missionnaire français mort récemment, M. l'abbé Guérin, docteur en théologie, et qui avait étudié dans l'Inde l'astronomie indienne, a aussi attaqué l'antiquité et l'originalité de l'astronomie chinoise, dans le chap. XII (rempli des plus étranges bévues sur la Chine) de son ouvrage intitulé : *Astronomie indienne*, imprimé en 1847 à l'Imprimerie royale de France. Il y est dit, à propos de l'éclipse mentionnée dans le Chou-King, « qu'elle fut introduite dans ce vieux roman chinois par des lettrés, après avoir été calculée par la période de *Rahou* (1), si familière aux Indiens, et qui n'aura été encadrée dans une histoire de Ho et de Hi qu'afin de lui donner un vernis d'antiquité ! »

Pourquoi les lettrés chinois n'auraient-ils pas aussi calculé la célèbre éclipse, mentionnée dans le Chi-King, par la période de *Rahou*? Ils ne devaient pas s'arrêter en si beau chemin.

» comme antérieurs à cette époque doivent être réputés apocryphes¹. »

Ce raisonnement n'est pas convaincant. De ce que la destruction par le feu des principaux monuments philosophiques, astronomiques et historiques des Chinois a été ordonnée, sous peine de mort, par un souverain chinois, il ne s'en suit pas que tous les exemplaires ou toutes les copies en ont été anéantis. Tout ce qui est ordonné n'est pas toujours strictement exécuté; loin de là. On pourrait admettre cette destruction totale si tous les exemplaires, toutes les copies des livres proscrits avaient été réunis dans une grande bibliothèque, comme celle d'Alexandrie, supposée gratuitement avoir été incendiée par l'ordre d'Omar. Mais il n'en était pas ainsi. Les huit principaux États entre lesquels était divisée la Chine, sur la fin de la dynastie des Tcheou, venaient d'être réunis dans une seule main, et la centralisation des institutions, comme celle des intelligences, était encore loin d'être accomplie. On a vu souvent des conquérants, ou des instruments de leurs violences, ordonner aussi, sous peine de mort, à des populations entières de se dessaisir de toutes leurs armes et munitions de guerre; et il n'est jamais arrivé que ces ordres de la force brutale aient été ponctuellement exécutés. Pourquoi n'en serait-il pas de même, à plus forte raison, des œuvres de l'intelligence, qui représentent tout le passé historique, philosophique et religieux d'un grand peuple?

A part ces considérations, qui ont bien leur valeur, on peut opposer à l'objection de M. Weber des preuves historiques constatant que l'édit barbare de Tshin Chi-hoang-ti fut loin d'avoir les conséquences que son auteur et son premier ministre, qui l'avait conseillé, en avaient espérées. Mais avant de produire ces preuves, il est nécessaire de donner ici la traduction intégrale de ce même édit².

¹ *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise*, extrait du *Journal des Savants*, p. 9, 1861.

² On peut aussi voir sur ce même édit : *l'Histoire générale de la Chine*, par le P. de Mailla (t. I, Lettre à Fréret, p. cxii, et t. II, p. 399); les *Mémoires sur les Chinois*, t. III, p. 268 et suiv. où le P. Amiot, selon son habitude, a déployé les plus beaux ornements de son éloquence, souvent beaucoup trop prolixé.

2. — Édit de l'empereur Thsin Chi-Hoàng, qui ordonne de brûler les livres sacrés chinois.

« L'empereur (Thsin) Chi-hoàng, la 34^e année de son règne (correspondant à l'an 213 avant notre ère), étant de retour d'une visite qu'il avait faite dans les provinces septentrionales de son empire, réunit en un grand festin, dans le nouveau palais de *Hiên-yàng* (de « toutes les perfections supérieures réunies »), qu'il s'était fait construire au milieu de sa capitale, et qui venait d'être achevé, les principaux personnages de sa cour et 70 des premiers lettrés de l'empire¹, pour se faire souhaiter une longue vie de bonheur et de prospérité (*thsidn vèi chéou*).

» Un des familiers de l'empereur, qui avait la surintendance de ses équipages et des archers de sa garde, le ministre Tchéou Thsing, s'avança au milieu de l'assemblée et s'exprima ainsi en termes laudatifs :

« A une autre époque le territoire des Thsin ne s'étendait pas au delà de mille *li*²; mais on doit à l'intelligence supérieure (litt. « divine, » *chîn ling*), à la sagesse éclatante (au génie enfin) de Votre Majesté³, la pacification de tous les pays situés entre les mers (tout l'empire chinois) et l'expulsion des hordes barbares du nord et du midi; de sorte que, partout où le soleil et la lune répandent leurs rayons, il n'est aucune population qui ne se reconnaisse comme votre

¹ *Po-szé t'si chi jén*. C'étaient 70 lettrés de premier rang, qui occupaient des positions officielles dans l'empire, comme aujourd'hui l'Académie des Han-lin, et composaient en quelque sorte la magistrature des lettrés, à laquelle ressortissait tout ce qui concerne la conservation et l'interprétation des livres canoniques. Ce nombre de 70 était un souvenir des 70 principaux disciples de Confucius qui s'étaient dévoués à la propagation de sa doctrine. Ils étaient 72, dit Yan Sse-kou (dans sa *Glose sur l'Histoire des Han*, par Pan-Kou, k. 30, fol. 4); mais on avait adopté le chiffre de 70, qui était un nombre rond.

² Ce ministre fait allusion au petit État de Thsin, fondé en 897 avant notre ère, dans la province actuelle du Chen-si, et dont Feï-tse fut le premier chef.

³ *Pi-hia*, litt. « Le dessous des degrés. » Cette expression, qui est encore en usage aujourd'hui pour dire « Votre Majesté, » date de cette époque. Elle signifie, dans la bouche de ceux qui parlent : « Vous qui nous voyez aux pieds de votre trône élevé. »

» hôte et ne vous fasse sa soumission. De tous les Etats feuda-
 » taires (qui existaient antérieurement), vous en avez fait des
 » provinces et des districts. Toutes les populations jouissent
 » maintenant du bonheur et de la tranquillité; elles ont cessé
 » d'être exposées aux calamités des guerres intestines. Cet
 » état de choses se transmettra de génération en génération
 » jusqu'aux siècles les plus reculés. Depuis l'antiquité la plus
 » éloignée, aucun souverain n'est parvenu à la hauteur des
 » talents et des vertus éminentes de Votre Majesté.»

» L'empereur accueillit ces paroles avec une satisfaction
 visible, lorsque Chun Yu Youe, natif de l'ancien Etat de Tshi
 et docteur du premier degré, s'avança au milieu de l'assem-
 blée et parla ainsi :

« Votre serviteur a entendu dire que les souverains des
 » dynasties Yin et Tchou¹, pendant *plus de mille ans* de
 » règne, investirent de commandements territoriaux et d'a-
 » panages leurs fils, leurs frères cadets et leurs ministres, qui
 » avaient bien mérité de l'État, pour qu'ils fussent leurs
 » auxiliaires et leurs soutiens.

» Maintenant, Votre Majesté possède tout ce qui est situé
 » entre les mers; et ses fils, ainsi que ses frères cadets, ne
 » sont pas plus que le commun du peuple.

» Il résultera promptement, de cet état de choses, que
 » ceux qui possèdent de grandes propriétés territoriales se
 » conduiront comme les six grands seigneurs héréditaires (de
 » l'État de Tshi, qui avaient le titre de *Koûng* ou «Ducs»), et
 » que vous serez sans auxiliaire et sans soutien. A qui Votre
 » Majesté en demandera-t-elle? Que les choses du gouvernement
 » qui ne sont pas modelées sur celles de l'antiquité puissent
 » durer longtemps, c'est ce que je n'ai pas encore entendu

¹ Ce fut *Pan-keng*, roi de la dynastie des *Chang*, dont le règne commença l'année 1401 avant notre ère, qui changea le nom de cette dynastie en celui de *Yin*. Le lettré Chun affirmait donc, devant le souverain qui allait ordonner la destruction par le feu des documents historiques et autres qui existaient alors, la véracité de ces mêmes documents et l'antiquité de l'histoire chinoise; car *mille ans et plus* (*thisiân yû souï*), comme il est dit dans le texte, nous reportent ainsi à 1213 et plus, ce qui n'est pas en contradiction avec la chronologie officielle des Chinois, que les critiques les plus obstinés ne parviendront pas à renverser.

» dire. Le ministre Tsing, par les flatteries outrées qu'il vient
 » d'adresser en face à Votre Majesté, a outre-passé le but, et
 » ne peut que l'induire en erreur; ce n'est pas le fait d'un
 » sincère et loyal ministre (*féi tohoûng tchin*). »

» Chi-hoàng (l'empereur) ayant ensuite demandé l'avis des
 autres assistants, le premier ministre *Li-ssé* dit :

« Les cinq premiers empereurs¹ ne se modelèrent pas les
 » uns sur les autres, et les trois dynasties² ne se conduisirent
 » pas non plus d'après les mêmes principes. Chacune d'elles
 » gouverna à sa manière, non par un esprit d'opposition, mais
 » en se conformant à la différence des temps et aux change-
 » ments opérés par les circonstances. Maintenant, Votre Ma-
 » jesté s'est constitué un immense patrimoine; elle a fondé un
 » empire dont les mérites, les actes éclatants (*koûng*) subsiste-
 » ront pendant dix mille générations, et que l'intelligence d'un
 » stupide lettré (*yuh jou*³) ne peut certainement comprendre.
 » Mais, de plus, Youe n'a parlé que de l'administration et des
 » actes des trois dynasties qui ne peuvent vous servir de mo-
 » dèle ni de règle de conduite. Dans des temps différents,
 » quand tous les princes vassaux se querellaient entre eux, ces
 » princes cherchaient par tous les moyens à attirer des lettrés
 » errants à leur cour. Maintenant, l'empire est fait et solide-
 » ment constitué. Les lois, les ordonnances, ne procèdent que
 » d'une seule et unique autorité. Quant aux populations tra-
 » quilles qui jouissent du repos dans leurs familles, qu'elles
 » s'adonnent à l'agriculture et aux arts industriels (*tih noûng*
 » *koûng*). Quant aux lettrés, qu'ils s'adonnent à l'étude des
 » lois et des ordonnances, en observant ce qu'elles prescri-
 » vent, et en évitant ce qu'elles défendent. Aujourd'hui, tous

¹ *Ok ti*, les « Cinq ti, ou souverains. » Les historiens chinois désignent ordinairement par cette expression les « cinq premiers souverains historiques de la Chine, » qui sont : Fouh-hi, Chin-noûng, Hoàng-ti, Chao-hao et Ti-ko, dont il sera question dans un autre Mémoire. Nous avons encore ici une affirmation publique, solennelle, de l'antiquité chinoise, par une bouche qui n'est pas suspecte.

² *Sáu taf*. Les dynasties Hia, Chang et Tcheou.

³ Le docteur Chun Yu Youe qui a parlé avant Li-ssé, le premier ministre qui parle ici. Son expression n'est guère « parlementaire, » pour employer un mot propre à la circonstance.

» ces hommes ne veulent pas de maîtres; aujourd'hui, ils ne
 » veulent étudier et enseigner que l'antiquité; et sans con-
 » sentir à accepter les nécessités et les devoirs du temps, ils
 » excitent les têtes noires¹ (les Chinois) au désordre et à la
 » révolte.

» Moi, premier ministre Ssé, sans crainte de la mort, je dis :
 » Dans l'antiquité, lorsque l'empire était tout disloqué et en
 » désordre, il ne se rencontra personne capable de lui rendre
 » son unité. C'est pourquoi tous les princes vassaux se coalis-
 » saient entre eux pour attaquer (le pouvoir central). Alors,
 » dans les protestations qui s'élevaient de toutes parts, dans
 » tous les discours des lettrés, il n'était question que de l'anti-
 » quité pour détruire l'état de choses existant. Les discours les
 » plus pathétiques et les plus vides étaient mis en usage pour
 » porter le trouble dans les esprits et dénaturer la vérité. Ces
 » hommes se prévalaient, comme d'une vertu, de ce qu'ils
 » avaient étudié dans leur propre intérêt, afin d'ébranler plus
 » sûrement et de renverser ce que des souverains avaient établi
 » et fondé.

» Et maintenant que le grand Empereur a réuni dans ses
 » mains toutes les parties disséminées de l'empire, qu'il a
 » distingué le blanc du noir et constitué son unité, (ces
 » mêmes lettrés) se font honneur de leur savoir person-
 » nel, acquis dans un intérêt privé, et s'unissent entre eux
 » pour enseigner ce qui est contraire aux lois. L'un d'en-
 » tre eux apprend-il qu'une ordonnance a été rendue :
 » alors chacun d'eux, d'après sa science, se met aussitôt

¹ *Kiên cheou*. C'est ainsi que, sans doute par mépris, les habitants de l'État de Thsin, où régnaient les ancêtres de Thsin Chi-hoàng, appelaient les populations chinoises, qui avaient apparemment le teint et les cheveux de couleur plus foncée que les gens de Thsin, parce qu'elles habitaient, pour la plupart, des régions plus orientales et plus méridionales, l'État de Thsin étant alors situé à l'ouest du Hoàng-hô (du 34° au 36° degré de latitude, et du 7° au 10° degré de longitude à l'ouest de Péking). Cet État de Thsin est aussi celui qui se trouvait le plus rapproché des autres États occidentaux de l'Asie, avec lesquels il eut les premières et les plus anciennes relations. Son nom de *Thsin* se retrouve dans les *Lois de Manou*, où il se lit : *Tehind* (Lecture 10, sloka 44), comme je l'ai signalé dès 1831, dans mon *Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao* (p. 50-52); et ce nom est devenu, dans tout l'Orient, le nom générique de l'empire chinois.

» à la discuter, à la blâmer. S'ils viennent à votre cour,
 » ils cachent dans leur cœur leur mécontentement; à peine
 » sont-ils sortis, ils expriment ce mécontentement sans ré-
 » serve dans les rues et les places publiques. Ils font de
 » grands éloges du maître en sa présence, pour être considérés
 » de lui, pour qu'il conçoive d'eux une haute opinion et les
 » tienne pour des génies extraordinaires. Puis, à peine sortis
 » de votre présence, ils excitent le peuple à murmurer contre
 » nous, à vilipender votre gouvernement. Si cela n'est pas sé-
 » vèrement défendu, l'autorité du souverain perdra bientôt
 » tout son prestige, et des partis hostiles se formeront dans le
 » bas peuple (contre votre gouvernement). Le mieux est de
 » recourir aux moyens de rigueur.

111. « Votre serviteur vous demande donc que les *documents*
 » *historiques* et autres qui sont conservés dans le bureau des
 » Historiographes officiels, à l'exception des *Mémoires de*
 » *l'État de Thsin*¹, soient tous détruits par le feu²; que, « à
 » l'exception des fonctionnaires attachés au bureau des Let-
 » trés de premier ordre » (établi dans la capitale³), quicon-
 » que, dans tout l'empire, oserait conserver en sa possession,
 » et dans des endroits cachés, des exemplaires du *Chou* (*King*)
 » et du *Chi* (*King*) ou des écrits, quels qu'ils soient, des cent
 » écoles diverses (c'est-à-dire de toutes les écoles de doctrines
 » diverses qui existaient alors), soit requis de les porter im-
 » médiatement aux autorités des différents districts pour être
 » détruits par le feu. Si quelques-uns d'entre eux se permet-
 » taient de faire en commun des observations sur le *Chou*
 » (*King*) et le *Chi* (*King*), qu'ils soient relégués, exposés sur les

11000

1101. *Fsi Thsin hi. Thsin hi.* « Mémoires de Thsin; » c'était l'histoire de l'État
 de Thsin. Ché-hoang était originaire, et que sa famille avait possédé depuis
 près de sept siècles.

1102. *Ki-ti chao tchi.*

1103. *Fsi-poh-ssé hoan ssé tchi.* On remarquera que, indépendamment de
 l'histoire de l'État de Thsin (*Thsin-hi*), exceptées de la destruction, le premier
 ministre fait encore une exception en faveur des *premiers lettrés de l'empire*
 qui avaient un rang officiel (*Poh-ssé hoan*), et qui formaient alors un corps
 important. Ces mêmes lettrés pouvaient conserver entre leurs mains tous les
 écrits et documents qui leur servaient dans leurs fonctions (*ssé tchi*). On
 doit supposer que la plupart d'entre eux surent profiter de la permission.

» places publiques¹; que ceux qui, en rappelant sans cesse
 » l'antiquité, blâmeraient le présent, le soient également avec
 » toute leur parenté; que les fonctionnaires publics qui auraient
 » connaissance de violations de cette défense et qui ne les dé-
 » nonceraient pas, encourent la même peine et soient con-
 » damnés avec les coupables; et enfin que, dans un délai de
 » trente jours après la promulgation de l'édit à rendre, tous
 » ceux qui n'auraient pas brûlé lesdits écrits en leur posses-
 » sion soient marqués d'un fer chaud et envoyés aux travaux
 » forcés de la grande muraille pendant quatre ans. Les seuls
 » ouvrages à excepter de cette proscription sont ceux qui con-
 » cernent la médecine, la musique, la divination et l'agricul-
 » ture. Ceux qui ne comprendraient pas bien la portée de cette
 » loi, et qui voudraient en avoir une connaissance plus
 » exacte, pourront s'adresser aux fonctionnaires publics, qui
 » la leur feront connaître.»

» Cette proposition du ministre fut approuvée par l'empereur, qui dit : « Qu'il en soit ainsi²! »

3. — Exécution de l'édit; 460 lettrés qui ne veulent pas se soumettre sont enterrés vifs.

» On aura remarqué avec quel art la discussion qu'on vient de lire (rapportée par *Ssé-ma Thsian*, appelé par les Chinois le prince des historiens (*taï ssé koïng*³), qui écrivait dans le se-

¹ *Ki chi*. Litt. abandonner, rejeter avec dédain sur les marchés, au milieu de la populace. M. Legge, lieu cité, t. 1, p. 9, traduit ces deux caractères en disant des lettrés en question : « Qu'ils soient mis à mort et que leurs corps soient exposés sur les places de marché (*be put to death, and their bodies exposed in the market place*). » C'eût été une punition bien grave pour de pauvres lettrés qui se seraient seulement entretenus entre eux du « Livre des Vers » et du « Livre des Annales ! » Mais je pense que M. Legge a exagéré la peine, de même que les PP. Mailla et Amiot, qui donnent au texte le même sens que M. Legge. On lit dans le *Li-hi*, section *Wang-tchi* (K. 3, fol. 7-8 de l'édition *kién-pèn*; et K. 16, fol. 22 de l'édition *Kin ting t sou*) : « L'homme puni est abandonné, relégué sur les places des marchés pour être confondu avec le peuple (*hng jin yà chi, yù tchoung hi tchi*). » Les hommes ainsi punis sont comme maudits; ceux qui sont élevés en dignité ne doivent pas les accueillir, leur donner des aliments; les lettrés qui les rencontrent ne doivent pas leur parler, etc., ils sont réduits à vivre avec le bas peuple, tant que leur peine n'est pas levée.

² *Tchi youei kho*. Formule exécutoire.

³ *Ssé-ki*, K. 6, fol. 21-22. Voir aussi le même texte, dans le *Ssé-hi thsing*

cond siècle avant notre ère) a été préparée pour donner à la décision, certainement arrêtée d'avance, entre l'empereur et son premier ministre Li-ssé, une apparence de légalité comme ayant été prise après délibération, à la grande majorité des voix et en présence des lettrés de l'empire. Cette scène et ces discours surtout rappellent ceux qu'Hérodote, appelé aussi le prince des historiens, met souvent dans la bouche de ses personnages ¹.

» L'année suivante (en 212 av. J.-C.), deux lettrés attachés à la cour et qui n'avaient pu s'empêcher de blâmer en particulier l'édit de proscription contre les livres, *Héou Seng* et *Lou Seng*, furent dénoncés à l'empereur qui les avait comblés de faveurs. Ayant appris par les dénonciateurs que ces deux lettrés avaient pris la fuite pour échapper au sort qui les attendait, l'empereur entra dans une grande colère, en disant que « tous » les lettrés, soit par leurs discours perfides ou de toute autre » manière, ne faisaient que jeter le trouble et la désaffection » parmi les têtes noires (les Chinois; » et il ordonna au tribunal des Censeurs ² de faire une enquête à ce sujet, en interrogeant tout le corps des lettrés. Sur le rapport des Censeurs, qui avaient trouvé tous les lettrés interrogés unanimes dans leurs déclarations concernant l'édit en question, ces lettrés furent alors considérés comme des rebelles, et plus de 460 d'entre eux, qui habitaient Hien-yang, la ville capitale du nouvel empire, furent condamnés à être enterrés tout vifs dans une fosse creusée exprès; supplice atroce qu'ils supportèrent tous

hoé louh, K. 1, fol. 3-4; dans le *Yu pi Thong kian kang mouh*, K. 2, fol. 39-40; dans le *Lih tai ki ssé nián piáo*, K. 20, fol. 23 v°; dans le *Wén hian thong khào* de Ma Touan-lin, K. 174, fol. 7; dans le *I-ssé*, K. 149; dans le *Foang-tchéou Káng-kian hoét tswán*, K. 8, fol. 26 et sq. dans le *Káng kian i toht louh*, K. 8, fol. 8, etc.

¹ Voir entre autres ceux des conjurés des sept grands de Perse, après la mort de Cambyse (liv. III, §§ 72-73, 80-81-82), discutant sur la forme à établir du gouvernement monarchique ou de la république.

² *Yu ssé* « historiens officiels. » (*Ssé-ki*, K. 6, fol. 25). Ces historiens officiels remplissaient alors des fonctions qui ont été attribuées depuis à de hauts fonctionnaires spéciaux, qui prennent rang après les ministres, et dont les chefs sont nommés *Toú yu ssé*. Ce sont les « Censeurs de la gauche; » les Gouverneurs de provinces et autres grands fonctionnaires sont aussi, *ex officio*, « chefs censeurs de la droite, » ou secondaires : *Fou toú yu ssé*. Cette charge fut créée par *Thsin Chi-hoang-ti*.

jusqu'au dernier, sans vouloir abjurer leurs principes. Cette grande et barbare exécution fut faite, dit *Sse-ma Thsian*¹, afin que la nouvelle s'en répandît dans tout l'empire, pour effrayer ceux qui auraient été tentés de les imiter; et on édicta la peine de la dégradation et du bannissement au delà des frontières pour frapper les suspects. Le fils aîné de l'empereur et son héritier présomptif, *Fou-sou*, lui ayant fait respectueusement quelques observations à ce sujet, en lui disant que « l'empire commençait seulement à être fondé, et » que ces mesures pourraient aliéner les populations qui n'étaient pas encore bien soumises; que les lettrés se bornaient à lire les écrits de Koung-tseu (Confucius), qu'ils prenaient pour règle, et dont ils ne faisaient en ce moment que demander l'application; que lui, son serviteur respectueux, il craignait que, par suite des mesures sévères prises contre eux, il n'en résultât des troubles dans l'empire; il ne demandait rien autre chose, sinon que l'empereur voulût bien prendre ses paroles en considération. »

Chi-hoàng (l'empereur) s'irrita de ces paroles, et il envoya son fils *Fou-sou* dans le nord pour inspecter les travaux du général Moug-tien² (qui faisait construire la grande muraille) à Chang-kiun³. »

Il résulte de ces faits parfaitement historiques : 1° que la très-grande majorité, sinon la totalité des lettrés chinois, aimèrent mieux subir la mort dans les supplices que d'abandonner la doctrine et les principes qu'ils considéraient comme devant être la règle immuable des gouvernants et des gouvernés; 2° qu'il n'y eut guère que les 460 lettrés habitant la ville capitale du nouvel empire, où une révolte eût été facilement comprimée, qui furent mis à mort (l'histoire du moins n'en cite pas d'autres); 3° que tous les lettrés des différentes provinces (et ils devaient être en bien grand nombre, puisque, quelques années auparavant seulement, en 249 avant notre ère, la Chine était encore divisée en dix États qui formaient

¹ *Sse-ki*, K. 6, fol. 25 r°.

² *Sse-ki*, K. 6, fol. 25 v°.

³ Chang-kiun était une ancienne ville située à 50 li au sud-est du district de Soui-tchéou, dans la province actuelle du Chen-si, qui est bornée au nord par la grande muraille.

autant de grands foyers d'instruction) purent conserver la plus grande partie des ouvrages proscrits, ou du moins les emporter avec eux en exil, s'ils furent contraints de s'y rendre, et les reproduire ensuite au grand jour quelques années après, lorsque l'auteur de la proscription eut cessé de les tyranniser, sa mort étant arrivée en 209 avant notre ère, *quatre ans seulement* après l'édit de proscription. C'est au surplus ce qui sera bientôt démontré.

4. — Preuves que tous les livres ne furent pas brûlés.

Un lettré du temps des Soung¹, *Tching*, surnommé *Kiah-tsaï*, dont on trouve d'importantes remarques dans le grand ouvrage de *Ma Touan-lin*², dit à ce sujet :

» La destruction des livres ordonnée par Thsin Chì-hoàng n'eut pas, à beaucoup près, les résultats désastreux que l'on pourrait supposer. Ceux qui étaient préposés à la direction des études dans les collèges et ailleurs³ ne connaissaient pas tous les exemplaires (ou toutes les copies) qui étaient entre les mains de leurs possesseurs. De plus, ne purent-ils pas se dispenser (au moins plusieurs d'entre eux) d'exécuter l'édit dans toute sa rigueur? Ainsi, il est certain que le *Yih King* a été conservé intégralement. Le ministre *Hiang*⁴ dit que les Thsin brûlèrent les livres, et que cependant les livres ont été conservés⁵. Tous les lettrés furent soumis à une inquisition rigoureuse dans la recherche des King (les livres canoniques), pour que les King fussent détruits⁶. Or, ce sont ces mêmes livres cependant qui ont reparu au grand jour⁷!

¹ Dynastie qui a régné de 960 à 1279 de notre ère. Dynastie la plus féconde en hommes de lettres. Sous son règne la liberté d'écrire enfanta tous les systèmes qui firent perdre la plupart des traditions antiques, dit un missionnaire jésuite. A. B.

² Le *Wên hian thong kao* « Examen général et approfondi des monuments littéraires, » K. 174, fol. 8, édition impériale publiée en 1524, avec une Préface de l'empereur Kia-tsing, de la dynastie des Ming.

Ma Touan-lin est un historien du 13^e siècle de notre ère. A. B.

³ *Ssè hieh tchè*.

⁴ Lieou Hiàng; il en sera question plus loin.

⁵ *Tchin Hiàng wéi Thsin jén fan choá, cǎh choá thsin*.

⁶ *Tchoá jòu kioung king cǎh king tsinéh*.

⁷ *Kai wéi theu fah yè*.

» Le *Chî (King, ou « Livre des Vers »* a eu (seulement) six chapitres (*piên*) de perdus ; ce sont les six livres de musique instrumentale (*séng*). Le *Chî King* était primitivement sans paroles ¹ (il n'y avait que la musique de notée).

» Le *Choû (King, « Livre des Annales »* a eu des chapitres (*piên*) de perdus ou d'égarés (*yih*) ; ils l'étaient déjà du temps de *Tchoûng-ni* (Confucius ²) ; et toutes ces pertes n'eurent nullement pour cause le feu des *Thsin*.

» Depuis les *Hàn* jusqu'à nous, les livres et les tablettes en bambou (sur lesquelles ils étaient écrits) se sont si peu conservés que, sur cent, il n'en est resté qu'à peine un ou deux ³. Ce ne sont pas les *Thsin* qui les ont anéantis, ce sont les étudiants qui les ont détruits eux-mêmes ⁴.

» Voilà la véritable explication de la perte de tant d'ouvrages chinois que l'on sait avoir existé, et qui se sont perdus successivement jusqu'à l'invention de l'imprimerie, laquelle eut lieu en Chine longtemps avant son apparition en Europe. Mais nous montrerons plus loin les soins qui furent pris successivement pour conserver les plus importants de ces livres par les Chinois, comme les *King* ou « Livres canoniques » et d'autres qui seront énumérés.

» Dès l'année 208 avant notre ère, un an après la mort de l'incendiaire des livres, et cinq ans seulement après l'édit qui en ordonnait la destruction par le feu, il s'était déjà formé, par suite de nombreuses révoltes, neuf nouveaux Etats de ce grand empire unitaire, qui, au dire de l'intendant des équipages de l'empereur *Thsin Chî-hoàng* et de son premier ministre *Li-sse*, devait durer « dix mille générations ! » Les paroles hardies et sincères du docteur *Chun Yu Youe*, que *Li-sse*, dans son discours incendiaire, avait traité de « lettré stupide, » reçurent une prompte et éclatante confirmation ! C'est là un exemple historique bien frappant du danger auquel les flat-

¹ *Chî pên wou thséu.*

² *Tchoûng-ni tché chî i wou i.*

³ *Peh pouh thsân yih eulh.*

⁴ *Féi Thsin jîn wâng tché yé ; hioh tché tséu wâng tché eulh.* On peut lire aussi les observations de l'éditeur chinois qui suivent celles qui précèdent (*ibid.*, fol. 8-11). Elles les confirment en tous points, mais elles sont trop étendues pour que je les rapporte ici.

teurs qui entourent les souverains les exposent souvent, eux et leur dynastie, et que les paroles de ceux qui représentent l'intelligence d'un peuple ne doivent pas être toujours dédaignées.

5.— Abrogation de l'édit qui ordonnait de brûler les livres.

» L'établissement de la nouvelle dynastie, celle des *Han*, qui succéda à celle des *Thsin*, l'année 202 avant notre ère, eut de nombreuses luttes à soutenir contre les chefs des nouveaux États qui s'étaient formés sur les débris de l'empire des *Thsin*. Et, quoique l'édit de proscription contre les anciens livres eût cessé réellement d'être en vigueur, ce ne fut que vers l'année 191 avant notre ère, 22 ans après la promulgation de l'édit incendiaire, que ce même édit fut rapporté. Les historiens chinois mentionnent le fait d'une manière très-brève, mais énergique : « Cette année *keng-sou* du cycle (191 avant J.-C.), » 4^e année du règne de *Hoeï-ti* (des Han), on rapporte la loi pénale concernant les livres ¹. »

» Quelques années après, en 179 avant notre ère, la 2^e du règne de *Tai-tsoûng* des Han, surnommé *Hiào-wén Hoâng-ti* « l'empereur pieux et ami des lettres, » ce prince abrogea un autre édit du proscripateur des lettres et des lettrés, qui portait « défense de critiquer la conduite et les actes du gouvernement. » L'édit d'abrogation ² porte :

¹ *Tchù kieh choü liuh.*

Quelques glossateurs ajoutent que *Kao-tsou*, le fondateur de la dynastie des Han, qui avait renversé celle des *Thsin*, détestait également d'entendre parler du *Chi-King* et du *Chou-King*, qui contrariaient ses vues. C'est pourquoi il ne rapporta pas l'édit de proscription.

² *Tchü fêi páng yáo yán tchi líng tchao.* « Proclamation abrogeant la loi portant défense de critiquer, par des paroles blessantes, les actes du gouvernement. » L'ouvrage où se trouve le texte de cet édit est intitulé *Yu sioüan kâü wén youán kian.* « Le Miroir des sources de l'ancienne littérature. » Recueil fait par ordre impérial, et publié sous le règne de *Khâng-hi*, en 1685, 24 volumes chinois, in-4^o.

Ce grand et magnifique ouvrage est un choix des pièces et documents de diverse nature les plus curieux et les plus importants de la littérature chinoise depuis l'antiquité, ou l'époque de *Confucius*, jusqu'au 12^e siècle de notre ère, avec des notes ou gloses marginales, imprimées en quatre couleurs différentes. Les premières, en encre jaune (couleur impériale), sur chaque pièce du recueil, sont du célèbre empereur *Khâng-hi*, contemporain de *Louis XIV*, qui

« Dans l'antiquité, les souverains qui gouvernaient l'empire
 » avaient, à l'entrée de leur palais, une grande bannière dé-
 » ployée sur laquelle chacun pouvait présenter par écrit tout
 » ce qu'il jugerait convenable pour le bien de l'État, et une
 » tablette en bois sur laquelle chacun pouvait aussi faire con-
 » naître ce qu'il avait à blâmer dans les actes du gouverne-
 » ment. Aujourd'hui, il existe encore une loi qui frappe de
 » peines sévères ceux qui se permettent de critiquer par des
 » paroles blessantes les actes du gouvernement. Cette loi a
 » pour effet que, ni le peuple, ni même les ministres n'osent
 » se permettre d'exprimer leurs vrais sentiments à notre égard,
 » et qu'elle nous empêche ainsi d'être informés de nos fautes
 » et de nos errements. Comment les sages et les hommes su-
 » périeurs des contrées éloignées viendraient-ils nous éclairer
 » de leurs conseils? *J'abolis cette loi.*

» (Sous le régime de cette loi) se rencontrait-il dans la po-
 » pulation quelqu'un qui adressât une supplique au pouvoir
 » pour obtenir son assistance, en faisant acte de soumission
 » et d'obéissance, et qu'ensuite il parût manquer à ses pro-
 » messes, les fonctionnaires publics le considéraient comme
 » un grand rebelle. Lui échappait-il des paroles inconsidérées,
 » les fonctionnaires publics l'accusaient aussi de critiquer
 » d'une manière séditieuse les actes du gouvernement. Ainsi,
 » ce peuple ignorant et sans aucune influence dans l'État se

en ordonna l'impression, et en rédigea la Préface, imprimée en *fac-simile* en tête de l'édition, et portant l'empreinte de ses sceaux. Les notes des auteurs ou lettrés vivants, à l'époque de l'impression de l'ouvrage, sont en *rouge* (couleur des vivants); celles des auteurs morts alors, sont en *bleu* (couleur de deuil). La ponctuation, dans l'intérieur du texte, est aussi imprimée en *rouge*.

Une seconde édition, sans date, a été publiée dans ces dernières années. La Préface en *fac-simile* de *Kháng-hi*, imprimée en noir dans la première édition de 1685, l'est en *rouge* dans la seconde. Un grand nombre de notes marginales en *vert pâle* y sont ajoutées; et celles des lettrés, qui, dans la première édition, étaient imprimées en *rouge*, le sont en *bleu* dans celle-ci, parce que leurs auteurs sont morts dans l'intervalle.

L'empereur Yao, en avait fait placer aux cinq portes d'entrée de sa demeure, et il ordonna que le peuple y inscrivit ce qu'il jugerait convenable pour le bien de l'État. (Glose). Voir notre *Description de la Chine*, t. 1, p. 36, et la planche 3 du même ouvrage, tirée d'une peinture chinoise.

trouvait accusé, sans le savoir, d'un crime capital, et livré à la mort comme un animal conduit à la boucherie¹! Moi, empereur, je ne puis véritablement le souffrir. De ce jour, et à l'avenir, que tous ceux qui seraient ainsi accusés du crime de rébellion ne soient plus recherchés et poursuivis par les tribunaux².

Le célèbre empereur Ching-tsou-jin Hoâng-ti (le « saint ancêtre et humain empereur »), que l'on nomme communément Khâng-hi, nom de ses années de règne, et qui fut contemporain de Louis XIV, a écrit de son pinceau, à l'encre rouge, les observations suivantes sur cette pièce bien remarquable :

« Les Thsin avaient édicté un grand nombre de lois cruelles semblables à celle-ci. L'empereur Kâo³ en avait déjà aboli plusieurs qui étaient affligeantes et tyranniques; celle qui défendait de critiquer les actes du gouvernement par des paroles blessantes ne fut abolie qu'au commencement du règne de Wên-ti; on avait trop différé de le faire⁴. »

On ne peut rien ajouter à ces belles paroles d'un souverain dont le pouvoir est encore considéré en Europe comme le type du despotisme.

6. — Recherche des livres proscrits; ardeur des princes et des lettrés dans cette recherche. Inventaire des livres recouvrés fait par Lieou Hiâng et Lieou-Hin, son fils.

On peut juger de l'esprit de corps qui animait les lettrés chinois, et de leur profond attachement à la doctrine mise en lumière par le grand philosophe Khoûng-fôu-tsèn (ou Confucius), lorsqu'on se rappelle que, dans une seule ville qui était, il est vrai, la capitale de l'empire, plus de 460 d'entre eux aimèrent mieux subir une mort cruelle que de renier cette même doctrine, qu'ils regardaient comme renfermant les lois

¹ *Ti tsé*; la glose explique le premier caractère par *tsuh*, « chasser comme un bœuf. » Le second signifie *mort*.

² *Wên thing tchi*.

³ *Kâo-ti*, ou Kâo-tsou, le fondateur de la dynastie des Han qui renversa celle des Thsin.

⁴ *Yih i wên i*.

On peut aussi voir le texte de l'édit de Wên-ti dans « l'Histoire des Han » *Pan-Kou-Thsin Han-chot*, K. 2, fol. 2 v°; dans le *Yu pi Thong kian kang-mouk*, K. 3, fol. 36 v°; dans le *Li tai ki ssé nián piào*, K. 22, fol. 5, etc., etc. Voir aussi Du Halde, t. II, p. 468.

constitutives de la nation chinoise, dont ils se considéraient (et se considèrent encore) comme les gardiens. On peut déjà supposer, par ce seul fait, et avec des présomptions telles qu'elles approchent de la certitude, que tous les autres lettrés (et ils devaient être très-nombreux), disséminés dans tout l'empire, imiteraient l'exemple qui leur avait été donné par un si grand nombre d'entre eux, et qu'ils iraient aussi jusqu'à braver la mort, les travaux forcés à la construction de la grande muraille et l'exil, plutôt que de se dessaisir des livres proscrits. On en verra bientôt la preuve.

» L'année 136 avant notre ère, l'empereur Woù-ti établit, pour la première fois, le grade littéraire le plus élevé, celui de *docteur dans la connaissance des cinq King*¹. C'était, disent les historiens chinois, un hommage rendu aux livres révévés par la nation. Ce titre, donné aux hommes les plus éminents, versés dans l'étude de ces livres canoniques, commença de cette époque. « Les cinq King, dit Khieou-chi, cité dans le *Li-tai ki ssé (ib.)*, depuis l'incendie des livres jusqu'alors avaient été frappés de proscription. La dynastie des Han s'étant élevée, ces livres reparurent peu à peu, de façon que tous les particuliers qui en avaient conservé des exemplaires (ou des copies) s'étaient empressés de se les communiquer mutuellement pour les étudier. Mais ce ne fut que cette année-là (la 8^e du règne de Woù-ti) que l'on établit, comme une magistrature officielle, les fonctions de *Docteur ou Maître es cinq King*. Woù-ti a mérité par cet acte toute la reconnaissance du corps des lettrés (*Woù-ti yéou koung yù Jou-kiao*). »

» Six ans après, (l'année 130 av. J.-C.) à la 10^e lune, en hiver, le roi feudataire de Hô-kiên², nommé Teh, se rendit à la cour de Woù-ti et lui offrit des présents qui causèrent beaucoup de joie (c'étaient des livres sauvés de la proscription). Il s'ensuivit une proclamation de l'empereur pour encourager la recherche des anciens livres³. Ce prince, qui mourut à son retour, la 1^{re} lune du printemps, et qui reçut le nom pos-

¹ *Tsoù tchi ou King poh ssé; Pàn Kou Han choù, K. 6, fol. 2; Thoàng kian kang-mouh, K. 4, fol. 31 v°; Li-tai ki sse nian piao, K. 23, fol. 35.*

² État situé entre le Yang-tsèu-kiang et le Hoàng-hô.

³ *Ts'ih*, tablettes en bois de bambou couvertes d'écritures qui constituaient les anciens livres de cette époque.

thème de Hiên « l'homme sage, intelligent, » cultivait l'étude et aimait beaucoup l'antiquité. Tout ce qui était grave, substantiel (en fait de livres) était l'objet de ses recherches. Il prodigua l'or, l'argent, les étoffes de soie, pour se procurer, de tous les côtés, les meilleurs ouvrages et les meilleures copies. Il obtint ainsi beaucoup de livres (qui avaient échappé à la proscription), et il les donna à la cour des Han et à des lettrés éminents (*yù Han tchao têng*).

» A la même époque, Gân, prince de Hoai-nân ¹, aimait aussi beaucoup les livres ; mais ceux qu'il recherchait le plus et qu'il aimait de préférence étaient les ouvrages légers, pleins d'imagination ; tandis que Hiên (le roi de Hô-kiên, dont il vient d'être question) ne recherchait que les anciens livres écrits en caractères antiques ², et antérieurs à la dynastie des Tsin, comme

» Le *Tchéou koüan* « Livre de magistrature des Tchéou ;

» Le *Chang Choü* « Livre de la dynastie des Chang » (c'est-à-dire le Choü-King) ;

» Le *Li Ki*, ou « Mémorial des Rites, » comprenant alors le *Ta-hioh*, ou « la Grande Étude, » et le *Tchoüng-yoüng*, ou « l'Invariabilité dans le milieu » (de Confucius) ;

» Le *Meng-tseu*, ou « Livre du philosophe Meng ;

» Le *Mao-chi Chi* (le *Chi-King* ou « Livre des vers » recueillis par Confucius, avec les gloses de Mao) ;

Le *Tchün-tsieü* de Tsoh-chi (c'est-à-dire les Annales de ce nom, rédigées par Confucius, commentées par Tsoh-chi, ou Tsoh Kieou-ming, contemporain du philosophe), et tout ce qui se rattachait à ces livres révéérés.

» Il se procura aussi le *Li Yoh* « Livre de la Musique et des Rites, » qui renfermait une multitude de choses relatives à l'antiquité. Peu à peu son trésor d'anciens livres s'accumula au point qu'il contenait cinq cents *piên* et plus ³. Il les avait

¹ C'est le célèbre prince philosophe Hoai-nân-tseu qui a écrit plusieurs ouvrages. On les trouve reproduits dans la belle collection intitulée : *Chih tsèu thsiouân choü* « Œuvres complètes des dix (anciens) philosophes, » en 26 vol. petit in-fol., édition de 1804. Hoai-nan-tseu y forme 4 volumes.

² *Kou wén*.

³ *Piên*, primitivement, des *planchettes en bambou* sur lesquelles on écrivait, soit au pinceau, soit avec un stylet, et qui étaient comme des feuillets de

fait soigneusement recouvrir de pièces d'étoffes et placer dans l'ordre que les tablettes devaient occuper. Il avait dû employer des lettrés pour cette opération; tous les lettrés de la province de Chàn-toûng (patrie de Confucius), en grand nombre, étaient accourus chez le prince. Ce fut cette année même¹, à la 10^e lune, que ce prince se rendit à la cour (des Han²).

G. PAUTHIER.

livres. Ce caractère a signifié ensuite par extension : livre, section de livre, présentant un ensemble complet : *kièn tching tchang yè* (Tching-yün). Le *Chi-K'ang*, avec les gloses de Mao-chi, était divisé en 100 *piên*. Le livre de Meng-tseu a été divisé en 7 *piên* ou livres. (Dict. *I wân pi lán*, au caractère *piên*). Le *piên* ne serait donc pas l'équivalent de volume, comme l'a traduit M. Legge (*Chinese Classics; Prolegomènes* du t. 1, p. 10).

¹ La 5^e année *youden-koung* du règne de Wou-ti, correspondant à l'an 130 avant notre ère.

² Voir le texte chinois dans le *Yu pi Thong kian kang mouh*, K. 4, fol. 41 v^o; dans le *Li tai ki ssé nián piào*, K. 23, fol. 42, etc.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 117. — Septembre 1869.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
 ET SUR LA CONNAISSANCE
 QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES; PAR LEURS
 RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
 FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES.

LXI

2 ans après Notre-Seigneur Jésus-Christ.

18^e année de la B. Vierge Marie; à partir du 8 septembre.

1^{re} année du pontificat d'Eléazar, à Jérusalem.

4^e année de Quintilius Varus, président de la Syrie.

3^e année d'Archélaüs, ethnarque de la Judée, de l'Idumée
 et de Samarie.

2^e année d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée.

2^e année de Philippe, tétrarque de la Bathanée, de la Tra-
 conite et de l'Auranite.

754^e année de Rome : Publius Vinucius et Publius Alphenus
 Varus, consuls. — Ils abdiquent. — Au 1^{er} juillet
 P. Cornelius Lentulus Scripto, et T. Quinctius Cris-
 pinus Valerianus, consuls.

45^e année du règne d'Auguste.

I. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

La sainte Famille séjourne encore en Égypte. — L'Évangile garde le silence sur ce séjour. — Les livres apocryphes donnent des détails insignifiants, plus ou moins convenables et probables.

¹ Voir le dernier article au N^o précédent ci-dessus, p. 85.

II. Événements politiques.

Tibère obtient la permission de revenir à Rome, mais sous la condition de ne pas s'occuper des affaires publiques. — Lucius César meurt à Marseille. Tacite ajoute à propos de cette mort et de celle de son frère Caius, arrivée 18 mois après :

« Lucius César se rendant aux armées d'Espagne, Caius » César revenant de l'Arménie et malade d'une blessure, meurent; mort prématurée par le destin, ou préparée par le » crime de Livie, leur belle-mère ¹. »

Pline insinue la même accusation dans ces paroles à demi voilées, en parlant des infortunes d'Auguste :

« Les accusations sur la mort de ses fils, et ses deuils remplis de tristesse, n'ayant pas seulement pour objet la perte » même de ses fils ². »

Florus dit prudemment :

« Tous les deux furent emportés jeunes par le Destin, et » l'un sans gloire ³. »

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes ?

Nous avons dit que Tibère fut cette année rappelé à Rome. Or, il faut savoir comment il avait été prévenu de ce rappel. C'est Dion qui nous l'apprend.

« On rapporte qu'un jour, à Rhodes, Tibère étant sur le » point de précipiter Thrasyllé (son devin) du haut du mur, » parce qu'il était le seul qui fût au courant de tous ses projets, et le voyant triste, lui demanda pourquoi il était si » sombre, et que l'astrologue ayant répondu qu'il craignait » un danger, Tibère, étonné, n'exécuta pas son dessein. — » Thrasyllé savait toutes choses d'une manière si précise, que, » voyant venir de loin le vaisseau qui apportait à Tibère de la » part de sa mère et de celle d'Auguste la nouvelle de son rap-

¹ Lucium Cæsarem euntem in hispanienses exercitus, Caium remeantem Armenia, et vulnere invalidum, mors fato propera, vel noceræ Livie dolus abstulit (Tac., *Annal.*, l. 1, ch. 3).

² Incusatæ liberorum mortes, luctusque non tantum orbitate tristes (Plin., *Hist. Nat.*, III, 46, n° 2).

³ Ambo fato brevès, sed alter inglorius (Florus, I, IV, *ad finem*).

» pel à Rome, il dit à l'avance ce qui allait être la nouvelle ¹. »
 Valère Maxime raconte un prodige arrivé à cette époque :
 « Le temple de la Mère des Dieux fut brûlé pour la seconde
 » fois, et la statue de la vestale Q. Claudia, qui était placée
 » dans le vestibule de ce temple, demeura intacte sur sa
 » base. »

Quod Q. Claudia statua in vestibulo templi Matris Deum posita, bis ex ade
 incendio consumpta... in sua basi flammis intacta stetit (Val. Max., t. 1,
 c. 8, n° 11).

**IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du
 peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primi-
 tives sur le peuple conquérant du monde.**

Archelaüs retournant en Judée passe par la Cappadoce pour
 saluer le roi Archelaüs. Il y voit Glaphyra sa fille, et en de-
 vient amoureux. On sait que cette Glaphyra avait d'abord
 épousé Alexandre, qu'Hérode son père fit étrangler à Jéricho.
 Elle avait ensuite épousé Juba, roi de Lybie, qui était mort
 aussi, et alors elle s'était retirée auprès de son père. Arche-
 laüs, héritier des passions furieuses d'Hérode, l'ayant trouvée
 encore à son gré, répudie sa femme Mariamne, et l'épouse,
 contre les préceptes de la loi juive ².

A peine arrivé à Jérusalem, Archelaüs ôte la sacrificature
 à Joazar et la donne à Eléazar, son frère.

LXII

3 ans après Notre-Seigneur Jésus-Christ.

19^e année de la B. Vierge Marie.

2^e année du pontificat d'Eléazar, à Jérusalem.

5^e année de Quintilius Varus, président de la Syrie.

4^e années d'Archélaüs, ethnarque de la Judée, de l'Idumée
 et de Samarie.

3^e années d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée.

3^e années de Philippe, tétrarque de la Bathanée, de la Tra-
 conite et de l'Auranite.

755^e année de Rome : Lucius Aelius Lamia et M. Servilius,
 consuls. — Ils abdiquent. — Au 1^{er} juillet : P. Silius
 et L. Volustus Saturninus, consuls.

46^e année du règne d'Auguste.

¹ Dion, *Hist. Rom.*, l. LV, c. 11 ; trad. franç., t. VII, p. 609.

² Josèphe, *Ant. Jud.*, XVII, c. 18, n° 1 ; édit. Didot, t. 1, p. 690.

I. Vie de N. S. Jésus-Christ.

Retour de la Sainte Famille de l'Égypte.

Voici comment l'Évangile parle de ce séjour et de ce retour :

« Il (Joseph) s'y tint jusqu'à la mort d'Hérode, afin que fût accomplie cette parole que le Seigneur a dite par le prophète : J'ai rappelé mon Fils de l'Égypte... — Hérode étant mort, voilà qu'un ange du Seigneur apparut à Joseph durant son sommeil en Égypte, disant : Lève-toi, prends l'Enfant et sa Mère, et va dans la terre d'Israël; car ils sont morts, ceux qui recherchaient la vie de l'Enfant. — Joseph s'étant levé, prit l'Enfant et sa Mère et vint dans la terre d'Israël.

» Mais ayant appris qu'Archelaüs régnait en Judée, à la place d'Hérode son père, il appréhenda d'y aller, et averti pendant son sommeil, il se retira dans le pays de Galilée.

» Etant donc venu, il habita une ville qui est appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen ¹. »

Pour revenir d'Égypte en Galilée, la sainte Famille dut passer par Peluse, puis longer la mer, entrer dans l'ancien pays des Philistins par Gaza, remonter par Ascalon, Joppé, traverser une partie de Samarie, toucher à Césarée, et de là à Nazareth, en Galilée, dans l'ancienne tribu de Zabulon ².

Ce voyage est long sans doute, mais que l'on se souvienne des longs voyages que faisaient les Juifs de toutes les parties de l'empire pour venir assister à la Pâque à Jérusalem. Nous avons encore sous nos yeux un exemple de ces grands voyages dans les pérégrinations annuelles des Arabes pour aller à la Mecque visiter le tombeau de Mahomet.

Une tradition consignée dans le martyrologe romain fixe au 7 janvier l'arrivée de la sainte Famille à Nazareth ³.

C'est à Nicephore et à quelques apocryphes que nous empruntons la date de 3 ans pour l'âge de Jésus à son retour ⁴.

¹ S. Matthieu, II, 15, 19-23. — *Nazareus* (*Jud.*, xiii, 5, 7; xvi, 17).

² Voir la *Carte des voyages de J.-C.* dans ses *Voyages*, par M. Dubois, etc.

³ Voir *Mart. romain*, au 7 janvier, et citant ceux de Bède, d'Usuard, d'Adon, etc.

⁴ Nicéph. Calliste, *Hist. Eccl.*, I, 1, c. 14; *Pat. grec.*, t. 145, p. 674; l'*Évangile de l'Enfance* donne aussi 3 ans (*Apoc.*, ch. 26, l. 1, p. 996).

II. Événements politiques.

Affligé de la mort de Lucius, Auguste pense à adopter Tibère. Mais celui-ci, parce que Caius vivait encore, refuse cet honneur, sachant bien peut-être que cet obstacle serait bientôt levé. — Caius continue la guerre en Orient. Attiré dans un colloque, il est blessé frauduleusement par celui qui lui adressait la parole. Indigné de la conduite et des exactions de Lollius, qu'Auguste lui avait donné pour conseil, il le chasse de sa présence. — Celui-ci craignant une dénonciation et un procès à Rome, se donne la mort. — Pour montrer comment se conduisaient en Asie les chefs que Rome y envoyait, et jusqu'à quel point les provinces asiatiques étaient pressurées et dépouillées, nous allons citer quelle fut la fortune que ce Lollius laissa à sa fille. — C'est Plinè qui parle :

» J'ai vu, et ce n'était pas dans une cérémonie publique, dans
 » une de ces fêtes où l'on étale tout le faste de l'opulence, mais
 » à un simple souper de fiançailles communes, j'ai vu *Lollia*
 » *Paulina*, qui depuis est devenue la femme de Caligula, toute
 » couverte d'émeraudes et de perles, que leur mélange ren-
 » dait encore plus brillantes. Sa tête, les tresses et les boucles
 » de ses cheveux, ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts en
 » étaient chargés. Il y en avait pour 40,000,000 de sesterces
 » (7,600,000 fr.), comme elle était en état de le prouver par
 » les quittances, et ces richesses, elle ne les devait pas à la
 » prodigalité de l'empereur : *C'était le bien que lui avait laissé*
 » *son aïeul, c'est-à-dire la dépouille des provinces.* Voilà le fruit
 » des concussions; voilà pourquoi *Lollius*, diffamé dans tout
 » l'Orient pour les présents qu'il avait extorqués aux rois, et
 » tombé dans la disgrâce de Caius César, fils d'Auguste, avala
 » du poison : C'était afin que sa petite-fille se fit voir aux
 » flambeaux avec une parure de 40,000,000 de sesterces! »

Lolliam Paulinam, quæ fuit Caii principis matrona, ne serio quidem, aut solemnî cœrimoniarum aliquo apparatu, sed mediocrium etiam sponsalium cœna vidi smaragdîs margarîtisque opertam, alterno textu fulgentibus, toto capite, crinibus, supra auribus, collo, monilibus, digitisque : quæ summa quadringentis sestertium colligebat; ipsa confestim parata mancipationem tabulis probare. Nec dona prodigi principis fuerant, sed avitæ opes, provinciarum scilicet spoliis partæ. Hic et rapinarum exitus : hoc fuit quare M. Lollius infamatus regum muneribus in toto Oriente, interdicta amicitia a Cajo Cæsare

Augusti filio venenum biberet, ut neptis ejus quadringentis sestertio operta spectaretur ad lucernas (Plineus, *Hist. Nat.*, l. ix, c. 58).

Nous verrons bientôt un affreux supplice infligé par Auguste à quelques-uns de ces pillards de provinces.

III. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Pendant que les trois fils d'Hérode sont occupés à s'installer dans leurs Etats, voilà qu'on annonce la résurrection de leur frère Alexandre, étranglé comme nous l'avons dit à Jéricho, par ordre d'Hérode. Voici quelques détails donnés par Josèphe :

Il y avait à Sidon un juif qui avait une ressemblance frappante avec Alexandre. Il eut la pensée de se faire passer pour le fils d'Hérode, assurant qu'il n'avait pas été mis à mort, mais qu'il avait été sauvé. Aidé d'un complice qui connaissait bien tout ce qui s'était passé dans la maison royale, il s'en alla en Crète, persuada plusieurs juifs, qui lui fournirent de l'argent. A Melos on lui en donna davantage. Alors il eut l'effronterie de vouloir se présenter à Auguste et d'en être accepté comme fils d'Hérode. Plusieurs des juifs l'accompagnent, on débarque à Pouzzoles, il est admis par les juifs comme fils d'Hérode, et salué comme leur roi. — On lui fait un superbe équipage, il arrive à Rome comme en triomphe. Tous les Juifs l'acclament comme fils de Mariamne, seule descendante de leurs rois indigènes. — Auguste envoie un affranchi qui avait connu Alexandre pour s'assurer de l'identité. — L'affranchi se laisse persuader. — Mais Auguste interroge le complice du faux Alexandre, en obtient l'aveu de la supercherie, et se contente d'envoyer aux galères le faux fils de Mariamne¹.

LXIII

4 ans après Notre-Seigneur Jésus-Christ.

20^e année de la B. Vierge Marie.

3^e année du pontificat d'Éléazar, à Jérusalem.

6^e année de Quintilius Varus, président de la Syrie.

5^e année d'Archélaüs, ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.

Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvii, c. 12 ; édit. Didot, t. 1, p. 688.

4^e année d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée.

4^e année de Philippe, tétrarque de la Bathanée, de la Traconite et de l'Auranite.

756^e année de Rome : Sextus Ælius Calus et Caius Senpius Saturninus, consuls. — Ils abdiquent. — Au 1^{er} juillet : C. Clodius Licinus et Cn. Sentius Saturninus, consuls.

47^e année du règne d'Auguste.

I. Vie de N. S. Jésus Christ.

La sainte Famille est fixée à Nazareth. — L'Évangile ne donne aucun détail sur ce séjour. — Quelques apocryphes inventent des actions de l'enfant Jésus, tout à fait fantastiques.

II. Événements politiques.

Mort de Calus en Orient, des suites de sa blessure, mais aggravée par le poison que l'on prétend lui avoir été donné par l'ordre de Livie¹. En effet, on remarqua qu'il était devenu en quelque sorte imbécile. Voici ce que dit Velleius Paterculus, témoin oculaire :

« Un certain Adduus le blessa dangereusement ; son corps et son esprit s'en ressentirent, et, de ce moment, il fut moins en état d'être utile à la République. Il ne manqua point de flatteurs, dont les discours complaisants nourrissent ses vices, car l'adulation marche toujours à la suite d'une haute fortune. Ils l'amenèrent, à ce point, de mieux aimer vieillir dans un coin de la terre, très-loin de nous, que de retourner à Rome. Cependant il en reprit le chemin malgré lui et après une longue résistance, mais il tomba malade en route, et mourut à Limyre, ville de Lycie². »

Dion confirme ces détails :

« Quant à Caius, il tomba malade de sa blessure. Comme il ne jouissait pas d'ailleurs d'une bonne santé, et que sa raison s'était par suite égarée, il n'en fut que bien plus hébété encore. Il finit par se résoudre à vivre en simple particulier, et voulut rester en Syrie, de sorte qu'Auguste, profondément affligé de cette résolution, en fit part au

¹ Voir les textes, ci-dessus, p. 166.

² Vell. Pat., *Hist. Rom.*, l. II, c. 102.

» Sénat, et exhorta le jeune homme à venir au moins en
 » Italie, où il ferait tout ce qu'il voudrait. Caius, renonçant
 » donc aussitôt à toutes fonctions, passa sur un vaisseau de
 » transport en Lycie et il mourut à Limyre¹. »

Après la mort de ses fils adoptifs Caius et Lucius, il ne resta plus dans la famille d'Auguste que Tibère, fils de Livie, sa femme, et Agrippa Posthume, fils de Julie, sa fille. Il les adopte tous les deux pour fils. — Tibère, dans son rôle d'hypocrisie, résista longtemps à cette faveur. — Il est associé à la puissance tribunitienne et envoyé en Germanie pour réprimer quelques révoltes. — Mais auparavant, Auguste l'oblige à adopter Germanicus, fils de son frère Drusus, quoi qu'il eût lui-même un fils.

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Dion après avoir raconté la mort de Lucius et de Caius, prétend que c'est par l'inspection des astres que Tibère avait appris et son rappel et la mort des jeunes princes. Il indique en même temps une cause plus sûre dans l'intervention habile de Livie.

« Lucius mourut subitement de maladie, en sorte que
 » Livie, surtout parce que à cette époque Tibère rentra de
 » Rhodes à Rome, fut accusée de la mort des deux frères. Car
 » Tibère, qui était très-habile dans l'art de la divination par
 » les astres, et qui avait à ses côtés Thrasyllé, homme remar-
 » quable par la profondeur de sa science en astrologie, savait
 » exactement ce qui devait arriver et à lui et aux jeunes
 » princes². »

Nous avons déjà dit que la punition infligée par Auguste à Julie, sa fille, était trop sévère en égard à la corruption générale, comme l'a remarqué Tacite. Nous avons une nouvelle preuve de cette corruption dans les efforts multipliés que fait le peuple en faveur de cette femme. C'est Dion qui parle :

¹ Dion, *Hist. Rom.*, l. LV, c. 11 ; trad. franç., t. VII, p. 605.

² Dion, *Hist. Rom.*, l. LV, c. 11 ; trad. franç., t. VII, p. 607.

« Vivement pressé par le peuple de rappeler sa fille, Auguste répondit que le feu se mêlerait à l'eau avant qu'il se décidât à la rappeler. Le peuple alors jeta quantité de feux dans le Tibre, pour prouver que le feu pouvait se mêler à l'eau, sans rien obtenir pour le moment par cet artifice. Mais dans la suite, il fit tellement violence à l'empereur, que Julie fut du moins transférée de son île sur le continent¹. »

Suétone précise l'époque et ajoute un mot d'Auguste :

« Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'il la transporta de l'île où elle était sur le continent, et la fit traiter avec plus de douceur. Mais il ne consentit à aucun prix à la rappeler, et comme le peuple romain le priait souvent et le pressait instamment de le faire, il lui souhaila *de telles filles et de telles épouses*. »

Dest. quinquennium demum ex insula in continentem lenioribusque paulo conditionibus, transtulit eam; nam ut omnino revocaret, exorari nullo modo potuit, deprecanti sæpe populo romano et pertinacius instanti tales filias, talesque conjuges pro concione imprecatus (Salust., Aug., c. 65).

Tacite nous apprend dans quelle île du continent elle fut reléguée :

« Julie, à cause de ses impudicités, avait été d'abord renfermée par Auguste, son père, dans l'île de Pandateria, puis dans la ville des Rhégiens, qui habitent sur le détroit de Sicile. »

Ob impudiciam olim a patre Augusto Pandateria insula, mox oppido Rheginorum, qui Siculum fretum accolunt, clausa (Tacite, Annal., t. 53).

IV. Rappports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Archelaüs, à peine installé à Jérusalem, montre, comme son père, une espèce de passion pour la construction de somptueux édifices. Josèphe raconte au long le soin qu'il prend de faire réédifier le palais royal de Jéricho et divers autres monuments ruinés pendant la guerre civile qui venait d'avoir lieu.

C'est à cette époque qu'il perd sa femme, cette Glaphyra qu'il avait amenée de Cappadoce. A cette occasion, Josèphe

¹ Dion, *Hist. Rom.*, l. LV, c. 13; trad. franç., t. VII, p. 611.

raconte qu'elle eut un songe singulier, où elle vit son premier mari, Alexandre, qui lui parla ainsi :

« Glaphyra, tu justifies bien ce que l'on dit communément, » qu'il ne faut pas se fier aux femmes, toi qui, ma fiancée » vierge et mon épouse, et m'ayant donné des enfants, ou- » blieuse de mes amours, as épousé un autre mari, et non » contente de ce manque de foi, as osé te donner à un troi- » sième et rentrer ainsi dans ma maison avec deshonneur et » opprobre, en prenant pour mari Archelaüs, notre frère. » Pour moi, je n'oublierai point pour cela mon affection pour » toi, je te délivrerai de toute cette infamie, en te faisant » mienne, comme tu l'as été auparavant.

« Après que Glaphyra eut raconté ce songe à ses femmes, » elle mourut peu de jours après. »

Josèphe ajoute, après avoir raconté un autre songe d'Archelaüs que nous relaterons plus loin :

« Je n'ai pas cru que ce récit fût hors de propos dans une » histoire des Rois, et surtout comme il peut servir d'exemple » et prouver l'immortalité des âmes et la providence de » Dieu, à l'égard des choses humaines, j'ai jugé à propos d'en » faire mention. Quant à celui à qui ces faits paraissent in- » croyables, qu'il jouisse de son opinion, mais qu'il ne blâme » pas celui qui les propose pour porter à la vertu ¹. »

LXIV

5^e année après Notre-Seigneur Jésus-Christ.

21^e année de la B. Vierge Marie.

1^{re} année du pontificat de Jésus, à Jérusalem.

7^e année de Quintilius Varus, président de la Syrie.

6^e année d'Archelaüs, ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.

5^e année d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée.

5^e année de Philippe, tétrarque de la Bathanée, de la Tracônite et de l'Auranite.

757^e année de Rome : Cn. Cornelius Cinna Magnus et L. Valerius Messala Valerius, consuls. — Ils abdiquent.

¹ Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvii, c. 13, n^o 4 et 5 ; édit. Didot, t. 1, p. 691. — Voir aussi *Guerre des Rom.*, l. II, c. 7, n^o 4.

— Au 1^{er} juillet : C. Ateius Capito et C. Vibius Postumus, consuls.

48^e année du règne d'Auguste.

I. Vie de N. S. Jésus-Christ.

La sainte Famille est toujours fixée à Nazareth.—L'Évangile continue à garder un humble silence sur cette époque de la vie du Sauveur.

Les apocryphes du 5^e ou du 6^e siècle donnent des détails insignifiants. Il n'en est qu'un que nous reproduisons ici à cause de sa gracieuseté :

« L'enfant Jésus étant âgé de 5 ans jouait sur le bord d'une rivière, et il recueillait dans de petites rigoles les eaux troubles qui coulaient, et aussitôt elles devinrent limpides et claires, et elles obéissaient à sa voix. Ayant fait de la boue, il s'en servit pour façonner 12 oiseaux. Or, c'était un jour de Sabbat, et beaucoup d'autres enfants étaient là et jouaient avec lui. Un certain juif ayant vu ce que faisait Jésus, et qu'il jouait le jour du Sabbat, alla aussitôt et dit à son père Joseph : « Voilà que ton fils est au bord de la rivière, et il a façonné 12 oiseaux avec de la boue, et il a profané le Sabbat. » — Et Joseph vint à cet endroit, et ayant vu ce que Jésus avait fait, il s'écria : « Pourquoi as-tu fait le jour du Sabbat ce qu'il est défendu de faire? » — Jésus frappa des mains, et il dit aux oiseaux : « Allez !... » Et ils s'envolèrent en gazouillant. — Les Juifs furent saisis d'admiration à la vue de ce miracle, et ils allèrent raconter ce qu'ils avaient vu faire à Jésus¹. »

II. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines, dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.

— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Parmi les prodiges arrivés à Rome, Dion cite celui-ci :

« Sous ces consuls, il survint d'horribles tremblements de terre; — le Tibre entraîna le pont (Sublicius), et rendit pendant 7 jours la ville navigable. — Une partie du soleil s'éclipça; enfin la famine se fit sentir². »

¹ Livre de Thomas, l'israélite, philosophe, sur les choses qu'a faites Jésus encore enfant, ch. 2; dans Apocryphes, t. 1, p. 1148.

² Dion, Hist. Rom., l. LV, c. 22; trad. franç., t. VII, p. 643.

Voici maintenant les paroles solennelles qui consacraient cette violente saisie :

« Dans le 1^{er} livre de Fabius Pictor (223 ans av. J.-C.), nous trouvons les paroles que doit prononcer le grand Pontif » lorsqu'il *prend* une Vestale. Voici cette formule :

« Pour prêtresse Vestale, qui pratique les rites sacrés, qui jouisse des droits de faire la prêtresse Vestale; pour le peuple romain et les quirites, afin que cela se fasse selon l'exact loi, ainsi, Amata, je te *prends*. »

In libro 1^o Fabii Pictoria, quæ vesta pontificem maximum dicere oportet quum virginem capit, scriptum est. Ea verba hæc sunt : Sacerdotem vestalem quæ sacra faciat, quæ ious (jus) siet, sacerdotem vestalem facere, pro populo romano quirilibusque, utel quæ optima lege fiat, ita te, Amata, capio (Aul. Gell., *ibid.*).

A. BONNETTY.

Il paraît que Amata était le nom de la première Vestale prise par Numa

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENSE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND.

Chapitre V.

Les actes de Moïse devant le Pharaon rentrent dans la catégorie des prodiges; ils ont des analogies naturelles avec la constitution physique de l'Égypte : ils répondent à l'exagération malfaisante des phénomènes naturels à ce pays.

La critique a pris occasion de ce rapport naturel entre les miracles de Moïse et les phénomènes du pays où il les produisit, pour nier que ce fussent des miracles. Pour défendre cette thèse, Eichhorn a écrit son traité *De Ægypti anno mirabili*. Mais, on le voit, le critique confesse en quelque sorte malgré lui le *merveilleux* des faits qu'il s'efforce d'interpréter naturellement; il nous avertit par le titre de son ouvrage qu'il parlera d'un temps de prodiges. Prodiges, en effet, car ils se produisent à la parole de Moïse, un geste lui suffit pour les évoquer, et ils cessent quand il veut qu'ils cessent. Et nous avons plus d'un moyen pour contrôler le caractère extraordinaire de ces actes que Dieu appelle « mes signes et mes prodiges, *אֲתֹמֹתַי וְאֵימֹתַי* »¹. Les prêtres égyptiens ou les *char-toumin*, magiciens ou jongleurs, nous en fournissent un qui me semble fort probant : ils parviennent à imiter quelques-uns des prodiges de Moïse, mais ils ne peuvent les neutraliser et encore moins les faire cesser. C'est la vanité de l'auteur juif, inventeur de toute cette relation, qui prend plaisir à nous présenter ainsi les prêtres égyptiens, dira-t-on. Erreur profonde, car s'il s'agissait de la glorification de Moïse, pourquoi nous représenterait-il, comme pouvant faire cesser toutes les plaies, le roi d'Égypte², l'ennemi, le tyran d'Israël? — C'est

¹ Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 107.

² Ex. vii, 3.

³ V. Ex. viii, 8 seqq., 24 seqq. ; ix, 27 seqq.

pour glorifier le dieu national, Jéhovah. — Pour glorifier Jéhovah, soit; mais Jéhovah n'était pas un dieu national, et l'auteur est loin de le présenter comme tel, ainsi qu'on le voit clairement par les paroles qu'il met dans la bouche de Jéhovah¹ et dans celle du roi d'Égypte². « Qu'on annonce » mon nom sur toute la terre, » dit Jéhovah; et plus loin : « Les Égyptiens reconnaîtront que je suis Jéhovah. » Pharaon, de son côté, proclame que « Jéhovah est le juste. » Tout cela, on en conviendra, s'accorde peu avec l'étroite idée d'une divinité nationale. Puis, remarquez ceci : Était-ce l'Égypte qui était la terre promise, la terre des Israélites, le royaume proprement dit de Jéhovah? Non; cependant l'auteur fait dire à Dieu : « Je suis Jéhovah au milieu du pays (d'Égypte) אֲנִי יְהוָה בְּקֶרֶב הָאָרֶץ³. » Ainsi le Dieu des Israélites est positivement représenté comme le Dieu de l'Égypte, et les prodiges que l'auteur déroule devant nous ne servent qu'à manifester cette vérité dans tout son jour. Et ici, nous avons du même coup la preuve de l'authenticité de ce récit. Comment? Parce que cette série d'actes merveilleux prouve une connaissance tellement exacte des choses de l'Égypte que de toute force elle a dû se manifester telle qu'elle est consignée, et dès lors elle a dû être consignée par un témoin oculaire, par Moïse enfin. Un auteur postérieur à Moïse, eût-il eu, pour me servir d'une locution populaire, son Égypte au bout des doigts, n'aurait pas pu composer cette relation si pleine de vie, de mouvement et d'originalité, parce que pour se faire accepter, il se serait vu dans la nécessité d'adapter son récit à l'état des esprits contemporains. Le sentiment national aurait fait dévier sa plume, les Juifs n'auraient pas voulu se voir ainsi aplatis sous la verge des Égyptiens, et le récit, outre qu'il n'est pas possible à la fiction de prendre les allures de la réalité, n'aurait pas pu conserver une couleur exclusivement locale, exclusivement égyptienne. D'ailleurs, il est certain que les Hébreux, une fois établis dans le Canaan, et avant même qu'ils ne le fussent, n'avaient plus de l'Égypte que des idées

¹ Ex. ix, 16; xiv, 4.

² Ib. ix, 27.

³ Ib. viii, 18.

confuses ; le langage qu'ils tiennent dans le désert le prouve assez. Si donc cette relation n'avait été faite par un témoin oculaire, elle n'aurait jamais pu se faire, et pour démontrer cela avec la dernière évidence, examinons les faits qu'elle expose, d'abord dans leur ensemble, puis les uns après les autres.

Les *plaies* sont au nombre de dix ; toutes ont un caractère foncièrement égyptien en ce sens qu'elles se suivent dans un ordre que détermine la nature de l'Égypte et qui, dans d'autres pays, n'aurait pas eu de motif. Or il était essentiel que cet ordre fût ainsi motivé. Dieu voulait prouver au Pharaon que c'était lui qui était le maître de toute cette nature que les Égyptiens divinisaient et adoraient dans leurs brutes. Pour triompher dans l'esprit des Égyptiens de leurs faux Dieux, il fallait donc attaquer ces puissances et les renverser dans leur propre empire, sur le terrain où ils étaient censés dominer. Si Dieu avait fait des prodiges sans connexion avec la nature du pays, les Dieux du pays, ses châtimens qui avaient en vue ces Dieux¹, auraient manqué tout effet ; la confiance du Pharaon en ses Dieux serait restée intacte. Il aurait pu croire qu'un pouvoir magique ennemi avait momentanément obtenu un succès en Égypte, et par suite il aurait pu donner à Jéhovah une place dans son Panthéon à côté de Typhon ; mais il n'y aurait certainement trouvé aucun sujet pour reconnaître à ce pouvoir la prépondérance sur les Dieux du pays, il ne se serait pas écrié : « Jéhovah est le juste, moi et mon peuple nous sommes les coupables² ! » Et par suite il n'aurait jamais consenti au départ du peuple d'Israël. Or, ce consentement était de tout point nécessaire ; Dieu voulait que le Pharaon, par une humiliation consentie de son orgueil, rendît gloire à la puissance de Jéhovah. Il avait péché par orgueil de ses dieux brutes contre Israël, l'enfant aimé de Jéhovah, et « par où chacun pèche, dit à ce sujet la Sagesse, » il est puni³. »

¹ V. *Ex.* XII, 12.

² *Ib.* IX, 27.

³ V. *Sap.* XI, 16, 17.

Maintenant remarquons la succession des plaies. D'abord l'eau du Nil se corrompt au point de faire mourir tous les poissons : d'où il résulte, une quantité innombrable de grenouilles qui, en périssant, infectent l'air, ce qui produit la 3^e plaie, les moucheron, qui, à leur tour, attirent la 4^e plaie, un mélange de toute sorte d'insectes, d'où s'ensuit la 5^e plaie, une épizootie générale, qui engendre la 6^e plaie, une maladie inflammatoire.

La 7^e plaie sort du rapport physique avec les plaies précédentes. Elle commence une nouvelle série qui s'adapte également aux conditions naturelles de l'Égypte, quoique le phénomène d'un violent orage accompagné de pluie et de grêle soit très-rare dans ce pays. Aussi le Pharaon en est-il tellement frappé qu'il se hâte de rendre gloire à Jéhovah. Mais, revenant promptement à son endurcissement, il s'attire la 8^e plaie, les sauterelles, qui semble être la conséquence naturelle de la 7^e plaie en même temps que l'annonce de la 9^e plaie, les ténèbres, qui ont lieu, à un degré moindre sans doute, chaque fois que souffle le *khamсын* ou *samoum*, vent du sud-est, dont la désolation est suivie par la 10^e plaie, la peste ou une maladie analogue; qui enlève tous les premiers-nés, ce qui ne veut pas dire qu'outre ces premiers nés il n'y eût pas d'autres morts, ni même que *tous* les premiers-nés moururent. En histoire, Moïse ne prend jamais le mot *tout* dans le sens absolu. Cela serait anti-historique, parce que les faits de ce monde, par cela même qu'ils s'accomplissent dans un milieu imparfait, ne comportent pas l'absolu.

Par cet aperçu général des 10 plaies qui, on le conçoit aisément, devaient opérer dans leur ensemble une impression terrible sur des hommes adonnés au culte des Dieux de la nature et qu'ils étaient habitués à regarder comme amis et protecteurs souverains de cette nature; par cet aperçu général on voit déjà ce que nous disions plus haut et ce qu'Eichhorn ne fait pas de difficulté de reconnaître¹, à savoir que l'auteur devait être profondément versé dans la connaissance de la nature de l'Égypte et des mœurs religieuses de ses habitants, et cette connaissance il ne pouvait l'avoir acquise que par de

¹ *Einleit*, § 435.

longues études faites sur les lieux. Maintenant, en examinant son récit en détail, il en ressort cette autre vérité que non-seulement il a étudié l'Égypte en Égypte, mais encore qu'il a été le témoin oculaire et l'agent de ces prodiges.

Les 10 plaies sont précédées d'un signe dont le but est de sonder les dispositions du cœur du Pharaon. Moïse dit à Aaron de jeter son bâton devant le roi d'Égypte et devant ses serviteurs, et ce bâton devient un serpent¹. Les charoumim ou jongleurs égyptiens en firent autant. Voilà déjà une preuve évidente que nous lisons un récit contemporain fait par Moïse. Un auteur juif des temps postérieurs, supposé qu'il eût été convaincu à ce point de la puissance de la magie égyptienne, n'aurait pas voulu engager ainsi au désavantage de Moïse le combat entre Jéhovah et les faux Dieux. Il est vrai que le bâton d'Aaron dévore les bâtons des magiciens; néanmoins la première impression a été la plus forte, le Pharaon a vu que ses Dieux peuvent produire le miracle du Dieu de Moïse; dès lors le second fait le touche peu, et le miracle de Moïse demeure impuissant sur le roi. Il y a donc désavantage pour Moïse, et il est assurément permis de croire que cette espèce de défaite qui se produit encore plusieurs fois et qui était sans doute dans le plan de Dieu, afin que le roi gardât son libre arbitre, nuit au succès des actes ultérieurs de Moïse. Mais la gloire de Jéhovah en reçut un éclat infiniment plus grand que si Moïse avait vaincu sans lutte.

On se demandera peut-être, si réellement il a été possible aux magiciens de l'Égypte d'opérer le changement de leurs bâtons en serpents, si Moïse n'a pas été dupe d'une illusion, et si dès lors il n'a pas agi lui aussi par le même agent. Le trompeur est aisément trompé et trouve toujours plus fin que lui. — A cela nous répondons que si Moïse avait trompé et qu'il se fût laissé tromper, il n'aurait pas dit, il n'aurait pas pu dire : « Les jongleurs égyptiens en firent autant par leurs » enchantements. » On le voit; les procédés de ses adversaires ne troublent pas son regard, il y voit clair; il ne nous dit pas sur quelles observations il fonde son jugement, mais la simplicité et la précision de son langage dénotent assez qu'il avait

¹ VII, 10 seqq.

bien observé. Au fond, il importe peu que le changement des bâtons des Egyptiens en serpents soit réel ou tout bonnement un tour de force; l'essentiel pour nous ici est de voir que Moïse savait à quoi s'en tenir là-dessus, et cette connaissance exprimée qu'elle est comme une chose qui va de soi et pour laquelle on n'a pas besoin de fournir des preuves¹, nous garantit la sincérité de l'acte miraculeux de Moïse. Qu'on y réfléchisse. S'il avait trompé lui-même, sa mauvaise conscience lui aurait fait redouter de porter sur l'acte des Egyptiens le jugement qu'il en porte, et en tout cas la voix secrète d'une arrière-pensée se serait manifestée dans ses paroles à son insu.

Le prodige est donc avéré par le caractère du récit, et ce bâton changé en serpent et redevenu bâton sert à Moïse pour opérer ses prodiges. D'abord la première plaie²: « Aaron leva » son bâton, frappa l'eau du fleuve aux yeux de Pharaon et aux » yeux de ses serviteurs; alors toutes les eaux du fleuve (furent » changées) en sang. » Voilà un prodige. « Les jongleurs en » firent autant par leurs enchantements, » ce qui fait voir que le mot כִּסֵּף n'est pas pris dans le sens absolu³. Il en est de même à la 5^e plaie qui ne fit pas mourir *tout* le bétail des Egyptiens, puisqu'il en resta pour subir la 7^e plaie et même pour la 10^e. Le mot *tout* est donc simplement une manière de parler dans un sens général. De Wette ne s'en est pas aperçu et il prend occasion de ce mot pour signaler ici « une contradiction ridicule. » Le ridicule retombe de tout son poids sur la science du professeur de Bâle.

Une observation analogue à celle qui s'applique au mot *tout* doit être faite aussi pour le mot כִּסֵּף *en sang*. Il n'est pas

¹ Les bâtons des jongleurs égyptiens étaient probablement des serpents engourdis par des procédés que les psylles égyptiens et hindous ont connus de tout temps puisqu'ils les connaissent encore aujourd'hui. Les psylles, dit Dubois-Aymé, engourdissent les serpents *au point qu'on les croirait morts* (*Notice sur le séjour des Hébreux en Égypte dans la Description de l'Égypte*, in-fol., t. III, p. 206).

² Ex. VII, 15, 17, 19: seqq.

³ כִּסֵּף plurimis locis in S. Scriptura ita strictè accipi, ut non tantum de toto, sed etiam de parte aliqua integra accipiatur (Is. Vossius, *Castigationes ad scriptum Hornii de ast. mundi*, p. 46).

dit qu'il faille le prendre à la lettre; rien n'empêche de l'expliquer par כֶּדֶם מִדָּמָם rouges comme du sang¹. Néanmoins le fait est un prodige, car les jongleurs peuvent bien l'imiter, mais non le faire cesser; puis il amène la corruption des eaux du fleuve et la mort des poissons qu'elles contiennent, phénomènes qui n'accompagnent point la colorisation en rouge des eaux du fleuve pendant l'inondation annuelle²; elles restent potables, et jamais ce changement de couleur ne fait mourir les poissons. Enfin, le prodige est évident, parce que le phénomène n'arrive pas peu à peu et comme de lui-même, mais soudain et au moment où il avait été prédit par Moïse, lorsqu'Aaron lève son bâton et le fait retomber sur l'eau.

Maintenant pour prouver l'authenticité historique de ce prodige, il y a une manière aussi simple que catégorique, c'est d'examiner le texte qui le relate. Alors on voit qu'il y a dans ce texte des signes qui ne laissent aucun doute sur la véracité de l'auteur et parlant sur la réalité du prodige. Tels sont d'abord ces passages : « Les Egyptiens répugneront de » boire l'eau du fleuve; les Egyptiens ne purent plus boire » l'eau du fleuve³. » Eh bien, dira-t-on, qu'est-ce que cela prouve ?

Mais cela prouve que l'auteur savait que l'eau du Nil était à peu près la seule eau potable en Egypte, ou du moins la seule dont les Egyptiens voulussent boire. Elle leur paraissait délicieuse au delà de toute expression, et nous pouvons citer en exemple les envois réguliers que Ptolémée Philadelphie faisait de cette eau à Bérénice sa fille qui, mariée à Antiochus Théos, résidait au loin, à Antioche⁴. Elle ne pouvait se faire au goût d'aucune autre eau. Cette passion pour l'eau du Nil était partagée par tous les Egyptiens sans distinction et l'est toujours. « Les Musulmans disent, d'après l'abbé Le Mascrier, » que si Mahomet avait bu de cette eau, il aurait demandé à

¹ Cf. III Reg. III, 22 seqq.

² Girard, *Observ. sur la vallée d'Égypte* dans la *Desc. de l'Ég.* IX, 351. —

« Sur les bas-reliefs le dieu Nil peint en rouge marque le temps de l'inondation (Champollion, *Lettres pendant son voy. en Égypte*, XII^e Lettre). »

³ VI, 18, 21.

⁴ *Athènes Deipnosophist* lib. II, c. 6.

» Dieu de ne mourir jamais, pour pouvoir en boire toujours¹. »

Étant empêchés de boire l'eau du fleuve, les Égyptiens, dit l'auteur (v. 24), creusèrent *autour* אֲרִיִּים du fleuve. Sans doute qu'ils pensaient que cette eau qu'ils regrettaient, perdrait, en filtrant à travers le sol, ses qualités nuisibles, puis aussi parce que les puits éloignés du fleuve ne donnent qu'une eau saumâtre². Ce sont là certes encore des traits à noter et qui augmentent la force probante des précédents.

Une preuve non moins péremptoire de l'authenticité du récit est celle du v. 19 : « Il y aura du sang... dans les bois » et les pierres, *in lignis et in lapidibus*. » Quel laconisme d'expression ! Un auteur parfaitement familier avec les choses de l'Égypte et sachant cette même connaissance à ceux pour lesquels il écrivait, pouvait seul en rester à cette simple indication. Elle aurait été parfaitement énigmatique pour les Juifs de la Palestine. Nous avons déjà dit ailleurs, ce que l'auteur entend par « les bois et les pierres, » à savoir les vases de bois et de pierres qui servent à clarifier l'eau du Nil et dont tout ménage égyptien est pourvu.

Voyez ensuite comme l'auteur connaît bien l'hydrographie de l'Égypte. Il écrit : « Étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs fleuves, leurs fossés, leurs étangs et leurs rassemblements d'eau (v. 19). » Ces fleuves, יַרְדֵּן, sont les branches du Nil dans la Basse-Égypte ; ces fossés, אַרְיִים, sont les canaux³ qui distribuent l'eau du fleuve dans les terres que l'inondation ne peut atteindre ; ces étangs, אֲמִים, sont les lacs qui sont formés et alimentés par les inondations, et font partie du système d'arrosage de l'Égypte ; enfin, ces rassemblements d'eau, כָּל מְקוֹה מַיִם, comprennent les mares, flaques et autres petites eaux dormantes qui subsistent par ces mêmes inondations⁴.

Enfin, la preuve qui achève notre démonstration est celle du v. 15 : Moïse doit se placer en face du Pharaon au bord du

¹ V. Hengstenberg, *Die Büch. Mos.*, 109.

² V. Girard, *Observ. sur la vallée d'Égypte*, etc., dans la *Desc. de l'Ég.* ix, 370.

³ Voir ce mot dans le sens de canaux. *Jes.* xxxiii, 21.

⁴ Jomard évalue la superficie des étangs et des lacs à 283 lieues carrées et celle des canaux à 36 l. carrées. V. *Descript. de l'Égypte*, t. iv, p. 90.

Nil, le matin au moment où le roi sort pour aller auprès de l'eau. Pourquoi le Pharaon se rendait-il le matin auprès du Nil? Nous l'avons déjà démontré ailleurs; c'était pour rendre ses hommages au dieu Nil, que les monuments nous représentent fréquemment¹ recevant ces hommages par l'offrande d'une coupe de vin. Répétons-le ici : la circonstance que le Pharaon reçoit l'annonce que le vrai Dieu frappera le faux Dieu au moment où il se rend auprès de ce Dieu est une preuve irrécusable du caractère religieux de sa sortie matinale. L'intention est trop visible : Jéhovah, pour rendre l'acte de sa toute-puissance plus sensible pour le cœur du Pharaon, choisit pour lui en donner avis l'instant où le roi va mettre sa confiance en son idole. Ici encore, Moïse atteint aux limites de l'art en laissant parler les faits par leur contraste. Il ne lui vient pas à l'idée de rien expliquer; il pose les faits, certain qu'il est que la signification de l'acte du Pharaon est comprise par ceux au milieu desquels et pour lesquels il écrit sa relation. Il y a là un signe de bonne foi tellement frappant; qu'on affirme l'authenticité de ce récit comme on affirme la lumière du jour.

La vérité historique de la première plaie se prouve donc pleinement par le texte même; voyons la deuxième.

Quiconque reconnaît la réalité de la première plaie, cette seconde, les grenouilles, ne peut offrir aucune difficulté. Les grenouilles sont abondantes déjà en tout temps dans les eaux du Nil; le texte ne le cache pas², et les voyageurs l'assurent³. Quoi d'étonnant alors que la multitude en augmentât prodigieusement par la corruption des eaux? Cela devait être. Mais ce qui donne à cette augmentation le caractère du prodige, c'est que les grenouilles montèrent du fleuve et couvrirent le pays à l'instant même où Aaron étendit sa main sur les eaux, et qu'elles rentrèrent dans le fleuve au moment précis où Moïse l'avait dit.

Ce prodige est-il authentique? Il n'y a aucun doute et c'est encore le texte qui nous en fournit la preuve certaine. D'abord

¹ V. Champollion.

² *Ex.* VIII, 5, 7.

³ Hasselquist, *Voy. en Pal.*, p. 254; — Soumil, *Voy. dans l'Égypte*, III, 365.

l'auteur convient franchement que les grenouilles sont abondantes dans le Nil ; puis, que les jongleurs égyptiens surent fort bien opérer le même prodige et faire remonter les grenouilles sur le pays d'Égypte. Il est vrai qu'ils se trouvèrent embarrassés pour les y faire rentrer. Néanmoins cette rentrée à la volonté de qui s'effectue-t-elle ? Est-ce à la volonté de Moïse ? Qui le croirait ! C'est à la volonté du Pharaon ; oui, c'est au Pharaon, à l'ennemi qu'il combat que Moïse donne la gloire d'avoir délivré l'Égypte de la deuxième plaie¹. J'espère que voilà un trait de sincérité plus que suffisant pour nous garantir la vérité historique de cette plaie. Que celui qui voudrait encore s'inscrire en faux contre un tel texte, produise ses preuves. Nous les attendrons toujours.

La 3^e plaie sont les moucheron, **קק**. Cette plaie serait encore moins extraordinaire que la précédente, car les moucheron, comme nous le voyons par Hérodote², par Melch. Hartmann³, par Sonnini⁴ et par nombre d'autres voyageurs furent de tout temps une plaie pour l'Égypte. Mais ce qui fait voir que cette plaie fut un prodige, un vrai prodige, c'est le témoignage même des jongleurs qui ne purent l'imiter et qui avouèrent qu'il y avait là le doigt de Dieu⁵. Direz-vous que l'auteur a inventé ce témoignage pour nous en imposer ? Non, cela n'est pas possible, pour peu qu'on veuille réfléchir que l'auteur a rapporté que les charoumim purent imiter les trois signes précédents, beaucoup plus difficiles en apparence que celui-ci. Pour quelle raison, je vous prie, serait-il menteur ici ? J'ai beau chercher, je ne puis en trouver aucun motif. Attendons que nos adversaires nous en indiquent un ; puis nous verrons.

La 4^e plaie est désignée par le mot *Arob*, **אַרְבֵּי**, qu'on traduit par « mélange de vermine ou d'insectes. » Les LXX rendent ce mot par *κυνόμυια*, mouche de chien. Toutefois il faut qu'il y ait eu encore d'autre vermine avec celle-là, car le texte dit :

¹ Ex. viii, 5, 6.

² Herod. ii, 95.

³ *Das Pasch. Egypt.*, p. 250.

⁴ *Voy. dans l'Égypte*, i, 246.

⁵ Ex. viii, 14, 15.

« La terre dépérit à cause de cet Arob (v. 20). » Les mouches seules n'auraient pas pu produire cet effet. Le targum d'Onkélôs, qui a du moins une valeur traditionnelle, parle en effet d'une multitude d'animaux nuisibles de tout genre.

Ce signe, *haoth hazeh* (v. 19), a cela de remarquable qu'il est annoncé au Pharaon comme l'avait été le premier, à savoir de bon matin au moment où il sort pour rendre ses hommages au Nil. Pourquoi cela? Sans doute, afin de remettre devant l'esprit dur à comprendre de ce Pharaon l'inanité du Dieu auquel il s'obstine d'avoir recours. Tout autre moment devait sembler moins propre pour l'éclairer sur l'inutilité de la lutte qu'il soutenait. Jéhovah choisit l'instant où le roi est devant son idole; le vrai Dieu se place à côté du faux dieu, pour que l'Égyptien voie bien la différence qui existe de l'un à l'autre, et qu'il choisisse librement la meilleure part. Le roi persistant dans l'orgueil de la nature, c'est cette nature qui va continuer à le frapper sur un signe de son maître, et cette fois d'une manière si terrible que le roi crie grâce et qu'il consent au départ d'Israël¹. Cependant sa conversion n'est pas sincère, et une fois le fléau éloigné, il revient à sa nature.

La critique impartiale peut-elle prouver l'authenticité de ce 4^e prodige; car c'est bien un prodige : le fléau disparaît à la voix de Moïse et cela d'une manière si absolue qu'il n'en resta pas trace ~~מִן הַמִּצְרַיִם~~ (v. 27); je demande : la critique peut-elle prouver l'authenticité de ce prodige? Assurément, le texte qui le relate en fournit un moyen infailible, et ce moyen est dans le v. 22. Le Pharaon dit à Moïse et à Aaron qu'il permet aux Israélites de sacrifier dans le pays. Moïse lui répond que cela ne se peut « car nous sacrifions à Jéhovah notre Dieu ce qui est en horreur aux Égyptiens. Si nous sacrifions aux yeux des Égyptiens ce qui leur est en horreur, ne nous lapideraient-ils pas? » Voilà ce que nous appelons la preuve infailible de la vérité historique de tout ce récit. En effet, il en résulte que l'auteur avait une connaissance exacte du culte de sacrifice égyptien qui défendait sous peine de mort de sacrifier un animal réputé immonde¹. Or, aux yeux des

¹ VIII, 24.

² Herod. II, 38. Cf. 45.

Egyptiens tous les animaux que sacrifiaient les Israélites devaient être immondes, parce qu'ils omettaient ces mille précautions au moyen desquels, avant de sacrifier un animal, les Egyptiens s'assuraient qu'il était dans toutes les conditions de pureté qu'exigeait leur loi religieuse. Moïse avait donc raison de craindre pour les siens le fanatisme des Egyptiens, et ce colloque avec le Pharaon est la preuve de la véracité de son récit.

La 5^e plaie est une espèce d'épizootie. Il semble qu'il n'y ait rien dans le texte qui nous permette de prouver son authenticité historique par lui-même. Ce serait fâcheux. Que le pays de Gessen fut épargné, que le Pharaon y envoya pour constater le fait, on comprend que ce pourraient être là des allégations de l'auteur qui, si rien ne venait les corroborer, ne seraient d'aucun poids aux yeux de la critique. Heureusement qu'il y a un mot, un seul mot dans le texte qui est un signe d'autant plus certain de l'authenticité du récit qu'il réclame et par lui-même et par la position que l'auteur lui a donnée. Ce mot c'est *sousim*¹, les chevaux, placés en tête de la liste des genres d'animaux qui doivent périr par la plaie². Il ne faut pas venir nous dire que c'est le hasard qui a fait tomber le mot *chevaux*, le premier du style de l'auteur; nous connaissons assez cet auteur pour ne rien donner au hasard avec lui. En tout cas, il faudrait prouver ce hasard, ce qui serait une tâche fort embarrassante, attendu que le hasard aurait joué à l'auteur le même tour encore ailleurs, à savoir Genèse XLVII, 17. Nous maintenons donc le texte tel quel, et alors son authenticité historique est irréfragable, ce qui, en bonne critique, entraîne la vérité subjective du fait qu'il relate. On sait, en effet, que les chevaux étaient une des principales richesses de l'Égypte³. Un auteur postérieur et qui aurait forgé le Pentateuque aurait bien pu savoir cela, mais il n'aurait pas pu attacher à ce détail l'importance que Moïse né et élevé en

¹ Mot perse, évidemment. « Cette terre persè... riche en chevaux, » dit un texte cunéiforme de Persépolis (V. Oppert, *Inscript. des Achém.*, p. 227).

² Ex. IX, 3.

³ V. Michaelis, *Gesch. der Pferdezucht in Palest.*, Anhang zum III, T. des Mos. Rechts.

Egypte y attache spontanément en quelque sorte; un tel auteur, né et élevé en Palestine, aurait nommé d'abord, et par la même raison que Moïse nomme d'abord les chevaux, les animaux qui constituent la richesse d'un peuple pasteur, le gros bétail et le menu bétail, précisément ce que l'auteur de notre récit nomme en dernier lieu, et cela parce qu'il était égyptien. Le récit de la 5^e plaie est donc authentique, et dès lors la circonstance qu'il relate que le Pharaon fit constater que pas une seule pièce de bétail ne périt en Gessen (ix, 6) où paissaient les troupeaux d'Israël, devient une preuve péremptoire que la plaie sévit en Egypte pour une cause religieuse, d'où il suit que son caractère était celui du prodige.

La 6^e plaie, une maladie inflammatoire éclatant en pustules¹, paraîtrait, en considération du pays où elle se produisit, n'être susceptible d'aucun caractère extraordinaire; elle était et est encore habituelle à l'Egypte, et l'auteur le savait fort bien, car au Deutéronome xxviii, 27, il nomme cette maladie les ulcères d'Egypte. Toutefois, il n'y a pas « éruptions en ampoules ou pustules, פִּלַּח אֲכֻזָּבִים. » Il paraît donc que cette plaie était une variété plus maligne de la maladie endémique, déjà très-mauvaise; les hommes ne purent se tenir debout et ce trait est à noter, car ces hommes étaient les chartoumim ou magiciens, et c'est devant Moïse qu'ils ne purent se tenir². Il y a là une indication spontanée du caractère étrange de cette maladie. Notre sentiment au sujet de cette remarque peut certainement se justifier, mais à ceux qui ne le partageraient pas nous ferons remarquer que l'ensemble des actes au milieu duquel s'encadre cette 6^e plaie étant sans contredit un prodige des mieux caractérisés, chacune de ses parties participe nécessairement de ce même caractère, alors même que, considérée isolément, elle paraîtrait toute naturelle.

Toutefois nous n'en sommes pas réduit pour toute preuve à cette déduction qui cependant nous semble irréprochable;

¹ Ex. ix, 9 seqq.

² *Ib.*, v. 11.

la plaie se présente à la suite d'un acte qui fait ressortir le prodige en même temps qu'il prouve l'authenticité du récit : c'est le procédé dont se servirent Moïse et Aaron pour faire éclater cette maladie. Moïse et Aaron, dit le texte, prirent leurs deux mains pleines de suie de cheminée et la jetèrent vers le ciel aux yeux du Pharaon ¹. Elle forma une poussière sur tout le pays d'Égypte et à l'instant la plaie se déclara. Eh bien, il y avait un acte semblable qui, dans certaines contrées de l'Égypte, faisait partie du culte typhonique. La différence, et c'est plus encore cette opposition dans le sens de l'acte lui-même qui constitue un des titres les plus solides de l'authenticité de notre récit, la différence consistait en ce que répandre certaines cendres en l'air, était pour les Égyptiens un acte de purification, tandis que ce même acte chez Moïse, a un sens diamétralement opposé, il doit répandre l'infection. Pourquoi cet acte est-il ainsi détourné de sa signification habituelle ? pourquoi appelle-t-il la maladie au lieu de la dissiper comme le croyaient les Égyptiens ². Evidemment, parce que Moïse, adorateur du vrai Dieu, veut faire sentir par là aux Égyptiens que les actes de leur culte idolâtre opèrent devant Jéhovah le contraire de ce qu'ils en attendent dans leur fausse confiance. Dieu combat et châtie le démon avec ses propres armes ; c'est de la meilleure guerre.

Ainsi, il y a encore dans ce récit une connaissance des choses religieuses de l'Égypte qui en place la vérité historique au-dessus de tout soupçon, et dès lors nous pouvons passer à la 7^e plaie.

Avec la 7^e plaie commence, nous en avons déjà fait la remarque, une autre série de signes, et le texte le fait assez comprendre par le discours qui en précède la manifestation. Le caractère de prodige de cette plaie ressort du récit avec toute la netteté désirable. Les orages, la grêle et la pluie ne sont pas précisément inconnus en Égypte ; ils y sont rares seulement, et dans la haute Égypte ils sont si rares qu'Hé-

¹ Ex, 8, 10.

² Voy. Plutarch. *De Iside et Osir.* Oper. II, 380 Guill. Xylandro interpr. Cet acte de livrer des cendres au vent se faisait publiquement (*hoc palam actum est*), comme dans notre récit.

rodote rapporte le fait d'une pluie à Thèbes, sous le règne de Psamménite, au temps de Cambyse, comme un prodige ¹. « Car, dit-il, il ne pleut jamais dans la haute Égypte, et il y » plut alors. » Il y a certainement de l'exagération dans ce » jamais, » ou plutôt c'est une manière de parler, car Jomard se borne à dire que l'état de l'atmosphère dans la haute Égypte est *presque* invariable. C'est avec l'observation du savant géographe que s'accorde aussi notre texte; il fait clairement entendre que les phénomènes dont il parle se voient en Égypte, et cette bonne foi est une présomption bien forte en faveur du caractère particulier de la plaie qu'il décrit. » Il » y eut de la grêle et du feu mêlé au milieu de la très-forte grêle, » telle qu'il n'y en eut point de semblable en Égypte depuis » qu'elle était devenue un peuple². » Ainsi il n'y en eut point de semblable en Égypte; donc, il y avait de ces phénomènes en Égypte, seulement ils étaient d'une intensité beaucoup moins grande que celui qui constituait le prodige. Le fait de la pluie « par torrents avec tonnerre et éclairs, » dans la haute Égypte, est attesté aussi par Champollion qui y était ³.

Cette remarque, qui nous révèle que la 7^e plaie fut réellement un prodige, acquiert toute sa force par l'authenticité du récit, authenticité que plusieurs passages du texte rendent irréfragable. C'est d'abord le v. 19, où il est dit : « Et maintenant envoie, fais rassembler ton bétail et tout ce que tu as » au champ. Tout homme et tout animal qui sera trouvé au » champ et qui ne sera pas ramené à la maison, la grêle tombera sur eux, et ils mourront. » Ainsi le bétail se trouva au champ, lorsque l'orage éclata, et c'est ce qui a précisément lieu en Égypte dans les premiers mois de l'année et jusqu'au mois d'avril ⁴. Mais comment contrôler la véracité de ce passage? Comment savoir que la plaie éclata à l'époque précitée? Par un autre qui se trouve plus loin, aux v. 31, 32 : « Le lin et l'orge furent abbatu, car l'orge était en épis et le » lin était en tuyaux. Le froment et l'épeautre ne furent point

¹ Herod. II, 10.

² Es. IX, 24.

³ Lettres écrites pendant son voyage en Égypte; XII^e Lettre, p. 83.

⁴ V. Champollion à l'endroit précité; Carsten Niebuhr, Reisebeschr. I, 142.

» abbatu, car ils sont tardifs. » Or, l'orge est récolté en avril ainsi que le lin ¹, quand le froment est encore vert, puisqu'il n'est récolté qu'au mois de mai. Donc, le bétail, ainsi que le dit le récit, était effectivement encore au champ, et cette indication, contrôlée comme elle l'est par l'autre, en rendant évident que l'auteur était familier avec les choses agricoles de l'Égypte, imprime à son récit un cachet d'authenticité tellement net qu'il n'y a pas moyen de le nier.

La 8^e plaie, les sauterelles, est un fléau trop commun en Égypte pour qu'on pût le prendre pour un prodige, si on ne voyait par le texte : 1^o qu'il s'agit ici d'une espèce toute particulière de sauterelles ; 2^o qu'il y en eut une quantité telle qu'on en n'avait jamais vue ; 3^o que le fléau s'abattit sur le pays au moment précis que Moïse avait prédit ². Voilà les trois signes qui démontrent que cette plaie fut comme les précédentes, un vrai prodige ; puis la réalité historique nous en est garantie par l'authenticité du récit. Cette authenticité demeure évidente quand on considère que les sauterelles arrivent et disparaissent par un agent naturel, le vent, qu'elles arrivent par le vent d'est, מִמֶּזְרַח, et qu'elles disparaissent par le vent d'ouest, מִמִּזְמוֹת ³. Échhorn ⁴ veut que les sauterelles arrivent toujours—*immer*—en Égypte de l'Éthiopie, du midi ; mais cela est en contradiction formelle avec les faits observés sur les lieux, ⁵ qui nous montrent les sauterelles venant de l'est. Bohlen aussi veut que l'auteur fasse erreur ici, et il s'en fait un argument contre l'authenticité du texte. Il est vrai que la direction exacte du vent qui amène les sauterelles est la direction sud-est, mais la langue hébraïque, Bohlen l'oublie et nous l'avons dit déjà ailleurs, n'a des désignations que pour les quatre points cardinaux, et dès lors il est tout naturel que l'auteur dise est pour sud-est, d'autant plus que c'est l'Arabie principalement qui fournit les sauterelles et que l'Arabie est

¹ Melch. Hartmann *Das Pasch. Egypt.*, 207. — Girard, *Mémoire sur l'Agriculture, etc., de l'Égypte dans la Desc. de l'Ég.*, vi, 515, 540.

² V. x, 4 seqq., 13 seqq.

³ V. 13, 19.

⁴ *De Egypt. anno mirab.*, p. 26.

⁵ V. Denon, *Voy. dans la Haute-Égypte*; — Paulus, *Neu. Repert.*, 1, p. 67.

à l'est de l'Égypte ¹. Ce n'est pas à dire pour cela que les saute-relles ne viennent en Égypte, aussi avec d'autres vents; nous voulons seulement faire voir que ce que le texte dit est très-exact, et cet exactitude est assurément une preuve excellente qu'il est authentique.

Il n'y a aucun fait extérieur dans le récit de la 9^e plaie, les ténèbres, qui puisse servir de critérium pour constater l'authenticité du récit de la même manière que nous l'avons fait jusqu'ici. Cependant le prodige n'en est pas moins réel. Les enfants d'Israël étaient dans la lumière pendant les trois jours que les Égyptiens restaient plongés dans les plus épaisses ténèbres. Voilà le prodige. Mais, objectera-t-on, c'est l'auteur qui le dit; comment savoir s'il dit vrai? Nous répondrons qu'on peut le savoir par une preuve bien simple et qui consiste dans l'observation pratique, qu'un homme qui a toujours dit la vérité, et nous l'avons constaté pour notre auteur, ne se mettra pas tout à coup à dire un gros mensonge, et un mensonge ridicule par-dessus le marché. Ne serait-ce pas en effet un gros et ridicule mensonge, que celui de nous dire que tout un pays est resté pendant trois jours enveloppé dans une obscurité complète, et que le pays tout à côté ne s'en est point senti pour lui-même? J'ose dire qu'aucun homme n'est assez perdu de sens pour inventer un pareil événement, ou du moins que celui qui serait assez hardi pour l'oser, emploierait quelques petites précautions de langage qui, destinées à masquer la fourberie, ne serviraient du reste qu'à la mieux trahir aux yeux perçants de la critique. Eh bien, qu'on nous montre dans ce court et substantiel récit un artifice de langage quelconque. Le voici : « L'Éternel dit à Mosché : étends ta main vers le ciel, qu'une obscurité soit sur le pays d'Égypte, et que l'obscurité soit palpable. Mosché étendit sa main vers le ciel, il y eut une obscurité profonde dans tout le pays d'Égypte pendant trois jours. Ils ne se virent pas l'un l'autre, et personne ne se leva de sa place pendant trois jours; mais pour les enfants d'Israël il y eut de la lumière dans leurs demeures ². »

¹ Hartmann, *l. cit.*, p. 249.

² *Ex. x*, 21-23, trad. Cahen.

Quel langage net et assuré ! C'est ainsi qu'écrit la vraie histoire. Evidemment, l'auteur est tellement certain du fait qu'il est à mille lieues de penser qu'on pourra jamais songer à le contester. De Wette avec son « invraisemblable *unwahrscheinlich*, » lui aurait paru sans doute un prodige de ténèbres plus fort encore que celui qu'il décrit.

Du reste, le fait, comme nous l'avons déjà dit, trouve son analogue dans l'obscurité que produit, à un degré plus ou moins fort, le vent du désert chaque fois qu'il souffle avec violence. Il y a là-dessus les témoignages unanimes des Voyages, entre autres celui de Du Bois-Ayme qui dit : « Lorsque le » Khamsyn souffle, le soleil est d'un jaune livide, sa lumière » est voilée et l'obscurité augmente quelquefois au point que » l'on se croirait dans la nuit la plus sombre, ainsi que nous » l'avons éprouvé vers le milieu du jour à Qené, ville du » Sa'yd : »

Cette plaie, comme toutes les autres, a donc son analogue dans la nature de l'Égypte ; néanmoins, il reste prouvé, par chaque ligne du récit, qu'elle fut un prodige.

Nous arrivons à la dixième et dernière plaie, la mort subite de tous les premiers-nés. Que le mot \aleph ne doive pas être pris ici dans le sens littéral, c'est ce dont le texte nous avertit quand il dit : « Pas de maison où il n'y eut un mort². » Il est impossible de supposer qu'il y ait eu un premier-né dans toutes les maisons ; puis, il va de soi qu'il y avait des maisons sans enfants. L'auteur parle donc d'une manière générale, ce dont la vérité du récit ne souffre aucune atteinte. Elle conserve pleinement, au contraire, le caractère extraordinaire que le texte lui attribue longtemps à l'avance et dont il énonce le motif³. Cette plus grande de toutes les plaies vint frapper l'Égypte au moment prédit et après que Jehovah eut en quelque sorte épuisé le trésor de sa justice sur le roi en-

¹ V. *Descript. de l'Égypte*, t. III, p. 307. — Voy. dans le *Moniteur* du vendredi 11 mai 1860, une note datée d'Alexandrie, où l'on parle aussi de l'effet du Hamsin. Il remplit de son souffle brûlant toute l'atmosphère d'un « brouillard si épais qu'il est impossible de distinguer les objets. »

² Ex. XII, 30.

³ Voir IX, 15, 16.

durci. De même donc qu'il y a action directe de Dieu dans la manifestation des faits qui précèdent cette plaie, de même il y en a aussi dans celle-ci. La critique sincère et éclairée, nous l'avons montré, est amenée par tout le contenu du texte à rendre hommage au caractère extraordinaire des châtimens qui aboutissent à la mort des premiers-nés; donc, elle ne peut s'incliner qu'avec le même respect devant cette mort, *moï*¹, dernière.

Cependant regardons le récit de près; voyons s'il est authentique. Tout d'abord je suis frappé de ce passage: « L'homme Moïse était très-consideré dans le pays d'Egypte². » La critique hostile qui invoque le passage des Nombres XII, 3 contre l'authenticité mosaïque du Pentateuque, ainsi que nous l'avons vu en son lieu, n'a pas osé se prévaloir de celui-ci. Cela est significatif. En effet, tout disposé qu'on soit à fermer les yeux devant des choses qu'on n'aime pas à voir, quelquefois cependant cela est impossible, et il paraît que nos adversaires se trouvent dans ce cas devant le passage précité. Il y a ici l'énoncé d'un fait qui justifie tout ce qui précède; ces deux choses se tiennent étroitement, et voilà pourquoi on ne saurait mettre en doute l'authenticité de ce passage. Mais le reconnaître authentique, c'est avouer aussi, si on tient à être conséquent, que ce qui motive ce passage est également authentique, car Moïse ne pouvait être « très-consideré dans le pays d'Egypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple, » s'il n'avait accompli de grandes choses au su et à la vue de tout le monde. Or, ces grandes choses quelles sont-elles, sinon les dix plaies? L'histoire connaît-elle d'autres grandes actions que Moïse aurait faites en Egypte? — Non, assurément. — Donc, la chose est entendue, et notre démonstration de la vérité historique des dix plaies peut se terminer ici.

C. SCHÖBEL.

¹. C'est le Pharaon qui désigne par ce mot l'une des plaies, la 8^e (Ex. x, 17).
xi, 3.

Linguistique et Ethnographie.

QUELS ÉTAIENT LES SAUVAGES

Que rencontra Jacq. CARTIER sur les rives du Saint-Laurent ?

Quelques auteurs ont pensé que les sauvages que rencontra Jacq. Cartier à Stadaconé et à Hochelaga, étaient de race *algonquine*. C'est là une erreur que démontre la seule inspection des mots sauvages dont le célèbre navigateur nous a conservé le vocabulaire. Ce vocabulaire, peu considérable, il est vrai, mais pourtant bien précieux, comprend deux listes de mots, la liste qu'il dressa dans son 1^{er} voyage aux environs de *Stadaconé*, et celle des mots que dans son 2^e voyage, il put recueillir en remontant le fleuve Saint-Laurent jusqu'à *Hochelaga*.

Or les mots renfermés dans ces deux listes, appartiennent : 1^o A une même langue ; 2^o cette langue n'est pas la langue algonquine.

Ces deux points sont faciles à établir :

I. La langue parlée à *Stadaconé* et même en bas de cette capitale, savoir aux quatre demeurances mentionnées par parties sous les noms de *Ajoaste*, *Starnatam*, *Tailla* et *Sata-din*, était la même langue que parlaient les sauvages d'*Hochelaga* et des diverses bourgades situées sur les bords du fleuve entre cette dernière place et le village de *Stadaconé*, telles que *Tequenonday*, *Hochelay* et autres que cite Cartier dans le rapport de son 2^e voyage.

En effet, dans l'une et l'autre liste, nous trouvons des mots semblables et ayant la même signification, en voici quelques-uns :

1 ^{re} Liste :	2 ^e Liste :	
Akonazé,	Aggonzi,	la tête.
Ochedasco,	Onchidascon,	les pieds.
Hontasco,	Ahontascon,	les oreilles.
Igata,	Hegata,	les yeux.
Atta,	Atha,	des sautiers.
Asogne,	Addogne,	un sachet.

Tous ces mots que nous transcrivons avec un soin, ou peut dire scrupuleux, de l'édition de Québec, 1843, et en regrettant de n'avoir pas sous la main le manuscrit original de l'auteur lui-même, tous ces mots, disons-nous, appartiennent manifestement à une même langue; les légères différences qui peuvent se trouver entre les mots des deux listes ne doivent s'expliquer autrement que par l'extrême difficulté que l'on éprouve toujours, quand il faut saisir par le simple son de la voix, des mots appartenant à une langue complètement inconnue. Cette raison acquiert une force toute spéciale, quand il s'agit, comme dans le cas présent, d'une langue sauvage; nous parlons ici par expérience et en appelons avec assurance au témoignage de ceux qui, comme nous, ont travaillé auprès des sauvages, et ont appris quelque une des langues de ces peuples.

C'est ainsi que doivent s'expliquer ces petites variantes, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une différence de *Dialectes*, ou bien d'invoquer le phénomène ordinaire du changement des *idiômes*.

Nous concluons donc en 1^{er} lieu qu'au temps de leur découverte, les sauvages habitant les rives du Saint-Laurent, parlaient une seule et même langue.

II. Cette langue n'était pas la langue *algonquine*.

En effet, sur près de 60 mots que renferme la 1^{re} liste, et sur plus de 100 contenus dans la 2^e, il n'en est aucun qui ait la physionomie tant soit peu algonquine, à l'exception de 4 seulement, sur lesquels encore, nous pensons qu'il est nécessaire de faire des réserves.

Voici ces 4 mots :

Achesco,	une épée.
Amigoua,	des chemises.
Sabe,	fèves.
Cacacomy,	pain.

Le premier de ces mots, *achesco*, nous paraît être le seul pouvoir appartenir sans conteste à la langue algonquine, *ajawechk*, épée, sabre.

Le 2^e, *amigoua*, pourrait bien être algonquin; mais en ce

cas, il ne signifierait pas *chemises*, mais serait le pluriel de *amik*, *castor*, et encore faudrait-il dire *amikwak*.

Toutefois, nous voulons bien accorder que ce mot est *algonquin*, attendu qu'au temps de la découverte, les *chemises* des sauvages n'étaient réellement autre chose que des peaux de *castor*.

Le 3^e mot, *sahé*, peut être revendiqué par les *Iroquois*, à aussi juste titre que par les *Algonquins*, les premiers appelant *saheta* ce que les derniers nomment *saï*, et avec d'autant plus de raison que la finale *ta* iroquoise ne fait point partie de la racine primordiale.

Enfin le 4^e, soit qu'on adopte l'orthographe de la 1^{re} liste : *cacacomy*, soit qu'on préfère celle de la 2^e, *canacony*, ne saurait signifier *du pain*, dans la langue algonquine. Y a-t-il en effet, quelque rapport entre le mot *pakwyigan* des algonquins et les deux synonymes que donne ici Cartier? Et ne semble-t-il pas plus naturel de ranger au nombre des mots *iroquois* le mot *canacony* dont les deux 1^{res} syllabes se retrouvent dans *KANATAROK*, mot qui, en langue iroquoise, signifie *pain*?

Et pourtant nous concédons encore volontiers à la langue algonquine le mot *canacony*, à condition néanmoins qu'on nous permette de changer l'interprétation de Cartier, en substituant au mot *pain* le mot *biscuit*, lequel se dit *anakoné*, en algonquin.

Or, tout en accordant que le mot *canacony* et les trois mots précédents sont *algonquins*, nous ne nous croyons pas moins en droit de conclure en 2^e lieu, que les sauvages habitant, à l'époque de Jacques Cartier, les rives du Saint-Laurent, n'appartenaient point à la famille *algonquine*. Il est facile, en effet, d'expliquer comment ces quatre mots algonquins ont pu se trouver ainsi mêlés dans le vocabulaire de Jacq. Cartier au milieu d'un grand nombre d'autres mots d'une langue entièrement différente. Il suffit pour cela de supposer que le sauvage qui a fourni ces 4 mots au dictionnaire de notre illustre marin, était un algonquin prisonnier de guerre et ne sachant pas encore la langue du pays où il avait été amené captif.

Le point important est de savoir maintenant à quelle langue appartiennent sinon tous, au moins la plupart des autres mots contenus dans les deux listes.

Nous dirons, sans balancer, qu'ils appartiennent à la langue *iroquoise*.

En effet, reprenant les 6 mots que nous avons cités plus haut, comparons-les avec l'*iroquois* tel que nous le parlons aujourd'hui, et nous aurons les équations suivantes :

Listes de J. Cartier :	Iroquois moderne :	Trad. exacte :
Akonaté,	Akenontsi,	ma tête.
Aggonzi,		
Ochedasco,	Ostukon,	aux pieds.
Onchidascon,		
Hontasco,	Ohontakon,	aux oreilles.
Abontascon,		
Igata,	Okabra, oka,	En composition (œil).
Hegata,	okata,	
Atta,	Ahta,	souliers.
Atha,		
Asogné,		
Adlogne,	Atuken,	hache.

Nous bornant à ces exemples, nous pourrions, ce nous semble, tirer déjà notre conclusion et regarder comme une vérité démontrée, que la langue parlée à Stadaconé, à Hochelaga et autres lieux voisins ou intermédiaires, était la langue *iroquoise*.

Mais nous pouvons ajouter de nouveaux exemples aux premiers ; ainsi :

Sur les 10 premiers noms de nombre dans la langue des sauvages que rencontra J. Cartier, 6 au moins sont encore employés dans la langue *iroquoise* d'aujourd'hui, les voici :

Langue ancienne :	Iroquois moderne :	
Secada,	Enekat ou Enakata,	1
Tigneni,	Tekeni,	2
Hasché,	Asen,	3
Ouiscon,	Wisk,	5
Addegne,	Satekon,	8
Assem,	Wasen (en composition).	10

Ceci parle aux yeux, et en présence de ce tableau, il est impossible de ne pas reconnaître l'identité des deux langues.

Mais, afin de compléter notre démonstration, et pour dé-

truire jusqu'à l'ombre même du doute, nous allons citer les mots *algonquins* qui correspondent aux différents mots qui nous ont déjà servi ou qui nous serviront d'exemples.

Ce nouveau parallèle ne peut manquer de produire l'évidence dans les esprits même les plus prévenus.

Ainsi 1° pour les mots déjà cités, nous aurions en algonquin :

Netikwan,	<i>ma tête.</i>	Pejik,	1
Osling,	<i>aux pieds.</i>	Nij,	2
Otawakang,	<i>aux oreilles.</i>	Niswi,	3
Ockinjik,	<i>œil.</i>	Nanan,	5
Makisin,	<i>souliers.</i>	Niewaswi,	8
Wakakwatj,	<i>hache.</i>	Mitaswi,	10

Il serait superflu de faire ici des commentaires, la chose est par trop évidente, il n'y a pas le moindre rapport entre ces mots et ceux de Jacq. Cartier :

Mais 2°, nous pouvons citer encore d'autres exemples.

Ainsi le mot *canada*, aujourd'hui aussi bien qu'autrefois, signifie en iroquois *ville, village* (kanata).

Qu'ont les algonquins à opposer au mot kanata ? Ils lui opposent : *Otenaw* !

Jacques Cartier observe que *Donnacoma* était seigneur en *agouhana* ; or ce mot *agouhana* n'est autre que le mot Iroquois *rakowanen*; *chef*, mot que les Algonquins traduisent par *okima* ou par *kijeinini*, les Abénaquis par *sanguima*; les Montagnais par *sagama*.

Comparez encore les mots suivants :

Vocabulaire de Cartier :	Iroquois :	Algonquin :	Signifié en français :
Asquenondo,	Oskentonon,	Wawackeel,	<i>chevreuil.</i>
Aionnesta,	Aionnheata,	Micowe,	<i>cerf.</i>
Ahéncà,	Ahénna,	Mitlgwab,	<i>arc.</i>
Canocha,	Kanousa,	Miktwan,	<i>maison.</i>
Cphena,	Kawana,	Mintik,	<i>île.</i>
Quatgathoma,	Takatatho,	Nijkabamicin,	<i>regarde-moi.</i>
Kenhia,	Karonhia,	Wakwi,	<i>ciel.</i>
Kenion,	Kentsion,	Kikons,	<i>poisson.</i>
Adde,	Iohahate,	Mikanawan,	<i>il y a un chemin.</i>
Annedda,	Oneta,	Chgwak,	<i>pin.</i>

Ceux qui ont prétendu qu'Hechelaga était un village algonquin, nous objecteront peut-être, que Cartier n'ayant passé là que quelques heures, n'a pu prendre aucune notion de la

langue de cette peuplade, et, par conséquent, que les mots de la 2^e liste aussi bien que ceux de la 1^{re}, appartiennent seulement à la langue de Stadaconé et de ses environs.

Nous leur répondrons : Vous ne pouvez disconvenir que la langue de Stadaconé était la langue iroquoise, donc, vous devez admettre qu'on parlait cette même langue à Hochelaga.

En effet, plus Cartier s'avance vers cette dernière bourgade, et plus il semble qu'il s'enfonce en pays iroquois. Car les noms des villages qu'il rencontre sur sa route prennent une physionomie de plus en plus iroquoise, à mesure que ces villages sont plus rapprochés d'Hochelaga. Enfin, il arrive à la *chaussée des Cansons*, c'est-à-dire à Hochelaga, qui, comme on prononce aujourd'hui à *Ouaraka*.

Cette bourgade était-elle la dernière qui, au temps de Cartier, appartenait à la nation des iroquois, ou bien leurs possessions s'étendaient-elles encore au-delà? Question difficile à résoudre. Un fait hors de doute, c'est qu'environ un demi-siècle après, les villages de Stadaconé, de *Takenante*, d'*Hochelay* et d'*Hochelaga* n'existaient plus. En aval du grand fleuve, en bas du site qui occupe maintenant la cité de Québec, campaient, en et là sur l'une et l'autre rive, des *Montagnais* et des *Souriquois*, tandis qu'en amont, sur les ruines d'*Hochelay* et d'*Hochelaga*, on voyait quelques rares *algonquins* dresser leurs tentes.

Les anciens habitants du pays avaient émigré vers le sud. La rivière dite encore *rivière des Iroquois* les avait amenés au pays appelé depuis l'*Etat de New-York*. C'est là qu'étaient leurs cinq cantons à l'époque de *Lescarbôt* et de *Champlain*.

Nous terminerons cette petite dissertation par une remarque qui servira comme de clef pour l'intelligence de certains autres mots contenus dans les listes de Jacques Cartier.

Des quiproquos sont inévitables dans un entretien dont les interlocuteurs ignorent complètement la langue l'un de l'autre. C'est ce qui devait avoir lieu et ce qui a eu lieu en effet pour Jacques Cartier, comme on peut le voir par les exemples suivants :

Un jour il voulait connaître l'équivalent sauvage du mot

côté, et son maître de langue se méprenant, lui répondit : *esonne* qui signifie le *dos* et non pas le *côté*.

Pour *bois, forêt*, on lui a donné le mot *konda* ou *kento* qui veut dire *ici*.

Ce même mot *konda* lui a été donné comme l'équivalent du mot *terre*, et dans une autre circonstance, comme il demandait encore comment ils nommaient la *terre*, il lui fut répondu par le mot *damga*, ou comme nous disons maintenant *toka*, mot qu'ont coutume de dire les Iroquois, quand ils ne savent ce qu'ils doivent répondre, ou qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande.

C'est encore ainsi que, d'après Cartier, *ica* signifierait : *cel homme*, et *ico* voudrait dire : *une plume d'oiseau*. Or ces deux mots ne sont autre chose que le démonstratif *ikm* qui ne signifie rien de plus que le latin *hic, hæc, hoc*.

N. O., ancien missionnaire.

Traditions primitives:

MÉMOIRE

SUR

L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SACRÉS CHINOIS,

L'INCENDIE QU'ILS ONT EU À SUBIR
ET LEUR RÉTABLISSEMENT SUBSÉQUENT.

2^e ARTICLE

6. — Recherche des livres proscrits; ardeur des princes et des lettrés dans cette recherche; inventaire des livres recouverts fait par Lieou Hiang et Lieou Hin, ses fils.

On vient de voir, par les textes historiques traduits ci-dessus, que l'édit de Tsin Chi-hoàng ordonnant la destruction, par le feu, des anciens livres chinois, et les persécutions exercées contre les lettrés, n'eurent pas les résultats qu'en attendaient leurs auteurs, puisque, 80 ans seulement après la promulgation de l'édit en question, le chef d'un petit État du Chàn-toûng avait déjà pu, à lui seul, réunir une collection à peu près complète des anciens livres canoniques de la Chine, collection qui s'élevait à plus de 500 *piên* ou livres ! Personne n'osera supposer que ces 500 livres ou sections de livres aient pu être fabriqués dans un aussi court espace de temps, et, de plus, dans un seul des huit États de la Chine qui s'étaient formés sur les ruines de l'empire des Tsin. Mais ce qui rend le fait de la fabrication matériellement impossible, indépendamment de l'impossibilité physique et morale, pour les nouvelles générations, de reconstituer l'ancienne histoire et les anciens livres de la Chine, sans être en possession des documents dans lesquels cette histoire avait été consignée, c'était de rétablir cette histoire, ces écrits, avec les formes mêmes de l'écriture dans lesquelles ils avaient été primitivement composés. C'est cependant (comme on l'a vu ci-dessus, au sujet des anciens livres offerts à la cour des Han par le roi de Hô-kiên) dans les

¹ Voir le 1^{er} article au N° précédent ci-dessus, p. 141.

différentes formes des anciennes écritures que ces mêmes livres étaient rédigés.

Mais ce n'est pas tout. Le célèbre historien *Pan Kou*, grand historiographe de l'empire, qui vivait dans la *seconde moitié du premier siècle* de notre ère, a donné, dans sa grande « Histoire des premiers Han », le Catalogue, ou « Inventaire général et systématique » de tous les ouvrages et copies d'ouvrages, en différents genres, échappés à l'incendie des livres et que l'on avait recueillis jusqu'alors. Il l'a fait précéder des paroles suivantes, qui méritent d'être rapportées :

¹ *Thsin Nan chao*, K. 30 (*Y wén tchi*, K. 10). Cet historien, frère du fameux général Pan Tchao, qui vainquit souvent les Hioang-mou (ancêtres des Turcs), toujours en guerre avec la Chine, dans leurs déserts de la Tartarie, et de la célèbre Pan Hoéi-pan (voir notre *Description historique de la Chine*, t. 1, p. 260-265, et son portrait, pl. 54 du même ouvrage), mourut en prison, où il avait été renfermé, parce qu'il était l'ami d'un général condamné à mort, l'année 92 de notre ère. Son *Histoire des premiers Han*, achevée par son frère Pan Hoéi-pan (voir la *Li tsi ki ssé*, K. 31, fol. 9, 7°), ne fut publiée qu'après sa mort. Cette histoire comprend 100 *piên* ou livres, divisés en 120 *kiouan* ou sections. Elle a servi de type ou de modèle à celle de toutes les dynasties qui se sont succédées en Chine depuis son époque, et qui, aujourd'hui (y compris le *Sse ki de Sse-ma Thsin*, et l'ouvrage de Pan Kou) forment le corps des « Vingt-quatre Histories », en 760 volumes chinois, petit in-folio.

L'histoire de Pan Kou comprend les règnes des douze premiers empereurs des Han occidentaux (qui succédèrent immédiatement aux Thsin), depuis Kao-tsou jusqu'à Wang-mang. 12 livres en 43 sections sont consacrés aux douze empereurs en question (*Ti ki*). Viennent ensuite 10 sections de tableaux chronologiques (*tsi*) ; 12 sections de traités spéciaux (*tchi*) sur l'état des connaissances relatives, 1° au Calendrier (*liu-ti*) ; 2° sur les Rites et la Musique (*li yoh*) ; 3° sur les Lois civiles et pénales (*ping sah*) ; 4° sur l'Économie politique (*chih hoh*) ; 5° sur les Cérémonies religieuses et les Sacrifices (*ki-tso sse*) ; 6° sur l'Astronomie (*chien tchen*) ; 7° sur les Cinq Éléments (*ou hing*) ; 8° sur la Géographie de la Chine et des pays étrangers connus des Chinois (*ti li tchi*) ; 9° sur les Rivières et les Canaux (*ki-tso kioueh*) ; 10° sur la Littérature (*i wén tchi*) ; enfin, 70 sections de Mémoires historiques et de Biographies (*lieh tchouan*).

On voit par là que cet ouvrage embrasse tous les sujets historiques d'une époque donnée, traités dans des sections spéciales et méthodiques qui répondent parfaitement aux diverses facultés de l'intelligence et aux besoins de l'esprit. C'est une véritable histoire encyclopédique, classée par matières, et dont aucune histoire européenne ne peut donner l'idée.

² M. Legge est le premier sinologue, à ma connaissance, qui, dans ses *Prélogomènes* (*Chinese Classics*, vol. 1, p. 3), ait signalé cet important chapitre de l'historien Pan Kou, en traduisant une partie du préambule.

7. Inventaire général des anciens livres chinois, au 1^{er} siècle avant notre ère, rédigé par Liéou Hiang et Liéou Hin, son fils.

« Autrefois, dit Pan Kou (lieu cité), après la mort de Tchoang-ni (Confucius), celles de ses instructions les plus intimes (*weï*) qui n'avaient pas encore été mises à la portée de toutes les intelligences *se perdirent complètement*. Et quand ses 70 disciples eurent aussi disparu de la terre ¹, il surgit de grandes discussions (sur la portée et le sens de ses doctrines); chacun voulut les interpréter à sa manière. C'est pourquoi il se forma cinq écoles différentes² dans l'interprétation du *Tchûn-tsiéou* (le « Printemps et l'Automne, » Annales de l'État de Lou); quatre pour le *Chî-King*, ou « Livre des Vers³, » et de nombreuses sur le *Yih King*. Du temps des guerres civiles (*chên kou* « royaumes en guerre, » 480-220 avant notre ère), par suite des discussions pour et contre (ou du désaccord sur l'interprétation des livres), *le vrai et le faux se disputèrent entre eux*, et le trouble et la confusion naquirent parmi tous les lettrés.

« Arrivèrent les calamités de la dynastie des *Tsin* (225-202 avant notre ère), qui ordonna l'anéantissement par le feu des monuments littéraires, afin de rendre les « têtes noires » (c'est-à-dire tout le peuple chinois) ignorantes et stupides (*yuh*). Mais, la dynastie des *Han* s'étant élevée (202), cette dynastie changea complètement l'état des choses en réparant les ruines causées par les *Tsin*.

« De grands efforts furent faits dans les premiers temps de cette nouvelle dynastie pour recueillir partout *les tablettes en bambou*⁴ (sur lesquelles les livres avaient été écrits jusque là), et, de toutes parts, on ouvrit la voie à la recherche et à la réu-

¹ « On écrit 70 au lieu de 72, qui était le nombre des principaux disciples du maître, pour s'exprimer en nombre rond. » (*Sse-kou*).

² « Ce sont celles de Tsoh-chi, ou Tsoh Kieou-ming, de Koung-yang, de Kou-liang, de Tchîn-chi et de Kieh-chi. » (Glose). Les Commentaires des trois premiers sont joints au *Tchûn-tsiéou* de Confucius dans l'édition des *Tchî san King* ou *Treize King*, publiés pour la première fois sous les Thang.

³ « Celles de Maô-chi, et celles des États de Tsié, de Lou et de Wei. » (Glose).

⁴ *Pien tsih*.

nion, dans des dépôts publics, des livres que l'on parvenait à découvrir. Les choses en étaient arrivées à ce point que, sous le règne de l'empereur *Hiao wou* (140-87 av. J. C.), des portions de livres manquaient encore, ou les tablettes qui les contenaient étaient tellement endommagées, que l'on ne pouvait accomplir les rites prescrits relativement aux cérémonies religieuses et à la musique¹. L'empereur s'en émut et dit en soupirant : « Je suis très-affligé de cet état de choses (*tchin chin min yân*)². » Dès lors, on établit des dépôts ou magasins (*thsang*) pour y recevoir les tablettes de livres que l'on viendrait à découvrir, et l'on établit aussi des offices ou bureaux (*kouân*) pour faire des copies exactes des livres ainsi recouvrés, y compris les ouvrages, commentaires ou autres, de toutes les écoles des lettrés qui pouvaient être placés dans ces dépôts.

» Mais à l'époque de l'empereur *Tching-ti* (37-7 av. notre ère), voyant qu'une portion considérable des livres autrefois existants continuait à être dispersée et était menacée d'une perte complète, une mission spéciale fut donnée à *Tching-noung*, l'introducteur des hôtes ou visiteurs étrangers. Cette mission consistait à rechercher les livres qui pouvaient être encore oubliés

¹ *Tchao-nan* dit que c'est là une erreur. Il y avait des commentaires écrits qui avaient conservé l'intégralité et la pureté des textes (Voir les « corrections et rectifications » (*kao tching*), placées à la fin du livre XXX de *Pan Kou*, dans l'édition impériale publiée la 4^e année *Khien-loung*, ou 1739).

² Ceci se passait l'année 124 avant notre ère. Voir le *Thoung kian kang mouh*, K. 4, fol. 57; le *Li tai hi ssé*, K. 24, fol. 11. C'est dans un édit rendu public la même année que l'empereur *Hiao-wou* s'exprime ainsi : « J'ai toujours entendu dire que c'était au moyen des lois rituelles (*li*) que l'on dirigeait le peuple dans la voie du bien (*tao min i li*), et que c'était par la musique que l'on formait ses mœurs (*foüng tcht i yoh*). Aujourd'hui les lois rituelles sont tombées en ruines (*hoat*), la musique n'existe plus. J'en suis très-affligé ! (*tchin chin min yân*). »

L'empereur ordonna ensuite aux fonctionnaires chargés des Rites ou lois rituelles (*li-kouân*) de faire tous leurs efforts pour restaurer l'ancienne musique, et relever les rites en les rétablissant dans l'état où ils étaient précédemment. Par suite de cet édit, le premier ministre *Hong* et ses collègues engagèrent le corps des premiers lettrés de l'Empire (*poh ssé kouân*) à fonder un établissement spécial de 50 élèves placés sous leurs ordres, pour concourir avec eux à rétablir dans toute leur pureté les textes des anciens livres en les aidant dans cette tâche. C'est de là que date la création des *Siu-tsi* ou « licenciés » et autres degrés littéraires de la même nature.

et dispersés dans tout l'empire. Un édit¹ spécial fut rendu qui chargea :

» 1° Le surintendant des approvisionnements de la maison impériale (*kouâng louh ta fou*), *Liéou Hiàng*, d'examiner et de collationner (*kiao*) les *King*, ou « Livres canoniques, » les commentaires faits sur ces mêmes livres (*tchouân*), les écrits des philosophes des différentes écoles (*tchou tséu*) et les écrits en vers (*chi fou*) ;

» 2° L'inspecteur général des troupes d'infanterie, *Jin Houáng*, d'examiner et de collationner les ouvrages sur l'art militaire (*píng chòu*) ;

» 3° Le grand historiographe (*taï ssé ling*), *Yin Hien*, d'examiner et de collationner les ouvrages traitant de la science des nombres (*souh chouh*) ;

» 4° Le médecin impérial (*chi i*), *Li Tchou-koue*, d'examiner et de collationner les ouvrages traitant de la médecine et des médicaments (*fáng ki*).

» Toutes les fois qu'un ouvrage avait été ainsi examiné et collationné, *Hiàng* classait immédiatement les tablettes en bambou qui le composaient (*tchek liáo ki pién*), le cataloguait (*mouh*) en donnant une idée générale de son contenu, et le présentait ensuite à l'empereur. *Hiàng* étant venu à mourir pendant qu'il s'occupait de remplir sa mission, l'empereur *Negai-ti*² chargea le fils de *Hiàng*, du nom de *Hin*, et qui était alors surintendant des équipages de la cour, de continuer les fonctions de son père décédé.

» *Hin*, en conséquence, fit une collection générale de tous les livres qui avaient été ainsi recouverts et examinés, et en présenta l'inventaire à l'empereur, lequel inventaire, le septième par son ordre, renfermait le contenu des six premiers Catalogues spéciaux et probablement aussi un supplément à ces derniers, qui étaient l'œuvre de *Liéou Hiàng*, et comprenant les ouvrages qu'il n'avait pas eu le temps de cataloguer ou que l'on avait retrouvés depuis sa mort.

¹ Cet édit fut rendu la 3^e année *hó-ping* du règne de l'empereur *Tching-ti*, 26 ans avant notre ère. Voir le *Li-tai ki ssé*, K. 27, fol. 5, où le texte de l'édit se trouve reproduit.

² Cet empereur commença son règne l'an 6 avant notre ère.

» Le 1^{er} de ces Catalogues comprenait les différentes copies des six *King* ; le 2^e, celles de tous les écrits philosophiques ; le 3^e, celles des ouvrages en vers ; le 4^e, celles des écrits sur l'art militaire ; le 5^e, celles des traités sur la science des nombres ; le 6^e, les ouvrages sur la médecine et les médicaments.

» Voici maintenant l'énumération par classes spéciales de toutes les tablettes ainsi inventoriées ¹.

» L'Inventaire général de *Liéou Hiang*, dans l'histoire de *Pan Kou*, est divisé en 38 sections. Nous allons en présenter ici la traduction complète dans le même ordre suivi par l'historien chinois, en reproduisant seulement les titres chinois des ouvrages les plus importants. Il serait à désirer de pouvoir les reproduire tous, sans exception, pour constater, devant l'érudition européenne, les titres que la civilisation chinoise a pu encore lui présenter au commencement de notre ère, après la proscription de ses monuments littéraires et de ses lettrés, deux siècles auparavant. Mais leur étendue dépasserait les bornes que pourrait lui consacrer ce journal. Les sinologues, d'ailleurs, que notre travail ne satisferrait pas, pourront recourir au texte chinois.

I. LOUH KING-LIÖH. *Catalogue des copies ou exemplaires² recouverts des six King ou Livres canoniques.*

¹ Cet inventaire forme 60 pages grand in-8° dans l'édition de l'histoire officielle des premiers Han, de *Pan Kou* (*kiouan* 30), que je possède et qui fut publiée en 1642 de notre ère. Le même inventaire forme 100 pages dans l'édition impériale publiée la 4^e année *Khien-Joung* (en 1739), K. 30.

L'inventaire littéraire de *Liéou-Hiang*, tel que l'historien *Pan Kou* l'a transmis à la postérité, est, on peut le dire sans hésiter, le document le plus important de l'histoire chinoise. C'est une véritable statistique bibliographique de l'une des plus grandes et des plus anciennes civilisations du monde, à l'époque même où les civilisations européennes font commencer la leur. Malgré l'édit de proscription de *Tshin-Chi Hoang-ti*, qui occasionna, sans aucun doute, la destruction d'un grand nombre de monuments littéraires, aucune nation au monde ne pourrait, pour la même époque, présenter un pareil bilan. De quel prix inestimable ne serait pas un pareil inventaire bibliographique, rédigé comme celui-ci, au commencement de notre ère, pour les anciennes civilisations de l'Asie, et même pour celles de la Grèce et de Rome ! De pareils inventaires couvreraient court à bien des discussions stériles qui, le plus souvent, sont produites légèrement et sans connaissance de cause.

² Chaque copie, dans le Catalogue, porte un titre modifié selon les écoles, ou par suite des commentaires qui y sont joints.

Classes.	Titre sommaire.	Kia ¹ .	P'ien ² .
1.	<i>Xih King</i> . Livre des transformations	13	291
2.	<i>Chou King</i> . Livre des Annales	9	412
3.	<i>Chi King</i> . Livre des Vers	6	416
4.	<i>Yi King</i> . Livre des Rites	13	555
5.	<i>Fou-ki</i> . Mémoires de la musique	6	165
6.	<i>Tchou-ih-sieou</i> . Le Printemps et l'Automne	23	948
7.	<i>Lün yü</i> . Les entretiens philosophiques	12	229
8.	<i>Hiao King</i> . Livre de la piété filiale	11	50
9.	<i>Siao Hieh</i> . Les Études primaires	10	45
	TOTAL pour les King	103	3,123

Ainsi, le premier Catalogue de Liéou Hsiang comprend 3,123 *piên* ou « sections de livres » pour les King énumérés ci-dessus, et qui avaient été de 103 familles ou écoles différentes disséminées dans l'Empire³.

Kia, signifie proprement « famille »; mais il signifie aussi par extension : « École littéraire, philosophique, religieuse, etc. », désignant tous ceux qui « suivent les mêmes doctrines, qui adoptent les mêmes principes. » Ainsi en Chine, comme en Grèce, il y avait anciennement différentes « écoles », de philosophie, qui avaient leurs « maîtres » et leurs « disciples. » Encore aujourd'hui même, en Chine, il y a trois grandes « écoles » qui ont leurs chefs et leurs disciples. Ce sont : 1° *Jia-Kia* « l'école des lettrés », ou l'école officielle, qui reconnaît Confucius pour son maître; 2° *Tao-Kia* « l'école du Tao », qui reconnaît pour chef Lao-tseu; 3° *Ché-kia* « l'école de Sakia », qui est celle du Bouddhisme, très-répendue en Chine. Dans un sens plus restreint, le mot *kia* comprend tout ceux qui interprètent les livres des chefs de doctrines philosophiques ou religieuses, et professent ces doctrines dans le sens qui leur est propre. C'est précisément le sens appliqué ici par les auteurs du dictionnaire impérial de Kháng-hi:

¹ *Hien*: « livre, section de livre: » Voir au cahier précédent, note 3, p. 163.

² On trouve dans le grand ouvrage intitulé *King i k'ao* « Examen historique et critique des King, » en 300 *kiouan* et 48 volumes grand in-8°, publié en 1773, sous le règne et par ordre de l'empereur Khien-loung, avec une préface de sa main, à l'encre rouge, un chiffre rectifié du Catalogue de Liéou Hsiang reproduit par Pan Kou. Il y est dit (k. 294, fol. 2) : « Autrefois Liéou Hsiang avait examiné et collationné les livres (qui avaient été reconnus), Liéou Hsiang, son fils, après sa mort, recueillit les notes et les renseignements que son père avait laissés, et en forma un inventaire général, divisé en sept grandes sections, ou « Catalogues, » dont six sont consacrées aux six classes des livres que l'on nomme maintenant *nei piên* « livres indigènes, » tandis que ceux des écoles de Fou (ou de Bouddha) et du Tao sont nommés *ai piên* « livres étrangers, ou de doctrines étrangères à la Chine. »

Parmi les premiers, le Catalogue de Liéou Hsiang donne (d'après le texte rectifié) les nombres suivants :

1. Le YIH KING OU LIVRE DES TRANSFORMATIONS. 13 copies d'ouvrages énumérées. 13 écoles. 294 livres.

» Après avoir donné l'énumération avec les titres de treize éditions du *Yih-King* recouvrées en tablettes de bambou (ou plutôt de treize rédactions manuscrites différentes par les interprétations et les commentaires de différents auteurs), Pan Kou ajoute les observations suivantes :

« On lit dans le *Yih* « Livre des transformations :

« Fouh-hi, ayant levé ses regards en haut, vit des figures » dans le ciel; les ayant ensuite abaissés, il vit des modèles » à imiter sur la terre. Il contempla les formes variées des » oiseaux et des quadrupèdes, ainsi que les propriétés di- » verses de la terre. Des corps à proximité de lui et qu'il pou- » vait saisir, comme des objets éloignés qu'il pouvait déter- » miner, il commença à tracer les huit *Koua*, ou symboles, » dans le dessein de pénétrer la vertu de l'intelligence di- » vine, et dans celui de classer par espèces les propriétés dis- » tinctes de tous les êtres ¹. »

« Ce ne fut qu'à la fin des dynasties *Yin* et *Tchéou*, lorsque *Chéou* occupait le trône (1154-1137 avant notre ère), en se mettant en révolte contre le Ciel et en exerçant toutes sortes de cruautés, que *Wên-wâng*, avec l'aide de tous les princes vassaux, obéit à l'ordre du Ciel (*chun ming*, c'est-à-dire, renversa la dynastie de *Yin*, qui avait forfait à son mandat de bien gouverner l'empire) et mit en pratique les doctrines con-

	Kiouan ou livres.
1 ^o Classe du Yih King	598
2 ^o — Chàng-Chou	190
3 ^o — Chî King.	398
4 ^o — Li kl.	1,570
5 ^o — Yoh kl.	25
6 ^o — Tchùn-ts'leou	1,153
7 ^o — Lùn yù.	416
8 ^o — Hiao King	144
9 ^o — Siào Hloh.	313
TOTAL	4,719

Différence en plus 1,676.

¹ Ce passage est tiré du *Hi-thséu*, ou « Appendice » au *Yih-King*, de Confucius. On peut en voir le texte avec la traduction dans nos *Sinico-Egyptiaca* (Paris, 1842, p. 3-4).

formes à la raison (*hîng tao*). Les pronostics (ou observations profondes et pénétrantes, *tchén*) de l'homme de nature céleste (*thiên jîn*, c'est-à-dire *Fouh-hî*) purent être alors compris et leur interprétation efficace commença dès cette époque. Les six *Hiao* « lignes de transformations » du *Yih King* formèrent alors deux *piên* ou livres ¹. *Khoûng-chi* (Confucius) y ajouta les explications intitulées *Touân* et *Siâng* et l'Appendice nommé *Hi-tchéu*. Ces additions, avec d'autres explications des *Koua*, qui en dépendent, forment, réunies, 10 *piên* ou livres. C'est pourquoi il est dit que la doctrine du *Yih* est profonde (*yih tao chin i*).

Des hommes des temps passés, trois grands Saints (*sân ching*), qui parurent successivement à trois antiquités différentes ² (pour composer le *Yih King*), il a fallu arriver à l'incendie des livres par les *Thsin* pour que le *Yih* devînt le livre des sorts et de la divination ³. La tradition en avait été perdue. La dynastie des *Han* s'étant élevée, *Thièn-hô* fil revivra cette tradition, qui fut remise dans tout son jour par *Siquan-youen*, en employant les écrits de *Khièou* (Confucius), de *Liâng*, de *Méng* (-tseu) et de *King-chi*. Cette tradition s'est répandue ainsi dans les établissements destinés aux études (*hiéh kouân*, les collèges et les écoles publiques), et le peuple, dans ses moments de loisir, a pu se repaître à satiété des discours des deux écoles rivales.

» *Lièou-Hiâng*, dans la révision qu'il fit du texte du *Yih King* de la moyenne antiquité ⁴, se servit des *King* ou livres

¹ *Tsoh chàng hia piên*. C'est encore la division actuelle du *Yih King*, qui comprend, dans les éditions ordinaires accompagnées seulement de la glose de *Tchou-hi*, 74 et 69 feuillets in-8°, ou 143 pages chinoises; ce qui, dans une traduction en langue européenne, formerait bien un volume de même format. On a donc ici une mesure approximative du *piên* et de l'étendue des textes que comportaient les 4,799 *piên* (ou seulement les 3,123 énumérés par Pan Kou) du Catalogue de *Lièou Hin*.

² La glose dit que *Fouh-hi* représente la « haute antiquité, » *Wén-wáng* la « moyenne antiquité, » et *Khoûng-tseu* la « dernière antiquité. »

³ *Wéi chi pouh tchi ssé*.

⁴ *I-tchoung kòu wén Yih King kiao*. Sse-kou dit que « *Lièou Hiâng* a employé le terme de *tchoung* « milieu » pour désigner le livre ou la rédaction de

canoniques de Khièou (Confucius), de Liang et de Meng. Peut-être a-t-il retranché des choses qui n'étaient pas dangereuses et dont on peut regretter la perte. Il n'y a que le *King* (le *Yih King*) de *Fei-chi* qui soit conforme à l'ancien texte¹. »

Au nombre des 13 copies ou réductions recouvrées du *Yih-King*, énumérées par Lièou Hin (dans Pan Kou), on remarque celle qui est intitulée : « Le *Yih King* en 12 livres, y compris les commentaires de Khièou (Confucius), Liang (Koh Liang) et Meng (Meng-tseu) formant trois écoles²; » une autre copie intitulée : *Yih tchouan Tchéou chi eulh piên* « Le *Yih King*, avec les explications de Wên-wáng et de Tchéou-koung, en 2 livres, tel qu'il subsiste encor de nos jours. »

2. Le CHOU KING OU LIVRE DES ANNALES. 9 copies d'ouvrages énumérées. — 9 écoles. — 412 livres.

» La première des copies du *Chou King* énumérées dans le Catalogue a pour titre : « Le Livre des Chang en caractères » antiques; 46 *Kiouan* ou chapitres³. » C'est celle qui a été reproduite depuis dans toutes les éditions des *King*. Il s'en trouve aussi une autre intitulée : « Les 71 *piên* du Livre des Tchéou⁴. »

» l'empereur *Wên-wáng* et seulement pour distinguer cette rédaction des opinions étrangères. »

¹ Le *Yih King* de *Fei-chi* n'est effectivement pas cité au nombre des treize rédactions manuscrites différentes (par les interprétations et les commentaires) citées dans le Catalogue de Lièou Hiang; mais celle de *King-chi* y est mentionnée. *Sou-chi* dit que ce *King-chi* était un homme de la « mer orientale » (toang hai jin), et qu'il était du premier grade littéraire (*po h sse*).

La rédaction de *Fei-chi* ne s'est pas perdue; j'en possède une édition imprimée en caractères *kou wên*, ou « antiques, » qui date de l'année 1596 de notre ère. C'est assurément le plus ancien monument de la littérature chinoise. J'ai eu depuis longtemps l'intention de le reproduire par la lithographie; mais qui s'en serait occupé à notre époque? *Ludicra vanaque mirantur*.

² *Yih King chih eulh piên chi Meng Liang Kieou san kid*. Sse-kou dit en note que cette copie du *Yih King* comprenait les livres Chang et Hiâ, avec les dix ailes; c'est pourquoi elle formait 12 *piên* ou livres.

³ *Chang Chou kou wên king sse chih louh kiouan*. Ces 46 *kiouan*, dit la Glose, formaient 57 *piên*. Selon Sse-kou, on lit dans la préface du *Chou-King* par Khoûng Gân-koue, descendant de Confucius et commentateur du livre, qui vivait sous les Han, que les 59 *piên* recouverts forment les 46 *kiouan* ou chapitres actuels.

⁴ Sse kou, dans ses notes jointes au *Ssé-ki* de Sse-ma Thsian dit : « Lièou Hiang rapporte que, du temps des Tchéou, les chapitres intitulés *Kao* et *Chi*

Observations de Pan Kou : « On lit dans le *Yih King* que » le Fleuve fit sortir de son sein le Tableau qui représentait les » diagrammes (de Fouh-hi), que le Cheval blanc à crinière » noire (*loh*) portait sur son dos le Livre (ou l'écriture primi- » tive), et que le saint homme le prit pour modèle. » (Voir le *Hi-ikseu*, première partie). C'est ainsi que le Livre (*Chou*) tire de loin son origine. Mais ce fut Không-tseu qui le rédigea. Il ne le fit commencer qu'à Yâo, en descendant vers l'époque des Thsin (*hia kik yû Thsin*). Il se composait alors de 100 *piên* ou sections, et il joignit une préface analytique dans laquelle il donnait une idée de son contenu¹. Les Thsin en ayant ordonné la destruction par le feu et fait défense de l'étudier, Fou-seng, de la partie méridionale du royaume de Thsi (aujourd'hui province de Chàn-toûng), le cacha dans un mur de son habitation pour le sauver de la destruction. La dynastie des Han ayant succédé à celle des Thsin, on parvint alors à recouvrer ainsi 29 *piên* ou sections du Livre² sur celles qui étaient perdues, et le contenu de ces chapitres fut dès lors enseigné dans les Etats de Tsi et de Lou (patrie de Confucius et de Fou-seng).

» Arrivé à l'époque du règne de Hiao-Sou-hian (73-49 avant notre ère), il y eut les Ngéou-Yâng (père, fils et petit-fils, dont le premier avait étudié sous Fou-seng), et Hia-heou (disciple du dernier), qui déposèrent au collège impérial (*Hioh kouan*) l'exemplaire du Chang Chou, en anciens caractères (*koû wén*), qui avait été découvert dans un mur en terre de la demeure de Khoûng-tsèu³. Voici comment la découverte en fut faite :

« ordres, commandements, » étaient appelés *Ling*, mot qui a le même sens. Or, des 100 *piên* et plus qui furent examinés et mis en ordre (*tân*) par Khoûng-tsèn, il n'en reste plus maintenant que 45. »

¹ On a mis en doute que la préface que l'on possède aujourd'hui du *Chou King* soit de Confucius ; mais elle lui est attribuée par Sse-ma Thsian, par Pan Kou, comme on le voit ci-dessus, et par d'autres lettrés célèbres de la dynastie des Han.

² Cette partie ainsi recouvrée du *Chou-King* figure au Catalogue de Liéou Hiang sous ce titre : *King sui chih kiéou kiouan*. Une note de Sse-kou dit que c'étaient là les 29 chapitres recouverts par Fou-seng, qui y joignit 41 *piên* de Commentaires.

³ La Glose de Sse-kou ajoute : « On lit dans le *Kid-yû* « Discours sur la

» Sur la fin du règne de Woù-ti (vers 90 avant notre ère), le roi du petit Etat de Lou (patrie de Confucius) faisant démolir la demeure de Khoûng-tseù dans le désir qu'il avait d'agrandir son palais, on découvrit un exemplaire du *Chang Chou* en caractères *kou wên*, avec un exemplaire du *Li-Ki*, du *Lün-yü* et du *Hiao King*, qui formaient ensemble 10 *piên*, tous en caractères anciens. Plusieurs rois des petits Etats se rendirent ensemble à la demeure de l'ancien philosophe, pour y entendre les sons des instruments qui lui avaient aussi appartenu et qui y avaient été conservés. Depuis cette époque, on s'inquiéta de ne pas laisser se détériorer ou se perdre la précieuse découverte. Khoûng Gân-koue, qui descendait de Khoûng-tseù, se mit aussitôt avec ardeur à la recherche de ces livres. Il en obtint la possession, et, à l'examen scrupuleux qu'il en fit, il reconnut qu'indépendamment des 29 *piên* (déjà sauvés par Fou-seng), il en recouvrait 16 *piên* en plus ¹. »

» Ces faits, rapportés par des historiens contemporains, suffisent amplement, selon nous, pour répondre aux objections soulevées contre l'authenticité du *Chou-King*, tel qu'il nous reste avec ses lacunes. Ce prétendu « vieux roman, » comme on n'a pas craint de l'appeler, est assurément de tous les anciens monuments historiques de l'antiquité, le plus authentique qui existe ².

3. LE CHI KING OU LIVRE DES VERS. 14 copies d'ouvrages énumérées. — 6 écoles. — 416 livres.

« Parmi les 14 copies recouvrées du *Chi King*, appartenant à 6 écoles différentes, la première, dans l'ordre du catalogue de Lièou Hiâng, et aussi dans l'ordre de son importance, est celle famille de Confucius : « Khoûng Theng (descendant de Confucius), surnommé » Tseù-siàng, craignant les effets de la loi de proscription rendue par les » Thsin, s'empessa de cacher le *Chang Chou*, le *Hiao King* et le *Lün yü* dans » l'intérieur d'un vieux mur en terre d'une salle de la maison du philosophe. »

¹ Pan Kou ajoute encore quelques détails spéciaux sur quelques différentes lectures des textes ainsi recouverts, que nous croyons inutile de reproduire ici.

² On peut voir, en outre, des détails plus étendus sur le même sujet dans la *Dissertatio octava* du P. Regis, placée en tête de la traduction latine du *Y-King*, par le même missionnaire, en commun avec les PP. de Mailla et Du Tarte (p. 79-125), éditée par M. Mohl en 1834, et dans les *Prolegomènes* de la traduction du *Chou-King* (p. 15 et suiv.), par M. A. Legge, déjà cité.

en 28 *kiouan* ou livres provenant des 3 écoles des Etats de Lou, de Tshi et de Wei¹. On en remarque aussi deux autres de l'Etat de Lou, l'une en 28 livres et l'autre en 23; 3 autres de l'Etat de Tshi.

Observations de Pan Kou : « On lit dans le *Chou King* : « Les vers sont la description (*tchi*), extérieure des pensées intimes; les chants sont l'expression prolongée des paroles². » C'est pourquoi les vers sont comme l'écho des sentiments de douleur et de joie que l'on éprouve intérieurement, et les chants en sont comme la forme extérieure prolongée. Ainsi, les paroles que l'on peut noter et que l'on chante, on les nomme des « vers » (*chi*). Les intonations qu'on leur donne en les prononçant musicalement, on les nomme « chant » (*kô*). C'est pourquoi, dans l'antiquité, il existait un bureau spécial chargé de recueillir les pièces de vers (chantées par les populations), afin que ceux qui les gouvernaient pussent s'en servir et s'instruire, en lisant, des mœurs et coutumes (de ces mêmes populations); et en même temps, savoir, par cette lecture, si elles avaient perdu ou gagné en moralité, et les réformer au besoin.

» Khoûng-tseû recueillit avec beaucoup de sincérité et de soin les vers chantés de la dynastie des Tchêou; il plaça en tête un choix de ceux de la dynastie de Yin (1401-1137 av. J. C.), et en dernier lieu, il recueillit ceux de l'Etat de Lou (sa patrie). L'ensemble de ces vers chantés formait 303 *piên* ou livres.

» A l'avènement fatal des Tshin, le recueil (de ces chants) était complet, et comme on ne pouvait plus les chanter (*foûng-tsâï*), les tablettes en bambou sur lesquelles ils avaient été recueillis furent laissées dans leurs enveloppes de soie.

» A l'avènement des Hân, Chin, prince de Lou, donna des explications sur ces chants; Yen-kou, de l'Etat de Tsi, et Han-seng, de l'Etat de Yen, firent aussi des commentaires sur les mêmes chants. Quelques autres choisirent leurs explications

¹ *Ché King eulh chi pah kiouan, Lou, Tshi, Wei sân kiâ*. Un annotateur dit que Chin Koung (Tchin, dans le *Li tai ki ssé*), prince de l'Etat de Lou, qui régna de 855 à 825 avant J.-C. fut l'auteur des vers ou chants de Lou; que Héou Tshang le fut de ceux de Tshi, et que Ying (*alias King*), prince de l'Etat de Wei, 867-855, le fut de ceux de Wei.

² *Chun-tien*, sub fine.

dans le *Tchün-tsiéou* (de Confucius); mais tous ne réussirent pas à en saisir le sens primitif. C'est seulement pour les chants de l'Etat de Lou (comme étant les plus voisins de leur époque) qu'ils en ont le plus approché.

» Les trois écoles (celles de Lou, de Thsi et celle de Han) étaient toutes trois représentées au département des études (*Hioh kouan*). Il y avait en outre l'école de Mao Koung, dont la doctrine lui avait été transmise successivement de vive voix, depuis Tseu-hia (l'un des plus célèbres disciples de Confucius), que le roi Hien de Hô-kien ¹ préférait à toutes les autres, et qui n'était pas encore parvenue à s'établir définitivement (*wéï teh lih*). »

On trouve effectivement dans le Catalogue de Liéou Hiäng deux copies du *Chí King* de Mao-chi (ou Mao Koung) : l'une en 22 *kioüan*, et l'autre intitulée : *Máo Chí kouï hiün tchouan*, en 30 *kioüan*, comprenant, comme le porte son titre, les explications de Mao basées sur les anciennes traditions. On voit par là que le Livre des vers n'avait pas beaucoup souffert de la proscription.

G. PAUTHIER.

¹ Voir plus haut, p. 162.

Histoire ecclésiastique.

LES CONCILES GÉNÉRAUXPAR MGR PLANTIER ¹.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de recommander à vos lecteurs une instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes qui éclairera bien des âmes.

Le savant prélat, convaincu que l'influence des conciles sur la civilisation n'était pas assez connue des gens du monde, a pensé qu'il était bon d'esquisser l'histoire de cette influence, et cette esquisse tracée de main de maître, comme tout ce que fait l'éminent prélat, lui a valu l'approbation de toutes les autorités compétentes et la reconnaissance de tous les catholiques. Aussi votre savant recueil ne pouvait passer sous silence un pareil travail.

Mgr de Nîmes a divisé son Instruction en deux parties :

1° Conciles du passé;

2° Concile de 1869.

Dans la première partie, il a employé 36 chapitres à étudier l'influence des conciles passés, et 17 chapitres à dérouler les résultats que peut avoir sur la civilisation contemporaine la réunion de 1869.

Mais cette instruction est à la fois si nourrie et si lumineuse, que nous n'osons analyser chaque chapitre en particulier; agir ainsi serait faire acte de vandalisme théologique et littéraire. Afin cependant d'exciter vos lecteurs à lire cet éloquent volume, je citerai les titres de chapitres après quoi je résumerai l'esprit général qui a présidé à ce travail de maître.

Conciles du passé.**I. Bienfaits des conciles au point de vue dogmatique.**

1° Les anciennes religions ne connaissaient pas les professions de foi proprement dites;

¹ Paris, 1869, Palmé, libraire-éditeur.

- 2° Nécessités des symboles ou professions de foi dans l'Eglise;
- 3° Les professions de foi première préoccupation des conciles;
- 4° Immutabilité des professions de foi des conciles;
- 5° Contrairement aux professions de foi immuables de l'Eglise, les hérésies en produisent constamment de nouvelles;
- 6° L'Eglise gardienne de la tradition est justement ennemie des nouveautés et des novateurs;
- 7° Rien n'est plus avantageux pour la tradition que la rigueur dogmatique de l'Eglise;
- 8° De quels progrès est susceptible le symbole de la Foi. — Ces progrès sont dus aux conciles;
- 9° Dans l'exposition de la foi, l'Eglise en précise les formules, ou en développe les conséquences, sans jamais proclamer cependant des dogmes nouveaux.

II. *Bienfaits des conciles au point de vue moral.*

- 1° Les conciles mettent en pleine lumière la vraie notion de Dieu, premier fondement de la morale;
- 2° Les conciles donnent la seule notion exacte de l'homme, second fondement de la morale;
- 3° Les conciles sauvegardent l'honneur de l'Eglise en combattant le relâchement des mœurs et en maintenant la discipline dans le clergé;
- 4° Par quels sages règlements les conciles veillent à l'intégrité et à la sainteté des mœurs parmi les simples fidèles;
- 5° Les conciles ont toujours revendiqué pour l'Eglise la liberté dans l'élection des papes et des évêques;
- 6° Les conciles ont énergiquement combattu l'ingérence du pouvoir civil dans la collation des dignités et des offices ecclésiastiques;
- 7° Les conciles ont été les seuls vrais réformateurs.

III. *Bienfaits des conciles au point de vue social.*

- 1° Les conciles ont servi de modèle aux princes dans l'administration de la justice;
- 2° Les conciles reconnaissent expressément le droit de recours au Saint-Siège;

3° Zèle des conciles pour la diffusion de l'instruction populaire et de la haute science;

4° Les conciles promoteurs des arts délaissés ou déshonorés par l'erreur;

5° Les conciles couvrent de leur protection les propriétés ecclésiastiques ou civiles;

6° Sollicitude des conciles pour les pauvres et les malades.

IV. *Bienfaits des conciles au point de vue de la civilisation générale.*

1° Leur salutaire influence s'exerce au profit des peuples sur les princes;

2° Les conciles ont sauvé l'Europe de la barbarie musulmane;

3° La vérité catholique doit au concile ses triomphes sur les hérésies;

4° La fraternité des peuples est l'œuvre des conciles.

V. *Procédés des conciles.*

1° La convocation des conciles généraux appartient aux papes. — A-propos merveilleux de ces convocations;

2° Le courage des Souverains-Pontifes se manifeste dans le choix et la nature des causes traitées par les conciles;

3° Déférence montrée par les papes dans les conciles;

4° Science des papes dans la direction des conciles;

5° Conduite des premiers chrétiens à l'endroit des conciles;

6° Conduite des politiques et des princes hétérodoxes à l'endroit des conciles;

7° Manière d'agir de l'Eglise envers les princes dans les conciles;

8° Nobles caractères des pères qui siégeaient dans les conciles;

9° Hommages rendus par l'hérésie à l'esprit de justice des évêques appelés dans les conciles. — Partialité des assemblées hétérodoxes;

10° Les conciles se distinguent par une loyauté de discussion.

VI. *Le concile de 1869.*

- 1° Coup-d'œil sur la nature de la société contemporaine;
- 2° Un seul homme est capable de porter remède au mal social. — Qui est-il?
- 3° Rien que le fait de la convocation du futur concile montre la noble hardiesse de Pie IX;
- 4° Quels sont ceux qui n'ont pas été invités au futur concile?
- 5° Quelles considérations ont pu engager Pie IX à ne point convoquer, du moins actuellement, les princes au futur concile? — Réfutation du docteur Wordsworth, évêque anglican de Lincoln.
- 6° Quels sont ceux que le Pape a invités au futur concile? — Réfutation du docteur Wordsworth et des autres dissidents.
- 7° Résultats du futur concile. — Indication sommaire de la tâche qu'il aura à remplir.
- 8° Conséquences du concile pour les doctrines de la libre-pensée.
- 9° Conséquences du concile sur la discipline et le droit canon.
- 10° De quelles lumières seront éclairées les questions traitées dans le concile?
- 11° Quels seront la compétence et le savoir qui présideront aux travaux du futur concile?
- 12° La liberté et la sobriété dans la discussion, caractères du futur concile?
- 13° Réfutation anticipée de quelques objections émanées d'une prudence toute humaine.
- 14° Illusion de certains catholiques à l'égard de certaines questions délicates dont le concile ne devrait pas à leur avis s'occuper.
- 15° La conduite des précédents conciles œcuméniques donne la mesure de celle qu'adoptera le concile de 1869.
- 16° Cinq conséquences très-claires et très-certaines du futur concile.
- 17° Quatre vœux de l'auteur pour le succès du prochain concile général.

On peut dire sans exagération que cette fable des matières contient le programme d'un véritable traité dogmatique, historique et diplomatique à l'usage des gens du monde. Pour l'éminent prélat, un concile n'est pas un événement ordinaire dans les fastes ecclésiastiques. C'est, au contraire, un de ces faits qui modifient un siècle, qui rétablissent l'ordre, qui enravent le mal, qui font resplendir la vérité en pulvérisant l'erreur. Non-seulement Mgr Plantier prétend qu'il en est ainsi, mais le prouve par des faits patents irrécusables. Pour cela il n'a qu'à jeter un coup-d'œil sommaire sur notre histoire de l'Eglise, que les gens du monde, je le dis mélancoliquement, ne connaissent pas assez, ou ne connaissent pas du tout. Sans parler des mille sectes que l'enfer a suscitées pour faire naufrager la barque de Pierre, ne sont-ce pas les conciles qui ont frappé à mort les Ariens, les Nestoriens, les Manichéens, les Calvinistes et les Luthériens? Sans doute la queue de ces erreurs existe encore, mais leurs corps de doctrine ne sont plus que des fantasmagories qui excitent la pitié et le dégoût.

S'appuyant sur ces résultats obtenus dans le passé, l'éminent prélat est convaincu que les grandes assises de 1869 ne seront pas moins fécondes, et ses espérances sont appuyées sur une inaltérable confiance dans l'assistance du Saint-Esprit. Et d'ailleurs au point de vue humain même, quelle réunion offrirait des garanties pareilles à celle du Vatican? Le président est le vicaire de J.-C., nulle part dans aucune assemblée on ne rencontrera un pareil président; les membres de cette réunion sont les hommes les plus élevés en sainteté, en expérience, en science ecclésiastique, que l'univers possède. Ils viennent de tous les pays, connaissent tous les besoins, aucun motif humain ne les guidera; véritables et uniques réformateurs des mœurs, ils étudieront les maladies qui travaillent les âmes, et indiqueront prudemment les vrais remèdes. Ni l'ambition, ni la corruption, ni la vaine gloire n'inspireront leurs actes; un seul esprit planera sur ce cénacle que les bruits du monde laisseront indifférent, c'est l'Esprit saint, l'esprit de vérité.

Mgr Plantier connaît son siècle, il sait que parmi les catho-

liques même se trouvent des esprits timides et méticuleux, qui ont plus de confiance dans la politique humaine, que dans la politique de l'Esprit saint! Le savant évêque rassure ces âmes et les tranquillise. Il sait aussi que le bercail de Pierre renferme des têtes folles et imprudentes qui voudraient dicter leurs utopies aux Pères du concile; il montre à ces dernières l'extravagance de leur conduite, comme si Dieu avait besoin de quelques théologiens idéologues pour diriger son Eglise! Il prouve même que cette grande question de l'infaillibilité personnelle du Saint-Père dont on fait un épouvantail, sans être considérée dans le passé comme un dogme, est cependant une vieille, très-vieille croyance dans l'Eglise, qu'aucun pouvoir civil n'a le droit de déclarer fausse, si l'Eglise de Jésus-Christ la déclare vraie; attendu que l'autorité civile fait des lois, mais ne promulgue jamais des dogmes.

Enfin le docte prélat termine son beau livre en formulant quatre vœux auxquels nous nous associons de toute l'énergie de notre âme.

Il désire d'abord qu'il se trouve dans la société moderne travaillée par le vent de l'erreur, des Constantin, des Théodose, des Justinien et des Marcien qui abritent les travaux et les décisions du concile sous l'égide de leur bienveillance ou plutôt de leur piété filiale. Et son espérance se fonde sur ce que « le monde, malgré tous les ravages du rationalisme, » est encore du côté de l'Eglise plus qu'on ne pense. »

L'évêque de Nîmes souhaite en 2^e lieu « que le concile ait » l'inappréciable honneur de ramener mieux que ceux de » Florence et de Trente les dissidents à l'unité. » Ce vœu grandiose n'est pas téméraire. « On ne peut en disconvenir, » ajoute le vénérable prélat, Pie IX a reçu du ciel et de sa » propre vertu, je ne sais quelle puissance d'attraction, dont » le charme se fait sentir jusques dans les profondeurs les » plus lointaines du schisme et de l'hérésie. »

Le 3^e vœu formulé, « c'est qu'avant et après le concile, les » catholiques se déclarent soumis à ses définitions avec la » plus entière simplicité d'obéissance et de foi. » C'est là un conseil, une exhortation sur laquelle nous ne saurions trop insister. Au moyen âge, dans les siècles chrétiens par excel-

lence, où la foi était ancrée dans les âmes, l'immense majorité des fidèles croyaient sans discuter ; aujourd'hui avec la manie du libre-examen qui s'infiltré partout, les doctrines religieuses sont passées au crible des discussions les plus puériles et les plus extravagantes, et l'on peut affirmer que la discussion est en raison inverse de la science. Ce ne sont pas les évêques *docteurs nés* de l'Eglise, généralement ce ne sont pas les prêtres qui ont passé leur vie à étudier les matières dogmatiques ou canoniques, qui dénigrent l'autorité de l'Eglise. Ce sont, la plupart du temps, des journalistes fougueux, sans science, sans prudence, sans érudition, sans style, s'associant à quelques ecclésiastiques anonymes plus ou moins déclassés. Il importe de faire cesser ce désordre, le moyen le plus simple d'arriver à ce résultat, c'est de se serrer auprès de notre mère, la sainte Eglise, et de répéter ces belles paroles qui doivent être notre cri de ralliement : *Rome a parlé, la cause est entendue.*

Enfin le 4^e et dernier vœu du vénérable Pontife s'adresse à l'auguste Marie, Mère de Dieu. Comme le vœu est une touchante prière, on nous permettra de la transcrire tout entière. Les lecteurs des *Annales* y rencontreront un véritable sujet d'édification et de confiance.

« O Vierge aussi vénérée que glorieuse ! s'écrie le saint prélat, nous vous redisons avec amour le chant du grand et incomparable Evêque d'Alexandrie. Nous vous saluons des mêmes titres ! Mais nous vous conjurons en même temps de renouveler, pour le concile qui se prépare, les prodiges dont on vous rendait grâces après la conclusion de celui d'Ephèse. Celui-là serait peut-être plus encore votre concile que celui-ci. Le Concile du Vatican s'ouvrira sous vos auspices, le jour où l'Eglise célébrera votre Immaculée Conception ; 500 évêques ont sollicité pour l'inauguration de ses travaux, cette date si chère aux cœurs de vos enfants.

» Le Pontife, qui après avoir convoqué cette grande assemblée, la présidera de sa personne, est celui-là même que le ciel a choisi pour vous déclarer à la face des peuples, entièrement exempte de la faute originelle, et victorieuse du démon dès le premier instant de votre existence. Il est im-

» possible que cette double circonstance ne vous détermine
 » pas à faire de notre prochain concile l'œuvre de votre royale
 » main.

» O Reine des temps et des mondes, contenez les tempêtes
 » et dirigez les événements, de manière à ce qu'au moment
 » désigné, nous trouvions les routes et les mers libres pour
 » voler où notre père nous a appelés! Obtenez à cet auguste
 » Père lui-même la grâce de renouveler sa jeunesse comme
 » celle de l'aigle et de mener à bonne fin ce grand ouvrage
 » qui doit être la merveille principale de son Pontificat, déjà
 » si riche en miracles! Daignez enfin par votre sollicitude
 » descendre parmi nous dans le cénacle qui doit nous réunir;
 » faites que chacun de nous ouvre son âme avec plénitude
 » aux effusions de la lumière et de la force de l'Esprit saint;
 » rendez-nous tous des ouvriers et des instruments aussi par-
 » faits que possible pour accomplir la grande tâche qui va
 » nous être confiée; afin que le monument qui sortira de nos
 » labeurs communs soit véritablement « ce temple de Dieu,
 » bâti sur les montagnes, » dont parle le prophète Isaïe :
 » temple auquel il soit donné de voir toutes les nations accou-
 » rir dans son sein, pour y puiser la connaissance de leurs
 » voies, la science de la loi divine, l'amour de la concorde
 » et de la paix, et surtout, comme source des autres biens
 » et garantie de leur immuable possession, la résolution de
 » ne marcher jamais qu'à la lumière de celui que Dieu a
 » donné pour guide et pour docteur aux nations Notre-Sei-
 » gneur Jésus-Christ, à qui soient Honneur, Bénédiction,
 » Force et Domination pendant les siècles des siècles. »

Amen ! Amen !!!

GABRIEL DE CHAULNES.



Histoire religieuse.

RECUEIL DE POÉSIES CALVINISTES

(1550-1566)

Publié par M. **TARBÉ**, Correspondant de l'Institut ¹.

L'histoire de nos guerres religieuses marque une époque déplorable pour notre France et pour l'Eglise. A Dieu ne plaise que nous voulions ici nous apesantir durement sur les principaux auteurs des excès commis de part et d'autre. Cependant dans nos jours d'apaisement et de critique, il est utile de connaître l'histoire vraie de ces temps de trouble. Protestants et catholiques ne peuvent que gagner à cette connaissance; surtout quand cette histoire est faite par la production de pièces historiques et contemporaines. C'est la méthode actuelle, et cette méthode est la bonne. Nous ne pouvons que louer les auteurs et les ouvrages qui suivent cette voie, et enrichissent nos littératures de pièces nouvelles.

C'est dans ce but que nous allons donner quelques extraits du volume curieux que vient de publier M. Tarbé.

La partie la plus importante de ce recueil est celle qui renferme les éloges donnés à ce Poltrot, qui assassina lâchement le duc de Guise. C'est aussi les principales pièces qui y ont rapport que nous allons citer.

Les remarques qui suivent chacune de ces pièces les expliquent parfaitement et en montrent la portée.

Ajoutons qu'une des raisons qui nous décident à cette publication, c'est l'influence, que tous nos lecteurs y rencontreront, de ces études païennes alors dans leur Renaissance. Les noms de Brutus, de Scévola, de tous les grecs et romains, illustres par les assassinats politiques, sont invoqués par les Saints de la Réforme pour légitimer l'assassinat. C'est un avertissement nouveau donné à nos professeurs de Paganisme, et que nous sommes bien aise d'ajouter à ceux si nombreux qui se

¹ Vol. in-8° de XLIII-210 p., à Paris, chez Aubry, libraire, rue Séguier, 18.

trouvent déjà dans nos *Annales*. Voici d'abord comment M. Tarbé raconte cet assassinat dans une *préface* qui expose les principaux faits qui précédèrent et suivirent ce crime.

1. Récit de l'assassinat du duc de Guise.

« Jean Poltrot, sieur de Meré, ou de Merey (petit fief situé près d'Aubeterre), mince gentilhomme de l'Angoumois, faisait partie de la suite du *baron des Adrets*. Elevé comme page dans la maison de François Bouchard, comte d'Aubeterre, il avait d'abord fait le métier d'espion pendant la guerre de Picardie. Après avoir embrassé la religion calviniste, il prit part à la conjuration d'Amboise, et parvint à fuir la mort. Lorsque l'héritière du comté d'Aubeterre épousa Jean Larchevêque, *sieur de Soubise*, il la suivit dans cette grande famille : c'était comme officier de M. de Soubise qu'il accompagnait M. des Adrets, lors de ses conférences avec M. de Nemours.

» On vint à parler de la mort du roi de Navarre tué devant Rouen, comme d'un fait heureux pour les protestants. — « Ce » n'est rien que cela, répartit Poltrot : il faut avoir le chien au » grand collier. — De qui donc parlez-vous ? lui dit-on. — Du » Guisard, du duc de Guise. — Puis, levant la main droite, il » ajouta : — Voilà le bras qui fera le coup. »

» Poltrot était d'ailleurs un aventurier peu estimé, même dans son camp, un bavard inconsidéré, cependant brave, habile à jouer des armes à feu ; c'était un homme à tout risquer.

« Incapable de garder un secret, ainsi que le rapporte d'Aubigné, il disoit à qui vouloit l'oïr son dessein de tuer le » Guisard, montrant des balles fondues exprès, et par là se » rendoit ridicule. » Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il répétait ses coupables propos devant les chefs du parti protestant, et personne n'essayait de le ramener à des idées plus chrétiennes.

» Soubise, voyant dans Poltrot un homme d'action, l'envoya vers l'amiral de *Coligny*, pour quelques jours à Orléans. Celui-ci l'interrogea d'abord, accepta ses services, lui donna même de l'argent pour acheter un cheval, le laissa dans la place sous les ordres de d'Andelot, et partit pour aller réunir des troupes.

» Comme nous l'avons dit, François de Lorraine, duc de Guise avait mis le siège devant Orléans. Les calvinistes avaient jugé cette place imprenable ; néanmoins, au bout de quelques jours, ses faubourgs étaient enlevés d'assaut, et tout portait à croire que le corps de la place aurait la même destinée. Rien ne résistait à la valeur, au génie, à la fortune du duc de Guise. Lui seul pouvait écraser l'insurrection. Son arrêt de mort fut prononcé par les calvinistes, et Poltrot se chargea de l'exécuter.

» Il sortit donc de la ville, gagna le camp des catholiques, et se fit présenter comme transfuge à *François de Lorraine*. Après quelques questions, ce prince lui permit de rester sous ses drapeaux. Il ne pouvait supposer dans les autres une lâcheté dont il était incapable : l'idée qui le dominait était le désir de mettre fin à la guerre civile, à des misères qui ruinaient la France, et menaçaient de la livrer à l'étranger. Malgré ses premiers succès, et la certitude qu'il avait de se rendre maître d'Orléans par la force, il avait repris les négociations ouvertes après la bataille de Dreux pour arriver à la pacification du royaume. MM. d'*Oysel* et de l'*Aubespine* avaient reçu ses pleins pouvoirs et s'étaient rendus au milieu des protestants¹. Néanmoins et à toutes fins on pressait les travaux du siège, et tout portait à croire que le dernier assaut se donnerait du 18 au 19 février.

» Le 18 février donc, le sire de Meré, sentant que, s'il en était ainsi, la ville succomberait, et avec elle le parti calviniste, comprit que le moment était venu de commettre son crime. Il crut à propos de se préparer à l'assassinat par la prière, si l'on en croit quelques auteurs protestants, suppliant Dieu de changer son vouloir, si ce qu'il voulait faire lui était désagréable, ou sinon de lui donner force et courage.

» Vers le soir, le duc de Guise, voulant, s'il était possible, éviter à la ville d'Orléans les horreurs d'une prise d'assaut,

¹ On voit dans les *Mémoires de Castelnau* et dans ceux de Condé la preuve que le duc de Guise et Catherine de Médicis voulaient, avant tout, la paix et la négociaient sérieusement.

était allé, suivi de M. de Rostaing et d'un page¹ nommé de Crenay, au-devant de MM. d'Oysel et de l'Aubespine, ses négociateurs, dont il espérait le prochain retour. Il s'était avancé vers le faubourg d'Orléans, connu sous le nom du Portereau : les envoyés ne revenaient pas et le temps s'écoulait. La duchesse de Guise, alors au camp, pouvait s'inquiéter de ce retard, et le jeune de Crenay prit les devants pour aller la rassurer².

» Poltrot le rencontre, l'interroge sur le chemin que François de Lorraine doit suivre à son retour. Quand il est bien renseigné sur ce point, il se place derrière un arbre, au carrefour d'Olivet, et attend sa victime.

» M. de Guise, ne voyant pas reparaître ses négociateurs, regagna le camp. Poltrot le laissa d'abord passer, et lui tira dans le dos un coup de pistolet. Trois balles atteignirent le malheureux duc à l'aisselle : il s'affaissa sur-le-champ. M. de Rostaing voulut d'abord arrêter le meurtrier ; mais, monté sur une mule, il fut lui-même jeté par terre, et revint alors secourir son général³.

» Cependant Poltrot, à l'aide d'un excellent cheval, celui qu'il avait acheté des deniers donnés par Coligny, se sauvait rapidement. Mais la terreur et les remords lui firent perdre la tête. Il erra toute la nuit au hasard dans les forêts voisines,

¹ A la place de ce dernier, quelques pièces publiées dans les *Memoires de Condé* nomment M. de Villegemblain, auteur de Mémoires publiés seulement en 1667.

² — *Derniers propos de M. de Guise*, — LANCELOT DE CARLES, évêque de Riez. Reims, 1579, fol. 158. — Ce curieux volume parut d'abord à Troyes, chez François Trumeau, et fut imprimé en caractères gothiques sous le titre de *Recueil des derniers propos que dit et tint très-illustre messire François de Lorraine*, etc. — Les protestants, naturellement, attaquèrent l'authenticité de ce récit ; mais une incroyable maladresse, que contient la première édition, prouve la bonne foi de l'auteur et l'exactitude de son récit. Nous y reviendrons page suivante, note 1.

³ Il n'est pas sans intérêt de donner ici le récit de M. Michelet (*Guerres de Religion*, p. 305). — « Le 18 février, Poltrot, ayant prié Dieu de lui dire si vraiment il fallait frapper, crut se sentir au cœur la voix divine, avec un mouvement étonnant d'allégresse et d'audace. Il attendit Guise, vers le soir, au coin d'un bois ; prudemment, froidement, il calcula qu'il devait être armé au-dessous, et qu'il fallait le tirer à l'aisselle, juste au défaut de la cuirasse. Il tira à six pas, d'une main ferme, très-juste, et l'abattit, etc. »

et la Providence ramena sa course affolée au lieu même où le crime avait été commis, au pont d'Olivet : c'est là qu'il fut arrêté. . .

» De suite on transporta M. de Guise dans sa tente, et le premier pansement avait eu lieu, lorsque MM. d'Oysel et de l'Aubespine arrivèrent et rendirent compte de leur mission : les protestants demandaient des otages, et le prince, étendu sur ce lit, dont il ne devait plus se relever, s'empessa de dire que, si la reine le commandait, il offrait comme tels ses enfants.

» Catherine de Médicis, avertie de la perte que faisait la France, vint visiter le duc de Guise à sa dernière heure. Il l'engagea fortement à conclure la paix et pria sa femme et ses fils de pardonner sa mort aux calvinistes, de renoncer à toute vengeance et de sacrifier leur ressentiment au bien du royaume¹,

» Quelques heures plus tard, le but de Poltrot était atteint ; l'arrêt rendu par les calvinistes avait reçu son exécution ; le plus grand des généraux du siècle, le vainqueur de l'Empire et de l'Angleterre, le champion de la monarchie et du catholicisme avait cessé de vivre.

» Il mourut, » dit un historien que personne n'accusera de flatterie, Eudes de Mezeray, « dans cette réputation, même » parmi ses ennemis, d'avoir été de son temps le plus généreux » prince et la meilleure tête de la chrétienté, qui eut toutes » les vertus héroïques, et presque aucun vice, ni de prince, ni » de courtisan. On lui fit des oraisons funèbres qui purent être » fort belles sans être flatteuses². »

» Cependant, aussitôt après l'arrestation du meurtrier, l'instruction avait été commencée. Le 21 février, au camp de Saint-Hilaire, près de Saint-Mesmin, Poltrot subit son premier inter-

¹ *Derniers propos du duc de Guise*, fol. 159, 160, 161. — Lancelot de Carles, en racontant la mort du duc de Guise, rapporte les propos qu'il tint à chacun. — Il eut la naïveté de dire que le duc de Guise pria sa femme de lui pardonner ses infidélités, comme il lui pardonnait celles qu'elle aurait pu commettre. — Cette phrase malheureuse disparut des éditions qui suivirent la première publication de ce dramatique récit ; mais elle prouve son exactitude.

² *Hist. de France*, t. III, page 194.

rogatoire devant Catherine de Médicis et toute la Cour. Il accusa formellement l'amiral de Coligny de lui avoir proposé l'assassinat du duc de Guise, *lui assurant qu'il seroit un grand service à Dieu, au roy et à la république, qu'il seroit œuvre méritoire envers Dieu et envers les hommes*¹. A l'en croire, Théodore de Bèze et un autre ministre; qu'il ne nommait pas, l'auroient assuré que, *s'il vouloit exécuter l'entreprise dont M. l'amiral lui avoit tenu propos, il seroit le plus heureux homme de ce monde. Pour lequel acte il gagneroit paradis et s'en troit avec les bienheureux, s'il mouroit pour une si juste querelle.*

» Poltrot, de plus, déclara que Coligny lui avait donné deux fois de l'argent, dont l'une pour acheter son cheval. MM. de Soubise, d'Aubeterre et de la Rochefoucauld furent aussi compromis par ses réponses.

» Il fut livré, le 16 mars, à la justice régulière, aux mains du parlement de Paris. Comme il avait averti la reine de se mettre en garde contre des assassins déjà mis en campagne, on décida d'abord qu'il serait placé sous bonne garde, et que la marche de la procédure serait lente pour laisser à la vérité le temps de percer². Mais, loin de s'éclaircir, les mystères de ce crime restaient enveloppés d'un voile impénétrable. Poltrot variait sans cesse dans ses interrogatoires. La torture, ce moyen aussi cruel qu'insensé de faire luire la lumière, lui fut imposée : mais elle n'amena que des rétractations, par conséquent de nouveaux doutes. Enfin l'arrêt du meurtrier fut rendu. La peine de mort, prononcée contre lui, fut aggravée de toutes les rigueurs acceptées par la législation du temps en cas de régicide. Il fut déchiré avec des tenailles ardentes et tiré à quatre chevaux. Ses derniers mots ne furent que bravades et menaces. — « Avec tout cela, dit-il en parlant du duc de Guise, il est bien mort et ne ressuscitera pas. Si la persécution ne cesse, il y aura vengeance sur cette ville, et déjà les vengeurs y sont³ (p. xxv-xxx). »

¹ *L'Interrogatoire et déposition faite à un nommé Jehan de Poltrot, soi-disant seigneur de Merey, sur la mort de feu M. le duc de Guise, nouvellement imprimé à Paris, avec privilège.* — 1563. — Bibliothèque nationale.

² D'AUBIGNÉ. *Hist. universelle.* Amsterdam, 1616, col. 250-251.

³ MICHELET. — *Guerres de religion*, p. 317.

Voici maintenant le premier hommage rendu à l'assassin. On a dit qu'il s'était préparé à ce meurtre par la lecture de la Bible et la prière, les vers suivants prouvent que c'est plutôt aux classiques païens qu'à la Bible qu'il dut sa résolution.

2. Éloge de Meroy.

Si, pour avoir un tyran mis à mort¹,
 Brutus² acquit si grande renommée,
 Meroy encor méritas-tu plus fort
 Qu'à tout jamais ta gloire soit nommée,
 Car, en conseil et constance affermée,
 Rien tu ne dois à ce vaillant Romain,
 Et qui plus est, ce coup fait de ta main
 A beaucoup plus que l'autre heureuse issue :
 Car luy par guerre espondit sang humain,
 Et toy la paix à la France as rendue (p. 110).

On voit comment tous ces bons Huguenots connaissaient leurs Classiques et en appliquaient les principes. En voici une nouvelle preuve.

3. Le bon Meroy.

Cessez, Romains, cessez de louer vos Brutus³,
 Qui, tuant les tyrans, vous murent en la guerre,
 Car nostre bon Meroy, par ses nobles vertus,

¹ Collection de RASSE DE NOUEUX, t. I, p. 115.

² Nous l'avons déjà dit, la paix négociée par le duc de Guise et conclue, sur sa recommandation, avant sa mort, ne fut que de courte durée. Chacun le prévoyait, et l'insistance des poètes huguenots sur ce point n'a d'autre but que de cacher le crime de leurs amis, sous les bénéfices de la paix qu'il aurait amenée. — Quant à l'exemple donné par Brutus, ils aiment à y revenir. Lorsqu'en 1567, à la bataille de Saint-Denys, le connétable Anne de Montmorency, âgé de près de 80 ans, renversé de cheval, couvert de blessures, reçut un dernier coup de Robert Stuart, l'assassin présumé du président Minard, les Muses protestantes publièrent ce quatrain, riche de jeux de mots et d'allusions, et au grade de Brutus, et au caractère un peu rude du connétable.

Brutus erat patriæ vindex, sed perditor Annas,

Verè Annas, Brutus nomine, brutus erat.

Brutus equum ductor fuerat celerumque magister ;

At scelerum prudens Anna minister erat.

Collection RASSE DE NOUEUX, t. IV, p. 170.

³ Collection RASSE DE NOUEUX, t. I, p. 255. — Le premier Brutus n'assassina personne : au gouvernement arbitraire et violent des Tarquins, il substitua le règne de la loi. Quant à M.-J. Brutus, il est vrai qu'il poignarda César, mais il eut tort : la guerre qui suivit la mort du dictateur ne fut pas longue, et le règne du despotisme commença pour ne plus finir.

Tuant l'archityran, a mis paix sur la terre.
 Mais la reine, honorant du tyran la séquelle¹,
 Semble avoir entrepris de le ressusciter :
 Non, non ! elle hayt trop ceste race cruelle,
 Et veut, en ce faisant, les Mereys susciter (p. 113).

Les voici maintenant évoquant les dieux du Paganisme, et prenant pour exemple, et les Grecs, et les Romains, Homère, Virgile, etc.

4. L'épithaphe de Poltrot de Merey.

Ny l'antique grandeur, dont les loix de Lycurgue²
 Ont jadis honoré le peuple athénien,
 Ny les braves effects de ce grand Libien³
 Ja par le Grec chanté, le Latin et le vulgue⁴ ;
 Ne l'hardy chevalier, que louent les Romains⁵,
 Dont le gouffre hydeux célèbre tant le nom,
 Ne peuvent approcher de l'immortel renom
 Qu'as dignement, Merey, acquis sur tous humains,
 Car une seule mort, par la tienne vengée,
 En a cent et cent mil aux fidèles sauvée,
 Et en t'abandonnant, la France as préservée⁶.

¹ Il s'agit de Catherine de Médicis : elle dut écouter les plaintes de la veuve et des frères du duc de Guise, et sut cependant alors ne pas céder aux accusations dirigées contre Colligny, accusations dès lors assises sur des bases incertaines, et que l'histoire n'a pas depuis justifiées. — Sans doute, la reine pouvait craindre les exigences des Guises, comme elle s'inquiétait des prétentions des princes de la maison de Bourbon et de leurs amis ; mais, en ce moment, MM. de Lorraine étaient les vrais défenseurs du trône et de la loi : ils ne firent pas frapper monnaie à leur effigie, comme le prince de Condé ; ils n'avaient pas ouvert la France aux Anglais, comme les Châtillon ; avec eux étaient L'Hôpital, les parlements, les maréchaux et la France.

Quant à la menace qui termine ces huit vers, elle nous apprend comment les partisans du Libre examen entendaient les droits de l'opposition politique et les devoirs de la minorité.

² Collection RASSE DE NOEUX, t. 1, p. 120.

³ Hercule ne tua que des monstres.

⁴ *Vulgus*, le monde, les hommes en général.

⁵ Publius Decius Mus se dévoua aux dieux infernaux, pour assurer la victoire des Romains aux prises avec les peuples du Latium, 340 ans avant Jésus-Christ. Il se fit tuer les armes à la main et n'assassina personne.

⁶ L'auteur oublie que Poltrot, après avoir commis son crime, s'est élancé sur un excellent cheval d'Espagne, et prit la fuite avec tant de rapidité, qu'on n'a pu l'atteindre. S'il a fini par être arrêté, c'est qu'il s'est perdu dans les bois de la Sologne. Quant au service que Poltrot a pu rendre à la France et à ses amis, en assassinant le duc de Guise, l'histoire de la Saint-Barthélemy se charge de répondre au poète. — En ouvrant les portes du ciel aux assassins

Des tourmens, qui l'avoient jusqu'icy outragée.

Ton généreux dessein, dont l'affect glorieux,
 Appaise nos discords, assopit nostre guerre,
 Fait qu'à ton loz, Merey, l'universelle terre

En chante l'épithaphe, et ton guerdon les cieus (p. 150).

C'est encore à l'exemple de Rome et de la Grèce que le poète calviniste s'inspire pour célébrer la main de l'assassin. Les esprits calvinistes étaient plus dirigés par les écrivains Païens que par la Bible. }

5. Louange de la main de Poltrot.

Que le peuple Romain ¹
 Se vante de la main
 De Mutius Scævola ²,
 Parce que la France a
 Maintenant bien de quoy
 Devancer son arroy !

Mais aussi que la Grèce,
 Comme recelleresse
 Des tyrans, ne se prise
 De la haulte entreprise
 De ceulx qui ont mis bas
 Des tyrans les estats ³.

Maintenant je puis bien,
 O main, dire combien

calvinistes, comment Théodore de Bèze et ses amis prétendaient-ils les fermer aux meurtriers catholiques ?

¹ Collection de RASSE DE NOEUX. t. 1, p. 73.

² L'an 507 avant Jésus-Christ, Porsenna, roi d'Etrurie, assiégeait Rome, lorsque Caius Mutius tenta de le poignarder. — Le jeune Romain laissa brûler son poing gauche sans se plaindre. De là son surnom de *Scævola*. Porsenna, touché de son courage, lui donna sa grâce et fit la paix. Le prince étrusque était pour C. Mutius un étranger ; mais, quoi qu'il en soit, frapper un homme sans défense est toujours commettre un assassinat ; et de plus, dans le cas dont il s'agit, Caius Mutius, croyant frapper le protecteur de Tarquin, avait tué son secrétaire. L'authenticité de cette légende latine a été mise en doute : mais, fût-elle vraie, un crime ne peut justifier un autre crime.

³ Allusion à la conspiration d'Harmodius et d'Aristogiton contre les enfans de Pisistrate, Hipparque et Hippias : ce dernier les fit mettre à mort comme assassins de son frère. Ce fut en Grèce que le tyrannicide fut, pour ainsi dire, inventé. Sous ce ciel brûlant, qui corrompt les mœurs et exalte les imaginations, il eut de nombreux sectaires, et leurs attentats furent célébrés, comme le crime de Poltrot. Mais des odes en grec, pas plus que des chansons en français, ne prouveront jamais qu'un citoyen ait le droit d'attenter à la vie de son semblable en dehors des cas et des formes indiqués par la loi.

Tu devances l'honneur
De ceux là par ton heur :
Heur jamais non connue
Ni en France venue ¹ !

Car la France affranchie,
Comme serve fleschie,
Jamais ne fust cogneue :
Mais, plus à la venue
Du cruel estrangeur
Ne s'est voulu venger.

L'estrangeur decevait,
Et la mort concevait
De tes princes, tu as,
Ruyné par ton bras,
Servant d'exemple à tous
Estrangers d'être doux.

O main donc bien-heureuse ² !
O pouldre vertueuse !
O balle précieuse !
O pistolle fameuse !
Puisque, par ton seul fait,
Nous sentons tel effect.

Si jamais le loisir
Je trouve à mon désir,
Je te promets chanter
Et à tous te vanter,
Comme le comble, o main,
De l'heur du genre humain ³ (p. 152).

Ces éloges donnés à l'assassin ne furent pas seulement l'explosion d'une satisfaction du moment, ils furent continués longtemps dans la littérature huguenote. Voici comment un de leurs poètes célébrait ce haut fait un an après l'événement.

6. Assassinat du duc de Guise raconté par un protestant, à l'occasion de son anniversaire (février 1564).

Durant que le Guisart gouvernoit nostre France ⁴,

¹ Nous aimons à voir le poète calviniste avouer qu'avant la Réforme, les Français n'avaient pas l'habitude d'assassiner leurs ennemis.

² Comme si un assassinat pouvait jamais être un bonheur, relever le moral d'une nation et lui donner des jours de force et d'honneur !

³ Pour peu que le poète n'ait pas immédiatement eu le loisir de chanter les hauts faits de Poltrot, il aura pour le moins eu celui d'en voir les suites fatales.

⁴ Fonds Gaignières, 485. — Collection RASSE DE NOËUX, t. v, 2^e partie. p. 11

Citadins d'Orléans vivoient en grande souffrance :

Dieu suscita le vaillant de Méré,

Qui le Guisart ha massacré.

Le Guisart, ennemy de toute l'Evangile;

Il avoit bien juré, s'il entroit dans la ville,

Il fit serment que, s'il rentroit dedans,

Metroit tout à feu et à sang.

Le vaillant de Méré entendit sa parole,

N'a guères demeuré à bien jouer son rôle;

A demandé à un page tout bas :

— Monsieur de Guise, vient-il pas ?

Le page lui respont sans aucune fallace :

— Ouy, vois le ci venir sous son corps de cuiraco.

Allors Poltrot, sans faire aucun semblant,

Se pourmenoit en l'attendant.

Le Guisart est passé du long de la rivière.

Poltrot le devança de fort bonne manière :

Se pourmenant sous le noier du coin,

Tenant sa pistolle en son poing.

Ceste pistolle étoit de poudre bien chargée :

Trois balles estoient dedans, sans aucune dragée,

Qu'il fit forger à Lion tout exprès,

Pour faire un si beau coup après.

Le Guisart est passé tout du long de la haye.

Poltrot le devança, luy fit mortelle playe,

Et luy donne, ce vert gallant,

Dedans l'espalle bien avant.

Le Guisart s'escria en tombant de la selle :

— Hélas ! je suis blessé au dessous de l'aisselle.

Disant tout haut : — O maudits huguenots !

Le monde n'a pour vous que maux.

Monsieur de Rostaing, vaillant homme de guerre ?

et 12. — Notre préface donne l'histoire de l'assassinat du duc de Guise : nous n'y reviendrons pas. — Mais l'intérêt de cette chanson consiste en ce qu'elle prouve que les protestants n'avaient pas compris leur faute. Ils célébraient avec une pieuse joie l'anniversaire de leur crime. Ces couplets sont ceux de la fête de 1564. On verra plus loin le *Te Deum* de 1566. Les années passaient sans éteindre la colère des calvinistes, sans les éclairer sur l'immoralité de leurs théories. Ils provoquaient le ressentiment des Guises, ils déflaient la foudre : elle finit par leur répondre.

¹ Il s'agit du seigneur de Crenay, officier de la suite du duc.

² Tristan de Rostaing, gentilhomme de la maison du duc de Guise, n'était pas un soldat. Sa vie se passa dans les travaux de la diplomatie et de l'administration. Il accompagnait M. de Guise, quand le crime fut commis. Monté

De la grand peur qu'il eust, cheut de sa mulle à terre :
Et le Guisart s'escria haut de loïn :
— O ! le beau revaucheur de foin !

Qui en fut bien fasché ? Le seigneur de Martigues :
D'Andelot resjoul, en lui faisant la figue ¹,
En luy disant : — Tu n'es plus colonel
Par un si beau coup solennel.

Lors si vous eussiez vu les Souisses de garde,
Ayant le corps transi, prendre leur hallebarde,
De grand regret abandonner le broc,
Pour tascher à prendre Poltrot !

Qui fit cette chanson ? Un enfant de la ville,
Faisant profession de suivre l'Évangile :
Au bout de l'an revisita le lieu,
Pour en rendre louange à Dieu (p. 167) !

Même glorification est faite trois ans après, sous ce titre.

sur une mule pacifique, il essaya vainement d'atteindre Poltrot fuyant sur l'excellent cheval espagnol acheté des deniers donnés par Coligny. Est-il tombé par terre ? L'histoire n'en dit rien. C'est lui qui ramena le duc de Guise au camp. Il était alors conseiller d'Etat. Depuis, il fut chambellan du roi, gouverneur de l'Île-de-France et chevalier du Saint-Esprit.

¹ Ces quatre vers sont d'une naïveté terrible : nous n'avons pas besoin de les commenter. François de Châtillon, seigneur d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny, fut, dès le règne de Henry II, colonel général de l'infanterie française : il prit parti pour les Bourbons dans les premiers temps de leur rivalité contre la maison de Guise. Arrêté, comme conspirateur, en 1559, il fut enfermé dans la prison de Melun, dépouillé de sa charge de colonel général. Après le colloque de Poissy, il se fit protestant.

Sébastien de Luxembourg, duc de Penthlièvre, vicomte de Martigues, dit le chevalier sans peur, fut, à son retour d'Écosse, où il commandait nos troupes envoyées au secours de Marie Stuart, nommé colonel général de l'infanterie, en remplacement de Charles de la Rochefoucauld, tué au siège de Rouen : c'est en cette qualité qu'il menait à la bataille de Dreux les fantassins français, tandis que d'Andelot, qui conservait son titre dans l'armée calviniste, conduisait les fantassins protestants.

En 1563, ce dernier était gouverneur d'Orléans, quand Poltrot sortit de la ville pour assassiner le duc de Guise. — Après la paix, qui suivit cet attentat, il paraît avoir été rétabli dans son grade de colonel général : mais les catholiques et les partisans de Guise ne lui obéissaient qu'à regret. Chiari, capitaine des gardes, ayant refusé de recevoir ses ordres, fut assassiné. D'Andelot est accusé d'avoir ordonné ce meurtre. — Il mourut le 27 mai 1569 et fut inhumé à Nismes, dans la cour de l'hôtel-de-ville.

Son compétiteur, M. de Martigues, nommé, vers 1564, gouverneur de Bretagne, fut tué d'un coup d'arquebuse au siège de Saint-Jean-d'Angély, aussi en 1569.

7. Vaudeville d'aventuriers, chanté à Poltrot, avec son anniversaire, le 24 de febvrier 1588. De la délivrance, le 3^e.

Allons, jeunes et vieux ¹,
 Revisiter le lieu
 Auquel ce furieux ²
 Fut attrappé de Dieu,
 Attrappé au milieu
 Des gents de son armée,
 Dont fut esteint le feu
 De la guerre allumée.

Quel homme tant heureux
 Dieu choisit pour cela !
 Quel soldat généreux
 Dedans son camp alla !
 Tant se dissimula
 Que, l'occasion prise,
 Il exécuta là
 Sa divine entreprise.

Ce fust cest Angoulmoys,
 Cest unique Poltrot ³
 (Nostre parler françoys
 N'a point un plus beau mot),
 Sur qui tomba le lot
 De retirer d'opresse
 Le peuple huguenot
 En sa plus grand détresse.

Devant l'embrasement
 De ce civil erreur,
 Il avoit bravement
 Résolu en son cœur
 Que le plus grand honneur,
 Que l'homme peust acquerre,
 Seroit d'oster l'auteur
 Et chef de ceste guerre.

Longtemps il tint secret
 Ce qu'il en consproit,
 Comme soldat discret,
 Qui bien souvent avoit,

¹ Collection de RASSE DE NOEUX, t. 1, p. 268. — Cette pièce prouve que trois ans après la mort du duc de Guise, les huguenots célébraient encore l'anniversaire de son assassinat. La ténacité de leur haine égalait celle de leur aveuglement.

² Le duc de Guise.

³ Depuis, il y en a eu bien d'autres. — En aurait-il été de même, si l'on n'eût point glorifié le guet-apens politique ?

chrétiens; la plupart de ces théologiens ne faisaient qu'appliquer les principes posés par Cicéron dans son traité *de Officiis*¹. Car ce ne sont pas seulement les protestants, les catholiques aussi se laissèrent éblouir par ces principes immoraux.

Dans sa *Préface*, M. Tarbé montre cependant combien les principes régicides, reprochés à saint Thomas et aux Jésuites en particulier, diffèrent essentiellement du tyrannicide païen ou protestant. Dans une *note* placée à la fin de l'ouvrage, il donne le nom de 31 théologiens jésuites, la date de leur naissance, l'époque de la publication de leurs livres, et prouve ainsi qu'ils n'ont pu influencer sur les assassinats du président Ménard, du maréchal de Saint-André, et du duc de Guise; il la fait suivre de la remarque suivante.

De ces 31 théologiens accusés de théories favorables au meurtre politique, 12 n'étaient pas nés quand fut commis l'assassinat de François de Lorraine, 16 étaient alors enfants ou trop jeunes pour que l'on s'inquiétât de leurs opinions; trois seulement, en 1563, étaient arrivés à l'âge où l'on peut demander aux hommes compte de leurs paroles, un Italien, le cardinal Tolet, deux espagnols Molina et Mariana; mais, nous l'avons dit, l'apparition de leurs œuvres est postérieure à l'attentat perpétré sous les murs d'Orléans (p. 203.).

Nous terminerons ces extraits qui, nous l'espérons, seront lus avec intérêt par nos abonnés, et leur donneront une connaissance nouvelle de cette époque de notre histoire par les paroles qui terminent la *préface* de M. Tarbé.

Nos pères ont commis des fautes politiques : mais en ont-ils seuls commis? — Leur expérience a-t-elle sauvé les hommes du dernier siècle des mêmes erreurs? Et depuis soixante-cinq ans, avons-nous profité des leçons des jours lointains!

A toutes ces questions notre plan nous défend de répondre : à l'histoire appartient le passé : les hommes des jours présents cherchent leur voie, et l'avenir est le secret de Dieu. A tout homme il octroie le libre arbitre, à toute nation le droit de vouloir et d'agir; et suivant l'usage que chacun fait de ses facultés, il le traite. A chaque homme donc le sort dont il est digne, à chaque peuple donc la destinée qu'il mérite.

Aux races sans cœur, la servitude; aux races sans morale, la dégradation; aux races sans foi, la boue du réalisme; aux races sans noblesse, le culte du veau d'or.

Mais ce n'est pas en se jetant à la face des injures historiques, ce n'est pas en s'accusant tout-à-tour des malheurs de la patrie, qu'on ramènera la France

¹ Cicéron, *De Officiis*, l. III, c. 6. Voir les textes dans nos *Annales*, t. XIII, p. 126 (5^e série).

dans le droit chemin. Les sociétés modernes, pas plus que n'ont pu le faire celles qui les ont précédées, n'arriveront au bonheur, à l'ordre et à la liberté, tant qu'elles n'auront pas écrit sur leur bannière religieuse : — Obéissance aux commandements de Dieu ; — sur leur bannière politique : — Place au droit pour chacun et pour tous ; — tant que les peuples auront d'autre cri que ces deux mots : Dieu et la loi.

Plût à Dieu que ces principes fussent le guide des gouvernements et des gouvernés.

A. BONNETTY.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

PALESTINE-JÉRUSALEM. — *Découverte des fondations de l'enceinte du temple, et de quelques inscriptions qu'on y a trouvées :*

Dans une séance de l'Académie des inscriptions du mois de juin, M. de Vogüé a fait lecture de la note suivante :

« Il existe depuis plusieurs années en Angleterre une association pour l'exploration archéologique de la Palestine, connue sous le nom de *Palestine exploration fund*. Cette Société a fait exécuter à Jérusalem, des fouilles qui ont déjà produit d'importants résultats. Je signalerai entre autres la récente découverte de signes tracés sur les fondations mêmes de l'enceinte du temple. Par des galeries souterraines habilement creusées, sous la direction d'un officier du corps royal du génie, à des profondeurs qui atteignent aux deux angles S.-E. et S.-O. plus de 20 mètres, les explorateurs sont parvenus jusqu'aux premières assises de ces gigantesques constructions. Sur les pierres qui les composent, ils trouvèrent des signes tracés avec un pinceau trempé dans de la couleur rouge, et quelques autres gravés assez profondément; ce sont des marques d'appareil, des repères laissés par les ouvriers qui ont construit l'enceinte du temple. Parmi ces signes, les uns ont des formes arbitraires qui ne les rattachent à aucun alphabet connu, les autres se rapprochent des lettres dites Nabatéennes ou lettres des inscriptions du Haouran et du Sinai. Telles sont des marques assez semblables à un aleph, un ain, un wan, d'autres même paraissent être un thêta et un hêta grecs grossièrement tracés. Quoi qu'il en soit, aucun de ces caractères n'a la forme archaïque des alphabets phénicien ou hébraïque contemporains de Salomon. »

M. de Vogüé voit dans cette circonstance une nouvelle preuve en faveur de l'opinion qui attribue à Hérode le Grand la construction de cette enceinte.

(*Revue archéologique.*)

BABYLONE. — *Découverte d'une nouvelle inscription concernant la tour de Babel.*

Dans la séance du 14 mai de la Société asiatique, M. Oppert donne une description détaillée d'un monument babylonien d'une importance considérable pour l'archéologie et la philologie babyloniennes. C'est un baril de l'époque du roi Sardanapale V, trouvé à Babylone. L'inscription, en style archaïque, renferme, après l'invocation ordinaire, l'exposé des motifs qui ont déterminé la construction de ce monument. Le roi rappelle qu'il a restauré la fameuse pyramide de Babylone; il fait des vœux pour la félicité de son règne et aussi pour son frère Samoulsamoukin, investi par lui de la suzeraineté de Babylone. Ce monument, qui est actuellement en la possession de M. Clercq, a été libéralement mis à la disposition de M. Oppert. Ce savant termine sa description par quelques observations sur la chronologie assyrienne et sur les travaux dont elle a été l'objet; enfin sur ses propres recherches relatives au déchiffrement des inscriptions cunéiformes touraniennes.

(*Journ. de la Société asiatique.*)

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 118. — Octobre 1869.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA RELIGION DES ROMAINS,

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS
RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES ¹.

De l'origine probable du culte rendu au Feu.

Le culte du Feu se perd dans la nuit des temps ; on le trouve pratiqué chez presque tous les peuples, et il est certain que c'est le vrai Dieu que l'on a adoré sous ce symbole. Voyons ce que nous en dit la Bible.

Dieu y est identifié, en quelque sorte, avec le Feu. « Le Seigneur votre Dieu, dit Moïse, est un Feu dévorant ². »

Mais bien longtemps avant, Dieu s'était manifesté sous la forme du Feu. On croit que c'est par un feu, brûlant son offrande, que Dieu approuva les sacrifices d'Abel dès les premiers jours du monde ³. — C'est sous la forme du feu que Dieu accepte le sacrifice d'Abraham et qu'il fait alliance avec lui. « Lorsque ensuite le soleil fut couché, il se fit une obscurité sombre et un foyer répandant la fumée apparut et une torche de feu *passa* ⁴ entre les offrandes ⁵. »

¹ Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 165.

² Dominus Deus tuus ignis consumens est (*Deut.* iv, 24).

³ *Genèse* iv, 4.

⁴ Le mot *passa* indique la présence divine, dit M. Cahen (*Genèse*, t. 1, p. 57).

⁵ Cum ergo occubisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas (*Gen.* xv, 17).

C'est sous la forme du Feu que Dieu conduit les Israélites dans le désert¹. — C'est un feu qui tombe du ciel sur les sacrifices offerts par Moïse à la dédicace du tabernacle², — et sur celui de Manué, père de Samson³, — et sur celui de Salomon, à la dédicace du temple⁴, — et sur celui d'Elie au mont Carmel⁵, — et sur celui de Néhémie au retour de la captivité⁶.

Le Psalmiste présente la colère de Dieu sous la forme du feu : « Un tourbillon de fumée s'élève dans sa colère; un feu » ~~dévorant sort de sa bouche, et allume des brasiers devant~~ lui⁷. »

Daniel nous offre le même symbole :

« Un torrent de feu sort de sa face et se répand au loin⁸. »

Mais c'est surtout quand Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent, alors qu'il lui révéla son vrai nom, que Dieu semble s'identifier lui-même avec le Feu. Il faut décrire cette scène surprenante, et d'une majesté vraiment divine.

« Moïse vint à la montagne de Dieu en Horeb et le Seigneur » lui apparut dans une flamme de Feu au milieu d'un buisson; il voyait que le buisson brûlait et ne se consumait point. — Moïse dit donc : *J'irai et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume pas.* — Mais le Seigneur voyant qu'il venait pour regarder, l'appela du milieu du buisson, et dit : *Moïse, Moïse.* — Celui-ci répondit : *Me voici,* — et le Seigneur : *N'approche pas ici; ôte ta chaussure, car la terre sur laquelle tu t'arrêtes est une terre sainte,* — et il dit : *je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.* Moïse cacha sa face, car il n'osait regarder Dieu⁹. »

¹ Exode XII, 21.

² Levit. IX, 24.

³ Juges XIII, 19, 20.

⁴ II Paral. VII, 1.

⁵ III Rois XVIII, 38.

⁶ II Macch. I, 19; XI, 10.

⁷ Ascendit fumus in ira ejus, et ignis a facie ejus exarsit; carbones succensi sunt ab eo (Psal. XVII, 9).

⁸ Fluvius igneus, rapidusque egrediebatur a facie ejus (Daniel, VII, 10).

⁹ Exode III, 1-6.

Dieu se montre sous le même symbole dans le Nouveau Testament :

« Je suis venu, dit-il, baptiser par le Saint-Esprit et par le Feu ¹ ; » et, en Esprit-Saint, il descend sur les disciples sous la forme de langues de feu ². »

On voit combien est antique et combien respectable est le culte de Dieu sous le symbole du Feu.

Ceci peut aider à comprendre le culte du Feu pratiqué avant Moïse par les Caldéens et les Perses, et autres peuples.

5. Du culte rendu au feu chez les divers peuples.

Le culte de Dieu sous le symbole du feu est très-ancien, comme on vient de le voir, et précédant, croyons-nous, le temps de Moïse ; c'est à lui que nous devons cependant la première mention expresse d'honorer Dieu par l'entretien d'un feu perpétuel. Voici la prescription qu'en fait Moïse, peu après avoir reçu la loi sur le Sinaï.

« Le feu brûlera toujours sur l'autel et on ne le laissera jamais s'éteindre. Le prêtre y mettra du bois, et y fera brûler la graisse des hosties pacifiques, — et le feu sera toujours allumé sur l'autel, et on ne le laissera jamais éteindre ³. »

Telles sont les traditions historiques sur le feu et sur le précepte de le conserver perpétuel. Et comme nous aimons à poser autant que possible des synchronismes pour mieux saisir l'histoire générale de l'humanité, synchronismes qui peuvent être considérés comme des jalons, séparés les uns des autres, mais que les découvertes successives rapprochent tous les jours, nous allons poser ici le synchronisme suivant :

Établissement du feu perpétuel par Moïse.

1509 ans avant Notre-Seigneur Jésus-Christ.

888^e année après le Déluge.

1^{re} année après la sortie d'Égypte.

81^e année de la vie de Moïse.

18^e dynastie des rois égyptiens.

613^e année de l'empire des Assyriens.

16^e année du règne de Tsou-y, en Chine.

758 ans avant la fondation de Rome

¹ Matth, III, 11.

² Actes II, 3.

³ Lévit. VI, 12, 13.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le culte du Feu chez les divers peuples :

Chez les Egyptiens :

« La coutume, d'après Diodore, de conserver un Feu perpétuel, semblable à celui du ciel, est née chez les Egyptiens » et, de là, s'est répandue chez les autres nations¹. »

On connaît assez maintenant combien général était le culte que les Egyptiens rendaient au Soleil sous le nom de *Ra*, nom communiqué à leurs rois sous le nom de *Pha-Raon*.

Chez les Africains :

« Dans le temple de Jupiter Ammon, les flammes conservent dans un foyer, des autels jamais éteints.

Inextincta focus servant altaria flammæ (Sil. Ital., *Punic.*, III, 29²).

Chez les Tyriens :

Nonnus racontant l'origine de Tyr, fait mention d'un feu qui entourait un olivier, sans le brûler, et qui ne s'éteignait pas.

« D'un arbre qui brûle, un feu spontané jette de merveilleuses étincelles, et une flamme, qui ne brûle pas, entoure et » nourrit le rameau d'olivier³. »

L'année de la fondation de Tyr est très-incertaine; Josephé la met à 240 ans avant la fondation du temple; par conséquent à l'an 1270 avant J.-C., après la prescription de l'entretien du feu sacré par Moïse.

Chez les Indiens :

« Les Brachmanes rapportent, s'il faut les en croire, que le » feu descendu du ciel est conservé chez eux en feu éternel, » dont une petite portion était portée devant les rois d'Asie » comme un bon augure.

Feruntque, si justum est credi, etiam ignem, cœlitus lapsum, apud se sempiternis foculis custodiri, cujus portionem exiguam, ut faustam, præesse quondam asiaticis regibus dicunt (*Amm. Mar.*, I, XXXIII, 66).

Les livres sacrés indiens confirment ces paroles de l'historien romain. Les 4 volumes de la traduction du *Rig-veda* sont tous consacrés aux hymnes en l'honneur d'*Agni* ou du Feu.

¹ Diodore, *Bibliot. Hist.*, I, 1.

² Voir aussi Plutarque, *De la cessation des oracles*.

³ Nonnus, les *Dionysiaques*, I, XL, v. 478; dans les *Pœtæ græci* de Lectius, in-fol. Aur. Allob., 1606.

Chez les Perses :

« Il y a chez eux, dit Procope, un grand Pyrée ou autel de feu que les Perses vénèrent au-dessus de tous les Dieux, et où les Mages conservent un Feu perpétuel¹. »

« En tête de l'armée de Darius était porté sur des autels d'argent, le Feu qu'ils appellent sacré et *éternel*. »

Ignis quem ipsi sacrum et æternum vocabant, argenteis altaribus præferabatur (Quintus Curt., l. III, c. 3; IV, 13, 14).

Maxime de Tyr nous dit :

« Les Perses offrent des sacrifices au feu en lui fournissant les aliments convenables, et lui disent : Seigneur Feu, mange. » (κύρ δέσποτα, ἑσθία)².

Autres peuples de l'Asie :

« La plupart des peuples de l'Asie, et les Macédoniens rendent les honneurs divins au feu, ainsi que le rapporte Diogène dans le 1^{er} livre de ses *Persiques*. Que dirai-je des *Sauromates* qui adorent aussi le feu, d'après Nymphodorus dans ses *Mœurs des barbares*³. »

En ce moment encore les Tartares adorent le feu au dire des voyageurs⁴.

Chez les Grecs :

Le feu éternel le plus célèbre de toute la Grèce est celui que l'on conservait à Athènes dans le temple de Minerve Poliade, c'est-à-dire protectrice de la ville; voici ce qu'en dit Pausanias :

« Ce n'est pas seulement Athènes qui est sous la protection de Minerve, c'est tout le pays; car encore que chaque peuple de l'État ait ses dieux particuliers, tous néanmoins honorent la Déesse d'un culte commun. La plus vénérable de toutes ses statues est même celle qui, longtemps avant que les Athéniens eussent quitté leurs bourgades pour se rassembler et ne faire qu'un seul peuple, fut d'un consentement unanime consacrée dans le quartier où est aujourd'hui la Citadelle et qui composait toute la ville d'Athènes. La renommée a

¹ Procope, *Guerre persique*, l. II, c. 28.

² Maxime de Tyr, *Discours*, l. VIII, c. 4; édit. Didot, p. 28.

³ Dans Clément d'Alex., *Exhortation aux nations*, c. 5; *Patr. grecq.*, t. VIII, p. 167.

⁴ Voir les *Voyages* de Rubruquis, c. 3, et de Carpin, c. 3.

» publié que cette statue était tombée du ciel, c'est ce que je
» ne veux ni nier ni affirmer.

» La lampe d'or qui brûle devant la déesse est un ouvrage
» de Callimaque. On l'emplit d'huile au commencement de
» chaque année sans qu'il soit besoin d'en remettre, quoi-
» qu'elle soit allumée jour et nuit. Cela vient de ce que la
» mèche de cette lampe est faite de lin de Carpasie, le seul que
» le feu ne consume point¹. »

« A Olympie, près du lieu où est le foyer sacré, il y a un
» autel dédié à Pan; ce foyer sacré est fait de cendres, et l'on
» y entretient perpétuellement du feu le jour et la nuit². »

« A Mantinée, il y a un temple de Cérés et de Proserpine,
» dans lequel on conserve un feu toujours allumé, et l'on a
» grand soin qu'il ne s'éteigne jamais³. — Les Arcadiens
» mettent le dieu Pan au nombre des plus puissantes divi-
» nités, et tiennent une lampe perpétuellement allumée en
» son honneur⁴. »

Chez les *Cappadociens* :

« Dans les temples d'Anactis et d'Oman, il y a des pyrothées
» espèces de petites chapelles, au milieu desquelles il y a un
» autel, sur lequel il y a beaucoup de cendres, où les mages
» conservent un feu perpétuel⁵. »

« En Sicile, dit Elien, il y avait un temple consacré à Vul-
» cain, entouré d'un mur et d'un bois sacré; on y conserve
» un feu perpétuel et inextinguible⁶. »

Chez les *Bretons* :

« Minerve préside aux fontaines d'eau chaude, et dans son
» temple le feu perpétuel ne blanchit pas en cendres, mais
» dès que le feu est éteint, il se change en globes de pierre. »

Quibus fontibus præsul est Minervæ numen in cujus æde perpetui ignes
numquam canescunt in favillas, sed ubi ignis tabuit vertit in globos ignæos
(Solinus, *Polyhist.*, c. 22).

¹ Pausanias, *Attique*, l. 1, c. 26; trad. Gedouin, in-4°. Paris, 1731.

² Pausanias, *Elide*, l. v, c. 15.

³ Pausanias, *Arcadie*, l. VIII, c. 9.

⁴ *Idem*, c. 37.

⁵ Strabon, *Geog.*, l. xv, p. 733, in-fol.

⁶ Elien, *De la nat. des animaux*, l. XI, c. 3.

G. Du culte du feu chez les Romains.

De Vesta et des Vestales.

Mais c'est surtout chez les Romains, à l'époque où nous sommes parvenus dans cette histoire, qu'il est utile de connaître quel était le culte du Feu et comment il était conservé.

C'est Numa qui, la 2^e année de son règne, et la 40^e de Rome, établit le culte de Vesta, mais qu'il n'inventa pas. « En général, » dit M. Ampère, Numa est, parmi les Sabins, l'instaurateur » des vieux cultes Pélasgiques. On lui attribue ce qu'il n'a fait » que renouveler, les Vestales et les Saliens ¹. »

Le temple qu'il dédia à Vesta était très-simple, couvert de chaume et formé de feuillages.

Quæ nunc ære nitent, stipula tum tecta virebant,

Et paries lento vimine textus erat (Ovide, *Fastes*, vi, 261).

Sa forme était ronde ; une partie était publique pendant le jour, mais il n'était permis à aucun homme d'y passer la nuit, dit Denys d'Halicarnasse. Les Vestales seules pouvaient pénétrer dans le sanctuaire. La Déesse n'y était représentée par aucune statue, ni aucune image. « Idiot que j'étais, dit » Ovide, j'ai cru longtemps aux statues de Vesta, puis j'ai » appris qu'il n'y en avait aucune dans son temple. »

Esse diu stultus Vestæ simulacra putavi,

Mox didici curvo nulla subesse tholo (Ovide, *Fastes*, vi, 295).

C'est à l'extérieur et sur les médailles seulement qu'on voyait la figure de Vesta ². Au près du temple était la *Regia* où devaient habiter les Vestales et le Souverain Pontife. Quand Auguste fut honoré de cette dignité, pour ne pas aller habiter la *Regia*, qui devait être un lieu public, il ouvrit au peuple la moitié de son palais, et transporta ainsi les Vestales chez lui.

Quant au nombre des Vestales, Numa n'en avait établi que 4 ; Servius Tullius, ou Tarquin l'Ancien, en ajoutèrent 2 ³ ; et ce nombre de 6 fut continué ⁴ jusqu'à l'époque où écrivait

¹ Ampère, *l'Hist. Romaine à Rome*, t. 1, p. 358.

² Voir plusieurs de ces médailles dans Juste Lipsæ : *De Vesta et Vestalibus* ; dans *Opera*, t. II, p. 750, in-fol. Lugd., 1613.

³ Plutarque, *Numa*, c. 10 ; édit. Didot, t. 1, p. 79.

⁴ Voir deux médailles où apparaissent les 6 Vestales dans Juste-Lipsæ, *ibid.*, p. 732.

Denys¹. Mais par leurs fonctions, on va voir qu'elles étaient toujours au nombre de 18. En effet, Denys dit :

« Il fallait que les Vestales servissent pendant 30 ans, » chastes et privées de mariage, pratiquant les sacrifices selon » les usages, et pendant ce temps elles passaient 10 ans à » s'instruire, 10 ans à sacrifier et 10 ans à enseigner les jeunes » Vestales. — La plus âgée, portait le nom de *Grande Vestale*². »

Leurs fonctions étaient de *veiller*, de *conserver*, de *sacrifier*.

D'abord *veiller* sur l'entretien perpétuel du Feu. Pour quelque cause qu'il vint à s'éteindre, c'était un signe infaillible d'un grand malheur chez les Romains.

« Les Romains redoutent l'extinction de ce feu, au-delà de » tous les augures graves et redoutables, interprétant ce » signe par la fin ou l'amoindrissement de la république³. »

Aussi allons-nous voir que les Vestales qui le laissaient éteindre, étaient sévèrement punies.

En second lieu *conserver*. Or, que gardaient donc les Vestales? rien moins que le *gage fatal* de l'empire. C'est ce que dit le consul C. Flaccus à propos de ceux qu'il accuse d'avoir incendié le temple de Vesta.

« Ils ont osé profaner le temple de Vesta, les feux éternels » et le *gage fatal* de l'empire romain, conservé dans le lieu » secret de ce temple. »

Vestæ ædem petitam, et æternos ignes, et conditum in penetrali fatale pignus imperii romani (Livius, xxvi, c. 27).

Or, quel était ce *Pignus*? On le tenait soigneusement caché, le public n'en savait rien et aucun n'a pu le préciser. Quelques-uns pensaient que c'était certains dieux de Samothrace que Dardanus porta à Troie, et qu'Enée apporta en Italie; d'autres, un Palladium tombé du ciel et aussi apporté par Enée.

Ce palladium serait, d'après Lucain, une statue de Pallas, que les hommes ne devaient pas voir.

..... Nullique adspecta virorum

Pallas, in abstruso pignus memorabile templo

(Lucan., *Bell. Civil.*, ix, 994).

¹ Denys, *Ant. Rom.*, l. II, c. 17, n° 6.

² Denys, *ibid.*, n° 7.

³ Denys, *ibid.*, n° 4.

Le grand prêtre Metellus, pour la sauver d'un incendie, l'ayant vue, en fut puni par la perte de ses yeux :

Metellus orbam luminibus exegit senectam, amissis incendio quum Palladium raperet ex aede Vestæ (Pline, *Hist. Nat.*, VII, c. 45, n° 2).

Plutarque, au contraire, croit que ce Palladium était deux tonneaux dont l'un était plein et l'autre vide.

« Ceux qui sur cela font les sages, disent qu'on y cache » deux petits tonneaux, dont l'un est plein et bouché, et » l'autre vide, l'un et l'autre ne pouvant être vus que par les » yeux des Vierges ¹. »

Et c'est cet objet inconnu que le grave Cicéron regardait comme le salut de l'empire :

« Il faut le conserver, dit-il en parlant de Brutus, comme » le signe qui, tombé du ciel, est renfermé dans les lieux » secrets de Vesta, lequel signe étant sauf, nous serons tou- » jours sauvés. »

Qui ita conservandus est, ut id signum, quod de celo delapsum, Vestæ custodiis continetur, quo salvo, salvi sumus futuri (Cic., *Philipp.*, XI, c. 10).

Denys finit en disant :

« Je pense moi, d'après plusieurs indices, que les Vierges » conservent non-seulement le feu, mais certains objets » sacrés, inconnus au vulgaire. Mais quels sont-ils ? Ni moi, » ni aucun autre, qui respecte religieusement les dieux et les » choses divines, ne doit les rechercher curieusement ². »

Au 2^e siècle, après Jésus-Christ, on croyait encore à ce Palladium apporté de Troie par Enée, et à propos d'un incendie arrivé à Rome, Hérodiën dit :

« Le temple de Vesta ne fut point épargné, et l'on vit à » découvert la statue de Pallas, que les Romains révèrent et » tiennent cachée, apportée de Troie, comme on l'a dit, la- » quelle, pour la première fois, après avoir été apportée d'I- » lion en Italie, fut vue par les hommes de notre temps ⁴. »

Mais les Vestales gardaient bien autre chose dont ne parlent

¹ Plutarque, *Camille*, c. 20 ; édit. Didot, t. 1, p. 166.

² Denys, *Ant. Rom.*, l. II, c. 17, n° 4.

³ Voir plusieurs médailles offrant le temple et la statue de Pallas, dans Juste-Lipse, *ibid.*, p. 755.

⁴ Hérodiën, *Commode*, grec-latin, p. 39, in-12. Lyon, 1624.

ni Denys, ni Plutarque, et dont Pline révèle l'existence, dans ce lieu secret du temple de Vesta.

Qui le croirait? Ces chastes Vierges étaient chargées, en outre, de la garde et du culte du dieu *Fascinus*. Or qu'était-ce que ce Dieu? C'était ce qu'on n'ose pas même nommer en bonne compagnie dans notre société chrétienne; voilà ce que les Vestales honoraient. Au reste qui croirait encore que c'est à la conservation de ce Dieu que ce célèbre *Senatus populusque Romanus* attachait le salut de l'Empire, la conservation de ses généraux triomphateurs, et la santé de ses enfants. Il faut lire le grave historien Pline pour y croire :

« La nourrice, ainsi que son nourrisson, sont sous la protection de *Fascinus*, gardien des empereurs, non moins que des enfants. Ce Dieu est honoré par les Vestales parmi les choses sacrées de Rome; il est suspendu sous le char des triomphateurs, pour les guérir de l'envie et de la vaine gloire, et de la fortune, ce bourreau de la gloire.

Quamquam illos religione tutatur et *Fascinus* imperatorum quoque, non solum infantium custos, qui Deus inter sacra romana a Vestalibus colitur, et currus triumphantium, sub his pendens, defendit, maledicus invidiæ (Pline, *Hist. Nat.*, xxviii, 7¹).

Le grave et savant Varron croyait aussi à la protection de cette amulette :

« Une chose honteuse est suspendue au cou des enfants pour éviter toute chose nuisible et leur donner bonne prospérité. »

Puerulis turpicula res in collo quædam suspenditur, ne quid obæit, bono scævæ causæ (Varro, *De Ling. lat.*, l. vi, *ad finem*; — l. vii, n° 97; édit. Muellerus. Lips., 1833).

Les Vestales présidaient aussi aux *mystères de la bonne Déesse*, d'où les hommes étaient sévèrement exclus, et dont on ne connaît ni les rites, ni les cérémonies².

Le 3^e office des vestales était de *sacrifier*, et il paraît que, les sacrifices étaient perpétuels et de jour et de nuit, d'après ce que fait entendre Sénèque :

« Quoi donc? n'est-ce pas une chose inique que les plus

¹ Voir *Annales*, t. ix, p. 372 (5^e série); et deux de ces bulles portant des Phallus, dans Montfaucon, *Ant. expl.*, t. iii, p. 70, planche 37.

² Plutarque, *Quest. Rom.*, n° 20.

» nobles Vierges soient éveillées la nuit pour offrir des sacrifices ¹ et que des femmes souillées jouissent d'un profond sommeil? »

Quid porro? Non est iniquum, nobilissimas virgines ad sacra facienda noctibus excitari, altissimo somno inquinatas frui (Sénèque, *De Provid.*, c. 5, n° 3)?

Ajoutons que dans les derniers temps, les empereurs Romains, comme les rois Perses, faisaient porter le feu devant eux ².

8. Privilèges et punitions des Vestales.

En compensation de leur chasteté forcée, les Romains avaient entouré les Vestales d'honneurs et de privilèges. Soustraites à l'autorité du père; — droit de tester; — précédées d'un licteur quand elles sortent; — délivrer un condamné à mort rencontré fortuitement; — peine de mort pour celui qui toucherait leur litière ou regarderait par dessous; — les magistrats baissent leurs faisceaux devant elles; — les consuls et les préteurs leur cèdent la voie ³. — Auguste leur donne cette année même une place privilégiée à ces spectacles ⁴, que nous venons de voir Ovide interdire à toute vierge pudique. Peu d'années après, Juvénal stigmatise le scandale de leur présence à ces spectacles, et les honteux désordres que la danse lascive des acteurs excitait sur leur personne.

Chironomon Ledam molli saltante Bathyllo,

Tuccia vesicæ non imperat (Juvénal, vi, 68).

Quant aux punitions, malheur à la Vestale qui laissait éteindre le feu sacré, ou qui oubliait ses vœux de chasteté.

« Il y a de très-rigoureuses peines, dit Denys d'Halicarnasse, » pour celles qui manquent à leurs devoirs. Selon la loi, c'est » aux Pontifes à les examiner et à les punir. Celles qui tombent dans de légères fautes sont condamnées à être » fouettées ⁵. »

« Quand elles ont fait quelque faute, dit Plutarque, on les

¹ Voir les Vestales sacrifiant et leur costume, dans Lipsius, *ibid.*, p. 756.

² Huet, *Dem. Evang.*, iv, c. 5.

³ Voir Plutarque, *Numa*, c. 10; Lipsius, *De Vesta*, p. 756.

⁴ Suét., *Aug.*, c. 44 et 45.

⁵ Denys, *Ant. Rom.*, l. II, c. 17, n° 7.

» châtie avec des verges; le Pontife les fouette lui-même,
 » toutes nues, dans un lieu obscur, et ceintes seulement d'un
 » voile ¹. »

Mais la peine était bien plus sévère pour celles qui oubliaient que la chasteté leur était imposée.

Il paraît que Numa avait ordonné seulement qu'elles fussent lapidées ². Mais Tarquin l'Ancien les condamna à un supplice bien plus terrible, selon Denys :

« Mais pour celles qui se laissent corrompre, et pour les
 » incestueuses, on les punit du supplice le plus ignominieux
 » et le plus terrible. Car on les porte en terre toutes vivantes
 » sur une lectique, avec les cérémonies et les rites des morts,
 » accompagnées de leurs parents et de leurs amis dans le deuil
 » et les larmes. Lorsqu'on est arrivé à la porte Colline, elles
 » sont déposées dans l'enceinte de la ville, dans une cellule
 » souterraine, avec les ornements funéraires. On ne les juge
 » pas dignes d'un tombeau, ni de sacrifices funèbres, ni des
 » autres solennités en usage pour les morts ³. »

Plutarque ajoute les détails suivants :

« On creuse sous la porte Colline un petit caveau où on
 » laisse une ouverture pour y descendre, et où on met un pe-
 » tit lit, une lampe allumée, et une petite provision de tout ce
 » qui est nécessaire pour se nourrir, une cruche d'eau, une
 » fiole d'huile, et un pot de lait, comme pour ne pas laisser
 » mourir de faim une personne consacrée avec les cérémonies
 » les plus augustes et les plus saintes.

» On met la coupable dans une litière bien fermée et bien
 » jointe avec des courroies, afin que l'on ne puisse pas même
 » entendre ses cris et on la porte en cet état à travers le
 » Forum.

» D'aussi loin qu'on voit cette litière, on se retire pour la
 » laisser passer, et on la suit dans le plus profond silence avec
 » toutes les marques de la plus profonde tristesse. Il n'y a
 » point de spectacle plus horrible, ni de jour plus affreux ou
 » plus funeste pour Rome.

¹ Plutarque, *Numa*, c. 10.

² Voir Cedrenus, *Abrégé d'Histoire*, p. 148.

³ Denys, *Ant. Rom.*, l. 17, n° 7.

» Quand la litière arrive au lieu du supplice, les licteurs dé-
» lient les courroies et le Grand Pontife, après avoir fait des
» prières secrètes, et levé les mains au ciel avant cette effroya-
» ble exécution, en tire la criminelle enveloppée d'un suaire,
» et la met sur l'échelle par laquelle on descend dans le ca-
» veau.

» Après cela, il s'en retourne avec tous les autres prêtres,
» et cette malheureuse n'est pas plutôt descendue, qu'on re-
» tire l'échelle, et l'on referme l'ouverture avec beaucoup de
» terre que l'on y jette ¹. »

Il ne manque plus qu'un trait à cet affreux tableau, c'est
qu'on croyait que cette punition avait été ordonnée par les
Dieux. C'est ce que rapporte Denys :

« Il semble que Tarquin a été le premier inventeur du sup-
» plice dont les Pontifes punissent celles qui ne gardent point
» leur virginité. Soit qu'il l'ait imaginé de son chef, soit,
» comme le croient quelques auteurs, que cela lui eût été
» ordonné par des songes, qui, au rapport des interprètes
» des choses saintes, furent trouvés, après sa mort, parmi les
» oracles des Sibylles ². »

Quant au corrupteur Zonare nous a conservé la mention
de son supplice.

« Quant à ceux qui avaient corrompu une Vestale, on enfer-
» mait leur cou dans un bâton à deux branches ou une
» fourche, sur le Forum même, et ainsi ils étaient battus, tout
» nus, avec des verges, jusqu'à ce qu'ils fussent morts ³. »

**9. Les Vestales ne connaissaient pas la Divinité qu'elles
servaient.**

Et d'abord les Vestales savaient-elles quelle était cette Divi-
nité, qu'elles servaient sous des menaces si sévères? Oui; —
on leur enseignait que Vesta était la *Terre*, dit le généalogiste
et le chantre contemporain de la religion romaine :

« La *Terre* est stationnaire par sa propre force; par cette
station elle est appelée *vesta*. »

Stat vi Terra sua, vi stando Vesta vocatur (Ovide, Fast., vi, 299).

¹ Plutarque, *Numa*, c. 10.

² Denys, *Ant. Rom.*, l. III, c. 20, n° 2.

³ Zonare, *Annales*. l. VII, c. 8; *Pat. grecque*, t. 134, p. 566.

Mais non ; « elle n'est pas la Terre, elle est le *Feu*. — « Et ne » va pas t'imaginer que *Vesta* soit autre que la *flamme vive*. »

Nec tu aliud Vestam, quam vivam intellige flammam (*Ibid.*, 291).

Or cette Divinité était-elle Vierge ? Non. Car elle est *la mère des Dieux*, μητέρα Θεῶν¹. — Mais si ; elle est Vierge :

« Sœur de Junon et de Cérès ; elle fut toujours Vierge : les » deux premières épousèrent, et toutes les deux eurent des » enfants. Sur les trois une seule resta insoumise à un » homme. »

Utraque nupserunt. Ambæ peperisse feruntur,

De tribus impatiens restitit una viri (Ovide, *Fastes*, xi, 287).

Et encore il s'en fallut de peu que sa Virginité ne lui fût enlevée. Ce fut un Ane qui la sauva. C'est Ovide qui raconte cette jovialité relative à la Divinité servie par les Vestales.

Cybèle avait donné un grand dîner le jour de sa fête où toutes les Divinités avaient été invitées. « Après avoir passé la nuit » à bien boire,

In multo nox est pervigilata mero (Ovide, *Fastes*, vi, 326),

Dieux et Déeses se répandent dans les bois du mont Ida.

« Une partie se couche, et repose ses membres sur le léger » gazon ; ceux-ci jouent ; les autres dorment, d'autres dan- » sent, »

Pars jacet, et molli gramine membra levat.

Hi ludunt, hos somnus habet; pars brachia nectet (v. 328).

« *Vesta* est étendue, et goûte en sécurité un tranquille re- » pos. »

Vesta jacet, placidamque capit secunda quietem (v. 331).

Mais Priape survient, aperçoit *Vesta*, et « conçoit une obscène » espérance. »

Spem capit obscenam, furtimque accedere tentat (v. 337).

« Fort heureusement que l'Ane du vieux Silène se mit in- » tempestivement à braire, et la Déesse effrayée par cette voix » retentissante se mit sur pied. »

Intempestivo quum audit illa sono

Territa voce gravi surgit Dea (v. 342).

Lactance n'a pas manqué de reprocher cette scène ignoble aux Romains de son temps qui adoraient encore *Vesta*.

¹ Aristote, *Du Ciel*, l. II, c. 13, et Gretser, *Inscrip.*

« Quoi de plus honteux, leur dit-il? Quoi de plus ignoble, »
 » que de reconnaître que Vesta doit sa virginité au bénéfice
 » d'un Ane? »

Quid turpius? Quid flagitiosius, quam si Vesta beneficio Asini Virgo est.
 (Lact., *Inst. Div.*, l. 1, c. 21; *Pat. lat.*, t. vi, p. 237).

« Cependant c'est en souvenir de ce grand service qu'aux »
 » fêtes de Vesta les Romains promettent un Ane couronné
 » de pains, en guise de couronne, en souvenir de cette Virgi-
 » nité qu'il lui avait conservée. »

Apud Romanos vero eundem (asinum) Vestalibus sacris in honorem pudicitie conservatæ panibus coronari (Lact., *ibid.*).

10. Comparaison entre les Vestales et les Religieuses chrétiennes.

Nous venons de tracer en abrégé l'histoire des religieuses du Paganisme : Vocation forcée, travaux pénibles, punitions atroces, ignorance de la Divinité qu'elles servaient. Et nous ne sachions pas que jamais aucun historien ait plaint ces pauvres filles, et ait flétri cette religion païenne qui les torturait. Par contre on a beaucoup écrit contre le triste sort des Religieuses qui devaient se consacrer au service de cet Enfant-Dieu qui alors vivait au village de Nazareth. Il n'est donc pas inutile de faire la comparaison entre ces Vestales nouvelles et les anciennes.

Commençons d'abord par la liberté de vocation. Voici les prescriptions et cérémonies ordonnées par le *Pontifical romain*¹.

« La veille les Vierges doivent être présentées au Pontife qui »
 » doit recevoir leurs vœux, lequel doit avec le plus grand
 » soin les interroger, chacune en particulier, sur leur âge et
 » sur leur dessein, c'est-à-dire si elles ont accompli l'âge de
 » 25 ans, si elles ont la volonté et la détermination de conser-
 » ver leur virginité. »

Antequam pontifex ad missam se paret, in loco conveniente, præsentantur ei Virgines benedicendæ, qui de earum ætate, et proposito, singulariter singulas, videlicet an annum 25^o compleverint, et voluntatem et propositum servandæ virginitatis habeant, diligenter inquirat (*De Benedictione et consecratione virginum*, p. 153).

¹ *Pontifical romain* Clementis VIII, primum, nunc denuo Urbani VIII auctoritate recognitum. Lutet. Paris, 1664, in-12.

aucun historien n'a donné un regret ou une larme à leur mémoire. Pour nous, nous signalons à la commisération de nos lecteurs :

En 418 de Rome, la vestale *Minucia*, qui battue de verges et posée sur l'échelle fatale, se retourne pour mettre pudiquement en ordre sa tunique dérangée, repousse fièrement le bourreau qui voulait l'aider à descendre, et disparaît en protestant contre l'iniquité du jugement par le cri : *moi, incestueuse* ¹ !

En 656, la Vestale dont on n'a pas conservé le nom, et qui fut fouettée par le grand prêtre *Licinius* ².

En... nous félicitons la vestale *Æmilia*, qui accusée d'avoir laissé éteindre le feu et menacée du supplice, prouve son innocence, en jetant un pan de sa robe sur le feu éteint, qui se rallume à l'instant ³.

En 609, nous félicitons aussi la vestale *Tuccia* qui accusée d'inceste, prouve son innocence en remplissant un crêble d'eau qu'elle porte et vient jeter aux pieds de ses juges ⁴.

Et enfin plaignons en leur rendant en même temps hommage, les Grandes Prêtresses : *Cælia Claudiana*, — *Terentia Flaviola*, — *Terentia Rufilla*, — *Flavia Manilia*, — *Flavia Publicia*, — et *Cælia Concordia*, qualifiées de *très-pudiques*, *très-vertueuses*, dans les inscriptions qui nous en restent ⁵.

A. BONNETTY.

¹ Tite-Live, l. iv, c. 44. — Denys, l. ix, c. 10. — Pline, iv, 1, n° 1.

² Tite-Live, xxviii, 11.

³ Denys, II, 17. — Val. Max., I, 1, n° 7. — Properec IV, 11, v. 53.

⁴ Denys, *ib.* — Val. Max., VIII, 1, n° 5. — Pline, xxviii, 2. — Et Aug. *De Civit. Dei*, l. x, c. 16.

⁵ Voir Juste-Lipse, *De Vesta et Vestalibus*, p. 162.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND ¹.

Chapitre VI.

Voyons maintenant les deux passages du ch. xi que la critique adverse considère comme deux fragments insérés dans la grande et imposante narration que nous venons d'analyser. Le premier de ces passages va du v. 1 au v. 3. De Wette ² veut qu'on l'ait pris dans une autre relation pour l'intercaler ici. Pour se convaincre de l'inadmissibilité d'une telle prétention, on n'a qu'à rapprocher le v. 4 du v. 29, le dernier du chapitre précédent ; on voit alors qu'il ne s'y adapte pas bien. Cela devait être cependant si l'assertion de De Wette était fondée.

Puisqu'on donc le v. 4 ne continue pas directement le v. 29, ce que le commencement des deux versets : « Moïse dit, » prouve jusqu'à l'évidence, il a dû y avoir dès l'abord un passage intermédiaire, et quand on examine bien notre passage et ce qui suit, on reconnaît que c'est lui qui est ce passage intermédiaire. La preuve n'en est pas bien difficile à faire.

Comment finit le ch. x ? Le Pharaon se met en colère contre Moïse qui persiste à vouloir s'en aller avec tout son peuple et avec tout ce que possède ce peuple, ses troupeaux. Il le menace de la mort si jamais il ose reparaitre devant lui. Moïse saisit cette menace de mort et réplique au roi : « Tu as bien » dit ; je ne verrai plus ton visage (v. 29). » Et aussitôt il fait entendre, par la voix de Jehovah, l'annonce de la mort de toute la primogéniture égyptienne (v. 1). Quelles représailles !

On le voit, le rapport entre la fin du ch. x et le commencement du ch. xi est non-seulement réel, mais d'une réalité saisissante et terrible. Jamais contraste ne constitua une unité plus forte. Pourquoi donc nos critiques ne le recon-

¹ Voir le dernier article N° précédent, ci-dessus, p. 179.

² *Beiträge etc.* II, 195.

naissent-ils pas? D'abord, parce que le sens religieux du Pentateuque leur manque; puis, parce qu'ils ne peuvent se faire au style hébreu. Il les dérouté à chaque instant, imbus qu'ils sont des règles de la rhétorique d'école. Ils passent pourtant pour être hébraïsants. C'est singulier.

Cependant notre passage est une parenthèse, car ce n'est pas Moïse qui parle, mais Jehovah qui parle à Moïse. Pourquoi cette parenthèse? Il me semble que c'est afin de rappeler au lecteur que les choses importantes que Moïse va dire au Pharaon, depuis le v. 4 jusqu'au v. 8, sont fondées sur la parole de Jehovah. L'à-propos de ce rappel¹ direct de la révélation de Jehovah ressort suffisamment de la gravité de la circonstance, de la solennité du moment, et la parole que Moïse adresse ensuite au Pharaon en reçoit un surcroît d'autorité. Le v. 3, il est vrai, a quelque chose d'étrange. Il le perd cependant dès qu'on juge Moïse par Moïse. C'est sa manière d'anticiper ainsi sur les événements et de donner sur-le-champ la fin de l'histoire incidente, dont il a dit les premiers mots. On en trouve des exemples très-nombreux dans tout le Pentateuque. C'est la manière généalogique appliquée aux faits historiques proprement dits.

Ainsi l'assertion de De Wette relative à ce passage est insoutenable, et il en est de même de celle de Vater qui nous laisse le choix de considérer comme une intercalation ou le passage précité ou le récit de la 9^e plaie, ch. x, 21-29. Nous n'avons pas à choisir, parce que ch. xi, 1-3 n'est pas un fragment, comme nous venons de le démontrer, et que ch. x, 21-29 l'est aussi peu, attendu que ce récit a des rapports étroits avec ce qui précède (comparez x, 24 avec x, 9-11) et avec ce qui suit (voyez xi, 31, 32). Le morceau est donc à sa place là où il se trouve, et si on l'ôtait de là on finirait par l'y remettre.

Le second passage du ch. xi que la critique adverse signale comme un fragment, comprend les v. 9 et 10. En y regardant mieux, elle verrait que ce prétendu fragment est tout simplement le résumé et la conclusion du récit des plaies qui n'eurent pas sur le cœur du Pharaon le pouvoir de le faire

¹ V. Ex. iii, 20-22; iv, 23.

nsentir au départ des enfants d'Israël. Il n'y a pas là l'ombre d'un fragment, et Vater¹, qui soulève l'objection, ne prouve pas qu'elle est fondée.

L'emploi qui est fait dans toute cette histoire des noms de Dieu ne peut plus offrir aucune difficulté d'après les explications que nous avons données sur cette matière. Les Égyptiens se servent du mot Elohim ; cela est *naturel*, Elohim s'accorde assez avec leurs idées sur le Dieu-nature. Moïse tient toutefois à leur faire voir que cette nature est sous la main de Jehovah et que cet Elohim dont ils ont une idée erronée est le même Dieu que Jehovah. C'est pourquoi il joint les deux noms, comme nous l'avons vu déjà ailleurs, et il dit à Pharaon : « Je sais que vous ne craignez pas encore Jehovah- » Elohim². » Par cet emploi simultané des deux noms, il coupe pour ainsi dire au Pharaon la retraite qu'il incline sans cesse à prendre vers son Elohim à façon égyptienne. En lui faisant sentir par ses paroles comme par ses *signes* que Jehovah et Elohim sont identiquement le même Dieu et que « *la terre* » est à Jehovah (v. 29) », il réussira enfin à lui faire perdre confiance en son Elohim-nature et à le porter à rendre hommage à Elohim-Jehovah. En effet, à force d'être sollicité, le Pharaon confesse qu'il a péché envers Jehovah³. C'est un progrès, et plus tard il couronnera l'œuvre en disant à Moïse : « Allez, adorez Jehovah... et bénissez-moi⁴. » Le voilà tout à fait éclairé et converti. Il est vrai que son cœur changea encore une fois, mais ce fut la dernière...

Chapitre VII.

Le chapitre XII interrompt la marche chronologique du récit pour exposer l'institution de la Pâque, le rite de cette fête, sa signification et son but. Mais tout en constatant cette interruption du fil de la narration, nous ne pouvons pas voir une solution de continuité proprement dite, c'est-à-dire un fragment intercalé, comme l'assure De Wette⁵. Non, car

¹ *Comment. üb. d. Pent.* II, 32.

² *Ex.* IX, 30.

³ *Ib.* X, 16.

⁴ *Ib.* XII, 31, 32.

⁵ *Beiträge zur Einl.* II, 195 et suiv.

Moïse étant amené par le cours des événements à parler incessamment de la première célébration de la Pâque, il devait en exposer d'abord l'institution divine, la loi. Cette loi, il est vrai, remonte plus haut ; mais l'auteur ne pouvait en parler dans l'ordre chronologique, attendu qu'alors il y aurait eu une interruption dans la narration des prodiges qui, en la coupant, aurait distrahit notre attention et aurait ainsi détruit ou du moins diminué l'imposant effet qu'elle produit dans sa rédaction actuelle. Moïse, en écrivant consommé, a évité cet inconvénient, et pour nous donner la loi Pascale un peu plus tard qu'elle ne fut instituée, il nous la donne au bon endroit. Il viole la chronologie, oui, mais c'est pour mieux observer les convenances de l'histoire.

La critique rationaliste, on le pense bien, ne comprend rien ou fait semblant de ne rien comprendre à cette disposition intelligente qui se rattache à la manière habituelle de l'auteur, la manière généalogique. Le ch. xii et aussi le ch. xiii sont pour nos adversaires un composé de fragments sans connexion entre eux et avec ce qui précède. Déjà le commencement du ch. xii : « Et Jehovah avait dit à Moïse et à Aaron » *au pays d'Égypte*, » démontre, selon De Wette, que nous avons ici un morceau à part et écrit postérieurement à Moïse. Rien de plus faux. Ce critique ne réfléchit pas que ce qui constitue le nœud du Pentateuque, c'est la Genèse de la législation¹. Or, pour la plus grande exactitude de cette Genèse, l'auteur ne devait pas négliger les indications qui précisent où telle ou telle loi fut donnée. L'auteur dit donc que la loi de la Pâque fut instituée en Égypte, tout comme il nomme ailleurs, par exemple, le lieu de l'institution du mariage ou l'endroit de la promulgation du Décalogue.

L'hypothèse fragmentaire qui repose sur le « dans le pays » d'Égypte » étant écartée, voyons celle de Vater² qu'il croit être fondée sur la manducation des pains non levés. Le critique n'a pas bien lu. En effet, il dit que d'après les v. 34 et 39 on voit que la manducation des pains non levés a été l'œuvre du hasard, le départ précipité des Israélites, et que

¹ Ranke, *Untersuch. n. d. Pent.* II, 30.

² *Commentar üb. d. Pent.* III, 447.

c'est ce hasard qui est devenu ensuite la base de l'usage légal de cette manducation, tandis que dans l'institution de la Pâque, au commencement du chapitre v. 1-13, la manducation des pains non levés est présentée comme faisant essentiellement partie de cette institution. Tel est l'argument de Vatar, et s'il était fondé, sans doute, le ch. XII serait un composé de morceaux sans connexion entre eux et, de plus, contradictoires. Mais il n'est pas fondé, car l'auteur ne parle pas aux v. 34, 39 de la manducation Pascale; il dit : « Le » peuple emporta la pâte avant qu'elle ne fût aigrie... Ils firent » cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte en gâteaux non » levés, etc. » Quelle était cette pâte? C'était la pâte dont les Israélites avaient déjà mangé avant le départ et cela conformément à la loi pascale. L'auteur le dit très-clairement au v. 28, après avoir rapporté tout ce qui concerne la Pâque; il dit : « Les enfants d'Israël allèrent et firent comme Jehovah » avait ordonné à Moïse et à Aaron; ainsi ils firent. »

On le voit; Vatar a fait une confusion des plus caractérisées : il a confondu l'enlèvement précipité de la pâte qui restait en pétrin avec la manducation des pains non levés déjà accomplie. N'est-ce pas triste qu'on soit obligé de relever de pareilles bévues? Et cependant il le faut absolument puisqu'ils en font des arguments contre l'authenticité du Pentateuque, et que sur la foi de leur science une infinité de gens donnent dans le panneau.

Un autre argument contre l'unité du Pentateuque serait fourni, si l'on en croit Hitzig¹, par les v. 6 et 17 de ce même ch. XII, en ce qu'il en résulterait, d'accord avec d'autres passages², que l'Exode et la Pâque auraient été accomplis le soir du 14^e jour du premier mois (Abib), tandis qu'ailleurs (*Ex.* xxxiv, 18) ces choses sont présentées comme ayant eu lieu à la nouvelle lune du premier mois.

Rien de plus arbitraire que les raisons de Hitzig pour prouver son opinion. Ainsi il traduit הַחֹדֶשׁ הַחֲדָשִׁי³ la nouvelle lune (au lieu le mois) d'Abib, en alléguant que le חֹדֶשׁ qu

¹ *Ostern und Pfingsten im zweiten Decalog*, p. 21 sqq.

² *V. Levit. xxiii, 5; Num. ix, 2* sqq.

³ *Es. xxxiv, 18.*

précède marque toujours un temps déterminé fort restreint. La vérité est que le mot *moed* marque un temps qui peut être long ou court¹, le contexte seul en décide. Par lui-même il ne peut pas donner au mot *chodesch* qu'il précède le sens du jour de la nouvelle lune, que du reste ce mot n'a jamais dans le Pentateuque²; il signifie toujours *mois*. Le *lemoed chodesch haabib* ne pourrait donc déterminer aucun moment précis du 1^{er} mois, s'il n'était déterminé par d'autres mots. Or, il est déterminé par ce qui précède immédiatement, et dont Hitzig cherche à se débarrasser, à savoir : « Sept jours tu » mangeras des pains sans levain comme je t'ai commandé, » et comme ces paroles se rapportent au document qui institue cette fête de sept jours, c'est-à-dire aux ch. XII et XIII de l'Exode, le *moed chodesch* ne peut pas être un jour unique, le jour de la nouvelle lune, mais il signifie l'époque des sept jours du mois d'Abib pendant laquelle il fallait manger des pains non levés³.

Ainsi tombe la contradiction que signale si gratuitement Hitzig; et maintenant revenons à Vater⁴.

Ce critique voit encore trois autres fragments dans le ch. XII. Le premier comprend les v. 40-42. On ne conçoit pas cette prétention. Car n'est-il pas vrai que les v. 40 et 41 contiennent une donnée chronologique au sujet du séjour des enfants d'Israël en Egypte? Et l'auteur pouvait-il la placer mieux dans son récit que là où elle se trouve, à savoir après qu'il nous a montré comme un fait accompli le départ d'Israël de la terre de captivité? Mais cette donnée chronologique est tellement à sa place ici qu'il faudrait l'y mettre si elle n'y était pas. Et non-seulement elle concourt à prouver l'unité de ce chapitre, mais encore elle est un des liens les plus solides qui rattachent l'Exode à la Genèse, puisqu'elle nous montre l'accomplissement de la révélation que Dieu avait jadis faite à Abraham⁵. Quant au v. 42, qui ne voit que ces

¹ Cf. *Gen.* I, 14; *Deut.* XXXI, 10.

² V. Hengstenb., *Beiträge zur Einl.* III, 363.

³ *Ex.* XII, 15; XIII, 6.

⁴ *Comment.*, etc., II, 32.

⁵ *Gen.* XV, 13, 14.

paroles solennelles sont une réflexion parfaitement appropriée à l'esprit de l'événement précédemment exposé. L'auteur, après avoir consigné les choses étonnantes de cette nuit mémorable, se recueille, la nuit de la Pâque lui apparaît dans toute sa sainte grandeur, et il la proclame à jamais sacrée pour tout Israël.

Comment donc pourrait-on ôter ce passage sans porter atteinte à l'intégrité du chapitre, ainsi que le dit Vater? C'est chose impossible, et le critique est tout aussi mal inspiré quand il revendique comme fragments les v. 43-49 et les deux qui suivent et qui terminent le chapitre. En effet, puisque l'auteur tient en si haute vénération la nuit de Pâques, et qu'il veut que les générations à venir la célèbrent comme une fête sacrée, il est tout naturel qu'il pose des barrières légales qui puissent en maintenir la sainteté. Et c'est ce qu'il fait depuis le v. 43 jusqu'au v. 49. Et comme il pense aux générations futures, il rédige la loi de telle sorte qu'elle trouve son application à l'état social qu'Israël aura dans le pays pour lequel il quitte l'Égypte, et qui est la Terre promise. Elle est cependant observée déjà lors de la première célébration en Égypte, avant la sortie; l'auteur nous le dit dans les vers. 50 et 51. Ce passage se rattache donc historiquement au passage antérieur, qui se relie à ce qui précède et ainsi de suite en remontant, et nulle part une lacune, nulle part une disjonction quelconque; et voilà comment le ch. XII est constitué dans l'unité la plus étroite avec lui-même et avec l'ensemble dont il est la suite.

Voyons maintenant le ch. XIII. Il est bien la continuation du ch. XII, sans lequel on ne le comprendrait pas. Néanmoins De Wette¹ ne l'entend pas ainsi; il dit formellement que le « mythe » de la Pâque et de la consécration des premiers nés que donne le ch. XII, et le « mythe » de ces mêmes choses que contient le ch. XIII, se neutralisent réciproquement — *heben sich gegenseitig auf*, et trahissent la fiction — *Dichtungen*. On s'attend à ce qu'une accusation aussi accentuée soit soutenue par des preuves solides. Il n'en est rien. Il suffit à ces Messieurs de lancer leur négation; prouver qu'elle est fondée,

¹ *Beitraege etc.*, II, 198 sqq.

le récit du voyage là où le v. 37 du ch. XII l'a laissé; c'est à Souccoath que les Israélites sont arrivés, c'est de Souccoath « qu'ils partirent » (XIII, 20) en tournant vers le désert (v. 18) à la limite duquel « ils campèrent à Etham » (v. 20). L'assertion de Vater est donc purement gratuite, et il en est de même de celle de De Wette, qui dit que le départ précipité de tout un peuple dans une seule nuit est impossible. Pourquoi donc? Nous ne voyons là rien d'impossible, pourvu toutefois que ce peuple soit préparé à un tel départ. Or, le texte, avant de dire que le départ fut précipité (XII, 39), avait dit que quatre jours avant le départ les Israélites avaient été avertis de se tenir prêts (XII, 3, 41). Quand on est prêt à partir, on peut partir à quel moment que ce soit, et comme chacun part pour soi, tout le monde peut partir à la fois, surtout lorsque la chose se passe avec ordre comme ici, car ils partirent « par cohortes » על־צְבָאוֹתָם (XII, 51).

Répondons maintenant à quelques objections d'une autre nature. La première concerne cette remarque si souvent répétée dans toute cette partie de l'Exode : « Jehovah endure » cit le cœur de Pharaon. » On la lit depuis le ch. IV, 21 jusqu'au ch. XIV, 4. Dieu est donc l'auteur du mal, disent les rationalistes, contents de battre Dieu par son Ecriture, et ils demandent comment on peut concilier avec cette doctrine le caractère sacré du Pentateuque. Je crois bien qu'on ne le pourrait jamais avec l'interprétation qu'ils donnent à ces paroles; aussi cette interprétation est-elle absurde au possible. M. Cahen dit¹ : « Les interprètes cherchent à concilier » cet endurcissement involontaire (du Pharaon) avec le libre » arbitre, » et il ajoute agréablement : « Ce qui n'est pas facile. » Il aurait dû dire que cela est impossible; l'endurcissement involontaire et le libre arbitre sont deux choses radicalement opposées. Mais aussi l'endurcissement involontaire n'a rien à faire ici. Ce n'est pas involontairement que le Pharaon résiste à la volonté de Dieu qui se manifeste à lui par tant et de si grands prodiges; cette résistance est son fait propre. Que veut donc dire : Jehovah endurecit le cœur de Pharaon? Cela veut dire simplement ce qui vient tout d'abord

¹ *La Bible*, II, 16 note 21.

à la pensée de quiconque ne cherche pas midi à quatorze heures, à savoir, que Dieu mit le péché, qui était dans le for intérieur et dans la volonté du Pharaon, en présence de faits qui par leur action devinrent, du plein consentement du roi, une occasion pour que ce péché se manifestât de plus fort en plus fort dans le domaine extérieur; en d'autres termes, Dieu, par sa justice, força le roi à se montrer tout entier tel qu'il était, tel qu'il voulait être. Il châtiait le péché de l'homme. L'homme sentait bien la cause de ce châtiment; mais parce qu'il était perverti à fond, il s'en irritait — *peccator videbit et irascetur*, — et c'est cette colère qui engendrait son endurcissement croissant. Il en est de l'endurcissement du cœur du roi d'Égypte par le fait de Dieu, comme de celui de ces criminels déterminés qui, frappés par la justice, sortent des peines subies plus criminels qu'ils ne l'étaient déjà. Est-ce que pour cela un esprit sain pensera que c'est la justice qui est la cause des crimes de cet homme? Assurément non, et cependant on pourra dire, en un certain sens, que c'est la justice qui l'a endurci. Le tout est d'entendre la chose comme le bon sens veut qu'on l'entende, et alors aussi on verra que l'auteur pouvait dire : « Jehovah endureit le cœur de Pharaon, » sans que pour cela il avait le moins du monde à craindre de présenter Dieu comme l'auteur du mal.

La seconde objection se présente avec un caractère plus spécieux que l'objection précédente, et elle a fréquemment embarrassé les défenseurs du Pentateuque. Voici ce dont il s'agit. Il est dit, ch. XII, 35, 36 : « Les enfants d'Israël (sur le point de partir) demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent, des vases d'or et des vêtements. Jehovah avait doué de grâce le peuple aux yeux des Egyptiens qui leur donnèrent volontiers. Et ainsi ils dépouillèrent l'Égypte. » C'est sur ce passage, qui correspond aux v. 20-22 ch. III et aux v. 2, 3 ch. XI, qu'on a dressé contre le Pentateuque l'accusation formelle de favoriser, que dis-je! de sanctifier le mensonge, la fourberie et le vol. L'accusation est vieille déjà, car nous trouvons que Tertullien ¹ s'en échauffe contre Mar-

¹ Tert. *Cont. Marcionem*, l. II, c. 20.

cion et qu'elle met saint Augustin aux prises avec Faustus¹. Elle a embarrassé aussi saint Irénée et Clément d'Alexandrie. Depuis lors l'affaire est allée bon train, et tous les incrédules lettrés de tous les siècles n'ont pas manqué d'en faire des gonges chaudes. Il faut dire qu'ils n'avaient pas absolument tort, bien au contraire, car les défenseurs du Pentateuque, tous de bonne volonté pour démontrer l'absurdité de l'accusation, s'y prenaient on ne peut plus mal; ils se plaçaient sur un terrain où ils devaient nécessairement succomber; ils ne lisaient pas bien le texte; ils avouaient que du côté des Egyptiens il s'était agi d'un prêt, et du côté des Israélites, d'un détournement. De cette manière, aucune bonne défense n'était possible, et les adversaires avaient raison. Si les Egyptiens ont prêté des choses à eux aux Israélites qui se les sont appropriées, les Israélites ont commis une mauvaise action et l'auteur qui consacre cette action par l'intervention de Dieu est un homme abominable. Aucune subtilité nous tirera de là, et dire, comme le fait dom Calmet « qu'on peut répondre que Dieu dispensa en cette occasion les Hébreux de la loi qui défend le vol², » est un blasphème bien caractérisé. On croit rêver.

Arrière tous les raisonnements quelque spéciaux qu'ils soient³; lisons bien le texte, et toute difficulté s'évanouit. En effet, le texte ne porte pas : les Egyptiens prêtèrent ἐχρησασθαι, comme traduisent les LXX, d'où est venu tout le mal, faute que saint Jérôme a tristement suivie avec son *commodaverunt*, mais le texte porte וַיִּשְׁאֲלוּ leur *donnèrent*. Le verbe שָׁאַל demander, au mode hiphil, ainsi qu'il est employé ici et ailleurs, par exemple *1 Rois*, 1, 28, ne peut signifier que faire ce que quelqu'un demande, et, par suite, *donner volontairement*.

Quand quelqu'un porte un autre à lui demander quelque chose, il est bien dans l'intention de le lui donner, cela est évident. Eh bien, les Egyptiens firent cela à l'égard des Israélites. Pourquoi ? Parce que « Jehovah avait doué de grâce

¹ August., *Cont. Faustum*, l. II, c. 71.

² V. *Comment. sur l'Exode*, p. 398, éd. in-fol.

³ On peut en lire l'aperçu chez Hengstenberg, *Beitr. zur Einl. ins A.-T.* III, 510 seqq.

» le peuple aux yeux des Egyptiens (v. 36). » Ce passage rapproché de cet autre du *Deut.*, 23, v. 8 : « Ne déteste pas l'Égyptien, » aurait dû ouvrir les yeux des apologistes ; il n'a pas échappé à Josèphe qui dit : « Les Egyptiens leur *donnèrent* » tout cela *en présent* ; les uns, par impatience où ils étaient de les voir partir ; les autres, à cause de l'amitié qu'ils avaient pour eux¹. » Sur quoi D. Calmet fait cette remarque : « Mais » cela ne paraît point par l'Écriture. » Mais si, cela paraît par l'Écriture. Dieu disposa le cœur des Egyptiens à provoquer les demandes des Israélites et à leur donner ce qu'ils demandaient. Le sens et la grammaire sont parfaitement d'accord ici pour affirmer que la chose se passa ainsi. Or, si les enfants d'Israël avaient reçu en cadeaux ce qu'ils emportèrent, ils ne détourneraient rien, et, en effet, le texte ne dit pas : « Ils volèrent » ou pillèrent les Egyptiens, *prædati sunt Ægyptios*, » comme traduit saint Jérôme en forçant encore le ἐκώλευσαν des LXX ; mais le texte dit : « Ils dépouillèrent l'Égypte. » Le verbe *לָבַז* n'a jamais le sens de dérober par ruse, ainsi qu'il l'aurait ici s'il s'était agi de prêter ; il veut dire *spoliare*, ce qui implique la violence. Dans le sens propre, il est vrai, le dépouillement par violence n'est pas de mise ici, néanmoins le *spoliare hostem* est au fond de la chose et dans la pensée de l'auteur. Les Egyptiens furent défaits par une violence intérieure ; ils succombèrent à une force que chacun d'eux subit à son insu et cela par une disposition de cette justice éternelle qu'ils avaient foulée aux pieds dans la personne des Israélites. Maintenant, Israël, l'armée de Jehoval *צְבָאוֹת יְהוָה* (xii, 41), chargé des dépouilles de ses ennemis, s'en allait de l'Égypte en vainqueur. Voilà les représailles de la justice de Dieu, et voilà aussi notre texte justifié de toutes les imputations qu'on lui a fait subir depuis tant de siècles.

Enfin, pour ce qui est de l'emploi des noms de Dieu dans ces deux chapitres, il ne donne sujet aux partisans des documents Élohistes et Jehovistes qu'à une seule objection, et cette objection concerne l'Élohim des v. 17-19. Cependant elle est encore sans fondement, car l'emploi de ce nom est ici motivé, d'abord par la citation directe, au v. 19, des paroles de

¹ Flav. Josèphe, *Antiq. jud.* II, 8.

Joseph, aux v. 24, 25, ch. I de la Genèse. L'auteur prépare cette citation *élohiste* dans les lignes qui précèdent, afin que la prophétie de Joseph et son accomplissement se présentent dans un accord complet et nous frappent davantage. Si le nom de Jehovah avait continué jusqu'au v. 19, le lecteur aurait pu être étonné de ce brusque changement; il aurait pu croire que le Dieu de Joseph n'était pas identiquement le même que celui dont parle l'auteur et qui est Jehovah. — Puis, le changement de Jehovah en Elohim a encore sa raison, en ce que jusqu'au v. 16, Dieu est montré comme ayant agi par une intervention spéciale et directe, par des prodiges, ce qui est particulièrement propre à sa qualité de Jehovah, de roi théocratique, tandis qu'ensuite, aux v. 17 et 18, son action apparaît simplement comme celle de la Providence.

Chapitre VIII.

Passons au ch. xvi.

Ce chapitre qui donne le récit des miracles des caïlles et de la manne n'est pas, on le pense bien, du goût de la critique dont « l'essence est la négation du surnaturel ¹. » Il faut en convenir pourtant, ce sont ces prodiges qui nous garantissent la réalité du séjour des Israélites dans le désert. Si ces prodiges étaient absents de l'histoire du désert, il y aurait de bons motifs pour le mettre en doute. En effet, et pour donner tout de suite la raison péremptoire de la sustentation miraculeuse des Israélites, comment pourrait-on tenir pour vrai, sans le prodige de la manne, le séjour de 40 ans de plusieurs millions d'hommes dans un pays, la presqu'île de Sinaï, désert de granit et de porphyre, dont la stérilité est effrayante et telle qu'il peut à peine nourrir une population de 4,000 à 5,000 âmes ²? Eichhorn a fort bien senti la force de cet argument et ne pouvant nier le séjour du désert, il a essayé du moins de le réduire aux seuls chefs, en dispersant le peuple par groupes dans les pays d'alentour ³. Notre cri-

¹ Renan, *Étude d'Hist. relig.*, p. 137.

² Burckhardt et Ruppell, v. *Précis de la Géogr.* par Malte-Brun, t. iv, p. 509.

³ *Allgem. Biblioth.* 1, 81.

tique aurait mieux fait d'essayer d'établir, en faisant valoir les textes qui ne cachent pas que le peuple regrette l'Égypte, qu'il rentra dans ce pays. Cependant on n'a pas osé proposer cette hypothèse, ni celle de l'introduire prématurément dans le Canaan. Il touchait pourtant aux limites de ce beau pays; peu de temps lui aurait suffi pour s'y transporter. Qu'un peuple aussi sensuel et dur à l'obéissance eût adopté l'une ou l'autre de ces parties, c'est ce qu'on comprendrait; mais qu'il se dispersât on ne sait dans quelles contrées inhabitées, et partant désertes, de l'Arabie ou de la Syrie, cela n'a pas de sens. Pourquoi donc Eichhorn préfère-t-il cette dernière hypothèse? Ne serait-ce pas parce que malgré lui il est subjugué par l'autorité du texte qui ne constate ni cette rentrée en Égypte, ni cette prise de possession anticipée de Canaan? Mais si vous reconnaissez l'autorité du texte sur ce point, vous pouvez fort bien laisser les Israélites là où ce texte nous les montre constamment, dans le désert de la presqu'île; le séjour prolongé d'une population si nombreuse dans l'Arabie déserte ou dans le désert de Syrie tiendrait tout autant du miracle que celui dans l'Arabie-Pétrée. Puisque donc par des raisons de géographie physique il est démontré sans réplique que le séjour des Israélites entre l'Égypte et le Canaan n'a pu être possible que par des circonstances extraordinaires, quelle objection sérieuse peut soulever le prodige de la manne et les autres? Aucune, absolument. C'est ce qu'a fort bien senti Gramberg, et, pour se tirer d'embarras, il déclare que le séjour de 40 ans des Israélites dans le désert est une légende, *sage*¹. On ne sait s'il faut rire ou se fâcher d'une énormité pareille? Non, dit-on, il faut prouver que c'est une énormité. — Eh bien, voyez alors le registre officiel des campements d'Israël dans le désert, Nomb. xxxiii, 38. L'authenticité de ce tableau est irréfutable, et nous le démontrerons en son lieu.

Voyons les objections particulières contre les prodiges dont il s'agit.

Le prodige de la manne est une multiplication de nourri-

¹ *Krit. Geschichte der Religions Ideen des A.-T.* 1, p. 473.

ture analogue à celle qu'opéra plusieurs fois Jésus-Christ, et il a de plus la permanence de celle qui se fit à la parole d'Elie¹. Comme eux aussi, il est fondé sur un fait naturel qui est ici un arbrisseau buissonneux, nommé *alhagi*, très-abondant dans le désert du Sinaï et qui transsude sur toutes les parties un suc doux et aromatique. Coagulée en petits grains et ressemblant, dit l'auteur, par une réminiscence égyptienne², à la semence de coriandre³, cette espèce de gomme est recueillie pendant les mois de juin et de juillet et fournit une nourriture agréable. Le prodige consistait donc en ce que Dieu, par sa bénédiction, fit se produire et se multiplier ce fruit particulier au désert pendant toute l'année et pendant 40 années consécutives. Est-ce que par hasard cela serait impossible à Celui qui a créé, par un acte de sa volonté, le ciel et la terre et toutes les choses visibles et invisibles?

Mais, dit-on, le caractère fclif de cette histoire se trahit par la langue; le mot מן *man* n'est pas hébraïque; on l'a évidemment placé là pour le besoin de la cause. Car si les Israélites se sont écriés, à la vue de cette couche de rosée blanche: « Qu'est-cela? » ils ont dû dire מַה הוּא *mah hou*, et non מן הוּא *man hou*. — Cette objection n'a absolument aucune valeur, car bien que מן ne soit pas un mot interrogatif dans l'hébreu littéraire, on sait que les mots se modifient fréquemment dans la bouche du peuple, et l'auteur a certainement rendu ici la prononciation qu'on donnait à ce mot pour éviter le choc de deux aspirées identiques. Ce procédé, tout spontané et partant populaire, est profondément euphonique; aussi toutes les langues, les unes plus, les autres moins, en font-elles usage; par exemple, en grec, on écrit *aggos*, *aggelos* et on prononce *angos*, *angelos*. Il n'y a donc rien à objecter contre l'hébraïcité du mot *manne* et son origine linguistique, telle que notre chapitre la donne, est parfaitement autorisée par des procédés formatifs, identiques ou analogues, de beaucoup d'autres mots; c'est dire qu'il est his-

¹ *Matth.* xvi, 9; *Marc.* viii, 19; *Reg.* xvii, 14-16.

² V. Pline, *Hist. Nat.*, xx, 82, qui dit que la coriandre est une plante qui prospère surtout en Égypte.

³ *Ex.* xvi, 31; *Num.* xi, 7.

torique. L'interrogation *qu'est-ce ?* a formé le mot *manne*, de la même manière absolument que la phrase interrogative *was ist das ?* qu'est-cela ? le mot français *vasistas*, ou les exclamations *bei Gott*, avec (par) Dieu, et *kourava*, quelle voix ! les mots *bigot* et *corbeau*. On ne serait pas embarrassé d'en citer beaucoup d'autres exemples ¹.

Quant au prodige des cailles, il est tout aussi avéré que celui de la manne, et, en outre, il est moins surprenant. Buffon l'a déjà remarqué ; le vent qui amena les cailles était le vent du midi, car il venait de la mer ², et les cailles sont abondantes sur les côtes de la mer Rouge ³, *plurimum abundat*, dit Joseph ⁴. Ce qui indique ici le prodige, c'est que le phénomène naturel en soi se produit avec une augmentation inouïe et qu'il arrive au moment annoncé d'avance ⁵. M. Cahen pense qu'un prodige ne peut pas être un fait historique. « Il s'agit » ici, dit-il, de raconter un prodige et non un fait historique ⁶. » Je donnerais beaucoup pour savoir pourquoi un prodige n'est pas un fait historique. Me dira-t-on parce qu'il n'existe pas et qu'il n'a jamais existé ? Fort bien ; seulement il faut le prouver. Où sont vos preuves ? Produisez les.

En attendant, disons que le prodige des cailles est manifeste. Mais est-il réellement arrivé ? Il n'y a aucun doute, car il y a un témoin irrécusable du fait, savoir *Hibroth Hatarah* (sepulcra concupiscentiæ), les sépulcres de la convoitise ⁷. Ce n'est pas un endroit inventé pour le besoin de la cause, car nous le retrouvons dans un document d'une authenticité incontestable, dans le registre des lieux de campement, au chap. xxxiii, v. 16, 17 des Nombres. Il y avait donc dans le

¹ Plusieurs ont pensé que le mot *man* pouvait être de l'égyptien, parce qu'il est probable que les Israélites par suite de leur long séjour en Égypte, avaient adopté nombre de mots de cette langue. Ils auraient donc dit en apercevant la manne : « Voilà la manne. » Cette explication serait certainement fort plausible, si les mots précités n'étaient suivis de ces autres : « Car ils ne savaient pas ce que c'était » (*Ex. xvi, 15*).

² *Num. xi, 31*.

³ Buffon, *Hist. nat. des Oiseaux*, II, 462, éd. 1771.

⁴ *Antiq. jud.*, I, III, c. 1.

⁵ *Num. xi, 18, 31*.

⁶ *La Bible*, IV, fol. 60, note 31.

⁷ *Num. xi, 34*.

désert sinaïtique un lieu appelé « les sépulcres de convoitise. » On peut même le voir encore à l'heure qu'il est; c'est du moins ce qu'affirment les témoignages de plusieurs voyageurs peu suspects d'enthousiasme religieux, tels que Carsten, Niebuhr et Burckhardt¹.

D'où est venu à cet endroit le nom singulier de *Kibroth Hatavah*? Qu'on lise le passage des Nombres (xi, 31-34), qui s'y rapporte et qu'on nous dise si, à côté de cette explication, il y a place pour une autre. Nous ne risquons rien en affirmant que personne ne voudra même essayer d'une autre explication, tant celle qui est donnée frappe comme un fait. Or, si le fait qui a donné lieu à établir Kibroth Hatavah est réel et historique, le prodige des caïlles l'est aussi.

Les objections contre les faits merveilleux du chap. xvi, étant écartées, abordons la catégorie des démentis qui concernent l'unité et conséquemment l'authenticité de son texte. On conteste cette authenticité, parce qu'il parle du Sabbath, qu'il dit qu'une mesure pleine de manne doit être déposée devant l'arche et qu'il constate que les Israélites mangèrent la manne pendant 40 ans. — A entendre nos critiques, ce serait là trois fautes graves contre la chronologie et elles accuseraient un auteur postérieur à Moïse.

Il n'en est rien. D'abord, quant au Sabbath qu'on dit être institué plus tard, on est dans une erreur complète, car le septième jour, le jour de repos, est de date primordiale²; puis, il en est question dans la loi pascale³, et il est institué dans ce chapitre à l'occasion de la manne. On confond la promulgation solennelle du septième jour comme jour de repos consacré au Seigneur, promulgation qui eut lieu au Sinaï, avec son institution théocratique par un motif théocratique. En effet, Dieu en dispensant aux Israélites leur nourriture journalière par l'envoi de la manne et des caïlles, leur montre ainsi d'une manière sensible qu'il est leur maître immédiat, et c'est en cette qualité qu'il leur intime l'ordre d'avoir à

¹ Niebuhr, *Voy. en Arabie*, 1, 191. — Burckhardt, *Travels in Syria*, 482. — V. aussi Ch. Forster, *la Voix d'Israël* etc.

² *Gen.* ii, 3.

³ *Ex.* xii, 16.

s'abstenir de recueillir la manne le septième jour; de plus, joignant l'exemple au précepte, il ne leur en dispense point ce jour-là. Nous avons donc ici, au ch. xvi, le motif historique de l'institution du sabbath, et c'est une nouvelle preuve de l'authenticité de tout le récit. Un auteur postérieur, auquel certainement la promulgation solennelle de la loi du Sabbath sur le Sinaï ne pouvait être inconnue, n'aurait pu gagner sur lui de placer ici, se rattachant aux besoins vulgaires de la vie, une loi fondamentale aussi importante et aussi sacrée. Comment aurait-il pu avoir l'idée, lui qui vivait dans de tout autres temps agités par de tout autres intérêts, de faire de la dispensation de la manne, prodige peu éclatant dans la série des autres prodiges, la cause prochaine de la loi sabbathique, le pivot de la législation théocratique¹? Pour peu qu'on y réfléchisse, on sentira que, dans l'espèce, ce procédé rétrospectif aurait été irréalisable, non-seulement par rapport à celui qui aurait voulu donner cette origine à la loi du Sabbath, mais aussi et plus encore par rapport à ceux auxquels on la destinait; jamais ils ne l'auraient reçue. Les Juifs ne pouvaient reconnaître l'institution du Sabbath qu'avec la certitude de la vérité historique de ses origines; sur ce point, il aurait été absolument impossible de leur en imposer; donc, cette institution s'est faite dans l'ordre chronologique et historique où la place le ch. xvi, et, par conséquent, le texte qui s'y rapporte est de la main de Moïse.

Pour ce qui est de l'omer plein de manne qui doit être déposé devant Jehovah, disposition suivie de ces paroles : « Ainsi que Jehovah avait ordonné à Moïse, Aaron le déposa » devant l'arche (*édouth*, loi, témoignage), » la critique² s'écrie qu'on a évidemment ici la preuve que le texte est d'un temps postérieur aux autres faits racontés dans ce chapitre, puisque l'arche n'existait pas encore, et elle en conclut que ce n'est pas Moïse qui l'a écrit. La conclusion est passablement étourdie et se trouve renversée par cette remarque fort simple que Moïse a écrit le Pentateuque au terme de sa carrière, ainsi que le prouve du reste Deutéronome xxxi, 9, et le v. 35 de

¹ Cf. Haevernick, *Handb.* etc., 1, 2, 437.

² Vater, *Commentar* etc., II, 445 sqq.

notre chapitre : « Les enfants d'Israël mangèrent la manne » pendant 40 ans, jusqu'à leur arrivée dans un pays habité ; » ils ont mangé la manne jusqu'à leur arrivée aux frontières » du pays de Canaan. » Ce verset, qui selon nos critiques est un argument pour la composition fragmentaire du chapitre, tourne ainsi à leur confusion, d'autant plus que nous savons que cette manière d'écrire, qui donne au sujet de la première apparition de la manne un aperçu historique de tous les faits qui se rattachent à la manne, est le procédé que Moïse préfère, ainsi que nous avons eu déjà plus d'une fois occasion de le constater.

C. SCHÖEBEL.

 Traditions primitives.

DE

LA MÉTHODE A SUIVRE EN ETHNOGRAPHIE

ET DES

**Rectifications à opérer dans le groupe appelé
improprement sémitique.**

Sous le titre de *Société d'Ethnographie*, il s'est formé une société ayant pour but de caractériser la race, la nation, la famille des différents peuples, soit anciens soit modernes. Cette société publie ses travaux dans la *Revue ethnographique*, qui paraît tous les 3 mois dans un volume de 132 pages¹. Le 1^{er} numéro vient de paraître et contient plusieurs travaux importants. Nous y remarquons en particulier un discours de M. le vicomte de Rougé, que nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs.

Ils y verront là combien est dangereuse cette méthode d'énoncer les principes à priori, si usitée dans nos cours de philosophie, et auxquels bon gré, mal gré, on plie tous les faits; ornière dans laquelle les professeurs se précipitent non pas tant par une pente de la nature, que par une application de tous les éléments qu'ils ont déjà reçus; et c'est ainsi que l'on prend des conjectures, des imaginations pour des principes. C'est l'ensemble, ce sont les faits qu'il faut surtout examiner et constater. Voilà la vraie méthode critique. L'homme est un fait, les peuples, l'humanité sont des faits, œuvres du Créateur. Les règles de la morale, la croyance, la religion tout entière, sont des faits, œuvres de Dieu qui a créé l'homme, et qui en le créant lui a révélé, imposé ce qu'il devait croire et faire pour arriver à sa fin en ce monde et en l'autre.

En fait de critique historique le savant égyptologue énonce un fait nouveau, c'est que l'hébreu que l'on croyait être la

¹ A Paris, chez Amiot, libraire, rue de la Paix, 8. Prix : 12 fr. par an.

langue des seuls enfants de Sem, se trouve aussi être la langue des fils de Cham. « L'hébreu, dit-il, n'est pas autre chose que » la langue des Chananéens. »

Ainsi en montrant des mots hébreux dans l'égyptien, le phénicien et l'éthiopien, M. de Rougé nous fait voir que ces trois groupes principaux de la prétendue famille sémitique appartiennent à des petits-fils de Cham.

Mais la principale conclusion que M. de Rougé tire de cet ensemble de faits, c'est l'erreur profonde de M. Renan et de ses adhérents, qui ont voulu former un groupe, une *famille sémitique*, ayant des instincts particuliers et propres, au moyen desquels elle avait inventé, trouvé, confectionné le *monothéisme*. On voit comment tous ces systèmes, toutes ces prétendues vérités scientifiques s'évanouissent en fumée.

Voici le discours de M. de Rougé :

« Messieurs, — Il eût fallu réfléchir longtemps pour vous présenter une esquisse qui puisse servir comme principe de critique propre à la discipline de l'esprit, plutôt que comme histoire du groupe qu'on est habitué à désigner sous la dénomination impropre de *groupe sémitique*.

» En réfléchissant sur vos publications, j'ai été frappé de la grandeur de l'idée qui a présidé à la fondation de votre Société. Prendre à chaque science, à la géographie, à l'archéologie, à l'histoire, à la linguistique, au droit, à l'anthropologie, à l'étude des mœurs, ce qui vous fait dire : voilà une nation ; c'est là, Messieurs, une très-belle et grande idée, et comme le dit très-bien votre dernier *Rapport annuel* une idée extrêmement féconde en grandes conséquences, susceptible de devenir l'origine de vues politiques supérieures, plus sages, plus humanitaires et de nature à effacer les différences qui ne tiennent qu'à des erreurs d'appréciation et non pas à l'essence des choses. Il y a là certainement matière à la fondation d'une science nouvelle, immense par son but, par son domaine, trop vaste peut-être.

» En sorte, Messieurs, que si je suis frappé de l'intérêt de vos études, je ne puis m'empêcher de vous signaler les dangers qui les accompagneraient si on ne s'appuyait pas suffisamment sur le sol, si l'on' estait trop dans la métaphysique,

et si on donnait trop de place aux idées générales, alors que les principes qui les appuieraient ne peuvent être dégagés que par les efforts lents et continus de la science investigatrice.

» Dans ma jeunesse, j'ai eu le bonheur de suivre une année un cours fréquenté par peu de personnes, mais dont tous les auditeurs ont conservé le souvenir. Ampère l'*Ancien*, celui qu'à tous égards on aurait appelé Ampère le Grand, si son ambition n'eût pas été à l'inverse de son génie, après avoir parcouru comme peu de personnes l'ont fait dans son temps le cercle entier de nos connaissances, eût l'ambition sublime de réunir en un système général et sous un point de vue métaphysique toutes les sciences de son époque. Ce système général des connaissances humaines fut un des plus beaux monuments du siècle : il voulut en frapper une médaille et essaya de renfermer en peu de mots, et dans une petite *pièce de vers latins*¹, l'esprit de sa méthode. Il m'est resté de ce cours une très-vive impression et des principes de critique qui ne m'ont jamais abandonné dans mes travaux.

» Ampère envisageait toute science humaine sous trois points de vue : 1° le point de vue analytique qui consiste à examiner les faits sur toutes leurs faces; 2° le point de vue critique qui tient compte des lois secondaires; 3° le point de vue qu'il appelait *cryptoristique*, et qui est ce qu'on nomme communément la *métaphysique* de chaque science, point de vue sous lequel devaient se trouver réunies les conséquences les plus abstraites qu'on pouvait tirer de la réunion des lois secondaires.

» Quand une science en est arrivée là, c'est le couronnement de l'œuvre; et alors Ampère s'animant s'écriait : « De nos principes descendent des rayons lumineux qui éclairent jusqu'au moindre détail des faits. » Il était merveilleux sous ses cheveux blancs !

» Pour des principes, cela est très-beau; mais comme il est facile de les mal poser quand on n'a pas encore étudié et

¹ Cette pièce de vers qui renferme le tableau complet de toutes les connaissances humaines se trouve dans le tome XII (1^{re} série) des *Annales de philosophie*. Elle ne se trouve probablement que là, au moins aussi complète. Nous l'avons transcrite nous-même sous sa dictée, la dernière année de la vie de cet illustre savant et sincère chrétien.

comparé assez de faits ! Je le sais fort bien : vouloir empêcher l'énonciation des principes *a priori*, c'est une chose à peu près impossible, tant il y a là une tendance naturelle à l'esprit humain ; et c'est pour cela que ce *système est si dangereux*. Lorsqu'il s'agit de l'astronomie, par exemple, n'est-ce pas une des premières questions qu'adressent des esprits superficiels que celle de savoir si les astres sont habités. Ah ! croyez-moi, ne suivez point ce système, et gardez-vous de prendre les conjectures quelles qu'elles soient pour les principes de la science.

» Il est certain que vous fondez une science nouvelle, comme le dit très-bien votre secrétaire ; mais au point de vue spécial de ce qui doit caractériser la *race, la nation, la famille*, il y a encore peu de travaux qui aient été faits d'une manière vraiment critique.

» Il faut donc, Messieurs, marcher avec la plus grande prudence et ne pas tenir un compte trop absolu de telle ou telle circonstance : ni la linguistique, ni l'anthropologie, ni la mythologie, ni l'histoire elle-même ne doivent être mises isolément à contribution. Où l'histoire distinguerait un peuple, la linguistique n'amènera pas à la même conséquence et réciproquement. Là où la linguistique ne croit voir qu'une seule race, l'anthropologie nous en révélera parfois plusieurs. Ces réflexions m'amènent tout naturellement à vous donner un exemple des erreurs qui ont été les conséquences du système exclusif qui a été adopté pour l'étude de certains peuples, et de la nécessité, que je suis le premier à reconnaître, de prendre les principes de la *saine ethnographie* et non ceux de la *seule linguistique* pour le classement et la définition des peuples.

» On a remarqué que la *langue biblique* paraissait le centre d'un certain nombre de langues offrant un air de famille et dont le caractère a été de plus en plus contesté. On a appelé ce groupe, *groupe sémitique*, dans la pensée où l'on était qu'il provenait de *Sem*. On a divisé ce groupe en *hébreu, araméen, arabe, éthiopien*¹. Il régnait alors un préjugé fécond en conséquences inexactes.

¹ Les *Annales* ont donné dans leur *Dictionnaire de Diplomatique* toute la

Les premiers commentateurs de la Bible s'étaient imaginé qu'il y avait une certaine convenance à croire que la langue biblique avait été la première langue de l'humanité. A cette époque on ne faisait point encore de ces recherches, de ces études minutieuses des faits qui méritassent le nom d'*ethnographie*, et le nom de *Sem* fut appliqué au groupe avec tant de persistance qu'on ne peut plus guère s'en débarrasser aujourd'hui. Cependant vous allez voir, Messieurs, combien cette dénomination est fautive, et comment une seule erreur de nom a pu fourvoyer des savants éminents qui se sont adonnés à une étude spéciale de ces langues. Or, il y a un fait que personne ne peut plus nier, c'est que l'hébreu n'est pas autre chose que la langue des Chananéens. Quand Josué et avant lui Jacob arrivèrent en Palestine, ils trouvèrent les trois quarts des noms propres de personnages et de localités qui étaient non-seulement *hébreux* par leurs radicaux mais encore par leur forme et par tout le système de leur agencement. Il est donc évident que Jacob entra dans un pays où l'on parlait hébreu, et c'était le pays de Chanaan. On se fermait les yeux, parce qu'on répugnait à admettre que la langue sacrée fût la langue de ces affreux Chananéens qu'il avait fallu exterminer à cause de leur idolâtrie. Divers docteurs ont même prétendu que c'était après coup qu'on avait donné à ces peuples des noms hébreux.

La Bible sagement consultée ne permet pas cette interprétation; tous les noms de la Palestine sont hébreux quoique bien antérieurs à l'arrivée de Josué : de leur côté, les monuments égyptiens où sont relatées les campagnes des Toutmès, des Seti et des Ramsès, nous fournissent des formes purement *hébraïques* pour les nombreux noms propres *Chananéens* qu'ils nous donnent ¹.

La langue appelée aujourd'hui hébraïque était donc parlée dans tout le domaine des fils de Chanaan. Quant au *phénicien*, série des langues que l'on a fait sortir du groupe sémitique. Voir la dernière énumération de toutes ces langues au nombre de 35 dans l'article consacré au Tome III, p. 18 (5^e série). A. B.

¹ Nous ferons observer que les *Annales*, dans le tableau des langues, cité ci-dessus, avaient fait remarquer, les premières peut-être, que le *copte*, c'est-à-dire l'*égyptien*, était une langue attachée à l'hébreu. A. B.

cet antique rameau qui a mérité le nom biblique de *filz aîné de Chanaan*, nous savons à présent que c'est de l'hébreu un peu alléré¹. Le peuple de *Heth*, que les monuments égyptiens appellent *Hat*, *Hati*, était également un rameau *chanaanéen*, qui étendit sa domination du Liban à l'Euphrate et dont les rois de Syrie se firent gloire de porter le nom en s'appelant « rois de Heth. » Ce fut, en ordre et en dignité, le deuxième rameau issu de Chanaan. Le troisième rameau, ou rameau *éthiopien*, paraît de son côté intimement lié avec la branche *couschite*.

» Vous le voyez donc, les trois principaux groupes de la prétendue famille *sémitique* appartiennent à des petits-fils de Cham. Tous les monuments de l'Égypte et de l'Assyrie sont là pour confirmer cette idée; et c'est avec cela qu'on nous a fait le *groupe sémitique*!

» Comment cela s'explique-t-il, si ce n'est en disant que Jacob vint s'établir avec sa famille en Palestine et *adopta la langue du pays au milieu duquel il avait émigré*. Voilà ce qu'une saine lecture de la Bible nous laisse parfaitement voir. L'histoire de Jacob nous permet d'apprécier le mode de constitution d'une telle famille, et nous y voyons le petit rameau implanté prendre naturellement la langue d'une nation plus considérable au milieu de laquelle il se trouve incorporé. Aussi avez-vous signalé avec beaucoup de raison l'impuissance absolue de la linguistique isolée pour résoudre la plupart des problèmes des origines et des transformations successives des peuples; c'est également avec beaucoup de raison que vous avez rappelé l'intérêt qu'il y avait à étudier les *législations comparées*. Le droit est une des choses les plus vivantes, les plus caractéristiques, même chez les peuples les plus infimes. Il n'y a guère que la religion qui ait la force de déraciner le droit, du moins la religion antique.

» La détermination des peuples appelés *sémitiques* est loin d'être achevée d'une manière satisfaisante pour la science, et

¹ Le phénicien est aussi compris dans notre tableau des langues sémitiques.

² Ceci est corroboré par le texte que nous avons donné qu'en arrivant dans le pays de Chanaan Abraham savait deux langues; *Annales*, t. IX, p. 430 (5^e série).

Il rentre dans le cadre de nos travaux d'en rechercher les éléments, de tracer la limite des idiomes *couschites* et *sémitiques*, de caractériser les idiomes intermédiaires tels que l'*Himyarite* et l'*Éthiopien*.

» Avec ce groupe linguistique bâlard, qualifié bien mal à propos du nom de *sémitique*, on a constitué un groupe *ethnographique*, et voilà la source d'une foule d'erreurs qui se sont propagées jusqu'à notre époque. On a dit : *Tous ces peuples sont également sémites*, donc ils doivent avoir des instincts, des tendances communes. On a voulu signaler dans leur ensemble une tendance au régime pastoral et à la vie contemplative sous la tente. Et cependant, parmi les divers rameaux que j'ai énumérés, nous trouvons tout à la fois des pasteurs, des agriculteurs, des marins, et de nombreux habitants des villes, c'est-à-dire la plus grande variété dans tout ce qui a trait aux habitudes de la vie.

» On a cherché ensuite à établir qu'il y avait entre tous les membres de la famille sémitique des tendances intellectuelles analogues. Une idée de ce genre a été soutenue par mon savant confrère, M. Renan, homme certes éminent à beaucoup de points de vue et qui a eu le mérite de populariser les études orientales dans un certain monde qui les dédaignait naguère. Eh bien ! M. Renan a été jusqu'à reconnaître, chez tous ces peuples dont nous venons de constater la diversité, une communauté de tendances métaphysiques, d'où serait provenue une croyance commune à un *Être suprême et unique*.

» Quelle entorse il a fallu donner aux faits ! Quelle subtilité il a fallu avoir pour faire rentrer dans cette prétendue famille ces idolâtres fils de Chanaan ! Toute l'adresse de M. Renan n'y a pas suffi ; en vain s'est-il appuyé sur quelques indications philologiques, par exemple sur la présence du mot *EL* supposant l'idée de Dieu. Cette particularité elle-même a été contestée dans de récents travaux. Elle était d'ailleurs bien loin de suffire pour établir la réalité de sa thèse.

» Tous les monuments chananéens qui nous parlent de leurs nombreux Dieux, de leur culte impudique, et qui étalent tous les désordres du plus grossier *panthéisme* sont venus

lémoigner contre ce *monothéisme* si gratuitement supposé. L'idolâtrie des populations chananéennes est des mieux constatées, et cependant ce sont elles qui forment le fond le plus solide de ce qu'on a voulu appeler, en ethnographie, le groupe sémitique. Si vos travaux eussent été accomplis, il y a quinze ans, je ne crois pas que cette erreur eût été possible. La variété des nations qui forment ce qu'on appelle le *groupe sémitique*, la disparité de leurs mœurs et de leurs coutumes eût certainement frappé M. Renan, et un tout autre système eût présidé à la composition de son livre.

« Les premiers travaux des Sociétés ethnographiques méritent donc d'être médités par le monde savant; et pour ma part je ne doute pas de l'avenir qui leur est réservé, surtout s'ils évitent d'énoncer de trop grands principes à leur début, et aussi s'ils s'attachent à bien définir les groupes qui composent le vaste domaine de leurs investigations (p. 106-113). »

C'est par ces sages paroles que M. de Rougé encourage la Société naissante en lui montrant la route à suivre et l'écueil à éviter. Nous nous associons complètement à ces conseils. Le nom de quelques membres qui ont *a priori* fait une science et une religion personnelle, en attaquant la religion générale et divine, nous impose quelques craintes, mais la sage direction du savant président, dont nous venons d'exposer les principes, nous rassure complètement. Aussi souhaitons-nous accroissement et prospérité à la Société nouvelle.

A la suite du discours de M. de Rougé, un membre de la Société, M. Eichhoff, a rendu compte d'un ouvrage de M. Jules Girard sur le *Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*. Nous n'avons pas lu cet ouvrage, nous voyons seulement par le compte rendu qu'on exalte grandement ce *Sentiment religieux*; on y expose qu'il est l'expression « de certains principes » gravés par Dieu lui-même dans le cœur de l'homme, et qui « ne peuvent s'effacer malgré l'expression différente qu'ils empruntent au caractère de chaque nation (p. 113). » Théorie toute Païenne imitée par trop de professeurs. M. de Rougé fait l'observation suivante sur ce compte rendu.

« Je voudrais savoir si le livre de M. Girard dont M. Eich-

Il vient de nous rendre compte d'une manière si intéressante, est exempt d'un défaut très-grave du point de vue de l'*ethnographie* et qu'on trouve bien souvent dans les ouvrages des critiques qui s'occupent des peuples de l'antiquité classique : je veux parler d'un certain mirage dans la manière de présenter le tableau de la civilisation primitive de ces peuples. Le côté philosophique, l'expression la plus raffinée du progrès intellectuel est mis en avant, tandis que le côté vrai des mœurs, des coutumes est souvent laissé dans l'obscurité. Tout doit être dit, les faiblesses comme les grandeurs de l'histoire des générations passées. Il est en effet très-intéressant, au point de vue ethnographique, de mentionner les côtés défectueux de la civilisation de nos prédécesseurs, et d'en rechercher les causes. Il faut éviter l'écueil qui consiste à voir tout en beau chez les peuples anciens dont on fait un sujet spécial d'études. Même quand il s'agit de l'admirable civilisation de la Grèce ancienne, je ne saurais me départir de ce principe (p. 114). »

On peut voir, dans le travail que nous faisons sur la Religion romaine, que c'est exactement cette méthode que nous suivons dans les *Annales*. Ces travaux, comme nous l'avons déjà dit quelquefois, nous ont mérité l'approbation d'un très-grand nombre de personnes très-lettrées et très-savantes, qui nous ont avoué n'avoir pas connu jusqu'alors la véritable Histoire romaine. Nous trouvons une nouvelle approbation dans les paroles de M. de Rougé, et nous espérons avoir celle de tous ceux qui veulent connaître, comme le dit le savant égyptologue, le côté vrai des mœurs, des coutumes et des religions antiques.

A. BONNETTY.



 Hiérarchie ecclésiastique.

APOSTASIE DU P. HYACINTHE

 PREMIER FRUIT DU RATIONALISME CHRÉTIEN.

Un grand scandale vient d'être donné dans l'Eglise. La plupart s'en étonnent, et ne savent d'où a pu provenir cette perte de la foi et de la soumission dans le prédicateur, qui imposait la soumission de l'esprit aux incrédules et aux ennemis de l'Eglise catholique. Les lecteurs des *Annales* n'ont pas eu lieu de s'étonner. Ils prévoyaient cette chute, et nous pouvons dire que depuis longtemps, avec nous, ils l'avaient prédite. Ils l'annonçaient, de même qu'ils en annoncent et en prédisent d'autres.

Le P. Hyacinthe était en ce moment le coryphée et le porte-voix de cette école qui s'est qualifiée authentiquement elle-même de *Rationalisme chrétien*; c'est cette école d'Ontologistes platoniciens, qui rappelant du tombeau Platon et Malebranche enseignaient et enseignent encore que l'homme a naturellement *l'intuition directe de la vérité*, que la *raison humaine* est un *écoulement*, une *participation* de Dieu même. Nous l'avons souvent dit : il est impossible à un homme éclairé, directement, intérieurement, personnellement, de Dieu, de se soumettre à aucune autorité extérieure humaine.

Nous l'avons dit, et le P. Hyacinthe, qui était la trompette éclatante de cette école vient en ce moment de prouver nos assertions, de réaliser nos prévisions.

Que l'on nous permette à ce sujet de remettre sous les yeux de nos lecteurs l'exposé que nous faisons, en 1865, des principes philosophiques de cette école de Rationalistes chrétiens, et des audaces rationalistes du P. Hyacinthe falsifiant impunément une des propositions émanées de Rome.

I

Après avoir exposé le plan apologétique de Mgr de Salinis et les progrès réels qu'il avait fait faire à la défense de l'Eglise, nous ajoutions :

« Aussi l'Eglise, dans la révolution de 1848, fut respectée
» comme église et comme science, même par ses ennemis.

» Nous savons que depuis un certain temps l'influence de
» l'école de Mgr de Salinis a cessé. Par la porte qu'elle avait
» ouverte sont entrés à flots d'autres apologistes. Leur pre-
» mière campagne a été de combattre ceux qui leur avaient
» préparé la place. Exagérant les fautes de leurs prédécesseurs,
» ou leur en prêtant d'imaginaires, falsifiant leurs principes,
» les récents apologistes se sont arrêtés au 17^e siècle, même à
» la fin du 18^e, et passant sous silence le gouffre où l'enseigne-
» ment nous avait jetés, ils ont pris pour guide cette maxime :
» *Faisons comme nos pères*, sans se préoccuper s'ils n'allaient
» pas nous précipiter dans le même gouffre, où nos pères nous
» avaient laissé tomber :

» De là les divers systèmes qui règnent en ce moment en
» Philosophie : au lieu de systèmes nous ferions mieux de dire
» l'affreuse confusion, qui y obscurcit toutes choses. En effet
» si l'on fait bien attention aux diverses écoles et aux divers
» ouvrages composés récemment et enseignés dans nos clas-
» ses, on trouvera qu'en *Philosophie* il règne deux écoles :

» Les éternels Platoniciens,

» Et les éternels Aristotéliens.

» Voilà où en sont les Philosophes chrétiens après 19 siècles
» de Christianisme.

» De là l'école de ces *Rationalistes chrétiens* comme ils s'ap-
» pellent eux-mêmes¹, de là ces concessions faites aux Rationa-
» listes purs ; de là leur union et leur accord avec eux en Phi-
» losophie : la seule différence, c'est que les uns restent dans
» le Rationalisme et les autres vont plus avant. Ce système a
» reçu une sorte de consécration dans l'église métropolitaine
» de Paris². Là, en effet, l'orateur, citant une des propositions
» soumises à notre signature en 1855, l'a donnée à son audi-
» toire en ces termes :

¹ Voir les aveux de ces philosophes dans les *Annales*, t. v, 389, 392 (5^e série).

² Voir la 3^e conférence prêchée par le P. Hyacinthe, ayant pour titre : *La raison témoin et précurseur (!!!) de Dieu*, dans le *Journ. des Villes et Camp.* du 19 déc. 1864.

» La Raison précède la foi,
 » *Ratio precedit fidem,*
 » et de là l'exaltation de la Raison. Cette définition est vraie,
 » mais elle est tronquée et incomplète, car le prédicateur a
 » supprimé la fin de la proposition qui contient ceci :

» Et y conduit à l'aide de la Révélation et de la Grâce.

» *Et ad eam conducit ope revelationis et gratiæ.*

» La Raison seule, sans mention de Révélation ou de Grâce;
 » telle est celle que l'on enseigne dans nos philosophies et telle
 » que l'exaltent et l'amènent en polémique les récents apolo-
 » gistes.

» C'est le contrepied de toute la tendance de l'école de Mgr de
 » Salinis.

» Cette nouvelle tendance, que nous qualifions de funeste,
 » ne peut que nous précipiter dans un nouvel abîme. Aussi
 » croyons que la nouvelle École ne peut durer et qu'elle ne du-
 » rera pas; on reviendra forcément à l'école historique tradi-
 » tionnelle chrétienne. »

Nous ajoutons :

« En nous envoyant à signer les 4 propositions, le secrétaire
 » de la Congrégation, le P. Modéna, avait dit dans une lettre
 » qui fixait la portée de cet acte : « Que la sacrée Congrégation
 » ne promulguait aucun jugement qui déclare erronées, ou
 » suspectes, ou dangereuses les opinions de l'auteur qui les
 » signe¹. »

Le P. Hyacinthe dit :

« Quatre propositions... ont frappé cette nouvelle erreur jus-
 » que dans sa racine, l'ont desséchée à jamais, et privée de
 » l'espoir d'avoir des rejetons². »

» Que l'on compare³ ! »

On voit ainsi comment, dès cette époque, le P. Hyacinthe sé-
 parait, audacieusement, la Raison de la Révélation et de la
 Grâce. C'est le système qu'il applique en ce moment dans sa
 conduite, en opposant sa Raison personnelle et sa Conscience,

¹ Voir la lettre entière dans les *Annales*, t. xii, p. 328 (4^e série).

² D'après la même relation du *Journ. des Villes*, etc., *ibid.*

³ *Annales*, t. xi, p. 302 (5^e série).

à l'autorité, qui vient lui parler au nom de la Révélation et de la Grâce. On va voir cette application dans ses lettres.

... Commençons par publier la lettre de son supérieur, parce que c'est sur elle qu'il fait porter l'accusation de l'avoir poussé à l'apostasie.

II

Lettre du supérieur du P. Hyacinthe lui prescrivant plus de réserve dans ses paroles et sa conduite.

Rome, 22 juillet 1860.

Mon très-révérend Père Hyacinthe, définitif,

J'ai reçu votre lettre du 4 juillet courant, et, peu de temps après, le Discours que vous avez prononcé à la *Ligue de la paix*. Je n'ai pas trouvé, heureusement, dans ce discours, la phrase hétérodoxe qu'on vous attribuait¹. Il faut avouer cependant qu'il y a des propositions vagues qui se prêtent d'elles-mêmes à des interprétations fâcheuses, et qu'un tel discours ne va pas trop bien à un religieux. L'habit du Carmel n'était pas là non plus certainement à sa place.

Mon Père et cher ami, vous savez combien a été grand l'intérêt que je vous ai toujours porté. Dès le commencement de vos prédications à Notre-Dame de Paris, je vous ai vivement exhorté à ne pas vous mêler des questions agitées parmi les catholiques et sur lesquelles tous n'étaient pas d'accord². Car du moment où vous vous attachiez ostensiblement aux uns, votre ministère devenait plus ou moins infructueux pour les autres. Or, il est patent que vous n'avez tenu aucun compte des avis de votre Père et de votre supérieur; car vous écriviez, l'année dernière, une *lettre à un club de Paris* dans laquelle vous faisiez voir franchement vos opinions là-dessus en faveur d'un parti pas trop sage et en opposition avec les sentiments du Saint-Père, de l'épiscopat et du clergé en général. J'en fus alarmé, et, avec moi, le clergé français.

Je vous écrivis immédiatement pour vous faire voir la fausse voie dans laquelle vous veniez d'entrer, afin de vous arrêter. Mais ce fut en vain; car, quelques mois après, vous autorisiez de vous-même une *Revue périodique de Génies* à publier une autre lettre qui vous a valu à vous et à moi tant d'ennuis!

Enfin, durant votre dernier séjour à Rome, je vous ai fait de sérieuses observations, même des reproches un peu forts, sur la fausse position où vous vous étiez placé par votre imprudence; et, à peine arrivé à Paris, vous avez fait publier, de votre propre autorité, une *lettre qui a déplu à tous*, même à vos amis.

Dernièrement, votre présence et votre discours à la *Ligue de la paix* ont fait naître un grand scandale dans toute l'Europe catholique, comme cela est arrivé, il y a environ six ans, à l'occasion de votre discours dans une réunion

¹ Cette phrase était celle où il parlait de 3 religions : le judaïsme, le mahométisme, le catholicisme, qu'il semblait mettre dans une même égalité.

² L'extrait précédent des *Annales* prouve que le général du P. Hyacinthe lui donnait un conseil très-prudent.

à Paris. Vous avez dû donner sans doute quelque prétexte à de semblables récriminations par quelques phrases obscures, hardies et nullement prudentes.

J'ai fait jusqu'à présent tout ce que j'ai pu pour vous défendre et pour vous sauver. Aujourd'hui, il faut que je pense aussi aux intérêts et à l'honneur de notre saint Ordre, que vous compromettez à votre insu.

Vous m'écriviez de Paris le 19 novembre 1868 : J'évite « de mêler à ces » sortes de choses le Couvent de Paris et l'Ordre du Carmel. » Laissez-moi vous dire, mon cher Père, que c'est là une illusion. Vous êtes religieux et lié par des vœux solennels à vos supérieurs. Nous avons à répondre de vous devant Dieu et devant les hommes, et, par conséquent, à prendre des mesures à votre égard, comme à l'égard des autres religieux, quand votre manière d'agir peut porter préjudice à votre âme et à notre ordre.

Déjà en France, en Belgique, ici-même, des évêques, le clergé, les fidèles blâment les Supérieurs de notre Ordre de ce qu'ils ne prennent point certaines mesures à votre égard, et, de là, ils concluent que, dans notre Congrégation, il n'y a pas d'autorité, ou que l'autorité *partage vos opinions et votre manière de faire*. Je ne me repens pas certainement de la conduite que j'ai observée jusqu'à présent à votre égard ; mais les choses en sont arrivées à un tel point que je compromettrais ma Conscience et l'Ordre entier si je ne prenais pas là dessus des mesures plus efficaces que par le passé.

Considérez donc, cher et révérend Père, que vous êtes religieux, que vous avez fait des vœux solennels, et que, par celui d'obéissance, vous êtes lié à vos Supérieurs réguliers par un lien autrement fort que celui qui attache le simple prêtre à son Evêque. Je ne puis donc plus tolérer que vous continuiez à compromettre l'Ordre entier *par vos discours ou par vos écrits*, comme je ne puis plus tolérer non plus que notre saint habit comparaisse dans des réunions qui ne seraient pas en harmonie avec notre profession de Carmes-Déchaussés.

Donc, dans l'intérêt de votre âme et de notre saint Ordre, je vous ordonne *formellement*, par la présente, de ne plus faire imprimer soit lettre, soit discours, de ne plus prendre la parole en dehors des églises, de ne plus vous présenter aux Chambres et de ne plus intervenir à la Ligue de la paix, comme à toute autre réunion qui n'aurait pas un but exclusivement catholique et religieux. J'espère que vous obéirez avec docilité et même avec amour.

Maintenant, laissez-moi vous parler à cœur ouvert, comme un père à son fils ! Je vous vois lancé dans une voie extrêmement dangereuse, qui, malgré vos intentions présentes, pourrait vous conduire là où vous seriez aujourd'hui désolé d'arriver.

Arrêtez-vous donc, mon cher fils, écoutez la voix de votre père et de votre ami, qui vous parle le cœur déchiré de douleur. Pour cela, vous feriez bien de vous retirer dans un des couvents de la province d'Avignon, pour vous y reposer et aussi pour y faire la retraite dont je vous avais dispensé l'année dernière, à cause de vos occupations.

Méditez dans la solitude les grandes vérités de la religion, non pour les prêcher, mais pour le profit de votre âme. Demandez des lumières au Ciel avec un cœur contrit et humilié. Adressez-vous à la sainte Vierge, à notre père

saint Joseph, à notre séraphique mère sainte Thérèse. — Un père peut bien adresser ces paroles à un fils, quelque grand orateur !

C'est une question bien sérieuse pour vous et pour nous tous.

Je prie le Seigneur pour qu'il daigne vous accorder ses lumières et ses grâces ; je me recommande à vos prières ; je vous donne ma bénédiction et je suis

De Votre Révérence,

Le très-humble serviteur,

FR. DOMINIQUE DE SAINT-JOSEPH,
Préposé général.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la douceur et la sagesse de ces conseils. Voici comment le P. Hyacinthe y a répondu :

III

Lettre du P. Hyacinthe annonçant son apostasie.

Mon très-révérend Père,

Depuis cinq années que dure mon ministère à Notre-Dame de Paris, et malgré les attaques ouvertes et les délations cachées dont j'ai été l'objet, votre estime et votre confiance ne m'ont pas fait un seul instant défaut. J'en conserve de nombreux témoignages écrits de votre main, et qui s'adressent à mes prédications autant qu'à ma personne. Quoi qu'il arrive, j'en garderai un souvenir reconnaissant.

Aujourd'hui cependant, par un brusque changement dont je ne cherche pas la cause dans votre cœur, mais dans les *menées d'un parti tout puissant à Rome*, vous accusez ce que vous encouragez, vous blâmez ce que vous approuvez, et vous exigez que je parle un langage ou que je garde un silence qui ne seraient plus l'entière et loyale expression de ma conscience.

Je n'hésite pas un instant. Avec une parole faussée par un *mot d'ordre*, ou mutilée par des *réticences*, je ne saurais remonter dans la chaire de Notre-Dame. J'en exprime mes regrets à l'*intelligent et courageux archevêque* qui me l'a ouverte et m'y a maintenu contre le mauvais vouloir des hommes dont je parlais tout à l'heure. J'en exprime mes regrets à l'imposant auditoire qui m'y environnait de son attention, de ses sympathies, j'allais presque dire de son amitié. Je ne serais digne ni de l'auditoire, ni de l'évêque, ni de ma conscience, ni de Dieu, si je pouvais consentir à jouer devant eux un pareil rôle.

Je m'éloigne en même temps du couvent que j'habite, et qui, dans les circonstances nouvelles qui me sont faites, se change pour moi en une prison de l'âme. En agissant ainsi, je ne suis point infidèle à mes vœux : j'ai promis l'obéissance monastique, mais dans les limites de l'*honnêteté de ma conscience*, de la *dignité* de ma personne et de mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice de cette loi supérieure de justice et de *royale liberté*, qui est, selon l'apôtre saint Jacques, la loi propre du chrétien. C'est la pratique plus parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus de 10 années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, je

n'ose pas ajouter dégagé de toute illusion de jeunesse. Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les rejeter.

L'heure présente est solennelle. L'Eglise traverse l'une des crises les plus violentes, les plus obscures et les plus décisives de son existence ici-bas. Pour la première fois depuis 300 ans, un Concile œcuménique est non-seulement convoqué, mais déclaré nécessaire : ce sont les expressions du Saint-Père. Ce n'est pas dans un pareil moment qu'un prédicateur de l'Évangile, fût-il le dernier de tous, peut consentir à se taire, comme ces chiens muets d'Israël, gardiens infidèles à qui le prophète reproche de *ne pouvoir point aboyer : Canes muti, non valentes latrare*¹. Les saints ne se sont jamais tus. Je ne suis pas l'un d'eux, mais toutefois je *me sais de leur race*, — *Fili sanctorum sumus*², — et j'ai toujours ambitionné de mettre mes pas, mes larmes, et, s'il le fallait, mon sang dans les traces où ils ont laissé les leurs.

J'éleve donc, devant le Saint-Père et devant le Concile, ma PROTESTATION de chrétien et de prêtre contre ces doctrines et ces pratiques qui se *nomment romaines, mais ne sont pas chrétiennes*, et qui, dans leurs envahissements toujours plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la constitution de l'Église, le fond comme la forme de son enseignement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je PROTESTE contre le divorce impie autant qu'inseus qu'on s'efforce d'accomplir entre l'Église, qui est notre mère selon l'éternité, et la société du 19^e siècle, dont nous sommes les fils selon le temps, et envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses.

Je PROTESTE contre cette opposition plus radicale et plus effrayante encore avec la *nature humaine*, atteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses aspirations les plus indestructibles et les plus saintes. Je PROTESTE par-dessus tout contre la perversion sacrilège de l'Évangile du Fils de Dieu lui-même, dont l'esprit et la lettre sont également foulés aux pieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle. Ma conviction la plus profonde est que, si la France en particulier, et les races latines en général, sont livrées à l'anarchie sociale, morale et religieuse, la cause principale en est non pas sans doute dans le Catholicisme lui-même, mais dans la manière dont le Catholicisme est depuis longtemps compris et pratiqué.

J'en APPELLE au Concile qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais si des craintes, que je ne veux point partager, venaient à se réaliser, si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation; si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un Concile œcuménique, je CRIERAIS vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Église universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. Je souffre cruellement à cause de la souffrance de la fille de mon peuple; je pousse des cris de douleur et l'épouvante m'a saisi. N'est-il plus de charme en

¹ *Isaïe*, lvi, 10.

² *Tobie*, viii, 5.

« Galaad, et n'y a-t-il plus là de médecin? Pourquoi donc n'est-elle pas fermée, la blessure de la fille de mon peuple? »

Et enfin j'en APPELLE à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! *Ad tuum, Domine Jese, tribunal appello.* C'est en votre présence que j'écris ces lignes; c'est à vos pieds, après avoir beaucoup prié, beaucoup réfléchi, beaucoup souffert, beaucoup attendu, c'est à vos pieds que je les signe. *J'en ai la confiance, si les hommes les condamnent sur la terre, vous les APPROUVEREZ dans le ciel.* Cela me suffit pour vivre et pour mourir.

FR. HYACINTHE,

*Supérieur des Carmes-Déchaussés de Paris,
deuxième définiteur de l'Ordre dans la
province d'Avignon.*

Paris-Passy, le 20 septembre 1869.

Cette lettre, avant d'être adressée à son supérieur, fut envoyée au *Temps*, journal protestant de Paris. Faisons quelques courtes remarques sur les différents principes que le P. Hyacinthe y expose.

IV

1° On voit que par son terme de *protestation* le P. Hyacinthe a voulu s'élever au rang de Luther. Mais on distingue facilement qu'il est encore plus Philosophe rationaliste que Protestant chrétien.

2° Comme tous les Rationalistes, il applique l'axiome qu'il avait posé dans la chaire de Notre-Dame. *La Raison précède la Foi*, ce qui, avec la suppression qu'il a faite, signifie que *la Raison est au-dessus de la Foi*.

3° Et en effet dans toute sa lettre toute trace de Révélation extérieure est supprimée. Sa Conscience et sa Raison n'ont plus qu'une relation directe, personnelle, intime avec Dieu. Le médiateur Jésus, l'Eglise qu'il a fondée, le Vicaire qu'il a établi pour conserver les vérités qu'il a révélées, sont supprimés.

4° A la vérité, il prononce le nom de Jésus, et en appelle à son tribunal, mais c'est à Jésus, résidant au Ciel, et n'étant pas descendu sur la terre; ce n'est plus le Jésus ayant été vu parmi les hommes, et y ayant établi une Eglise et un chef pour la régir. — Bien plus c'est à ce Jésus qu'audacieusement il dicte la sentence qu'il doit prononcer. « Si les hommes condamnent ces lignés sur la terre, vous LES APPROUVEREZ dans le ciel, » lui

¹ Jérémie, VIII, 21.

dit-il. C'est entendu. Le Seigneur Jésus doit recevoir le *mot d'ordre* du P. Hyacinthe.

5° En donnant cet ordre à Jésus, il refuse de le recevoir de Rome. Il ne fait pas attention que l'*unité de l'Eglise* ne subsiste que parce que tous ceux qui veulent être Catholiques, ne peuvent l'être, ne le sont, que parce qu'ils sont soumis au *mot d'ordre* de Rome.

6° Nous ne parlons pas de cet appel au Concile qui va se réunir, et puis à un autre si celui-ci ne juge pas selon ce que le P. Hyacinthe désire, et puis au concile du ciel, etc. Cela est simplement puéril et ridicule. Il valait mieux dire tout d'un coup : « *Je suis la vérité* sur la terre et dans le ciel, il faut » qu'on se conforme à ma Raison et à ma Pensée. »

7° C'est en effet la *liberté de sa pensée*, le droit par conséquent de regarder comme vrai, tout ce qu'il pense, que ce pauvre Rationaliste réclame en parlant de *prison de l'âme*, et en prétendant avoir le droit et le *devoir de ne se laisser imposer aucune chaîne*. C'est la suprême prétention des libres penseurs, sans faire attention que Dieu seul a le droit d'identifier *sa pensée avec la vérité*.

8° On remarquera cet appel qu'il fait aux *aspirations de la Nature humaine*, qu'il ose qualifier de *saintes*. Il se met là en opposition à toutes les prescriptions de l'Evangile, qui conseille perpétuellement de lutter contre la nature et ses aspirations. Il nie implicitement la chute de l'homme et le péché originel, dogmes enseignés par l'Eglise. Et en cela non-seulement il se met en opposition avec toute la Bible, mais encore avec tout le genre humain qui a conservé partout le souvenir de la chute. Il est même en cela moins chrétien que Cicéron qui avouait » que dans l'état présent *la Nature* ne nous a donné que des petits feux (*igniculos*), que nous éteignons bientôt d'une manière » telle, par nos mœurs corrompues et *nos opinions perverses*, » que la *lumière de la Nature n'apparaît plus nulle part* ¹. »

Au reste nous ne regrettons nullement la démarche du P. Hyacinthe. La position, toute rationaliste, ontologiste, ma-lebranchiste qu'il a prise, forcera les plus aveugles à voir où

¹ Cicéron, *Tuscul*, III, 1, 2; voir le texte entier dans les *Annales*, t. III, p. 326 (5^e série).

conduisent logiquement ces principes de *participation divine, d'écoulement divin, d'intuition directe et personnelle* de la vérité, et nous avons la confiance que le prochain Concile qui s'occupera sans doute de ces grandes questions, posera des principes qui sépareront nettement la Raison humaine de toute union panthéiste avec la Raison divine. Il dira nettement qu'il n'y a rien dans l'homme, *créature*, qui ne soit *créé*. Et ainsi commencera la réaction contre ce Panthéisme que l'enseignement répand à pleines mains, et qui aussi nous inonde. Poursuivons l'histoire des égarements du P. Hyacinthe.

V

Lettré du général des Carmes mettant en demeure le P. Hyacinthe de rentrer dans son couvent sous peine d'excommunication.

Rome, 26 septembre 1869.

Au Révérend Père Hyacinthe, définiteur.

Mon Révérend Père,

Ce n'est qu'hier, 25 septembre, que m'est parvenue votre lettre en date du 20 courant. Vous vous figurerez sans peine à quel point elle m'a affligé et de quelle amertume elle a rempli mon âme. J'étais loin de m'attendre de votre part à une chute aussi profonde. Aussi mon cœur saigne-t-il de douleur, et est-ce pris d'une immense pitié pour vous, que j'élève mes humbles supplications vers le Dieu de toute miséricorde afin qu'il vous éclaire, qu'il vous pardonne et qu'il vous fasse sortir au plus tôt de la voie déplorable et fatale où vous êtes engagé.

Il est bien vrai, mon Révérend Père, que, depuis cinq années, malgré mes opinions personnelles, en général contraires aux vôtres sur bien des questions religieuses, comme je vous l'ai exprimé plus d'une fois; malgré les avis que je vous ai donnés, à plusieurs reprises, relativement à vos prédications, et dont, si l'on en excepte toutefois *voire station de Carême à Rome*, vous n'avez tenu qu'un fort médiocre compte, tant que vous n'êtes pas ouvertement sorti des limites imposées par la prudence chrétienne à un prêtre et surtout à un religieux, je vous ai toujours témoigné mes sentiments d'estime et d'amitié, et je vous ai encouragé dans vos prédications. Mais si cela est vrai, il est vrai aussi que, du moment où je m'aperçus que vous commenciez à franchir ces limites, je dus commencer, de mon côté, à vous exprimer mes craintes et à vous témoigner mon mécontentement.

Vous devez vous rappeler, mon Révérend Père, que je l'ai fait notamment l'année dernière, vers le mois d'octobre, lors de mon passage par la France, à l'occasion de la lettre que vous aviez adressée à un club de Paris. Je vous fis connaître alors combien cette lettre m'était désagréable.

Vos lettres publiées en Italie me furent également fort pénibles et vous attirèrent aussi des observations et des reproches de ma part, lors de votre dernier voyage à Rome.

Enfin, votre présence et surtout votre *discours* à la *Ligue de la paix* mirent le comble à mes appréhensions et à ma douleur, et me forcèrent à vous écrire la *lettre* du 22 juillet dernier, par laquelle je vous ordonnais formellement de ne plus faire imprimer, à l'avenir, aucune lettre ni aucun discours, de ne plus prendre désormais la parole en dehors des églises, de vous abstenir de vous présenter aux Chambres, de prendre part à la Ligue de la paix, ou à toute autre réunion, dont le but ne serait pas exclusivement catholique et religieux.

Ma défense, comme vous le voyez, ne s'adressait pas le moins du monde à vos *prédications dans la chaire sacrée*. C'est au contraire à cette chaire de vérité que je désirais vous voir consacrer entièrement et uniquement votre talent et votre éloquence.

Aussi est-ce avec une pénible surprise que j'ai lu dans votre lettre, que : *avec une parole faussée par un mot d'ordre ou mutilée par des réticences, vous ne sauriez remonter dans la chaire de Notre-Dame*.

Vous devez bien savoir, mon Révérend Père, que je ne vous ai jamais interdit de prêcher, que jamais je ne vous ai donné d'ordre ou imposé de restrictions à vos prédications. Je me suis permis seulement de vous donner quelques avis, de vous adresser quelques observations, notamment au sujet de vos dernières conférences, comme cela était, en ma qualité de supérieur, mon droit et mon devoir.

Vous étiez donc, pour continuer vos prédications, soit à Paris, soit ailleurs, tout aussi libre que les années précédentes avant ma lettre du 22 juillet dernier, et si vous avez renoncé à reparaitre dans la chaire de Notre-Dame de Paris, c'est volontairement et de votre plein gré que vous y avez renoncé, et non pas en vertu de mesures que j'aurais prises à votre égard.

Votre lettre du 26 m'annonce que vous vous éloignez de notre convent de Paris. Les journaux et des lettres particulières m'apprennent, en effet, que vous auriez quitté votre convent et dépouillé l'habit religieux sans aucune autorisation ecclésiastique. Si le fait se trouvait malheureusement vrai, je vous ferais remarquer, mon Révérend Père, que vous ne devez pas ignorer que le Religieux qui quitte son convent et l'habit de son ordre, sans permission régulière de l'autorité compétente, est considéré comme un *vrai apostat* et tombe, par conséquent, sous le coup des peines canoniques mentionnées in cap. *Periculoso*.

Ces peines sont, vous le savez, l'excommunication majeure, *lata sententia*, et, suivant nos *Constitutions* confirmées par le Saint-Siège, part. III, cap. xxxv, n° 12, ceux qui sortent de la Congrégation, sans autorisation, encourrent l'excommunication majeure *ipso facto* et la note d'infamie : *Qui a congregatione recedunt, prater apostasiam, ipso facto excommunicationem et infamiam notam incurrunt*.

En ma qualité de votre supérieur, et afin d'obéir aux prescriptions des décrets apostoliques qui me commandent d'employer même les censures afin de vous ramener dans le sein de l'Ordre que vous avez si déplorablement abandonné, je me vois dans la nécessité de vous ordonner de rentrer dans le convent de Paris que vous avez quitté, dans le terme de dix jours à partir de la réception de la présente lettre, vous faisant remarquer que si vous n'obéissiez pas à cette pres-

cription dans le terme fixé, vous seriez privé canoniquement de toutes les charges que vous exercez dans l'ordre des Carmes déchaussés, et continueriez à vivre sous le coup des censures établies par le droit commun et par nos constitutions.

Puissez-vous, mon Révérend Père, écouter notre voix et le cri de votre conscience! puissez-vous rentrer promptement et sérieusement en vous-même, voir la profondeur de la chute que vous avez faite, et, par une héroïque résolution, vous relever généreusement, réparer le grand scandale que vous avez causé, et consoler par là l'Eglise votre mère, que vous venez de tant affliger! Ce sont là les vœux les plus vrais et les plus ardents de mon cœur; c'est là aussi ce que vos frères désolés et moi, votre Père, demandons de toute la ferveur de nos âmes au Dieu tout-puissant, à Dieu si fécond en miséricorde et en bonté.

FR. DOMINIQUE DE SAINT-JOSEPH,
préposé général des Carmes déchaussés.

VI

La précédente lettre nous montre le P. Hyacinthe mis en demeure de rentrer, selon ses vœux, dans son couvent sous peine d'excommunication; avant de dire comment il y a répondu, citons quelques-uns des efforts infructueux tentés pour le faire renoncer à son projet, ou le faire rentrer dans le devoir.

VII

Lettre de Mgr Dupanloup au P. Hyacinthe. — Réponse du P. Hyacinthe.

Orléans, le 25 septembre.

Mon cher confrère,

Aussitôt que de Paris on m'en a appris ce que vous étiez sur le point de faire, j'ai essayé, vous le savez, de vous épargner à tout prix ce qui devait être pour vous une si *grande faute* et un si *grand malheur*, en même temps qu'une profonde tristesse pour l'Eglise: j'ai fait partir à l'heure même, et de nuit, votre ancien condisciple et votre ami pour vous arrêter, s'il était possible. Mais il était trop tard; le scandale était consommé, et dès maintenant vous pouvez mesurer, à la douleur de tous les amis de l'Eglise et à la joie de tous ses ennemis, le mal que vous avez fait.

Aujourd'hui je ne puis plus que prier Dieu et vous conjurer vous-même de vous arrêter sur la pente où vous êtes, et qui conduit à des abîmes que l'œil troublé de votre âme n'a pas vus.

Vous avez souffert, je le sais; mais, laissez-moi vous le dire, le P. Lacordaire et le P. de Ravignan, je le sais aussi, ont souffert plus que vous, et ils se sont élevés plus haut dans la patience et la force par l'amour de l'Eglise et de Jésus-Christ.

Comment n'avez-vous pas senti quelle injure vous faisiez à l'Eglise votre

mère par ces prévoyances accusatrices ? Et quelle injure à Jésus-Christ, en vous plaçant, comme vous le faites, seul en face de lui, au mépris de son Eglise !

Mais je veux espérer et j'espère : ce ne sera qu'un égarement passager.

Revenez parmi nous ; après avoir donné au monde catholique cette douleur, donnez-lui une grande consolation et un grand exemple. Allez vous jeter aux pieds du Saint-Père. Ses bras vous seront ouverts, et en vous pressant sur son cœur paternel, il vous rendra la paix de votre conscience et l'honneur de votre vie.

Recevez de celui qui fut votre évêque, et qui ne cessera jamais d'aimer votre âme, ce témoignage et ces conseils d'une véritable et religieuse affection.

† FÉLIX, Evêque d'Orléans.

A cette lettre toute paternelle, voici quelle a été la réponse du P. Hyacinthe.

Paris, 26 septembre 1869.

Monseigneur,

Je suis très-touché du sentiment qui vous a dicté la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, et je suis très-reconnaissant des prières que vous voulez bien faire pour moi ; mais je ne peux accepter ni les reproches, ni les conseils que vous m'adressez.

Ce que vous appelez une *grande faute commise*, je l'appelle un *grand devoir accompli*.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je demeure, en Jésus-Christ et en son Eglise,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Frère HYACINTHE.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer le ton hautain et irrespectueux de cette lettre ; mais elle convient à celui qui se pose, seul et infaillible, en face du Fils de Dieu. — Nous devons noter aussi que c'est la position forcée de tous ceux qui rejetant la Révélation positive et extérieure de Dieu, se donnent la prérogative de l'intuition directe, de la participation de Dieu. C'est le cas de tous les Ontologistes.

Citons encore une lettre du P. Hyacinthe en réponse aux compliments que lui adresse un persécuteur de l'Eglise en Italie.

Turin, le 25 septembre 1869.

Intrépide apôtre du progrès et de la vérité !

Bravo ! pour votre lettre et pour vos nobles et courageux sentiments ! Il est temps que des voix puissantes s'élèvent pour confondre ceux qui dénaturent la religion du Christ et en font trafic. Il est temps, grand temps que la sublime et simple vérité du Christianisme et de l'Evangile triomphe des mensonges et

des ténèbres. Comme homme de cœur et comme chrétien, merci pour votre noble franchise, pour votre courage indépendant et désintéressé.

Comptez-moi au nombre de vos admirateurs et amis.

Marquis de VILLAMARINA.

A cette lettre, le P. Hyacinthe a répondu dans les termes suivants :

Paris, le 30 septembre 1869.

Monsieur le Marquis,

Les témoignages de sympathie comme ceux que vous me faites l'honneur de m'adresser sont bien faits pour m'encourager dans la voie difficile où j'ai résolu de marcher.

L'Italie peut peser immensément dans l'œuvre de la TRANSFORMATION de l'Eglise. *Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei*¹.

Quant à moi personnellement, je ne sais si la protestation que j'ai élevée et le sacrifice que j'ai accompli seront féconds, mais du moins j'aurai obéi jusqu'à la fin à ma conscience.

Je vous remercie de m'avoir compris et appuyé.

FR. HYACINTHE.

On le voit ici, le P. Hyacinthe ne vise à rien moins qu'à transformer l'Eglise. Voilà ce que cachaient les phrases sonores de ses célèbres conférences sous ce rapport. C'est un grand bien qu'il y ait mis fin lui-même. Car il y semait à profusion des principes qui n'étaient ni romains ni chrétiens, et qui étaient un scandale souverainement dangereux pour les nombreux auditeurs qui venaient là pour s'instruire.

VIII

Appréciation de la Revue ontologiste *Le Correspondant*, sur la conduite du P. Hyacinthe.

Les journaux et revues dévoués à Rome ont été unanimes à déplorer la conduite du P. Hyacinthe. *L'Univers*, le *Monde*, *l'Union*, la *Revue du Monde catholique*, etc., ont montré à cet esprit égaré dans quel abîme il se précipitait. Les journaux catholiques étrangers aussi ont été unanimes à blâmer la démarche de l'ex-Père carme, et à réfuter les principes sur lesquels il s'appuie. Mais les journaux gallicans, et encore plus ontologistes que gallicans, tels que la *Gazette de France* et le *Français*, ne pouvant s'empêcher de désapprouver sa violente séparation de l'Eglise, en ont atténué la gravité, plaidé les circonstances atténuantes, rejeté la faute sur ses adversaires. Parmi ces journaux il faut distinguer le *Correspondant*;

¹ - I. Pierre, IV, 17.

c'est la revue spéciale des rationalistes chrétiens, des ontologistes, c'était la Revue dans laquelle le P. Hyacinthe écrivait. A ce titre, nous devons insérer ici les courtes réflexions qu'elle fait sur l'apostasie de son collaborateur, dans sa *chronique* du 25 septembre (t. 43, p. 4174) et sous la signature de son *gérant*.

« Cette chronique ne peut se terminer sans parler de la lettre du P. Hyacinthe, reproduite par tous les journaux, et qui nous a surpris autant qu'attristés. Nous devons au Révérend Père la vérité avant tout, et la vérité, c'est qu'il a cédé à un mouvement évident de colère. Or, la colère rend injuste. Il a été injuste envers l'Eglise, qui n'est pas, comme il le dit, *dominée tout entière par quelques faux docteurs*, et qui n'a jamais, non ! jamais, condamné la Société, révolté la Nature, perverti l'Evangile, lorsqu'au contraire, d'un bout à l'autre du monde habité, elle vit en paix avec les peuples, guérit la pauvre nature humaine et répand le vin généreux du pur Evangile. Il a été injuste envers ce grand Concile, dû à la libre et souveraine initiative de Pie IX et inauguré par les Evêques allemands dans des paroles si pleines de douceur et de majesté. Il a été injuste envers cet habit de sainte Thérèse qui l'environnait comme d'un voile de sainteté dans cette chaire de Notre-Dame, où il trouvait la gloire, l'enthousiasme, la fécondité, et dont il descend en déchargeant contre l'Eglise un discours qui peut effacer tous les autres dans les âmes de vingt ans !

» Le P. Hyacinthe se plaint de maux *qui ne sont pas sans réalité*, mais qui ne sont pas sans remède, sans compensation, sans précédents. Il y a des frelons autour de toutes les ruches. Peut-être l'éloquent religieux *a-t-il souffert plus qu'un autre de leur contact et de leurs piqûres* : Mais les saints, dont il évoque l'exemple, ne se sont jamais ni étonnés ni emportés. Sans ouvrir l'histoire des saints, nous renvoyons le P. Hyacinthe à l'*Apologie* du P. Newman et à la *Vie* du P. Lacordaire. C'est en 1864, après des tribulations de toute sorte, que Newman écrivait : « Je n'ai pas à noter, depuis que j'ai embrassé la foi, une seule variation dans ma pensée, un seul trouble dans mon cœur ; je suis au port, » et sur ce rivage, ma paix n'a pas été interrompue un seul jour (p. 374). »

» Le P. Lacordaire, a écrit M. de Montalembert, élevait contre les petitessees de la jalousie le même rempart que contre les orages les plus formidables : le silence. « Le tout est d'être irréprochable, disait-il, d'être prudent et d'agir » sous la protection de Dieu, avec une énergie invincible et un silence profond » contre ses ennemis... (p. 168). »

» Mais nous ne voulons pas adresser au P. Hyacinthe des *sermons intempestifs* que nous aurions aimé à recevoir de ses lèvres. S'il a manqué de patience, d'équité, de confiance ; s'il a sacrifié sa gloire, et, ce qui est bien plus que sa gloire, sa sainte mission, *que ceux qui l'ont poussé à bout s'accusent eux-mêmes en l'accusant !*

» Hélas ! la position qu'il a prise est bien périlleuse. Il est à lui-même sa grille, son voile et son bouclier contre des tentations et des sollicitations sans nombre. Il va devenir un événement. Il aura la douleur de voir son nom servir d'argument contre la foi, et se placer comme une pierre dans la fronde de tous les méchants. Nous voulons croire qu'il résistera et qu'il ne fera pas un

pas de plus. Dieu nous garde d'exagérer sa démarche ou d'être ingrats envers son glorieux passé ! Nous le blâmons hautement comme catholique, mais nous n'oublions ni ses services, ni ses accents, ni ses douleurs. Nous prions notre commun Maître d'apaiser son âme en révolte et de lui redire à l'oreille : « *Mon joug est doux et mon fardeau léger,* » et nous ne cessons pas, en blâmant celui qui hier encore était l'un de nous dans ce Recueil, de le plaindre, de l'attendre et de l'aimer. — *Le Gérant* : Ch. Douliot. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la phrase où le *Correspondant* dit que l'Eglise n'est pas dominée tout entière par quelques faux docteurs, ce qui laisse à entendre qu'elle l'est en partie. Nous n'insistons pas non plus sur quelques autres expressions que nous avons soulignées, mais nous devons noter que pour tout guide, tout bouclier, tout principe, le *Correspondant* ne renvoie le P. Hyacinthe qu'à lui-même. C'est en effet la seule autorité que puissent reconnaître les rationalistes, les ontologistes, et tous les docteurs qui ne sont plus des théodectes, ou des théologiens, mais des théophantes, comme le reprochait Grégoire IX, en 1228, aux professeurs Ontologistes de son temps¹.

IX

Comment la démarche du P. Hyacinthe a été jugée par les Rationalistes séparés de l'Eglise.

Il ne nous reste qu'à faire connaître quel jugement ont porté sur l'apostasie du religieux carme ceux qui, comme lui, mettent *la Raison au-dessus de la foi*. On va voir que les adversaires de l'Eglise lui prouvent qu'il n'a pas moins manqué à tous les devoirs de l'honneur et de la morale mondaines qu'aux règles et aux devoirs imposés par l'Eglise. Voici comment s'exprime l'*Avenir National* du 23 septembre :

Si nous étions au temps où les schismes et les questions d'orthodoxie avaient une portée historique et étaient une manifestation du mouvement des esprits, la lettre du Fr. Hyacinthe ne serait pas sans importance. A cette heure, elle n'a que la valeur d'un acte individuel et ne peut inspirer d'autre intérêt que cet intérêt de curiosité pure, qui s'attache aux écrits des personnes que leur situation ou les circonstances ont mises plus ou moins en vue. Le Fr. Hyacinthe rompt avec l'ultramontanisme.

Ce qui a porté ce religieux à un tel éclat, ce n'est point l'amour de quelque vérité nouvelle qui a illuminé son esprit et lui a donné la fièvre, l'inspiration et le courage des grands réformateurs ; non, il se sépare hautement des ultra-

¹ Voir le texte dans les *Annales*, t. III, p. 168, et t. XX, p. 311 (4^e série).

montains, il quitte son convent, il descend de sa chaire simplement parce qu'il a encouru le blâme de ses supérieurs, et que sa fierté ne peut pas se plier à cette obéissance qu'il a jurée le jour où il a revêtu la robe du carme. Ignorait-il cependant que cette obéissance était la première condition de la vie monacale? Ignorait-il, lorsqu'il se courbait sous la tonsure, lorsqu'il chaussait ses pieds des sandales du carme, qu'il renonçait à sa pensée, qu'il renonçait à ses sentiments, qu'il renonçait à son existence morale, pour n'avoir d'autre pensée, d'autres sentiments que ceux de l'Eglise, manifestés par la volonté des supérieurs?

S'il ne se sentait la force de se soumettre, s'il n'avait pas l'énergie ou la faiblesse d'une entière abnégation, d'un renoncement complet, s'il rêvait les fières ambitions de la pensée indépendante, que ne restait-il simplement un homme libre, sans rechercher les honneurs et les privilèges que confère la robe et que le Catholicisme ne concède à ses élus qu'à des conditions irrévoquables et sur la portée desquelles nul ne peut s'abuser? Ces conditions, M. Hyacinthe Loyson les a connues avant de devenir le frère Hyacinthe; il les a librement acceptées, et il ne peut se soustraire à leur accomplissement qu'en se dépouillant de sa robe et de son caractère de prêtre catholique. Il entend, au contraire, retenir ces deux choses incompatibles : l'indépendance vis-à-vis des supérieurs et la prêtrise. Il entend jouir du double privilège de la liberté et de l'autorité; il ne s'aperçoit pas qu'il caresse la plus folle des chimères, celle de rester catholique en niant ce qui est le fondement même de la Catholicité : l'obéissance, la hiérarchie. Nous n'avons pas à juger une telle conduite au point de vue religieux. Si nous appartenions à l'Eglise romaine, notre jugement serait sévère. Le Fr. Hyacinthe a commis le grand péché, le péché d'orgueil.

Si des doutes étaient nés dans son esprit, son devoir de catholique l'obligeait à les soumettre à son supérieur et au Saint-Père, et à accepter avec humilité les décisions de ces autorités. Si ces doutes s'élevaient jusqu'à la hauteur d'une négation absolue de l'autorité, un autre devoir naissait pour le Fr. Hyacinthe, le devoir de l'homme qui ne reconnaît plus que les prescriptions de sa Conscience et qui proclame hautement l'erreur dans laquelle il a vécu jusqu'alors. M. Hyacinthe a pris un moyen terme : il a voulu être et n'être pas; il veut faire échec à l'autorité de Rome, et rester cependant dans le giron de l'Eglise romaine. Cette situation contradictoire et toute personnelle, née, comme M. Hyacinthe le déclare lui-même, des attaques ouvertes et des délations cachées dont il est l'objet depuis cinq ans, n'offre rien qui puisse intéresser sérieusement le public. Avant de se trouver, sur ces matières religieuses, à la hauteur des préoccupations générales, et au point où en est l'esprit public, M. Hyacinthe a plus d'un pas encore à faire.

Entre lui et son supérieur, c'est un débat de prêtre à prêtre qui s'agit; il eût agi plus dignement, plus conformément à ses vœux, à l'esprit de son ordre, à l'humilité chrétienne, en ne donnant pas à ce débat le retentissement de la publicité. Mais si en ne reculant pas devant le bruit, il a cru se hisser à côté des grands schismatiques, à côté des Jean Huss, des Luther, des Wicklef, il a méconnu entièrement et son temps et la portée de ses propres aspirations.

Un siècle après Voltaire, le Fr. Hyacinthe, deuxième définitif de l'ordre des Carmes déchaussés dans la province d'Avignon, peut se fâcher avec le R. P. Général, auquel il doit obéissance, sans que le monde s'en émeuve beaucoup. — A. Desonnax.

X.

Insoumission du P. Hyacinthe, sa fuite en Amérique.

Résumant tout ce que nous avons dit, nous rappelons que par sa lettre du 26 septembre le général des Carmes avait sommé le P. Hyacinthe, d'après la constitution de l'Ordre, de rentrer dans son couvent après le délai de 10 jours. Cet ordre lui fut intimé par deux de ses confrères vers le 1^{er} octobre, le délai expirait donc le 10. A cette époque on lit dans le *Journal des Débats* :

« Nous apprenons que le P. Hyacinthe vient de partir pour les Etats-Unis, où il fera un séjour de courte durée, car il compte être de retour à Paris à la fin de l'année, au moment où le Concile aura véritablement commencé à séger. Il est parti le jour même qui lui avait été fixé par le préposé général des Carmes pour rentrer dans son couvent. »

C'est ainsi que l'ex-carme a cru se délivrer de la triste position où il s'est placé; toujours a-t-il délivré d'autres personnes de l'inconvénient de sa présence. Il annonce son retour. Viendra-t-il comme repentant ou comme ennemi? Dieu seul le sait.

A. BONNETTY.

 Hiérarchie catholique.

EXEMPLE DE RÉTRACTATION ET DE SOUMISSION

 DONNÉ PAR MGR DE SÉGUR.

Une des preuves les plus frappantes de la divine vitalité de l'Eglise, c'est qu'au moment où quelque grand scandale éclate, Dieu fait toujours apparaître un grand exemple de soumission et de vertu. Nos lecteurs connaissent tous l'apostasie de l'ex-Père Hyacinthe, résistant à son Général, et sortant de l'Eglise par l'excommunication qu'il a bravée. C'est ainsi qu'agit l'apostat, aveuglé par sa raison. Voici comment agit un fils dévoué et sincère. On lit dans les journaux catholiques :

• Paris, le 12 octobre 1869.

» Mon cher rédacteur,

» Je viens vous demander de vouloir bien m'aider à remplir un devoir qui, dans les circonstances présentes, me semble plus sacré que jamais. Tout le monde comprendra l'importance que j'attache à la publication de ces quelques lignes. Enfant de l'Eglise et de la vérité, je dois aimer la vérité et l'Eglise plus que moi-même et fouler aux pieds tout amour-propre, toute considération personnelle, dès que la sainte cause de la doctrine, de l'obéissance et du bien des âmes est en jeu.

» Il y a quelques années, j'ai publié sous ce titre : *Jésus vivant en nous*, un opuscule où je tâchais d'expliquer, ou du moins d'exposer le grand mystère de l'union de notre âme avec Notre-Seigneur. Avant de publier ce petit écrit, je m'étais entouré de précautions minutieuses : me défiant de moi-même dans des matières si élevées, si délicates, si peu définies, j'avais soumis mon travail à plusieurs doctes ecclésiastiques et fait droit à leurs observations. Près de 17,000 exemplaires de mon opuscule se sont répandus en France, et pas une observation défavorable ne m'a été adressée; au contraire, de nombreuses et de très-touchantes lettres me

permettaient de croire que le petit livre en question faisait aux âmes un bien réel,

» Mais la lumière souveraine de Rome discerne des erreurs que les lumières privées, même les plus autorisées, n'aperçoivent pas toujours. Elle m'a découvert ~~de~~ ~~mon~~ ~~travail~~, et cela me suffit. Je bénis Notre-Seigneur et je me réjouis de ce que sa Providence a placé ainsi, au sommet de son Eglise, une autorité souveraine, infaillible, toujours vigilante, et qui redresse immédiatement ceux que la meilleure volonté du monde n'empêcherait pas de glisser hors de la voie de la vérité.

» Apprenant donc de source certaine que l'autorité compétente trouve dans mon opuscule des *erreurs dogmatiques*, je tiens à déclarer immédiatement que je le réprove et le supprime, avec tout ce qu'il peut renfermer de contraire à la pure doctrine catholique. Je l'ai déjà retiré de la publicité, et je prie les fidèles qui l'auraient lu ou entre les mains de qui il viendrait à tomber, de le regarder comme non venu et comme réprouvé par le Saint-Siège. Avec la grâce de Dieu, je serai toujours soumis et d'esprit et de cœur à tous les jugements du Siège Apostolique,

» J'ajouterai, en terminant, que je suis heureux d'avoir à pratiquer à mes dépens ce que je ne cesse d'enseigner aux autres; d'autant plus que le Saint-Père daigne me faire savoir qu'il me conserve toute sa bienveillance; et sa main paternelle, qui ne frappe que pour guérir, m'envoie une spéciale bénédiction, afin de m'aider à remplir dignement mon devoir.

» Agréez, mon cher rédacteur, l'expression anticipée de ma gratitude et l'hommage de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» † L.-G. DE SÉGUR. »

C'est ainsi que s'honore un prêtre. Cependant pour être plus utile nous aurions désiré que Mgr de Ségur eut spécifié quelles sont les erreurs qui sont dans son livre, si on les lui a fait connaître. Tous les chrétiens auraient ainsi connu ce qu'il faut éviter.

A. B.

Tradition catholique.

APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE DU VELAY

DISSERTATION SUR LA DATE DE L'ÉVANGÉLISATION DU VELAY

PRÉCÉDÉE D'UNE

Introduction sur les origines du Christianisme dans les Gaules en général.PAR L'ABBÉ FRUGÈRE, CURÉ DE CHASPUZAL ¹.

Nous nos lecteurs ont dû remarquer avec quel empressement M. Bonnetty signalait toutes les publications soutenant que les Gaules ont été évangélisées dès le premier siècle de l'ère chrétienne. Cette croisade a porté ses fruits ; désormais l'école de Launoy a perdu son prestige auprès des savants impartiaux ; tous les jours, ces derniers l'abandonnent, et l'école de la tradition fait de nouvelles recrues qu'il importe de présenter au public. C'est dans ce but que je me propose d'analyser *l'Apostolicité de l'Eglise du Velay*, et je remplis cette tâche avec d'autant plus de bonheur, qu'il s'agit aujourd'hui d'une thèse dont la défense fournit mes débuts dans la presse catholique et dans les *Annales de philosophie chrétienne*, et que cette thèse se trouve aujourd'hui soutenue d'une façon plus brillante par un compatriote, né comme moi aux pieds de la grande Madone, qui reçut jadis les hommages des papes et des souverains.

Au mois de novembre 1861, nous avons eu l'honneur de publier dans les *Annales de philosophie chrétienne* ², une *Dissertation sur l'Episcopat de saint Georges, premier évêque du Velay* ; le travail dans lequel nous avons accumulé le plus grand nombre de documents possibles, pour démontrer que les Gaules avaient été évangélisées dès le premier siècle, se terminait par un vœu : Nous exprimons le désir que ces modestes études pussent inspirer, à quelqu'intelligence d'élite, la

¹ Vol. in-8°. Le Puy, 1869.

² Voir *Annales*, t. IV (1^{er} art.), p. 309 ; (2^e art.), p. 309 (5^e série).

pieuse pensée d'écrire l'histoire impartiale de l'*Eglise d'Anis*. Ce vœu n'a pas été rempli encore, mais il ne faut pas trop nous plaindre, notre travail a inspiré à un docte curé, vaillant disciple de l'abbé Gorini, la pensée de condenser, de compléter et d'améliorer notre œuvre, et cette pensée a été mise à exécution avec un bonheur dont nous sommes le premier à féliciter M. l'abbé *Frugère*. Aussi ce volume in-8° qui ne contient pas moins de 244 pages, peut être considéré comme une œuvre originale digne de l'attention des diplomates.

La valeur des documents contenus dans cet ouvrage rend impossible l'analyse chapitre par chapitre. Nous suivrons donc dans cette étude un excellent usage souvent pratiqué par M. Bonnetty et fort commode pour les hommes d'étude. Nous citerons d'abord la table des matières, après quoi nous relaterons, en les accompagnant de réflexions, tous les documents inédits.

Table des matières de l'Apostolicité du Velay.

Préface. — Notions générales sur les Gaules. — Époque de l'Évangélisation des Gaules en général. — Deux sentiments opposés sur l'époque à laquelle l'Évangile a été prêché dans les Gaules : école anti-traditionnelle et école traditionnelle.

Les fondateurs de l'école anti-traditionnelle et ses partisans modernes. — Leurs opinions. — Coryphées de l'école anti-traditionnelle. — Partisans modernes de l'école anti-traditionnelle. — Opinions des fondateurs de l'école anti-traditionnelle. — Opinions des partisans modernes de l'école anti-traditionnelle.

Résumé des prétendus griefs de l'école anti-traditionnelle contre l'école traditionnelle.

Réfutation des opinions de l'école anti-traditionnelle :

1° Texte de *Sulpice Sévère*. — Sens donné au texte de *Sulpice Sévère* par l'école anti-traditionnelle. — Réfutation du sens qu'elle donne à ce texte ;

2° Texte de *S. Grégoire de Tours*, invoqué par l'école anti-traditionnelle. — Réfutation de ce texte ;

3° Traditions et légendes religieuses de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. — Inanité, selon l'école anti-traditionnelle, des traditions et légendes religieuses. — Critique. — Valeur historique et autorité réelle que l'on doit reconnaître à nos traditions et légendes religieuses de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, soumises aux règles d'une saine critique. — Tradition. — Légende ;

4° Évangélisation de la Provence au 1^{er} siècle de l'Église. — L'école anti-traditionnelle n'admet pas que la Provence ait été évangélisée au 1^{er} siècle

par S. Lazare de Béthanie, 1^{er} évêque de Marseille¹, par ses deux sœurs Ste Marthe et Ste Marie-Magdeleine et par S. Maximin, un des 72 disciples de Jésus-Christ, 1^{er} évêque d'Aix. — Elle nie même l'unité de personne de Ste Magdeleine, de Ste Marie, sœur de Lazare et de la pécheresse dont parle S. Luc. — Preuves de la mission dans la Gaule méridionale. — La Provence au 1^{er} siècle ;

5^e Enfin envoi dans les Gaules, au 1^{er} siècle, de plusieurs autres missionnaires, par S. Pierre et le pape S. Clément, 3^e successeur du prince des apôtres. — L'école anti-traditionnelle conteste que S. Pierre et le pape S. Clément aient envoyé d'autres missionnaires dans les Gaules au 1^{er} siècle. — Preuves de l'envoi de plusieurs autres missionnaires dans les Gaules, au 1^{er} siècle. — Documents établissant la mission de S. Trophime à Arles, au 1^{er} siècle. — Documents établissant la mission de S. Martial à Limoges, au 1^{er} siècle. — Documents établissant la mission de S. Paul à Narbonne au 1^{er} siècle. — Documents établissant que S. Saturnin a été envoyé à Toulouse, au 1^{er} siècle, par S. Pierre lui-même et par S. Clément. — Documents établissant que S. Austremonne a été envoyé aux Arvernes par S. Clément à la fin du 1^{er} siècle. — Documents établissant que S. Gatien a été envoyé à Tours au 1^{er} siècle par S. Pierre lui-même. — Documents établissant que S. Gatien a été envoyé à Tours par S. Clément, à la fin du 1^{er} siècle seulement. — Documents établissant la mission de S. Denys à Paris au 1^{er} siècle, par le pape S. Clément.

Nos traditions religieuses et les Pères de l'Église des 4^e, 3^e et 2^e siècles. — Témoignage des Pères de l'Église des 4^e, 3^e et 2^e siècles établissant que, dès l'origine du christianisme, la foi évangélique a été prêchée dans les Gaules. — Nos traditions sur l'époque de l'Évangélisation des Gaules résumées savamment au 17^e siècle par notre compatriote *Jacques Branche*.

Motifs qui portent des savants, d'ailleurs distingués, à rejeter de nos jours encore les traditions de nos églises.

Retour des savants à notre école traditionnelle. — Lettre de M. *Paulin Paris*, membre de l'Institut à l'auteur de cet opuscule.

Dissertation sur l'apostolicité de l'église du Velay.

S. Georges a été, au 1^{er} siècle, envoyé par S. Pierre dans le Velay. — Quelques-uns des adversaires contemporains de la croyance à l'apostolicité de l'église du Velay :

1^o Notions sur le Velay celtique et sa capitale au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. — Le Velay celtique. — La capitale du Velay celtique ;

2^o L'époque du 1^{er} siècle est bien la date de l'Évangélisation du Velay. — L'Évangélisation du Velay a eu lieu au 1^{er} siècle. — Documents établissant la mission de S. Georges dans le Velay au 1^{er} siècle ;

3^o Solutions des objections opposées par les adversaires de l'apostolicité de l'église du Velay. — *Appendice*, notes et documents.

¹ Voir les preuves qui ont été déjà données de cette mission dans une *Dissertation* de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, dans les *Annales*, t. xiii, p. 338 et le procès-verbal de la découverte de son corps, p. 344 (3^e série).

Comme on peut s'en convaincre par la lecture de cette table des matières, M. l'abbé Frugère a divisé son sujet en deux parties bien distinctes ; dans la 1^{re} il a traité la question générale, et la 2^e partie a été consacrée à faire l'application de la doctrine à la thèse spéciale de l'évangélisation de saint Georges dans le Velay. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la sagesse de cette division déjà adoptée par le savant abbé Arbellot, mais nous devons d'abord signaler la lettre d'approbation de Mgr l'Evêque du Puy. C'est plus qu'une autorisation d'imprimer, car nous y rencontrons cette phrase significative.

« Sur des questions de cette nature, si la certitude absolue, » si la démonstration rigoureuse, sont presque toujours à peu » près impossibles, l'esprit de système préconçu, abrité même » derrière certains principes de la critique moderne, ne pour- » rait non plus avoir la prétention de s'imposer invincible- » ment aux esprits sincères et désintéressés. »

Ces paroles, nous pouvons le dire, constituent un blâme à l'adresse de l'école anti-traditionnelle.

Marchant sur les traces de ses devanciers, M. l'abbé Frugère examine d'abord la fameux texte de *Sulpice Sévère*¹, qui raconte « que ce ne fut que sous Marc-Aurèle qu'on vit des » martyrs dans la Gaule, la religion chrétienne ayant été très- » tard *acceptée* au delà des Alpes. » Texte qui faisait dire au savant Père Sirmoud « que les paroles de Sulpice-Sévère sont » comme le couteau qui coupe à la gorge la cause de l'école » traditionnelle. *Jugulum his verbis huic causæ peti sentiunt » Areopagitici*². » Et notre écrivain affirme avec l'abbé Arbellot que le mot *martyria* est pris pour *martyres*, c'est-à-dire exécution en masse ; par conséquent, la citation ne prouve pas qu'avant Marc-Aurèle il n'y avait jamais eu de *martyrs isolés*. Quant à l'expression *suscepta*, elle signifie que la religion n'avait pas été *généralement acceptée* ; mais il ne faut pas en tirer la conclusion qu'elle n'avait pas été *prêchée* dans les Gaules.

Arrivant au fameux texte de Grégoire de Tours qui est la

¹ *Historia sacra*, lib. II, c. 32 ; *Pat. lat.*, t. XX, p. 147.

² Sirmoud, dissertation *De duobus Dyonistis*, page 3.

forteresse que les partisans de Launoy considéraient comme imprenable, le savant curé du Puy répète, après les abbés Arbellot, Faillon, etc., 1° que dans ce texte S. Grégoire de Tours s'appuie sur une citation inexacte; 2° les assertions de ce texte de S. Grégoire de Tours sont contredites par des écrivains antérieurs dont l'autorité ne saurait être révoquée en doute; 3° qu'on trouve dans ce texte de S. Grégoire de Tours des faits particuliers dont on démontre historiquement la fausseté; 4° qu'enfin dans ce texte, S. Grégoire de Tours se trouve en contradiction avec ce qu'il avance ailleurs lui-même¹.

On comprendra que nous n'entrons dans aucun développement ici, cette partie de la polémique ayant été à peu près reproduite dans notre travail sur S. Georges.

Il est un chapitre que nous voulons signaler en passant à tous les amateurs de l'histoire sérieuse, c'est le chapitre de la critique dans lequel le judicieux écrivain s'appuie sur les excellentes règles tracées par le Père Honoré de Sainte-Marie, dans son savant ouvrage : *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique* (3 vol. in-4°).

Nous signalerons encore, sans nous y arrêter, les chapitres consacrés à l'évangélisation, au 1^{er} siècle, de la Provence, du Limousin, du Languedoc, de l'Auvergne, de la Touraine, de l'île en France. Les abbés Faillon, Arbellot, Darras, etc., ont dit tout ce qu'il y avait à dire sur ce sujet, contentons-nous de féliciter l'abbé Frugère d'avoir confirmé ces témoignages et arrivons bien vite à une lettre autographe d'un savant moderne, lettre d'une extrême importance.

On sait que, dans son *Rapport de 1858 sur les antiquités de la France*, M. Paulin Paris qualifia la reprise en France de nos traditions et de nos légendes religieuses, sur la date de la prédication de l'Évangile dans les Gaules, *d'étrange retour aux idées du 11^e siècle*.

¹ Voir une réfutation détaillée de ce texte de Grégoire de Tours dans une dissertation de M. Lecoy de La Marche ayant pour titre : *De l'autorité de Grégoire de Tours*; dans les *Annales*, t. v, p. 85 (5^e série), et une autre dissertation de l'abbé Faydit prouvant que les Gaulois ont entendu parler du christianisme avant tous les autres pays (t. vii, p. 433, 5^e série).

M. l'abbé Arbellot releva le gant et publia ses documents inédits, reproduits dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1861, t. III, p. 165 (5^e série). Cette réponse était sans réplique, d'autant plus qu'elle s'appuyait sur une lettre de M. *Augustin Thierry* (sans contredit fort injuste vis-à-vis des savants Bénédictins de Solesme), mais donnant gain de cause à l'abbé Arbellot.

En face de cette victoire, un vrai savant n'a qu'un parti honorable à prendre : revenir sur ses pas. C'est ce qu'a fait M. Paulin Paris, non-seulement dans des notes fournies à la nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France*, dont nous parlerons tout à l'heure, mais encore dans la lettre suivante adressée à M. l'abbé Frugère qui l'avait interrogé sur ce sujet.

« Paris, 22 décembre 1868.

» Monsieur le curé,

» Pardonnez-moi de répondre si tard à votre lettre du
 » 22 novembre dernier. J'ai exprimé très-rapidement, dans
 » les notes des premiers volumes de l'*Histoire littéraire*, mon
 » opinion sur les premières prédications évangéliques en
 » France, et les raisons qui m'avaient fait changer, sur ce point,
 » de conviction, depuis mon *rapport de 1858 sur les antiquités*
 » *de la France*, lu dans la séance publique de notre Académie
 » des inscriptions. L'ancienneté de ces prédications a bien
 » mieux été prouvée par l'abbé Arbellot, à l'occasion de S.
 » Martial, et par l'abbé Darras, dans son livre sur S. *Denys*,
 » *évêque de Paris*. Pour moi, j'ai soutenu que le passage de
 » Sulpice-Sévère, allégué pour prouver que le Christianisme
 » n'avait été apporté en Gaule que sous le règne de Marc-Au-
 » rèle, prouvait seulement que les pro-consuls, envoyés de
 » Rome, n'avaient pas été aussi persécuteurs en Gaule qu'en
 » Italie et en Orient ; mais que la vraie religion avait pu être
 » longtemps prêchée auparavant, sinon généralement ac-
 » ceptée.

» J'ajoutais qu'il était moralement impossible que les
 » Gaulois, centre des écoles philosophiques et littéraires, dans
 » les premiers siècles de Rome ; les Gaulois où tous les jeunes
 » Romains, qui voulaient se perfectionner dans l'éloquence et

» les belles-lettres, étaient envoyés, soit à Bordeaux, soit à Mar-
 » seille, à Lyon, à Arles, etc.; il était, dis-je, impossible d'ad-
 » mettre que la foi nouvelle n'y eût pas été prêchée dès le
 » temps des premiers papes; et que l'Allemagne, l'Espagne,
 » l'Angleterre, en eussent reçu le bienfait avant elles. Le re-
 » lentissement de la nouvelle foi avait été trop grand, pour
 » n'avoir pas d'abord frappé les oreilles de nos ancêtres; et
 » quand le fameux passage de Grégoire de Tours ne se refu-
 » terait pas, et de lui-même, et par ce que le même historien
 » dit ailleurs, il n'en serait pas moins démontré, aux yeux de
 » tout critique, que le Christianisme a été apporté chez nous
 » non à la fin du 2^e siècle ou au 3^e siècle, mais dès le temps
 » du premier Clément.

» Voilà, Monsieur, ce que j'avais dit assez faiblement, et je n'ai
 » pas assez d'autorité dans ces matières, pour que mon sen-
 » timent ait quelque valeur. Je vous le rappelle puisque vous
 » voulez bien le souhaiter, et je suis heureux de profiter de
 » cette occasion pour me dire respectueusement, Monsieur le
 » curé,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Paulin PARIS.

Cette lettre, non moins remarquable par son objet principal que par l'excessive modestie de son auteur, mérite une réserve que M. l'abbé Frugère s'est bien gardé d'omettre : c'est que, tout en donnant raison à MM. les abbés Arbello et Darras et, en battant en brèche les citations de Sulpice-Sévère et de Grégoire de Tours, l'illustre membre de l'Institut enseigne que le Christianisme n'aurait été apporté dans les Gaules que sous le Pape S. Clément, tandis que toute l'école traditionnelle, et M. Frugère avec elle, veulent que cette introduction ait eu lieu sous le pontificat de S. Pierre.

Sous le bénéfice de ces observations, arrivons aux notes insérées par M. Paulin Paris dans la nouvelle édition de *l'Histoire littéraire de la France*.

Elles ont une telle importance dans la question, elles émanent d'un érudit si compétent, qu'on nous pardonnera de les citer en entier et de les citer après la lettre, quoiqu'elles fassent partie de l'*Appendice* du livre de M. l'abbé Frugère.

On lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, p. 441, n° XXII, nouvelle édition, 1866.

« De sorte, dit le célèbre Sulpice, que ce ne fut qu'un peu plus tard que le Christianisme s'établit en deçà des Alpes, et qu'on ne commence à y voir des martyrs que sous Marc-Aurèle. » C'est là, comme on sait, la thèse ardemment soutenue par les Bénédictins et par Launoy. Les travaux de la critique moderne tendent aujourd'hui à démontrer d'une façon plus satisfaisante que le Christianisme fut apporté dans les Gaules plus d'un siècle avant Marc-Aurèle, à une époque assez rapprochée de l'apostolat de S. Pierre. Nous n'avons pas l'intention de traiter ici cette grave question; il doit nous suffire de renvoyer à un très-remarquable travail de l'abbé Darras, *Saint Denys, l'Aréopagite. Etude sur les origines chrétiennes des Gaules*, Paris, Louis Vivès, 1863, in-8°. D'ailleurs le passage cité de Sulpice-Sévère n'est pas aussi décisif que le pensait Dom Rivet : « *Sub Aurelio* (suit la citation....). Sulpice avait dit, dans la phrase précédente, que la paix de l'Eglise n'avait pas été troublée sous Antonin le Pieux, prédécesseur de Marc-Aurèle. Les premiers martyrs dans les Gaules ont donc pu fort bien ne pas être les premiers apôtres des Gaules. J'ai même au delà de MM. Darras, Arbellot, de Bausset-Roquefort, en proposant de rapporter le *sermo* de Sulpice aux persécutions qui auraient frappé assez tard sur la Gaule déjà convertie au Christianisme. C'est ainsi, je le pense, que l'eût entendu Dom Rivet lui-même, s'il n'eût pas écouté, dans la discussion des faits de cet ordre, une passion regrettable. Chose singulière! le savant Bénédictin veut, p. 138, que l'édit de Domitien, rendu en 84 contre les philosophes, ait fait refluer aussitôt dans la Gaule les études philosophiques, et il n'admet pas que les nombreuses persécutions faites contre les chrétiens, durant les deux premiers siècles, ait fait refluer dans les Gaules les chrétiens chassés de Rome et les prédications évangéliques!

• Bien qu'ici l'opinion particulière du nouvel éditeur (Paulin Paris) n'ait aucune autorité : il se croit obligé d'avouer qu'il a longtemps professé les mêmes sentiments que Sirmond, Tillement et Dom Rivet sur les origines du Christianisme.

Mais les nombreux arguments présentés par les soutiens de l'opinion contraire l'ont complètement rappelé à la conviction que Rome, où le Christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès depuis le règne de Néron, Rome qui avait déjà fait aux partisans de la foi nouvelle quatre grandes persécutions successives, Rome était dans un rapport trop immédiat, trop continu avec les Gaules, pour que les prêtres et les confesseurs chrétiens, obligés de lutter dans le cirque contre les lions et les tigres, ou de se réfugier dans les catacombes, n'eussent pas fréquemment passé dans les Gaules, pépinière constante de rhéteurs, de philosophes, de grammairiens qui ne cessaient d'aller, de venir, de Rome à Lyon, Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes et Narbonne. Non, cela nous semble aujourd'hui moralement impossible, car nos grandes cités gauloises vivaient de la vie, des sentiments, des mœurs de la Rome impériale; et supposer que le Christianisme, qui avait déjà envahi les Germains et l'Espagne n'eût pas alors assez de retentissement pour que le bruit en arrivât dans les Gaules, c'est aller contre le sentiment de Sénèque, de Pline et de Tacite. C'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire. »

M. P. Paris ajoute dans le même volume, p. 447, n° XXVII : « Sulpice-Sévère les compte (les premiers martyrs de Lyon), pour les premiers qui aient souffert dans les Gaules. Je suis obligé de remarquer que Sulpice-Sévère ne parle nulle part des martyrs de Lyon et qu'il se contente de la phrase rappelée précédemment : *Sub Aurelio*, etc. A la page suivante, ligne 6; Dom Rivet cite Grégoire de Tours pour établir que S. Pothin est reconnu pour le 1^{er} évêque de Lyon. Grégoire de Tours dit seulement que « le premier des martyrs de Lyon fut Pothin, » évêque de Lyon. » C'est ainsi que l'a entendu M. Gaudet, le premier traducteur de cet historien : « *In Galiis, multi pro Christi nomine sunt per martyrium gemmis cœlestibus coronati..... Ex quibus et ille primus Lugdunensis Ecclesiæ Photinus episcopus fuit..... Beatissimus vero Ireneus, hujus successor martyr, qui a beato Polycarpo ad hanc urbem directus est, admirabili virtute enituit* ¹. »

» Remarquez cette distinction entre S. Pothin et S. Irénée,

¹ Grego. *Hist. franc.*, l. 1, c. 16 et 17; *Pat. lat.*, t. 71, p. 174.

son successeur. C'est le dernier seulement que S. Polycarpe aurait envoyé dans les Gaules, non pas S. Pothin qui s'y trouvait avant lui. Grégoire de Tours, cité précédemment, ne dit pas que S. Pothin fût venu d'Asie.

» Enfin, on peut assurément tirer l'induction de la prédication de la foi nouvelle dans les Gaules, à une époque plus rapprochée des apôtres, dans le passage cité par Dom Rivet, page 344 de la 4^e lettre de S. Irénée. « De notre temps, y est-il » dit, il y a des contrées barbares, telles que l'Espagne, la Germanie, qui se conservent dans la pureté de la loi qu'elles ont » reçue des apôtres et sans le secours d'aucune écriture¹. » Et dans le livre *Contra hæreses lib. I, cap. 10* : *Nam etsi in mundo loquelæ dissimiles sunt, sed tamen virtus traditionis una et eadem est.... Et neque hæ quæ in Hiberis sunt, neque hæ quæ in Celtis*. A qui fera-t-on croire que la Gaule seule ait échappé, pendant près de deux siècles, à ces traditions, à ces prédications qui se faisaient en Espagne, et *in Celtis* ? »

Enfin M. Paulin Paris, dans le 3^e volume de l'histoire littéraire p. 781, n^o xxvi, s'exprime ainsi relativement aux vies des saints Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, martyrs en 166, dont Warna Haire avait été l'auteur, à la fin du 6^e siècle :

« Dom Rivet qui, comme on le sait trop, renvoyait à la fin du 2^e siècle la première introduction du Christianisme dans les Gaules, aurait dû peut-être reconnaître ici qu'un écrivain contemporain de Grégoire de Tours était persuadé que S. Speusippe, Eleusippe et Maleusippe avaient été martyrisés vers l'an 166, et que cet écrivain ne paraissait pas croire qu'ils y eussent, des premiers, professé la religion chrétienne. Il ne s'agit pas ici de la sincérité plus ou moins contestable des *actes* des trois saints martyrs, mais de l'opinion qu'on en conservait en France, dès le 6^e siècle, opinion qui tend encore à mieux battre en brèche le fameux passage de Grégoire de Tours dont se sont armés Launoy, Tillemont et nos savants auteurs de *l'Histoire littéraire*. »

On nous pardonnera d'avoir cité *in extenso* ces très-précieux documents, mais ils sont d'une importance majeure dans la

¹ Il n'existe pas de lettres de S. Irénée. Voir sur ce point, *Cont. Hæreses.*, t. III, c. 4 ; *Pat. grec.*, t. VII, p. 855, et l'autre texte, p. 554. (A. B.)

thèse que nous soutenons. Nous serons plus concis dans le compte rendu de la 2^e partie du livre de M. Frugère. Le premier document important que cite M. l'abbé Frugère pour démontrer que S. Georges a été envoyé par S. Pierre, est la légende insérée dans le *Bréviaire* de 1664; car, hélas! la manie des réformes liturgiques avait pénétré dans les montagnes du Velay. Nous renvoyons nos lecteurs à cette légende en leur faisant observer qu'elle est extraite d'un *Sanctoral* aujourd'hui, entre les mains des R. P. Jésuites de Vals près le Puy, édité par André et Pierre Lagarde, imprimeurs au Puy, en vertu d'un ordre en date du 18 juillet donné par Mgr Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy.

Partant de là, M. Frugère remontant les siècles retrouve la même tradition conservée intacte. Ainsi, en 1616, le père Jean Gauthier, jésuite, dans sa *chronologie de l'Eglise catholique*; en 1620, Théodose de Bergame, en la même époque Od de Gessey, l'un dans son *Histoire admirable de Notre-Dame du Puy*, le second dans ses *Discours historiques de la très-ancienne dévotion à Notre-Dame du Puy*, soutiennent l'opinion légendaire.

Au 17^e siècle, le *Sanctoral* de Just de Terres, imprimé en 1624 et conservé à la bibliothèque du séminaire du Puy; le *Martyrologe gallican* d'André du Saussay de 1637; Jacques Branche, l'auteur de la *Vie des saints d'Auvergne du Velay*; le père Giry dans ses *Vies de saints*; le frère Théodore Bochart de Sarron de Champigny, dans *l'Histoire angélique de Notre-Dame du Puy*, s'accordent à dire que S. Georges fut envoyé par S. Pierre.

Au 16^e siècle, les liturgies de Lyon, d'Orléans, d'Auch et de Marseille, le père Ribadeyra dans les *Vies de saints*, confirment cette pieuse tradition.

Nous félicitons M. l'abbé Frugère d'avoir mentionné un document que je n'avais vu relaté nulle part; C'est un *office noté* pour la fête de S. Front, qui se trouve dans l'église paroissiale de Domfront, canton de Maiguelay, diocèse de Beauvais. Notre légende y est racontée.

Au 13^e siècle, S. Antonin dans son *Historiarum opus*.

Au 14^e siècle, Bernard Guidonis dans son *Miroir sanctoral*; Foggini dans son ouvrage de *Romano divi Petri itinere et episcopatu*, relatent la tradition qui nous est chère.

« Au 10^e siècle, Vincent de Beauvais dans son *Miroir historial*, et Pierre le Vénéral au 12^e siècle, parlent de S. Georges comme envoyé par S. Pierre.

« Nous ne parlerons que pour en faire mention du *Bréviaire* manuscrit, faisant partie des archives de l'évêché du Puy, nous l'avons analysé dans notre *dissertation* (publiée en 1861); mais il est un autre document qui, dans la circonstance, peut avoir son utilité.

« On sait que tous les martyrologes, le martyrologe romain, ceux d'Adon, d'Usuard, de Notker, relatent notre légende. Il y a quatre ans, en parcourant une copie du martyrologe d'Usuard qui forme le n^o 273 dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, copie que nous croyons contemporaine du 9^e siècle, nous avons lu le passage suivant dont nous avons envoyé le *fac-simile* à M. Frugère. On nous permettra de le reproduire ici comme pièce originale.

« Eodē die. Petragorica civitate, S^{ca} Frontonis q̄ Romæ a beato Petro eps ordinat̄ c̄m Georgio p̄bo que p̄pti bacūlu » in itinere socia de morte recepit ad p̄dicta civitatē veniens, » mangam gentis illius multitudinē ad X̄m convertit et multis » miraculis clarus in pace quievit. »

Après avoir cité tous les témoignages qui proclament la glorieuse légende Velavienne, M. l'abbé Frugère fait apparaître l'opinion des détracteurs de la sainte tradition et n'a pas de peine à réfuter les objections, la plupart du temps, sans portée. La seule objection sérieuse est celle formulée par M. Maudet dans son *Histoire du Velay*, qui cite un monument élevé à Ruessium, capitale du Velay, à la mémoire d'*Etruscilla, épouse de l'Empereur Déce qui régnait en 250*. « Si, dit M. Maudet, en 250, on élevait un monument à l'épouse de l'implacable adversaire des chrétiens, Ruessium n'avait pas été évangélisé. » M. l'abbé Frugère a merveilleusement répondu en citant le passage de notre éminent archéologue chrétien, le chevalier de Rossi. « Reconnaissons que l'établissement du Christianisme dans les Gaules a été d'abord modeste, qu'il a peu à peu et mystérieusement grandi, et n'est qu'à la longue devenu maître du pays. »

Quant à l'opinion de MM. Mazoyer, Roselat et Decatin dont

L'abbé Frugère a la bonté de s'occuper, je me permettrai de lui dire que ce sont des opinions de littérateurs, de faiseurs de guide, ou même (et il s'agit ici du dernier), de journaliste étourdi, sans littérature et sans érudition. Car, où M. Decatin a-t-il vu « *que le siècle des légendes est passé* ; » qui a proféré ces paroles « *qu'il faut être sobre de miracles, si l'on ne veut pas avoir les rieurs contre soi ?* » J'engage fortement l'imprimeur, qui méprise nos légendes, à méditer la lettre de M. Paulin Paris. Cette méditation lui apprendra qu'il est plus facile d'abriter un persiflage de mauvais aloi derrière un anonyme, que d'étudier les arcanes historiques « *étude dont on se détache avec regret*, » nous dit le jeune poète qui a corrigé les épreuves du livre de M. Frugère, dans une épître pleine d'esprit, de cœur et de foi.

En résumé, M. l'abbé Frugère a bien mérité du Velay ; l'église du Puy lui sera reconnaissante d'avoir défendu sa plus glorieuse tradition avec autant d'énergie que de science et de modération. Son nom désormais peut être inscrit sur la liste des laborieux disciples de l'abbé Gorini, et j'ajoute avec honneur que cette savante monographie a déjà reçu les félicitations d'un grand nombre de juges compétents, parmi lesquels se trouvent les nouveaux Pères Bollandistes.

C'est donc encore dans les rangs de ce clergé si calomnié par la libre pensée, c'est encore parmi ces modestes curés de campagne que se rencontrent souvent les pionniers de l'érudition contemporaine. C'est là l'éternel honneur du Catholicisme de diriger le mouvement intellectuel et de le sanctifier.

Pour nous, nous éprouvions en étudiant cette monographie une douce émotion, nous nous rappelions qu'en 1861, encore bien jeune, nous avions quelque peu déblayé le sentier dans lequel notre savant compatriote vient de fournir une si glorieuse carrière. Nous avons donc apporté un des premiers notre humble pierre à l'édifice destiné à glorifier l'antique église d'Anis dans laquelle nous fûmes baptisés.

Gabriel DE CHAULNES.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETT.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 119. — Novembre 1869.

Traditions primitives.

CONFÉRENCE

SUR LA RELIGION DES ANCIENS ÉGYPTIENS

PAR M. LE VICOMTE DE ROUGÉ.

I

Observations préliminaires.

La question de l'existence d'un Monothéisme primitif et de la Révélation extérieure faite à l'homme de ce qu'il devait croire et faire est, comme chacun en conviendra, de la dernière importance pour le temps présent. Il s'agit, en effet, de savoir si l'homme a été doué, en naissant, de facultés capables d'inventer sa croyance et sa morale, ou s'ils a reçu l'une et l'autre révélées, imposées par un commandement exprès de son Créateur. De là la grande part que nous donnons dans les *Annales* à toutes les questions historiques qui peuvent nous éclairer sur les croyances de tous les anciens peuples.

Or, parmi ces peuples, nous avons toujours fait une part spéciale au peuple Egyptien, à cause de ses antiques monuments et de la découverte toute récente de la lecture de son écriture restée si longtemps inintelligible.

Nos lecteurs le savent assez; cette précieuse lecture est due, pour la plus grande partie, aux savantes recherches de M. le vic. de Rougé, qui a continué et perfectionné l'œuvre de Champollion. Toute indication sortie de sa plume est toujours très-précieuse et c'est avec reconnaissance que nous publions la *Conférence* qu'il nous adresse et dont le but est de nous prouver que la religion primitive égyptienne était celle d'un Monothéisme tout à fait conforme à celui de la Bible.

V^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 119; 1869. (79^e vol. de la coll.) 21

Ce fait a été constaté dernièrement par M. Robiou dans la dissertation que nous avons publiée dans le cahier d'avril dernier¹. En parlant de ce travail dans notre compte rendu (*ib.*, p. 469), nous avons donné peut-être à entendre que celle notion du Monothéisme primitif égyptien était toute nouvelle. Or, il y a déjà longtemps que, dans nos *Annales* même, M. le vicomte de Rougé avait constaté, démontré cette primitive croyance par les textes les plus positifs.

Avant de publier donc sa conférence, qui n'est que le résumé de ses travaux précédents, nous croyons devoir indiquer les différents passages où cette croyance primitive est exposée d'une manière toute spéciale, et avec le texte égyptien même.

Dès 1851, M. de Rougé nous montre « Neith, la grande mère » génératrice d'un Dieu, qui est un premier-né, et qui n'est » pas engendré, mais enfanté², sans génération paternelle ou » masculine (p. 364). — Ce Dieu est appelé le *seigneur des siècles* » (p. 358). — *Grand principal (ib.)*. — C'est le seul Dieu vivant » en vérité... Le générateur des autres dieux... Celui qui s'en- » gendre lui-même... Celui qui existe dans le commencement... » Les Dieux de la demeure céleste n'ont point eux-mêmes en- » gendré leurs membres, c'est Toi qui les as enfantés dans leur » ensemble (p. 366). »

En 1857, dans la lecture d'un *Mémoire* fait le 6, 13, 20 février, il trouve dans un passage que le Dieu suprême reçoit les qualifications suivantes :

« Dieu UN, vivant en vérité, qui » a créé les choses... » qui a fait le ciel, et... » CREATEUR qui est assis sur son trône » dans le ciel et... » gendre lui-même... »

En 1859, il a constaté, par la lecture d'un autre *Mémoire*, fait le 6, 13, 20 février, que le Dieu suprême est aussi appelé :

¹ *Annales*, t. I, p. 469.
² De Rougé, *op. cit.*, p. 364.
 Fouquier (A.), *op. cit.*, p. 11.
³ Voir *op. cit.*, p. 11.
⁴ *Annales*, t. I, p. 469.

tion de M. d'Anselme, il renouvelle la même déclaration¹.

« Récemment encore, devant la même Académie, on le voit rappelant ou renouvelant les mêmes principes sur le Monothéisme primitif égyptien². »

« On voit avec quelle clarté et quelle certitude l'éminent égyptologue a le premier introduit, dans la science et dans l'histoire, les preuves du *Monothéisme égyptien*.

Écoulons maintenant les paroles qu'il a prononcées au *Cercle catholique*, le 14 avril dernier.

II

les Catholiques sur la religion des anciens Égyptiens.

« Il y a plus de 45 ans que Champollion commença à déchiffrer les hiéroglyphes, et cependant les résultats de la science ne sont pas encore passés dans le domaine public. Aux obstacles qui ont arrêté leur divulgation on peut assigner plusieurs causes. C'est d'abord et surtout les défaillances de la critique moderne. Notre siècle, auquel on donne souvent le titre de *siècle de la critique*, justifie peut-être cette prétention en ce qui concerne les sciences naturelles; mais on ne peut dire la même chose quand il s'agit des grandes découvertes archéologiques. Champollion lutta toute la vie contre les dénégations et les objections des adversaires du silence et n'ont pas même pu profiter de ses découvertes. C'est à regret qu'il a pu mater la critique lorsque, il y a 45 ans, les jeunes critiques ont commencé à attirer l'attention, et si certains de ces critiques ont fait d'éclatants progrès, d'autres ont fait honneur à la critique moderne. Sous ce rapport, à cette époque, de nos jours, elle n'a pas encore donné depuis un siècle de progrès. Les découvertes de Philosophie, seules, les découvertes assyriennes, la peine si quelques rares cours ou leurs apologies. Égyptiennes. A. B.

Mais au moins les *assyriologues* sont assez nombreux, et ils avaient la ressource de se critiquer mutuellement. La véritable raison du manque de popularité que les grandes découvertes de Champollion ont rencontré en France, c'est qu'il était à peu près seul à y travailler sérieusement dans son pays : pour qu'elles fussent adoptées chez nous, il a fallu qu'elles nous revinssent de l'étranger.

On a reconnu alors qu'il n'est pas une seule partie du monde antique qui n'ait été éclairée par les découvertes de Champollion. La France a enfin ouvert les yeux et reconnu la gloire de notre illustre compatriote; elle lui rend aujourd'hui l'hommage le plus digne de lui en fécondant ses méthodes par des travaux nombreux.

Le savant M. Robiou, dans les conférences qu'il a faites¹, vous a expliqué quelles ont été les principales conquêtes de la science dans les 45 dernières années. Il vous a nommé les monuments qui attestent la naissance des arts en Égypte; il vous a dépeint leurs périodes de splendeur et de décadence; il vous a raconté les relations internationales de ce peuple avec l'Afrique et l'Asie, les incursions des bandes sémitiques qui ont envahi ce pays, les débordements de l'Égypte sur la Syrie, puis l'Égypte envahie à son tour par les Tyrrhéniens, les Sicules, les Sardes, les Lyciens et autres peuples des côtes de la Méditerranée.

Plus tard, c'est l'*Assyrie* qui triomphe de l'*Égypte*; puis viennent les conquérants *éthiopiens*, qui balancent le pouvoir des Pharaons nationaux, dont l'existence politique se termine avec la victoire de Cambyse.

Mon intention n'est pas de repasser avec vous les savantes leçons de M. Robiou, ni d'entrer dans des récits historiques.

Pour utiliser le mieux possible le temps consacré à cette Conférence, j'ai cherché dans la vie du peuple égyptien un point assez haut placé pour mériter toute votre attention. De notre temps, la manière d'envisager l'histoire a beaucoup changé. Parmi nos grands historiens, beaucoup d'esprits d'un vol élevé ont senti que les mœurs, les lois, les idées d'un

¹ Conférences sur l'Histoire d'Égypte, au Cercle catholique, par M. Robiou.
— Voir une de ces Conférences dans le précédent volume xix, p. 280. A. B.

peuple méritaient bien d'être étudiées et présentaient plus d'intérêt que l'énumération des batailles avec leur cortège obligé de triomphes ou de revers.

L'homme, a dit un grand philosophe, est un animal religieux. C'est là, en effet, la plus haute différence que la science ait pu constater entre l'homme et tous les êtres vivants. Aussi suis-je assuré de vous intéresser en vous parlant de la *Religion des Egyptiens*.

Laisant donc de côté les faits glorieux des Rhamsès et des Aménophis, je vous parlerai de la Religion égyptienne dans ce qu'elle présente de plus simple et de plus grand, n'accordant qu'une attention secondaire aux détails de la Mythologie; et pénétrant aussi loin que possible dans l'antiquité égyptienne, nous nous tiendrons aux textes les plus anciens et les plus vénérés.

Nous ne nous arrêterons point à tout ce polythéisme chargé de personnages allégoriques et de symboles; cette mythologie est morte, et comme on est obligé d'en faire soi-même les commentaires (qu'on ne trouve point tout faits comme pour les Védas), on est souvent obligé de s'en tenir à des conjectures. Mais heureusement les points principaux de la croyance antique sont définis avec une précision extraordinaire et avec des expressions absolues qui ne laissent rien à désirer. Je n'ai cependant abordé, après dix ans d'études, qu'avec un vif sentiment d'anxiété les monuments religieux. Le labeur serait-il récompensé? N'y avait-il qu'un grossier fétichisme ou des jeux d'imagination en délire, sous toutes ces figures bizarres? Recouvraient-elles, au contraire, un fond respectable et quelques rayons divins étaient-ils restés cachés sous ces voiles si épais?

Les Grecs me donnaient bien quelque espoir: Thalès était un disciple des prêtres d'Héliopolis. Je savais que Platon était venu s'instruire de leurs doctrines et qu'il introduisait un vieillard égyptien lorsqu'il voulait parler de la tradition sacrée appliquée aux choses divines¹.

Le livre attribué à Plutarque, sur *Isis et Osiris*, et surtout

¹ Voir toutes les preuves des rapports de Platon avec les Égyptiens dans les *Annales*, t. XL, p. 222 (2^e série).

le traité de Jamblique *sur les mystères*, étaient aussi de nature à rehausser la valeur des doctrines égyptiennes; mais ces ouvrages étaient tellement suspects quant à leur sincérité, et les Grecs nous avaient tellement trompés sur l'histoire des Égyptiens, que la valeur de ces témoignages devait dépendre tout entière de la conformité qu'ils présenteraient avec les monuments.

J'ai donc exploré les textes sacrés, les hymnes et les prières funéraires les plus anciennes. L'interprétation que j'ai proposée pour ces textes, discutée, fortifiée par tous les travaux accomplis depuis en France, en Allemagne et en Angleterre, n'a jamais été ébranlée.

Aujourd'hui, ils sont devenus *classiques*, et personne n'a contredit le sens fondamental des principaux passages à l'aide desquels nous pouvons établir ce que l'Égypte antique a enseigné sur Dieu, sur le monde et sur l'homme.

J'ai dit Dieu et non les dieux. Premier caractère: c'est l'unité la plus énergiquement exprimée: *Dieu un, seul, unique, pas d'autres avec lui. — Il est le seul être vivant en vérité. — Tu es un, et des millions d'êtres sortent de toi. — Il a tout fait, et seul il n'a pas été fait.* Notion la plus claire, la plus simple et la plus précise.

Mais comment concilier l'unité de Dieu avec le polythéisme égyptien? Peut-être l'histoire et la géographie éclaireront-elles la question. La religion égyptienne comprend une quantité de cultes locaux. L'Égypte que Ménès réunit tout entière sous son sceptre était divisée en *nomes* ayant chacun une ville capitale; chacune de ces régions avait son Dieu principal désigné par un nom spécial; mais c'est toujours la même doctrine qui revient sous des noms différents. Une idée y domine: celle d'un Dieu un et primordial; c'est toujours et partout une substance qui existe par elle-même et un dieu inaccessible.

Mais, première déviation, — la religion, dès le commencement des temps historiques, passe au Sabéisme. Le Soleil, considéré d'abord comme la lumière visible, symbole de la lumière idéale, est bientôt pris pour la manifestation du Dieu lui-même; sa naissance chaque matin est attribuée à sa propre énergie intime. C'est la première application de la doctrine

de l'émanation qui est la source de l'idolâtrie égyptienne. Mais au milieu de tous ces dieux nouveaux qu'elle produit, l'idée de l'Unité persiste : toujours à Thèbes on adorera *Ammon*, dieu caché, père des dieux et des hommes, avec *Ammon-Ra* (dieu soleil), première forme où apparaît la matérialisation de l'idée divine.

La seconde cause de déviation est un mystère qui fait honneur à l'esprit théologique des Egyptiens : *Dieu existe par lui-même; c'est le seul être qui n'ait pas été engendré*. Ils conçoivent Dieu comme la cause active, la source perpétuelle de sa propre existence; il s'engendre lui-même perpétuellement. *Dieu se faisant Dieu et s'engendrant perpétuellement lui-même*, de là l'idée d'avoir considéré Dieu sous deux faces : le père et le fils. Dans la plupart des hymnes on rencontre cette idée de l'être double qui s'engendre lui-même; l'âme en deux jumeaux, comme dit le Rituel funéraire, pour signifier deux personnes inséparables. Jamblique nous disait bien que le dieu des Egyptiens était *πρωτος του πρωτου*, « Premier de premier. » Un hymne du musée de Leyde dit plus encore : il l'appelle *le Un de un*; pour attester l'Unité qui persiste malgré la notion de la génération, d'où résultait une dualité apparente¹.

La doctrine primitive à Héliopolis semble présenter des nuances un peu différentes. Le même personnage divin y apparaît sous trois formes : 1° le Dieu inaccessible, *Atum*; 2° le dieu scarabée, *Choper*, symbole du Père divin, c'est-à-dire de l'être s'engendrant lui-même et à lui seul; 3° *Ra*, la manifestation, le Soleil visible.

Telle est certainement la doctrine la plus ancienne. Jusqu'ici, pas de Divinité femelle; c'est un Dieu mâle (représenté avec la barbe); cette génération se passe dans le ciel. Le dieu primordial de Memphis, *Phthah*, semble bien avoir eu les mêmes caractères, et je ne vois nulle part qu'on lui attribue une véritable épouse²; mais il n'en est pas de même à Thèbes et à Saïs. Nous avons là également le père et le fils;

¹ Jamblique, *De Mysteriis Egyptiorum*; voir tout le ch. *Opinio Egyptiorum de Deo, deque diis*; dans la trad. de M. Ficin, *Opera*, t. II, p. 845, in-f°. (A. B.)

² *Beset*, la déesse de Bubastis, porte seulement le titre de « Grande amante » de *Phthah*. De Rouge.

mais la génération se passe dans le sein d'une *mère* divine; origine de toutes les divinités femelles; dédoublement, et dédoublement significatif. C'est la doctrine qui paraît avoir triomphé dans les derniers temps; et à Saïs, *Neith*, mère du Soleil, semble même obtenir la primauté¹.

Ce simple exposé suffit pour faire toucher du doigt la différence radicale qui existe entre l'idée chrétienne de la Trinité et la Triade égyptienne; puisque celle-ci se composait essentiellement d'un *père*, d'une *mère*, et d'un *fils*. Rien d'analogue au rôle spécial de l'*Esprit-Saint* n'a sa place dans le système que nous avons retracé.

Considéré dans ses rapports avec le monde, Dieu est Créateur. *Il a fait le ciel, — il a créé la terre; — il a fait tout ce qui existe. — Tu es seul, et des millions d'êtres proviennent de toi. — Il est le maître des êtres et des non-êtres.* Ces textes sont de 4,500 ans au moins avant Moïse. D'après les mêmes hymnes, Dieu a réglé l'ordre de la nature. Il est difficile d'affirmer plus nettement les droits souverains du Créateur; mais quant à l'époque même de l'origine de la matière, les Egyptiens paraissent avoir cru que le monde est *enfanté éternellement*. Comme ils conçoivent Dieu éternellement actif en ce qui concerne sa propre existence, ils le conçoivent aussi produisant éternellement la matière. Et cependant ils reconnaissent au monde un commencement et distinguent le *toujours*, c'est-à-dire le temps sans fin, de l'*éternité* véritable: « L'éternité, c'est la nuit primordiale; le temps, c'est le jour, » dit le *Rituel*, au chapitre xvii, c'est-à-dire qu'il commence à la première apparition du soleil. C'est le jour *de viens à nous*, dit le même texte, ce qu'il explique par le jour où le Dieu suprême, sous le nom d'*Osiris*, a dit au soleil: *Viens*. La Création ainsi conçue, c'est-à-dire la matière chaotique enfantée éternellement, nous tombons en plein dans la doctrine de l'*émanation directe*; de là la divinisation du Nil, des animaux, enfin de tout ce qui existe. Un passage du même chapitre enseigne que le Soleil s'est mutilé lui-même, et que du jet de son sang il a produit tous les êtres². Voilà le principe de la

¹ Voir le *Mémoire* de 1851 cité ci-dessus.

² Voir le texte cité dans les *Annales*, t. xix, p. 340 (5^e série).

déviations au dogme de l'unité; par l'association de la nature à son créateur on arrive rapidement au *polythéisme* le plus étendu.

Quant à l'homme, quelle idée en avaient les Egyptiens? L'homme, d'après leurs textes sacrés, est une Créature toute spéciale: *Ammon-Cnouphis* a pétri l'homme avec de l'argile, sur un tour à potier, et l'a façonné lui-même; c'est l'ouvrage direct des mains de Dieu¹. C'est de lui que vient aussi l'élément moral. Le meurtre, le vol, l'adultère, la fraude sont poursuivis, *en son nom*, dans tous les détails de la vie sociale. Le plus ancien monument de la littérature égyptienne est un papyrus conservé à la Bibliothèque impériale, et qui contient les préceptes du prince *Phtah-Hotep*. A toute prohibition importante il ajoute ces simples mots : *Dieu déteste cela*².

La sanction à cette morale si complète ne manque pas : c'est l'*immortalité de l'âme*. Sous ce rapport, on le savait par les témoignages anciens, l'Egypte devançait tous les autres peuples. *Osiris* était le souverain du séjour des morts; il était le protecteur de l'âme juste et présidait le tribunal des juges infernaux. Il y a un chapitre spécial au *Rituel* pour enseigner que l'âme doit être réunie à son corps dans la *résurrection*. Voilà la véritable raison de l'embaumement des corps. L'âme qui avait subi heureusement le terrible jugement sous la protection d'*Osiris*, devait retrouver le compagnon de sa vie terrestre, et cette nouvelle vie était produite par le germe que l'âme avait déposé dans le sein de la déesse du ciel, par une nouvelle assimilation de l'homme avec la divinité. Quant aux impies, ils subissent une seconde mort, une vraie mort éternelle. L'impie meurt éternellement; il meurt toujours; il s'appelle *le double mort*. Malgré cette singulière qualification, il n'est pas anéanti, car on le retrouve encore occupé à faire le mal; c'est un mauvais génie que l'on conjure, comme un Démon, par des formules terribles.

Voilà le tableau sommaire de la doctrine égyptienne. Il est permis d'en conclure que l'Unité et la simplicité la caractéri-

¹ On voit que c'est presque mot à mot le texte de la *Genèse*. A. B.

² Comparer avec la théorie de Mgr Hugonin, déclarant faux le principe qu'il faut obéir à la volonté de Dieu, ci-dessus, p. 125. A. B.

saient à l'origine ; mais le système de l'*emanation divine* donna successivement naissance à des combinaisons mythologiques où la multiplicité des personnages n'est égalée que par la variété des appellations symboliques. Dans les temps les plus reculés, on ne décorait les tombeaux qu'avec les scènes de la vie ordinaire, de la vie champêtre surtout ; mais lorsqu'on arrive à la 18^e dynastie, on les trouve remplis de tableaux des régions infernales, peuplées d'une foule de personnages mythologiques. Cependant la doctrine de l'Unité persiste toujours dans les titres divins et semble protester contre les envahissements du Polythéisme, même jusque sous les Ptolémées.

Et maintenant quelle place doivent tenir ces notions dans l'histoire générale ? L'*Histoire de l'idée de Dieu* dans le monde est un vaste champ de recherches, et à coup sûr l'un des plus intéressants problèmes qu'on puisse se poser. Beaucoup d'esprits philosophiques ont été conduits à se demander : Puisque l'idée de Dieu (le Monothéisme) existe dans les sociétés humaines, comment y est-elle arrivée ? Quelle est son origine historique ? Et, remarquons-le bien, c'est un sujet qui s'impose, une étude obligatoire. L'homme, comme l'a dit un grand penseur, est un condamné à mort. Il sait, il sent qu'il va bientôt partir ; il faut qu'il sache où il va. — Dieu et l'âme, tels sont les deux points précis sur lesquels ses interrogations anxieuses sollicitent en vain la Science. Elle ne sait ni nommer le Créateur, ni renseigner l'Homme sur sa vraie nature, ni sur le but d'un voyage inévitable. Les plus grands génies auxquels nous devons les progrès des sciences naturelles ont tous avoué l'impuissance de leurs moyens d'investigation pour résoudre les questions d'où dépendait la réponse à l'éternelle interrogation. Le scalpel ne suffira jamais pour étudier le point immatériel qui réunit sans confusion les mouvements divers des sensations, qui les compare, qui les juge et qui commande dans sa liberté.

Remarquons cet aveu parfaitement vrai que la science ne peut nommer ni le Créateur, ni la nature et le but de la créature ; et cependant il n'est pas un de nos Cours de philosophie qui ne prétende enseigner tout cela à l'aide de sa science métaphysique. Ces auteurs ne font pas attention qu'ils disent inventer ce qu'ils ont appris.

conduit quand il s'adresse aux sciences physiques, ne trouvant souvent qu'une clarté douteuse dans les réponses du métaphysicien, le questionneur obstiné s'adresse parfois à l'historien des temps primitifs; car un instinct secret l'avertit que les mystères de sa fin sont dans une intime connexion avec ceux de son origine. Je sais bien que la critique moderne conseille d'étudier toutes ces questions avec une impassible indifférence, « comme du haut d'une planète étrangère, » mais l'archéologie doit avoir des entrailles plus humaines; le savant est homme avant tout.

L'idée d'un Dieu suprême étant constatée *comme un fait* dans les annales de l'humanité, d'où provient-elle? Deux systèmes principaux ont dicté les réponses.

Dans le premier, *fétichisme* ou *naturalisme*, on suppose que l'homme primitif était à l'état absolu d'ignorance. Effrayé devant les manifestations des forces de la nature, il les personnifie et les adore. Ce n'est que peu à peu, et par la marche des siècles, qu'il est parvenu à secouer les liens de l'ignorance en fait de Religion, comme dans toutes les sciences; et du système Naturaliste ou ailleurs du Fétichisme le plus grossier, il se serait élevé successivement à des conceptions plus philosophiques, et aurait fini par reconnaître le Dieu de Socrate et de Platon. Cette filiation aurait suivi la marche glorieuse de la civilisation générale, et Dieu, tel que nous le concevons, ne serait en définitive que le *produit du progrès dans l'esprit humain*; mais alors, comme tout progrès, il pourrait sans doute disparaître devant un progrès nouveau.

Dans le second système, l'homme aurait reçu du même Maître souverain le corps, l'âme et la connaissance de ses devoirs, de son origine et de sa fin; système entièrement opposé à celui qui précède¹.

Nous savons que dernièrement il s'est créé un système intermédiaire et qui consiste à dire que l'idée Monothéiste n'est pas venue subitement à l'homme, et qu'elle n'est pas davan-

¹ Nous n'avons pas besoin de faire observer que par ce second système M. de Rougé entend celui soutenu et expliqué dans les *Annales de Philosophie*. Sous ce point de vue les vrais savants comprennent bien mieux les nécessités de l'apologétique actuelle que tous les métaphysiciens. A. B.

tage le résultat du progrès des siècles; elle aurait été particulière à un climat, à un pays; elle serait le fruit de certaines prédispositions naturelles de la race qu'on a appelée Semitique. Née sur ce point spécial du globe, elle se serait répandue plus tard par le Judaïsme et ses dérivés. Mais ce système a peu à peu disparu devant la critique; nous ne nous en occuperons pas¹.

La question reste posée entre les deux premiers, et le témoignage de l'Égypte antique peut y apporter quelques lumières. Est-ce que ces belles doctrines y sont le produit des siècles? Positivement non; car elles existaient plus de 2,000 ans avant l'ère chrétienne. Tout au contraire le *Polythéisme*, dont nous avons signalé les sources, se développe et progresse sans interruption jusqu'aux temps des Ptolémées. Il y a plus de 3,000 ans qu'a commencé, dans la vallée du Nil, l'hymne à l'Unité de Dieu et à l'Immortalité de l'âme; et nous voyons dans les derniers temps l'Égypte arrivée au *Polythéisme* le plus effréné. La croyance à l'Unité du Dieu suprême, à ses attributs de Créateur et de Législateur de l'homme, qu'il a doué d'une âme immortelle: voilà les notions primitives enchâssées comme des diamants indestructibles au milieu des superfluations mythologiques accumulées par les siècles qui ont passé sur cette vieille civilisation.

Tel est le fruit que je voudrais vous faire recueillir de cette étude, et ces notions historiques sont en parfaite harmonie avec les grandes traditions Bibliques sur les origines humaines. Il nous est permis de rappeler ici que les points de contact des études égyptiennes avec les livres historiques de la Bible ont été très-nombreux, et que partout le texte sacré est sorti victorieux de l'épreuve.

Au milieu des ruines situées à Abou-Keiched, sur le sol de la terre de Goschen, on voit encore un bloc de granit sur lequel est inscrit le nom même que la Bible donne à la ville où les Juifs étaient forcés de travailler: la ville de Ramsés. Puis, sur les murailles de Karnak, Champollion a découvert

¹ Nos lecteurs ont deviné que c'est celui de M. Renan que M. de Rougé achève de mettre en déroute dans le *Discours* que nous citons dans le dernier cahier ci-dessus, p. 233.

la mention de la victoire de Sésac sur Roboam¹. Nous avons reconnu nous-même sur le monument d'un roi d'Ethiopie l'exactitude du XIX^e et du XXX^e chapitres d'Isaïe qui représentaient l'Egypte livrée aux guerres civiles, au milieu des luttes sanglantes des princes qui régnaient à Tanis, à Héracléopolis et dans d'autres parties de l'Egypte². Ces textes nouveaux fortifiés et éclaircis dans une foule de détails par les documents tirés des inscriptions assyriennes semblent arriver tous à la fois à notre connaissance, et des régions les plus distantes, pour éclairer d'une lumière inattendue les chapitres obscurs ou contestés des grands prophètes hébreux; et c'est ainsi qu'après avoir successivement étudié les points les plus intéressants de cette longue histoire d'Egypte, une fois de plus nous aurons constaté notre droit à rester *calmes et fiers dans notre foi de chrétiens*.

Le Vic. Emr. DE ROUGÉ.

¹ Voir dans les *Annales* la figure de ce roi avec l'inscription qui y a rapport, t. VII, p. 150; t. VIII, p. 113 (1^{re} série). A. B.

² Voir la dissertation insérée dans les *Annales*, t. VII, p. 175, 199 et 200 (5^e série). A. B.

Histoire primitive.

DE L'ORIGINE DES PHÉNICIENS

Et de leur identité avec les Pasteurs qui envahirent l'Égypte.

La dissertation suivante sur l'origine des Phéniciens est due à la plume italienne d'un professeur distingué du Collège Romain. Lue à l'Académie Pontificale d'archéologie, puis imprimée et tirée à quelques exemplaires seulement, j'ai eu la bonne fortune de la recevoir des mains mêmes de l'auteur. Que le très-savant Père Tarquini daigne agréer ici l'hommage public de mes remerciements. Je n'oublierai pas l'accueil gracieux que je trouvai un soir, dans sa cellule à Rome, ni la bonté avec laquelle il m'a naguère permis de traduire son remarquable travail¹.

Rien encore d'aussi décisif n'avait été écrit sur les premiers commencements d'un peuple célèbre; la question restait obscure pour tous. On peut dire que le R. P. Tarquini a trouvé l'origine des Phéniciens.

Du reste le lecteur en jugera.

J.-B. GABARRA.

I. Observations préliminaires.

Rien, sans contredit, ne serait plus important que de connaître l'origine des Phéniciens, soit parce qu'ils furent un grand peuple, soit aussi parce que leur histoire doit nécessairement se trouver liée à celle des plus célèbres nations de l'antiquité: et toutefois, cette origine est presque entièrement ignorée jusqu'à ce jour. Tout ce que nous en savons, c'est qu'ils descendent de la race de *Chanaan*, comme l'indiquent *Eupolème*², *Philon de Byblos*³, *Etienne de Byzance*⁴, *Chérôbosque*⁵. *Saint Mathieu* aussi le fait entendre, lorsqu'il

¹ Les vrais amateurs des langues anciennes apprendront avec plaisir que le R. P. Tarquini a recueilli tous les éléments d'une *Grammaire étrusque*. Elle est entièrement achevée; elle est complète, et sera presque aussi volumineuse que la *Grammaire hébraïque* de Gésénius; elle contiendra de plus les règles de la *Poésie étrusque*. Mais, surchargé de travail pour le Concile, le R. P. Tarquini est forcé de retarder la publication de cet ouvrage.

² Cité par Eusèbe, *Prép. Evang.*, ix, 17; *Pat. grecque*, t. xxi, p. 707; et dans les *Fragments des historiens grecs*, édit. Didot, t. iii, p. 112.

³ Dans Eusèbe, *op. cit.*, i, 10; *ibid.*, p. 75.

⁴ Voce Xv̄.

⁵ Voir Bekker, *Anac. græc.*, t. iii, p. 1181; Gésénius, *The. ling. hebr.*, p. 696, B, au mot פִּנְיָן.

appelle *Chananéenne* la femme venue des contrées de Tyr¹. D'après le témoignage de saint *Augustin*², les Phéniciens, émigrés en Afrique, affirmaient eux-mêmes cette descendance. Et enfin, quand je tairais toutes ces autorités, la langue seule que parlait ce peuple, suffirait peut-être pour nous le révéler. En dehors de ces indications, nous ne possédons qu'un renseignement fort vague, fort général, légué par *Hérodote*³, et confirmé, il est vrai, par *Denys le Périégète*⁴, par *Hésychius*⁵, et d'autres. Lorsque les Phéniciens s'en allèrent occuper cette partie de la Palestine septentrionale où ils fixèrent leur demeure, ils partirent des bords de la mer Rouge, disent ces auteurs, sans préciser cependant leur point de départ. Aussi des écrivains postérieurs, avec ces données fort légères, se sont amusés, au gré de leur caprice, à ballotter cette nation d'un lieu, à un autre, du couchant; à l'orient, du golfe Héropolite au golfe Elanite; et même de la mer Arabique au golfe Persique, parce que celui-ci se trouve quelquefois appelé *Mer Rouge*.

Désirant aujourd'hui soumettre à la sagacité de votre jugement ce que j'ai eu le bonheur de pouvoir ajouter aux notions acquises jusqu'à ce jour, je ne crois pas inutile de suivre ici la voie même qui m'a fait tout découvrir. Si je ne me trompe, l'ordre qui m'a guidé dans mes recherches, doit jeter une clarté plus vive sur l'ensemble du sujet.

2. Recherches sur le nom des Phéniciens.

Lorsque, à mon tour, j'ai voulu sonder ce problème historique, il m'a semblé qu'il fallait tout d'abord trouver, et, à l'aide d'une bonne critique, mettre hors de doute la véritable signification du nom même de *Phénicien*, porté par ce peuple célèbre; car tout le monde le sait, les noms sont étroitement liés avec les faits et nous en offrent très-souvent la révélation. Je n'ignorais pas les efforts déjà tentés à ce sujet. Je savais combien les investigations basées sur les langues sémitiques

¹ S. *Matth.*, xv, 22.

² Aug., *In Epist. ad Rom.*, n. 13; *Pat. lat.*, t. 35, p. 2096.

³ Hérod., I, 1; VII, 89.

⁴ Denys, Vers. 905.

⁵ Hésychius, au mot Σιδωνιοι.

avaient été inutiles et qu'elles ne pouvaient aboutir à un résultat supportable. Je savais encore que, déboutés de ce point, les savants modernes s'étaient tournés vers le grec; et à ce travail, *Gésenius*, et d'autres après lui, s'étaient essayés sans succès. Tout cela m'avait paru le comble de la *Grécomanie*.

Quoi! les Phéniciens auraient donc aussi reçu leur nom des Grecs! Mais de son temps déjà leur compatriote *Sancho-niaton* les appelait ainsi¹, et, au rapport d'*Eusèbe*, il écrivait avant le siège de Troie². Et dès avant le siège de Troie, les Grecs auraient imposé un nom aux Phéniciens, et les Phéniciens l'auraient accepté des Grecs! Mais dans ces temps reculés, assure *Thucydide*³, ces mêmes Grecs, n'avaient pas encore un nom véritablement à eux; confinés dans leurs retraites, ils n'osaient pas faire un pas au dehors, ni par terre, ni par mer; sans villes fortes, sans territoire fixe, ils se laissaient chasser d'un lieu à un autre par chaque invasion de nouveaux émigrants. Du reste, eux-mêmes disent que le frère aîné de *Cadmus* s'appelait *Phénix*; ils avouent, qu'avant l'arrivée de *Cadmus* en Béotie, l'alphabet et les arts leur étaient inconnus; ils sortaient à peine de l'état sauvage; on les voyait, couverts de peaux de bêtes, errer presque à la façon des Satyres et des Faunes⁴. Et l'on veut que ces Faunes et ces Satyres se soient transportés près du berceau du frère aîné de *Cadmus* pour donner à cet enfant le nom de *Phénix*!

Ἔστι δὲ καὶ ὄρνις ἰσθὸς τῶν οὐνοῶν φοῖνιξ. Il est un oiseau qu'on appelle *Phénix*. Vous le savez bien, Messieurs, et *Hérodote*, que je viens de citer⁵, affirme avoir appris en Egypte même l'existence et le nom de cet oiseau appelé *Phénix*. Or, dans ce pays, on le regardait comme un oiseau sacré; bien des fois, pendant la durée des cinq siècles, disaient les habitants contemporains d'*Hérodote*, on l'avait signalé, mais spécialement d'après *Tacite*⁶, au temps de *Sésostris* et toujours sous ce nom de *Phénix*. Et l'on veut encore que, sous le règne de *Sésostris*,

¹ *Prép. Evang.*, t, 9-10; *Pat. grecque*, t. xxi, p. 71.

² *Prép. Evang.*, t, 9, *ibid.*

³ V. *Thucydide*, *Préface*.

⁴ *Pausan.*, viii, 5.

⁵ *Hérodote*, ii, 72.

⁶ *Tacite*, *Annales*, vi, 29.

les Grecs soient descendus en Egypte pour donner à cet oiseau le nom qu'il porte, et c'est d'eux que les Egyptiens et le grand Sésostris l'auraient appris ! Mais c'est là une opinion folle ; c'est le digne pendant de cette étrange prétention tant de fois soutenue, que le mot dont se servent les Grecs pour nommer le *palmier*, c'est-à-dire φοῖνῖξ, est un mot grec. Comme si le palmier était un arbre indigène de la Grèce ! Comme si l'on ne savait pas que les plantes étrangères gardent toujours sous d'autres cieux leur nom étranger ! Aujourd'hui encore les Coptes, au moyen d'une légère altération de l'antique mot Egyptien, appellent *Beni* le *palmier*. Et du reste, personne ne l'ignore, les Cadméens, en occupant la Béotie où ils bâtirent leur ville sous le nom égyptien de *Thèbes*, transplantèrent aussi là ce végétal égyptien¹ ; or, ils n'allèrent pas demander aux Grecs comment il fallait l'appeler.

Si donc le mot *Phénix* n'est ni sémitique, ni grec, à quelle langue pourra-t-il appartenir ? Vous l'entendez déjà, Messieurs, c'est un terme égyptien. De fait, le palmier, *Phœnix*, est un arbre d'Egypte. L'oiseau *Phœnix* est un des oiseaux sacrés de l'Egypte ; le frère de Cadmus, *Phœnix*, était fils d'Agénor qui était fils de *Bel* égyptien ; et enfin ce peuple que Sanchoniaton avant le siège de Troie, appelle *Phénicien*, nous le voyons précisément apparaître pour la première fois avec ce nom, lorsqu'il entre en *Egypte* pour y fonder la dynastie des *Pasteurs*. *Manéthon* écrit en effet sur la 17^e dynastie des Pharaons-égyptiens : « 17^e dynastie des Pasteurs, qui étaient les frères *Phéniciens* ; rois étrangers, qui s'emparèrent de Memphis². »

3. Ce nom est égyptien et signifie *Hommes des temps antiques*.

Ces paroles, rapportées par Eusèbe, s'accordent exactement avec le texte cité par le Scoliaste de Platon sur le mot Σαῖτικός dans le *Timée*³, et aussi avec le texte de *Jules l'Africain* que

¹ Hérmippe, dans *Athénée*, lib. 1, cap. 49, pag. marg. 27 et suiv.

² Manéthon, dans les *Frag. hist. græcor.* de Didot, t. II, p. 570. Ποίμενες ἦσαν ἀδελφοὶ Φοίνικες ζένοι βασιλεῖς, οἱ καὶ Μέμφιν εἶλον, etc., dans *Chronique d'Eusèbe*, part. 1 ; *Patr. grecque*, t. XIX, p. 180.

³ Édit. d'Astius, t. V, p. 123, 1826.

nous a transmis le Syncelle; seulement ce dernier texte recule un peu la dynastie des Pasteurs qu'il nous donne comme la 15^e : « La 15^e dynastie est des Pasteurs; or, les Phéniciens » étaient étrangers¹. »

Il y a plus : *Manéthon* ajoute, conformément au témoignage unanime d'Eusebe, de l'Africain et du Scoliaſte, que ces Phéniciens fondèrent d'abord une ville, près des portes de l'Égypte, dans un lieu appelé plus tard le *Nome Séthroïte*; puis de là ils se jetèrent à l'improviste sur ce royaume et s'en emparèrent; « qui, dans le *Nome Séthroïte*, fondèrent une ville, » d'où ayant fait irruption ils subjuguèrent les Égyptiens eux-mêmes². Or, avec un peu d'attention donnée à ces paroles, il était aisé de découvrir cette ville qui, dans son appellation égyptienne, contient précisément et le fait historique rapporté par Manéthon et le nom même de *Phénicien* qui nous occupe. En effet, juste dans le *Nome Séthroïte*, juste sur les portes de l'Égypte, se trouvait la ville de *Daphné* que l'Écriture appelle תַּח־פְּנֵחַס (*Tahhphenehhs*)³. Ce terme est évidemment composé du mot égyptien *tah*, transitif, et du mot *Phenehhs*, *Phénicien*. Jablonski l'a fort malheureusement estropié; il le traduit presque aussi carrément qu'improprement par « commencement du siècle, » et encore pour dire « porte de l'Égypte. » Mais, on le voit, sans qu'il soit besoin de le défigurer, et tout en s'accordant avec le récit de Manéthon, ce mot *Tahh-phenehhs* signifie : *passage des Phéniciens*; perpétuant en lui le souvenir de cet événement mémorable et l'origine de la cité bâtie.

C'est donc là un fait corroboré par une multitude de faits qui concordent tous entre eux : *Phénicien* est un mot égyptien.

¹ Jules Africain, dans le Syncelle p. 62, cité en note *Pat. grec.*, t. XIX, p. 188.

² Manéthon, dans *Frag. hist. græc.*, t. II, p. 570; d'après le Syncelle, p. 61.

³ Les Massorètes ont varié la ponctuation de ce mot. Voici comment ils l'écrivent dans Ézéchiel, xxx, 18 : תַּח־פְּנֵחַס; et dans Jérémie, XLII, 7, 8, 9; XLIV, 1; XLVI, 14, תַּח־פְּנֵחַס. Le *Chethub* (Jérém., II, 16) suit une leçon moins mauvaise : תַּח־פְּנֵחַס. Le fait est qu'on ne pouvait pas bien ponctuer ce mot; car, comme les deux dernières consonnes (סח) sont nécessaires pour exprimer la lettre égyptienne *h*, il aurait fallu les laisser toutes deux sans voyelles, תַּח־פְּנֵחַס, et ce n'est jamais permis dans l'écriture hébraïque. Aussi le *Chethub* a pris ce moyen terme de retrancher le dernier ח.

Mais que signifie-t-il ? Et les Phéniciens, peuple de race Chananéenne, comment prirent-ils ce nom étranger ? Deux questions fort naturelles, qui, une fois résolues, nous mèneront droit au but de nos recherches. — Au reste, l'origine du terme *Phénicien* étant reconnue, il est impossible que sa signification reste obscure pour nous. Un lexique et une grammaire nous l'indiqueront sur-le-champ. D'après la grammaire, la lettre initiale P aspiré est un article. Suivant le dictionnaire, le mot *eneh* a le sens de *ævum*, c'est-à-dire, *d'âge antique*, s'il s'agit du passé, *d'éternité*, si on regarde l'avenir, ou bien encore ces deux sens à la fois.

Je ne parle point ici de choses qui vous soient inconnues ; car aucun de vous, Messieurs, ne peut ignorer la belle interprétation du surnom égyptien $\Psi\omicron\nu\theta\omicron\mu\phi\alpha\nu\lambda\chi$ (d'après la leçon des Septante) imposé en Egypte au patriarche Joseph. Dans une séance du 7 juillet 1842, le très-savant Père Barnabite *Ungarelli* eut l'honneur de lire, en présence de cette Académie, un remarquable travail¹ ; analysant alors ce surnom composé, il éveilla l'attention sur le terme même qui nous occupe et sur l'article qui le précède, c'est-à-dire sur le mot *ph-eneh* ; et après avoir exactement traduit la première partie du surnom, *p-sont-o* par *Salvator* ou *sustentator mundi*, puis le préfixe *m* par la préposition *usque in*, il donna fort justement au dernier mot *phenehs* le sens de *ævum* ; et ce nom tout entier, $\Psi\omicron\nu\theta\omicron\mu\phi\alpha\nu\lambda\chi$, dit-il alors, signifie : *Salvator mundi in ævum*.

Singulière coïncidence, digne d'être remarquée ! Cette année-là Gésenius publiait le premier fascicule du 3^e tome de son *Thesaurus*, et l'explication qu'il donna de ce mot, fut absolument la même. Ainsi *ph-eneh* en égyptien, comme en hébreu $\square\text{פ}$, veut proprement dire : *temps long* ou *temps antique*, *priscum tempus*, dans les dictionnaires hébreux. Or soit que les Egyptiens aient donné à ce terme *abstrait* (ce qui du reste arrive fort souvent) un sens *concret* ; soit que pour avoir le sens *concret*, ils aient simplement changé la seconde voyelle, comme nous le voyons chez les Coptes modernes qui, pour dire « *éternel*, » écrivent toujours *Phæniih*, il est évident que ce

¹ Ce travail a été traduit et inséré en entier dans les *Annales*, t. vii, p. 340 (3^e série).

terme, appliqué à des hommes, signifie : *hommes des temps antiques* (*homines prisca temporis*).

Vous voyez maintenant comme tout s'éclaircit et pourquoi ce peuple célèbre partagea le même nom avec l'oiseau appelé *Phénix* et avec le palmier. Le palmier, croyait-on, ne vieillissait que fort tard, *tarde senescit*, écrit Pline¹; et on le nomme *Phoenix*, c'est-à-dire arbre de longue durée. On croyait aussi que le fameux oiseau, vénéré en Egypte sous le nom de *Phénix*, était « celui d'entre les animaux qui vivait le plus, » *omnium maxime longævum animal*, dit Horapollon², et le même auteur ajoute qu'on le sculptait souvent dans les hiéroglyphes pour indiquer une époque très-reculée³; de là son nom de *Phénix*, c'est-à-dire oiseau qui parvient à un âge très-avancé. Et enfin, voilà pourquoi, tandis qu'un des petits-fils de Bel égyptien ou un des fils d'Agénor est désigné sous le nom de *Cadmus*, l'autre reçoit celui de *Phénix*. *Cadmus*, en langue hébraïque ou chananéenne, a le même sens que *Phénix* en égyptien, et veut dire : *qui prisca temporis est*; car *Cadmus* vient de 𐤀𐤓𐤍 , et nous l'avons vu, 𐤀𐤓𐤍 signifie : *priscum tempus*. Il arrive par là que les deux frères de naissance furent également frères de nom; l'idiome seul distingua *Phénix* de *Cadmus*. Et nous pouvons ainsi rectifier en passant la signification de *Cadmus*, jusqu'ici traduit avec peu de bonheur par *Oriental*; non pas que ce mot n'ait encore par lui-même ce sens; mais ce sens ne peut évidemment être admis à cause de la relation qui existe entre les noms des deux frères, et surtout pour une raison plus cachée que nous dévoilerons bientôt.

Ce n'est donc pas une simple conjecture, mais une vérité certaine et évidente : *Phénicien* est un mot égyptien qui signifie : *hommes du temps antique*; nous dirions, nous : *aborigènes*. Il nous reste à voir comment ce peuple a pu, quoique chananéen, se donner ce nom habillé ainsi à l'égyptienne.

¹ Plin., *Hist. Nat.*, l. XIII, c. 31.

² Horap., *Hierogl.*, 1, 34.

³ *Ibid.* et chapitre suivant.

4. Comment les Phéniciens, peuple Chananéen, se sont donné un nom égyptien.

Nous l'avons déjà fait observer, Manéthon appelle *Phéniciens* ces étrangers qui commencent à bâtir une ville sur l'extrême frontière du pays de *Chanaan*, du côté de l'Égypte, et qui dès lors partiront de ce même pays pour envahir l'empire des Pharaons et y fonder la dynastie des *Rois-pasteurs*. C'est là une révélation de la plus grande importance, et elle nous apprend deux choses : 1° Le peuple conquérant de l'Égypte fut le peuple *Phénicien*; 2° par cela même qu'il occupa l'Égypte, il trouvait une occasion favorable ou de prendre ou de recevoir un nom égyptien. Le prit-il pour se décorer du titre pompeux de : *Hommes du temps antique*, et pour se rendre ainsi vénérable aux yeux des Égyptiens? Ce serait là une assertion tout à fait gratuite, basée sur l'imagination pure que je n'ai point l'habitude de suivre; cela du reste me paraît fort improbable. Car au lieu de s'attirer le respect et la vénération, il eût réussi à se couvrir de ridicule : on sait qu'en fait d'antiquité, les Égyptiens ne voulaient le céder à personne et qu'ils se croyaient le plus ancien peuple du monde. De plus, la nation et la dynastie des Pasteurs n'inspirèrent jamais que de la haine et du mépris aux Égyptiens. Il est donc évident que ceux-ci ne les auraient jamais désignés par un titre d'honneur, et, surtout après l'expulsion des *Hyksôs*, ils n'auraient pas continué à les appeler du nom de *Phéniciens* : et l'on est contraint de penser que ce nom fut absolument le nom propre de ce peuple; on ne pouvait pas le lui refuser. Seulement il fut alors traduit ou par eux-mêmes, c'est-à-dire par les Phéniciens ou par les Égyptiens.

Puis donc que les Phéniciens descendent de la race chananéenne, puisqu'ils viennent du pays de Chanaan, on ne saurait plus en douter, le mot qui dans leur langue natale, correspond au mot égyptien, c'est אֲנֹכִי . Car, en hébreu et chananéen, אֲנֹכִי est justement le mot dont le sens précis donne : *hommes du temps antique*, comme en Égypte *Phéniciens*. Quelle heureuse fortune, si l'on pouvait, sans le secours de l'hypothèse ou de l'imagination, trouver de fait et en vérité, parmi les nations *chananéennes*, un peuple dont le nom propre fut : אֲנֹכִי ! Eh bien! oui, Messieurs, on le trouve. Lisez-le

au xv^e chapitre de la *Genèse*. Dieu s'adresse à Abraham et il parle ainsi : « Je donnerai cette terre à ta race, depuis le fleuve » d'Égypte jusqu'au grand fleuve l'Euphrate; les Cinéens, les » Cénézéens, les Cadmonéens (כַּדְמוֹנִי), etc... » Voilà donc les *Phéniciens*! Voilà leur berceau! Ne les perdons pas de vue, car nous sommes arrivés au but que nous nous étions proposé.

Qu'advint-il de ces *Cadmonim* qui, dans les vieux jours d'Abraham, habitaient la contrée chananéenne? Que nous en disent les Livres saints? Silence profond. Depuis lors ce nom ne paraît plus, quoique l'on trouve en plusieurs endroits de la Bible l'énumération des peuples de Chanaan. Les *Cadmonim* furent-ils exterminés? Par qui? Et quand? Abraham passa de longs jours encore au pays de Chanaan dans la plus grande paix; Isaac y demeura aussi fort longtemps, et après lui son fils Jacob. Et on ne lit pas un seul mot qui ait trait à une catastrophe aussi étrange, aussi extraordinaire que la destruction complète de tout un peuple. Il faut donc dire, ce qui est plus naturel, qu'un jour, après la mort d'Abraham, les *Cadmonim* émigrèrent loin de ce pays.

5. Les Phéniciens sont les Cadmonim de la Genèse.

Or voici, messieurs, un admirable rapprochement entre les *Cadmonéens* et les *Phéniciens*. Ceux-ci, dans leur langue natale, durent s'appeler *Cadmonim*; car *Phénicien*, mot venu d'Égypte, ne peut se traduire en hébreu que par כַּדְמוֹנִי, et le peuple dont il est parlé au chapitre xv de la *Genèse*, porte précisément ce nom, et s'appelle כַּדְמוֹנִי, *Cadmonim*. — La patrie primitive des Phéniciens, avant leur invasion en Égypte, fut la région chananéenne : la patrie primitive des *Cadmonéens* fut aussi Chanaan. — Les Phéniciens habitaient encore cette contrée dans les vieux jours d'Abraham; car, comme nous le verrons bientôt, ils ne s'emparèrent pas de l'Égypte avant l'époque d'Isaac. C'est aussi pendant la vieillesse du patriarche que les *Cadmonéens* résidaient en ce pays. — Peu après ce temps, les *Phéniciens* émigrèrent; et peu après ce même temps (car on ne trouve plus rien sur eux) les *Cadmonéens* durent aussi émigrer. — Ainsi les faits, le temps, les lieux, le même nom propre, tout est commun à ces deux nations. N'est-il pas manifeste que c'est là un même peuple?

6. Les Phéniciens sont les Pasteurs qui envahissent l'Égypte.

Voyez : la dynastie des *Phéniciens* ou des *Rois-Pasteurs* avait été expulsée de l'Égypte. *Agénor*, dans la personne de son fils *Cadmus*, est expressément désigné par Diodore comme le chef de cette race étrangère chassée par les Égyptiens vers l'époque où les Hébreux quittèrent l'empire du Pharaon¹, juste l'époque de l'expulsion des *Rois-Pasteurs*²; il est aussi communément appelé fils de *Bel Égyptien*, c'est-à-dire, *seigneur de l'Égypte*. C'est la signification du mot *Bel*, בל, en chananéen et en hébreu. Eh bien! lorsqu'il voulut, selon la coutume constante des hommes, renouveler dans le nom de ses enfants les antiques souvenirs de sa race et de sa famille, que fit Agénor? Il les appela tous deux du même nom, et il n'y eut de différence que dans la langue. Il nomma l'un *Phénix*, en égyptien, pour rappeler la récente domination de ses ancêtres sur l'Égypte, et l'autre, *Cadmus*, dans l'idiome de son pays, c'est-à-dire en chananéen, pour perpétuer en lui le souvenir de sa primitive origine qu'il tirait des *Cadmonim*, peuple de Chanaan. Et il indiquait ainsi que *Cadmonéens* et *Phéniciens* étaient les noms d'un même peuple, je dirais presque d'un même père, dont lui se déclarait le descendant.

Mais nous devons pénétrer plus avant encore dans cette découverte et recueillir des détails plus circonstanciés.

Eusèbe jouira toujours d'une grande autorité pour sa science, le soin qu'il mit à rassembler les anciens souvenirs, la critique sûre qui brille dans toutes ses œuvres, l'âge où il écrivit, âge riche en manuscrits et monuments nombreux aujourd'hui disparus. Or, dans sa *Chronique*, et son récit sera confirmé par un témoignage qui peut bien passer pour contemporain au fait en question, *Eusèbe* rapporte que les *Rois-Pasteurs* entrèrent en Égypte l'an 90 d'Isaac. — J'ajouterai, Messieurs, si vous daignez prêter foi à ma parole, qu'avant de l'avoir consulté, après avoir confronté les écrivains profanes

¹ *Excerpt. Phot.*, XL, Ecl. 1. Voyez encore ce texte dans : *Fragm. historic. græc.*, t. II, p. 391, édit. Didot.

² *Ex.* I, 8; et *ibid.*, *Rex novus*. — Comparez avec le témoignage de Manéthon dans *Josèphe*, comme quoi les Pasteurs, chassés de l'intérieur de l'Égypte, se tinrent quelque temps dans Avaris.

avec la Sainte-Ecriture, les faits antérieurs avec les faits subséquents qui tous se raliert en quelque manière les uns aux autres, j'avais moi-même fixé cette année-là comme se rapprochant de l'invasion susdite. Ainsi, quand je vis cette date si expressément marquée par Eusèbe, mon plaisir fut grand; non point par une satisfaction d'amour-propre, c'eût été puéril, mais parce que je voyais là le sceau de la vérité!

Et maintenant, ouvrons un peu le livre sacré de la *Genèse*; considéré au seul point de vue profane, il a bien pour nous la valeur d'un témoignage contemporain; et voyons si par hasard en l'an 90 d'Isaac, on ne raconterait pas quelque fait qui puisse se rapporter à cet événement si fameux de la conquête de l'Egypte par des *rois Chananéens*. — Justement, je trouve au chap. xxvi, 26, le récit d'un fait coïncidant avec cette année-là, c'est-à-dire avec la 30^e année d'*Esau* dont Isaac était devenu père à l'âge de 60 ans. Nous le voyons en effet dans les versets qui précèdent immédiatement ce chapitre; Esau était déjà devenu chasseur intrépide et grand agriculteur, ce qui indique la jeunesse et la vigueur de l'âge; puis, dans la suite du texte, on lit, qu'arrivé à sa 40^e année, *Esau* prit pour femmes deux Chananéennes. Le fait en question suppose donc une époque intermédiaire entre ces deux dates, et c'est bien le 30^e année d'*Esau* et la 90^e d'*Isaac* qu'il désigne.

7. Preuves par la comparaison de l'histoire de la Bible et de l'histoire égyptienne.

Or, ce fait, le voici. Isaac demeurait avec ses nombreux troupeaux sur les terres d'*Abimélec*, roi des *Philistins*, qui, eux aussi, étaient pasteurs. Ayant eu beaucoup à souffrir de leur part, il s'éloigna pour un bien de paix, et se retira vers l'extrême frontière méridionale du pays de Chanaan, c'est-à-dire tout près de l'Egypte. Voilà que tout à coup il voit apparaître dans sa tente le roi *Abimélec* en personne, le capitaine général de son armée, *Pichol*, et un prince allié d'*Abimélec*, nommé אֲחִישָׁאֵל, *Achusaïlh*.

Notez ce nom que Gésenius fait venir de la racine מָנָה et traduit par *possession*: il obtient ainsi une forme appelée *cons-truite* qui passe régulièrement et improprement à l'état *absolu*. Or, sans recourir à une pareille irrégularité, on peut avec

plus de raison considérer ce mot comme une forme contracte de **אֱרֵבָה**, *frater olivæ*; absolument comme **אֲרֵבָה** qu'on trouve trois fois dans les saints livres pour **אֲרֵבָה**, en vertu d'une contraction vulgaire qui a lieu non-seulement dans les noms propres (chose commune à toutes les langues, y compris la langue hébraïque), mais encore et surtout dans les mots appartenant à la forme **אֲרֵבָה**. Cette étymologie qui appartient d'ailleurs à l'excellent maître d'hébreu, *Maurin Guarin*, nous la verrons bientôt admirablement confirmée.

A la vue de ces trois personnages, *Abimélec*, *Pichol* et *Achusaïth*, Isaac fut rempli d'étonnement. « Qu'y a-t-il donc » de nouveau ? s'écria-t-il. Naguère vous m'avez chassé de vos » terres, et maintenant vous venez à moi ! Que voulez-vous ? » — Nous sommes venus, répondirent-ils, pour que tu nous » jures de n'être pas notre ennemi, de ne nous point faire du » mal. » Et ils ne se retirèrent pas qu'Isaac n'eût juré.

Sans doute, le prédécesseur d'*Abimélec* avait demandé à *Abraham* un serment semblable. Mais les circonstances étaient toutes différentes. Ici, *Isaac* témoigne son étonnement, et il avait raison. Ce qu'il y a, en outre, de très-remarquable, c'est la présence d'*Achusaïth*, qui n'est pas *Philistin*, comme l'affirme gratuitement Gésenius, car alors il aurait été le sujet d'*Abimélec*, mais bien l'allié de celui-ci, d'après le texte sacré, et par conséquent chef d'un autre peuple. De plus, on ne lit pas qu'Isaac ait eu jamais des rapports avec ce prince qui, lui aussi, exige le serment du patriarche.

En vérité, il n'est pas nécessaire d'être très-versé dans les arcanes de la diplomatie pour s'apercevoir du premier coup d'œil que ces trois hommes devaient se trouver dans une de ces circonstances graves où Isaac pouvait leur inspirer quelque crainte ; et puisqu'enfin il s'agissait de paix à demander, voyez quel devait être le cas : Ils avaient conçu quelque projet hostile contre les pays d'alentour, et puis ils s'étaient mis justement à craindre qu'Isaac, se souvenant des torts qu'il avait reçus, ne vint à se lier avec l'ennemi et ne leur tombât sur le dos au plus fort de l'action. Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, ces contrées étaient limitrophes de l'Égypte : cette entreprise hostile ne pouvait donc être que l'invasion de cet em-

pire. Et rappelez-vous, Messieurs, que nous sommes à la 90^e année d'Isaac, juste celle où les *Phéniciens*, c'est-à-dire les *Chananéens*, se jetèrent sur l'Égypte et s'en rendirent maîtres.

Voyez maintenant quelle vive lumière rejailit sur cet *Achusaïth*. Abimélec, le texte est clair et précis, était roi des Philistins; Achusaïth devait donc être le chef des *Cadmonim*. Ce qui pour nous l'éclaire d'un jour plus grand encore et tout nouveau, c'est son alliance même avec les Philistins. Car *Philistins* et *Cadmonéens* sont deux noms étroitement liés entre eux par une naturelle relation: *Cadmonéen* signifie peuple d'aborigènes, *Philistin*, peuple d'étrangers, c'est-à-dire peuple qui a émigré de son pays natal et s'est retiré sur les terres d'un autre peuple. Et, par là, il est facile d'entrevoir la cause et l'occasion de l'entreprise sur l'Égypte: les *étrangers* s'étaient accrus, ils étaient devenus puissants; les *aborigènes* se voyant fort resserrés, et pressentant un avenir plus difficile encore, durent facilement se résoudre au parti de céder leurs terres à leurs alliés, pourvu que ceux-ci les aidassent de toutes leurs forces à conquérir l'Égypte. — Et de fait, toutes ces données relatives aux deux princes, *Achusaïth* et *Abimélec*, correspondent à celles que nous fournit *Manéthon* au sujet des rois qui soumièrent ce pays.

Manéthon écrit: « La dynastie des Pasteurs, qui étaient » frères phéniciens, dits étrangers, qui s'emparèrent même » de Memphis, et dont le premier avait régné!... » Et d'abord, quelques remarques: 1^o Manéthon affirme que les rois agresseurs de l'Égypte étaient plus d'un, et alliés entre eux, « *Erant fratres Phœnices, peregrini reges*, » car *fratres* fut toujours le terme employé pour désigner des alliés; 2^o ils étaient pasteurs, « *dynastia pastorum*; » 3^o ils s'emparèrent ensemble de Memphis, puis de toute l'Égypte; mais l'un d'eux resta seul pour en être le roi, « *qui Memphim etiam ceperunt, quorum primus Saites regnavit*, etc.

Lorsque dans des familles on découvre, épars çà et là, divers débris d'inscriptions ou de statues, et qu'en les rajus-

¹ *Dynastia Pastorum, qui erant fratres Phœnices, peregrini reges, qui Memphim etiam ceperunt, quorum primus Saites regnavit annis, etc.* (Manéthon, dans *Fragm. hist. græc.*, déjà cité.

tant on s'aperçoit qu'ils se relient parfaitement entre eux, aussitôt on s'écrie que ces tronçons appartiennent véritablement à une même statue, à une même inscription, c'est-à-dire à cette inscription et à cette statue ainsi raccordées. De même, si toutes ces données se rapportent complètement et d'une façon évidente aux deux rois, *Achusaïth* et *Abimélec*; si l'on y ajoute surtout les détails énumérés plus haut sur toutes les circonstances de l'entrevue de ces princes avec Isaac, on ne pourra plus en douter, *Abimélec* et *Achusaïth* furent les *rois-pasteurs* conquérants de l'Égypte. — Or, voyez si les traits divers recueillis jusqu'à l'heure ne nous dépeignent vraiment pas ces deux personnages.

8. Preuves par la similitude des noms.

Les envahisseurs de l'Égypte étaient plus d'un; et dans le récit biblique nous en trouvons précisément deux, *Achusaïth* et *Abimélec*. — Manéthon les appelle *fratres*, c'est-à-dire alliés; et le texte sacré dit aussi qu'ils avaient fait alliance entre eux. — On les désigne encore sous le nom de *Pasteurs*; et la Bible est expresse sur *Abimélec*; elle nous enseigne qu'il était roi d'un peuple adonné à la vie pastorale. Or, sans crainte d'erreur, on peut aussi l'affirmer d'*Achusaïth*, que nous voyons habiter les mêmes lieux. — Après la conquête de l'Égypte, un seul des rois agresseurs demeura pour la gouverner, et l'autre dut retourner chez lui; des deux alliés, *Achusaïth* et *Abimélec*, un seul a disparu de Chanaan, parce qu'il s'est établi ailleurs, c'est *Achusaïth*; l'autre, *Abimélec*, nous le retrouvons toujours là où il était déjà, dans le pays de Chanaan. — Le roi resté en Égypte s'appelait *Saïth*; et celui des deux princes qui n'est plus à Chanaan porte aussi le nom de *Saïth*, c'est-à-dire d'*Achu-saïth*, nom équivalent. Je dis que *Achu-Saïth* équivaut à *Saïth*; car *Achu-Sath* est composé de deux mots, אָח, *frater*, et אֵלִיבָא *oliva*. Or, non-seulement les Hébreux, qui nous en fournissent plusieurs exemples, mais encore les Égyptiens, avaient la coutume, conservée encore aujourd'hui parmi les Coptes, de tronquer ces noms composés et d'en retrancher très-souvent une partie. C'est la remarque du savant bollandiste le P. Sollier¹, dans son cata-

¹ *Bollandistes*, t. v de juin.

logne des patriarches d'Alexandrie. Le 53^e de ces patriarches avait nom *Michael* et on l'appelait communément *Chael*, per *aphæresim Coptis usitatam*, dit ce Père. Quant à ce même système usité chez les anciens Egyptiens, il n'est pas rare d'en trouver des traces dans *Ideler*; on disait *Mon* ou *Men* pour *Amon*; *Suph*, au lieu de *Sen-Semph*; *Thutmosis* au lieu de *Misphra-Thutmosis*, etc... Ainsi toutes les données que Manéthon nous a laissées sur les Rois-Pasteurs conquérants de l'Égypte conviennent à merveille aux deux princes *Abimélec* et *Achusaïth*.

Tout ce qu'on peut encore remarquer à leur sujet vient confirmer cette même conclusion : *Abimélec* et *Achusaïth* furent les usurpateurs de l'Égypte.

Dans le récit de Manéthon, un point demeurait fort obscur : il y eut plus d'un roi, par conséquent plus d'un peuple pour envahir l'Égypte; et néanmoins un seul resta pour en être le chef. — Or, maintenant que dans ces rois nous avons bien reconnu *Achusaïth* et *Abimélec*, cette difficulté s'évanouit, comme nous l'avons observé plus haut; bien plus, elle devient un admirable trait de lumière, et nous révèle le motif de leur entreprise. Il était certes naturel que l'idée de conquérir l'Égypte vint à des peuples voisins et limitrophes, plutôt qu'à des nations éloignées; et précisément les terres d'*Abimélec*, et je puis dire aussi d'*Achusaïth*, se trouvaient être les plus rapprochées de l'Égypte; elles la bornaient. — D'après Manéthon, les envahisseurs commencèrent par fonder une ville aux portes même de l'Égypte, sans que les Egyptiens en prissent ombrage; en sorte que l'irruption des Pasteurs partant de cette cité arriva pour eux à l'improviste. Mais un pareil fait ne saurait être vraisemblable qu'en supposant deux cas : 1^o les conquérants, déjà maîtres de la frontière, ne durent point sembler faire chose étrange en y bâtissant une ville; et comme leurs autres possessions étaient attenantes à cette ville, ils purent de tous les points réunir secrètement et tout à leur aise, dans la nouvelle cité, des forces considérables, sans éveiller les soupçons de l'ennemi. Or, tout cela n'a pu se réaliser que dans la personne d'*Abimélec*, et d'*Achusaïth*, dont l'empire, nous l'avons vu, devait confiner avec l'Égypte. —

2° Pour subjuguier une puissance aussi forte, il ne fallait pas être le premier venu; il fallait un prince à la tête de soldats nombreux et aguerris. Eh bien! entre tous les princes de Chanaan, *Abimélec* est le seul que le texte sacré nous montre toujours avec un capitaine général à ses côtés : *Abimelec et Pichol princeps exercitus ejus, Abimelec et Pichol dux militum*¹; il avait par conséquent avec lui une armée toujours prête et bien exercée.

Ainsi, toutes les conditions nécessaires pour s'emparer de l'Égypte, toutes les données positives sur les envahisseurs, la circonstance précise du temps et de l'année où ce royaume fut conquis, le récit rapporté plus haut du 26^e chapitre de la *Genèse*, le nom même de *Saïth*, qui fut, dit Manéthon, le nom du premier conquérant de l'Égypte, tout concourt à désigner *Achu-Saïth* évidemment le chef des *Cadmonim*, c'est-à-dire des Phéniciens, et avec lui son allié, *Abimélec*; appelé aussi à bon droit *Phénix* par les Égyptiens; car ils le voyaient uni à *Achu-Saïth*, et savaient qu'il habitait la même contrée. *Dynastia Pastorum, qui erant fratres Phœnices, peregrini reges, etc...*

Et maintenant, Messieurs, récapitulons, en suivant l'ordre historique, tout ce que jusqu'ici nous avons démontré pas à pas; nous verrons clairement et dans tout son ensemble l'origine de cette nation.

9. Récapitulation historique.

Les *Phéniciens*, peuple incontestablement issu de la race de Chanaan, durent s'appeler, dans leur idiome natal, *Cadmonéens*, synonyme de *Phéniciens* en langue égyptienne; et à l'époque d'Abraham nous les trouvons, en termes exprès, mentionnés sous ce nom, dans la *Genèse*, comme les habitants primitifs du pays de Chanaan. Or cette époque étant fort reculée, et le nom de *Cadmonim*, porté par ce peuple, signifiant *hommes du temps ancien* ou *Aborigènes*, il faut en conclure que du vivant même de leur père Chanaan et dès la première division de la grande famille humaine, ils allèrent se fixer dans ce pays. Peu après, il survint chez eux des hommes de

¹ *Genèse*, XXI, 22; XXVI, 26.

Caphtor, dit le texte sacré, qui furent admis en qualité de citoyens de la même patrie : par opposition au nom de *Cadmonéen* ou d'*Aborigène*, ces nouveaux venus furent appelés *Philistins*, c'est-à-dire étrangers ou émigrés ; et tous, *Philistins* et *Cadmonéens*, vécurent ensemble jusqu'à la 90^e année d'Isaac. En ce temps-là un *Abimélec* régnait sur les *Philistins*, et un *Achusaïth* ou *Achu-Saïth* sur les *Cadmonéens*. Cette même année, les deux peuples qui s'étaient accrus outre mesure, prévoyant que leur territoire serait bientôt trop étroit pour les contenir tous, conclurent, à ce qu'il paraît, un accord : *Achusaïth* abandonnerait le pays tout entier à *Abimélec*, et celui-ci le dédommagerait largement en lui prêtant le concours de toutes ses forces pour conquérir l'Égypte. Mais ils craignirent d'avoir contre eux *Isaac* qu'*Abimélec* avait offensé et qui s'était établi sur les confins de l'Égypte ; ce fut alors que les deux princes prirent avec eux le capitaine général *Pichol* et allèrent de concert trouver *Isaac*, pour obtenir de lui le serment qu'il ne leur ferait aucun mal. Et aussitôt, on les vit bâtir une ville sur l'extrême frontière de leur pays, près de l'Égypte, dans un lieu appelé depuis le *Nome-Séthroïte*.

Cette ville devait être située sur les bords de la Méditerranée, qui, dans ces âges lointains, selon les belles observations de l'illustre professeur *Bianconi*, couvrait le Delta et s'avancait jusque près de Memphis. Ils y rassemblèrent toute leur armée ; puis à l'improviste, et peut-être en combinant une attaque par terre et par mer (on sait que de tout temps les Chananéens furent de vaillants marins), ils se jetèrent sur Memphis et l'emportèrent ; et sans laisser à l'ennemi le temps de respirer, ils traversèrent toute l'Égypte et la soumirent. Après cela, les *Philistins* retournèrent dans les lieux où on les trouve toujours plus tard, c'est-à-dire dans le pays de Chanaan ; et *Achu-Saïth* dont les Égyptiens, selon leur coutume, écourtèrent le nom en *Saïth*, resta seul maître de l'Égypte et ouvrit l'ère de la *dynastie des Rois-Pasteurs*. Les *Cadmonéens*, devenus avec lui citoyens de l'Égypte, virent leur nom traduit dans la langue du pays ; ils s'appelèrent *Phéniciens*. Enfin, la ville fondée par eux et qui avait été leur tête d'attaque pour la

conquête, fut nommée *Tah-p-eneh* (Daphné), c'est-à-dire *passage des Phéniciens*.

Les événements postérieurs sont suffisamment connus. Les *Cadmonéens*, que nous appellerons désormais *Phéniciens*, se voyant dépassés de beaucoup en nombre par les Egyptiens, en vinrent bientôt à prendre le parti ordinaire des minorités qui veulent dominer la multitude, je veux dire le parti de la terreur. — C'est le témoignage de Manéthon dans Josèphe ¹. — Alors s'alluma chez les Egyptiens cette haine mortelle contre leurs tyrans, et en général contre les Pasteurs, haine qui ne s'éteignit jamais. Cependant *Saïth* mourut, et le trône passa plus tard à *Apophis*, qui, dans la note d'Eusèbe et du scoliaste de Platon, est le 3^e roi de la dynastie. *Una omnium voce*, écrit le Syncelle ², ce fut sous le règne d'*Apophis* que *Joseph* fut mis à la tête de tout le royaume, et que *Jacob* vint en Egypte avec toute sa famille. *Joseph* meurt, et voilà que du fond de l'Ethiopie où ils s'étaient réfugiés (c'est là sans doute la cause de l'erreur de Diodore qui attribue aux Egyptiens une origine éthiopienne ³), voilà que du fond de l'Ethiopie les descendants de la dynastie chassée du trône par les Phéniciens, s'ébranlent; et, après une longue guerre et une lutte acharnée, dit *Manéthon* dans *Josèphe* ⁴, ils réussirent enfin à chasser leurs rivaux et à recouvrer tous leurs états. Seulement les *Phéniciens* se rallièrent et allèrent se retrancher dans la cité d'*Avaris*, située vers la pointe non pas orientale, car elle est tout en dehors de l'Egypte, mais occidentale de la mer Rouge, à l'entrée même de l'Egypte; et en même temps ils entourent de fortifications 1,000 arpents de terre. Circonstance remarquable, rapportée encore par *Manéthon* dans *Josèphe*, et sur laquelle jette un grand jour la belle découverte du savant *Bianconi*; car d'après le célèbre professeur, la Méditerranée, dans ces temps reculés, couvrait le Delta et touchait presque à la mer Rouge.

On voit ainsi que ces vaillants *Phéniciens* avaient appuyé les

¹ Josèphe, *Contra Apion*, l. 1.

² Suivant Eusèbe, la 17^e; suivant le Syncelle, p. 62; 15^e dynastie.

³ Diodore, l. III, au commencement.

⁴ Josèphe, *Contra Apion*, l. 1.

deux côtés de leur immense camp sur les deux mers, pour mettre l'ennemi dans l'impossibilité de les cerner et pour recueillir, sur les mers dont ils étaient les maîtres, tous les avantages de position, inappréciables surtout en temps de guerre. De fait, ajoute *Manéthon*, toutes les armées et tous les efforts des Egyptiens furent impuissants à les déloger; il fallut en venir à un accommodement. D'après le traité, les *Phéniciens*, après avoir obtenu les conditions qu'ils voulaient, quittèrent ce pays; et des bords de la mer Rouge où se trouvait la ville d'*Avaris*, ils s'en allèrent tout droit, selon *Hérodote* qui affirme l'avoir appris des Phéniciens eux-mêmes¹, vers les rivages de la Méditerranée, vers la contrée qu'ils habitèrent toujours dans la suite et qui reçut d'eux le nom de *Phénicie*. Ces détails se lient parfaitement avec l'histoire d'*Agénor* qu'on dit être fils de *Bel Egyptien*, c'est-à-dire d'un *Pharaon* qui, après être parti de l'Egypte, occupa *Tyr* et *Sidon*; il dut sans nul doute suivre la voie de mer, chose facile aux Phéniciens, puisque leur camp s'étendait jusqu'à la Méditerranée. Et ainsi s'explique en même temps la facilité avec laquelle ils purent suspendre et subjuguier ces contrées; par la voie de terre, ils n'auraient pas certainement pu les conquérir sans de grands dangers et de longs combats.

Les *Phéniciens* étaient déjà maîtres de ce pays, et ils avaient à *Sidon* leur capitale, lorsque *Moïse* écrivait le *Pentateuque*. Au X^e chapitre de la Genèse, il a jeté deux mots très-courts qui mettent le dernier sceau à la découverte de l'origine de ce peuple et nous conduisent jusqu'à sa première apparition. Dans ce chapitre, *Moïse* fait le dénombrement des peuples venus de *Chanaan* qui existaient alors, et il commence tout juste par les habitants de *Sidon*, c'est-à-dire par le peuple qui nous occupe et qui, à cette époque, habitait là. Or il dit que cette nation était issue non pas seulement de *Chanaan*, mais encore de son premier-né — צידון בכורו; *Sidon, primogenitus ejus*. — Et en effet, dans plusieurs auteurs de l'antiquité, on trouve qu'*Agénor* s'approprie le nom même de *Chanaan*².

¹ Hérodote, l. vii, 89; et i, 1.

² Charobosque, Philon de Byblos, et tous ceux qui ont écrit que le nom de

Ce qui vient d'une façon admirable confirmer le texte de Moïse, car le droit de représenter la première souche appartient toujours au fils aîné, de préférence aux autres descendants.

Voilà donc, Messieurs, l'origine des Phéniciens que je désirais soumettre à votre jugement. Elle nous délivre de cette étrange illusion qui fait venir *du grec* le nom d'un peuple aussi ancien, aussi illustre; elle nous présente ce peuple non-seulement comme issu de *Chanaan*, mais encore comme son premier-né; elle nous le montre dans ces *Cadmoniens*, habitants primitifs de Chanaan, que la Genèse place vers l'époque d'Abraham, et qui disparaissent ensuite de ce pays; elle nous apprend sur ce peuple que, parti de Chanaan, il envahit l'Égypte et fonda la Dynastie des Pasteurs; elle nous révèle le nom et la personne de ce roi des Phéniciens, qui, 15 ans après la mort d'Abraham, entreprit la conquête de l'Égypte; elle nomme l'allié de ce roi, et jette ainsi un grand jour sur une époque regardée comme un des pivots de la chronologie antique; puis, à travers les vicissitudes bien connues de la Dynastie des Pasteurs, elle nous conduit enfin, en le déterminant et l'éclaircissant, jusqu'à ce point même des bords de la mer Rouge, d'où Hérodote, sur leurs propres indications, fait partir les *Phéniciens*, lorsqu'ils se dirigèrent vers cette contrée, devenue leur demeure fixe et appelée, de leur nom, *Phénicie*.

De cet ensemble de circonstances frappantes, quelque nouvelle lumière pourra peut-être encore rejaillir sur l'histoire de ce peuple et des peuples qu'il civilisa. Mieux que moi, messieurs, vous qui savez avec quelle abondance l'élément égyptien domine dans les opinions religieuses et dans les mœurs de cette nation, vous serez en mesure de l'apprécier.

C. TARQUINI, S.-J.

Observations.

Pour avoir connaissance de ce que l'on connaît de positif sur l'histoire de l'Égypte, voir l'article de M. de Rougé, intitulé *État actuel de toutes les découvertes faites en Égypte*

Terre de Chanaan, fut proprement celui de la *Phénicie*. Voyez Étienne de Byzance; Hérodien, p. 8, 8; et d'autres.

V^e SÉRIE. TOME XX.—N^o 119; 1869. (79^e vol. de la coll.) 23

dans leurs rapports avec la Bible, dans les *Annales*, t. XII, p. 245 (4^e série).

Et en ce qui concerne spécialement les *Pasteurs*, voir l'article du même égyptologue, ayant pour titre : *Notes sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Egypte par M. le vicomte de Rougé*; on y verra que ces Pasteurs sont des Chananéens, contrairement à ce que dit le P. Tarquini; ils viennent de l'isthme de Suez; mais aussi ils sont refoulés en Palestine et dans le pays de Chanaan. Nous sommes étonnés que le P. Tarquini n'ait pas parlé de ce travail et des Monuments qui concernent ces peuples, et nouvellement découverts. (Voir *Annales*, t. IV, p. 205 (5^e série).

Voir aussi sur l'identité des mots Adam, Edom, Adamites, Eduméens, Phéniciens, Erythréens, Himyarites, qui tous signifient *rouges*, la dissertation sur la Sibylle érythréenne, dans les *Annales*, t. XI, p. 379 (5^e série).

A. B.



Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND ¹.

Chapitre IX.

Le chap. xvii nous présente deux autres prodiges : l'eau sortant du rocher que frappe Moïse, et la victoire d'Israël sur Amalek. Pour ce qui est du premier, la critique des Vater et des Hartmann le déclare une fiction d'auteurs divers, attendu, disent-ils, que le même fait dont l'identité se révèle par le nom identique des lieux où il se produit, est raconté cependant tout autrement et avec d'autres expressions dans les Nombres xx, 8 et suivants.

Toute cette argumentation est échafaudée en l'air. De même que le prodige des cailles s'est fait plus d'une fois et en des lieux divers, de même aussi celui de l'eau. Pour apaiser la soif de cette grande multitude qui campa pendant 40 ans dans le désert, mais pas dans le même endroit, Dieu, cela est évident de soi, dut reproduire plus d'une fois les prodiges qui avaient pour but immédiat d'empêcher les Israélites de mourir de faim et de soif, et nous avons des arguments positifs pour constater que celui dont il s'agit ici est différent de celui des Nombres. En même temps, nous verrons que ces deux prodiges sont historiques, et qu'un seul et même auteur nous en a transmis la connaissance.

L'argument que la critique invoque pour établir que les deux événements sont au fond un seul et même fait, est que les lieux où la chose se passe reçoivent les mêmes noms. — Eh bien, cela n'est pas. Le lieu où se fit le prodige de l'Exode reçut les noms de *Massa* et de *Mériba* ²; l'endroit du prodige des Nombres fut nommé *Kadesch* et *En Mischpat*. « En » Mischpat est Kadesch, » dit l'auteur dans la Genèse, xiv, 7, et ce texte, pour le dire en passant, est une nouvelle preuve de

¹ Voir le dernier article N° précédent, ci-dessus, p. 170.

² Ex. xvii, 7.

ce que nous disions plus haut, que Moïse a composé le Pentateuque vers la fin de sa vie. Il est vrai que les noms d'*En Mischpat*, fontaine du jugement, et *Kadesch*, sanctifié ou consacré, ne sont pas formellement dans le récit du prodige des Nombres; n'importe, ils y sont virtuellement. Le texte nous présente Jéhovah qui juge Moïse et Aaron, parce qu'ils ne l'ont pas sanctifié par une ferme foi aux yeux des enfants d'Israël¹. Par contre, l'expression *Mé Méribah*, eaux de la dispute, y est en toutes lettres²; mais remarquez bien qu'il n'est pas dit que le lieu reçut ce nom; le terme de « eaux de la » dispute » n'est pas ici un nom propre, comme dans le récit de l'Exode; c'est un simple qualificatif, parce que cette nouvelle demande d'eau que les Israélites firent à Moïse et à Aaron ne se passa pas non plus sans dispute, et il paraît qu'il en fut ainsi toujours³. La manière dont il faut entendre ici, aux Nombres, le « voilà les eaux de la dispute (*Me Méribah*), » est clairement exprimée par le « voilà les eaux de la dispute (*Me Méribah*) de Kadesch, » du v. 14, ch. xxviii. Voyez aussi Deut., xxxii, 51. Cette expression de *Méribah*, loin donc de confondre les récits de l'Exode et des Nombres en un seul et même récit, les distingue au contraire profondément, en ce que Meriba dans l'Exode, est un nom géographique, tandis que, dans les Nombres, il est simplement un mot qualificatif.

Comment, d'ailleurs, ces deux récits pourraient-ils être des variantes d'un seul et même fait, quand le caractère de l'un est foncièrement différent de l'autre? Y a-t-il dans le récit de l'Exode la plus légère trace du doute que manifestent, dans celui des Nombres, Moïse et Aaron, et dont les conséquences furent si graves pour ces deux chefs? Non, il n'y en a pas; et cependant, si ces deux récits étaient des variantes d'une relation primitivement une et identique, cette identité s'y verrait à coup sûr. Donc, encore une fois, les deux faits sont absolument indépendants l'un de l'autre; chacun a sa physionomie particulière et nettement déterminée.

Maintenant, pour ce qui est de la prétention que ces deux

¹ Num. xx, 12. Cf. Deut. xxxii, 51.

² Num. Ib. v, 13.

³ Cf. Ex. xv, 22; Num. xxi, 4, 5.

récits distincts appartiennent à des auteurs différents, elle est tout aussi insoutenable. D'abord, la langue est la même dans les deux récits. On le conteste, et on dit, par exemple, que le קָהָל , *réunion* ou *communauté*, qui est dans le récit des Nombres, n'est pas employé dans celui de l'Exode, où on lit en place עַם , *peuple*. Il y a de fâcheux pour nos critiques que le mot *édah*, réunion, se trouve dans le récit de l'Exode dès la première ligne : « Toute la réunion, כָּל־עַרְוֹת , des enfants » d'Israël, etc. ¹. » C'est vraiment jouer de malheur. — On dit que l'expression de l'Exode $\text{אֲנֹכִי וְאֵלֵי שֵׁנִי}$, les *anciens d'Israël*, est remplacée, dans les Nombres, par le terme קָהָל *assemblée*. Argument absurde. Est-ce que par hasard l'Exode ne connaît ni n'emploie ce terme de *kahal*? On ne le lit pas, il est vrai, dans le chap. xvii, mais on le lit dans le ch. xvi (v. 3), qui est dans la connexion la plus étroite avec le chap. xvii. L'auteur ne pouvait pas employer le mot *kahal* dans le récit du ch. xvii, attendu que son sujet ne l'exigeait pas. En effet, le prodige de l'Exode ne se fait que devant les *anciens d'Israël* (v. 3, 6), tandis que celui des Nombres a lieu devant toute l'*assemblée* (*kahal*), terme qui est synonyme de *réunion* (*édah*), et signifie le peuple².

On le voit, l'argument qu'on veut fonder sur l'usage linguistique des deux récits, pour les attribuer à des auteurs différents, ne tient pas contre un examen sérieux. Cette langue est identique et accuse un seul et même auteur, qui, d'ailleurs, se fait connaître encore d'une autre manière. Dans le récit des Nombres, il y a plusieurs rapports avec celui de l'Exode, qui ne pourraient être tels qu'ils sont, si chaque récit avait son auteur particulier. Hengstenberg ³ l'a remarqué; dans les Nombres, v, 7, il est dit laconiquement : « Prends le bâton. » Quel est ce bâton? Un auteur autre que l'auteur du récit de l'Exode nous l'aurait dit; mais l'auteur des deux récits étant

¹ Ex. xvii, 1.

² Num. xx, 8, 10, 12; Cf. Lévi. iv, 13, 14, où la synonymie des deux termes *édah* et *kahal* est clair comme le jour. « Si toute la *réunion* ou *communauté* a péché, elle (l'*assemblée*) offrira un sacrifice sous la présidence des anciens de la communauté (v, 15). C'est un sacrifice de péché pour l'*assemblée* קָהָל (v, 21).

³ *Beiträge zur Einl.* etc., III, 382.

identique, il n'avait pas besoin de le dire dans le récit des Nombres. Pourquoi? Parce qu'il l'avait déjà dit dans le récit de l'Exode, où on lit, v. 5 : « Prends le bâton avec lequel tu » frappas le Nil. » — Puis, il faut suppléer encore du récit de l'Exode : « Et tu frapperas le rocher (v. 5). » — Mais, dit-on, Moïse ne devait pas frapper le rocher; il devait lui parler seulement. — Pas du tout; s'il ne s'agissait que de parler au rocher, l'ordre de prendre le bâton était inutile; et la preuve qu'il devait servir pour frapper le rocher, c'est que Moïse s'en servit ainsi. — Mais, objecte-t-on encore, c'est précisément parce qu'il frappa le rocher qu'il fut jugé indigne de conduire Israël dans la terre promise. — Non encore, car il fut jugé parce qu'il *douta* et qu'il frappa *deux* fois. L'auteur n'aurait pas dit ce « deux fois, » si Moïse n'avait pas dû frapper du tout; car, s'il n'avait pas dû frapper, sa faute aurait été la même en ne frappant qu'une fois. Un second coup ne pouvait consommer la faute consommée déjà par le premier coup.

Il reste donc prouvé contre la critique adverse que le récit de l'Exode et celui des Nombres se rapportent chacun à un événement distinct et spécial et qu'ils sont écrits par le même auteur. Maintenant, pour constater la réalité de ces événements merveilleux, il y a une raison qu'on ne peut guère récuser et qui s'offre d'elle-même dans les noms de *Massah* tentation, *Méribah* dispute, et *En Mischpat* fontaine du jugement. Voilà assurément des noms qui sont parfaitement en rapport avec les faits que retracent nos récits; ce sont donc des noms motivés. Ces noms auraient-ils pu être inventés par un auteur postérieur à Moïse? Impossible; car comment cet auteur aurait-il pu avoir la pensée d'élever, de dessein prémédité, un monument à la honte du peuple auquel il appartenait ainsi qu'à celle du héros national? Non, un tel dessein ne pouvait entrer dans sa tête, et cependant ces noms, on ne saurait le contester, sont réellement un déshonneur pour Israël et pour Moïse. Si un autre que Moïse les avait légués aux contemporains et à la postérité, on ne l'aurait pas cru, et on n'aurait pas adopté son récit si malsonnant pour l'orgueil théocratique de la nation. Mais la chose change du tout au tout, si les événements que résument ces noms sont réellement arrivés et

qu'ils soient consignés par celui qui en a été l'agent principal. Alors, ces noms étant positifs comme les faits qu'ils rappellent, existent en vertu de l'histoire, et il n'y a pas de sentiment national, si raide qu'il soit, qui ne se voie forcé de se courber devant le fait accompli. C'est ce qui en effet a toujours eu lieu pour ces récits: les Juifs les ont tenus pour authentiques. Par conséquent, les faits dont il s'agit ici ont bien eu, lorsqu'ils sont arrivés, le caractère de prodige sous lequel le texte nous les présente, et la main qui nous en a conservé la mémoire est celle de Moïse, puisque Moïse y apparaît, dans les Nombres du moins, sous un jour défavorable. Qu'on pèse bien cet argument.

Quant au prodige de la victoire d'Israël sur Amalek que de Wette traite de mythe, nous n'avons rien à dire aux sceptiques, parce que ne croyant pas à l'efficacité de la prière sur laquelle repose ce prodige, ils désertent le terrain sur lequel il faudrait livrer le combat.

Il n'en est pas de même d'un passage qui fait partie de ce récit et dont ils se font une objection contre l'authenticité du chapitre. Ce passage est dans le v. 14 : « J'effacerai entièrement Amalek de dessous le ciel. » Hartmann ¹ dit qu'il ne peut être de Moïse et que même il doit être postérieur au temps de Samuel, attendu que Samuel l'aurait certainement rappelé, quand il ordonne à Saül, au nom de Jehovah, d'extirper les Amalékites ². Cette objection n'est qu'une grande distraction, car il suffit de bien lire l'ordre que Samuel adresse à Saül pour voir que c'est la paraphrase du passage précité de l'Exode, et que Samuel n'aurait certes pu le donner, s'il n'avait pas connu le texte de la Thorah. Lorsque Samuel donne cet ordre, Amalek, en effet, n'avait rien fait de si grave contre Israël pour mériter d'être extirpé « jusqu'à l'âne. » Il faut remonter jusqu'au temps de Moïse, et précisément jusqu'au temps que marque le ch. xvii de l'Exode, pour trouver le motif valable de cette injonction terrible, motif qui consiste en ce qu'Amalek déclara le premier la guerre à Israël, guerre qu'il lui fit d'une manière atroce et perfide, et qu'il en agit ainsi avec Israël, parce qu'Israël était le peuple de Dieu. Ama-

¹ *Hist. krit. Forschung.* etc., 716 seq.

² *I Reg.* xv, 2, 3.

lek « leva la main sur le trône de Jehovah » dit le texte ¹.

Le rapport rétrospectif ² des paroles de Samuel avec le Pentateuque est donc clair comme le jour, ce qui fait que l'argument de Hartmann ne l'est pas du tout.

Nous pouvons passer au ch. xviii.

Chapitre X.

Le chapitre xviii donne l'histoire de l'origine d'une institution qui concerne l'état social des Hébreux, l'institution des juges. Elle était, sous une autre forme, le rétablissement de cette juridiction naturelle qui avait gouverné les Israélites tant qu'ils avaient pu conserver la constitution patriarcale. A la bonne heure s'écrie la critique adverse, voilà un chapitre à mon goût; tout s'y passe naturellement ³ — Si la satisfaction de la critique est à ce prix, nous sommes fâché de la désillusionner, car ce chapitre confirme expressément tous les événements miraculeux relatés dans les chapitres précédents, « tout » ce que Dieu avait fait à Moïse et à Israël, son peuple. Tout ce » que Jehovah avait fait à Pharaon et à l'Egyte à cause d'Israël » et comment Jehovah les avait délivrés ⁴. » Puis, les choses de ce chapitre ne sont-elles pas rapportées à Dieu? Moïse s'y montre faisant connaître les ordonnances de Dieu et ses doctrines ⁵. Notre chapitre est donc tout imprégné de l'élément divin; il n'y a pas moyen de le nier.

De Wette, cependant, pour satisfaire sa soif du naturel et croyant le tenir ici à pleines mains, veut que ce chapitre n'ait rien à démêler avec les *mythes* des autres chapitres, parce que, selon lui, il sort de l'ordre chronologique, qu'il parle de choses qui, d'après les chapitres suivants, ne se sont réalisées que plus tard, depuis le séjour au Sinai. D'où il résulte que nous avons ici un fragment de quelque autre auteur et moins ami du merveilleux. Vraiment! Mais quel est donc le lieu où

¹ Ex. xviii, 16. Cf. Num., xxiv, 20; Deut. xxv, 18.

² A ce sujet cf. encore II Reg., vii, 1, avec Deut., xxv, 19.

³ V. de Wette, *Beiträge* etc., II, 231.

⁴ V. 1, 8 sqq.

⁵ V. 16, 19.

se passent les choses du ch. XVIII? N'est-ce pas qu'elles se passent « au désert, près la montagne de Dieu? » (v. 5.)—Oui, répond-on, mais la montagne de Dieu est le Horeb, le nom général du massif, et non le Sinaï, la montagne particulière, ainsi qu'il résulte du ch. III, 1. **הַר הָאֱלֹהִים חֹרֵב**.—La raison n'est pas absolument concluante, car le Sinaï aussi est appelé la montagne de Dieu ¹, et ici c'est bien le Sinaï, parce que c'est au Sinaï seulement que le Pentateuque fait séjourner Israël pendant un temps considérable, et qu'on voit clairement, par le contenu du chapitre, qu'il y a en effet ici comme une installation à demeure. C'est donc au pied du Sinaï que se passe ce que nous lisons ici, d'où il suit que le ch. XVIII est chronologiquement bien placé après le ch. XVII, qui parle du séjour à Raphidim. C'est en effet en partant de Raphidim que les Israélites arrivèrent dans le désert du Sinaï. L'auteur, il est vrai, ne le dit qu'au ch. XIX (v. 2), d'où il résulte que notre chapitre n'est pas dans l'ordre chronologique par rapport au ch. XIX; mais il y a une raison qui justifie cette anticipation, et cette raison, c'est le caractère purement social de l'institution des juges. Remarquez bien que le ch. XIX commence l'histoire de la législation toute divine du Sinaï, histoire qui va jusqu'au ch. X, v. 14 des Nombres. Eh bien, le récit de l'institution des juges n'ayant rien de commun avec le tableau des institutions divines que l'auteur va dérouler, il est placé ici à part dans le chapitre que l'économie du livre lui assigne.

Justifié de l'attaque de de Wette, le ch. XVIII, qui, par le premier verset même se rattache étroitement à toute l'histoire qui précède, et qui, par les versets suivants, ramène sous nos yeux, d'une manière parfaitement appropriée au sujet, la famille de Moïse, avec laquelle nous avons commencé à faire connaissance au ch. II, pour la perdre de vue ensuite depuis le v. 26 du ch. IV; le ch. XVIII est accusé, par Vater ², de contenir des passages qui, à l'en croire, lui donnent un caractère fragmentaire. Cela n'est pas. Mais, voyons.

D'après le ch. IV, 10, Moïse, partant de Madian pour l'Égypte,

¹ Ex. XXIV, 13.

² *Comment. üb. d. Pent.* III, 445 seq.

emmène avec lui sa femme et ses enfants. D'après notre chapitre, le beau-père de Moïse, venant trouver le chef d'Israël au mont Sinaï, lui ramène sa famille de Madian. — Comment? cette famille était à Madian? Nous n'en savions rien. — Nous n'avions pas besoin de le savoir; le Pentateuque n'est pas l'histoire domestique de Moïse. Le fait est que pendant tout ce temps qui s'est écoulé depuis le ch. iv, la femme et les enfants de Moïse n'étaient pas avec lui. Peut-être aussi qu'ils étaient encore avec lui en Egypte, puisque le nom du puîné fait allusion aux combats que Moïse eut à soutenir contre le Pharaon¹. Toujours est-il que, dans un temps ou dans un autre, Moïse s'était séparé de sa famille, qu'il l'avait renvoyée au pays. Moïse ne nous l'avait pas dit, parce qu'il n'avait aucun motif pour cela. Mais maintenant, au ch. xviii, le texte étant amené, à cause de la visite de Jéthro, à nous parler de nouveau de Séphora, qui accompagne son père, il doit nous dire, et il nous dit en effet ce qui était arrivé d'elle pour qu'elle pût ainsi venir de Madian; il nous dit que Moïse l'avait renvoyée (v. 2). Vater trouve ce renseignement tout à fait arbitraire, — *vollig willkürlich*, — et invraisemblable, et il en conclut à un défaut de rapport qui lui paraît assez grave pour déclarer ce chapitre un fragment détaché, il ne sait d'où. Voilà qui serait singulier. N'est-il pas évident, au contraire, que par cette remarque relative à la séparation des deux époux, ce chapitre nous offre une preuve fort solide qu'il fait partie intégrante de l'ensemble du texte? Cela ne nous paraît nullement contestable; la réalité et la netteté du rapport qu'exprime le « après qu'il l'eut renvoyée, » ne laissent rien à désirer.

Quant au sentiment de M. Drach², qui combine ce passage avec celui du ch. iv, pour en inférer qu'il y a une lacune ou omission dans le texte, parce qu'il n'y est pas dit « ni quand, » ni pourquoi, ni comment Moïse avait renvoyé en Madian sa femme et ses enfants, » je dis, quant à ce sentiment, il n'est pas soutenable, pour la raison que nous avons déjà indiquée. Le Pentateuque n'est pas l'histoire personnelle de Moïse, et

¹ Ex. xviii, 4.

² Le livre *Yaschar*, col. 1073 seq.

lorsqu'il ne parle pas de cette histoire, il n'omet rien, parce que rien ne l'oblige de dire ce qu'il ne dit pas.

Un autre indice, selon Vater et de Wette¹, que le ch. xviii pourrait être un morceau intercalé, ne relevant que de lui-même, c'est que l'institution des 70 anciens, relatée au ch. xi, 16, 17 des Nombres, paraît, suivant ces critiques, faire double emploi avec l'institution des juges, surtout si l'on tient compte de l'énoncé des v. 1 et 9, ch. xxiv de l'Exode, où il est déjà parlé de 70 anciens. Vater fait bien de nous exprimer son sentiment avec beaucoup de précaution, et pour peu qu'il y eût regardé à deux fois, ses doutes n'auraient pas manqué de s'évanouir. En effet, il est clair, pour quiconque sait lire, aptitude qui n'est pas départie à Hartmann², que l'institution des 70 n'est pas une institution judiciaire proprement dite; c'est comme qui dirait un sénat directeur ou un conseil d'Etat. Sa mission, émanant directement de Dieu, le distingue on ne saurait mieux des magistratures établies par Moïse, sur le conseil de Jéthro, pour débrouiller et juger cette masse de petites et grosses affaires courantes d'un peuple nombreux, et auxquelles les forces d'un seul homme, cet homme fût-il Moïse, ne pouvaient suffire³. On voit que les doutes de Vater, la déclaration de de Wette et la décision de Hartmann sont mal fondées : l'institution des juges n'a rien à démêler avec l'institution des anciens, et le ch. xviii de l'Exode ne fait par conséquent pas double emploi avec le ch. xi des Nombres.

Nous passons sous silence quelques autres objections de moindre importance encore que celles dont nous venons de faire voir l'inanité, et nous arrivons à l'emploi qui est fait, dans ce chapitre, des noms de Dieu. Il y a quelques remarques à faire. Ainsi, au v. 1, il est dit : « Jéthro avait appris tout » ce que *Elohim* avait fait à Moïse et à Israël, son peuple; car » *Jéhovah* avait fait sortir Israël de l'Égypte. » L'emploi du *Elohim* s'explique du point de vue de Jéthro; le *Jéhovah* est le jugement de l'auteur. Dans les v. 10 et suiv., Jéthro se sert du mot *Jéhovah*. Pourquoi? Moïse vient de lui raconter

¹ *Beiträge zur Einl.* II, 345.

² *V. Hist. krit. Forschungen etc.*, 196.

³ Cf. *Deut.* I, 9-17.

les faits et gestes de Jéhovah ; les paroles de Jéthro sont l'écho des paroles de Moïse. Néanmoins, le Madianite offre ensuite des sacrifices à *Elohim*. Cela s'explique encore. Jéthro met naturellement Jéhovah au rang le plus élevé qui, selon lui, est le rang du Dieu qu'il adore ; or, ce Dieu étant *Elohim*, c'est sous ce nom qu'il offre des sacrifices à Jéhovah, ainsi que l'interprète fort bien l'auteur qui, à la fin du verset, remplace le *Elohim* par *Haélohim*, c'est-à-dire Jéhovah. Si Moïse, dans la conversation avec son beau-père, se sert ensuite du mot *Elohim*, qui ne voit que c'est une concession identique à celle qu'Abraham, par exemple, fait à Abimélech¹, concession qui, bien entendu, n'a rien de répréhensible, puisque Moïse, comme Abraham, entend par *Elohim* le vrai Dieu, c'est-à-dire Jéhovah, devant le sanctuaire duquel les sacrifices s'accomplissent : לשני האלהים². Cette expression nous fait entendre que le ch. xviii anticipe sur le ch. xl, où nous trouvons le récit de l'érection de l'arche et sa consécration.

C. SCHOEBEL.

¹ Gen. xx, 11 seqq.

² Ez. xviii, 12.

 Orthodoxie catholique.

DU CONCILE GÉNÉRAL ET DE LA PAIX RELIGIEUSE

 PAR MGR MARET, ÉVÊQUE DE SURA ¹.

Suscipere duo Manipulares, dit Tacite, imperium populi Romani transferendum, et transtulerunt ².

« Deux soldats entreprirent de transférer le pouvoir du peuple romain, et ils le transférèrent. »

Voici un Évêque sans juridiction qui a aussi entrepris de transférer le pouvoir dans l'Église romaine. Mais, disons-le tout de suite, il ne le transférera pas.

L'œuvre de Mgr Maret a déjà reçu de nombreuses et savantes réfutations. Les évêques à juridiction se sont élevés contre la forme de gouvernement qu'il veut donner à l'Église. Nous ne reproduirons pas leurs réfutations, parce qu'elles ont été insérées dans la plupart des journaux, et sont connues par conséquent de nos lecteurs.

1. Observations préliminaires.

Mais il est un point de vue sous lequel on n'a pas considéré l'entreprise de Mgr Maret. *C'est le point de vue philosophique.* Or, c'est sous ce rapport que son œuvre est capitale, parce qu'elle a de nombreux et puissants partisans dans l'autorité civile et même dans le clergé, et c'est ce qui la rend souverainement dangereuse.

En effet, quand on examine soigneusement la pensée intime, le but, le moyen de Mgr Maret, on voit qu'il veut introduire dans l'Église l'élément rationnel, et la réduire à une simple auxiliaire de l'élément humain. On connaît son système qu'il a exposé et défendu dans tous ses ouvrages, nonobstant contradictions et rétractations nombreuses :

Il y a deux révélations dans le monde : l'une naturelle, intime, personnelle, incessante, première, don de la création ; elle constitue l'Humanité ; l'autre positive, extérieure, seconde,

¹ 2 vol. in-8°, chez Plon, libraire.

² Tacite, *Hist.* l. 1, c. 25.

don de l'enseignement du Christ, elle constitue l'Église.

La Révélation naturelle nous donne tout ce qu'on enseigne en philosophie, Dieu, l'homme, ses devoirs sociaux.

L'autre ajoute à ces connaissances naturelles, la connaissance des choses surnaturelles.

Les premières vérités sont les vérités naturelles révélées par la raison, *flambeau divin, rayon divin, émanation de la substance même de Dieu*, se révélant perpétuellement. Nous allons voir que ce sont là les propres paroles de Mgr Maret.

Les secondes vérités sont les vérités chrétiennes, révélées par le Christ et enseignées par l'Église.

Or, il s'agit dans tout l'ouvrage de Mgr Maret de savoir si dans cette Église il y a un Chef dont l'autorité soit infaillible, non pour révéler de nouvelles vérités, mais pour conserver celles qui ont été enseignées positivement, extérieurement par le Christ. Mgr Maret le nie, et prétend qu'il faut qu'à l'enseignement de ce chef se joigne l'enseignement des évêques, et même l'assentiment des prêtres et des laïques.

En vertu de quel droit Mgr Maret ôte-t-il au Pape le pouvoir de Chef supérieur, de quelle source tire-t-il l'autorité des Evêques, et pourquoi fait-il intervenir les prêtres et les laïques ?

Quoi qu'il dise et quoi qu'il pense, ce n'est point de l'assistance du Christ, homme autant que Dieu, et ayant enseigné extérieurement, mais de la révélation incessante de la Raison, qu'il fait dériver ce qu'il accorde aux évêques, aux prêtres et aux laïques.

Voilà ce que nous appelons transférer le pouvoir. Ce n'est plus l'Église, c'est l'Humanité qui enseigne et conserve la vérité.

Or, cette thèse est dangereuse parce qu'elle n'est pas sans apparence de raison.

En effet, s'il existe dans l'Humanité une révélation de Dieu, incessante, naturelle, commune à tous, il faut bien que l'enseignement du chef de l'Église s'y conforme, et il y a plus de certitude que cette révélation est conservée par tous que par un seul. Cela est d'une logique rigoureuse.

Déjà cette doctrine a prévalu dans les gouvernements ; ils appliquent la doctrine philosophique qu'on leur a enseignée ;

ils s'en tiennent à la Révélation, à la Religion naturelles.

Or que ce soient là les vrais principes de Mgr Maret, et que ce soient ceux qu'il veuille faire prévaloir dans l'Eglise, c'est ce que prouvent tous ses ouvrages, c'est ce qui ressort de celui qu'il vient de publier sous ce titre : *Du Concile général et de la paix religieuse*.

Pour prouver cette vérité, il est nécessaire de connaître les principes que Mgr Maret a semés dans ses ouvrages antérieurs. Les lecteurs des *Annales* savent les nombreuses critiques que nous en avons faites.

Il ne sera besoin que d'en faire l'analyse en ce moment.

2. Courte analyse des diverses opinions philosophiques de Mgr Maret.

I. M. l'abbé Maret en 1840.

M. l'abbé Maret publie son *Essai sur le Panthéisme dans les sociétés modernes*¹.

C'est l'ouvrage qui commença à le faire connaître. Nous en rendîmes compte, nous-même, sur sa demande, et en fîmes un grand éloge. En effet, il contenait une philosophie qui était toute traditionnelle et basée sur la révélation primitive, thèse qu'il n'a cessé de contredire dans tous ses ouvrages subséquents.

Alors, avec raison, il soutenait contre M. Cousin que sa théorie de la création prétendant que la « manifestation de » Dieu est impliquée dans l'idée de Dieu même, et que Dieu « passe forcément dans sa créature, est le pur panthéisme². »

Il y attaque les théories de Jouffroy, de Cousin, de Damiron, de Michelet, de Guizot, et montre que cette proposition de Lerminier : « L'esprit humain est une perpétuelle et nécessaire révélation de Dieu, » est le pur panthéisme³.

Et là, déjà, avec M. Maret, nous indiquions la cause de ce panthéisme et le remède :

« Quelle est la cause de ce déplorable égarement ? N'en omettons pas la remarque, et n'en perdons pas le souvenir. » C'est toujours parce qu'à la naissance de la société ces phi-

¹ Vol. in-8°, chez Sapla. 1^{re} édition.

² Voir *Annales*, t. 1, p. 323 (3^e série).

³ *Ibid.*, p. 325.

» losophes ont oublié que Dieu s'est mis en relation avec
 » l'homme ; c'est qu'à la naissance de l'individu ils ont
 » encore oublié que la société est auprès de lui, l'accepte,
 » l'élève, l'instruit, lui révèle ce qu'elle-même a reçu de la
 » révélation de Dieu. Ils ont placé la société et l'individu dans
 » l'état de pure nature, et ce qu'ils voient de leurs yeux ne
 » leur a pas appris ce qui s'est passé au commencement. Au
 » contraire, ce qu'ils ont supposé sans preuves s'être passé au
 » commencement des sociétés, ils s'obstinent à soutenir que
 » cela se passe à la naissance de l'individu, malgré les preuves
 » du contraire qu'ils ne nient pas d'ailleurs ; tant l'homme
 » est aveugle une fois qu'il est sorti de l'école de l'Eglise ! »

Ce sont ces principes que M. l'abbé Maret applique alors pour répondre aux théories de Pierre Leroux. Ce sont les propres principes des *Annales*.

« Le Christianisme, dit-il, nous apprend qu'une Révélation
 » divine fut faite au premier homme, et ensuite aux pieux
 » patriarches, pères des races humaines ; que cette révélation
 » renfermait toutes les vérités nécessaires à ces temps, et
 » constituait un véritable Christianisme primitif. Cette révé-
 » lation primitive est la source de tout ce qu'il y a d'universel
 » et de vrai dans les traditions générales et dans les philoso-
 » phies des divers peuples.... Le Christianisme avait donc ses
 » racines dans le passé, mais dans un passé divin. Il dérivait
 » directement de la Révélation patriarcale et mosaïque, et
 » ramenait au foyer de la révélation primitive toutes les vérités
 » éparses et flottantes dans les traditions des peuples, vérités
 » qu'il regardait à bon droit comme sa propriété ². »

Ces principes étaient excellents. M. l'abbé Maret les complétait par une définition exacte du Panthéisme.

Le Panthéisme se divise en religieux et philosophique. Le panthéisme religieux provient du système de l'émanation mis à la place de la création. — La création est la réalisation de ce qui n'était pas ; l'émanation est la manifestation de ce qui était caché. — Ce n'est pas une production, c'est un développement ; c'est Dieu dans ses œuvres, ce sont ses œuvres divinisées (p. 229).

M. Maret montre ce système régnant dans les anciennes écoles païennes, et le signale surtout au moyen âge dans

¹ *Annales*, t. 1, p. 326 (3^e série).

² *Annales*, t. II, p. 90. — *Essai*, p. 306.

Scot Erigène, Guillaume de Champeaux, Amaury de Chartres, David de Dinan, et au 13^e siècle, il le montre, comme nous, dans la Renaissance et dans l'étude renouvelée des auteurs païens.

C'était là une base certaine, historique et profondément chrétienne donnée à l'apologétique, et nous ne manquâmes pas d'accorder les plus grands éloges à son auteur¹.

En effet, il soutenait toutes les théories que nous avons exposées, toutes celles qui alors étaient appliquées par l'École catholique, qui, sous la direction de MM. les abbés Gerbet et de Salinis, défendait l'Église et lui avait donné cette belle position, qui lui valut le respect et souvent l'assentiment de ses adversaires.

M. l'abbé Maret reconnaît parfaitement tous ces principes apologétiques dans le court exposé suivant :

L'intelligence qui est toute la dignité de l'homme n'est qu'une *capacité de recevoir et de conserver* la lumière divine. Les idées, qui sont cette lumière divine, revêtent des caractères propres à la raison divine elle-même. Unes, absolues, nécessaires, immuables, les mêmes dans tous les temps, dans tous les lieux, pour tous les hommes, elles se montrent infiniment supérieures aux sens, à l'expérience, au moi humain. Elles ne peuvent provenir des sens, de l'expérience, du moi humain ; car, on ne déduira jamais l'universel du particulier, le nécessaire du contingent, l'immuable du variable, l'absolu du relatif, l'infini du fini. Ces idées existent donc indépendamment de notre raison individuelle ; elles subsisteraient, n'y eût-il aucune intelligence humaine pour les comprendre. Nous sommes donc forcés de les rapporter à l'intelligence divine elle-même, où elles subsistent toujours et sont toujours parfaitement entendues, suivant l'expression de Bossuet.

Mais, puisque nous participons aux idées *sans les faire*, il suit que nous les recevons, qu'elles nous sont données, il suit que les idées sont une *véritable révélation*.

Et comme, dans notre condition terrestre, ces idées *n'existent pour notre esprit* qu'autant que nous en possédons l'expression, qu'une *idée innommée est pour nous comme si elle n'était pas*, il suit encore que la *Parole nous est donnée avec les idées*, qu'elle est *révélée comme elles*.

Ainsi, l'origine de la pensée humaine est une révélation à la fois intérieure et extérieure ; le Verbe divin, la parole substantielle, *manifestée dans le verbe et la parole humaine*, éclaire *tout homme venant au monde*² ; notre intelligence s'allume à l'éternel foyer de la lumière et de la vie.

¹ Voir les deux articles consacrés à l'ouvrage dans les *Annales*, t. 1, p. 321 bis et t. 11, p. 85 (3^e série).

² *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (Jean I, 9.)

Il a donc existé dès l'origine une société sainte entre Dieu et l'homme. Dieu a manifesté à l'homme les vérités *qui lui étaient nécessaires pour arriver à sa fin* ; il lui a donné des lois ; il s'est fait aimer de lui ; il l'a orné dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel des plus beaux privilèges. L'homme a donc commencé par la science et par la perfection. *Toutes les traditions* proclament cette glorieuse origine, et notre dégradation, les ruines de notre être attestent aussi cette vérité. Ainsi, lorsqu'on est en face des débris d'un antique édifice, on peut en concevoir la grandeur et la beauté passées.

Les *mêmes traditions*, qui nous font connaître l'état de perfection où l'homme fut créé, témoignent aussi de cette antique déchéance qui a laissé de si profondes traces et dans l'homme, et dans la nature, et dans l'histoire¹.

Telle était alors la belle et chrétienne théorie de Mgr Maret. Aussi son livre, convenablement loué par les journaux, fit sensation et attira l'attention sur son auteur. Mgr Affre le distingua et le nomma professeur de dogme à la chaire de la Sorbonne.

Or, là, qu'arriva-t-il ? La confraternité avec M. Cousin, aussi professeur en Sorbonne, les conférences avec les autres professeurs, tous rationalistes, donnèrent-elles de nouvelles lumières à M. l'abbé Maret ? On ne sait. Le fait est qu'il changea complètement de principes, sur l'origine de la raison, sur l'origine de la parole, sur les idées, sur la création, sur l'émanation, comme nous allons le voir. Le changement complet est dans le sens donné au texte de saint Jean : « Il était (le Verbe) la » lumière véritable éclairant tout homme venant en ce » monde. » Comme nous venons de l'entendre, cette lumière était le Verbe se révélant par la parole au commencement du monde, et surtout dans son habitation corporelle sur cette terre, et se continuant dans l'enseignement quotidien de l'Eglise. M. Maret va bientôt avouer qu'il a abandonné ce sens pour adopter celui donné par M. Cousin, que « la Raison est » précisément le Verbe qui éclaire tout homme venant en ce » monde. »

Au verbe extérieur, historique, fixe, reconnaissable, transmis, enseigné, M. Maret, dans tous ses écrits postérieurs, et encore dans son dernier ouvrage, *le Concile*, y substitue une révélation naturelle, personnelle, incessante, celle de la Raison et de la Conscience.

¹ *Essai sur le panthéisme, etc.*, p. 269.

C'est ce qu'il est important d'exposer pour se rendre compte de toute l'œuvre de Mgr Maret.

II. M. l'abbé Maret en 1844.

M. l'abbé Maret publie la 1^{re} édition de sa *Theodicée chrétienne*, et renie la plupart des principes qu'il a établis dans son *Essai sur le Panthéisme*.

Dans son *Essai*, il avait dit que l'homme tenait la notion de Dieu de la révélation extérieure et primitive de Dieu ; ici, voici comment l'homme connaît Dieu :

Mais, ô prodige, je ne puis prononcer ce mot de *fini* sans que mon esprit ne prononce en même temps la négation de ce fini, de cette borne, et sans que l'idée de l'infini, ou l'idée de Dieu, ne se lève sur ma pensée, comme un soleil majestueux, éclatant de ses mille rayons.

Je trouve donc trois faits, trois idées fondamentales dans ma conscience, dans ma raison : l'idée de moi, l'idée du monde, l'idée de Dieu ¹.

Comme on le voit, cè n'est plus à la révélation primitive, c'est à la conscience et à la raison qu'il doit la connaissance de Dieu. Tout son livre est fondé sur cette théorie toute rationaliste. C'est de là qu'il tire immédiatement tout ce que l'homme doit faire, c'est-à-dire la loi morale.

Au milieu de ma conscience s'élève une grande voix, qui me prescrit à l'égard de ce Dieu, père et maître absolu des hommes et du monde, l'adoration et l'obéissance ; à l'égard de mes semblables, le respect de leurs droits. Elle m'ordonne à l'égard de moi-même de tendre à toute la perfection dont ma nature est susceptible ².

C'est ainsi que l'homme connaît ce qu'il doit croire et ce qu'il doit faire. Et c'est cette origine première, fondamentale, que Mgr Maret veut introduire dans l'Eglise. Et il ne s'en cache pas, il le dit positivement.

Nous ne voudrions pas laisser inférer que, selon notre pensée, la méthode suivie dans ce cours ne convient qu'aux laïques. Nous croyons fermement au contraire que les progrès de la théologie, en France, sont attachés à l'adoption d'une méthode semblable à celle que nous avons cru devoir suivre ³.

C'est en vain que postérieurement il parle de la faiblesse de la raison. Elle a toujours pour soutien la nature humaine : « Si l'évidence et le raisonnement défailent, l'aspiration humaine ne défaille pas (p. 9).

Et, en effet, il établit « que les conditions de la révélation

¹ *Theodicée*, 1^{re} leçon, page 6.

² *Theodicée*, p. 7.

³ *Theodicée*. Préface, p. xv.

» ont toujours été *calquées sur la nature, la constitution et les besoins de l'humanité* (p. 11). »

C'est donc toujours dans l'Humanité qu'il faut chercher les conditions de la Révélation, puisque celle-ci n'en est que le *calque*.

En vain il veut ajouter à cette constitution première une révélation nouvelle et postérieure ; ceci est son opinion personnelle ; la voix de la conscience et de la raison est toujours la plus divine. L'Écriture et la tradition ont été *calquées* sur elle. Et, en effet, c'est sur la nature humaine que M. Maret va asseoir même la révélation du Christ :

Le cercle des révélations a été fermé lorsque le Verbe, la Sagesse de Dieu, s'étant montré visiblement à la terre, est venu accomplir toute la destinée humaine. Les conditions de la révélation ont été *calquées sur la nature, la constitution et les besoins de l'humanité* (p. 11). Et un peu plus loin : Des révélations successives, *toutes calquées sur la constitution de la nature humaine*, sont venues continuer et achever l'éducation du genre humain (p. 28.)

Sur cette étrange théorie, nous disions à M. l'abbé Maret :

« Ceci donne gain de cause aux Humanitaires qui prétendent : 1° Que c'est dans l'étude *de la nature humaine* qu'il faut chercher la révélation, la parole, le Verbe de Dieu, et non dans l'enseignement de l'Église ; 2° qu'il n'y a rien de *surnaturel* dans une religion *calquée sur la nature* ; 3° que Dieu ne peut rien changer à des lois qui sont *calquées sur une nature* qui ne change pas ¹. »

Or si c'est sur la nature, la constitution, les besoins de l'âme qu'il faut chercher la révélation du Christ, il est clair qu'on la trouvera dans la voix d'un grand nombre, plutôt que dans la voix d'un seul. De là son appel au corps des pasteurs, aux prêtres et même aux laïques, qui est le sujet des deux volumes qu'il vient de publier. Et cette théorie est établie dès la 2^e leçon. On n'y a pas fait attention. Voici :

Il y a dans l'Église un ministère, un pouvoir enseignant, fondé par Jésus-Christ, et toujours assisté par lui. Ce ministère est le *corps des premiers pasteurs*, des évêques unis au Souverain-Pontife... S'élève-t-il au sein de l'Église des controverses doctrinales,... il est évident qu'il appartient au *corps des pasteurs* de terminer les discussions... Ce Jugement est porté par le *corps des pasteurs* unis au Souverain-Pontife, dans les Conciles généraux, ou hors de ces Conciles, peu importe (p. 15.)

¹ *Annales*, t. xx, p. 384 (3^e série.)

Nous trouverons plus loin l'appel aux prêtres et aux laïques. On voit donc que la théorie de Mgr Maret date de loin. — Suivons l'exposé de son système :

La *théologie* ne peut non plus se passer de la philosophie, car alors elle ne correspondrait pas à tous les *besoins de l'âme*. La théologie et la philosophie sont *deux sœurs*, qui ne peuvent vivre l'une sans l'autre, qui ont besoin de s'aider, et qui doivent marcher unies. Une philosophie théologique, une théologie philosophique, voilà ce qui convient au monde, surtout au monde d'aujourd'hui (p. 24.)

Ici encore, la théologie est *calquée* sur les *besoins de l'âme*, et la philosophie devient la *sœur* de la théologie, et qui plus est la *sœur aînée*, par conséquent supérieure à sa cadette. Cette théorie des *deux sœurs* a été clairement combattue dans un *mandement* de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, à l'occasion d'un discours prononcé à la Chambre par M. Thiers, dans lequel cet orateur disait que l'une, la philosophie, régnait *sur l'esprit*, et l'autre, la théologie, *sur le cœur*. Mgr de Mazenod prouvait que la philosophie était la *subordonnée*, *l'élève* de la théologie, et montrait la fausseté de toutes les théories de M. l'abbé Maret ¹.

Continuons à les exposer et à les comprendre, si nous le pouvons. M. Maret nous dit dans sa 1^{re} *Leçon* :

Tant que la raison n'a pas été *fécondée par la parole* et par l'*idée*, elle est à l'état de *pure puissance*, de *puissance inerte*; elle est ensevelie dans une léthargie profonde. Mais dès que l'homme a reçu de la société le *don extérieur de la parole*, et qu'il a perçu le sens des mots par l'illumination intérieure de l'*idée*, aussitôt la raison entre en activité et développe toutes ses facultés ².

Maintenant, dès sa 2^e *Leçon*, on passe sous silence le don de la parole, et on insinue une transformation de la raison.

La raison humaine, qui est elle-même *une révélation naturelle*, peut conduire l'homme jusqu'au parvis du monde divin... Dieu, à l'origine, créa la raison par le *don de la vérité* (p. 28.)

Il semble que le don de la vérité eût dû suffire à l'homme, mais M. Maret ne le juge pas ainsi :

Des révélations successives, toutes *calquées sur la constitution de la nature humaine*, sont venues continuer et achever l'éducation du genre humain, (p. 28.)

Comprenez-vous? Jésus-Christ *calquant* sa révélation sur la nature humaine? Eh bien! c'est là toute la théorie de Mgr Ma-

¹ Voir *Annales*, t. 1, p. 184 (4^e série).

² *Théodicée*, 1^{re} leçon, p. 4.

ret. Il invente un je ne sais quoi qu'il appelle raison, conscience, nature, aspiration, émanation, écoulement, et qui doit servir de base à la science divine et humaine. Nous allons voir se développer ce système rationaliste.

Dans sa 3^e Leçon, M. l'abbé Maret trompe ses lecteurs en disant qu'au 12^e siècle et au 17^e, *l'Eglise laissa faire l'esprit humain* dans ses spéculations philosophiques¹; il leur cache la belle et énergique protestation de Grégoire IX contre l'enseignement de l'Université de Paris², et quant à la philosophie de Descartes et de Malebranche, qu'il préconise et continue comme quelque chose de *divin*, il cache encore que l'Eglise a mis à l'index tous les ouvrages de ces deux auteurs³.

Dans sa 4^e Leçon, il annonce que quoique « les théories » philosophiques se soient montrées souvent fausses et pernicieuses, elles attestent cependant le *réveil des plus saintes aspirations de notre nature* (p. 84). »

Nos lecteurs se souviendront que ce sont les propres expressions du P. Hyacinthe, et que ce sont ces *aspirations* qu'il oppose à la voix de Rome et à celle des conciles présents et futurs⁴. — Poursuivons et voyons les produits de ces *aspirations* dans M. l'abbé Maret :

La question de *l'origine des dogmes* est une des plus graves qui puissent être traitées ici. *Les vérités théologiques* sont de deux sortes, parce qu'elles proviennent de *deux sources différentes*. Il y a des vérités de *conscience*, des vérités de *raison*, provenant de la révélation *primitive* que Dieu accorda au monde à son origine (p. 88).

Nous lui disions :

« Faisons bien attention à ces paroles, car nous touchons » au fondement même de toutes les erreurs de M. Maret. Plus » haut il avait dit que les *sources spéciales* de la théologie » étaient *l'Ecriture*, la *tradition*, et les *définitions* de l'Eglise » (p. 16), de telle sorte qu'elle avait pour objet propre et spécial, la *révélation positive* et *supernaturelle*, toutes les *vérités révélées, conservées dans l'Eglise* (p. 11). Ici il nous apprend » que ces vérités spéciales proviennent de *deux sources diffé-*

¹ *Théodicée*, p. 77.

² Voir cette bulle dans les *Annales*, t. xvi, p. 362 (3^e série).

³ Voir *ibid.*, t. v, p. 93 et 103 (4^e série).

⁴ Voir le cahier d'octobre ci-dessus, p. 298.

» *rentes*, la *Raison* et l'*Écriture*, révélées toutes les deux, mais
 » l'une par une révélation qu'il appelle primitive, naturelle,
 » intérieure, faite directement de Dieu à l'homme ; l'autre par
 » une révélation extérieure, surnaturelle, vérifiable. Or, c'est
 » là la thèse même soutenue par les Rationalistes. Seulement
 » ils ajoutent, que puisque la communication *directe* et *inté-*
 » *rieure* de Dieu à l'homme est une chose *naturelle*, ils ne
 » voient pas pourquoi les autres révélations seraient *surnatu-*
 » *relles*. De plus ils prétendent que par cette communication
 » de Dieu, ils *participent à Dieu lui-même* et que *participant à*
 » *Dieu*, ils sont eux-mêmes divins, au moins dans leur raison
 » et leur conscience. Nous ne croyons pas qu'on puisse ré-
 » pondre à ce raisonnement, et en effet M. l'abbé Maret n'a
 » pas essayé de le faire. » Il ajoute :

Cette révélation (la primitive) se renouvelle toutes les fois qu'un homme
 naît à la vie intellectuelle et morale (p. 88)... Aussi, nous chercherons l'*ori-*
gine de ces vérités dans la conscience et dans la raison, qui est une *révélation*
véritable, mais *naturelle*; nous demanderons *Dieu à l'âme humaine* (p. 89).

Nous lui disions encore :

« Les rationalistes les plus décidés n'en demandent pas plus.
 » Chaque individu jouit de cette *révélation véritable et natu-*
 » *relle*; il est en communication *directe avec Dieu*. Plus besoin
 » n'est de médiateur, ni de Christ, ni de son Eglise, ni de la
 » tradition. C'est la philosophie, la philosophie pure, c'est la
 » maxime de M. Cousin : *la Raison est une incarnation du*
 » *Verbe*.

» C'est cette méthode que nous n'hésitons pas à dire philo-
 » sophique, protestante, antichrétienne, destructive du Catho-
 » licisme. »

M. Maret ajoute ensuite :

Les autres vérités théologiques n'ont pas leur *origine* dans la conscience et
 dans la raison; elles ont été *révélées* par Dieu d'une manière *positive*, et histo-
 rique, et proposées à la foi de l'homme (p. 89).

Faisons sur cette funeste méthode quelques remarques.

« 1° M. l'abbé Maret n'assigne pas, et ne saurait assigner de
 » division entre les premières vérités et les secondes. Chacun
 » peut donc chercher dans sa conscience et sa raison les vérités
 » qu'il lui plaît : il les déclarera révélées directement de Dieu.

» 2° Il donne gain de cause à ceux qui disent que l'ensei-

» gnement direct, immédiat de Dieu leur suffit, qu'ils n'ont pas
» besoin de l'enseignement des hommes ¹. »

M. Maret avait dit dans sa 1^{re} *Leçon* : « Je trouve trois faits,
» *trois idées fondamentales* dans ma conscience, dans ma rai-
» son : moi, le monde, Dieu (p. 7). »

Maintenant, il va en trouver quatre :

Je dis qu'il y a dans la pensée humaine quatre *idées mères* : le *Panthéisme*, qui part de l'unité de substance ; le *Dualisme*, qui affirme deux principes coéternels et nécessaires ; le *Déisme*, qui sépare Dieu du monde ; enfin, le *Christianisme*, dont le point de départ est l'idée de la trinité dans l'unité divine. Tous ces principes engendrent une série de conséquences qui soutiennent entre elles un *parallélisme absolu* (p. 95).

Nous lui disions :

« On ne sait par où attaquer les aberrations philosophiques
» et théologiques qui fourmillent dans ce peu de mots. Rappé-
» lons bien qu'aux yeux de M. l'abbé Maret l'*intelligence hu-*
» *maine* a été constituée par une *révélation directe et immé-*
» *diate*, que les *principes* qui la constituent sont *éternels*,
» *nécessaires, immuables*, que c'est à l'*âme humaine qu'il faut*
» *demander Dieu*, et puis plongez dans cette intelligence, in-
» terrogez cette pensée, et la première idée *mère* que vous y
» trouverez est... quoi? le *panthéisme*? Je renonce à dévoiler
» les antinomies de ces principes. Nos lecteurs les verront bien
» d'eux-mêmes. Nous devons de plus noter la fausse définition
» du *déisme*, qui ne *sépare pas Dieu du monde*, mais l'y intro-
» duit seulement avec la seule *voix intérieure* de la conscience
» et de la raison, adressée directement à tous les individus, et
» celle du *christianisme*, qui ne prend pas son point de départ
» de la *trinité*, mais de la première parole prononcée par Dieu à
» Adam, des premiers dogmes qu'il lui ordonna de *croire*, et
» des premiers préceptes qu'il lui ordonna de *pratiquer*. Ces
» dogmes et ces préceptes formaient alors le *Christianisme*
» complet de cette époque (p. 389). »

Dans la 5^e *Leçon*, paraît une aspiration nouvelle.

On vient de dire bien clairement qu'il y a *deux sources* des vérités théologiques, celles trouvées dans la conscience et dans la raison, révélation véritable mais naturelle; celles données par la révélation historique et positive de Dieu.

¹ *Annales*, t. xx, p. 386 (3^e série).

Ici, forcé de rentrer dans l'orthodoxie, il trouve dans ses aspirations qu'il n'y a plus qu'une origine. Il faut voir :

Nous voulons chercher Dieu dans l'âme humaine, nous voulons y découvrir toutes les traces de l'*empreinte* divine¹ ; mais la conscience où nous voulons pénétrer est la conscience *formée par le Christianisme*, la *conscience chrétienne*. Nous voulons demander à la *raison* tout ce qu'elle peut nous apprendre sur Dieu ; mais c'est à la *raison éclairée par le Christianisme* que nous nous adressons (p. 104).

Ainsi, toute cette révélation naturelle primitive, don de Dieu, empreinte de Dieu, n'est, en dernière analyse, que la *révélation chrétienne*. C'est bien, très-bien ; mais si la conscience et la raison doivent être formées par le Christianisme, que deviennent votre raison et votre conscience naturelles ? Pourquoi demander votre Dieu à la conscience et à la raison, plutôt qu'au Christianisme qui, de votre aveu, les a formées. — Confusion et confusion.

En effet, voici qu'immédiatement M. l'abbé Maret va nier cette formation de la raison par le Christianisme :

L'idée de Dieu ou de l'Infini est tout à fait *primitive* dans la raison humaine ; elle est un de ses éléments intégrants ; elle a été donnée à la raison par la *révélation primitive et naturelle* qui l'a constituée (p. 106).

Et après avoir dit que cette idée ne se développe que par l'excitation de l'enseignement et de la parole, il ajoute :

Je sais bien, et je le répète à dessein, je sais bien que si nous n'avions pas *antérieurement et par une communication divine*, l'idée de Dieu, toutes ces démonstrations ne nous la donneraient pas (p. 107).

Il s'en suit évidemment que ce n'est pas la révélation chrétienne qui a formé la conscience et la raison. Et, en effet, on va voir que tout découle de Dieu d'après une méthode toute panthéiste. Continuons :

Pâles reflets de l'éternelle lumière, faibles *écoulements* de cette mer immense, de l'Être, les créatures reproduisent quelques traits de l'éternelle beauté (p. 122.)

C'est là un élément panthéiste. Voici du pur traditionalisme :

Remarquez bien qu'Aristote et Platon n'étaient pas dépourvus de toute tradition ; car qu'est-ce que l'homme *sans la tradition* ? IL N'EST PAS (p. 130).

Jamais les traditionalistes n'ont parlé aussi absolument. Et un peu plus loin :

Il me semble que Descartes, dans sa méthode, a totalement négligé l'*élément*

¹ Notons que la *révélation primitive* n'est plus qu'une *empreinte*.

² *Ibid.*, p. 106.

traditionnel et de croyance qui se trouve dans la constitution de la raison, et qu'il a entièrement sacrifié cet élément à l'élément de l'évidence (p. 177.)

Naguère pourtant, la Raison était constituée seulement par *l'idée de Dieu*, posée par Dieu lui-même. Avançons d'un pas, c'est ce qu'il va dire :

Il n'y a pas d'abord de raisonnement ; il y a une *illumination intérieure*, un éclair qui pénètre l'âme ; il y a une *manifestation divine* ; tranchons le mot, il y a une *révélation*, une révélation naturelle (p. 185).

Il avait soutenu que cette révélation avait un besoin nécessaire de l'enseignement et de la parole, et de plus d'être formée par la religion chrétienne. Tout cela est changé, car il ajoute :

Dieu se *montre à l'âme*, il établit dès ce premier moment son *éternel rapport*, son *rapport* vivant avec elle ; et l'âme, dans ce moment suprême, s'affirme elle-même, affirme Dieu avec une invincible assurance, avec une certitude inébranlable... L'homme possédant ainsi, par le *fait même de la constitution de son intelligence* ou de la révélation naturelle, *l'idée de Dieu*, de son *rapport avec Dieu*, et la certitude inébranlable de la réalité des existences (p. 186).

On se demande naturellement ce que la révélation positive, ce que l'enseignement ont pu ajouter à la connaissance de Dieu, et au rapport de l'homme avec Dieu. N'est-ce pas là tout le dogme et toute la morale ? Aussi tournons quelques pages, et nous allons voir que le Christ n'a rien appris, il a seulement *agrandi l'œil* de l'homme, afin qu'il pût voir Dieu face à face. Il faut lire :

Le rationalisme énerve les ressorts de l'âme, la prive de ses ailes divines, et la rend incapable de *s'élever* aux pures régions de l'infini. Le Christianisme, au contraire, avait prodigieusement *épuré le regard intérieur de l'âme* ; il l'avait rendue capable de contempler, *presque face à face*, Dieu dans son essence (p. 199).

C'est encore là une de ces transformations que M. l'abbé Maret veut faire subir à la notion chrétienne, qui a cru jusqu'à ce jour que le Christ n'a pas ouvert *l'œil pour faire voir l'essence divine*, mais a révélé et exprimé ce qu'il y avait vu lui-même. C'est de par M. l'abbé Maret, l'œil de l'homme mis à la place de l'œil du Christ.

Or, c'est cette méthode toute rationaliste que M. Maret va appliquer.

Nous voulons nous élever à la pure conception de la Divinité ; et si je réussais à dégager, aux yeux de votre raison, l'idée de Dieu ; si, après cette leçon, vous

voyez clairement la manière d'être que cette idée exclut et celle qu'elle contient, ce que Dieu n'est pas et ce qu'il est, vous monterez dès ce moment à un point de vue bien supérieur à celui des écoles modernes (p. 200).

On le voit, ce n'est plus le Christ qui révèle, qui est médiateur, l'âme reçoit son enseignement directement de Dieu. C'est toujours le soldat qui veut transformer l'empire romain. Écoutons :

Il me semble évident que Dieu seul peut nous apprendre ce qu'il est, car lui seul se connaît véritablement.

Cela est de toute vérité.

Mais où nous parle-t-il ? où nous fait-il entendre sa voix ?

Question essentielle. Le chrétien répond : Dieu nous a parlé par la bouche du Christ, et c'est l'Eglise qui conserve et transmet son enseignement. M. Maret transforme cela :

Dieu nous parle dans le sanctuaire intérieur, au fond le plus intime de l'âme. C'est là où il se révèle à nous par l'IDÉE qu'il nous communique de son infinie perfection. C'est donc cette idée qui sera pour nous la source de la lumière. Cette idée méditée et approfondie nous révélera TOUTE la grandeur, TOUTE la magnificence de l'Être divin. Dans cette idée, comme sur un autre Sinaï, l'Éternel va nous apparaître, non plus entouré d'éclairs et de foudres, mais paré de l'infinie beauté que récite la perfection souveraine (p. 201).

Sur cela nous disions à M. l'abbé Maret :

« 1° Le Christ, la parole vivante et extérieure de Dieu, est mis de côté ; Dieu parle intérieurement et directement à chaque individu ; le Christ est donc inutile.

» 2° Ce n'est plus l'Évangile ou la Tradition qui contiennent la révélation de Dieu, c'est l'idée et l'idée personnelle ; ce n'est donc plus aux Écritures qu'il faut recourir, ce n'est plus la Révélation extérieure qu'il faut suivre, mais l'idée qui est en chacun de nous.

» 3° Comme chacun de nous a au dedans de soi l'idée divine, la parole divine, la révélation divine, tout ce que nous dira cette idée sera vrai.

» 4° Puisque l'idée est le Sinaï, nous n'avons plus besoin de consulter les tables de la loi du Sinaï historique. Nous avons à consulter le Sinaï, qui est en nous, et suivre la loi qui y est écrite.

» 5° Chacun jouissant de tous ces privilèges qui sont naturels, donnés de Dieu, chacun est maître de sa croyance, de

» sa foi, doit croire de Dieu ce qu'il trouve en soi, pratiquer
» la loi qu'il trouve en soi.

» Enfin, je vois bien que c'est ce qui se fait *dans l'état actuel*
» *de l'esprit humain*; c'est ce que font les rationalistes, éclec-
» tiques, panthéistes; mais que ce soit là le *Christianisme*, je
» défie M. l'abbé Maret de le prouver, je défie tout professeur
» de philosophie ou de théologie de soutenir que c'est là la
» doctrine de l'Eglise, et j'attends réponse ¹. »

Nous pouvons ajouter en ce moment : Mgr Maret, qu'allez-vous, s'il vous plaît, demander au concile? Mais que sont les évêques assemblés, qui est le Pape, devant Dieu qui directement vous illumine? Ah! nous comprenons maintenant votre livre *sur le Concile*, et votre présence à Rome; voyant de Dieu, éclairé de Dieu, vous allez révéler aux évêques assemblés et par eux au monde, ce que Dieu vous a directement révélé.

Ah! que nous sommes loin, et bien loin, de l'enseignement de Mgr Manning qui se bornait à répéter ce que le Christ avait enseigné!

Or, il ne faut pas croire que nous falsifions l'enseignement de M. l'abbé Maret, poursuivons :

Osons maintenant élever vers l'idée de la perfection souveraine *des regards* pleins de respect; osons *envisager, face à face (facie ad faciem, comme Moïse ²), l'infini, Dieu lui-même*. Nous savons ce qu'il n'est pas, qu'il daigne lui-même nous apprendre *ce qu'il est* (p. 208).

Hâtons-nous de connaître ce que M. l'abbé Maret a vu dans cette face à face avec Dieu.

Lorsque dans le silence de la méditation nous nous élevons à la conception de l'unité, de la simplicité, de l'infinité divines, nous nous trouvons en présence *d'une existence indéterminée*, où nous voyons que toute perfection est comprise, et où cependant nous ne pouvons en *discerner aucune*... Tant que nous n'avons pas *conçu* ces propriétés divines, l'infini est pour nous *une abstraction, un nom, une lettre morte* (p. 289).

Sur cette conception de Dieu nous disions à M. l'abbé Maret :

« Approchez, chrétiens, vous tous simples d'esprit, petits
» enfants, hommes et femmes du peuple, approchez, c'est là
» ce qu'on appelle la première *conception philosophique de*

¹ *Annales*, t. xx, p. 394 (3^e série).

² Loquebatur autem Dominus ad Moysen *facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum* (*Exode*, xxxiii, 11).

» **Dieu**, ou plutôt n'approchez pas, contentez-vous de la
 » **connaissance** de Dieu que vous donne votre catéchisme, elle
 » est la seule raisonnable et par-dessus cela, elle est la seule
 » vraie. Le Dieu dont ou vous donne connaissance n'est point
 » un être *indéterminé*, ni une lettre morte. Bien loin de ne
 » pouvoir *discerner en lui aucune perfection déterminée*, vous
 » connaissez en même temps ses perfections que son exis-
 » tence, vous apprenez tout de suite qu'il est bon, qu'il est
 » tout-puissant, qu'il est éternel, qu'il nous a créés, etc. Or,
 » c'est là le seul Dieu réel et traditionnel, tous les autres ne
 » sont que des dieux fantastiques, je veux dire philosophi-
 » ques ¹. »

M. l'abbé Maret continue à nous dire ce qu'il trouve dans sa face à face avec Dieu, et ici il se rencontre qu'il a trouvé la même chose que ce qu'avait déjà trouvé l'abbé de Lamennais. Nous mettons les deux trouvailles en présence.

M. l'abbé de Lamennais.

Que si *contemplant l'Être infini*, nous essayons de découvrir ses propriétés nécessaires, nous *trouvons* que l'idée de l'Être renferme premièrement celle de force et de *puissance*; car pour être il faut *pouvoir être* et l'existence implique la notion d'une *énergie* PAR LAQUELLE elle est perpétuellement RÉALISÉE (*Esquisse d'une philosophie*, t. I, p. 48).

M. l'abbé Maret.

Je *trouve* que la première propriété de l'Être infini est la *puissance*. Avant d'être il faut *pouvoir être*. L'être *suppose* une force, une *énergie* première, une activité, une CAUSALITÉ, qui le soutient, le porte et le RÉALISE sans cesse (*Théodicée*, p. 290) ².

Sur cette étrange théorie, nous lui disions :

« Il ne nous sera pas difficile de prouver que toutes ces notions sont erronées et fausses. Et d'abord l'*Être* en Dieu ne suppose rien, absolument rien de *premier* à lui; il n'existe ni force, ni énergie, ni activité, ni causalité qui puisse s'appliquer à la substance de Dieu; il n'y a rien, absolument rien qui la *soutienne*, la *porte*, la *réalise*. Non, l'être en Dieu,

¹ *Annales*, t. XIII, p. 302 (3^e série).

² Voir, en outre, dans les *Annales*, la continuation du parallèle et de l'identité des principes de M. l'abbé Maret et de M. de Lamennais, *Annales*, t. XIII, p. 298, 303, 310 (3^e série).

» ou plutôt l'Être-Dieu est sans principe, sans racine, sans
 » premier, sans précédent réel ou supposé. Cet être EST, et
 » de lui commencent tous les premiers, viennent toutes les
 » forces, toutes les énergies, toutes les causes. Il ne faut pas
 » dire qu'il est *parce qu'il est possible*, il faut dire que c'est
 » parce qu'il est, qu'il peut y avoir des *possibilités* et des *puis-*
 » *sances d'être* dans l'univers ¹.

Voici une nouvelle découverte faite par M. l'abbé Maret, dans sa face à face avec l'infini. Jadis les Manichéens avaient inventé deux principes; M. l'abbé Maret en voit trois.

La doctrine des symboles de Nicée et de Constantinople se résume ainsi: Il n'y a qu'une *nature*, une substance divine, qui sans aucune division *se communique à trois principes coéternels*. Ces *trois principes* sont trois personnes subsistantes et distinctes, mais égales en toutes choses (p. 283).

Ici nous faisons observer que M. Maret avait pris cette définition dans M. l'abbé de Lamennais, qui dit: « Trois personnes ont dû concourir à la création, puisque *trois principes* actifs et infinis y ont concouru nécessairement ². »

Or, ce n'est pas ici un *lapsus plumæ* échappé à la rédaction. L'expression de *trois principes* est répétée 12 fois dans l'ouvrage ³.

Ici nous faisons observer en outre à M. l'abbé Maret que la *nature* divine ne se *communique* pas, qu'elle est seulement *commune aux trois personnes*, et nous citons longuement les textes des Pères qui établissent cette vérité.

On ne conçoit pas non plus comment il peut ensuite reprocher aux Fouriéristes d'*adopter trois principes*, et leur demander *comment leurs trois principes peuvent n'en faire qu'un* (p. 410). C'est ce qu'il fait lui-même.

Et puis après arrivent encore les expressions du panthéisme le plus pur, dans la contemplation de Dieu.

La pensée succombe, la parole est muette; mais l'intelligence et le cœur sentent là le mystère même de la vie. Ils se sentent attirés vers ce foyer, comme vers le centre immanent de l'existence. Ils voient que tout ce qu'il y a dans

¹ *Annales*, t. XIII, p. 305 (3^e série).

² *Esquisse d'une philosophie*, t. I, p. 101.

³ Voir *Théodicée*, pp. 248, 261, 262, 283, 284, 299 (1^{re} édition).

le monde d'être, de vérité, de vie, n'est qu'un faible écoulement, un imperceptible éclat de cette Trinité divine (p. 298).

Tout dans l'humanité un écoulement de la trinité! n'est-ce pas là le pur panthéisme?

Cependant, tout en se servant d'expressions panthéistes, tout en disant que tout ce qu'il y a d'être dans le monde est un écoulement de la trinité; tout en disant que la raison est une participation de la raison divine, M. l'abbé Maret, traitant de la création était obligé de repousser le panthéisme. Aussi il ne manque pas de dire :

Le panthéisme, dans son expression la plus générale, consiste à affirmer que le monde appartient à la substance de Dieu (p. 331)... Répétons que le dogme chrétien repousse toute matière, toute substance préexistante à l'acte créateur, tout germe antérieur et latent, toute participation à la substance divine (p. 335).

Cela est bien, très-bien; c'est l'enseignement chrétien. Mais avançons de quelques pages et écoutons ce que M. Maret, à la 16^e Leçon, c'est-à-dire 8 jours après, voit dans sa face à face avec Dieu.

Dieu étant la bonté essentielle veut se communiquer et se donner; il appelle les créatures à la vie, au bonheur, à la participation de son essence (p. 353).

Voilà la participation de l'essence que M. Maret vient de déclarer panthéistique. Ce n'est pas tout.

Dieu ne choisit pas un monde entre les mondes possibles, mais il réalise, dans l'indéfini de l'espace et du temps, tous les mondes possibles. Dieu manifeste TOUT ce qui est en lui; tout ce qui doit naître, naît au moment marqué par l'éternelle sagesse; l'être le plus infime est réalisé comme le plus sublime; tous les mondes sont appelés successivement à l'existence (p. 357).

Nous faisons sur cela les remarques suivantes: D'abord qu'il avait pris cette théorie dans M. l'abbé de Lamennais qui, critiquant la théorie catholique de la création, ajoute :

« Tous ces graves inconvénients disparaissent dès qu'on se » représente la création comme la *manifestation progressive* » de tout ce qui est en Dieu, et dans le même ordre qu'il » EXISTE en Dieu; car il est évident dès lors que tout ce qui » PEUT ÊTRE devient être, il n'y a pas même lieu à imaginer » un choix ¹. »

Nous faisons observer en outre que M. Maret aggravait

¹ *Esquisse d'une philosophie*, t. 1, p. 117.

même l'erreur de M. l'abbé de Lamennais en appelant *naissance* l'acte de la création ¹.

De plus nous lui reprochions de falsifier l'opinion de S. Thomas en traduisant son expression :

Nihil habet rationem boni et appetibilis, nisi secundum quod participat Dei similitudinem, par : « Tout être, en jouissant du bonheur auquel il est appelé » par sa nature, *participe à Dieu* (p. 362). »

S. Thomas dit : *participe à la ressemblance de Dieu*, c'est le terme de la Genèse et qui exclut l'identité, M. l'abbé Maret dit : *participe à Dieu*. Terme qu'il a déclaré être une expression de panthéisme. Confusion, confusion.

Tel était M. l'abbé Maret en 1844.

III. M. l'abbé Maret en 1845.

M. Maret publie dans le *Correspondant* un article qu'il intitule : *Les philosophes et le clergé ; théorie catholique des rapports de la religion avec la philosophie* ², et là encore le panthéisme de la définition de la raison est clairement énoncé :

La raison humaine est un écoulement de cette éternelle et intelligible lumière qui éclaire Dieu lui-même; elle est une participation aux idées éternelles que l'intelligence divine pose comme les types immuables des choses; elle n'existe qu'à la condition d'une union réelle avec la raison infinie (p. 190).

Nous examinâmes cette théorie et nous lui disions :

« Qu'est-ce que le mot *émantation*, si ce n'est le mot latin » *emanatio*, *francisé*? et qu'est-ce que le mot *écoulement*, si ce » n'est le mot *emanatio*, *traduit*? Émantation et écoulement » sont deux synonymes, ou plutôt c'est le même mot, l'un » latin, l'autre français. Or, en théologie comme en philosophie, on ne peut pas se servir de ce terme en parlant des » dons que Dieu a faits à sa créature, en parlant d'aucune des » qualités que possède l'homme. Il n'y a qu'une seule émanation, qu'un seul écoulement en Dieu, c'est celui qui a pour » terme le Fils et le Saint-Esprit, l'un par génération, et l'autre par procession. Ainsi est épuisée en Dieu la faculté émanante; c'est le langage de la théologie, qui doit être aussi » celui de la philosophie, c'est le langage du bon sens; émanation, écoulement impliquent l'idée de *consubstantialité*,

¹ Voir *Annales*, t. I, p. 157 (4^e série).

² Le *Correspondant* du 25 avril 1845, t. X, p. 190.

» or il n'y a de consubstantiel à Dieu que les trois Personnes
» divines.

« Et puis combien d'autres termes peu exacts dans ce peu
» de paroles ? Qu'est-ce que c'est que cette *lumière éternelle et*
» *intelligible qui éclaire Dieu et l'homme* ? Est-ce que Dieu peut
» être éclairé par quelque chose que par lui-même ? Qu'est-ce
» que c'est aussi que cette *union réelle* de la raison avec Dieu ?
» Nous croyions qu'il n'y avait que l'âme du Christ qui fût
» *unie réellement* à Dieu. Est-ce bien dans un moment où le
» Panthéisme nous gagne, qu'il convient de se servir de pa-
» reils termes en parlant des rapports qui existent entre le
» Créateur et sa créature ¹ ? »

Là encore M. l'abbé Maret transforme la révélation du Christ
en révélation philosophique.

Tous les grands théologiens, dit-il, depuis saint Jean jusqu'à *Malebranche et*
Bossuet ont enseigné cette glorieuse origine de la raison (p. 190).

Nous lui disions :

« Nous demanderons à tous les théologiens et à tous les phi-
» losophes s'il est convenable de mettre sur la même ligne
» *Malebranche, Bossuet et saint Jean*, comme ayant enseigné
» les uns et les autres l'origine divine de la raison. Bien que
» M. Maret donne ailleurs (p. 200) à *Malebranche* le titre de
» *divin*, aux yeux des catholiques, il n'est, non plus que *Bos-*
» *suet*, qu'un Cartésien d'une autorité très-contestable. Sur
» l'origine de la raison, ces deux philosophes n'ont pu rien
» nous enseigner dans le sens de l'enseignement de saint Jean.
» Cet apôtre, ou nous a rapporté les propres paroles, paroles
» divines, réelles, du Christ, ou il a été dirigé, guidé, inspiré
» par le saint Esprit dans tout ce qu'il a écrit. Rien de sem-
» blable, ou d'approchant, ne peut se dire de *Malebranche* ou
» de *Bossuet*. Son autorité est donc toute différente de celle
» de ces deux philosophes. Unir deux autorités si éloignées,
» c'est tenir le même langage que les Rationalistes, qui, n'ad-
» mettant pas d'inspiration divine, mettent précisément sur
» la même ligne nos auteurs inspirés, et *Malebranche*, et *Bos-*
» *suet*, et *Socrate*, et *Platon*. Quand on ne pense pas comme

¹ *Annales*, t. XI, p. 329 (3^e série).

« eux, pourquoi parler de même ? Et encore est-ce bien à ex-
 » primer convenablement, et d'une manière théologique, que
 » de caractériser la *révélation positive* que saint Jean nous a
 » faite des paroles ou des inspirations divines, par les expres-
 » sions suivantes : *L'aspect purement intellectuel de ce magni-
 » fique phénomène avait surtout fixé l'attention de ces grands
 » hommes* ! Les Rationalistes, qui nient l'inspiration directe de
 » saint Jean, s'exprimeraient volontiers dans ces mêmes ter-
 » mes. Que M. Maret nous pardonne ces observations, elles
 » nous sont dictées par la nécessité que nous a faite la polém-
 » ique de notre époque, de ne s'exprimer dans toutes ces
 » questions qu'avec une réserve, une circonspection, et une
 » précision extraordinaires ¹. »

Là encore, nous lui reprochions de dire à M. Saisset :

« Au nom de la raison, et de la raison seule, nous avons combattu le pan-
 » théisme... Cette démonstration a été donnée au nom de la seule raison,
 » appuyée par sa seule autorité (Corr., p. 201).

Et nous lui disions :

« Si vous faites cette démonstration avec la Raison *toute*
 » seule, vous êtes vous-même rationaliste, car vous avez dit
 » peu de pages avant à M. Saisset : Le mot de *rationalisme* ex-
 » prime parfaitement l'essence même de votre système, qui
 » veut tout tirer de la *raison seule*, tout appuyer sur *elle seule*
 » (Corr., p. 189.) »

Nous ajoutions :

« Non, non, ce n'est point avec la raison *toute seule* que
 » vous avez combattu le Panthéisme, c'est avec votre raison
 » sans doute, mais formée, mais aidée, mais éclairée de la
 » révélation primitive, de la révélation sociale faite par le
 » langage, et de toutes les lumières qu'il renferme en ce mo-
 » ment ². »

Nous ne faisons là, que lui rappeler la théorie qu'il avait
 posée lui-même en 1844. Nous pouvons lui rappeler en ce mo-
 ment qu'il se met aussi en opposition directe avec la 3^e propo-
 sition imposée à tous les philosophes et à tous les théologiens
 en 1855.

¹ *Annales*, t. xi, p. 330.

² *Annales*, ibid, p. 341.

« La raison humaine précède la foi et nous y conduit, à l'aide de la révélation et de la grâce ¹. »

M. l'abbé Maret supprime cette dernière partie de la proposition et n'accepte que la première, comme l'a fait le P. Hyacinthe ²; en effet, après avoir cité cette ³ proposition en latin, il ajoute : « Dans notre livre la *raison conduit l'homme à la foi, avec le secours de la grâce* ³. » La révélation est confisquée.

M. l'abbé Maret répondit à nos observations par une Lettre à nous adressée dans le *Correspondant* ⁴, en nous priant de la reproduire dans les *Annales*. Nous la reproduisimes avec notre réponse ⁵.

Ici encore il répète et aggrave sa définition panthéistique de la Raison. Sur sa définition, que la raison est un *écoulement* de cette « éternelle et intelligible lumière qui éclaire Dieu lui-même, » nous lui avons demandé quelle était cette lumière qui éclairait Dieu. Il nous répond : « Qui ne voit que Dieu ne peut être éclairé que par sa *propre substance* » (Corr., p. 61)? »

Sur cela nous ajoutons :

« Ainsi donc on peut construire votre phrase de la sorte : la *raison humaine est un écoulement de la substance de Dieu*. Non, non, vous ne pensez pas ainsi que vous vous exprimez (Ann., p. 50).

Nous ajoutons :

« Ici encore, M. Maret pose la base de toutes ses aberrations, dans ces paroles :

Il y a dans l'intelligence humaine des vérités éternelles, immuables et nécessaires... Elles sont *en elle*, mais elles ne sont pas elle... Elles sont *en Dieu*; elles sont *Dieu même*; c'est *en lui* que nous les voyons (p. 58).

Nous répondions :

« Ces vérités sont *Dieu même*, Dieu ne peut pas se morceller; si elles sont dans l'homme, ce ne peut-être que par *écoulement, émanation*... Et si Dieu les a mises *en nous*, qu'est-il

¹ Voir le texte authentique de cette proposition, dans les *Annales*, t. XII, p. 330 (4^e série).

² Voir son discours, dans le N^o précédent, ci-dessus, p. 294.

³ *Dignité de la raison*, etc., p. 538.

⁴ Voir *Correspondant*, t. XI, p. 57.

⁵ Voir *Annales*, t. XII, p. 31 (3^e série).

» besoin que nous les voyions *en Dieu*, ne pouvons-nous, ne devons nous pas les voir *en nous-même* ? Et dès lors cela ne nous mène-t-il pas au système des rationalistes (p. 39) ?

M. Maret n'a jamais répondu à cela ; et de même qu'alors il supprimait le Médiateur pour les vérités philosophiques, il amoindrit, et, en effet, supprime en ce moment le Médiateur que Dieu a mis dans son Eglise, pour conserver les vérités qu'il a révélées de sa bouche divine.

Nous y établissons expressément que ce n'est point *en soi*, mais en dehors *de soi*, dans la révélation extérieure et dans la tradition qu'il faut chercher ce *qu'il faut croire et ce qu'il faut pratiquer*, c'est-à-dire la vérité religieuse (p. 39.)

Et pour cela nous lui disions :

« Vous confondez la *raison divine*, qui n'est pas de l'homme, avec la *raison humaine* qui est bien de l'homme. Oui, quand la société a instruit l'homme, quand il a été élevé par elle ; quand il a participé aux lumières et aux instructions qui font l'homme social et raisonnable ; oui, avec ces secours, l'homme se forme une raison qui est à lui ! C'est son âme même, raisonnant, voulant, niant, accédant avec liberté, c'est lui-même dans le fond et l'essence de son être (p. 44). »

M. Maret disait :

La vérité universelle et invisible *me montre*, comme par morceaux pour l'accorder à ma portée, TOUTES les vérités que j'ai besoin d'*apercevoir*.

Nous lui répondions :

« Si vous admettez ces principes, si vous ne faites pas intervenir la révélation extérieure comme origine de la vérité religieuse, comme la règle qu'il faut consulter, pour savoir si vos idées sont vraies, je vous défie de prouver l'erreur du rationaliste, du brahmane et du chinois. Vous aurez vos idées, ils auront *les leurs*, fondées les unes et les autres sur les vérités qui sont en *dedans de vous*, qui sont *Dieu*, que vous devez seules consulter, vous avez également raison ou déraison logiquement, les uns et les autres (p. 49.) »

Et sur l'union de la raison humaine avec la raison divine, nous lui citions Mgr Affre, le seul archevêque de Paris, qui ait eu la vraie compréhension du danger de l'Ontologisme, et qui disait :

« Le système que nous combattons professe une sorte de consubstantialité et une *union naturelle de la raison humaine avec l'éternelle vérité*. Cette doctrine n'est-elle pas clairement démentie par tout ce que nous apprend l'histoire de la philosophie, des contradictions de l'esprit humain sur la notion même de Dieu, et sur toutes les vérités de la religion naturelle... Comment la raison peut-elle affirmer le oui et le non, si elle est *essentiellement unie à l'éternelle vérité*?... Il suffit de poser un tel problème pour en démontrer l'absurdité¹. »

Après avoir inséré la réponse de l'abbé Maret dans nos *Annales*, nous lui demandions, par réciprocité, de faire insérer notre réponse dans le *Correspondant* qui avait admis l'attaque. Mais malgré nos droits, malgré la justice et nos protestations nous ne pûmes jamais l'obtenir. Nous ne voulûmes pas nous adresser à la justice, et nous eûmes tort; car lorsque l'on défend une cause juste, il ne faut jamais céder de ses droits².

IV. M. l'abbé Maret en 1846.

M. l'abbé Maret publie un article ayant pour titre : *Le néo-christianisme de M. de La Mennais et sa traduction des Évangiles*³; et là encore nous trouvons les principes panthéistes toujours posés par M. l'abbé Maret. Là il assurait « que sans la révélation surnaturelle, la raison ne saurait acquérir toutes les vérités nécessaires à son développement divin » (p. 168). »

Nous lui disions :

« Est-ce que ce qui est *divin* a jamais pu se *développer*? Est-ce que l'homme a jamais pu se *diviniser*? Développement et divin, ne sont-ce pas deux idées qui s'excluent dans le langage catholique? elles s'excluent triplement si vous y ajoutez l'idée d'homme. Ces termes n'ont de sens que dans le *langage panthéiste*; en effet, dans ce système, l'homme arrive sur cette

¹ *Introduction philosophique à l'Étude du Christianisme*, p. 147 (4^e édition), et *Annales*, t. XII, p. 72.

² Voir toutes les circonstances de ce refus dans les *Annales*, t. XIII, p. 221 (3^e série).

³ Dans le *Correspondant* du 25 avril 1846, t. XIV, p. 161.

» terre *petit embryon consubstantiel à Dieu*, lequel embryon,
 » de développement en développement devient raisonnable,
 » puis divin, et enfin rentre de nouveau dans la substance
 » divine d'où il est sorti ¹. »

Ici encore M. l'abbé Maret fait dériver la théologie de la philosophie, en assurant que le vrai Platonisme n'a rien d'*humain* ni de *poïen*, et que cette doctrine a été *perpétuée par saint Jean*, et même *par Jésus-Christ*, et de plus par tous les Pères, tous les Docteurs, tous les théologiens, y compris *Malebranche*, dont tous les ouvrages ont été mis méchamment à l'index. Nous lui disions :

« D'après vous, les *idées éternelles* sont en nous comme une
 » *participation divine*. Cette phrase exprime la même chose
 » que le *Verbe éclairant toute créature* de S. Jean. Cela étant,
 » qu'avons-nous besoin d'autre maître, d'autre règle, d'autre
 » révélation extérieure? Ne sommes-nous pas prophètes et
 » messies ²? — Et n'avons-nous pas raison de dire que M. Ma-
 ret veut transformer la doctrine de l'Église.

Ajoutons qu'il indique ici *Aristote* et *Descartes* comme les deux législateurs de la pensée humaine (p. 75); avant eux la pensée humaine n'avait donc pas de règle!

Ces énormités théologiques n'étaient soutenues par personne, quand un religieux bénédictin, dom Gardereau, vint, par la plus malheureuse des suggestions, se jeter dans cette discussion et faire un éloge complet de la *méthode et des écrits* de M. l'abbé Maret. Il dit :

Les écrits de M. l'abbé Maret, par leur solidité, leur méthode précise et logique, leur mérite d'exposition et la lucidité constante de la polémique, nous semblent appelés à devenir de *vrais manuels philosophiques pour le clergé et la jeunesse chrétienne* ³ (p. 208).

Cette apologie nous étonna fort, et, pour en montrer l'incohérence, nous mîmes sous les yeux de nos lecteurs les paroles précises de dom Gardereau enseignant une théorie toute traditionnelle dans *l'Auxiliaire catholique* ⁴.

¹ Voir *Annales*, t. xiv, p. 63 (3^e série).

² *Annales*, *ib.*, p. 72, 73 et 74.

³ Article de dom Gardereau dans le *Correspondant* du 25 juillet 1846, t. xv, p. 182 et dans les *Annales*, t. xiv, p. 203.

⁴ Voir *Annales*, *ib.*, p. 203, et *l'Auxiliaire*, t. 1, p. 354.

Dom Gardereau répondit très-longuement à nos observations. Toute sa théorie peut se résumer dans le texte suivant.

L'homme voit TOUT dans cette clarté primitive qui illumine même les objets fins dont l'âme acquiert la connaissance par l'intermédiaire des sens; il voit TOUT en elle, et cette lumière innée est, dit saint Bonaventure, la LUMIÈRE ÉMANÉE de l'Être infini, quelque reçue dans l'âme d'une manière objective et finale (Corr., p. 193).

C'est là le système que dom Gardereau soutint avec acharnement dans 7 articles successifs. Nous le suivîmes pas à pas, en lui prouvant que c'était là du Panthéisme, et que ce n'est pas la doctrine de S. Bonaventure, dont nous traîsîmes presque tout l'opuscule : *Itinerarium mentis in Deum*. Nous lui citions, en particulier, ces paroles décisives du docteur séraphique :

Quant à la contemplation des émanations.... le souverain bien tend essentiellement et éminemment à se communiquer. Or, la suprême diffusion et contemplation ne PEUT ÊTRE qu'actuelle et intrinsèque, substantielle et hypostatique².

Mais ces textes précis ne firent point céder dom Gardereau, jusqu'à ce que, en 1863, dans une discussion avec le P. Ramière, il se rétracte, et convient que cette lumière n'est pas émanée, mais que c'est une similitude de la vérité incréée, une image créée de la vérité incréée, une similitude de l'Être divin³.

C'est là notre théorie, c'est là ce que nous avons toujours soutenu. Mais alors pourquoi ne pas en convenir tout de suite. On n'a eu que le plaisir d'éterniser les disputes, avec celui d'une palinodie complète⁴.

V. M. l'abbé Maret en 1848.

En 1848, le P. Lacordaire fonde l'*Ère nouvelle*, dont M. l'abbé Maret devient le directeur et le principal collaborateur, avec M. Ozanam. Là encore, il est panthéiste :

La raison et la civilisation, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel partent d'un même principe, de la source de toute lumière, de toute vie, de tout

¹ *Annales*, t. xiv, p. 217, et t. xv, p. 290 (3^e série).

² *Annales*, t. xvi, p. 396 (3^e série).

³ Voir *Annales*, t. viii, p. 387, 388 (5^e série).

⁴ Voir en particulier un *Appendice* où nous montrons que, comme M. Maret, dom Gardereau a pris la plupart de ses idées dans M. l'abbé de La Menais. *Annales*, t. xv, p. 397 (3^e série).

bien : de Dieu. EMANÉS du même foyer divin, ces rayons divins, d'une même, vérité divine, doivent finir par converger dans une magnifique UNITE¹.

Nous lui faisons observer que dire que l'ordre naturel, et l'ordre surnaturel, émanés du foyer divin, doivent devenir UN, c'est encore le panthéisme.

On sait comment ce journal, après avoir subi la réprobation d'un grand nombre d'évêques, finit faute de lecteurs².

Nous ne faisons que mentionner ici le secours inespéré que le P. Chastel vint apporter à M. l'abbé Maret, toujours dans le *Correspondant*. Il nous suffira de citer les principes suivants qu'il y pose :

Antérieurement à la prescription à la volonté divine, il y a bien et moral, il y a obligation morale (p. 119); car si Dieu ordonne ou défend, il faut qu'il y ait en nous une raison antérieure d'accepter sa volonté ou la suivre (*ibid.*). Il y a toujours obligation morale, devoir réel, quand on ne ferait abstraction de Dieu et de la religion (*ibid.*). — Il y aura toujours obligation naturelle, quand même on accorderait, ce qui ne se peut, qu'il n'y a point de Divinité, ou en faisant abstraction, pour un moment, de son existence³.

Comme on le voit, c'est une méthode morale pour se passer de Dieu.

VI. M. l'abbé Maret en 1849.

En 1849, M. Maret publie une 2^e édition de sa *Théodicée*, et là il corrige la plupart des conceptions fausses qu'il avait eues sur Dieu et la Trinité. Elles sont assez importantes pour que nous les signalions ici; de 1844 à 1849, il avait vu tout le contraire dans sa face à face avec l'infini.

En 1844 (date de la 1^{re} édit.), M. l'abbé Maret, s'élevant à la conception de Dieu, trouve une existence indéterminée, une abstraction, un nom, une lettre morte.

En 1849 (date de la 2^e édit.), M. l'abbé Maret, s'élevant à la conception de Dieu, y voit clairement que toute perfection s'y trouve renfermée; il voit cela d'une vue pure, il en fait l'objet d'une affirmation absolue. Quelle est la meilleure conception et la meilleure vue?

En 1844, M. l'abbé Maret trouve que la première propriété de Dieu est de pouvoir être, que cet être supposait une causalité qui réalisait sa substance, etc.

¹ Voir *Annales*, t. xviii, p. 376 (3^e série), et *Ère nouvelle* du 16 octobre 1848.

² Voir quelques détails sur la fondation de ce journal, et en particulier une lettre de M. le comte de Montalembert contre les doctrines de l'*Ère nouvelle* dans les *Annales*, t. xviii, p. 462 (3^e série).

³ *Correspondant* du 8 avril 1849, t. xxiv, p. 119, et *Annales*, t. xix, p. 445 (2^e série).

En 1849, il *trouve* que l'essence de Dieu est, par elle-même, qu'elle est la source, et la cause première, etc., sans supposition de *causalité* réalisant la substance. Qui croire de M. Maret de 1844, ou de M. Maret de 1849?

En 1844, M. l'abbé Maret *voyait* qu'il y avait en Dieu des *facultés*.

En 1849 il n'en voit plus, et voit que tout est *en acte* en Dieu.

En 1844, M. l'abbé Maret *concevait et voyait* en Dieu *trois principes formant trois personnes*.

En 1849, M. l'abbé Maret supprime les trois principes, il ne voit plus, ne conçoit plus que trois personnes.

Enfin, en 1844, M. l'abbé Maret concevait et voyait que la *nature divine se communique à trois principes coéternels*.

En 1849, il *conçoit et voit* que la nature divine est *seulement commune à trois personnes coéternelles*.

• Nous lui disions alors :

Voilà tout ce qu'a conçu et vu successivement M. l'abbé Maret en 1844. Et maintenant il ne peut plus soutenir qu'il ait conçu ou vu quoi que ce soit, de toutes ces choses-là. Il avoue par le fait que sa conception, que sa vision ont été *illusoire* et *fausses*. Quelle preuve a-t-il que, s'il voit et conçoit différemment en 1849, ce soit exactement à sa *vision* et à sa *conception* qu'il le doive. Sa conception, faible et impuissante en 1844, n'a pas gagné en 1849. Telle elle était, telle elle est. Si donc il a conçu et vu différemment en 1849, c'est qu'on lui a *donné des notions nouvelles*; si nous ne l'avions averti, il est sûr qu'il aurait *continué à concevoir et à voir trois principes et trois personnes en Dieu*. Si donc il ne voit plus trois principes, c'est qu'on lui a mis la tradition, la révélation sous les yeux. Il y a cédé; mais de quel droit vient-il attribuer tout aussitôt ce changement à sa *conception* et à sa *vision*?

Oui, voilà, voilà le vrai point, la question actuelle, contre tout le rationalisme, le panthéisme et l'humanitarisme.

En effet, supposé quelqu'un (l'abbé de La Menais, par exemple, à qui vous avez emprunté ces erreurs), qui vienne vous dire : « M. l'abbé, c'est en 1844 que vous voyiez bien; en 1849, vous êtes dans l'illusion. » Que lui répondrez-vous, si vous n'avez recours à la révélation?

Que répondrez-vous à celui qui viendra vous dire : « En 1844 vous voyiez trois principes en Dieu, c'est bien; en 1849, vous n'en voyez plus qu'un, c'est bien; mais moi je ne vois pas de personnes, je ne vois qu'un Dieu seul (c'est Lamartine qui parle ainsi), » et un autre qui vient vous dire : « moi, je ne vois rien du tout (c'est Proudhon). » Qu'avez-vous à leur dire, vous qui vous attribuez le privilège de vous élever à Dieu; de vous mettre en présence de Dieu, de voir en Dieu, de concevoir les perfections de Dieu? — Ce privilège, vous êtes obligé de le reconnaître aux autres, de leur dire comme ils vous disent : *c'est bien*. Hors de là, vous êtes obligé de convenir que vous ne connaissez de Dieu que les notions qu'il a révélées lui-même, que la tradition conserve, que l'Église enseigne.

Votre méthode de *conception* et d'*intuition divine* est donc radicalement et matériellement fautive, et c'est de cette méthode que découlent logiquement et forcément toutes les erreurs actuelles sur Dieu. Tous les panthéistes et

tous les humanitaires font ce que faisait M. l'abbé Maret en 1844 : ils prétendent avoir une *conception* qu'ils n'ont pas : ils prétendent *voir* ce qu'ils ne voient pas.

Nous croyons avoir poussé la démonstration de ces principes jusqu'à leur dernière évidence ¹.

Nous le croyions en effet et le croyons encore ; mais en corrigéant et rétractant ses erreurs, M. l'abbé Maret ne rétracta pas la *méthode*, qui les lui avait fait connaître.

Aussi cherchions-nous dans le texte suivant à lui montrer toutes les conséquences rigoureuses de cette méthode.

1° Le Christ, la parole vivante et extérieure de Dieu, est mis de côté ; Dieu parle intérieurement et directement à chaque individu ; le Christ est donc inutile.

2° Ce n'est plus l'Évangile ou la tradition qui contiennent la révélation de Dieu, c'est l'*idée* et l'*idée personnelle* ; ce n'est donc plus aux Écritures qu'il faut recourir, ce n'est plus la révélation extérieure qu'il faut suivre, mais l'*idée* qui est en chacun de nous.

3° Comme chacun de nous a au dedans de soi l'*idée divine*, la *parole divine*, la *révélation divine*, tout ce que nous dira cette idée sera vrai.

4° Puisque l'*idée* est le Sinaï, nous n'avons plus besoin de consulter les tables de la loi du Sinaï historique. Nous avons à consulter le Sinaï qui est en nous, et suivre la loi qui y est écrite.

5° Chacun jouissant de tous ces privilèges qui sont *naturels*, *donnés de Dieu*, chacun est maître de sa croyance, de sa foi, doit croire de Dieu ce qu'il trouve en soi, pratiquer la loi qu'il trouve en soi,

Enfin je vois bien que c'est ce qui se fait *dans l'état actuel de l'esprit humain* ; c'est ce que font les rationalistes, éclectiques, panthéistes ; mais que ce soit là le *Christianisme*, je défie M. l'abbé Maret de le prouver ².

VII. M. l'abbé Maret en 1850.

Or, ce que nous croyions impossible, deux prêtres, M. l'abbé Darboy, alors directeur du *Moniteur catholique* de Paris, et M. l'abbé Freppel, alors professeur au petit séminaire de Strasbourg, vinrent le tenter et défendre la méthode philosophique et théologique de M. l'abbé Maret.

Quand M. l'abbé Darboy publia, en 1845, sa traduction des *Œuvres* de S. Denys l'aréopagite, nous lui écrivîmes pour lui proposer de traduire pour les *Annales*, le *Panégyrique de tous les martyrs*, que le diacre Constantin avait composé vers le 5^e siècle, qui avait été lu au 7^e concile général de Nicée, et que le card. Maï venait de publier dans le 10^e vol. de son

¹ *Annales*, t. xx, p. 398 (3^e série).

² *Annales*, t. xx, p. 394 (3^e série).

Spicilegium Romanum. M. l'abbé Darboy s'en excusa par la lettre suivante :

Langres, 30 janvier 1845.

Monsieur le Directeur,

Je suis très-sensible aux choses bienveillantes que vous voulez bien me dire sur ma *Traduction de saint Denys*, et flatté que vous daigniez penser à moi pour la traduction de l'opuscule du diacre Constantin. Comme vos jugements me sont une loi, vos désirs, Monsieur, me sont des ordres. Je regrette donc beaucoup que des engagements formels m'obligent à écrire d'ici à Pâques quelques pages qui, avec le reste de mes occupations, ne me permettent pas de traduire l'*Apologie des Martyrs* dans l'espace de temps que vous indiquez. C'est un vrai chagrin pour moi de ne pouvoir vous faire plaisir à cette rencontre et vous donner une preuve de l'estime respectueuse que je professe pour vous.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

DARBOY.

Nous regrettâmes de n'avoir pu, dès ce moment, inscrire M. l'abbé Darboy au nombre de nos rédacteurs habituels, mais peut-être lui donnâmes-nous l'idée de venir à Paris, où il nous favorisa de plusieurs articles pour nos revues, et où ses mérites l'ont élevé successivement aux chaires épiscopales de Nancy et de Paris.

En 1849, M. l'abbé Darboy publia dans le *Correspondant* un article ayant pour titre : *Comment y a-t-il progrès doctrinal dans l'Eglise?* Et un de nos rédacteurs crut devoir en extraire le texte suivant :

L'*Humanité*, prise en masse, n'échappe pas à cette loi d'un mouvement graduel dans la connaissance explicite de la vérité. Placez-la, par supposition, en présence d'une doctrine, elle ne peut tout de suite ni en appliquer tous les principes, ni en formuler toutes les conséquences, parce qu'elle ne comprend et n'agit qu'avec des forces collectives, dont chacune s'ébranle et apporte son concours d'idées progressivement acquises. Ce que l'*Humanité* fait aussitôt, le voici : elle proclame avec une tranquille autorité, soit l'ensemble, soit quelques détails de la doctrine reçue; vous en niez un point, elle l'affirme contradictoirement, après s'être interrogée; vous en faites des applications, elle les condamne ou les ratifie d'une manière expresse, après avoir examiné; et ainsi, chaque jour, elle applique à des cas particuliers sa croyance générale; elle arrive à une conscience plus distincte et plus précise des choses qu'elle admettait réellement, mais vaguement; elle réduit en formules fixes et nettes ce qui est la substance et l'âme de ses convictions et le résultat de ses expériences. L'avènement du Christianisme n'a pas changé, en ceci, la condition naturelle de l'*humanité* ¹.

¹ Dans le *Correspondant*, t. xxiii, p. 284, et dans les *Annales*, t. xx, p. 340 (3^e série).

Nous joignîmes à cet extrait une note où nous faisons observer que ce n'est pas *l'humanité* qui conserve et proclame les *dogmes* mais *l'Eglise* ¹, ce que d'ailleurs il soutenait lui-même aussi. — M. l'abbé Darboy répondit à ces remarques qu'il terminait par cette déclaration : « En résumé, je main-
» tiens et j'affirme de nouveau toutes les paroles extraites du
» *Correspondant* et censurées par vous. » — Nous publiâmes sa réponse accompagnée de nos observations et nous nous contentâmes de mettre purement et simplement ses paroles sous les yeux de nos lecteurs ².

La lettre de M. l'abbé Darboy est du 25 janvier, le 15 du mois de février, il inséra dans le *Moniteur catholique*, dont il était le directeur, un article où se trouvait la déclaration suivante :

A notre avis, la partie du livre de M. Maret qui mérite le plus qu'on s'y arrête, le point qui appelle le plus l'attention, c'est la méthode suivie par le *savant professeur* ; non pas qu'elle lui soit personnelle, mais il y a longtemps qu'elle n'a été publiquement employée dans une école française de théologie avec un si grand succès. Aussi, cette méthode lui a-t-elle valu la censure de je ne sais plus *quels spadassins théologiques*, qui ont l'habitude de livrer des batailles sur la pointe d'une aiguille, et qui, renfermés dans cet étroit espace, condamnent tout ce qu'ils ne peuvent atteindre et nomment Rationalisme *tout ce qui dépasse leur portée*. Naturellement, la méthode de M. Maret, comme celle de plusieurs autres, a dû être décrétée par eux d'hétérodoxie ³.

Nous nous bornâmes à faire observer à M. l'abbé Darboy qu'il changeait complètement la méthode de M. l'abbé Maret, et lui attribuait celle des *Annales*, en lui attribuant de *partir des vérités révélées positivement*, et de l'obligation de ne point s'écarter de la doctrine traditionnelle de Dieu ⁴. — Nous terminions en déclarant que « nous lui pardonnions de bon cœur
» de nous avoir appelés des *spadassins théologiques* et des *petits
» peseurs de diphthongues*. » Depuis lors nous n'avons plus eu aucune relation ni avec M. l'abbé Darboy ni avec Mgr Darboy, ce qui ne nous a pas empêché de rendre hommage à ses mérites, et de louer convenablement sa *Vie de S. Thomas Becket* ⁵.

¹ Voir le texte entier de M. l'abbé Darboy et nos observations dans les *Annales*, t. xx, p. 340 (3^e série).

² Voir dans les *Annales* la lettre et notre réponse, t. 1, p. 56 (4^e série).

³ *Moniteur catholique* du 15 février, et *Annales*, t. 1, p. 153 (4^e série).

⁴ Voir tout l'article dans les *Annales*, t. 1, p. 153 (4^e série).

⁵ Voir *Annales*, t. xviii, p. 131 (4^e série).

- Pour défendre M. l'abbé Maret, M. l'abbé Freppel nous écrit deux lettres. Il avoue tout d'abord qu'il ne veut pas faire une *apologie complète* de M. Maret ¹, mais il en défend à peu près tout le système. Ainsi il approuve ces principes :

- La raison est une révélation naturelle; les révélations successives, postérieures, ont été calquées sur la nature humaine (p. 139); la raison est une participation à la vérité infinie dans la créature raisonnable (p. 141, 302); il faut demander Dieu à l'âme humaine (p. 143). — Dieu est révélé par l'idée (p. 150); il excuse l'expression concevoir Dieu (p. 228). Comme M. Maret, il attribue à saint Thomas la participation directe en cachant le *participatio similitudinis* qui est le terme propre (p. 303).

- Voilà les propositions de M. l'abbé Maret, que M. l'abbé Freppel approuve et qu'il accompagne des explications les plus embrouillées, qu'aucun philosophe ait jamais employées ².

Nous accompagnâmes ses deux Lettres de notes précises, et répondant à chacune de ses phrases. Mais à la fin nous le sommâmes de s'expliquer sur les divers principes que M. Maret avait trouvés par sa méthode et qu'il avait rétractés. M. l'abbé Freppel persista à refuser de répondre. Nous comprîmes alors qu'il n'avait voulu que se manifester dans notre Revue. Nous jugeâmes que la manifestation était suffisante et refusâmes une 3^e lettre dans laquelle il persistait à ne pas répondre. Et en effet cette manifestation lui a suffi. Sur cela il arriva à Paris, fut accepté par M. l'abbé Maret, de là admis en Sorbonne, où l'on peut dire qu'il occupe le rang le plus distingué. Nous nous félicitons d'avoir commencé à le faire connaître, et quoique aucune relation n'ait continué avec nous, nous nous plaisons à reconnaître son mérite, et avons toujours loué convenablement ses différents ouvrages ³.

Puisque nous avons mentionné tous ceux qui ont eu le courage de défendre la méthode philosophique de M. l'abbé Maret, il nous sera permis de citer ici la savante et courageuse intervention de *Mgr Doney* évêque de Montauban, en faveur de la philosophie des *Annales* ⁴. Nous pouvons citer

¹ *Annales*, t. I, p. 131 (4^e série).

² Voir en particulier son système des vérités enseignées, puis révélées, puis trouvées, et retrouvées (*ibid.* p. 308).

³ Voir le compte-rendu de ses *Pères apostoliques*, t. xx, p. 113 (4^e série), et extrait de son *Origène* sur les classiques païens, t. xvii, p. 286 (5^e série).

⁴ Voir *Annales*, t. II, p. 448; III, 116; IX, p. 419, et la table générale de la 4^e série.

encore celle de Mgr Parisi, de Mgr d'Avanzo, et celle du Concile d'Amiens. Dès ce moment, notre cause ne fut plus la nôtre, mais celle de ces pasteurs réguliers de l'Eglise.

VIII. M. l'abbé Maret publie sa Thèse théologique de docteur.

En cette même année, une importante amélioration se fit dans la position de M. l'abbé Maret. Il s'agit de le nommer professeur titulaire à la chaire dogmatique de la Sorbonne. Mais il fallait être docteur en cette faculté. C'est pourquoi il soutint une *thèse théologique* le 25 mars. Cette thèse se compose de 4 pages 1/2 in-4°. Elle est toute formée de phrases découpées sans citation dans la Bible, et formulant tout le système philosophique et théologique de M. l'abbé Maret.

Cette thèse n'a pas de titre. Elle porte seulement : *Theses* (au pluriel) *pro doctoratu*¹, et voici tout le système qui y est exposé.

1° Dieu, complètement connu seulement par ses œuvres, « tout ce qui est connu par Dieu est manifesté à l'homme. »
 » Dieu le lui a manifesté (*Deus illo manifestavit* ²). »

2° Dieu a donné à l'homme un cœur pour penser, et il le remplit de la discipline de l'intelligence, etc., et là M. l'abbé Maret supprime la suite de l'auteur sacré, qui ajoute : « Dieu » donna une règle à l'homme ; il lui donna en héritage la loi » de la vie ; il établit avec eux un testament et une alliance » éternelle ; leurs yeux virent les merveilles de sa gloire, et » leurs OREILLES entendirent l'honneur de sa voix, et il leur » DIT : Gardez-vous de toute iniquité ³. »

Ce texte qui refute toute la révélation intérieure, personnelle, naturelle de M. l'abbé Maret est supprimé.

3° Chute et imperfection de l'homme. « *Si autem quod nolo (malum) illud facio jam non ego operor illud, sed quo habitat in me peccatum* ⁴. »

¹ Paris, imprimerie Bailly, in-4°, 1850.

² Il existe deux éditions de cette thèse ; dans la 2^e édition on a corrigé ce solécisme et l'on a mis *illi* ; la 1^{re} édition que nous citons n'est pas une épreuve ; elle est cousue, rognée, comme la 2^e.

³ Eccli., xvii, 9-11.

⁴ Rom., vii, — Ce quo a été corrigé dans la 2^e édition et remplacé par *quod*.

4° Dieu a parlé par son fils, qui nous a racheté largement : *Si enim unius delicto multi mortui sunt : multi magis gratiâ Dei et donum in gratiâ unius hominis Jesu Christi in plures abundavit* ¹.

5° Sacrifice du Fils de Dieu, sa résurrection, envoi du Saint-Esprit : *qui docet* (au lieu de *docebit*) *nos omnem veritatem et suggerat* (au lieu de *sugeret*), *quæcumque mandavit Dominus* ². On voit qu'en mettant le présent au lieu du futur, M. Maret enseigne que l'inspiration du Saint-Esprit est perpétuelle, au lieu que dans saint Jean, le Christ annonce l'arrivée du Paraclet qui devait éclairer les apôtres.

6° *Venit Christus ut societatem habeamus nobiscum.* — Saint Jean disait... « *Quod vidimus et audivimus annuntiamus vobis, ut societatem habeatis nobiscum* ³; » afin que vous ayiez société avec nous, cela se comprend ; mais *afin que vous ayons société avec nous* ; que signifie cela ? — Fondation de l'Eglise : *Petrus accipit claves regni cælorum, tradendæ successoribus* ⁴.

Dans l'Eglise le régime monarchique, mais tempéré d'aristocratie et de démocratie ; c'est tout le système gallican, que M. Maret veut faire dominer en ce moment dans l'Eglise ; dans sa 2^e édition, il a ajouté : *comme l'enseigne Bellarmin.*

7° Glorification de l'homme, et cette phrase jetée sans explication à la fin : *Cum erit Deus omnia in omnibus.*

Nous cherchâmes à faire voir tout ce qu'il y avait d'inexact et de dangereux dans cette exposition, et nous nous étonnâmes que semblable thèse eût été soutenue en Sorbonne, et qu'on fit ainsi des docteurs en théologie ⁵.

Répondant à notre plainte, M. l'abbé Glaire, doyen de la Faculté, nous écrivit une lettre dans laquelle il nous apprenait :

1° Que quoique cette thèse portât la signature du doyen, il ne l'avait pas signée et n'en avait pas permis le tirage ;

2° Que la commission avait signalé des fautes qui n'avaient pas été corrigées ;

¹ Rom., v, 15. — *Multi* et *gratiâ* sont restés dans la 2^e édition.

² Jean xiv, 26. — Le *suggerat* est resté dans la 2^e édition.

³ I Jean, i, 3.

⁴ *Tradendæ* a été corrigé dans la 2^e édition et remplacé par *tradendas*.

⁵ Voir notre article, t. i, p. 359 (4^e série).

⁶ Voir cette lettre *ibid.*, p. 465.

3° Que la méthode suivie par M. l'abbé Maret n'était pas celle de la Faculté;

4° Que la Faculté ne comptant que deux professeurs titulaires, le jury d'examen avait été complété par deux professeurs étrangers;

5° Qu'en conséquence, ce grade de docteur a été donné contre toutes les règles de la Faculté.

Cette protestation fut très-mal accueillie par Mgr Sibour, qui patronait et présentait M. l'abbé Maret. En conséquence, il destitua M. l'abbé Glaire de sa place de doyen et la donna à M. l'abbé Maret.

Nous avouons que cette manière de résoudre une question de philosophie et de discipline nous étonna fort, et nous n'aurions publié ni nos observations sur la thèse de M. l'abbé Maret, ni la lettre de M. le Doyen, si nous avions pu soupçonner que cette publication dût causer la destitution de l'un et la substitution de l'autre.

Aussi primes-nous la résolution de ne plus critiquer un adversaire qui avait dans ses moyens de tels arguments. Mais la discussion continua au dehors. *L'Univers* du 28 juillet reproduisit la lettre de M. l'abbé Glaire, et M. l'abbé Maret répondit par une lettre du 3 août, dans laquelle il avouait que sa thèse n'avait été qu'une *formalité*; ce qui sans doute le dispensait de l'écrire en latin; que le sens de ses paroles avait été dénaturé par nous, et que les corrections faites à la 2^e édition de sa *Théodicée* n'étaient de sa part, ni l'aveu ni la reconnaissance d'aucune erreur; il demandait de plus que les pièces fussent mises sous les yeux du public.

A. BONNETTY.

(La suite au prochain cahier).

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
 Numéro 120. — Décembre 1869.

Enseignement catholique.

OUVERTURE DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.
 DISCOURS DE SA SAINTETÉ PIE IX.

Enfin ce Concile si désiré de tous, si rempli d'espérances dans le monde entier, vient d'être inauguré. Voici les premières nouvelles qui en sont parvenues à Paris, par dépêche télégraphique, adressée au journal le *Monde*.

« Rome, 8 décembre, 11 h. 30 (matin).

- » Le Concile est ouvert.
 - » La cérémonie a commencé à neuf heures un quart, conformément au *Methodus* qui avait été publié.
 - » La procession, à laquelle assistaient environ 700 Pères du Concile, a été magnifique. Le défilé a duré trois quarts d'heure.
 - » La messe solennelle a été célébrée par le cardinal Patrizzi.
 - » Malgré la pluie, une foule immense se presse sous les portiques et sur la place de Saint-Pierre.
 - » Une émotion profonde règne dans la ville de Rome; tout le monde est dans l'allégresse.
- » 8 décembre, 4 h. 35 (soir).
- » Après la messe, le sermon d'ouverture est prononcé par Mgr l'Archevêque d'Icone.
 - » Les saints Évangiles sont portés solennellement sur l'autel.
 - » Le Pape reçoit l'obédience générale.
 - » On récite les prières liturgiques, qui durent environ une heure.
 - » Le Pape prononce une *allocution*.
- V^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 120; 1869. (79^e vol. de la coll.) 26**

» Le secrétaire lit le décret d'ouverture, qui est voté par acclamation.

» Indiction de la prochaine session pour l'Épiphanie. Approbation générale.

» On chante le *Te Deum*.

» La cérémonie est terminée à trois heures.

» Une joie générale anime la ville de Rome. Un ordre parfait n'a cessé de régner pendant les cérémonies. Le concert a été empêché par la pluie. Il doit y avoir des illuminations ce soir.

Mais déjà, dès le 2 décembre, avait eu lieu une réunion préparatoire dans laquelle S. S. Pie IX avait prononcé l'allocation suivante.

Allocution prononcée par Sa Sainteté le Pape, dans la réunion préparatoire au Concile, tenue à la chapelle Sixtine, le 2 décembre 1869.

Vénérables Frères,

Devant, dans peu de jours d'ici, ouvrir la réunion du saint Concile œcuménique, rien ne Nous a paru plus opportun et plus doux que de vous adresser la parole à vous tous, Vénérables Frères, qui êtes en ce moment réunis autour de Nous, suivant notre désir, et de pouvoir vous exprimer la grande affection que Nous entretenons au fond de Notre cœur pour vous. Comme il s'agit, en effet, d'une chose très-importante, qui est *d'apporter des remèdes à tant de maux* qui, à cette époque, troublent la société chrétienne et la société civile, Nous avons cru qu'il était digne de Notre sollicitude apostolique et qu'il convenait à l'importance d'une entreprise si grande, avant que l'œuvre conciliaire ait commencé, de

VENERABILES FRATRES,

Sacri Oecumenici Vaticani Concilii conventus post paucos hinc dies auspiciaturi, nihil opportunius Nobisque jucundius existimavimus, VV. FF., quam ut Vos universos hodierno die juxta Nostra hic desideria congregatos alloqui, ac præcipuam caritatem, quam intimo corde allimus, Vobis aperire possemus. Cum enim de re maxima agatur, qualis est illa, in qua de remediis comparandis agitur tot malis, quæ Christianam et civilem societatem hoc tempore perturbant, putavimus Apostolica Nostra sollicitudine dignum esse, et tantæ rei magnitudini consentaneum, ut antequam Conciliarium rerum actio inciperet

démander pour vous au Dieu très-clément l'assistance de sa Bénédiction céleste, comme gage de toute grâce ; Nous avons également cru nécessaire de vous donner les règles consignées et publiées dans nos Lettres apostoliques, et que Nous avons jugé devoir établir pour que tout se passât dans les actions conciliaires régulièrement et avec ordre. C'est là, Vénérables Frères, ce que Nous accomplissons aujourd'hui dans cette vaste assemblée, Dieu et la Vierge immaculée ayant accompli Nos vœux. Nous ne pouvons assez vous exprimer par nos paroles, Vénérables Frères, la grande consolation que Nous donne cet empressement désiré et légitime de votre part à répondre à l'appel apostolique, à vous rendre de tous les points de l'Univers catholique dans cette noble cité pour le Concile indiqué par Nous, et à vous réunir autour de nous d'un consentement unanime, vous que votre rare dévotion à Notre égard et à l'égard du Siège Apostolique, votre ardeur admirable pour promouvoir le règne du Christ, et, chez plusieurs d'entre vous, les souffrances endurées pour le Christ, rendent à bon droit si chers à Notre cœur. Cette réunion, Vénérables Frères, Nous est d'autant plus précieuse que Nous marchons sur les traces des Apôtres, qui Nous ont laissé de grands exemples de leur union unanime avec le divin Maître.

Les Saintes Ecritures nous apprennent, en effet, que lorsque le Seigneur Jésus parcourait les villes et les bourgs de la

habeat, in omnis gratiæ auspiciis Vobis cælestis Benedictionis opem a Deo clementissimo precaremur; ac necessarium censuimus, Vobis eas tradere normas, Apostolicis Nostris litteris consignatas atque editas, quas ad omnia in Conciliaribus actionibus rite et ordine agenda, constituendas esse iudicavimus. Hoc autem illud est, VV. FF., quod Deo, et Immaculata Deipara votis Nostris annuente, hodierno die in amplissimo hoc Vestro conventu peragimus; nec satis verbis explicare possumus ingentem eam consolationem, quam Vestra hæc exoptata et debita Apostolicæ vocis obsequio frequentia Nobis ingerit, cum Vos tandem ex omnibus Catholici Orbis partibus in hanc almam Urbem, indicti a Nobis Concilii causa convenisse, et summa animorum consensione Nobiscum conjunctos aspiciamus, quos eximia erga Nos et Apostolicam Sedem devotio, mirificus ad navandam Christi regno operam ardor, et in pluribus etiam, tribulationum pro Christo perpassio jure efficit cordi Nostro carissimos. Hæc autem, VV. FF., vestra Nobiscum conjunctio eo gratior Nobis accidit, quod in ea hærentes Apostolorum vestigiis insistimus, qui suæ unanimæ et constantis cum divino Magistro conjunctionis luculenta Nobis exempla reliquerunt.

Nostis enim ex sacris litteris, cum Christus Dominus Palæstinæ regiones pera-

Palestine en prêchant et annonçant le royaume de Dieu, les Apôtres mus par un zèle égal, se tenaient à ses côtés, et que les douze, comme dit saint Luc ¹, l'accompagnèrent avec fidélité partout où il porta heureusement ses pas. Cette union des Apôtres fut surtout marquée lorsque le Maître céleste, élevant la voix dans Capharnaüm devant les juifs, discourut longuement sur le mystère de la divine Eucharistie. Alors, en effet, lorsque cette foule, absorbée par une pensée grossière et charnelle, ne pouvant croire à cette merveille de l'amour, s'écarta comme par dégoût du Maître, alors plusieurs disciples, suivant le témoignage de Jean, s'éloignèrent et cessèrent de marcher avec lui, la tendresse, la vénération et la soumission des Apôtres ne furent point ébranlées, et Jésus, leur ayant demandé si, eux aussi, voulaient l'abandonner, Pierre, affligé de cette question s'écria : « Seigneur, à qui irions-nous ? » et il ajouta immédiatement la raison qui lui faisait suivre le Seigneur avec une foi constante : « Vous avez les paroles de » la vie éternelle ². »

Remplis de ces souvenirs, que pouvons-Nous avoir de plus doux, de plus cher, de plus profondément gravé dans le cœur ? Certes, dans cette réunion même faite au nom du Christ, Nous n'échapperons ni aux contradictions, ni aux

grans iter faceret per civitates et castella, prædicans et evangelizans regnum Dei, Ejus lateri Apostolos pari omnes studio adhæsisse, et duodecim cum Illo, uti Sanctus Lucas ¹ loquitur, fideliter quacunq[ue] iter haberet esse versatos. Atque hæc Apostolorum conjunctio splendidius etiam enituit eo tempore, cum celestis, Magister docens in Capharnaüm de divinæ Eucharistiæ mysterio coram Hebræis fusiori sermone pertractavit : tunc enim cum gens illa carnalis et obtusioris sensus sibi de tantæ caritatis opere persuadere non posset, atque ita Magistri pertæsam se ostendisset, ut multi discipulorum, Joanne testante, abirent retro et non cum Illo ambularent, Apostolorum tamen amor in Magistri veneratione et obsequio immobis persistit, et Jesu Apostolos percontante num et ipsi vellent abire, graviter id ferens Petrus in eas voces erupit : *Domine, ad quem ibimus ? ac rationem adjecit quare Dominum constanti d[omi]ni sequi veile statueret : verba vitæ æternæ habes ².*

Hæc nos animo recolentes, quid dulcius aut jucundius hac nostra conjunctione reputare, quid porro etiam firmiter ac stabiliter tueri debeamus ? Non deerunt certe Nobis, una licet in Christi nomine conjuncti, non deerunt con-

¹ Lucas, viii, 1.

² Joannes, vi, 67.

luttés ; Nous aurons à Nous défier de l'homme ennemi, qui ne désire rien tant que de semer l'ivraie ; mais la pensée de la fermeté et de la constance apostolique qui ont mérité cet éloge du Seigneur : « C'est vous qui êtes demeurés avec moi » dans mes épreuves ¹, » la pensée de Notre Rédempteur déclarant positivement : « Celui qui n'est pas avec moi est » contre moi ², » la pensée enfin de notre devoir nous obligent à faire tous nos efforts pour suivre le Christ avec une foi ferme et inébranlable, et lui demeurer attachés en tout temps d'un cœur unanime.

Telle est, en effet, Vénérables Frères, la situation qui nous est faite, que, depuis longtemps déjà, Nous luttons dans de continuel combats contre de nombreux et de redoutables ennemis. Il faut que Nous servions des armes spirituelles de Notre milice, et que Nous supportions tout le choc du combat en nous appuyant sur l'autorité divine, et en nous abritant derrière le bouclier de la charité, de la patience, de la prière et de la constance. Mais il n'y a pas à craindre que les forces viennent à nous manquer dans cette lutte, si Nous voulons fixer Nos yeux et Notre esprit sur l'auteur et le consommateur de Notre foi. Car si les apôtres attachés par le regard et par la pensée au Christ Jésus ont tiré de là assez de courage et de force pour supporter vaillamment toutes les épreuves,

traditiones ac dimicationes subeundas, nec inimicus homo segnis erit, nil magis cupiens quam superseminare zizania ; at Nos memores Apostolicæ firmitudinis et constantiæ, quæ Domini præconio laudari meruit, vos estis qui permanistis mecum in tentationibus meis ¹, memores Redemptoris Nostri disertè denunciantis, qui non est mecum contra me est ², officii pariter Nostri memores esse debëmus, omnique studio curare, ut inconcussa fide ac firmitate Christum sequamur, Illique omni tempore concordibus animis adhæreamus.

In ea enim, VV. FF., conditione constituti sumus, ut in acie adversus multiplices eosdemque acerrimos hostes, diuturna jam contentione versemur. Utamur oportet spiritualibus militiæ Nostræ armis, totamque certaminis vim, tum divina innixi auctoritate, tum caritatis, patientiæ, precationis et constantiæ clypeo sustineamus. Nihil autem metus est ne vires nobis in hac dimicatione deficiant, si in Auctorem et Consummatorem Fidei nostræ oculos animosque conjicere voluerimus. Si enim Apostoli oculis et cogitatione in Christo Jesu defixi satis ex hoc animi viriumque sumpserunt, ut adversa quæque strenue

¹ Lucas, xxii, 28.

² Lucas, xi, 23, et Math., xii, 30.

Nous de même, dans la contemplation de ce gage salutaire de Notre Rédemption, d'où émane cette vertu divine, Nous trouverons la force et l'énergie, pour triompher des calomnies, des injustices de nos ennemis, et nous aurons la joie de tirer de la croix du Christ le Salut pour Nous-mêmes et pour tant de malheureux qui errent loin de la voie de vérité.

Mais il ne suffit pas de *contempler* Notre Rédempteur, il faut aussi que Nous le *revétions* par la docilité de l'esprit, afin que Nous l'écoutions avec toute humilité et la tendresse de Notre cœur. Car ce que le Père céleste a ordonné lui-même au moment où le Christ, Notre-Seigneur, révélait sa gloire sur le sommet d'une montagne, en présence des élus : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le ¹, » Nous devons l'accomplir en écoutant Jésus avec une respectueuse attention, en l'écoutant en toutes choses, sans doute, mais particulièrement en ce que lui-même a tant à cœur, que prévoyant les difficultés que l'objet de sa prière devait vaincre, il adressa à plusieurs reprises cette même prière à son Père dans la dernière cène : « Père saint, conservez en Votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'il soit un comme Nous sommes un ². » Que tous aient donc en Jésus-Christ une seule âme et un seul

perferrent, Nos pariter Ipsum adspicientes in salutari pignore Redemptionis nostræ, ex hoc aspectu, unde divina manat virtus, nos eam vim roburque inveniæmus, quo calumnias, injurias, Inimicorum artes superemus, ac salutem nobis, totque etiam miseris a via veritatis errantibus ex Christi Cruce haurire lætabimur.

Neque Redemptorem Nostrum respicere contenti, eam quoque mentis docilitatem induamus necesse est, ut Eidem libenter toto cordis affectu audientes simus. Hoc est enim quod ipse Pater cælestis Majestatis suæ auctoritate præcepit, cum revelante Christo Domino gloriam suam in monte præcelso coram electis testibus, *hic est, inquit, Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui, Ipsum audite* ¹. Jesum Igitur prono mentis obsequio audiamus utique in omni re, at in ea præcipue quam Ipse ita cordi habuit, ut prænosens difficultates quibus ipsa obnoxia futura esset in mundo, de illa ipsa Patrem suum obsecrare in novissima Cœna effusus iteratisque votis non omiserit : *Pater Sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et Nos* ². Una itaque anima cum uno corde in Christo Jesu sit cunctis. Nos

¹ Math. III, 27, et Luc. IX, 35.

² Joan. XVII, 11.

cœur. Il n'y aura pas pour Nous de plus grande consolation que de prêter une oreille docile aux avertissements du Christ : c'est par là que Nous reconnaitrons que Nous sommes avec le Christ, et que Nous trouverons en Nous le gage¹ évident du salut éternel. « Car celui qui est de Dieu écoute la parole de » Dieu¹. »

Que Dieu tout-puissant et miséricordieux, à l'intercession de la Vierge immaculée, confirme par son puissant secours ces paroles de Notre Allocution pontificale qui sortent du fond de Notre cœur, et qu'il Nous soit propice, afin qu'elles portent des fruits nombreux. Qu'il tourne sa face vers vous, Vénérables Frères, et qu'il comble de la grâce de ses bénédictions vos corps et vos âmes : vos corps, afin que vous ayez la force de souffrir courageusement et joyeusement les fatigues inséparables de votre ministère ; vos âmes, afin que, remplis des secours célestes, vous donniez le glorieux exemple de la vraie vie sacerdotale et de toutes les vertus pour le salut du troupeau du Christ. Que la grâce de cette Bénédiction vous accompagne constamment et vous inspire heureusement tous les jours de votre vie, afin que vos jours soient jugés pleins, pleins de sainteté et de justice, pleins des fruits des œuvres saintes dans lesquelles on trouve les vraies richesses et la vraie gloire. Et qu'ainsi Nous puissions Nous-mêmes

alud sane Nobis majori consolationi futurum est quam si obsequentem Christi monitis aurem cordis jugiter præbuerimus, quo pacto et nos esse cum Christo agnosceamus, et perspicuum æternæ salutis pignus inesse reperiemus in nobis : qui enim ex Deo est verba Dei audit¹.

Has Pontificiæ Nostræ cohortationis voces ex intimo corde deprempas Omnipotens et Misericors Deus, Deipara Immaculata deprecante, potenti sua ope confirmet, efficiatque propitius, ut uberibus fructibus augeantur. Convertat deinde faciem suam ad Vos, VV. FF., ac tum corpora tum animos vestros benedictionis suæ gratia prosequatur : corpora nempe, ut labores omnes, qui a vestro sacro ministerio abesse non possunt, strenue alacriterque ferre valeatis ; animos vero, ut cælestibus auxiliis abunde repleti, sacerdotalis vitæ exemplis et virtutum omnium splendore in Christiani Gregis salutem præstetis. Hujus autem benedictionis gratia Vobis continenter adsit, atque omnibus vitæ vestræ diebus clementer adsipret, ut dies pleni inveniantur in Vobis, pleni sanctitatis et justitiæ, pleni sanctorum operum fructibus, in quibus veræ nobis divitiæ et gloria continetur. Atque ita Nobis continget feliciter, ut expleto

¹ Joan. VIII, 47.

après avoir heureusement parcouru le cours de Notre pèlerinage mortel, dire au dernier jour de Notre vie : « Je me suis réjoui » des paroles qui m'ont été dites, Nous irons dans la maison du » Seigneur ¹. » Et puissions-Nous trouver ouvert le chemin de la sainte montagne de Sion, de la Jérusalem céleste !

mortalis peregrinationis cursu, in novissimo illo vitæ die dicere cum Propheta Rege non vereamur : « Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum » Domini ibimus ¹, » atque aditum Nobis patere plane confidamus in Montem Sanctum Sion, Cælestem Hierusalem.

Voici maintenant la 2^e allocution prononcée par le S. Père.

Allocution prononcée dans la basilique vaticane, le 8 décembre de l'année 1869, pour inaugurer le saint et œcuménique Concile par N.-S.-P. le Pape Pie IX, et adressée aux Evêques de l'univers catholique réunis dans ce Concile.

Vénérables Frères,

L'objet de tous nos vœux et de toutes nos prières auprès de Dieu, la célébration du Concile œcuménique convoqué par Nous, une singulière et insigne grâce du même Dieu Nous l'accorde à notre grande joie. Aussi Notre cœur se réjouit dans le Seigneur et est rempli d'une indicible consolation, à cause du bonheur que Nous avons de vous contempler en plus grand nombre encore qu'auparavant et de jouir de votre présence en ce jour placé sous les auspices de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, mère de Dieu, dans cette forteresse de la religion catholique, vous qui avez été appelés à partager Notre sollicitude.

Allocutio habita in vaticana basilica sacro œcuménico Concilio inchoando a sanctissimo Domino nostro Pio divina providentia PP. IX, die 8 decembris 1869, ad episcopos catholici orbis in idem concilium congregatos.

Venerabiles Fratres,

Quod votis omnibus ac precibus ab Deo petebamus, ut Œcuménicum Concilium a Nobis indictum concelebrare possemus, id insigni ac singulari Dei ipsius beneficio, datum Nobis esse summopere lætamur. Itaque exultat cor Nostrum in Domino et incredibili consolatione perfunditur, quod auspiciatissimo hoc die Immaculatæ Dei Genitricis Virginis Mariæ Conceptioni sacro, Vos qui in partem sollicitudinis Nostræ vocati estis, iterum majori quam alias frequentia, in hac catholice Religionis arce præsentés intuemur, aspectuque Vestro perfruimur jucundissimo.

¹ Palm. CXXI, 1.

Vous êtes ici maintenant réunis au nom du Christ ¹, Vénérables Frères, pour rendre avec Nous témoignage au Verbe de Dieu, le témoignage de Jésus-Christ ², pour enseigner avec Nous la voie de Dieu dans la vérité à tous les hommes ³, et pour juger avec Nous, sous la conduite de l'Esprit-Saint ⁴, les oppositions qui se couvrent du faux nom de science ⁵.

Plus que jamais, dans ce temps surtout où la terre gémit et s'abîme à cause des vices de ses habitants ⁶, le zèle de la gloire divinè et le salut du troupeau du Seigneur Nous demandent d'entourer Sion de notre amour, de l'embrasser, de raconter ce qui se passe dans ses murailles et de revêtir Nos cœurs de sa puissance ⁷.

Vous voyez, en effet, Vénérables Frères, avec quelle impétuosité l'antique ennemi du genre humain a donné l'assaut et le donne encore à la maison de Dieu, à laquelle appartient la sainteté. C'est lui, l'instigateur de cette vaste conjuration des impies, qui, redoutable par son union, forte par ses richesses, puissante par ses institutions, se couvrant du masque de la liberté du mal ⁸, ne cesse de faire une guerre acharnée et

Vos autem nunc, Venerabiles Fratres, in nomine Christi congregati ¹ adestis, ut Nobiscum testimonium perhibeatis Verbo Dei et testimonium Jesu Christi ², viamque Dei in veritate omnes homines Nobiscum doceatis ³, et de oppositionibus falsi nominis scientiæ ⁴, Nobiscum Spiritu Sancto duce judicetis ⁵.

Si enim unquam alias, hoc maxime tempore, quo vere luxit et defluxit terra infecta ab habitatoribus suis ⁶, divinæ gloriæ zelus, et Domini gregis salus a nobis postulat, ut circumdemus Sion et complectamur eam, narremus in quibus ejus; et ponamus corda Nostra in virtute ejus ⁷.

Vidētis enim, Venerabiles Fratres, quanto impetu antiquus humani generis hostis Domum Dei, quam decet sanctitudo, aggressus sit et usque aggrediatur. Eo auctore funesta illa impiorum conjuratio late grassatur, quæ conjunctione fortis, opibus potens, munita institutis, et velamen habens malitiæ libertatem ⁸,

¹ *Matth.*, xviii, 20.

² *Apoç.*, I, 2.

³ *Matth.*, xxii, 16.

⁴ *I Tim.*, vi, 20.

⁵ *Act. Ap.*, xv, 28.

⁶ *Isaïas*, xxiv, 4; 5.

⁷ *Psalm.*, xlvii, 13, 14.

⁸ *I Petr.*, ii, 16.

scélérate à la sainte Église du Christ. Vous n'ignorez point de quelle espèce est cette guerre, quels sont sa force, ses armes, ses progrès, ses desseins. Vous avez continuellement devant les yeux la perversion et la confusion des saines doctrines sur lesquelles reposent les affaires humaines, dans quelque ordre que se soit, le bouleversement lamantable de tout droit, les artifices multipliés de la corruption et des audacieux mensonges employés pour briser les liens salutaires de la justice, de l'honnêteté et de l'autorité, pour fomenteur les passions les plus détestables, arracher du fond des âmes les racines de la foi chrétienne. L'attaque est poussée à un tel point qu'il y aurait lieu de redouter pour notre époque la destruction de l'Église de Dieu, s'il était au pouvoir des machinations des hommes de l'anéantir. « Mais rien n'est plus puissant » que l'Église, disait saint Jean Chrysostome¹ ; l'Église est plus » forte que le ciel même. *Le ciel et la terre passeront, mais » mes paroles ne passeront pas*². Quelles paroles ? *Tu es Pierre » et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer » ne prévaudront pas contre elle*³. »

Bien que la cité du Seigneur des vertus, la cité de Notre Dieu repose sur un fondement inébranlable, comme Nous connaissons et comme Nous déplorons du fond du cœur la multi-

acerrimum adversus Sanctam Christi Ecclesiam bellum, omni scelere imbutum urgere non desinit. Hujus belli genus, vim, arma, progressus, consilia non ignoratis. Versatur Vobis continenter ante oculos sanarum doctrinarum, quibus humanæ res in suis quæque ordinibus innituntur, perturbatio et confusio, luctuosa juris cujusque preversio, multiplices mentiendi audacter et corrumpendi artes, quibus justitiæ, honestatis et auctoritatis salutaria vincula solvuntur, pessimæ quæque cupiditates inflammantur, Christiana Fides ab animis funditis convellitur, ita ut certum hoc tempore Ecclesiæ Dei metuumdum esset exitium, si ullis hominum machinationibus et conatibus excindi posset. « At nihil Ecclesiæ potentius ; inquebat Sanctus Joannes Chrysostomus¹. » Ecclesia est ipso cælo fortior. *Cælum et terra transibunt ; verba autem mea non transibunt*². Quæ verba ? *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*³. »

Quamquam vero Civitas Domini virtutum, Civitas Dei nostri inexpugnabili fundamento nitatur, tamen agnoscentes ac intimo corde dolentes, tantam

¹ Homil. Ante exil., n° 1 ; dans la Pat. Grecque, t. III, p. 429.

² Matth., XXIV, 25.

³ Matth., XVI, 18.

tude des maux et la ruine des âmes, affreux fléau que Nous serions prêts à conjurer au prix de Notre sang, Nous qui, remplissant sur la terre le rôle de Vicaire du Pasteur éternel, devons être dévorés plus que les autres du zèle de la Maison de Dieu, Nous sommes entré résolûment dans la voie qui Nous paraissait la plus utile et la plus propre à réparer les pertes de l'Eglise.

Nous avons souvent pensé à ce mot d'Isaïe : « Prends conseil, » réunis une assemblée ; » Nous Nous sommes rappelé que ce remède a été employé avec succès par Nos prédécesseurs dans les conjonctures les plus graves où s'est trouvée la chrétienté, et après avoir prié longtemps, après avoir pris conseil auprès de nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, après avoir aussi sollicité l'avis de plusieurs Evêques, Nous avons jugé à propos de vous convoquer près de cette Chaire de Pierre, vous, Vénérables Frères, qui êtes le sel de la terre, les gardiens et les pasteurs du troupeau du Seigneur; et aujourd'hui, grâce à la bonté divine, qui a dissipé tant d'obstacles, Nous célébrons, selon les usages solennels de Nos ancêtres, l'ouverture de cette sainte assemblée. Les sentiments d'amour remplissent Notre cœur avec tant d'abondance, qu'il Nous est impossible, Vénérables Frères, d'en arrêter l'effusion.

Car il nous semble voir présents, en vous tous, Nos très-chers fils, la famille tout entière du monde catholique; Nous *malorum congeriem animarumque ruinam, ad quam avertendam vel vitam ponere parati essemus, Nos qui æterni Pastoris Vicaria in terris procuracione fungentes zelo domus Dei præ cæteris incendamur necesse est, eam viam et rationem ineundam Nobis esse duximus, quæ ad tot Ecclesiæ detrimenta sarcienda utilior et opportunior videretur. Ac illud Isaïæ sæpe animo revolventes « ini consillum, coge consillum, » et reputantes hujusmodi remedium in gravissimis rei christianæ temporibus a prædecessoribus Nostris salutariter esse usurpatum, post diuturnas preces, post collata cum Venerabilibus Fratribus Nostris Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus consilia, post expetita etiam plurium Sacrorum Antistitum suffragia, Vos, Venerabiles Fratres, qui estis sal terræ, Custodes Dominici Gregis et Pastores, apud hanc Petri Cathedram censuimus evocandos; atque hodie divina benignitate favente, quæ tantæ rei impedimenta sustulit, sanctæ Congregationis initia solemniter majorum ritu celebramus. Tot autem sunt, tamquæ ubera caritatis sensus, quibus hoc tempore afficimur, Venerabiles Fratres, ut eos in sinu continere non valeamus.*

Videmur enim in Vestro conspectu universam catholicæ gentis familiam, ca-

pensons à tant de témoignages d'amour, à tant d'œuvres d'un zèle ardent, par lesquels ils ont prouvé et continuent de prouver admirablement, sous votre impulsion, sous votre direction et à votre exemple, leur piété et leur respect envers Nous et ce Saint-Siège apostolique; et, à cette pensée, Nous ne pouvons pas, en manifestant solennellement et publiquement devant votre vaste assemblée Nos sentiments de gratitude pour tous ces enfants, ne pas demander instamment à Dieu que cette preuve de leur foi, beaucoup plus précieuse que l'or, trouve louange, gloire et honneur à l'avènement glorieux de Jésus-Christ¹.

Nous pensons aussi à la misérable condition de tant d'hommes trompés, qui errent loin du chemin de la vérité et de la justice, par conséquent du vrai bonheur, et nous désirons profondément venir à leur aide pour leur salut, Nous rappelant Notre Divin Rédempteur et Maître Jésus-Christ qui est venu chercher et sauver ce qui avait péri. Nous jetons en outre les yeux sur ce Tombeau du Prince des Apôtres, auprès duquel Nous siégeons, sur cette noble ville de Rome, qui, grâce à la faveur divine, n'est pas devenue la proie des dévastateurs, sur ce peuple Romain qui Nous est si cher et qui nous entoure de son amour constant, de sa fidélité, de son obéissance, et Nous Nous sentons pressés d'exalter la bonté de Dieu, qui a voulu faire grandir de plus en

rissimos Nobis Filios presentes intueri; cogitamus tot amoris pignora, tot ferventis animi opera, quibus Vestro impulsu, ductu et exemplo suam pietatem et observantiam Nobis et huic Apostolicæ Sedi mirifice probarunt, ac porro probant; atque hac cogitatione Nobis temperare non possumus, quin in vestro amplissimo cœtu, Nostram erga eos omnes gratissimam voluntatem, solemni et publica significatione profitentes, Deum enixe adprecemur, ut probatio eorum fidei, multo pretiosior auro, inveniatur in laudem et gloriam et honorem, in revelatione Jesu Christi¹.

Miseram deinde etiam tot hominum conditionem cogitamus, qui a via veritatis et justitiæ, ideoque veræ felicitatis decepti aberrant, eorumque salutem opem afferre desiderio desideramus, memores Divini Redemptoris et Magistri Nostri Jesu, qui venit querere et salvum facere quod perierat. Intendimus præterea oculos in hoc Principis Apostolorum Trophæum apud quod consistimus, in hanc almam Urbem, quæ Dei munere tradita non fuit in directionem gentium, in romanum hunc Populum Nobis dilectissimum, cujus constanti amore, fide, obsequio circumdamur, atque ad Dei benignitatem

¹ 1 Petr., 1, 7.

plus et confirmer en Nous dans ces temps l'espérance de de son divin secours. Nous vous embrassons particulièrement dans Notre pensée, vous, Vénérables Frères, à la sollicitude, au zèle et à la concorde desquels, Nous le comprenons, est aujourd'hui confié le soin de procurer la gloire de Dieu. Nous connaissons le zèle ardent que vous avez apporté à accomplir votre devoir, et surtout votre remarquable et étroite union avec Nous et ce Siège apostolique, union qui a toujours été dans Nos plus grandes tribulations et qui est particulièrement aujourd'hui, ce qui peut nous être le plus agréable, et ce qui est le plus utile à l'Eglise; et Nous Nous réjouissons grandement dans le Seigneur de vous voir si bien disposés que Nous sommes porté à concevoir la solide et certaine espérance que de votre réunion Synodale sortiront des fruits abondants et surtout désirables. Comme jamais peut-être guerre plus acharnée et plus féconde en ruses ne s'est élevée contre le royaume du Christ, de même en aucun temps ne fut plus nécessaire l'union des prêtres du Seigneur avec le Pasteur suprême du troupeau, union d'où ressort une admirable force dans l'Eglise; et cette union par une grâce particulière de la divine providence, et votre vertu éprouvée, s'est manifestée avec un tel éclat, qu'elle est et sera de plus en plus, Nous en avons la confiance, admirée du monde, des anges et des hommes.

extollendam vocamur, qui divini sui præsidii spem in Nobis hoc tempore, magis magisque fulcire et confirmare voluerit. At præcipue Vos cogitatione complectimur, Venerabiles Fratres, in quorum sollicitudine, zelo et concordia, magnum momentum ad Dei gloriam operandam positum nunc esse intelligimus; agnoscimus flagrans studium, quod ad Vestrum munus implendum attulistis, ac præsertim, præclaram et arctissimam illam Vestrum omnium cum Nobis, et hac Apostolica Sede conjunctionem, qua, ut semper alias in maximis Nostris acerbitatibus, ita potissimum hoc tempore nihil Nobis jucundius, nihil Ecclesiæ atillius esse potest; ac vehementer gaudemus in Domino Vos ita esse animo comparatos, ut ad certam solidamque spem uberrimorum fructuum et maxime optabilium, ex synodali hac vestra coitione concipiendam impellamur. Ut nullum fortasse aliud infestius et callidius bellum in Christi Regnum exarsit, sic nullum fuit tempus in quo magis Sacerdotum Domini cum Supremo Gregis ejus Pastore unio, a qua in Ecclesiâ mira vis manat, postularetur; quæ quidem unio, singulari divinæ providentiæ munere et spectata virtute Vestra ita jugiter repleta constitit, ut spectaculum facta sit, et futuram magis confidamus in dies, mundo et angelis et hominibus.

Courage donc, Vénérables Frères, affermissez-vous dans le Seigneur : alors, sanctifiés dans la vérité ¹, revêtus des armes de la lumière, enseignez avec Nous *la voie, la vérité et la vie* vers lesquelles le genre humain, agité par tant de calamités, ne peut pas ne pas soupirer ; donnez avec Nous vos soins pour que la paix puisse être rendue aux royaumes, la foi aux barbares, la tranquillité aux monastères, l'ordre à l'Eglise, la discipline au clergé, et que le peuple devienne agréable à Dieu ². Dieu se tient dans son sanctuaire, il assiste à Nos conseils et à Nos actes, il Nous a choisis comme ministres et auxiliaires dans cette Œuvre excellente de sa miséricorde, et il faut que Nous Nous appliquions à ce ministère de telle sorte que Nous lui consacrons exclusivement, en ce temps, Nos esprits, Nos cœurs et Nos forces.

Mais ayant conscience de Notre infirmité, Nous défiant de Nos forces, nous élevons avec confiance Nos regards vers vous, et Nous vous adressons Nos prières, Esprit-Saint, vous qui êtes la source de la lumière véritable et de la sagesse divine, versez la lumière de votre grâce en Nos esprits, afin que Nous voyons ce qui est juste, ce qui est salutaire, ce qui est le meilleur. Dirigez, échauffez, inspirez Nos cœurs, afin que les actes du Concile soient régulièrement commencés, heureusement poursuivis et salutairement terminés.

Agite igitur, Venerabiles Fratres, confortamini in Domino : ac in nomine ipsius Trinitatis Augustæ, sanctificati in veritate ¹, induti arma lucis, docte Nobiscum viam, veritatem et vitam, ad quam tot agitata ærumnis gens humana jam non aspirare non potest ; date Nobiscum operam, ut pax regnis, lex barbaris, monasteriis quies, Ecclesiis ordo, clericis disciplina, Deo populus acceptabilis restitui possit ². Stat Deus in loco sancto suo, Nostris interest consiliis et actibus, suos Ipse ministros et adjuutores in tam eximio misericordiæ suæ opere Nos adlegit, atque huic ministerio ita Nos inservire oportet, ut illi unice hoc tempore mentes, corda, vires consecremus.

Sed nostræ infirmitatis conscii, Nostris difflsi viribus, ad Te levamus cum fiducia oculos, precesque convertimus, o Divine Spiritus, Tu fons veræ lucis et sapientiæ divinæ, Tuæ gratiæ lumen præfer mentibus Nostris, ut ea quæ recta, quæ salutaria, quæ optima sunt videamus ; corda rege, fove, dirige, ut hujus Concilii actiones rite incoherentur, prospere promoveantur, salubriter perficiantur.

¹ Joann., xvii, 19.

² S. Bern. de *Consideratione*, l. iv, c. 4 ; dans *Pat. lat.*, t. 182, p. 772.

Pour vous, Mère du pur amour, de l'intelligence, de la sainte espérance, Reine et protectrice de l'Eglise, prenez nos délibérations, nos travaux sous votre tutelle et votre sollicitude maternelle, et obtenez de Dieu par vos prières que nous demeurions toujours dans un seul esprit et dans un même cœur.

Vous aussi, donnez votre assistance à Nos vœux, anges et archanges, et vous bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et vous, son collègue dans l'Apostolat, Paul, docteur des nations, qui avez prêché la vérité dans tout l'univers, et vous tous saints habitants des Cieux, surtout ceux dont Nous vénérons ici les reliques, obtenez par vos prières toutes puissantes que tous, remplissant fidèlement Notre ministère, Nous obtenions en ce temple la miséricorde de Dieu, à qui l'honneur et la gloire appartiennent dans tous les siècles des siècles.

Nous n'avons pas cru devoir prendre part aux vives discussions qui ont été soulevées, à propos du Concile, et qui, maintenant qu'il est ouvert, sont heureusement terminées, Mais nous engistrerons avec respect toutes les pièces officielles qui seront publiées, de manière que nos abonnés connaissent tout ce que le saint Concile, assisté de l'Esprit-Saint, proposera à la croyance et à la pratique des Enfants de l'Eglise, disciples de Jésus-Christ.

Nous ferons observer que ce Concile du Vatican sera le 20^e Concile œcuménique. Le 19^e, celui de Trente, fut convoqué par Paul III en 1545, continué sous Jules III en 1551; souvent interrompu, puis terminé sous Pie IV en 1563. Il dura donc pendant 18 ans. Il eut 25 sessions, présidées par les legats du Saint-Siège et promulgua 127 canons.

A. BONNETTY.

Tu vero, Mater pulchræ dilectionis, agnitionis et sanctæ spel, Ecclesiæ Regina et propugnatrix, Tu Nos, consultationes, labores Nostros in Tuam maternam fidem tutelamque recipias, ac Tuis age apud Deum precibus, ut in uno semper spiritu maneamus et corde.

Vos quoque Nostris adeste votis, Angeli et Archangeli, Tuque Apostolorum Princeps, Beatissime Petre, tuque Coapostole ejus, Paule, doctor gentium et prædicator veritatis in universo mundo, Vosque omnes Sancti cælestes, et præcipue quorum cineres hic veneramur, potenti Vos deprecatione efficite, ut omnes, ministerium nostrum fideliter implentes, suscipiamus misericordiam Dei in medio Templi Ejus, Cui honor et gloria in sæcula sæculorum.

Orthodoxie catholique.

DU CONCILE GÉNÉRAL ET DE LA PAIX RELIGIEUSE

PAR MGR MARET, ÉVÊQUE DE SURA¹.

Pour répondre à la demande de M. l'abbé Maret, nous fîmes insérer dans l'*Univers* du 14 août un tableau, où, sans discussion, nous mîmes en présence :

1° Les textes de l'*Esquisse d'une philosophie* de l'abbé de La Mennais, d'où les erreurs de M. l'abbé Maret avaient été copiées; — 2° le texte de ces erreurs dans la 1^{re} édition de sa *Théodicée*; — 3° les observations publiées dans les *Annales* sur ces erreurs; 4° le texte de la 2^e édition de la *Théodicée*, revu, corrigé et rectifié selon les indications des *Annales*. — Il semble qu'il n'y avait rien à répondre à cela.

M. l'abbé Maret répondit par une lettre du 3 septembre, dont nous devons reproduire ici l'extrait suivant :

1° Sur la question concernant la conception de Dieu, je conviens que la première rédaction était obscure et défectueuse.

2° J'avais dit : L'Être suppose une causalité qui le réalise. Ces expressions me paraissaient susceptibles d'un bon sens. Cependant pour éloigner tous les malentendus, je les ai réformées.

3° Quant au mot faculté appliqué à la nature divine, il est impropre; il devait être et il a été retiré.

4° Lorsque je me servais du mot de principe pour désigner les personnes divines, il me semblait que ce mot pouvait donner une idée vive de la distinction personnelle dans l'unité divine. Cependant je ne tardai pas à reconnaître que cette expression n'était pas conforme au langage consacré dans la théologie, et j'étais pressé d'arriver à la 2^e édition pour l'effacer.

5° J'avais dit que la nature divine se communique à trois personnes². Le verbe actif était déplacé. Le passif eût mieux valu; il eût été mieux encore de dire, comme je l'ai fait dans la 2^e édition, que la nature divine est participée (ou est commune) à trois personnes³.

¹ Voir le N° précédent, ci-dessus, p. 369.

² Ici nous lui disions : « Non, vous aviez dit qu'elle se communique à trois principes coéternels. »

³ Ici nous disions : « Vous changez votre phrase, car vous n'avez pas dit cela dans la 2^e édition : vous avez dit : « La nature divine est participée par trois personnes (p. 288) ; » ce qui est encore inexact, ou erroné; le seul terme exact est : est commune à trois personnes; vous l'avez pris dans nos observations et c'est faussement que vous assurez qu'il se trouve dans la 2^e édition; il n'y est pas. »

6^e Enfin en parlant de ces expressions : « Par la création Dieu manifeste tout ce qui est en lui, » il avoue qu'elles *semblaient* indiquer un épuisement de puissance créatrice, et qu'aussi il les a *remplacées*.

Après ces aveux, la logique la plus commune concluait que M. l'abbé Maret avait exprimé des *erreurs* dans la 1^{re} édition de sa *Théodicée* ; mais non, M. l'abbé Maret soutient que sa doctrine est restée constamment pure, et que les *Annales* ont dénaturé ses paroles.

Dans une lettre du 6 septembre, nous fîmes ressortir la contradiction qu'il y avait entre les *corrections* jugées nécessaires, et la prétention de n'avoir énoncé aucune erreur.

Dans une lettre du 26 septembre, M. Maret fait une réponse à jamais remarquable entre toutes celles qu'ont jamais faites des théologiens, la voici :

« Pour me défendre, je n'ai eu qu'à compter, à spécifier, à nommer ces erreurs ; en les nommant, elles se sont évanouies, comme les fantômes qui disparaissent quand on veut les saisir. Le rapprochement de quelques textes a suffi pour dissiper les ténèbres que M. Bonnetty accumulait à plaisir¹. »

Voilà comment M. l'abbé Maret explique les expressions erronées de sa 1^{re} édition et les corrections obligées faites à la 2^e. On se demande comment un homme qui se prétend philosophe a pu écrire des mots qui hurlent ainsi de se trouver ensemble. Les erreurs ne sont plus erreurs, les corrections ne sont plus corrections !!

Tout le reste de sa lettre est de cette force. Nous lui reprochions en particulier de poursuivre en nous des fantômes créés par sa propre imagination, et de ne pas même toucher à la question que nous avions posée, et qui était toute dans cette phrase :

« Nous soutenons que la raison de l'homme n'a pas pu inventer Dieu et ses perfections ; que ce n'est pas elle qui a fait les rapports qui unissent la créature au Créateur ; c'est-à-dire que l'homme ne s'est pas inventé, pour lui-même, ce qu'il doit croire et ce qu'il doit faire. A part ces deux points nous laissons à la raison toutes ses forces, toutes ses prérogatives². »

¹ Voir la lettre dans l'*Univèrs* du 26 septembre 1850, et l'extrait donné dans les *Annales* t. II, p. 463 (4^e série.)

² *Annales*, t. II, p. 473 (4^e série.)

Nous nous étonnâmes surtout de ce qu'il n'avait fait aucune attention à l'article que nous avons publié avec ce titre : *Des prérogatives de la raison et de la philosophie, d'après l'enseignement des traditionalistes* ¹.

Tel était M. l'abbé Maret en 1850.

IX. M. l'abbé Maret en 1852.

Nous devons noter ici l'intervention d'une revue romaine : les *Annali delle Scienze Religiose*, qui, dans un article intitulé : *Essai analytique de la discussion qui a eu lieu à l'occasion de certaines assertions contenues dans la Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret* ², examine et blâme tous les principes panthéistes et rationalistes de M. l'abbé Maret et de M. l'abbé Freppel. Nous traduisîmes et publiâmes cet article ³, auquel ni M. Maret, ni M. Freppel, n'ont répondu.

X. M. l'abbé Maret en 1856.

M. l'abbé Maret publie en cette année les leçons qu'il avait professées en Sorbonne, sous le titre de : *Philosophie et religion. — Dignité de la raison humaine et nécessité de la révélation divine* ⁴.

Nous ne voulûmes pas examiner cet ouvrage dans les *Annales*. M. l'abbé Maret y continue son système philosophique, ajoute de nouvelles erreurs, multiplie ses contradictions, renouvelle ses rétractations, renie son passé. C'est : la confusion dans la confusion.

En effet, il y fait saint Augustin disciple et continuateur de Platon, et supprime cette déclaration expresse du saint docteur :

« Certainement aussi les paroles par lesquelles j'ai tant exalté Platon, les philosophes platoniciens et les académiciens, termes qu'il ne fallait pas employer envers ces hommes impies, me déplaisent avec juste raison, d'autant plus que c'est contre leurs très-grandes erreurs qu'il faut défendre la doctrine chrétienne ⁵.

¹ *Annales*, t. II, p. 57.

² *Annali*, etc., 2^e série, t. X, n^o 28, p. 47.

³ Voir *Annales*, t. V, p. 167 (4^e série.)

⁴ Vol. in-8^o, Paris, Mequignon.

⁵ S. Aug., *Retract.*, l. 1, c. 1, n^o 4; *Patr. lat.*, t. 32, p. 587, et ce texte dans *es Annales*, t. IV, p. 309 (4^e série).

Il donne saint Augustin pour son complice dans la vision directe en Dieu, et il supprime ce texte décisif :

« La raison a pu être conduite jusqu'ici, elle agissait... dans » le cercle des choses humaines ; mais dès qu'on *parvient* » aux choses divines, elle se détourne, elle ne peut avoir aucune » intuition ¹. »

Sur S. Thomas, M. Maret refute toute sa théorie que l'intelligence est une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit ; que la connaissance a son commencement par le sens ; il déclare que ses principes « sur la connaissance paraissent difficiles à » saisir et à concilier entre eux (p. 121.) » Là où saint Thomas dit que la raison humaine est une participation de similitude avec Dieu, M. l'abbé Maret va jusqu'à poser le principe suivant :

Pour expliquer la raison, il ne suffit pas, d'après S. Augustin, d'admettre que notre intelligence est une participation, par *similitude de la lumière créée*, mais il faut de plus la *présence même* de cette divine lumière ².

Et finit par porter ce jugement sur l'œuvre du saint docteur, et de la scholastique :

Il semble que Dieu a voulu nous montrer, par cet exemple, qu'un homme, un siècle, une époque, ne contiennent pas l'esprit humain tout entier, ni toute la science... Le 17^e siècle opérera la réforme nécessaire d'une *scholastique abusive*, sortie d'Aristote. Une philosophie plus profonde et plus élevée, plus sobre et plus sage, remplacera une *métaphysique dégénérée* ³.

Cette répudiation ne l'empêche pas de dire quand il en a besoin : « Notre méthode pour démontrer la nécessité de la » révélation est exactement celle de saint Thomas ⁴.

Cette philosophie plus profonde et plus élevée est, d'après M. l'abbé Maret, celle de *Descartes* et de *Malebranche*, sans daigner indiquer que toutes les œuvres de ces deux auteurs ont été mises à l'index ⁵. — C'est aussi celle de Fénelon, sans dire que son *Traité de l'existence de Dieu* n'a été publié qu'après sa mort, contre la défense qu'il avait faite dans son tes-

¹ *Hactenus ratio potuit perducī; versabatur namque, non veritate certior, sed consuetudine securior, in rebus humanis; at ubi ad divina perventum est, avertit sese, intueri non potest.* (S. Aug., *De moribus Ecclesiæ catholicæ*, l. 1, c. 7; *Patr. lat.*, t. 32, p. 1315.)

² *Dignité de la raison*, p. 534.

³ *Ibid.*, p. 124.

⁴ *Ibid.*, p. 538.

⁵ Voir les deux décrets dans les *Annales*, t. v, p. 96 et 103 (4^e série.)

tament¹; que les premières éditions ne contenaient pas les chapitres sur lesquels il s'appuie, et sans protester contre l'expression appliquée à la raison : *Représentation infinie de l'infini*, expression qui avait effarouché M. Cousin qui la déclare vicieuse².

Mais tout cela n'est rien en face des négations réitérées qu'il fait de ses propres principes. Ainsi sur la théorie de la connaissance et de la parole, il avait déjà dit en 1830 :

M. de Bonald, comme chacun sait, a démontré, de nos jours, l'impossibilité de l'invention du langage par l'homme et la nécessité de la parole pour penser. L'illustre philosophe a enseigné aussi que la parole était révélée, qu'elle était un effet de la révélation primitive. *J'ai adopté et soutenu ces deux opinions.* Toutefois, elle n'ont jamais eu, à mes yeux, le même degré de certitude. De l'impossibilité démontrée de l'invention de la parole, il ne s'en suit pas rigoureusement que la parole soit révélée³.

ICI il se rétracte pour la 2^e fois :

Tout ce que nous avons pu dire sur la nature et l'origine de la parole dans nos autres écrits où l'influence de M. de Bonald se fait trop sentir, doit être ramené au sens de la théorie que nous venons d'exposer et que nous avons adoptée, après les études les plus mûres⁴.

ET ENCORE pour la 3^e fois :

Sans rien diminuer de notre respect, de notre admiration, de notre reconnaissance personnelle envers l'illustre auteur des *Recherches philosophiques* et de la *Législation primitive*, nous tempérons ici, après des réflexions plus mûres, l'éloge trop absolu que nous avons fait, dans notre *Essai sur le panthéisme*, de la philosophie de M. de Bonald⁵.

Il en est de même pour ce qui concerne la théorie de la révélation naturelle, il la rétracte encore :

Il est bien à regretter que des matières si importantes aient été embrouillées de nos jours, d'une manière si confuse. Nous-mêmes, nous nous sommes servi quelquefois du mot de *révélation naturelle, intérieure et extérieure* à la fois, pour expliquer l'origine de la pensée et de la parole. Des études plus approfondies ont amené, dans notre opinion, les modifications dont cet ouvrage témoigne⁶.

La modification consiste en ce que, pour le moment, M. l'abbé Maret déclare « qu'il n'y a qu'une révélation, et que la révélation proprement dite, c'est-à-dire extérieure et positive, est toujours

¹ *Annales*, t. XVIII, p. 409 (5^e série).

² Voir son traité *Du vrai, du beau et du bien*, p. 86; in-12, 5^e édit., 1835.

³ Lettre de M. l'abbé Maret dans les *Annales*, t. II, p. 465 (4^e série).

⁴ *Dignité de la raison humaine*, p. 349.

⁵ *Ibid.*, p. 534.

⁶ *Ibid.*, p. 535.

» *surnaturelle, lato sensu (ib.)* » — Poursuivons ses rétractations.

D'abord par le fait même de la création, l'homme possède des forces naturelles qui lui font connaître Dieu et la morale.

Il faut concevoir que l'homme, dès L'INSTANT MÊME DE SA CRÉATION, par une lumière intérieure et divine, *identique à celle qui éclaire tous les jours la raison*, mais plus éclatante et plus abondante, a connu Dieu et la loi morale (p. 393).

Mais non ; ces forces naturelles ne lui viennent pas du fait de la création, le secours de l'enseignement social lui est nécessaire.

Lorsque l'homme, laissé à lui-même et à ses seules forces naturelles, voudra s'appliquer à la recherche de la vérité, il échappera bien difficilement à tant de causes d'erreur qui l'assiègent (p. 402).

Et encore :

L'homme laissé à ses seules forces naturelles n'est pas du tout l'homme isolé et séparé de la société, puisque la société et l'enseignement social sont le moyen ordinaire et naturel du développement humain. L'homme laissé à ses seules forces naturelles est l'homme social, dans le plein exercice de ses facultés et dans toutes les conditions de leur développement régulier (p. 380).

C'est cette religion (la religion chrétienne) qui sera pour l'homme le moyen de connaître ses fins naturelles, le moyen de les accomplir ; c'est cette religion, qui sera la lumière, la loi, la force de l'homme (p. 389).

Ainsi les forces naturelles de l'homme *seules*, sont les forces corroborées de tout l'enseignement social ; ce sont celles que M. Maret qualifie de *seules*. En sorte que *seul*, veut dire *accompagné*.

Ce n'est pas tout, sa 14^e leçon est toute consacrée à signaler les monstrueuses erreurs des Traditionalistes.

Ils affirment, dit-il, que l'homme, *laissé à lui-même*, ne peut avoir aucune connaissance certaine des premières vérités naturelles, ou que, du moins, il est très-permis de douter qu'il possède réellement la puissance d'acquiescer cette connaissance (p. 364.)

Or, voulez-vous savoir ce que M. l'abbé Maret pense de la tradition ? Ecoutez :

Il prouve très-bien que tous les anciens philosophes ont abouti à l'*émancipation* ; puis il continue :

Telle a été la marche de l'esprit humain, lorsque, *dépourvu de l'appui des traditions divines*, il a voulu se rendre compte de l'origine des choses.

Et de plus :

Dans cette recherche il ne peut être question de l'homme *isolé* de la société,

¹ *Théodicée*, p. 320.

dépourvu de tout enseignement, dénué de toute TRADITION. L'homme ainsi dépouillé serait un être hors de sa nature, un être CHIMÉRIQUE (*Dign.*, p. 365).

Et encore de plus en plus :

Aristote et Platon n'étaient pas dépourvus de toute *tradition*, car qu'est-ce que l'homme sans la tradition ? Il N'EST PAS (*Théodicée*, p. 130).

Nous demandons si aucun des Traditionalistes qu'il combat (sans citer leurs paroles), a jamais dit quelque chose d'aussi fort.

Est-ce assez de confusions et de contradictions ? Non, il nous reste à apprendre de la bouche même de M. l'abbé Maret, que toute la théorie qu'il a soutenue et développée dans toutes ses leçons à la Sorbonne et dans tous ses volumes ne s'applique pas à l'état actuel *historique* de l'homme. Il n'a jamais voulu parler que d'un état *logique* et *abstrait*.

C'est la puissance *logique* de la raison que nous voulons étudier en ce moment, et non pas son développement *historique*. Nous arriverons aujourd'hui à un résultat plutôt *abstrait que réel*, plutôt *logique qu'historique* (p. 367).

Telle est l'œuvre de M. l'abbé Maret. Mais il n'est pas en sa puissance de poser des principes et puis de les circonscrire et de les limiter selon son bon plaisir. Il l'a dit lui-même :

La *logique* est une force supérieure à celle de l'homme, même fût-il doué des dons du génie (p. 319).

Et, en effet, c'est l'état *logique*, formulé par M. l'abbé Maret, qui est adopté par les Ontologistes, et les Rationalistes de toute sorte ; c'est toujours la raison, *écoulement* de la substance divine, *participation* non de ressemblance, mais réelle de la raison divine etc. ; c'est celui sur lequel sont basés tous les cours de philosophie, qui n'enseignent qu'une *religion naturelle* ; c'est celui qui est adopté et mis en pratique par tous les gouvernements, c'est en dépit de ses assertions, celui-là même qui est la pensée intime de M. l'abbé Maret, qu'il formule nettement en ces termes :

La connaissance de l'existence Dieu, des *premiers devoirs moraux*, de l'immortalité de l'âme, forme donc le *domaine propre de la raison* dans l'ordre de la vérité naturelle, *religieuse* et morale. L'homme, *par sa propre nature, par sa propre essence, par la nécessité des idées et de leurs conséquences*, est donc en possession des éléments de la vie intellectuelle, religieuse, morale. Il y a donc des réalités, des vérités religieuses et morales, *naturelles, essentielles à la raison et à la conscience* (p. 373).

Voilà la pensée intime de M. l'abbé Maret, dans son livre :
De la dignité de la raison humaine.

On comprend pourquoi nous ne voulûmes pas alors analyser un tel livre. Nous nous bornâmes à publier un article, qui parut dans la *Revue de l'instruction publique*, dans lequel un rationaliste déterminé, M. Frédéric Morin, le félicitait de ses principes, et l'invitait à en tirer les conséquences, en devenant tout à fait rationaliste ¹.

XI. M. l'abbé Maret en 1860 et 1861.

Le gouvernement vit bien que c'était là l'homme de sa philosophie et de sa théologie. Aussi, par décret impérial du 25 mai 1860, contresigné Rouland, ministre des cultes, M. l'abbé Maret fut nommé évêque de Vannes. Ce décret souffrit d'abord quelque difficulté, car il ne fut inséré au *Moniteur* qu'un mois après, le 25 juin ².

Le Saint-Père ne crut pas devoir ratifier cette nomination. Nous n'avons pas à en dire les motifs. Nous nous bornons à publier la *lettre* que M. l'abbé Maret écrivit à ce sujet à MM. les Vicaires généraux de Vannes qui l'avaient supplié de donner sa démission; c'est une pièce essentielle dans cette revue que nous faisons des opinions de M. l'abbé Maret, et nous ne devons pas lui en refuser le bénéfice; c'est d'ailleurs la seule pièce connue de son quasi-épiscopat de Vannes.

Paris, 9 avril 1861.

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 avril, et dans laquelle j'ai trouvé des sentiments qui me sont toujours bien chers. Je conçois l'inquiétude des esprits dans le diocèse de Vannes, et je suis heureux de pouvoir vous donner sur-le-champ des explications, qui, j'en ai l'espérance, pourront contribuer à la calmer.

Par l'ajournement de ma préconisation, je me suis trouvé dans la position la plus pénible et la plus difficile. J'avais à concilier entre eux les devoirs les plus graves et les plus délicats : le dévouement sans bornes, l'inviolable fidélité qui sont dus à l'Église et à son Chef; le respect sincère des droits Concordataires du Souverain et la reconnaissance pour son bienfait; la défense légitime, nécessaire, de mon honneur d'homme, de prêtre et d'écrivain; enfin, le vif intérêt que devait m'inspirer un diocèse dont la Providence semblait vouloir me confier le gouvernement.

¹ En gardant, devant les plus injustes accusations et le public, la dignité du silence; en m'abstenant, comme je le devais, de m'immiscer dans des négocia-

¹ Voir *Annales*, t. XIV, p. 266 (4^e série).

² Voir *Ami de la religion* du 26 juin, t. V, p. 696.

ciations de puissance à puissance, voici, Messieurs, ce que j'ai fait pour rester conséquent avec moi-même et pour satisfaire à des obligations sacrées.

Le 29 juin 1860, j'ai adressé au Saint-Père un *Mémoire explicatif et justificatif*, mais incomplet, parce que je ne connaissais pas alors toutes les fausses allégations portées contre moi. Ce n'est qu'avec neuf mois d'attente, et le 23 février dernier, que les principales sont venues à ma connaissance. J'ai donc écrit de nouveau au Saint-Père. Dans cette lettre, après avoir répondu à tous les griefs qui me sont connus, je dépose aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, du Souverain-Pontife, les témoignages de ma foi, de ma fidélité, et de mon obéissance au Siège apostolique; de mon attachement à ses prérogatives et à ses droits. Je termine en abandonnant entre les mains du plus juste et du meilleur des pères, ma cause, mon avenir, ma vie, mon honneur, et je lui déclare que je ne désire et ne demande que l'accomplissement de la volonté de Dieu, dont sa décision suprême sera pour moi la manifestation.

Cette lettre n'a pu partir pour Rome que le 19 mars dernier.

En même temps que je présentais au Saint-Père ma défense, avec l'hommage de ma fidélité, j'écrivais à l'Empereur, une première fois, le 27 juin 1860, c'est-à-dire deux jours après l'insertion du décret de ma nomination au *Moniteur*; une seconde fois, le 25 janvier dernier, au moment où les informations canoniques des Evêques, nommés après moi, venaient d'être autorisées par le Pape. Dans ces deux lettres, je déclare à Sa Majesté que je ne devais et ne pouvais pas être un obstacle à la bonne harmonie entre son gouvernement et celui du Saint-Siège; que le veuvage prolongé d'une Eglise qui m'est chère et qui m'avait donné des témoignages de respect et de confiance, était pour moi le sujet d'une amère douleur, et que, pour mettre fin à une situation pleine d'inconvénients, j'étais prêt à me conformer aux ordres et aux intentions du Pape et de l'Empereur.

Voilà, Messieurs, les démarches que le sentiment de mes devoirs et de la grave responsabilité qui pèse sur moi, surtout dans les circonstances actuelles, m'ont inspirées; voilà comme j'ai cru pouvoir concilier ce que demandaient mon honneur et mes obligations envers le Pape, envers l'Empereur, envers l'Eglise et l'Etat, et à l'égard du diocèse de Vannes.

J'attends maintenant, avec le plus grand calme, la décision du Souverain-Pontife. Si le Vicaire de Jésus-Christ m'envoie vers vous, malgré mon indignité, j'espère, Messieurs, que les préventions qu'on a pu concevoir contre moi s'évanouiront quand on me connaîtra; nous ne serons tous, j'en ai la confiance, qu'un cœur et qu'une âme pour nous consacrer à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Si le Saint-Père, toujours par des motifs dignes de sa sagesse, persévère dans les dispositions qu'il a paru manifester jusqu'ici, je ne doute pas que l'Empereur ne nomme à Vannes un autre prélat, un prêtre digne de gouverner cet important Diocèse; et j'applaudirai de tout mon cœur à une détermination et à un choix qui émaneront uniquement des vues les plus hautes et les plus pures de la conciliation et du bien.

Telles sont, Messieurs, les explications que je puis vous donner, et que je vous prie de porter à la connaissance du clergé diocésain. J'ose espérer que

devant la sincérité et la loyauté de ces explications, l'agitation des esprits cessera parmi vous, et que, peut-être le clergé de Vannes, pour qui je professe tant d'estime, à qui j'avais donné ma plus profonde sympathie, au bonheur duquel je me voulais consacrer tout entier, regrettera la pression qu'il a voulu un moment exercer sur moi.

Veuillez agréer, etc.,

H. MARET ¹.

Nonobstant le *Mémoire justificatif* et les *Lettres*, la nomination de M. l'abbé Maret ne fut pas confirmée, et le 10 juin 1861, M. l'abbé Dubreuil fut nommé à l'évêché de Vannes, « vacant est-il dit, par la démission de M. l'abbé Maret ². » En compensation « et comme éclatante preuve de sa paternelle justice, » dit l'*Ami de la religion*, S. S. Pie IX nomma M. l'abbé Maret évêque de Sura, dans le pays des infidèles (*in partibus infidelium*) ³, et il fut sacré en cette qualité dans l'église de la Sorbonne, le 25 août ⁴. Un décret du même jour le nomma chanoine du 1^{er} ordre au chapitre impérial de Saint-Denis, honneur ajouté à celui de professeur et doyen de la faculté de théologie de la Sorbonne ⁵.

XII. Mgr Maret en 1869.

Mgr Maret avait dit à la fin de son volume sur la *Dignité de la raison humaine* :

Nos travaux futurs n'auront d'autre objet que de démontrer l'existence de la révélation surnaturelle et chrétienne, dont nous avons justifié la possibilité, la nécessité morale. Nous consacrerons tous nos efforts à établir la divinité de ce Christianisme, dont la grandeur et l'excellence viennent de se révéler à notre raison et à notre cœur (p. 529).

Mais voici qu'il change d'avis, il ne dit pas pourquoi, et publie l'ouvrage suivant :

Du Concile général et de la paix religieuse; — 1^{re} partie : La constitution de l'Eglise et la périodicité des Conciles généraux.

¹ *Ami de la religion* du 23 mai 1861, t. ix, p. 454.

² *Ami de la religion* du 11 juin 1861, t. ix, p. 605.

³ *Ami*, n^o du 27 août, t. x, p. 490.

⁴ Sura, petite ville ruinée sur l'Enphrate, dont on ne connaît que deux évêques, l'un, Uranius, qui assista au concile de Chalcedoine, et l'autre, anonyme, qui fut trompé par Chosroès, qui détruisit la ville. (Voir *Geographia Sacra* d'Holstenius, p. 292, in-fol. Amsterdam, 1707, et Procop. *Bellum Persicum*, l. II, c. 5, t. I, p. 99, in-fol., Paris, 1662.)

⁵ *Ami* du 29 août, t. x, p. 495.

— *Mémoire soumis au prochain Concile œcuménique du Vatican* ¹.

Nos lecteurs connaissent maintenant les principes et le but de Mgr Maret et de son école ; la raison est un écoulement de la lumière ou substance de Dieu ; elle est une participation divine, impliquant non la similitude, mais la présence même de la lumière divine.

C'est la lumière de chaque individu.

Cela étant, ce n'est ni à un pape infallible, ni à une Église infallible qu'il faut demander la vérité. C'est là une conséquence inexorable.

Or, nous allons voir que ce sont ces principes que Mgr Maret établit dès le principe dans son ouvrage.

En effet, comme le P. Hyacinthe, Mgr Maret, dès sa Préface, fait appel aux « aspirations de notre nature et se plaint qu'elles » restent sans objet déterminé. Il déplore de voir l'âme humaine flottante au gré des doctrines et des tendances les plus » contraires (p. I). » Avec raison, il fait remarquer que ce qui manque « à la famille, à la société, c'est Dieu, Dieu lui-même. » Sa place est presque vide dans les esprits et dans les cœurs » (p. II.) »

Recherchant ce qui a sauvé le monde païen, il fait remarquer que c'est l'Évangile et la Croix de Jésus-Christ ; mais il ne dit pas que c'est par l'enseignement et la parole, il n'y voit que le mouvement philosophique, « Dieu replacé dans l'âme » humaine, par un rayonnement prodigieux de vérité, de justice, de paix et d'amour (p. II.) »

Sans vouloir rechercher les causes qui ont amené la décadence de la société actuelle, il dit avec raison : « Une part » terrible de responsabilité dans ces malheurs incombe aux » hommes qui ont représenté, dans le monde chrétien, et l'unité et la foi, et la religion (p. III.) »

Pour remédier à cet état de choses, il conclut qu'une impulsion divine est devenue nécessaire, et c'est par ce mot tout philosophique qu'il qualifie le Concile que Pie IX vient de convoquer.

Aussi ce Concile est appelé à faire une œuvre de lumière,

¹ 2 vol. in-8°, Paris, Plon, 1869.

une œuvre de justice, une œuvre de réforme. — L'Athéisme, le Matérialisme ne sont pas la négation des vérités que Dieu a révélées et imposées à l'homme, mais « la négation de la » *Raison souveraine, éternelle, nécessaire, parfaite, infinie* » (p. viii.) Mais où trouver cette raison souveraine? C'est bien facile : dans l'*idéal divin* que la raison porte en soi. Et voilà chacun portant en soi l'*idéal divin*, la raison parfaite; de là la déification de la raison humaine. La conséquence n'éfraye pas Mgr Maret, au contraire il ajoute immédiatement : « L'homme est vraiment le Dieu de ce monde, parce qu'il » porte, dans sa raison, l'*idéal divin* (p. ix). » Seulement il veut que cet *idéal* ne soit pas le produit de l'homme, mais un *présent du Parfait et de l'Infini*.

Que doit donc faire le Concile? Une œuvre toute philosophique, la philosophie de Mgr Maret. Pas n'est question de rappeler strictement à l'homme que Dieu a parlé, qu'il a fixé les croyances et les pratiques pour être sauvé. Non, ceci est de l'histoire et de la tradition.

Écoutez :

Quelle mission sublime est donc réservée à un Concile général qui va faire entendre au monde la grande voix de l'Église catholique! En fait, il n'y a jamais de plus belle? Par la conservation de toutes les grandes croyances de l'Humanité, raffermir la raison humaine sur sa base ébranlée; payer un juste tribut de louange aux philosophes qui ont consacré les forces de leur génie à dégager et à démontrer les Lois et l'Autorité de la raison, depuis Aristote et Platon jusqu'à Descartes et Leibnitz; emprunter aux divines révélations et aux écrits des Saints Docteurs tout ce qu'il y a de plus lumineux pour répandre, s'il est possible, un jour nouveau sur toutes les grandes vérités, patrimoine éternel de l'Humanité; surtout présenter nos divins mystères comme la plus parfaite manifestation de l'amour de Dieu, pour l'homme, comme la plus haute philosophie de Dieu et de l'homme; telle nous apparaît, dans ses traits généraux, l'œuvre de lumière que le Concile est appelé à accomplir (p. x).

On le voit, les Révélations divines ne sont pas les sources du dogme, elles ne doivent qu'éclairer les grandes vérités, patrimoine éternel de l'humanité. Le Concile doit faire resplendir l'éternelle vérité (p. xi); et alors « la dignité humaine, les espérances humaines, l'ordre moral et social, salueront dans » le saint Concile un maître, un ami, un sauveur (p. xi). »

Sinon, non.

Voilà l'œuvre toute philosophique du Concile. C'est bien là comme l'a dit son ami, le P. Hyacinthe, *transformer* l'Eglise.

Pour l'œuvre de *justice* ; c'est encore la philosophie, celle spécialement de Mgr Maret, que le Concile doit prendre pour guide et glorifier.

Nous croyons qu'il serait du plus grand effet que le saint Concile, sans toucher aux sphères qui doivent lui rester étrangères (lesquelles, s'il vous plaît ?) s'appliquât à mettre *en lumière* tout ce qu'il y a de vrai dans les travaux de la pensée moderne, dans les sciences philosophiques, morales, sociales, politiques ; dans les sciences naturelles elles-mêmes, considérées par rapport à la religion. Faire l'inventaire de toutes les vérités utiles à la moralité, à la félicité humaines ; louer les hommes qui les ont découvertes, ou proclamées à quelque camp que des hommes de bien appartiennent ; ramener toutes ces parcelles à leur somme, tous ces rayons à leur foyer, tous ces progrès à leur cause réelle : l'Esprit de vérité, l'Esprit de Jésus-Christ agissant même sur ceux qui l'ignorent, sur ceux qui le méconnaissent, certes voilà une œuvre difficile, une œuvre délicate, mais d'une grandeur et d'une utilité incomparables (p. xii).

Voilà encore l'invitation de mettre Platon et les autres philosophes, tous *hommes de bien*, au nombre des prophètes. Ce ne sont plus les paroles extérieures, positives, traditionnelles du Christ, que le Concile doit constater dans ses décisions ; Mgr Maret met l'Esprit de vérité, l'Esprit de Jésus-Christ agissant intérieurement et perpétuellement en nous. C'est le *Spiritualisme* de Cousin ; c'est le Concile transformé encore en assemblée philosophique, c'est l'Humanité se recueillant et définissant le dogme.

Certes on conviendra qu'il est impossible de *transformer* plus complètement l'Eglise et le Concile. Le Concile, en effet, n'est et ne peut être que le conservateur et le désignateur des paroles et des dogmes révélés extérieurement par le Christ. Ce sont les seules vérités que le Concile ait le droit d'imposer aux hommes. C'est en cela seul qu'il est assisté de l'Esprit de Dieu, et il ne peut, et il ne doit rechercher ces paroles que dans la tradition catholique. Quant à l'*instinct* (p. xiii), que Mgr Maret veut que le Concile consulte ; quant aux *aspirations légitimes* (*ib.*), qu'il doit respecter, ce sont là les raisons qui ont fait sortir le P. Hyacinthe de l'Eglise, et qui en feront sortir Mgr Maret, s'il consulte cet *instinct*, ces *aspirations* plutôt que le Concile.

C'est par suite de ces principes qu'il juge la *société laïque*,

non comme une personne qui doit être instruite des volontés révélées par Dieu, mais comme une rivale avec laquelle l'Église doit conserver d'excellentes et pacifiques relations (p. xv.)

Mais on comprend, de ce point de vue, qu'après avoir doté l'homme d'instincts, d'aspirations divines, qu'après avoir établi que la raison humaine porte en soi un idéal divin, Mgr Maret l'établit comme une puissance avec laquelle il faut que le Concile s'entende et entre en transaction.

Dans la réalité, il établit deux révélations divines, comme il l'a déjà fait dans tous ses autres ouvrages, l'une interne, incessante, personnelle, toujours présente, c'est la révélation naturelle; l'autre extérieure, positive, temporelle, déjà passée, c'est la révélation surnaturelle.

Quand on admet cette théorie, et qu'on a ainsi distribué les voies par lesquelles Dieu se manifeste à l'homme, il faut nécessairement que le Concile ne heurte, ne contredise en aucune manière cette révélation naturelle de Dieu. Il doit même la suivre, car elle est perpétuelle, incessante, tandis que la révélation de Jésus-Christ s'est faite une seule fois, il n'en fera pas d'autre, car il a déclaré lui-même être venu accomplir la loi¹, et aucun² iota ne doit y être ajouté ou effacé.

Le P. Hyacinthe a fait l'application logique de la théorie de Mgr Maret. Si le Concile contredit les aspirations légitimes de notre nature, il faut en appeler à un autre Concile, et si ce Concile ne donne pas raison à nos aspirations, il faut en appeler directement au Seigneur Jésus. Cela me suffit, dit-il, pour vivre et pour mourir³. Or c'est, jusqu'à un certain point la position que semble prendre Mgr Maret quand il dit à la fin de sa préface :

« A Jésus-Christ seul nous avons consacré notre vie, il nous l'accordera, nous l'espérons de son infinie miséricorde, de toujours vivre pour lui et de mourir en lui (p. xxvii.)

Ceci est bien philosophique, ce me semble. Saint Paul disait plus clairement et plus pratiquement : « Si nous-même

¹ Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere (Matth. v, 17.)

² Iota unum, aut unus apex non præteribit a lege donec omnia fiant (ib. 18.)

³ Voir sa lettre, N° d'octobre, ci-dessus, p. 298.

» ou un ange du ciel venait vous annoncer autre chose que ce
 » que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème¹. »

Telle est la théorie de Mgr Maret enseignée dans sa *préface*. On verra qu'il en fait l'application dans tout le cours de ses deux volumes. On peut la définir par ces mots :

» Oter l'infailibilité personnelle du Pape, l'étendre aux
 » évêques, y faire participer en quelque sorte les prêtres et
 » même un peu les laïques, tout cela en vertu de l'*idéal divin*
 » que chacun porte en soi : telle est la théorie, non pas ecclé-
 » siastique, mais philosophique de Mgr Maret. »

Le grand défaut de son livre est de mêler continuellement ces deux ordres, de manière à pouvoir répondre aux philosophes qu'il a leurs principes, aux théologiens qu'il est avec eux.

Nous allons en donner quelques exemples.

Le Christianisme est une révélation divine proposant au monde certaines vérités à croire et des devoirs à pratiquer (p. 3). Dans sa sagesse infinie, Dieu, après avoir fait entendre sa voix aux hommes, a bien voulu fixer par l'Écriture les vérités qu'il nous a enseignées (p. 4.)

C'est très-bien. Mais voici l'amalgame à l'adresse des philosophes.

La Bible ne contient pas seulement les premiers principes de la religion et de la morale, qui sont aussi dans la raison et dans la conscience, etc. (p. 5).

Il fallait dire : La Bible énonce clairement à la raison et à la conscience les vérités à croire et à pratiquer. Au lieu de cela, on voit que la Bible n'est plus qu'une superfétation enseignant ce qui était déjà dans la raison et la conscience.

Autre exemple :

Nous ne voulons pas ici déprécier la raison. La raison est le premier flambeau que Dieu a donné à l'homme, la première révélation qu'il lui a accordée. La raison est une communication de la lumière divine; elle forme une sainte société entre l'homme et Dieu. Parti des splendeurs éternelles, le rayon divin tombe dans la conscience humaine, et illumine ses ténèbres. Il met dans cette conscience des principes éternels, nécessaires, universels : des principes d'une évidence parfaite (p. 8.)

Voilà pour la philosophie : flambeau donné de Dieu, révélation de Dieu, communication de la lumière de Dieu, rayon divin, par conséquent de même nature que celui de Dieu, c'est à éblouir la créature. Ce n'est pas seulement l'ennoblir, c'est

¹ Sed licet nos, aut angelus de cælo evangeliset vobis præterquam quod evangelisavimus vobis, anathema sit (Gal. 1, 8.)

la rendre non semblable, mais participant à la nature divine elle-même, comme l'a dit Mgr Maret.

Mais cela est impie et panthéiste ; aussi voici qu'à son gré, Mgr Maret obscurcit le *flambeau* de Dieu, rend incompréhensible la *révélation de Dieu*, rend inutile et impuissant le *rayon de Dieu*.

Écoutez :

Mais au dehors de ces premiers principes, insuffisants à tous les besoins de la vie intellectuelle et morale, il faut bien reconnaître que la raison n'est plus une lumière manifeste ; elle entrevoit bien plus qu'elle ne voit, elle pressent plus qu'elle n'affirme. Les facultés de l'intuition et du raisonnement sont d'ailleurs très-inégaux, très-inégalement développées, très-inégalement exercées (p. 8).

On voit quelle chute et quel désappointement pour l'homme ; ajoutons quel mépris pour le rayon divin ! Mais voici que la vérité va sortir, malgré lui, de la bouche de Mgr Maret. La raison n'est plus un flambeau, un rayon, une participation, un écoulement de Dieu, comme il l'a souvent dit, c'est une simple faculté.

C'est cette faculté, bornée, faible et versatile ; cette faculté inégale, inégalement cultivée, inégalement droite, qui deviendrait l'interprète et le juge, le moyen unique et universel de la révélation et de la religion (p. 9) ?

Voilà qui est parlé comme un théologien ; mais que dira Mgr Maret à celui qui préfère son dogmatisme philosophique, assurant que la raison est un flambeau divin, une communication divine, un rayon divin ?

Voilà pourtant quelle est la base de toute la théorie que Mgr Maret veut appliquer à l'Église et faire prévaloir dans le Concile.

Nous ne pouvons le suivre dans ses deux volumes et en relever toutes les inexactitudes ; plusieurs évêques l'ont déjà fait, ainsi que plusieurs écrivains dans les différents journaux et revues catholiques. Nous nous bornons à prouver qu'il veut introduire dans l'Église la révélation qu'il a appelée naturelle, et lui soumettre la révélation surnaturelle.

C'est en effet ce qu'il fait très-habilement en appliquant à l'Église la constitution humaine éclairée du flambeau divin, du rayon divin, de la communication divine. Il a bien prouvé que ce flambeau n'était pas très-clair, mais entraîné lui-même par la logique inexorable que, si le flambeau existe, il

doit éclairer suffisamment, c'est à sa lumière qu'il réforme et transforme l'Eglise; c'est en ce nom qu'il demande de rechercher et de conserver ce que la philosophie a trouvé, depuis Platon jusqu'à Leibnitz, depuis Aristote jusqu'à Descartes. C'est en vertu de la communication divine, faite à tous les hommes, qu'il refuse d'accorder l'infaillibilité à un seul homme, qu'il ne la lui accorde qu'à la condition qu'il s'accordera avec les évêques; et c'est en vertu de cette puissance naturelle, distribuée à tous qu'il demande « une juste part d'influence » à la démocratie chrétienne dans la constitution ecclésiastique¹.

De là, la prétention que les *prêtres*, dans les Conciles, possèdent, de *droit divin*, la *voix consultative*, et qu'ils peuvent jouir de la *voix délibérative* (p. 126).

De là aussi, la revendication pour les simples *laïques* du *droit de présence* dans les Conciles, et d'être *aptes à la voix consultative* (*ib.*)

De là encore, la demande, expresse qu'il fait de la *réunion décennale des Conciles* et de la nomination des pasteurs par le clergé et par le peuple.

Voilà la base, la raison, le principe de la *transformation* que Mgr Maret veut introduire dans l'Eglise. Malgré ses protestations, ses exceptions, ses dénégations, c'est toujours le *flambeau divin naturel* qui doit seul, en dernière analyse, éclairer l'Eglise.

Et Mgr Maret ne se contente pas d'insinuer ce système dans son premier volume, sous le titre de *La Démocratie dans l'Eglise* (t. I, p. 117-127), il traite encore fort au long cette question dans son 2^e volume sous le titre de :

Section III. Autorité des évêques et présence des prêtres dans les conciles provinciaux et généraux.

Section IV. Droits des prêtres dans les Conciles provinciaux et généraux. — Voix consultative. — Voix délibérative. — Les prêtres doivent donc assister aux Conciles comme consultants, c'est leur droit rigoureux (t. II, p. 439). Mais s'il est certain d'un côté que les prêtres n'ont pas de droit divin la *voix délibérative*, il est également certain de l'autre, qu'ils l'ont eue de droit ecclésiastique (t. II, p. 440).

Telle est la part des prêtres. Il y a aussi celle des laïques :

¹ Du concile, etc., t. I, p. 125.

Ils ont aussi dans les assemblées ecclésiastiques une part qu'il faut déterminer (p. 445). C'est d'abord le droit de présence. — Mais les fidèles n'étaient pas toujours réduits au rôle de spectateurs et de témoins; ils prennent quelquefois part aux *délibérations* et donnent leur avis sur certaines questions (p. 447).

Et là-dessus il cite un texte de saint Cyprien, qui semble demander *leur sentence*, sans dire que ce mot a été supprimé dans deux éditions de ce Père, parce qu'il ne se trouve pas dans les manuscrits¹; et de plus un autre texte d'une lettre adressée de Rome au même Père, où il est question des laïques, « parce qu'un décret ne peut être stable, quand il ne paraît pas avoir eu l'assentiment d'un grand nombre². »

Voilà au fond la pensée de Mgr Maret, l'assentiment du peuple, en vertu de ce que le peuple a aussi reçu le flambeau divin, et possède le rayon divin.

XIII. Mgr Maret et les Conciles généraux.

Mgr Maret fait passer sous les yeux de ses lecteurs les Conciles de l'Eglise, et y cherche la preuve que les Papes n'ont jamais été regardés comme infaillibles. Les *Annales* ont répondu d'avance à toutes ses arguties, dans les 14 articles publiés par notre collaborateur M. Dumont, et ayant pour titre : *Les 3 premiers conciles dans leurs rapports avec les Papes.*

Dans ses *chap.* II et III, Mgr Maret examine les rapports du concile de Nicée et du 1^{er} de Constantinople, avec les Papes, et surtout avec Libère (t. I, p. 145-171).

Nos lecteurs trouveront expliqués très au long les mêmes rapports et la justification de Libère, dans le 1^{er} et le 2^e article (*Annales*, t. VI, p. 137 et 168, 4^e série). Dans le 3^e article, on examine la question de l'autocratie conciliaire au 2^e concile général, et en particulier les décrets de Constance et de Bâle (*ibid.*, p. 337).

Dans son *chap.* IV, Mgr Maret traite du concile d'Ephèse, 3^e général (t. I, p. 172-200).

On trouvera tout ce qui a rapport à ce concile, et les preuves qu'on voit S. Cyprien, *Épist.* XI, dans *Patr. lat.*, t. V, p. 258 et la note qui y est jointe.

¹ Quoniam nec firmum decretum potest esse, quod non plurimorum videbilibus consensus consentium. (*Ibid.*, lettre 31, dans *ibid.*, p. 317).

de la turbulence d'une partie de ses évêques, dans le 4^e article des *Annales*, t. v, p. 405.

Dans son *chap. v*, Mgr Maret traite du concile général de Chalcédoine (4^e général), et dénature les rapports de ce concile avec S. Léon (t. I, p. 200-242).

Les *Annales* examinent explicitement tous les faits qui s'y sont passés, et justifient l'action prépondérante du Pontife, dans les 5^e, 6^e et 7^e art., t. VII, p. 19, 124, 208. M. Dumont y traite, en particulier, la grande question de S. Léon cassant le 28^e canon de ce concile, qui égalait au Pape l'évêque de Constantinople, et des appels perpétuels qu'on a toujours faits à Rome.

Au *chap. vi*, Mgr Maret dénature encore la doctrine du pape S. Gélase, en assurant que ses paroles ne concernent que les Eglises particulières, et ne peuvent porter aucune atteinte aux droits des conciles généraux; mais en citant plusieurs textes de ce pape, il cache soigneusement celui-ci où, parlant des Grecs, ce Pape dit :

« Ils nous opposent les Canons, mais ils ne savent pas ce
 » qu'ils disent, puisqu'ils se trahissent par là même agissant
 » contre ces Canons, en ce qu'ils refusent d'obéir au premier
 » Siège, conseillant des choses saines et droites. Ce sont les
 » Canons eux-mêmes qui ont voulu que les appellations de
 » toute l'Eglise fussent déferées à l'examen de ce Siège. Ils
 » ont établi qu'on ne devait jamais nulle part appeler de ses
 » décisions, et qu'il *devait juger de toute l'Eglise*; qu'il ne
 » devait être soumis au jugement de personne. Ils ordon-
 » nèrent qu'il ne fallait jamais juger de son jugement; ils
 » établirent que sa sentence ne pouvait être infirmée par au-
 » cun de ceux auxquels ils ordonnaient plutôt d'obéir à se
 » décrets ¹. »

¹ Nobis opponunt Canones, dum nesciunt quid loquantur. Contra quos hoc ipso venire se produnt, quod primæ Sedi, sana rectaque suadenti, parere fugiunt. Ipsi sunt Canones qui appellationes totius Ecclesiæ ad hujus Sedis examen voluere deferri. Ab ipsa vero nusquam prorsus appellari debere sanxerunt, ac per hoc illam de tota Ecclesia judicare, ipsam ad nullius commere judicium, nec de ejus unquam præceperunt judicio judicari, sententiamque illius constituerunt non oportere dissolvi, cujus potius decreta sequenda mandarunt (S. Gélase, *Epist. iv, Commonitorium ad Faustum magistrum fungentem legationis officio Constantinopoli*, dans *Pat. lat.*, t. LIX, p. 28).

Voilà le texte que cache Mgr Maret, pour prouver que les paroles de Gélase ne concernent que les Eglises particulières.

Le *chap. vii* est consacré au 5^e concile (2^e de Constantinople), et Mgr Maret y prétend que le pape Vigile s'est soumis au concile (t. I, p. 247-272).

Dans ses art. 8, 9 et 10, M. Dumont examine toutes les assertions des Grecs, à ce sujet, et en montre la perfidie ou la fausseté (*Annales*, t. VII, p. 325, 407 et t. VIII, p. 45).

Au *chap. viii*, Mgr Maret examine le 6^e concile (3^e de Constantinople), et soutient que le pape Honorius y a été condamné (t. I, p. 273-300).

M. Dumont, dans ses 10^e et 11^e art., prouve la falsification des actes de ce concile contre Honorius (*Annales*, t. VII, p. 35 et 415).

Le *chap. ix* est consacré par Mgr Maret au 7^e concile général (2^e de Nicée), et soutient que la souveraineté Conciliaire s'y manifesta clairement (t. I, p. 301-343).

M. Dumont, à la fin de son 11^e article, prouve, au contraire, que la souveraineté pontificale n'y a reçu aucune atteinte (*Annales*, t. VIII, p. 429).

Le *chap. x* est consacré au 8^e concile (4^e de Constantinople), et au schisme de Photius. Comme dans les autres conciles, Mgr Maret cherche à y prouver que la souveraineté spirituelle y apparaît comme essentiellement complexe dans ses éléments (t. I, p. 314-335).

C'est à cette question que M. Dumont consacre ses 12^e, 13^e et 14^e articles (*Annales*, t. IX, p. 426, 245, 325), et voici ses conclusions :

« Au lieu de voir que la soumission à Rome catholique était
 » la liberté des enfants de Dieu, les Grecs s'en offensèrent en
 » secret, et pour se défendre de l'autorité spirituelle, ils se li-
 » vrèrent au pouvoir séculier, sur lequel, en effet, la volonté
 » humaine a toujours quelque influence, et dont la servilité
 » la plus basse au besoin espère toujours gagner quelque
 » chose.

» Telles sont les causes premières des huit premiers conciles
 » œcuméniques. Tous ces conciles ont été tenus dans l'empire
 » grec, par le vouloir superbe des Grecs et par leur faute,

» c'est-à-dire pour des scandales étrangers à l'Eglise latine.
 » Car les sept grandes hérésies de ces temps sont nées en
 » Orient, dont deux seulement l'Arianisme, et, à deux reprises,
 » le Manichéisme, ont pénétré en Occident sans pouvoir y
 » prendre racine ; l'Arianisme même n'y entra qu'à la suite
 » de l'invasion barbare. L'Orient ne perdait rien pour cela de
 » sa présomption, s'imputant à mérite le redressement néces-
 » saire de ses erreurs. Le succès d'un intérêt particulier, d'une
 » opinion ou d'un privilège, y excitait plus de zèle que celui
 » de la vérité et du bien général. L'orthodoxie même y était
 » rarement franche de partialité. L'épiscopal, en synode, sui-
 » vant toujours l'impulsion de la cour, ne quittait cependant
 » jamais la défensive à l'égard du Saint-Siège, même quand le
 » prince donnait l'exemple de la docilité chrétienne. Le res-
 » pect qu'on y affectait pour la règle couvrait le plus souvent
 » une disposition tortueuse ou arrogante à décliner l'autorité
 » gardienne et interprète de la règle ¹. A tout le moins on y
 » retrouve constamment cette émulation d'importance, qui
 » est le défaut instinctif de toute assemblée. Les conciles grecs
 » voulaient délibérer et résoudre tout comme d'eux-mêmes,
 » jusqu'à égaler et prévenir, s'ils avaient pu, la décision pon-
 » tificale : à peu près comme ce jardinier, qui se hâta d'ar-
 » roser à l'approche d'une nuée, de peur que la pluie vint
 » empêcher son officieux labeur.

» Les Papes procédaient tout autrement, toujours diligents
 » à maintenir la foi, la discipline, la hiérarchie, avec la sûreté
 » de décision qui leur appartenait, sans acception de partis.
 » Toujours même zèle à faire observer les définitions œcumé-
 » niques ; même patience dans l'exercice de leur autorité,
 » avec un désintéressement personnel, qui ne se fait jamais
 » valoir et dont il n'y a pas d'exemple hors d'eux. Qu'on se
 » rappelle Vigile défendant la mémoire de trois évêques grecs
 » contre l'acharnement d'une assemblée grecque, et qu'on
 » ajoute à cette générosité la bonne foi des pontifes romains à
 » recevoir les actes du 6^e concile, leur abnégation silencieuse

¹ S. Gelase : « Nobis opponunt Canones, dum nesciunt quid loquantur,
 Contra hoc ipso venire se produunt, quod primæ Sedi, sana rectaque
 suadenti, parere fugiunt (Epist. iv, dans Pat. lat., t. LIX, p. 28).

» touchant la condamnation si suspecte d'Honorius, sans la
 » moindre apparence de reproche, de récrimination, de ré-
 » présailles, ni de rancune. Telle est leur conduite invariable ;
 » et l'on conviendra que le Saint-Siège, dans ses rapports avec
 » les conciles, a toujours eu l'avantage de la justice, de la
 » prudence et de la charité.

» C'est la première conclusion à tirer de cette étude. La se-
 » conde, moins saillante, n'est pas moins exacte. Un singulier
 » retour s'est opéré à la fin. Des trois papes, compromis par les
 » conciles, deux sont déjà suffisamment justifiés depuis long-
 » temps ; la fatigue de ce long travail me paraît bien récom-
 » pensée, si l'on jugeait désormais dissipées les obscurités qui
 » subsistaient encore ; et le Pape Vigile n'est-il pas lui-même
 » réhabilité maintenant ? D'autre part trois Conciles ont été
 » contestés. L'Occident rejeta assez longtemps le 5^e et le 7^e.
 » Quant au 6^e, hors la définition de foi, son texte reste au
 » moins pour jamais douteux. Car si l'on ne trouvait pas con-
 » vaincantes les preuves de falsifications, il est impossible de
 » prouver que la falsification n'existe pas ; enfin, ce qui res-
 » sort et par dessus tout, c'est la souveraineté dogmatique et
 » juridique du Saint-Siège. Non-seulement la fausse censure
 » du 6^e Concile n'a pas causé d'incertitude, un seul moment,
 » nulle part, sur ce point ; mais le 7^e Concile et surtout le
 » 8^e ont été la plus éclatante manifestation de l'obéissance
 » due à la chaire de Saint-Pierre ; les Grecs, à la veille de con-
 » sommer leur schisme se sont vus contraints, par une admi-
 » rable providence, de ployer une dernière fois, à la face du
 » monde, sous le pouvoir apostolique, et la vérité, près de les
 » quitter, emporta d'eux ce solennel et irréfutable témoignage.
 » S. Augustin ne craignait pas de dire, *qu'il ne croirait pas à*
 » *l'Evangile, sans l'autorité de l'Eglise*¹, on peut dire à plus
 » forte raison qu'on n'aurait nul compte à tenir du Concile
 » le plus universel, sans l'autorité du Saint-Siège². »

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen. Mgr Maret,

¹ Ego vero Evangelio non crederem nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas (S. Aug. *Contra Epist. Manichæi, quam vocant Fundamenti*, cap. 5 ; dans *Pat. lat.*, t. XLII, p. 176).

² *Annales*, t. IX, p. 337 (4^e série).

dans son 3^e livre, examine les autres Conciles jusqu'à celui de Trente. M. Dumont a déjà réfuté ci-dessus ses appréciations sur les Conciles de Constance et de Bâle. C'est toujours la même méthode. Nous l'avons assez fait connaître : C'est le flambeau divin distribué à tous, et supprimant le flambeau particulier remis à un seul. C'est l'Eglise transformée, comme nous l'avons dit, au commencement :

Suscepere duo manipulares imperium populi romani transferendum et transtulerunt.

Mgr Maret et son école ne feront pas ce que firent deux soldats païens.

XIV. Le Pape, tel que le qualifient les saints canons.

Les *Annales* n'ont pas cru devoir entrer dans la grande discussion sur l'infailibilité pontificale, d'abord parce qu'elle a été traitée fort au long dans toute la presse catholique, en second lieu, parce qu'elles ont à diverses reprises, et très-explicitement, exprimé leur croyance sur cette question.

Et, en effet, nous pensons que nulle part on n'expose plus explicitement et plus exactement les privilèges du Souverain-Pontife, que dans l'article qu'elles ont publié en 1852, et intitulé : *Titres canoniques donnés au Pape*. Ce sont tous les titres donnés au successeur de saint Pierre, par les Ecritures, par les Papes, par les saints Pères, par tous les Conciles. Ce travail est extrait de l'*Epitome canonum* du cardinal de Laurea¹; il est accompagné de tous les textes, et nos lecteurs, en le consultant, auront sous les yeux tous les témoignages de la tradition².

A. BONNETTY.

¹ *Epitome canonum omnium*, du cardinal de Laurea, in-fol. Venet, 1689.

² Voir les *Annales*, t. v, p. 32 (4^e série).

 Histoire de l'Église.

L'ABBÉ GORINI

Défenseur de l'Évangélisation des Gaules

DÈS LE 1^{er} SIÈCLE.

 Mon cher Directeur,

Permettez-moi de vous signaler un nouvel adversaire de l'école malsaine de Launoy. Il s'agit encore cette fois d'un curé de campagne, mais cet érudit peut lutler avec le docteur de l'ancienne France, car le modeste pasteur de La Trançlière (Ain) a acquis une telle autorité dans la critique historique, que l'on s'estime heureux de l'avoir dans son camp. Ce n'était pas petite affaire de redresser les erreurs des Augustin et Amédée Thierry, des Guizot, des Fauriel, des Ampère, des Aimé Martin, des Quinet, et surtout de conserver l'estime de ces savants, gent d'ordinaire fort irritable. Mais je m'aperçois que le désir de rendre hommage à l'abbé Gorini, trop tôt ravi à la science, m'éloigne de mon sujet : j'y reviens donc, renvoyant à plus tard une biographie qui mérite de figurer dans votre savant recueil.

M. l'abbé Gorini a publié un ouvrage intitulé : *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin*¹.

La marche de ce savant ecclésiastique est très-simple, imitant un peu la méthode de S. Thomas, il cite le texte qui doit fournir le sujet de sa glose, et puis sous le titre d'*observations* arrive la réfutation.

Le savant ecclésiastique intitule le chapitre 11^e du iv^e volume : *Des rapports de la Papauté avec l'Église gallicane*, et pose cette question :

« Le Saint-Siège n'a-t-il pas contribué à la conversion des Gaules ? »

¹ 4 vol. in-12.

Ce titre n'est pas là sans motif, il est amené par la phrase suivante de M. Guizot :

« L'Italie, l'Espagne, les *Gaules* étaient devenues chrétiennes sans le secours de la Papauté ¹.

» Les premiers missionnaires de la Gaule, répond l'abbé Gorini, ont été envoyés par Rome ou autorisés par elle. Innocent I^{er} nous l'assure... d'autres témoignages appuieront celui de l'illustre souverain Pontife.

» Cherchant les noms des premiers prédicateurs de notre pays, M. Guizot n'a songé, il paraît, qu'aux deux plus célèbres, S. Pothin et S. Irénée, sortis de l'école de S. Polycarpe, évêque de Smyrne, et il en a conclu que le flambeau de l'Évangile s'était avancé sur la Gaule de l'Asie et non de l'Italie, conséquence fautive, car tout nous persuade que les missionnaires arrivèrent parmi nous du consentement du pape ². »

Mais n'avons-nous pas eu d'autres prédicateurs de la foi ? se demande le savant critique ; il dit dans sa réponse qu'il ne consultera ni *Lactance*, parce que dans son livre il n'est qu'un rhéteur ³, ni *Sulpice-Sévère*, parce que dans la ligne qu'il consacre dans son histoire sacrée à l'établissement du Christianisme sur les bords du Rhône, « négligeant les premières » tentatives, les premiers germes de croyance, il se borne à ces » mots : *Sous Marc-Aurèle, fils d'Antonin, s'élève la cinquième » persécution. Alors pour la première fois on vit des martyrs en » Gaule, la divine religion ayant été reçue tard en deçà des » Alpes* ⁴. »

« Oui, s'écrie alors l'abbé Gorini, la religion y fut reçue tard, » mais n'eût-elle pas de bonne heure quelqu'apôtre dont les » obscurs travaux préparaient le champ où allait vite grandir » la moisson ravagée par Marc-Aurèle ! Nous allons chercher » ailleurs ces détails négligés par l'abréviateur gaulois. » Et alors l'auteur de la *Défense de l'Église* cite ce passage de S. Grégoire de Tours : « *La ville de Bourges reçut pour la première fois la parole du salut de S. Ursin, ordonné évêque et dirigé vers* »

¹ *Histoire de la civilisation en France*, t. II, leçon XIX, p. 98.

² *Défense de l'Église*, t. IV, 261.

³ *De mortibus persecutorum*, c. III, dans *Pat. lat.*, t. VII, 198.

⁴ *Hist. sacra*, l. II, c. 32 ; *Pat. lat.*, t. XX, p. 147.

*les Gaules par les disciples des Apôtres*¹. » Après quoi l'abbé Gorini passe à S. Trophime.

Les lecteurs de l'histoire ecclésiastique savent que vers la fin du 4^e siècle l'évêque d'Arles et celui de Vienne réclamaient tous les deux l'autorité métropolitaine sur la province Viennoise. Les moyens d'accommodement proposés par un concile de Turin ne satisfaisant pas l'évêque d'Arles, il en appela au pape Zozime. Celui-ci déclara que la province Viennoise et les deux Narbonnaises dépendaient d'Arles, « *parce que, disait-il, il est juste de ne pas déroger aux anciens privilèges de la ville métropolitaine d'Arles, vers laquelle fut d'abord envoyé de ce siège (de Rome) le souverain prêtre Trophime*². »

Maintenant à quelle époque Trophime parut-il dans cette ville? se demande le savant curé de La Tranclière. Voici sa réponse, elle est puisée dans une lettre des évêques gaulois au pape Léon :

« Toute la Gaule sait, disaient les prélats, et la sainte Eglise n'ignore pas, qu'Arles, la première entre les cités gauloises, mérita de recevoir de S. Pierre S. Trophime pour évêque, et que peu à peu, de cette ville, le don de la foi et de la religion se communiqua aux autres provinces des Gaules. Nos prédécesseurs..... croyaient raisonnable que l'église d'Arles réclamât de même en Gaule le droit d'ordination, elle qui avait obtenu des apôtres S. Trophime pour évêque³. »

¹ Bituriga vero urbs primum a sancto Ursino, qui a discipulis Apostolorum episcopus ordinatus in Gallias destinatus est, verbum salutis accepit (Greg. Tur., *De gloria confessorum* c. 80, dans *Pat. lat.* t. 71, p. 386).

² Sane quoniam metropolitane Arelatensis urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est (Zozimus, *epist.*, 1, c. 3; dans *Pat. lat.*, t. xx, p. 644).

³ Omnibus etenim regionibus gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Ecclesiæ Romanæ habetur incognitum, quod prima inter Gallias Arelatensis civitas missum a beatissimo Petro apostolo sanctam Trophimum habere meruit sacerdotem et exinde aliis paulatim regionibus Galliarum bonum fidei et religionis infusum..... Sicut per Beatissimum Petrum, Apostolorum Principem, sacrosancta Ecclesia Romana tenet supra omnes totius mundi Ecclesias principatum, ita etiam intra Gallias Arelatensis Ecclesia, quæ sanctum Trophimum, ab Apostolis missum, sacerdotem habere meruisset, etc. (*Epist. lxxv*, parmi les *Eptires* de saint Léon; dans *Pat. lat.*, t. 54, p. 880).

« S. Trophime, ajoute M. Gorini, a donc été obtenu des apôtres, reçu de S. Pierre, par la ville d'Arles. Et il fait ensuite cette remarque fort judicieuse, c'est que dans les interminables débats pour s'arracher le droit de métropole, nous ne voyons pas les adversaires mettre en doute l'arrivée aux temps apostoliques de S. Trophime. »

Notre savant critique passe de S. Trophime à S. Grégoire de Tours, et dit que dans son traité de la *Gloire des Martyrs* le pieux chroniqueur place S. Saturnin à Toulouse, sous les disciples des apôtres¹, et il ajoute qu'ayant rencontré plus tard la vie du bienheureux, il s'empressa de le faire descendre au milieu du 3^e siècle. Suit ce passage cent fois cité par tous les critiques qui se sont occupés de la question¹ :

« Dès la naissance même du Christianisme, écrivaient les Pères du concile de Tours de 567 à Ste Radegonde, les germes de la foi générale commencèrent à vivre sur le sol gaulois, etc.². »

« Les pères de cette assemblée, dit avec beaucoup de raison l'abbé Gorini, croyaient donc avec ceux d'Arles, avec notre historien S. Grégoire, avec l'agiographe de S. Saturnin, avec les papes Zozime et Innocent I^{er}, que l'aube de la foi a paru sur l'horizon des Gaules avant l'arrivée des prédicateurs du 3^e siècle, avant même Pothin au 2^e, et dès le temps des Apôtres. » Plus loin le savant critique nous indique le motif pour lequel il ne laisse pas l'arrivée de Trophime à la date assignée par Grégoire de Tours.

« C'est que, dit-il, notre vieil historien, ne connaissant pas plus les lettres de Zozime aux Gaulois, que la supplique de ceux-ci à S. Léon, joignit à tout hasard l'arrivée de l'évêque d'Arles et celle de l'évêque de Toulouse. Suit la célèbre citation de Grégoire de Tours³ où il est question des SS. Gatien, Trophime, Paul, Saturnin, Denys, Austremoine, Martial. Ainsi placée dans le récit, fait justement remarquer l'abbé

¹ Voyez dom Ruinart, *Vita S. Saturnini*, dans *Acta sincera martyrum*; dans *Pat. lat.*, t. VIII, p. 705.

² Itaque cum ipso catholicæ religionis exorta cœpissent gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, etc. (Greg. Tur., *Hist. franc.*, l. IX, c. 39; *Pat. lat.*, t. 71, p. 510).

³ Voir *Hist. franc.*, l. I, c. 18; *Pat. lat.*, t. 71, p. 175.

Gorini, cette énumération semble faire partie de la vie de S. Saturnin ; or cette légende ne parle nullement des saints que nous venons de citer.

Ces divers passages nous suffisent pour ranger le savant curé de La Tranclière parmi les partisans de la tradition. Un pareil témoignage est une bonne fortune pour la thèse de l'Évangélisation des Gaules dès le 1^{er} siècle.

Tout à vous,

GABRIEL DE CHAULNES

 Histoire naturelle.

 UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

RÉFUTATION DU SYSTÈME DE DARWIN.

Jamais les savants des siècles passés n'ont révoqué en doute l'unité de l'espèce humaine. Aristote et Pline la supposent. Le premier de ces savants avait bien l'occasion de s'inscrire en contre, en parlant des esclaves. Dans son chap. vi de la *République*, il méconnaît contre eux le droit naturel, et exalte cruellement la loi du plus fort; mais enfin il suppose la même nature aux esclaves et aux libres. Dans son chap. vii sur les animaux, il signale bien quelques similitudes du singe avec l'homme, mais en même temps il n'oublie pas sa supériorité même physique. Déjà au chap. 1^{er} il avait fait sa déclaration de philosophe et de naturaliste, en disant que « l'homme domine tout par la faculté de penser, par la connaissance du bien et du mal, de la justice et du droit, par son aptitude à créer des règles de discipline pour vivre en société. »

Pline, à son tour, relève les quelques ressemblances du singe avec l'homme, mais c'est après avoir mis l'homme, dans son fameux livre VII, à une hauteur où il domine le monde par la supériorité de ses facultés. Il montre l'homme « resplendissant par le génie de Socrate, de Platon, de César, de Cicéron, etc... » Il a fallu descendre jusqu'à Lamark, Voltaire, Bory de Saint-Vincent, pour rencontrer des contradicteurs à cette légitime possession d'heureuses et utiles croyances.

L'unité de l'espèce humaine est attaquée aujourd'hui avec plus de violence que de sincérité; et on comprend l'attitude d'un grand nombre de savants qui refusent de prendre au sérieux cette boutade matérialiste. Mais il est de la destinée de notre siècle d'avoir à y compter avec les erreurs les plus imprévues et les plus osées contre le sens commun, dans le champ de la science comme dans celui de la politique.

Les titres de noblesse de l'humanité ne sont pas seulement

suspectés, ils sont foulés aux pieds. Entrons donc dans un débat auquel il est douloureux de prendre part, et voyons ce que désirent la nature, la science et le sens commun.

I. — Définition de l'espèce.

L'espèce est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus de parents communs par une succession ininterrompue de familles. Au sein de l'espèce se forme la variété. Quand la variété devient héréditaire, elle constitue la race.

La race est donc l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive.

Les idées fondamentales de cette définition de l'espèce et de la race se trouvent confirmées par les plus grands noms de la science de l'histoire naturelle.

« La nature, dit Buffon, a imprimé à l'espèce certains caractères inaltérables. L'espèce est une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents, quoique les touches accessoires varient ou puissent varier. La transformation des espèces est impossible¹. »

Cuvier définit l'espèce : « La collection de tous les corps organisés, nés les uns des autres ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent, autant qu'ils se ressemblent entre eux². »

Selon Linnée, voici l'espèce : « Species sunt quot diversas formas ab initio produxit infinitum Ens : quæ formæ secundum generationis inditas leges produxere plures res sibi semper similes. »

M. de Candolle dit que l'espèce « est la collection de tous les individus qui se ressemblent entre eux plus qu'ils ne ressemblent à d'autres, qui peuvent, par une fécondation réciproque, produire des individus fertiles, et qui se reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut, par analogie,

¹ Cité dans le *Monde primitif*, p. 184.

² *Philosophia botan.*, p. 99. 1770.

» les supposer tous sortis originellement d'un seul individu. »

Pour Blainville, « l'espèce est l'individu répété dans le temps et l'espace. »

Pour M. Quatrefages, « l'espèce est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou peuvent descendre d'un couple primitif unique, par une succession ininterrompue de familles. »

M. Chevreul ne s'exprime pas d'une autre manière.

« L'espèce, dit Jean Muller, est une forme vivante qui paraît avec certains caractères inaliénables dans la génération, et qui est constamment reproduite par la génération d'individus semblables. »

Selon Vogt, « appartiennent à une seule et même espèce, d'après l'état actuel de la science naturelle, tous les individus qui naissent de parents semblables, et qui eux-mêmes, ou dans leurs descendants, redeviennent semblables à leurs ancêtres ¹. »

On pourrait multiplier les définitions semblables, prises chez les naturalistes les plus en renom, et qui professent d'ailleurs les opinions les plus variées en matière de philosophie.

Il suit de là que la marque la plus positive et la plus fondamentale, la plus exclusive de l'espèce, est la fécondité continue, et ce principe s'applique aux plantes, aux animaux, comme à l'homme. L'épreuve de cette marque n'a sans doute pu s'appliquer universellement, soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal, car il faudrait un temps infini; mais on juge plusieurs espèces à ce point de vue par analogie. Or, pour les différentes races humaines, l'expérience est sans réplique.

Toutes les races humaines unies ensemble sont fécondes.

Il y a plus : la fécondité augmente, au lieu de diminuer, entre les races différentes.

Les degrés prohibés dans la parenté établie par l'Eglise pour les unions conjugales reposent, on ne peut en douter, sur cette sorte de considération, comme sur celle de la fraternité humaine.

¹ V. *La Bible et la nature*, par le docteur Reusch, p. 433.

« Il est une autre loi de la nature qui confirme la précédente : D'après Buffon, Cuvier et un grand nombre de savants distingués qui ont marché sur leurs traces, les croisements entre espèces différentes sont : 1° difficiles; 2° quand ils peuvent avoir lieu, ils sont presque toujours stériles; 3° quand ils sont féconds, le produit est généralement infécond, et, en définitive, il n'arrive jamais à une génération éloignée; et si quelquefois le produit reste fécond, comme entre le bouc et le mouton, il y a promptement retour à une des deux espèces, et le *musmon*, qui est l'hybride de ces animaux, a complètement disparu. L'homme peut multiplier les races, mais il ne peut multiplier les espèces, *species naturæ opus*, dit Linnée¹. Bory de Saint-Vincent semble dire qu'il y a eu des alliances qui ont produit des parentés entre les singes et les nègres. Mais le docteur Chenu lui répond qu'on a bien entendu parler de enlèvements de nègres par des singes; mais nulle part on ne peut citer un fait digne d'attention au sujet des métis qui en seraient sortis².

Parmi les preuves directes de l'unité de l'espèce humaine, il faut citer les suivantes. On trouve chez toutes les races humaines, et dans ce cercle seulement, la même structure anatomique du corps, la même durée moyenne de la vie, la même disposition à la maladie et à certaines maladies qui attaquent que cette espèce; la même température moyenne du corps, la même vitesse moyenne dans les pulsations du pouls, la même durée de la grossesse. On ne trouve jamais une telle conformité dans les différentes espèces d'un genre; elles ne se trouvent que dans les variétés d'une même espèce. Par rapport à la taille, il n'y a pas non plus de différence essentielle, comme le remarque Burmeister³. « Les nations du nord, dit-il, sont généralement d'une taille plus petite que celle des habitants des zones tempérées, mais on n'y trouve point de véritables familles de nains. Cinq pieds, taille qui n'est pas dépassée par beaucoup d'Européens, forment un minimum au-dessous duquel une nation tout

¹ V. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1869, article de M. Quatrefages.

² Docteur Chenu, *Les Quadrumanes*, p. 4.

³ *Apud*, Reusch, p. 481.

» entière ne descend guère ; tandis que *six* pieds semblent être
 » le maximum de hauteur qu'une nation toute entière puisse
 » atteindre, bien que quelques individus, même en Europe,
 » aient une taille encore plus élevée. Le rapport de la taille
 » du Patagon à l'Esquimeau est à peine comme 3 est à 2.
 » Au lieu qu'on a entre certaines variétés de chiens une pro-
 » portion de 1 à 12 ; et des variétés de bœufs domestiques où
 » la proportion est de 1 à 6. »

Nous aurons plus loin l'occasion de rendre compte des variétés de l'espèce humaine. Il nous suffit ici d'établir les traits de conformité qui caractérisent l'espèce.

Nous verrons que l'anatomie seule creuse une séparation infranchissable entre l'homme et l'animal qui en approche le plus¹.

Mais voici le caractère qui place l'homme, comme dit Pascal, à une distance infinie des animaux qui sont au-dessous de lui : c'est l'intelligence, la raison.

Dieu a donné à l'animal les sensations et l'instinct : l'homme sait même rendre cet instinct de l'animal plus admirable en le formant par une répétition d'actes à des mouvements qui semblent le sortir du cercle étroit de ses habitudes instinctives. Mais on ne peut cultiver la raison là où elle n'est pas et où jamais elle n'a pu briller. Voilà l'apanage exclusif de l'homme ; avec sa raison, don du ciel, il embrasse la nature tout entière et s'élève au-dessus d'elle. Il en saisit les proportions ; il pénètre dans les détails jusqu'aux infiniment petits par la chimie et les microscopes que son génie a su inventer ; et, par ses calculs et ses heureuses hypothèses éclairées peu à peu de lumières nouvelles, il s'est élancé aux limites des mondes invisibles, il a deviné les lois les plus profondes du Créateur, il remonte les âges par l'histoire, il embrasse l'espace et s'élance dans l'avenir par la sagacité de ses conjectures ; enfin, il s'est élevé à la contemplation de l'harmonie universelle.

Nous n'avons aucun effort à faire pour montrer les produits

¹ Voir en particulier les 5 articles de M. Bianconi : *Considérations naturelles sur les prétendues affinités des singes et de l'homme*, dans les *Annales*, t. XI et XII (5^e série).

du génie humain. Il est épanoui dans les ateliers, sur les voies ferrées et aux extrémités des fils électrisés d'un hémisphère à l'autre, dans les musées, dans les bibliothèques publiques. Que tous les matérialistes se réunissent donc pour apprendre au plus parfait animal seulement le premier principe d'une science quelconque, et même quelque chose d'utile pour lui, qui soit un progrès sur son immobile instinct. « Des voyageurs, dit Buffon, avaient accoutumé des orangs-outangs à se chauffer à leur foyer. Ils y prenaient plaisir, mais abandonnés à eux-mêmes auprès de ce feu allumé, ils le voyaient tristement s'éteindre sans songer qu'ils pouvaient l'alimenter en y poussant de nouvelles bûches. Ne leur demandons pas ce qu'ils n'ont pas reçu. »

Aussi voyez comment l'homme est éminemment au premier rang dans la nature ; comme il la domine ! Avec quelle facilité il dompte non-seulement les animaux si puissants par leur vigueur, mais encore les éléments, et les force à servir ses volontés et à contribuer à la satisfaction de ses besoins !

Dans ce rang élevé, il forme un genre unique : *le genre humain*. Dans la classification des espèces dans le tableau des êtres dressé par l'histoire naturelle, il ne doit pas être confondu avec des êtres qui sont à une si énorme distance de sa grandeur morale et même physique. Ce serait contraire à la science comme au sentiment moral.

Cependant cette injure ne lui a pas été épargnée depuis quelque temps, comme si la place que la Providence lui a donnée était une usurpation. Ici, nous rencontrons les adversaires de la dignité humaine. Commençons par ceux qui osent le faire descendre du gorille, du chimpanzé ou du pongo.

II. — Système de Darwin.

Le naturaliste anglais Darwin n'a fait que réchauffer le système de Lamarck en lui donnant l'apparence d'un plus grand appareil scientifique.

Selon lui, tous les genres, toutes les classes émanent d'un être commun, d'où toute vie dérive par voie de génération et de transformation, comme les variétés d'une espèce naturelle descendent du type normal de cette espèce. La vie s'est trans-

mise par des transformations graduées, comme dans l'arbre la racine donne naissance à la tige, la tige aux branches, les branches aux feuilles, les boutons aux fleurs, les fleurs aux fruits. Ainsi, la totalité des êtres organisés viendrait d'un type primitif rudimentaire ; d'une première efflorescence de vie qui s'est épanouie avec le temps et par des efforts continuels dans toutes les directions.

Darwin invoque trois agents pour expliquer son système :

1° *La lutte* de la vie contre ce qui en arrête l'essor. C'est l'être qui tend à se développer, à agrandir, à perfectionner ses organes ;

2° *La sélection*, principe par lequel des êtres semblables, mais singuliers dans leurs espèces, s'unissent ensemble et produisent des espèces nouvelles ;

3° *Le temps*, et il en prend à son aise pour donner à sa transformation le loisir de s'accomplir.

Darwin consent à voir le bœuf descendre de la grenouille et l'homme d'un végétal ; seulement, donnez-lui du temps.

Cependant, pour être juste, disons que M. Darwin a mis un correctif à sa témérité : *Je ne prétends rien prouver, mais seulement soulever une question*. Etrange déclaration qui montre avec quelle légèreté on jette des doutes invraisemblables à la face des vérités les plus respectées.

C'est avec Cuvier et les maîtres que nous allons examiner cette question. Mais que les savants ne s'y méprennent pas, la comparaison du singe avec l'homme est heureusement du domaine du sens commun. Et, ici, il ne dépend de personne de forcer les convictions du genre humain. Les similitudes et les différences ne sont un mystère pour personne. Ici, il ne faut ni profondes études, ni obscure métaphysique, avant de prononcer. Il ne suffit pas que quelques esprits aventureux émettent une opinion aussi hardie et réussissent à se faire lire et même applaudir dans quelques cercles pour faire croire que l'univers est sur le point de penser sérieusement que des quadrupèdes sont nos ancêtres. Le jour où une telle doctrine passerait officiellement dans l'enseignement public, nous serions, il est vrai, dignes d'être dégradés, mais tant qu'il y aura un homme sur la terre, la structure de son corps et la der-

nière étincelle de sa raison seront une protestation contre ce blasphème qui remonte jusqu'à Dieu, car il attaque sa plus pure image.

Il me semble que pour peindre d'un seul mot le système de Darwin au point de vue scientifique, on doit l'appeler un brillant jeu d'esprit sur l'appréciation des variétés. Il part, en effet, d'une idée vraie. Il constate une large place dans les espèces par les variétés ; tous les Naturalistes en conviennent. Ce fait est de sens commun. Mais ce système devient excessif et faux, quand il prétend que les variétés vont jusqu'à combler les différences d'une espèce à l'autre, et encore plus faux, quand il demande la transformation des espèces elles-mêmes. Nous avons des preuves pour la première partie de son système ; il n'en a pas une seule pour la seconde ni pour la troisième, et on ne fait pas de la science d'observation sans preuves, sans faits qui la confirment.

Si le système de M. Darwin est vrai, toutes les notions admises jusqu'ici sont bouleversées et fausses. Il faut anéantir les œuvres de Linnée, de Buffon, de Cuvier, de Lacépède, de Brogniard, de Flourens, de Muller, de Quatrefages, etc., parce que leurs divisions, leurs classifications reposent sur les définitions de l'espèce qui sont admises. Il faudrait bien en passer par là, si le naturaliste anglais nous apportait la vérité. Mais, que faut-il lui répondre, s'il nous offre un système sans base, sans preuves, et en même temps insultant pour l'humanité ?

Voyons les preuves ; voyons ce que dit la science.

L'ensemble des corps qui se partagent le domaine de la nature se divise en deux parties : les corps non organisés, c'est la matière inerte ; et les corps organisés. Ceux-ci se subdivisent en deux règnes : le règne végétal et le règne animal. Chaque ordre comprend des embranchements, chaque embranchement des classes, chaque classe des familles, des tribus, des genres, des espèces, et enfin l'espèce des variétés. Les variétés dérivent les unes des autres, par voie de génération, et peuvent aisément se transformer, en s'éloignant ou en se rapprochant du type primitif.

Mais les règnes ne peuvent jamais se confondre, jamais les

classes se transformer entre elles, jamais un genre donner naissance aux autres genres, ni une espèce à une autre espèce. Voilà ce qui fait l'objet de l'enseignement public dans les pays civilisés et ce qui est enseigné par les savants de toutes les nations, et ce qu'on regarde comme une loi de la nature. Ces notions sont fondées sur des observations des milliards de fois répétées depuis deux mille ans. Il n'y a pas une loi du monde physique, y compris la loi d'attraction, qui soit mieux constatée.

Cependant, M. Darwin s'inscrit en contre. Mais à quel titre ? Eh bien ! c'est sans titre ; il ne présente que des conjectures et des hypothèses contre l'évidence.

En effet, on use de l'hypothèse dans les cas douteux, obscurs, là où la science n'a pas encore porté le flambeau de ses lumières et de ses définitions ; mais une hypothèse contre les choses constatées, cela ne s'est jamais vu, et est contraire à la marche des sciences d'observation.

Faisons l'application de ces principes si simples, et voyons s'ils sont contredits par les trois agents invoqués par Darwin. Son premier agent est celui de la *lutte* (*struggle for the life*) ; c'est un combat de l'être vivant contre tout ce qui arrête son essor.

Ce principe est-il faux ? Non, sans doute, s'il veut dire qu'un être organisé naissant tend avec énergie vers son développement final, et lutte contre les obstacles qu'il rencontre et qui peuvent arrêter ce développement, en sorte que si les obstacles sont bien et facilement écartés, il pourra devenir le plus bel individu de son espèce.

C'est cela qui se voit tous les jours.

Mais ce principe est faux, si on prétend qu'un être organisé quelconque, placé à sa naissance même dans les conditions les plus favorables, aura un développement assez heureux pour sortir de son espèce, ou donner quelque signe qu'il tend à s'élever au-dessus de son espèce. Perfectionner son espèce, voilà une formule scientifique. Sortir de son espèce, même par tendance lente, mais observable, voilà ce qui est démenti par l'expérience. C'est de la pure fantaisie de savant.

Voici le second principe : la *sélection*. On suppose que des individus d'une même espèce, qui sont marqués par des sin-

gularités fortement accusées, s'accouplent ensemble, et que leurs descendants réussissent à opérer des accouplements dans la même tendance, dans la même direction. M. Darwin conclut qu'on aura à la fin une modification tellement profonde que l'espèce sera changée. Si cela est, prouvez-le. Où sont vos exemples? Vous avez pu obtenir par la sélection des centaines de races de chiens, de pigeons, de chevaux, de bœufs. Mais montrez-nous des chevaux qui aient produit des bœufs, des chiens qui aient fourni des ânes, et des singes qui aient donné des hommes. Comme on ne peut rien découvrir de pareil, il faut bien rentrer dans le sens commun des principes admis universellement.

Mais c'est peut-être l'application du troisième moyen, *le temps*, qui fournira à Darwin une démonstration. Il demande des siècles et des millions d'années pour arriver à ses résultats. Eh bien ! accordons-lui des siècles.

Vous en avez dans les temps historiques, et vous en avez d'incommensurables dans les fossiles paléontologiques. A-t-on trouvé des espèces en voie de se confondre avec les espèces voisines? Pas une seule.

Pour les temps historiques, nous avons des observations qui remontent à plus de 2,000 ans. C'est un chiffre déjà respectable. Les espèces décrites par Plin et Aristote sont restées immobiles. Les temples et les hypogées d'Égypte nous ont transmis des grains de blé qui nous montrent une espèce invariable à travers 3 ou 4,000 ans. Il en est de même des corps humains embaumés, des nombreuses peintures qui nous représentent les animaux de ce pays. Il n'y a nulle transition insensible entre les espèces ; nos définitions d'aujourd'hui leur conviennent encore comme alors.

Ce n'est pas tout. La géologie vient à notre secours à travers des séries de siècles incalculables, telles que les demande Darwin. Elle nous montre un grand nombre de fossiles des espèces existantes qui remontent, dit-on, à des millions d'années, dans les terrains tertiaires et bien plus avant. Or, on les trouve avec les mêmes caractères qu'aujourd'hui, et les races intermédiaires qui doivent conduire d'une espèce à l'autre manquent à l'appel de nos théoriciens.

Ces races intermédiaires ont beau être enregistrées dans les colonnes de Darwin et de ses disciples, la nature ne les connaît pas. On a trouvé des crânes et des mâchoires humains dans les brèches osseuses, à Moulin-Guyon, qui remontent à la dernière limite des temps historiques, et on a constaté que ces fragments ne s'écartent point des variétés humaines actuellement existantes. Il y a eu des espèces existantes autrefois, et éteintes depuis; mais la paléontologie les donne pour ce qu'elles sont, pour des êtres qui avaient leur place à part dans l'échelle des espèces, et ne se confondaient ni avec les supérieures, ni avec les inférieures.

Conclusion. Le système si retentissant de Darwin ne trouve pas un seul point dans la nature pour s'y appuyer, ni dans les êtres organisés contemporains, ni dans les âges historiques, ni dans les âges paléontologiques.

Nous n'ignorons pas qu'il y a des difficultés sérieuses en histoire naturelle pour la distinction de certaines espèces, mais cette difficulté ne tombe pas sur les espèces d'un ordre élevé, surtout il n'y a aucun doute pour l'homme avec les premières espèces qui le suivent; or c'est là qu'est l'intérêt capital de la question présente, soit qu'on l'avoue, soit qu'on le dissimule.

La théorie que nous jugeons n'est donc qu'une hypothèse qui n'a aucun caractère scientifique que rien ne justifie, mais qui se place sciemment en dehors des faits de la nature, et qui ne peut faire avancer les sciences: elle peut faire honneur à l'esprit et aux connaissances approfondies de son auteur, mais la pensée principale reste une erreur.

Aussi le système de M. Darwin a rencontré la plus vive opposition de la part des naturalistes en grand nombre et de tous les pays. Nous citons d'Archiac¹, Flourens², Von Baer³, *Quarterly Review*⁴, *Edimbourg Review*⁵, *Dublin Review*⁶, *Rambler*, mars 1850, etc.

¹ *Introduction*, II, p. 65.

² *Examen*, cité dans Reusch, p. 442.

³ *Annales de théologie allemande*, VII, p. 169.

⁴ Tome CVIII, p. 22.

⁵ Tome CXI, p. 488.

⁶ Tome XLVIII, p. 50.

Nous n'ignorons pas qu'il a eu aussi des approbateurs, mais peu ont osé l'adopter sans de grandes réserves. Nous citons Lyell, Huxley, Scheiden, Rolle, O. Schmith, etc., et il ne manque pas d'un certain nombre d'adhérents en France. Y a-t-il jamais eu un siècle où les nouveautés aventureuses aient eu plus de chances de pousser que dans le nôtre? Mais, en matière scientifique, ce qui ne peut se prouver est destiné à disparaître.

Il n'y a que l'ignorance crasse, dit le docteur Reusch¹, qui puisse parler de la théorie de Darwin comme ayant de la solidité ou comme appuyée sur des raisons valables. Cela est si vrai que son auteur dit sans détour, comme déjà nous l'avons remarqué, qu'il ne croit pas avoir résolu la question de l'origine des espèces, et qu'il n'a guère fait que la soulever. Une telle déclaration devrait dispenser de s'en occuper jusqu'à ce qu'on ait trouvé des raisons plus sérieuses, ce qui n'arrivera jamais.

Mais l'opinion publique est saisie de ce scandale, et il ne manque pas d'écrivains qui l'exploitent dans un sens qui ne favorise guère les principes sur lesquels repose l'ordre public. Ce système a si peu de consistance aux yeux même de ceux qui désirent le plus qu'il soit vrai, que l'incrédule Charles Vogt, qui admet la possibilité de la fusion de deux espèces très-voisines, regarde toutes ces théories simplement comme des absurdités. « Qu'on aille, dit-il, dans n'importe » quelle basse-cour où l'on fait couvrir les canards par les » poules, et l'on verra qu'il ne pousse point de membranes aux » pieds des poules, et que les canards ne perdent point les » leurs. Il n'est pas possible qu'un vadipède ait envie d'habiter » sur la terre ferme ou dans les bois : la raison en est simple, » c'est que son organisation le destine à patauger dans les » marais; car aucun animal ne peut avoir des désirs que son » organisation ne lui permet pas de satisfaire, ou qui seraient » en contradiction avec elle². »

Il faut maintenant arriver au point capital de la discussion, là où est le vrai intérêt de la question. Il s'agit de savoir si

¹ Page 442.

² Cité par Reusch; *ibid.*

l'homme peut descendre du singe. C'est une *espérance* que veulent se donner les matérialistes. Ils ne se résoudront pas aisément à y renoncer. Tout le bruit qui se fait autour du nom de Darwin, il faut bien l'avouer, ne vient que de là. Les prudents se gardent de l'avouer, et ils n'en restent pas moins passionnés. Mais il y a des savants qui mettent de côté tous les ménagements et qui font presque publiquement des vœux pour que la science découvre que l'homme n'a pas d'autre origine. Oui, il en est ainsi, et Vogt lui-même, qui vient de frapper si vertement le système anglais, ne le fait qu'avec un sentiment de dépit arraché par la vérité. Car, ailleurs, il veut bien admettre de ce système tout ce qui ne lui paraît pas si manifestement mal prouvé. Il est donc bien reconnu que c'est une opinion philosophique, et une tendance matérialiste qui a passionné ce débat.

Il fallait des raisons bien puissantes pour en venir à soutenir une thèse aussi humiliante, pour braver l'opinion publique; il ne fallait rien moins qu'une certitude. C'est tout le contraire. L'anatomie comparée, dans ses plus minces détails, prononce pour la dignité de notre espèce.

On nous objecte la similitude de l'espèce simienne avec l'espèce humaine.

Sans doute il y a des similitudes, et de nombreuses similitudes; mais, ni séparément, ni toutes ensemble, elles ne peuvent prétendre à prouver que l'homme et le singe sont du même genre. Non-seulement l'intelligence le place à une hauteur inaccessible au singe, mais il le surpasse aussi essentiellement dans son être physique.

Voici la ressemblance du singe avec la structure du corps humain.

Le singe est le seul des animaux qui ait les mollets et les fesses charnues, quoique dans un degré bien moindre que l'homme, ce qui, cependant, semble le disposer à marcher debout : il est le seul qui ait la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées comme celles de l'homme, avec quelques différences que Cuvier nous marquera bientôt; le seul dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux soient absolument pareils;

le seul qui ait l'appendice vermiculaire au cœcum ; enfin, l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aucun des animaux, par la largeur de son visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure de ses ongles aplatis, par le nombre de ses vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccix, par la conformité dans les articulations, dans la grandeur de la rotule, dans celle du sternum, par la facilité qu'il a d'imiter un grand nombre des actions de l'homme.

Nous ne rapportons pas ici les détails d'amours attribués, par certains voyageurs, au singe, que personne n'a pu vérifier depuis, et qui ont été négligés par Cuvier, comme dénués de preuve.

Mais nous nous plaçons devant les ressemblances réelles, et nous allons encore les augmenter, dans un sens, sans qu'elles soient un embarras pour la supériorité humaine.

L'homme est intelligence et matière organisée. Par ce côté inférieur, il est en rapport avec la nature ; le rapport est continu, profond, universel. Il y a une échelle ascendante dans la série des créatures matérielles, depuis le minéral inerte jusqu'à la matière organisée ; dans les dernières espèces végétales jusqu'aux plus parfaits dicotyledones ; depuis les zoophytes jusqu'aux plus parfaits des animaux, c'est-à-dire l'éléphant, le chien et l'orang-outang.

L'homme est à la tête de cette série, qui est ininterrompue, car la nature évite les sauts. « La nature, dit Buffon, est constante dans sa marche ; elle ne va jamais par sauts : toujours » elle est graduée et nuancée par des degrés insensibles. La » Providence a voulu que les plus parfaits des animaux, dans » cette immense série, ne fussent parfaits que parce qu'ils » avaient plus de ressemblance avec l'homme ; comme » l'homme n'est si prodigieusement au-dessus des plus par- » faits des animaux que parce qu'il porte en lui la ressem- » blance de Dieu. Mais il a assez de dissemblance pour faire » un règne à part ¹. »

Ce plan est plein d'harmonie et de grandeur ; il est digne

¹ Buffon, *Hist. nat.*, t. xxxv, p. 18.

de Dieu, auteur de la nature, dont il a trouvé tous les types particuliers dans sa pensée et dans son être infini.

Voilà pourquoi l'homme, roi de la création, représente parfaitement toute la création; c'est un chef-d'œuvre qui réfléchit toute la série des êtres. Il tire sa force physique des minéraux, il végète avec la plante, il vit avec les animaux, et pense avec Dieu, l'ordonnateur suprême¹.

Doit-on s'étonner de sa ressemblance avec les êtres inférieurs, puisqu'il les représente et les reproduit tous. Il représente la nature, mais c'est pour la glorifier dans sa personnalité hors de pair. En philosophie, on appelle l'homme un *microscome*.

Voilà ce que le simple bon sens saisit dans l'homme; voilà ce que les philosophes de l'antiquité et les naturalistes, comme Aristote et Pline, avaient reconnu avec les lumières de la raison. Heureusement, malgré de regrettables discordances, voilà aussi ce que la science contemporaine, dans ses plus illustres et ses plus graves représentants, n'a pas hésité à établir.

Écoutons Lacépède et Cuvier² sur cette question, qui a attiré toute l'attention de leur profond et lucide génie. Ils commencent par reconnaître quelques rapports de conformation.

« Le seul visage de l'orang, dit Buffon³, diffère de l'homme » par le nez, qui n'est pas proéminent; par le front, qui est » trop court; par le menton, qui n'est pas relevé à la base; » il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux » trop voisins l'un de l'autre, l'intervalle entre le nez et la » bouche est aussi trop étendu.

» Pour le reste du corps, les cuisses sont relativement trop » courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume » des mains trop longue et trop serrée, les pieds faits plutôt » comme des mains que comme des pieds humains.

» L'intérieur de cette espèce diffère de l'espèce humaine » par le nombre des côtes. L'homme n'en a que douze; l'orang » en a treize. Il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les

¹ V. Reusch, p. 573, *Fixité de l'espèce*.

² Cité par Latreille, t. xxv, p. 164.

³ *Œuvres*, t. xxiv, p. 202.

» os du bassin plus serrés, les hanches plus plates; il n'a
 » point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou;
 » les reins sont plus ronds que ceux de l'homme; la vessie et
 » la vésicule du fiel sont plus étroites et plus longues que dans
 » l'homme. Enfin, d'après les mesures prises et comparées
 » par Cuvier, l'angle facial auquel on attache, non sans rai-
 » son, de l'importance, a une ouverture de 70 degrés dans
 » l'homme le moins favorisé, et il va de 50 à 63 dans les ani-
 » maux les mieux favorisés. Voilà l'ensemble des différences
 » purement physiques; encore faut-il prendre l'angle facial
 » de l'orang quand il est jeune; car, plus il vieillit, plus son
 » museau s'allonge. En vieillissant, cet animal devient hideux,
 » intraitable et cruel. »

Peut-on comparer la main du singe avec celle de l'homme, dit le docteur Chenu, p. 6. Oui, répond-il; mais c'est pour mieux en faire sentir la différence. Ces animaux ont les pouces très-courts, très-écartés des autres doigts, auxquels ils s'apposent d'une manière restreinte, et bornée au service seulement des besoins matériels; les autres doigts grêles, allongés et dans une dépendance mutuelle pour leurs mouvements, d'après la position des muscles fléchisseurs. Jamais ses mains ne se montrent les auxiliaires de la pensée qui n'existe pas; tandis que chez l'homme, on l'a dit souvent, le geste est la moitié de la pensée, et quand la parole manque, il la supplée.

Le docteur Chenu cite fort à propos Mathieu Palmière :
 « Avec les mains, on appelle et on chasse, on se réjouit et on
 » s'afflige, on indique le silence et le bruit, la paix et le com-
 » bat, la prière et la menace, l'audace et la crainte; on affirme
 » et on nie, on expose, on énumère. Les mains raisonnent,
 » disputent, approuvent, s'accommodent enfin à toutes les
 » dictées de notre intelligence. »

Si donc le singe avait une étincelle de cette intelligence, elle s'en échapperait par ses mains, au défaut de la parole. Mais laissons cette hideuse caricature de l'homme à sa place, et, de tout ce qui précède, tirons pour conclusion que le singe n'est pas fait pour marcher sur ses deux pieds de derrière : c'est par intervalles seulement, et avec effort et peine, qu'il marche quelque peu en cette position. Il doit

souffrir étant appuyé sur les pieds de derrière; ses muscles ne se prêtent que difficilement à cette opération. Mais, en revanche, cette structure est admirablement appropriée pour grimper sur les arbres. Aussi c'est ce qu'il fait : il est là dans sa vraie retraite. Il s'accroche aux branches par quatre crampons aussi merveilleux par leur vivacité, leur adresse, que par leur force. La terre, c'est le lieu de la pâture du singe, les arbres sont sa cité. Ses yeux ne sont pas placés pour contempler le ciel. Cet animal n'a que deux soucis : la nourriture et la précaution contre ses ennemis.

Au reste, si nous trouvons quelque ressemblance du singe avec l'homme, ce n'est pas pour admirer cette bête; car ce sont des caricatures plutôt que des ressemblances. Est-ce que les hideuses grimaces du singe nous rappellent la dignité humaine? Même dans les traits des sauvages, il y a encore un reste de la grandeur humaine, dont il n'y a pas de trace dans la figure chétive, ridée et bistrée du singe. Quels gestes, quelle tenue, dans ce quadrupède, le plus laid des quadrupèdes, l'un des plus mal partagés sous bien des rapports?

Qui croira que Maupertuis était sincère lorsqu'il ne rougit pas de dire : « Je préfère quelques heures de conversation » avec les hommes à queue, au cercle des plus beaux esprits » de l'Europe. »

Qui croira que nos modernes Maupertuis sont sincères lorsqu'ils débitent la même absurdité dans leurs phrases d'une apparence plus froidement scientifique, pour simuler la bonne foi à défaut de raison.

Mais ces vérités vont être mises dans un plus beau jour en observant le côté intellectuel du singe.

Il faut des connaissances spéciales pour juger le singe par le côté anatomique, mais pour le comparer à l'homme pour l'intelligence, tous les hommes de bon sens deviennent juges. Chacun comprendra la justesse et l'à-propos des judicieuses observations de Buffon sur ce sujet :

« Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'homme et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors il a la parole. »

Ensuite il compare l'éducation de ces deux êtres :

« Il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents. L'éducation de l'individu qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme. Cette distinction marque, en effet, une prodigieuse différence. Par l'instinct, l'animal apprend de *soi-même*, en recevant seulement les soins physiques, tout ce que savent ses parents, et cela en très-peu de temps.

« C'est tout différent pour l'homme. Il faut à la faiblesse de l'enfant des soins continuels et longtemps prolongés. En soignant le corps, dit Buffon, les pères et mères cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier tourne au profit du second. C'est que l'exercice de l'intelligence ne s'obtient que par la sollicitation d'autres êtres déjà en possession de leur raison en plein exercice. C'est que l'homme est un être né pour la société, et il y est attaché par des liens multipliés à l'infini. »

Qu'il faille des efforts prolongés et bien des années pour former la raison humaine, c'est un fait palpable. C'en est un autre que les animaux n'ont pas cette peine, parce qu'ils sont privés de raison. C'est une éducation qu'ils n'ont pas à faire, leur instinct ne dépend pas de leur volonté, pas plus que leur respiration. L'orang-outang est comme tous les autres, il reste dans la catégorie des animaux.

Ici, Buffon nous dit très-ingénieusement : « Parmi les animaux mêmes, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation (ou plutôt le développement physique) est la plus longue, sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence; l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître et qui a besoin du secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous. Le cochon d'Inde auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides... Quant au singe, les soins de sa mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois¹. »

¹ Buffon, *ibid.*, p. 43, 44.

De ce côté, il n'est pas rangé parmi les animaux privilégiés.

« Il est donc animal, dit le même auteur, et malgré sa ressemblance avec l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent...

» Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait... Les mouvements sont brusques, intermittents, précipités; ses actions inconscientes, ridicules, extravagantes, parce qu'en les rapportant tant à nous nous nous trompons d'échelle. »

Cette dernière expression du grand naturaliste est un trait de génie.

« Le singe, dit-il encore, est indocile, insensible aux caresses, n'obéit qu'au châtement, et se place ainsi bien au-dessous du chien; on le dompte plutôt qu'on ne le rend privé. On peut le tenir en captivité mais non en domesticité. »

A plusieurs animaux on peut communiquer quelque chose des sentiments doux et délicats de l'attachement; au singe, jamais!

Voici la conclusion de notre auteur: « Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux. »

Si l'homme vient du singe pourquoi celui-ci ne reproduit plus l'espèce humaine. La nature se déjoue donc, elle se donne à elle-même un démenti.


Le singe du 19^e siècle est le même que celui du temps d'Aristote. Il est immobile. Il est aussi stupide que dans les premiers siècles. On a vu des singes en Afrique se réchauffer avec plaisir près du feu allumé par des voyageurs. Mais leur intelligence ne va pas à attiser le feu lorsqu'il s'éteint, à le renouveler en posant de nouvelles branches. Il n'a jamais eu la pensée de se faire quelque chose de raisonné qui soit utile à son espèce, d'avoir un esprit de suite et de prévoyance qui aille au-delà de son instinct d'animal. S'il n'a pas la parole, ce n'est pas seulement parce que Dieu lui a refusé les organes de l'articulation, mais surtout parce qu'il ne pense pas. En un mot il n'est ni parlant, ni perfectible dans son espèce.

Or, entre l'être qui pense et celui qui ne pense pas il y a l'infini ; on ne trouvera jamais la pensée là où la providence ne l'a pas mise, et là où elle se trouve, elle brille d'un éclat qui lui est propre. L'instinct des animaux a sans doute quelque chose de surprenant, mais il roule dans un petit cercle infranchissable. La pensée humaine n'a pas de limites, avec le raisonnement il relie le passé et l'avenir avec le présent, les choses obscures sont comparées avec les présentes ; il s'élève jusqu'à la connaissance de l'harmonie universelle. C'est vraiment l'image de Dieu sur la terre.

Hâtons-nous de terminer cette douloureuse étude dans ce parallèle humiliant pour la plus noble créature de Dieu. Ce sujet serait moins triste si les adversaires que nous rencontrons ici avaient eu seulement la pensée erronée d'élever le singe jusqu'à nous, ce qui serait déjà une déplorable aberration, mais il y a plus, ils voudraient abaisser l'homme jusqu'au singe en lui refusant la possession de son âme, et ils aspirent à trouver des preuves qui constatent que l'homme n'a qu'un instinct plus développé que le singe, mais que sa pensée n'est qu'un fait passager de son organisation matérielle, un effet éphémère qui s'évanouit avec la cause.

Serait-ce qu'on désire échapper à la responsabilité humaine ! et que toutes les actions sont indifférentes.

L'abbé GAINET.



Enseignement catholique.

BULLE DU PAPE GRÉGOIRE IX

Signalant les erreurs philosophiques enseignées dans les écoles du moyen-âge et ordonnant de changer cet enseignement.

Dans notre dernier N° nous avons blâmé Mgr Maret accusant l'Eglise d'avoir laissé faire l'enseignement de la philosophie au moyen-âge, et avons allégué, pour prouver le contraire, la Bulle de Grégoire IX adressée aux professeurs de l'Université de Paris. Nous avons déjà cité cette Bulle, il y a 22 ans ¹, avec diverses autres Bulles des Papes et condamnations d'Évêques et de Conciles contre certaines erreurs. Mais beaucoup de nos abonnés actuels ne la connaissent pas. D'ailleurs nous n'en avons donné que la traduction, et l'on nous avait reproché de ne pas en avoir cité le texte, sur lequel seul on peut s'appuyer en philosophie et en théologie. Nous allons donc réparer cet oubli et publier de nouveau cette traduction, en y ajoutant le texte peu connu, ou qui n'a été cité que d'une manière incomplète par les différents historiens ².

D'autres raisons nous déterminent encore à cette publication. On a reproché aux *Annales de philosophie* d'avoir attaqué l'enseignement de la Scholastique. Elles ont pu sans doute excéder dans quelques paroles. Mais on doit reconnaître aussi qu'elles sont les seules à avoir défendu la doctrine scholastique contre les Ontologistes, qui veulent trouver leurs principes d'émanation divine, de participation divine, d'intuition divine dans ces docteurs. La théorie de saint Thomas que « l'âme humaine est au commencement une table rase sur laquelle il

¹ Voir notre N° de novembre 1847, t. xvi, p. 362 (3^e série).

² On la trouve seulement dans les *Epistolæ* de ce Pape, t. II, n° 20; — dans du Boulay *Historia universitatis*, t. III, p. 129; — dans Raynaldus *Ann. Eccles.*, ad annum 1228, t. XIII, p. 389; — d'Argenté n'en a donné que le commencement dans sa *Collectio judiciorum*, t. I, p. 137; — le P. Noël Alexandre n'en donne qu'un extrait dans son *Hist. Eccles.*, t. VII, p. 16; — elle ne se trouve pas dans le *Bullarium magnum* de 1727.

» n'y a rien d'écrit ; que toute connaissance a son commencement par le sens, » a toujours été la base de la philosophie des *Annales*.

Quant aux blâmes, nous n'avons fait que mettre en lumière les reproches que les Papes et les Conciles avaient faits à certains professeurs ; or, personne au monde ne pourra empêcher que ces reproches ne soient justes, et que les professeurs ou docteurs, quels qu'ils soient, ne soient sujets aux reproches faits par les Papes et les Conciles.

Il se fait en ce moment un retour favorable vers les études Scholastiques ; tous sont donc intéressés à connaître les écueils que les Papes ont signalés, afin qu'on n'y tombe pas de nouveau.

Quoi que l'on puisse penser des professeurs de théologie et de philosophie, quelle que soit leur science, et même leur sainteté, c'est toujours la voix de Pierre qu'il faut suivre, et non celle d'un autre. Les adversaires de l'école traditionnelle refusent obstinément de publier cette Bulle ; ils affectent même de la supprimer quand ils parlent des Bulles des Papes pour les études. Il faudra bien cependant qu'on revienne à ses prescriptions.

Pendant près de 300 ans, on a négligé, transgressé à plaisir la bulle de Pie V, sur la Liturgie ; et, à la fin, on a fini par être forcé de s'y conformer. Il en sera de même pour la bulle de Grégoire IX sur les études philosophiques.

A. BONNETTY.

Bulle du Pape Grégoire IX

SUR LES DÉFAUTS DES PROFESSEURS DE PARIS DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA THÉOLOGIE SCHOLASTIQUE, AU 13^e SIÈCLE.

GRÉGOIRE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers fils tous les Docteurs et Maîtres de la théologie, enseignant à Paris, salut et bénédiction apostolique.

« Frappés d'une vraie douleur de cœur, nous avons été » remplis au dedans de nous d'une amertume d'absinthe,

GREGORIUS, episcopus, servus servorum Dei, Dilectis filiis universis, Doctoribus, et Magistris theologiæ Parisiis docentibus, salutem, et apostolicam benedictionem.

Tacti dolore cordis intrinsecus, amaritudine repleti sumus absynthii, quod
V^e SÉRIE. TOME XX.— N^o 120 ; 1869. (79^e vol. de la coll.) 30

» parce que, selon que la nouvelle en a été portée à notre
 » oreille, quelques-uns d'entre vous, par esprit de vanité, en-
 » flés comme des outres, s'attachent, dans une nouveauté
 » profane, à changer les termes posés par les Pères, et l'intel-
 » ligence de la doctrine céleste limitée par les saints Pères dans
 » les termes certains de leurs expositions, qu'il est non-seule-
 » ment téméraire, mais encore profane de transgresser, en
 » s'inclinant vers la *doctrine philosophique des choses* (ou scien-
 » ces) *naturelles*; et cela par ostentation de science, et non
 » pour un avantage quelconque des auditeurs. De telle ma-
 » nière qu'ils semblent être (ces professeurs) non des hommes
 » ayant reçu leur enseignement de Dieu (*theodacti* ¹), ou par-
 » lant le langage de Dieu (*theologi*), mais plutôt des gens qui
 » voient Dieu (*theophanti*), des *théophantes*, des *révélateurs* de
 » Dieu, et qui parlent en son nom.

» Car au lieu qu'ils doivent enseigner la Théologie selon les
 » traditions des saints, et détruire, non par les armes *de la*
 » *chair*, mais par les armes puissantes de Dieu, *toutes hauteurs*
 » *s'élevant contre la science de Dieu, et réduire tout intellect*
 » *captif en l'obéissance du Christ* ², ces professeurs, égarés par
 » des doctrines *variables et étrangères* ³, mettent la tête à la
 » place de la queue, et forcent la Reine à obéir à sa servante,

sicut nostris est auribus intimatum, quidam apud vos spiritu vanitatis, ut
 uter distenti, positos a Patribus terminos, profana transferre satagunt novi-
 tate, cœlestis paginæ intellectum, sanctorum Patrum studiis, certis expositio-
 num terminis limitatæ, quos transgredi non solum est temerarium sed pro-
 fanum, ad doctrinam Philosophicam naturalium inclinando, ad ostentationem
 scientiæ, non profectum aliquem auditorum. Ut sic videantur non *theodacti* ¹,
 seu *theologi*, sed potius *theophanti*.—Cum enim Theologiam, secundum appro-
 batas Traditiones sanctorum, exponere debeant, et non carnalibus armis, sed
 Deo potentibus destruere *omnem altitudinem, extolentem se adversus scientiam*
Dei, et captivum in obsequium Christi omnem reducere intellectum ², ipsi
doctrinis variis, et peregrinis ³ abducti, redigunt caput in caudam et Ancillæ
 cogunt famulari Reginam, videlicet documentis terrenis cœlestis, quod est
 gratiæ, tribuendo naturæ. Profecto scientiæ Naturalium plus debito *insistentes*,

¹ Raynaldus, d'Argentré, du Boulay portent *theodacti*, qui est sans doute
 pour *theodidacti*; le P. Alexandre a mis *theodocti*. L'une et l'autre expression
 ne peut signifier que *enseigné de Dieu*.

² II Cor., x, 4.

³ Hebr., xiii, 9.

» c'est-à-dire qu'ils attribuent le céleste à des enseignements ter-
 » restres, et ce qui est de la Grâce à la Nature. En effet, s'ar-
 » rêtant beaucoup plus qu'il ne faut à la science des choses
 » naturelles, retournant ainsi aux éléments faibles et pauvres de
 » ce monde ¹, auxquels ils étaient assujettis quand ils étaient
 » enfants, ils les servent de nouveau ; et comme faibles dans
 » le Christ, ils se nourrissent une seconde fois de lait et non
 » de la nourriture solide et paraissent n'avoir nullement affer-
 » mi leur cœur sur la grâce. C'est pour cela que, dépouillés des
 » dons gratuits, et blessés dans leurs dons naturels, ils n'ont
 » plus présentes à leur mémoire ces paroles de l'Apôtre, que
 » cependant ils ont dû lire fréquemment : *Evite les nouveautés*
 » *profanes des paroles et les oppositions d'une science de faux*
 » *nom, car ceux qui s'y sont attachés sont déchus de la foi* ².

» O imprudents ! et gens lents à croire tout ce que les pré-
 » dicateurs de la grâce divine, les Prophètes, les Evangélistes
 » et les Apôtres nous ont enseigné par le langage ! Tandis que
 » la nature par elle-même ne peut rien pour le salut, si elle
 » n'est aidée de la grâce, ces présomptueux, enseignant la
 » doctrine naturelle, servent à leurs auditeurs les feuilles et
 » non les fruits ; de manière que leurs esprits repus, pour
 » ainsi dire, d'écorces ou de gousses, demeurent vides et
 » vains, et leur âme ne peut se délecter dans la plénitude,
 » parce que, altérée et aride, elle ne s'abreuve pas en silence
 » aux eaux courantes de Siloë, mais plutôt à ces eaux qui se
 » ad infirma, et egena elementa mundi ¹, quibus, dum essent parvuli servierunt
 » revera, et eis de quo servientes tanquam imbecilles in Christo lacte, non
 » solido cibo vescuntur, et videntur cor nequaquam gratia stabilisse. Propter
 » quod spoliati gratuitis, et in suis naturalibus vulnerati, ad memoriam non
 » reducunt illud Apostoli, quod ipsos legisse credimus jam frequenter : *Profanas*
 » *vocum novitates et falsi nominis scientiæ oppositiones evita, quam quidam*
 » *appetentes exciderunt a fide* ².

O improvidi, et tardi corde in omnibus, quæ divinæ gratiæ assertores, Prophetæ,
 videlicet Evangelistæ, ac Apostoli sunt locuti ! Cum natura per se quicquam
 ad salutem non possit, nisi gratia sit adjuncta, dicant Præsumptores hujusmodi,
 qui doctrinam naturalem amplexantes, verborum folia et non fructus audito-
 ribus suis apponunt ; quorum mentes quasi siliquis pastæ, vacuæ remanent et
 inanes, et eorum anima non potest in crassitudine delectari, eo quod sili-
 bunda et arida aquis Siloë currentibus cum silentio non potatur : sed eis

¹ Galat., iv, 3, 9.

² I Tim., vi, 20.

» puisent aux *torrents philosophiques*, dont on a dit à bon droit : *Plus on boit de ces eaux et plus on est altéré*¹; parce qu'elles n'apportent pas la satiété, mais plutôt l'inquiétude et la peine.

» Quand, par des expositions *torturées* ou plutôt *dénaturées*, ils font fléchir les paroles sacrées inspirées de Dieu, vers le sens de la doctrine des philosophes ignorant Dieu, ne plaçant-ils pas Dagon auprès de l'Arche d'alliance, et ne font-ils pas adorer la statue d'Antiochus dans le temple du Seigneur? Et tandis qu'ils s'efforcent d'asseoir plus qu'il ne faut la foi sur la raison naturelle, ne la rendent-ils pas en quelque sorte inutile et vaine? Car la foi à laquelle la raison humaine donne son expérience n'a aucun mérite².

potius, quæ de torrentibus philosophicis hauriuntur, de quibus dicitur : *Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ*¹; quia satietatem non afferunt, sed anxietatem potius et laborem.

Nonne dum ad sensum doctrinæ philosophorum ignorantium Deum sacra eloquia divinitus inspirata extortis expositionibus, immo distortis inflectunt, juxta Dagon arcam fœderis collocant et adorandam in templo Domini statuunt imaginem Antiochi? et dum fidem conantur plus debito ratione astruere naturali, nonne illam reddunt quodammodo inutilem, et inanem, quoniam fides non habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum²?

¹ Ovide, *Fastes*, 1, 216.

² Cette sentence de Grégoire IX est tirée de saint Grégoire *Homélie 16* (*Pat. lat.*, t. 76, p. 1197.) et s'est perpétuée dans tout le moyen-âge. Nous la trouvons citée, en 1157, par Hugo Metellus dans une *lettre à Gerlandus*, qui assurait, avant Calvin, que la parole de Notre-Seigneur parlant de son corps et de son sang était une figure. Hugo appelle ironiquement Gerlandus « onéré et honoré de la science du trivium et du quadrivium (*Gerlando scientia Trivii et Quadrivii onerato et honorato* » (*Pat. lat.*, t. 188, p. 1273).

On trouve encore cette sentence de saint Grégoire, citée par Alain de l'Isle, mort en 1203, dans le curieux *Dictionnaire des expressions théologiques* sous le titre de *Distinctiones dictionum theologarum*, qui, imprimé une seule fois en 1477, a été réimprimé par M. l'abbé Migne, dans sa *Patrologie latine*. (Voir le mot *Ratio* dans *Patr. lat.*, t. 210, p. 922). « Dans la théologie, y est-il dit, la construction n'est pas assujettie aux lois de Donat; la traduction est différente des règles de Cicéron, l'énonciation est étrangère aux enseignements d'Aristote, et la foi est éloignée des arguments de la raison. » *Ubi constructio non subjacet legibus Donati, ubi translatio aliena a regulis Tullii, ubi enuntiatio peregrina ab Aristotelis documento, ubi fides remota a rationis argumento* (*Ibid.*, p. 687).

Le P. Alexandre a supprimé cette sentence, ainsi que tout le paragraphe suivant dans la citation, qu'il fait de cette bulle.

« La nature intellectuelle croit, mais la foi, par sa vertu
 » gratuite, comprend les choses intelligibles; objets de la
 » croyance, parce que, courageuse et infatigable, elle pénètre
 » là où l'intellect naturel ne peut atteindre. Qu'ils nous
 » disent, ces sectateurs des *sciences naturelles*, aux yeux des-
 » quels la grâce paraît proscrite, si c'est à la nature ou à la grâce
 » qu'il faut attribuer que le Verbe, qui était au commence-
 » ment en Dieu, s'est fait chair et a habité parmi nous?

» Loin de nous, au reste, que la plus belle des femmes, far-
 » dée par ces pourvoyeurs, soit cachée sous des couleurs adul-
 » tères, et que celle qui, revêtue par son époux d'ornements
 » divers et ornée de pierres précieuses marche splendide
 » comme une reine, soit revêtue d'une robe sordide faite des
 » *haillons des philosophes, cousus ensemble!* Loin de nous que
 » les génisses laides et maigres, et ne donnant aucune mar-
 » que de plénitude, viennent dévorer les génisses belles et
 » grasses ¹!

» Afin donc que cet *enseignement téméraire et pervers* ne se
 » répande pas comme un cancer et ne souille pas un grand
 » nombre d'esprits, et que Rachel ne soit pas réduite à pleurer
 » ses fils perdus, nous vous enjoignons par l'autorité des pré-
 » sentes lettres, et nous vous ordonnons strictement, de vous
 » abstenir de *la folie* que nous venons de signaler, et d'enseigner
 » la *pureté théologique, sans le levain de la science mondaine* ;

Credit denique intellecta natura, sed fides ex sui virtute gratuita intelli-
 gentia credita comprehendit, quæ audax, et improba penetrat, quo naturalis
 nequit attingere intellectus. Dicant hujusmodi naturalium sectatores, ante
 quorum oculos gratia videtur proscripta, quod Verbum, quod erat in principio
 apud Deum, factum est caro et habitavit in nobis, est ne gratiæ an naturæ?

Absit, de cætero, quod pulcherrima mullerum a Præsumptoribus stibio
 peruncta, oculos coloribus adulterinis fucetur, et quæ a suo Sponso circumam-
 micta varietatibus et ornata monilibus, procedit splendida ut Regina, consutus
 Philosophorum semicinctis, veste sordida induatur. Absit ut boves fœdæ, ac
 confectæ macie, quæ nullum dant saturitatis vestigium, speciosas devorent
 crassasque consumant ¹.

Ne igitur hujusmodi dogma temerarium et perversum, ut cancer serpat, et
 inficiat plurimos, oporteatque filios perditos plorare Rachelem, præsentium
 vobis auctoritate mandamus, et districtè præcipimus, quatenus prædicta vesania
 penitus abdicata sine fermento mundanæ scientiæ doceatis Theologicam

¹ *Genèse, xli, 19.*

» gardez-vous de faire un mélange adultère de la *parole de Dieu avec les inventions philosophiques*, de peur que, contre le précepte divin, vous ne paraissiez vouloir planter un bois consacré aux idoles (*lucum*) autour de l'autel de Dieu, et faire fermenter par le mélange du miel le sacrifice de la doctrine, que l'on ne doit offrir que dans les azymes de la sincérité et de la vérité.

» Aussi, *contents des termes établis par les Pères*, nourrissez les esprits de vos auditeurs des *fruits* de la parole céleste, de manière que, éloignant ces *feuilles de paroles*, ils puisent aux fontaines du Sauveur les eaux limpides et pures, ayant surtout pour objet ou d'*assurer la foi* ou de *former les mœurs*, de façon que, désaltérés par ces eaux salutaires, ils se réjouissent dans une abondance intérieure.

» Donné à Pérouse, aux nones de juillet, la 2^e année de notre pontificat (7 juillet 1228). »

puritatem; non adulterantes verbum Dei Philosophorum figmentis, ne circa altare Dei videamini lucum velle contra præceptum divinum plantare, et mellis commixtione sacrificium fermentare doctrinæ, in sinceritatis et veritatis azymis exhibendum.

Sed contenti terminis a Patribus institutis, mentes auditorum vestrorum fructu celestis eloqui saginetis, ut foliis verborum semotis, limpidas aquas, et puras, tendentes ad hoc principaliter, ut vel fidem astruant, vel mores informant, hauriant de fontibus Salvatoris, quibus refecti interna crassitudine delectentur.

Datum Perusii, nonas julii, pontificatus nostri anno secundo.

ERRATA.

N^o 115, p. 43, *effacer* le chiffre 7 de la citation, *mettre* la note 3 à la place de la note 2.

p. 57, note 4, *Barnage* et non Barnage.

N^o 119, p. 358, l. 6, *Chamites* et non Chananéens.

Compte-rendu.

COMPTÉ-RENDU A NOS ABONNÉS.

I

Nous voici arrivés à la fin du 20^e volume de la 5^e série et à la 40^e année de la publication des *Annales de philosophie chrétienne*. Peu de Revues ont pu compter une aussi longue existence, dirigées par le même homme et dans le même esprit.

Et maintenant nous nous demandons si nous ne devrions pas clore ici nos travaux et prendre un repos temporaire, avant le repos éternel.

Bien des raisons devraient nous faire prendre ce dernier parti. Notre tâche pourrait même être dite assez bien remplie; en effet, nous avons publié successivement :

En 1828, notre premier volume: La continuation en forme de *Tableau chronologique*, depuis 1560 jusqu'en 1825, de l'*Histoire de l'Eglise gallicane* des Pères Longueval, formant le 24^e volume de la 4^e édition ¹.

En 1828, nous publiâmes encore, pour la Société catholique des Bons Livres, 2 volumes de *Morceaux choisis de l'Histoire de l'Eglise*, de l'an 1 à l'an 397.

En juillet 1830, nous avons commencé la publication des *Annales de philosophie chrétienne*, qui ont paru sans interruption jusqu'à ce jour et forment 79 volumes.

En 1837, MM. les abbés de Scabiac, de Salinis et Gerbet nous prièrent de nous adjoindre à eux pour les aider à diriger et rédiger l'*Université catholique* qu'ils avaient fondée en 1836, et nous pouvons dire que c'est nous qui en supportâmes tout le poids jusqu'à la fin de 1855, où, devenu seul propriétaire et ne pouvant plus continuer notre double travail, nous la réunîmes aux *Annales*, quand nous eûmes clos la 2^e série et le 40^e volume.

Ce qui fait 116 volumes dont tous les travaux ont été composés, ou corrigés et édités par nous.

Nous ne comptons pas les 12 volumes des *Annales* réimprimés

¹ Volume in-8°. Paris, 1828.

més, les 2 volumes du *Dictionnaire de diplomatique* tirés à part, ainsi que les *Rapports des Romains avec les Juifs*, dont le 2^e volume va paraître.

Il semble donc que nous pourrions, sans être accusés de paresse, quitter notre plume et nous reposer.

Mais la guerre contre l'Eglise est plus générale et plus irréciliable que jamais ; mais les Semi-Rationalistes que nous avons presque seuls combattus, appliquent leurs théories et deviennent complètement Rationalistes ; mais ils apostasient ouvertement ou insultent l'Eglise ; mais en vertu de leur principe que leur Raison est une Participation de la Raison divine, ils veulent transformer l'Eglise, et se donnent comme parlant au nom de Dieu ; mais les découvertes scientifiques, historiques, archéologiques deviennent de jour en jour plus abondantes, sont exposées spécialement que dans notre Revue ; mais enfin et ne nous avons encore des abonnés, vieux amis qui nous suivent depuis 40 ans, et des jeunes amis qui veulent bien nous prendre pour guide, comment quitter une arme, lorsqu'il y a tant de raisons de combattre encore, et quand il reste encore quelque force dans la main !

Car, il faut le dire, Dieu veut bien nous conserver une santé exceptionnelle.

Né à Entrevaux (Basses-Alpes), le 10 mai 1798, nous avons, en ce moment 31 décembre 1869, 71 ans 7 mois 21 jours, et cependant nous pouvons encore continuer nos travaux presque comme aux jours de notre jeunesse. Comme alors, nos yeux, si impitoyablement exercés, lisent nos manuscrits et corrigent nos épreuves sans intermédiaire ; il nous faut peu de sommeil, et ce peu que nous prenons est regardé par nous comme un temps précieux de perdu et profondément regretté. Couché ordinairement à minuit et lorsque la tête tombe de lassitude, c'est avec dégoût que nous subissons cette nécessité de la nature ; les ténèbres nous fatiguent ; réveillés souvent, nous aimons à trouver près de nous la faible lueur d'une veilleuse à la clarté de laquelle nous consultons l'heure, et à chaque fois nous disons avec tristesse : encore une heure, ou deux ou trois à perdre dans une inaction accablante.

Toujours levé entre 5 e 6 heures, nous nous mettons au travail que nous poursuivons jusqu'à 11, avec le seul soutien d'une tasse de thé; c'est le temps de notre grand travail.

Après un mince déjeuner, nous vaquons à nos affaires personnelles, surveillons le matériel de la Revue, préparons les travaux, faisons notre correspondance; puis, après avoir pris quelquefois un quart d'heure de repos, ou pris une tasse de thé, nous continuons nos travaux jusqu'à 6 heures où a lieu notre dîner. Dès ce moment, nous nous bornons à nous tenir au courant des journaux et revues, et donnons notre temps à cultiver la connaissance de rares et précieux amis, regrettant le temps où nous pouvions continuer nos plus difficiles travaux.

Telle est notre vie.

Or, puisque Dieu veut nous conserver tel, ne lui devons-nous pas de continuer à défendre son Eglise jusqu'au moment où, en brisant nos forces, il nous fera connaître que nous avons assez travaillé.

Nous allons donc commencer notre VI^e série. Dieu la terminera ou la continuera selon son bon plaisir; ajoutons selon le bon plaisir de nos abonnés, s'ils persévèrent à nous rester fidèles.

II

Comme à l'ordinaire, les *Annales* ont fait connaître ce que les savants les plus distingués et les plus avérés ont produit de plus nouveau et de plus favorable à nos croyances. M. le vicomte de *Rougé* a ouvert une porte nouvelle à la science historique en montrant ce qu'avait de faux cette dénomination de *groupe sémitique*, dans lequel la fausse science de M. Renan et de plusieurs autres avait voulu enfermer le Monothéisme. Dans son article *sur la Méthode à suivre en Ethnographie*, il montre que les Sémites et les Chamites ont toujours eu des rapports de langage et de croyance, et que la grande tradition de l'Unité de Dieu a toujours été connue des uns et des autres. *Cette croyance et cette tradition, il les montre chez les Egyptiens*, et les débrouille pour la première fois, aux yeux de la Science étonnée de lire les hiéroglyphes, et aux yeux de la Théologie, surprise de distinguer des croyances primitives

parmi cette multitude hideuse d'animaux immondes honteusement adorés par les récents Egyptiens.

C'est à éclaircir un des points les plus obscurs de cette histoire égyptienne que doit servir le travail du P. *Tarquin* sur *les Pasteurs conquérants étrangers* de ce pays ; c'est dans la Bible qu'il en trouve l'indication et l'origine, et prouve une fois de plus que c'est elle qui a conservé la véritable origine des peuples.

Dans ses articles sur l'*Exode*, M. *Schæbel* venge, avec l'autorité de toute la science moderne, l'authenticité et la parfaite véracité de ce livre, contre les attaques de la fausse science du rationalisme allemand et français. Plusieurs professeurs d'Écriture sainte nous ont fait connaître le secours qu'ils avaient trouvé dans ces recherches pour leur explication de la Bible.

M. *Pauthier* nous a montré d'abord comment les Chinois s'initient aux connaissances du monde occidental, en rendant compte d'un ouvrage de géographie composé par un Chinois, et puis dans ses deux articles sur *l'authenticité des livres sacrés et historiques des Chinois*, il a appris à nos abonnés quel était l'état de la littérature et de la science deux siècles avant notre ère, et donne le titre de tous les ouvrages historiques antiques que conservait alors le peuple chinois.

On peut dire que c'est le plus grand et le plus beau témoignage de la tradition primitive, et le plus clair, le plus authentique, le plus ancien répertoire, après la Bible, de tout ce qui nous reste des anciens peuples. Ces témoignages des traditions primitives ne sont nulle part plus nombreux et plus détaillés que dans les *Annales*.

Dans nos articles sur les *Rapports des Romains avec les Juifs*, nous avons continué à prouver que les Romains avaient eu connaissance des faits Bibliques beaucoup plus qu'on ne le dit dans nos classes et dans nos histoires. Nous avons parlé successivement de l'époque qui comprend l'âge de 4 an à 5 ans de J.-C., et, d'après les Évangiles et d'après les Apocryphes, avons prouvé qu'Auguste connaissait le massacre des enfants par Hérode, l'avons montré ne voulant pas se laisser appeler *Seigneur*, et ordonnant d'offrir tous les jours, en son nom, des sacrifices au *Dieu très-haut* dans le temple de Jérusalem ; nous

avons, de plus, fait l'histoire du culte du feu chez les anciens et en particulier à Rome, et comparé l'état et les fonctions forcées des Vestales avec l'état de nos Religieuses chrétiennes.

Dans l'histoire des idées qui avaient cours à cette époque, nous avons analysé la vie et les ouvrages de Nicolas de Damas, ami d'Auguste, auquel il envoyait des dattes et des petits gâteaux, et devant lequel il prenait la défense d'Hérode et de son fils Archélaüs. Nous y avons révélé un détail curieux, c'est que Nicolas avait enseigné à Hérode la *philosophie d'Aristote*. Ce passage de la sagesse biblique à la sagesse païenne explique les atrocités de ce roi des Juifs.

A Rome, nous avons montré Ovide composant ses *Remedia amoris*, dans lesquels, au milieu de détails immondes, nous avons glané une fois de plus la grande vogue que la *fête du Sabbat des Juifs* avait à Rome même. — Toutes les personnes qui ont lu ces pages nous ont avoué qu'elles ne connaissaient pas auparavant la véritable histoire, la véritable littérature de cette époque.

Les principes philosophiques ontologiques, enseignés dans la plupart de nos livres, sont la véritable source des erreurs sous lesquelles semble prêt à s'abîmer le Christianisme. Sur ce sujet, nous avons prouvé que la philosophie Traditionaliste, défendue dans les *Annales*, est conforme à ce qui est enseigné par *Mgr Manning*, l'illustre archevêque de Westminster, par *M. Laurentie*, le vétéran des défenseurs de l'Eglise, et avons montré le résultat de ces opinions ontologistes, de ces intuitions directes, de la participation divine dans la *chute du P. Hyacinthe*, et de plus, nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs toute l'histoire de cette école dans l'étude des ouvrages successifs de *Mgr Maret*, et en particulier l'effort qu'il fait en ce moment pour introduire dans l'Eglise tout son système philosophique par la publication de ses deux volumes sur le *Concile*. Aucune réfutation de cet ouvrage ne l'avait encore envisagé sous ce rapport, et n'en avait montré le grand danger.

Tels sont les principaux travaux qui entrent dans ce volume. L'espace nous manque pour dire ceux qui sont préparés pour le suivant; ils sont nombreux, et tous nouveaux, et tous impor-

tants. Nous espérons que nos abonnés voudront continuer à nous aider à les faire connaître.

III.

Ce volume ne possède pas de *Table alphabétique* comme tous les autres; c'est que, comme nous l'avons fait pour les 4 précédentes Séries, elle sera comprise dans la *Table générale des 20 volumes de cette 5^e série*. Elle épargnera à nos abonnés beaucoup de recherches, et leur permettra de connaître sans peine toutes les matières qui entrent dans ces 20 volumes.

Cette Table est en grande partie composée, et elle sera envoyée *gratis* à tous ceux qui continueront leur abonnement. Elle comprendra près de 5 feuilles; c'est une dépense considérable que ne fait aucune autre Revue et que nous subissons volontiers pour remercier nos abonnés de l'aide qu'ils apportent à nos travaux qui, nous le disons ici, n'ont jamais eu le secours de personne autre.

La *Couverture* du présent volume sera envoyée avec le prochain cahier comme par le passé.

BIBLIOGRAPHIE.

ALBUM DE LA POÉSIE CATHOLIQUE EN FRANCE. — Une Commission d'hommes choisis s'est formée à Lyon pour la publication d'un **Album de la Poésie catholique en France**, à l'occasion du Concile universel. Un exemplaire de ce recueil sur grand papier et relié magnifiquement, sera présenté au nom des Auteurs, au Souverain-Pontife.

Une belle édition in-8° sera ensuite tirée pour les Auteurs, dont chacun concourt à la dépense totale pour une somme de dix francs, et recevra gratis un exemplaire de l'ouvrage. Chaque diocèse est appelé à fournir ses poètes. On admet avec les poésies françaises, des poésies latines, et même des pièces de vers dans les idiomes populaires de nos provinces, avec la traduction en français. Le succès de l'entreprise est déjà assuré. Les travaux communiqués doivent avoir trait au Souverain-Pontife, à Rome, au Concile. La brièveté est recommandée. — Adresser au plutôt les envois à M. PELADAN, directeur de la *Semaine religieuse*, rue Sainte-Hélène, 23, à Lyon.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTE.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE GÉNÉRALE

ALPHABÉTIQUE

Des Matières, des Auteurs et des Ouvrages

CONTENUS

DANS LES 20 VOLUMES DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

Depuis janvier 1860 jusqu'à décembre 1869.

Formant la cinquième Série de ce recueil.

Nous devons prévenir nos abonnés qu'ils trouveront dans cette Table, outre les matières générales renfermées dans ce recueil :

- 1° Le nom de tous les auteurs mis à l'index depuis 1860 jusqu'à 1869;
- 2° Le nom de tous les auteurs renfermés dans la *Patrologie des Pères grecs*, de M. Migne, depuis le tome XLIV jusqu'au tome CLXIII, fin de la publication, ainsi que celui de tous les commentateurs qui les accompagnent.

A

- Abailard; erreur de M. Henri Martin sur son histoire, II, 263; n'a pas écrit les lettres à Héloïse, VII, 150.
- Abbéloos (M. l'abbé); sur la publication de quelques écrits de S. Jacques de Batna et de Georges, son disciple, XVI, 245.
- Abbon; sur la fin du monde à l'an 1000, IX, 300.
- Abd-el-Kader; lettre à M. l'abbé Bourgade, II, 63.
- Abel; retrouvé en Chine, est Fo-Hy, XVIII, 357.
- Abraham; Dieu fait un pacte avec lui par la circoncision, XIX, 337; avait visité l'Égypte auparavant, 327.
- Abraham Ecchellenis; œuvres, X, 444.
- Absalon; sur la prétendue découverte de son glaive, VIII, 84, 161.
- Abulféda; œuvres, X, 446.
- Abulpharage; œuvres, X, 446.
- Abydène; texte sur la tour de Babel, XVIII, 161.
- Acacius, de Bérée; œuvres, II, 162.
- Acacius, de Melita; œuvres, II, 162.
- Académie platonicienne de Florence, inspirée par le païen Pléthon, XIV, 115; et par le chanoine Mars. Ficin, 424.
- Académie romaine; ses membres répandent le paganisme, XIV, 141; noms des principaux fondateurs, 326.
- Achab; mentionné dans les inscriptions assyriennes, XII, 298; fixation de son règne, XIX, 99.
- Achéens; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 429.
- Acron; sur la statue d'Octave, sous les traits d'Apollon, XVI, 392.
- Actes des Saints; annonce de leur traduction, XI, 324; exposé, XVII, 97.
- Acyndinus (Greg.); œuvres, XIII, 404.
- Adam; sur le livre qui lui est attribué dans l'*Agriculture des Nabathéens*, I, 13, 16, 31, 33, 424; signifie rouge et homme, en Orient, XI, 374; est le Hoang-ty ou 1^{er} empereur des chinois, XVIII, 353, 358.
- Adrien; lettre de ce pape à Charlemagne, V, 132; ses litanies, 134.
- Adrien, du 3^e siècle; œuvres, III, 243.
- Adso; textes sur l'envol par S. Pierre de S. Mansuet à Toul, VII, 284.
- Æneas, de Gaza; œuvres, II, 323.
- Alfranchis; ce qu'ils doivent à l'Église, XI, 398.
- Affre (M. l'abbé et puis Mgr); son intervention en faveur de M. l'abbé Lacordaire, II, 450; que les germes des connaissances sont donnés par l'instruction, VIII, 457.

- Africains; conservaient un feu perpétuel, **XN**, 248.
- Agapet, de Constantinople; œuvres, **III**, 81.
- Agassiz (N.); réfutation de son *Traité* contre l'origine unique du genre humain, **IV**, 28.
- Agatharceide; sur les sauvages d'Éthiopie, **IV**, 229; sur la circoncision chez les Troglodites, **XIX**, 343.
- Agathias, de Myrinée, hist.; œuvres, **III**, 161.
- Age d'or; confondu avec l'état sauvage, d'après les auteurs païens, **IV**, 18; exposé et nié par Hésiode, **XV**, 144; établi dans la Bible, 145.
- Age de bronze; extraits de ce livre, avec essai de classement des monuments antéhistoriques, **XIV**, 245; autres âges séculaires dans les divers pays, 258.
- Age de pierre; n'a pas précédé l'âge de fer, il en a été co-exist., **XVIII**, 365.
- Age de fer; a été coexistant avec l'âge de pierre et de bronze, **XIX**, 198.
- Aggée; sur le temple que doit visiter le Désiré des nations, **XVII**, 418.
- Agincourt (D'); ses travaux sur les Catacombes, **XIV**, 14.
- Agriculture des Nabathéens; analyse d'un mémoire de M. Chwolson, **III**, 46.
- Agrippa, gendre d'Auguste; chasse de Rome les magiciens, **XV**, 393; son amitié avec Hérode, qui lui érige un temple, **XVII**, 124; faveurs qu'il lui accorde, 134; secouru par Hérode, **XVIII**, 384; rend justice aux Juifs après la harangue de Nicolas de Damas, 385; honneur qu'il rend au vrai Dieu, 387; sa mort, 444; deux lettres en faveur des Juifs, 446.
- Ainos; recher. sur ces peup., **XIII**, 157.
- Aïssaouas, jongleurs africains, faits extraordinaires qu'ils opèrent à Paris, **XVI**, 243.
- Album catholique, annonce, **XX**, 480.
- Albutius Silus; sa vie, sa mort volontaire, **XIX**, 123.
- Alde Manuce; a dit le premier sans preuves, que saint Jean Chrysostome faisait sa lecture habituelle, des comédies d'Aristophane, **X**, 231, 232.
- Alexandre Polyhistor; historien des Juifs; est précepteur de P. Lentulus le complice de Catilina, et a pu lui parler de la prophétie de Daniel sur les 3 cornes que celui-ci adapte aux 3 Cornelius, **V**, 344; et d'Antoine le triumvir, **XV**, 139.
- Alexandre III; lettre de ce pape sur la trêve de Dieu, **V**, 107.
- Alexandre IV, pape; œuv., **XII**, 462.
- Alexandre VI, sa défense, **VI**, 225; erreur de M. H. Martin, **VII**, 278.
- Alexandre, le moine. Œuv., **III**, 161.
- Alexandre (M.), membra de l'insultant; que les Juifs ont offert leurs livres comme ceux des Sibylles, **V**, 21; pense que les 3 Cornelius Lentulus sont tirés des 3 cornes de Daniel, 24, 343; éditeur et historien des Sibylles, donne leur étymologie, **XI**, 371; leur origine en Asie Mineure et néglige de remonter plus haut, 374; sur l'autorité et l'ordre des livres sibyllins, **XV**, 136; rectifié sur l'Enfant-Dieu adoré, 159; preuves qu'un des chants sibyllins a été composé par un Juif 270 ans av. J.-C. **XVII**, 214; ses remarques sur la Sibylle hébraïque, **XVIII**, 52; erreur sur l'Homme-Dieu, 148; voir Sibylle. Dissertation préliminaire sur Pléthon et ses ouvrages, mise en tête de son livre: *Pléthon, traité des lois*, où sont données les preuves du projet nettement formulé de mettre le paganisme à la place du christianisme par les littérateurs de la renaissance (1^{re} art.), **XIV**, 101; (2^e art.), 348; (3^e art.), 415.
- Alexis, mignon de Virgile, **XII**, 50.
- Alexis Calochétées; œuv., **XIII**, 404.
- Alexis Comnène; œuv., **X**, 452.
- Alexis Comnène II; œuv., **XII**, 404.
- Alexis, de Constantinople; œuvres, **X**, 448.
- Alishan (le P.); directeur du collège arménien de Paris, tableau de l'histoire et de la littérature de l'Arménie, **II**, 89.
- Allatius (Léon); notice sur Nicéas David, **VIII**, 401; sur Nicéas de Byzance, *ib.*; extraits de Jean Caleca, **XIII**, 99; d'André, 400; de Philothas, 460; de Manuel Paléologue, 453.
- Alliez (M. l'abbé); analyse de son livre, *Histoire du monastère de Lerins*, **X**, 179; extrait de ce livre sur l'enseignement classique, 304; justification de S. Fauste, 309; culte qui lui est rendu, 314.
- Almanéo; à l'Index, **VII**, 243.
- Alphabet phénicien; son origine égyptienne, **IV**, 240.
- Alliérl (Son Em. le card.); croit la réforme des études nécessaire, **XVI**, 137, 138.

- Ambre** ; découvert par les Semites ; son commerce, XIV, 260.
- Ambroise (S.)** ; faussement allégué contre le traditionalisme, I, 220.
- Âme**, d'après les philosophes païens ; d'essence divine d'après les Grecs, VI, 429 ; ses trois degrés d'après Varron, XI, 119 ; Cicéron doute de son existence, 278 ; pense qu'elle est divine ou anéantie après la mort, XIII, 106 ; est écoulée de Dieu, 107 ; comparait avant de naître, 108 ; doit être honorée comme Dieu, 109, 128, 212.
- Âme d'après les chrétiens** ; sa spiritualité prouvée par les Pères, IX, 239. Si elle est la forme du corps, XVI, 305.
- Amérique** ; tombeaux renfermant des statues d'or, I, 243 ; visitée par les Espagnols au 17^e siècle, II, 404.
- Âme de la religion** ; propage l'ontologisme en France, XVII, 274.
- Amiens (Concile d')** ; ses actes corrigés par le P. Perrone et approuvés sans ces corrections, I, 237 ; sur le droit des laïques, de parler et de se défendre, XVI, 140.
- Ammien Marcellin** ; donne le soleil comme inspirant les Sibylles, XI, 383 ; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 217 ; sur le feu perpétuel chez les Indiens, XX, 248.
- Ammonius, d'Alexandrie** ; œuv., II, 323.
- Amphilochius, de Sidé** ; œuv., II, 162.
- Amyratzés**. Voir George.
- Anacréon** ; sur l'intelligence humaine, IV, 104.
- Anagnosta (Jean)** ; œuv., XIII, 463.
- Anastase (abbé)** ; œuvres, III, 762.
- Anastase d'Antioche** ; œuv., III, 161.
- Anastase, de Césarée** ; œuvres, X, 451.
- Anastase, le bibliothécaire** ; œuvres, VIII, 403. Extrait, III, 160.
- Anastase, le prêtre** ; œuvres, III, 162.
- Anastase (Saint), le sinaitte** ; œuvres, III, 162.
- Anaxagore** ; sur une étoile extraordinaire, XIX, 458.
- Anaxilaus, célèbre magicien chassé de Rome**, XV, 393 ; ce qu'en disent Plin., S. Irénée et S. Epiphane, 393.
- Ancyre** ; monument d'Auguste, sur le lustre et le recensement de Rome, XIX, 54 ; sur la naumachie d'Auguste, 179.
- André, de Césarée** ; œuvres, VIII, 401.
- André, de Colosses** ; œuvres, XIII, 400.
- André (S.), de Jérusalem** ; œuv., III, 242.
- André, de Samosate** ; œuvres, II, 323.
- André (le P.) jésuite** ; découverte de son manuscrit de la *Vie du Père Mal-branche*, VI, 326.
- Andréa (le card. d')** ; lettre au cardinal Antonelli sur ce qui s'est passé au sein de la Congrégation de l'index sur le traditionalisme belge, V, 172 ; plaintes contre les intrigues du P. Perrone, 174 ; offre sa démission de préfet de la congrégation de l'index ib. ; réponse du cardinal Antonelli, 175 ; autre lettre où il donne sa démission, 176 ; autre lettre expliquant l'Encyclique de Pie IX aux évêques Belges, sur cette question, 238 ; approbation donnée à la traduction du *Nouveau Testament*, de M. l'abbé Glaire, 303.
- Andronic Calliste** ; œuvres, XIV, 346.
- Andronic Comnène** ; œuvres, XII, 404.
- Andronic, empereur** ; œuv., VIII, 403.
- Angiras** ; Richi indien, ordonne le sacrifice des veuves, IV, 440.
- Anglaise** ; introduction à l'étude de cette langue, II, 462.
- Angleterre** ; sur la réunion de son église avec celle de Rome, XVII, 85.
- Anianus** ; trad. latine de 8 hom. de saint Jean Chrysostome, II, 469.
- Animisme** ; exposé et défense de ce principe vital, VI, 433.
- Annales de philosophie chrétienne** ; leur doctrine philosophique falsifiée, expliquée et justifiée. Voir Blampignon, Bouix, Branchereau, Brownson, Chandonnet, *Civiltà cattolica*, Duilhé, Fabre, Kleutgen, Moigno, Ramière, Ubahgs.
- Anne Comnène (la princesse)** ; œuvres, XII, 403.
- Anne (Ste)** ; sa généalogie, VII, 290.
- Année (la grande)** ; d'après Virgile et Servius, XV, 148 ; d'après Isaïe, I, 148.
- Anonymes (Pères grecs)** ; œuvres, du 5^e siècle II, 324 ; du 6^e siècle, III, 82, 163 ; XIV, 408 ; du 7^e siècle, XIV, 409 ; du 8^e siècle, III, 243 ; XIV, 409 ; du 9^e siècle, VIII, 401 ; du 10^e siècle, 402, 403, 404 ; X, 443 ; XIV, 409 ; du 11^e siècle, X, 447 ; du 12^e siècle, 447, 450 ; XII, 404 ; du 15^e siècle, XIV, 409.
- Anselme (St)** ; sur la prédication de St Paul en Espagne, V, 289 ; traduit en grec, XIII, 461.
- Antédiluviens** ; animaux conservés en

- Sibérie, VIII, 162. Débris découverts à Dinant, XII, 161.
- Antiatas (Valerius); sur l'incontinence de Scipion, XIII, 120.
- Antigone; dernier roi des Juifs, de la race des Asmonéens; est mis à mort par Antoine, sur la demande d'Hérode, XV, 376.
- Antiochus, de St-Saba; œuvres, III, 162.
- Antipater, père d'Hérode; empoisonné par un Juif, XIII, 237.
- Antipater, fils d'Hérode, est envoyé à Rome avec un train royal, XVIII, 459; 2^e voyage, XIX, 169; veut empoisonner son père; il est jugé et condamné, 249; poignardé par ordre d'Hérode, 335.
- Antipater, de Bostra; œuvres, II, 323.
- Antipater, de Thessalonique, poète; divinisé Auguste, XVII, 392.
- Antiquités chrétiennes; analyse de leur Dictionnaire, XI, 343.
- Antoine, le Triumvir; décret rendu pour faire rendre aux Juifs ceux qui avaient été vendus comme esclaves, ainsi que les biens qui leur avaient été enlevés, XIII, 450; autre décret aux rois voisins pour qu'ils aient à respecter les Juifs, 451; reçoit en Cilicie Cléopâtre déguisée en Vénus, XIV, 60; fréquente à Alexandrie les temples et les philosophes, et a pu y connaître les livres Juifs, 61; ses rapports avec les Juifs en Judée, 61; établit Hérode et Phasaël, tétrarques des Juifs, 62; il se reconcilie avec Octave, XV, 44; il est nommé prêtre de Jules César, 45; ses débauches avec Cléopâtre, 46; reçoit des sacrifices comme un dieu, 46; fait nommer Hérode roi des Juifs, 47; reproche à Octave son festin des dieux, 126; est introduit dans un dialogue sur la 4^e églogue de Virgile, 138; a reçu les leçons du Juif Alexandre Polyhistor, 139; se partage la République avec Octave, 232; retourne en Grèce par peur du Daimon, 233; se proclame le dieu Bacchus, et épouse la déesse Minerve, 234; donne à Cléopâtre une partie de la Judée, 284; va rejoindre Octave en Italie, et en repart sur un prodige, 285; aide Hérode à reconquérir son royaume, 290; se fait haïr des Romains par les faveurs qu'il accorde à Cléopâtre, 291; ses prétentions de descendre d'Hercule et d'être le nouveau Bacchus, 372; aide Hérode à s'emparer de Jérusalem, et fait décapiter Antigone dernier roi de la race des Machabées, 376; aide Octave à vaincre Sextus, 381; s'empare du roi d'Arménie, par trahison, 388; reconnaît Cléopâtre comme la déesse Isis, 389; autres dons qu'il lui fait, 396; il se brouille avec Octave, 448; son asservissement à Cléopâtre, 449; il se fait appeler Osiris, 449; prodiges annonçant sa défaite, 451; perd la bataille d'Actium pour avoir suivi Cléopâtre, 461; il se donne la mort, 466.
- Antoine (St); œuvres, XIV, 407.
- Antonelli (le card.); lettre au card. d'Andréa sur sa démission de préfet de la Congrégation de l'index, V, 175.
- Antonius Melissa; œuvres, XII, 459.
- Apion; meurt de l'opération de la circoncision, XIX, 344.
- Apollinaire, de Laodicée; œuvres, XIV, 467.
- Apollodore; sur les sacrifices humains chez les Egyptiens, III, 306; chez les Athéniens, 463; chez les Thébains, IV, 65; chez les Thessaliens, 431; sur les années de sécheresse en Egypte, XIX, 248.
- Apollonius d'Alexandrie; sur un emprunt fait à la Bible des Septante, XIII, 454.
- Apologétique catholique; plan de l'abbé de La Mennais, sa grandeur et ses défauts, XII, 186; plan de Mgr de Salinis, sa supériorité et son à-propos, 347 et 387.
- Apostolius; œuvres, XIV, 405; analyse de son oraison funèbre toute païenne de Bessarion, 406; faisait partie de l'église païenne de Piéthon, 423.
- Appien; sur la prophétie des Sibylles promettant l'empire à 3 Corneilles, V, 343; sur un ouvrage de Varron, VI, 447; présage qui annonçait la défaite et la mort de Crassus, VII, 302; sur les batailles livrées par César, IX, 30; présages annonçant à Rome la guerre civile, 125; argent conservé contre les Gaulois, 177; sur les rapports de César avec les philosophes d'Alexandrie, 150; sur la vertu de Caton, 452; sur César invoquant les dieux avant la bataille de Munda, XI, 31; sur les honneurs divins accordés à César, 34; sur le songe qu'eut César pour rebâtir Carthage, 364; prophétie de la Sibylle que pour vaincre les Parthes César

- devalt être roi, 369; sur les présages du meurtre de César, XII, 35; sur le composé du peuple romain, 85; sur ce qui se passa à la mort de César, 86; comment il fut mis au rang des dieux, 89; sur le décret qui ordonnait à tous les citoyens d'être contents pendant les proscriptions, XIII, 224; sur le Daimonion qui poussa Cicéron à sa ruine, 229; sur les vantours qui présageaient l'élévation d'Octave, 231; sur les prodiges arrivés à Rome à l'époque des proscriptions, 231; sur les corbeaux qui prédirent la mort de Cicéron, 235; sur un vers d'Homère que prononce Brutus et qui présage sa perte, 370; un bon augure pour Brutus et Cassius, 371; sur une révélation qui sauva Octave à la bataille de Philippe, 374; présage du Daimonion avant cette bataille, 387; mort de Cassius, 389; apparition du mauvais génie de Brutus, 390; Ethiopien massacré comme un mauvais augure, 391; imprécation contre Antoine, 393; mort de Brutus, 391; intervention du Daimonion, 395; sur le suicide de Porcia, 443; sur les visites d'Antoine aux temples et aux philosophes d'Alexandrie, XIV, 61; sur les sacrifices offerts à Octave et à Antoine, XV, 46; sur les démonstrations de joie à Rome après la paix de Brindes, 137; prodige qui fait partir Antoine de l'Italie, 285; sur Sextus Pompée qui se prétend fils de Neptune, 286; Octave élevé à la dignité de Dieu, 385.
- Apulée; sur l'action directe du démon dans l'idolâtrie, I, 384; sur le signe de la croix, VIII, 79, 80, 82; sur l'impudicité de Virgile, XV, 50; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 318.
- Aquila (Mgr l'évêque d'); voyez Filippi.
- Arabes; Monothéistes d'abord, puis polythéistes, II, 415.
- Arach, ville de la Genèse; retrouvée, II, 84.
- Arago; soutient à tort que le jour a toujours été divisé en 24 heures, I, 241.
- Araméen; études sur cette langue, I, 264.
- Aratus; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 237; comment l'abbé Halma transforme Jupiter en Dieu véritable dans sa traduction, 237.
- Arbellot (M. l'abbé); documents inédits sur l'apostolat de S. Martial et sur l'antiquité des églises de France; analyse et extraits, III, 165. — Réponse à M. Paulin Paris assurant que la croyance à l'apostolat de S. Martial ne remonte qu'au 11^e siècle, 174; sur l'épître de S. Martial aux Bordelais, X, 853.
- Arcadiens; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 62.
- Archelaüs, fils d'Hérode; accusé devant Auguste est absous, et est nommé Ethnarque de la Judée, XX, 95; il épouse Glaphyra sa belle-sœur, 167; se fait hair des Juifs, 167.
- Achevèques de Constantinople; œuv., X, 447.
- Arethas, de Césarée; œuv., VIII, 401.
- Arétin; son immoralité, son inconcevable influence, XVI, 391.
- Argyropulus (Jean); œuv., XIII, 465.
- Aristene; œuvres, XII, 459.
- Aristophane; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, IV, 45; s'il est vrai que S. Jean Chrysostome ait fait sa lecture habituelle de ses comédies, X, 229; sur la religiosité des Athéniens, 347; a parlé le second de la Sibylle, XI, 372; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 316.
- Aristote; son texte sur les habitudes, I, 160; copié dans la dialectique de S. Jean-Damascène, III, 240; sur l'homme né pour la société, IV, 104; critique de son influence dans les études, V, 440; éloge fanatique par un adversaire de Descartes, VI, 352; ce fanatisme contribue à répandre le Cartésianisme, *ib.*; accusé d'athéisme par Origène, VII, 54; examen de son opinion que notre intellect ressemble à l'œil du hibou, VIII, 453; que toute connaissance n'exige pas une connaissance précédente, 455; renverse tous les systèmes d'après Cicéron, XI, 277; sa morale enseignée par les PP. Jésuites en éloignant celle de l'Évangile, 238; ce qu'il dit de la Sibylle, 372; occupation favorite des moines grecs, XII, 462, 463, 466, 468; ouvrage où ses théories entrent dans l'exposition du Christianisme, XIV, 91; éloge exagéré qu'en fait George de Trébizonde, 343; son influence et ses doctrines critiquées par Gallien, XV, 85, 91; que le tout est parfait par le nombre 3, 241; qu'il existe 3 principes des choses, 241; sa bibliothèque

- apportée à Rome, 282; sur les sources de la poésie, XVII, 161; professe que l'éternuement est un Dieu, 314; a connu la création génésiaque *ex nihilo*, qu'il refuse de croire, 397; invoqué en faveur des études païennes, XIX, 10; défendu et propagé par Nicolas de Damas, XX, 96; sa philosophie enseignée à Hérode, 97.
- Arins; ses sentences, III, 162.
- Armand (M. l'abbé); critique d'une proposition que la loi humaine serait une participation de Dieu, V, 329.
- Arménie; tableau de son histoire, de sa littérature et du collège arménien Moorat, fondé à Paris, II, 88.
- Arméniens; catalogue d'ouvrages en cette langue, XV, 404.
- Armes en silex; découverte d'une manufacture, X, 322.
- Arrien; sur les sacrifices humains, chez les Tarentiens, IV, 430; sur le signe de la Croix, VIII, 82.
- Arsenius (S.), ermite; œuv., II, 159.
- Arsenius, du mont Athos; œuvres, XII, 403.
- Arsenius, d'Elasson; œuv., XIV, 409.
- Artapan; sur la circoncision chez les Ethiopiens, XIX, 343.
- Arturus (le père); extrait de son *Martyrologium franciscanum*, sur les vertus de Jean Duns Scot, et sur les vertus célestes dont il fut honoré, XI, 439, 442, 447.
- Artus d'Embry; œuvres, XIV, 87.
- Arvales (les frères); découverte d'une de leurs tables, XIV, 163; XV, 354; sur le consulat de Sénèque, 355.
- Aryas; leur monothéisme primitif, II, 289; leurs navigations en Occident, X, 196; fausseté du système qui prétend en tirer toutes les croyances, et la mythologie au détriment des Sémites, XIII, 33; leur origine Japhétique, XVI, 286.
- Asclépiade; sur les prodiges à la naissance d'Auguste, V, 353.
- Assarhadon; traduction de l'*Inscription assyrienne* qui raconte ses campagnes, VI, 201; récit de sa campagne contre Manassé, roi de Juda, 206.
- Assour-Idlil II, XII, 213.
- Assour-Lihhous, XII, 214.
- Assuerus; analyse philologique de ce nom; preuves que c'est celui que les Grecs nomment Xerxès, IX, 7; voir Esther.
- Assyriens; leur monothéisme primitif, II, 410; leurs fastes pendant le règne des Sargonides, VI, 57; Nouvelles découvertes faites à Bagdad, VII, 164; nouveaux monuments apportés au Louvre, VIII, 321.
- Astrologie orientale; chez les Romains, XVII, 204; adoptée par Horace, 210.
- Athanase (S.); sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 255; œuvres, XIV, 407.
- Athanase, de Corinthe; œuv., VIII, 402.
- Athanase le Macédonien; œuvres, XII, 464.
- Athénée; sur les sacrifices humains chez les Lesbiens, IV, 432; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 318.
- Athéniens; pratiquent les sacrifices humains, III, 463; IV, 45; hommes immolés tous les ans aux targélie, 46; décret qu'ils rendent en faveur d'Hyrcan, IX, 288; dissertation sur le Dieu inconnu, auquel ils avaient élevé un autel, X, 325; preuves de leur grande religiosité, 345; ils adoraient des Dieux étrangers, 348; leur dieu inconnu était le vrai Dieu, 358.
- Athos; histoire de cette montagne sacrée et des monastères qui s'y trouvent, XIII, 165.
- Atticus (T. Pomponius); sa naissance et ses écrits, VI, 384; Cicéron lui envoie ses ouvrages, 418, 424; son histoire du consulat de Cicéron, 419; ses ouvrages, sa vie, son suicide, XV, 454.
- Atticus (S.), de Constantinople; œuvres, II, 158.
- Aubineau (M.); compte-rendu de son livre: *Notices littéraires sur le 17^e siècle*, I, 312.
- Augure du salut à Rome, V, 354.
- Auzures; ce qu'ils étaient et leur grand pouvoir, VII, 201.
- Auguste (voir pour le commencement de sa vie au mot Octave); reçoit ce nom comme étant plus qu'un homme, et comme saint, XVI, 398; est déclaré sacré comme tribun, 399; présage en sa faveur, 400; écrit ses registres, 401; Horace le transforme en Mercure, 402; guerre d'Espagne, XVII, 25; ferme le temple de Janus, 113; mot à propos de la mort de Gallus, 121; croit aux aruspices et présages, 124; grave maladie, 131; accusé de la mort de Marc-Brutus, 132; les Romains esti-

buent les embellies et la famine, à ce qu'il a cessé d'être consul et veut le forcer à accepter la Dictature, 190; il la refuse et en exerce le pouvoir, 190; sur la peur de la foudre qui le décide à bâtir le temple de Jupiter tonnant, 191; sur la superstition qui lui fit supprimer les concours, 192; voyage en Grèce, 203; punit les Athéniens, 204; lettre où il se moque de la taille d'Horace, 213; autre voyage en Asie, 309; reçoit des Parthes les enseignes de Crassus, 309, et une ambassade des Indiens, 309; ferme de nouveau le temple de Janus, 310; se fait initier aux mystères de Cérès et de Proserpine, 310; en Syrie, accorde de grandes faveurs à Hérode, 370. Divinisé par Horace, 387; rentre à Rome et y reçoit le pouvoir de porter toutes les lois, 416; peu de confiance qu'il avait sur les serments, 417; empêche de brûler l'*Enéide*, 422; divinisé par Virgile, 433; fait transcrire les livres Sibyllins, XVIII, 101; insulte le grand pontife Lepidus, 101; sa loi *Julia sumptuaria*, 101; de *adulteriis*, 102; de *moritandis ordinibus*, 103; lettre aux proconsuls d'Asie en faveur des Juifs, 105; son commerce avec Terentia, femme de Mécène, 129; veut avoir pour secrétaire Horace, qui refuse, 183; protège un esclave que Pollion faisait jeter aux murènes, 383; est honoré comme un dieu, 400; devient grand Pontife, 404; fait brûler plus de 2,000 livres Sibyllins, 402; force Tibère à renvoyer sa femme Agrippine et à épouser Julie, sa fille, 445; mendie de l'argent à certain jour, 449; assiste à la dédicace du temple de Lyon, 452; comment il se fit honorer comme dieu, 450; défié par Horace, 458; soupçonné d'avoir fait empoisonner Drusus, frère de Tibère, XIX, 42; dédie une statue à Vulcain, 43; commence une nouvelle période de 10 ans pour gérer l'empire, malgré lui, dit-il, 50; réforme le calendrier, 51; s'y réserve une place parmi les dieux, 51; fait le dénombrement des citoyens et purifie ceux de Rome, 54; about les fils d'Hérode accusés devant lui, 61; appelle Horace un pur polisson, 71; célèbre la mort d'Agrippa par des jeux homicides, 114; comme très-mauvaise

Dieu des Juifs, 116; publie des *mémoires* sur la vie de Drusus, 118; agrège Caius au collège des Pontifes, 125; est indisposé contre Hérode, 126; lui rend ses bonnes grâces, 130; le constitue maître de la vie de ses enfants, 132; n'est pas fâché de le voir teindre ses mains de leur sang, 134; dénombrement fait à Jérusalem pour lui faire prêter serment de fidélité, 148; la nauarchie qu'il fait célébrer, 179; nommé père de la patrie, 181; meurt infirme de sa fille Julie, 482; punitions qu'il lui inflige, 186; ses regrets, 192; ses mœurs très-corrompues, 192; ses impiétés, ses adultères, ses vices contre nature, accusé d'inceste, 193-197; permet à Hérode de tuer son 3^e fils Antipater, 206; sur une lettre à l'occasion de l'enfant Jésus, XX, 52; son mot sur le massacre des Innocents, 58; lettre à Caius son fils adoptif, 86; il refuse d'être appelé Seigneur ou Maître, 87; pourquoi il loue Caius de n'être pas allé sacrifier à Dieu à Jérusalem, 91; sur les sacrifices quotidiens qu'il y faisait faire lui-même, 91; partage la Judée en trois parties pour les trois fils d'Hérode, 95; adopte Tibère et Agrippa posthume, 172; refuse la grâce de Julie, 172.

Auguste (Siècle d'); la littérature de ce siècle amollit les esprits et corrompt les coeurs, d'après M. Beaujé, XV, 367.

Augustin (S.); s'il a cru aux hommes sans tête et aux centaures, IV, 115; sur son prétendu cartésianisme, par le P. Ventura, V, 75; falsification d'un de ses textes, sur les rapports de l'âme avec Dieu, par M. les abbés Blampignon, Maret et le P. Chastel, VI, 342; il rétracte ce même texte, 244, sur l'action de l'âme, 438; faussement traduit par M. l'abbé Blampignon, VII, 63, 77, 83; sa philosophie dénaturée par le P. André Martin et par M. l'abbé Fabre, VIII, 430; rétracte les éloges donnés à Platon, 433; qu'il faut que l'homme soit arrivé à l'âge de raison, formé par l'enseignement, pour connaître Dieu, 438; mal cité par M. l'abbé Ubachs, IX, 164 et par M. le ch. Glaucous sur la valeur de la philosophie, 162; que le Dieu inconnu des Athéniens était le vrai

- Dieu, X, 359; nombreux fragments qu'il a conservés de Varron, XI, 52; sur la multiplicité des dieux romains, 58; sur le dieu monde de Varron, 117; sur le panthéisme de Valerius Soranus, 125; les nations n'ont jamais perdu la notion d'un seul vrai Dieu, 219; sur le danger de suivre en théologie l'autorité d'un seul docteur, 453; traduit en grec, XIII, 461; examen de textes cités, par M. l'abbé Fabre comme favorisant l'Ontologisme, XIV, 433; contre l'étude des auteurs païens, XV, 265; a conservé le traité de *philosophia* de Varron, 293; comment il le refente sur le souverain bien, 299; sur Salluste, 391; fragment d'une lettre inédite, 429; sur la forme extérieure du langage de Dieu à Adam, XVI, 63; sur les imperfections de la langue latine païenne, 113; son opinion sur l'âme comme forme du corps, 307, 309, 312; contre l'augure des éternuements, XVII, 319; sur un texte de la Sibylle sur l'Homme-Dieu, XVIII, 149; que le Christianisme date du commencement du monde, 348; sur la virginité perpétuelle de Marie, XIX, 270; sur la fête de Noël, 326; sur le massacre des innocents, XX, 56.
- Aulide; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 52.
- Aulu-Gelle; sur un prodige après la bataille de Pharsale, IX, 149; sur les débauches de Salluste, XV, 390; sur les *hebdomades* de Varron, 458; sur la prise forcée des jeunes filles pour Vestales, XX, 176.
- Aurélius Victor; sur le corbeau qui prédit la mort de Cicéron, XII, 235; sur le libertinage de Brutus, 381; sur Sextus qui se prétend fils de Neptune, XV, 287; sur Auguste adoré comme Dieu, XVI, 292; sur la trahison d'Enée, XVII, 426; sur les mœurs corrompues d'Auguste, XIX, 195.
- Ausonnie; sur l'état primitif bestial de l'homme, IV, 105; s'excuse sur l'exemple de Virgile pour avoir écrit des vers libres, XVII, 386.
- Avanzo (Mgr d'), évêque de Calvi et de Teano; d'une nouvelle direction à donner à la polémique catholique, discours lu le 6 septembre 1866 à l'académie de la religion catholique (1^{er} art.), XV, 204; état et besoin de la polémique, 207; polémique des siècles passés, 212; le moyen-âge et sa polémique, 217; la renaissance et sa polémique, 220; (2^e art.) le naturalisme ou exclusion du Christ des études et de la société, 245; le Christ doit intervenir dans toutes les études et toutes les questions, 248; dans le mariage, 253; dans l'enseignement de la philosophie et des lettres, 260; le Christ maître dans la littérature, 265.
- Avit (S.); fragments de plusieurs homélies récemment découvertes, XV, 434; extrait inédit, XVI, 82.
- Avril (M. Ad. d'); analyse de ses documents relatifs aux églises d'Orient, VII, 184.
- Ayzac (Mme d'). Sur son hist. de l'abbaye de Saint-Denis, VII, 169; (2^e art.), VIII, 119; (3^e art.), 204.
- Azearale (M.); enseigne l'eclectisme en Espagne, XI, 357.

B

- Babel (tour de); son état actuel, XII, 242. Nouvelle inscription découverte, XX, 244.
- Babyloniens; leur monothéisme primitif, II, 410; sont couchites, III, 36; leur religion d'après un nouveau mémoire de M. Chwolson, 46; monothéistes au commencement, 51; comment devenus polythéistes, 52.
- Bacchus; fêtes cyniques célébrées en son honneur, XI, 118.
- Bacon; lettre de Mad. Swetchine sur la critique de sa philosophie, par le C. de Maistre, II, 454.
- Bagdad; nouvelles découvertes, VII, 164.
- Baillargeon (Mgr), archevêque de Québec; *circulaire* à son clergé, publiant une lettre de S. E. le C. Patrizi, sur les classiques chrétiens et païens, XVI, 121; commentaire qu'il y ajoute 12); lettre que lui adresse M. l'abbé George St-Aime, rendant diverses observations sur sa *circulaire*, 128; lettre qui découvre quels sont les insinuateurs de sa lettre contre les études chrétiennes, XIX, 19; foudroyante lettre pastorale où il interdit le feu et l'eau aux partisans des études chrétiennes et ordonne de brûler leurs livres, 86.
- Baillet; veut élever un autel au P. Rapin, XVIII, 39.
- Balaam; authenticité de sa prophétie,

- I, 56; réponse aux objections faites contre ce qu'en dit la Bible, XVIII, 325; sa prédiction de l'étoile des Mages, XIX, 456; souvenirs dans les traditions, 457.
- Balanche (M.)**; réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 224; exposé de ses théories et leur réfutation, 225.
- Balsamon**; *ouv.*, III, 323, XII, 459.
- Balthasar**; d'après la Bible et l'histoire, III, 85.
- Baltzer**; à l'index, I, 161.
- Balzac (Guez de)**; sur son livre: le *Socrate chrétien*, I, 318. Adore les reliques des saints, VIII, 340.
- Balzac (H. de)**; à l'index, IX, 475.
- Bandinius**; vie du card. Bessarion, XIV, 325.
- Barbarus (Nic.)**; *œuvres*, XIII, 466.
- Bardes**; leur corporation en Angleterre fondée par S. Columba, XV, 840.
- Bar-Hebraeus**. Voir Grégoire.
- Barils**; traduction de l'inscription *cunéiforme* qui porte ce nom, sur le roi Sargon I, VI, 183.
- Barlaam**; ses *œuvres*, XIII, 404.
- Berral (M. l'abbé de)**; traditions sur la formation de l'homme dans l'île de Bornéo, V, 242; la vraie science sur l'origine des idées, sur la ressemblance de l'homme avec l'orang-outang, et sur l'unité de l'espèce humaine, 259; traditions conservées sur le serpent et sur la mort chez les nègres, VI, 308; sur la vengeance attribuée par Grégoire de Tours à Ste Clotilde, 449; sur le souvenir de Noé et de Cham en Afrique, VII, 95; sur l'isthme de Suez et le récit de Moïse, VIII, 58; sur Bourdaloue, sa naissance, son origine, ses études au collège et deux livres qu'il reçut en prix, X, 158; des aliments naturels et primitifs de l'homme, XVI, 23; que tous les hommes descendent de Noé, XVIII, 201; Tubalcaïn, n'a pas inventé l'usage du fer, XIX, 198.
- Barsanuphius (S.)**; *œuvres*, III, 81.
- Barthélémy (l'abbé)**; funeste influence de son *Voyage d'Anacharsis*, IX, 234; loué et favorisé par les révolutionnaires, 358; extrait de ses *Mémoires*, 360.
- Barthélémy St-Hilaire**; trad. du texte d'Aristote, sur les *habitudes*, I, 160; sur les défauts de la traduction des *Étiques* par Cicéron, XIII, 209; sur sa traduction d'Aristote, XVI, 309.
- Bartholomée, d'Edesse**; *œuvres*, III, 323.
- Bartholomée de Janus**; *œuvres*, XIII, 466.
- Baruch**; sa prophétie comparée avec les paroles de Cicéron, VII, 38; son *Apocalypse*, apocryphe, XVII, 465.
- Basile (S.)**; texte de ses *œuvres*, mutilé par les Grecs, XIV, 408; analyse de l'étude qu'a faite de sa vie et de ses *œuvres* M. Flalon, 157.
- Basile, de Neopatras**; *œuvres*, X, 443, XIV, 409.
- Basile, le jeune**; *œuvres*, X, 446.
- Basile, le petit**; *œuvres*, X, 443.
- Basile, de Séleucie**; *œuvres*, II, 322.
- Basques**; affinité de leur langue avec celles de l'Oural, I, 105, XIV, 25; leurs noms de nombres comparés aux nombres altaïques, XVI, 351. leur origine et leurs migrations, X, 205.
- Bassares**; pratiquaient les sacrifices humains; IV, 434.
- Baudier**; *œuvres*, XIV, 87.
- Baudry (Mgr)**; déclaré chef du *rationnalisme chrétien*, V, 391; comment il propage l'ontologisme en France, XVII, 271.
- Baudry (M. F.)**; sur l'utilité et le moyen d'introduire l'étude des langues orientales dans l'éducation, XII, 153.
- Baume**; dans quelle partie de la Judée il se trouve, XV, 291.
- Baur (le D^r)**; réfutation de ce qu'il dit que le Rédempteur a sa source dans la nature humaine, XVI, 154.
- Bauzon (M. l'abbé)**; sur son édition des *Auteurs sacrés et ecclésiastiques* de dom Cellier, VII, 159; lettre approbative de Mgr Marguerie, XI, 83; annonce des *Tables* de son Histoire sacrée et ecclésiastique, XX, 28.
- Bavius**; sa mort, XV, 387.
- Bayle**; que le chrétien seul peut comprendre l'imprécation de Brutus, contre la vertu, XIII, 397; blâme les impudicités d'Ovide, XVIII, 396, XIX, 259.
- Beaucaire**; explication d'une inscription qui divinise Caligula érigée en cette ville l'an 37, XV, 404.
- Beaucourt (M. de)**; sur le peu de science de M. H. Martin, II, 351.
- Beauvois (M.)**; analyse de ses *Contes populaires de la Norvège*, X, 74.
- Bède**; sur la nécessité d'être uni au

- B. Pierre, I, 45**; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 291.
- Bellini**; idéal de l'artiste chrétien, XVI, 328.
- Belechus 1^{er}**; XI, 254; III^e, 259; IV^e, XII, 205.
- Bembo**; compte, à Rome, quatorze cardinaux païens, XIV, 426.
- Benoit XIV**; extr. et trad. de la Constitution *Sollicita*, I, 297.
- Bentley**; lettre sur Malalas, III, 240.
- Beotie**; est une colonie Cadmécenne, XV, 269.
- Bernard, de Montfaucon**; XIV, 410.
- Bérose**; comparé avec les documents renfermés dans le livre de l'*Agriculture des Nabathéens*, I, 10, 33, 37; son récit sur la divinité perse, Oanés, XI, 461.
- Bessarion (le Card.)**, dit aussi Basile et Jean; sa vie et ses œuvres, XIV, 325; lettre païenne aux fils de Pléthon, 327, 424; analyse de son livre contre le calomniateur de Platon, 329; excuse Platon de vouloir que les jeunes gens des deux sexes s'exercent tout nus, 330; lettre païenne que lui adresse Marcile Flaccin, 331; diplôme plaisant qu'il accorde à un poète, 333; a failli deux fois être pape, 327, 334; ses œuvres, 335; vers païens sur la mort de Pléthon, 337; ses relations trop intimes et étouffantes avec Pléthon, 109, 423, 428.
- Beuf (M. l'abbé)**; analyse des principes du droit canonique, de S. E. le card. Gousset, I, 113; réutation des doctrines de Jean Reynaud; sur le dogme de la chute et sur la mététempychose, V, 398.
- Beule (M.)**; professeur d'archéologie à la bibliothèque impériale; procès de la littérature d'Auguste, XV, 307; funestes effets de la lecture des ouvrages de Virgile, d'Horace, d'Ovide, etc., 308; ils amollissent les esprits et corrompent les cœurs, 340; description de la bibliothèque palatine d'Octave, XVI, 390; sur les désordres de la famille d'Auguste, XIX, 181.
- Beziers**; preuves que le mot que l'on attribue au légat du pape : tuez-le tous, Dieu choisira les siens, n'a pas été prononcé, VI, 105; texte de tous les auteurs qui en ont parlé, 113; c'est le moine Césaire qui l'a inventé, 417.
- Bianconi (M. Joseph)**; considérations naturelles sur les prétendues affinités des singes et de l'homme, (1^{er} art.), XI, 226; (2^e art.), 290; (3^e art.), XII, 52; (4^e art.), 108; (5^e art.), 215; examen des critiques qu'il fait contre l'édition de Marco Polo de M. Pauthier, (1^{er} art.), XIII, 147, (2^e art.), 182.
- Bible**; sur les accusations des protestants contre les traductions catholiques, VII, 101; combien il y a de versets dans chaque livre, XVIII, 273; combien de fois chaque lettre s'y trouve, 274; sa défense; voir Gaiet, Oppert, Schœbel, etc.
- Bible de Royaumont**; son auteur et son utilité, XVI, 435.
- Bible (la) dans l'Inde**; voir Jacollot.
- Bible (la) sans la Bible**; voir Gaiet.
- Bible du Sinai**; manuscrit photographié à Saint-Petersbourg, VI, 494; texte de toutes les découvertes faites par M. Tischendorf, de manuscrits bibliques, XIII, 242.
- Bible en langue basque**; annonce, XII, 163.
- Bible des Septante**; publication du codex du Vatican par le card. Mai, II, 165; description des volumes, 168; travaux de l'éditeur le P. Vercellone, 169; édition photographiée par le même Père, XIV, 162; emprunts que lui ont faits Callimaque, XIII, 452, Apollonius et Pausanias, 454.
- Bibliothèque impériale**; améliorations, VIII, 244; sur sa nouvelle salle, XVIII, 82.
- Bibliothèques de l'Europe**, nombre de volumes, XVIII, 83.
- Bibliothèques publiques à Rome**, XV, 281; celle de Lucullus, 281; celle d'Aristote, 282; celle de Pollion, 283; celle d'Octave, 396; celle dite Palatine, 390; s'il y avait la statue d'Auguste sous la forme d'Apollon, 391.
- Bibliothèques de Constantinople**, VIII, 162.
- Bigandet (Mgr)**; envoi des livres bouddhiques à Paris, XIX, 316.
- Bignami (Piet.)**; à l'index, XVII, 164.
- Billuart**; sur l'erreur du traducteurisme, XIV, 382.
- Binaut (M.)**; réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 234.
- Binet (M.)**; fausseté le texte où Virgile appelle Octave, dieu, XV, 56.
- Bizouard (M.)**; annonce de son livre :

- des rapports de l'homme avec le démon*, VIII, 328.
- Blampignon (M. l'abbé); analyse et critique de son livre: *Etude sur Malebranche*, etc., VI, 325; éloge outré qu'il en fait, 327; critique outrée, 333; traduit mal un texte de S. Augustin, 342; son peu de respect pour l'Index, 346; attaque contre le traditionalisme et les *Annales*, 349; manque de conclusion, 351; réponse insolente à la critique de son livre sur *Malebranche* avec réponse de M. Bonnetty; observations préliminaires, VII, 60; texte de sa réponse, 74.
- Blanc (M. Albert); réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 234.
- Blanc (M. Paulin); trouve la prose de l'an 1000, IX, 300.
- Blanc (M. l'abbé Thomas); analyse du livre: *l'Infaillibilité*, III, 362; analyse du livre du P. Newmann: *le Catholicisme travesti par ses ennemis*, V, 208; explication et traduction de la dissertation du P. Garucci, d'un verre trouvé dans les Catacombes, 364; traduction de la dissertation de M. Brownson, sur le rationalisme et le traditionalisme, (1^{er} art.), V, 430; (2^e art.), VI, 7; (3^e art.), 151; analyse du livre: *Hier et aujourd'hui*, VII, 315; sur un temple des druides, 346; annonce et extraits de ses *Odes et Élégies*, VIII, 163; traduction de l'art. du R. Wylie sur les Juifs en Chine, (1^{er} art.), IX, 185; (2^e art.), 165; analyse de la *Petite Somme de S. Thomas*, 398; analyse du *Bulletin d'archéologie*, X, 66; trad. de l'essai sur l'enseignement de la philosophie en Espagne, (1^{er} art.), XI, 349; (2^e art.), XII, 62; traduction de la critique des *Institutions philosophiques* publiées par le P. Vercauthe, faite par la *Scienza e la fede* de Naples, XVI, 301; traduction des *chants de la Sibylle hébraïque*, (1^{er} art.), observations préliminaires XVII, 216; (2^e art.), 292; (3^e art.), 374; (4^e art.), 455; (5^e art.), XVIII, 52; (6^e art.), 147; épilogue, 155. Voir Castan.
- Blanc Saint-Bonnet (M.); analyse de son livre: *l'Infaillibilité*, III, 362.
- Blau (M.); explication de diverses inscriptions péloponnésiennes, V, 37.
- Boggio (P. C.); à l'Index, XIII, 264.
- Boissier (M.); extraits de son livre sur les *ouvrages de Varron*, XI, 39, 40, 48; sur la science linguistique de Varron, XIII, 218; sur le *traité de philosophia*, de Varron, XV, 292.
- Boissonade; œuvres, X, 447.
- Boldetti; ses travaux sur les catacombes, XIV, 13.
- Bonaventure (S.); défense de sa théorie ontologique, par D. Gardezeau, VIII, 386.
- Boudil (M. le chan.); compte-rendu de son livre: *Introduction à la langue anglaise*, II, 463.
- Boniface, le cons.; œuvre, III, 160.
- Boniface VIII; erreur de M. H. Martin, VII, 266.
- Bonnal (M.); analyse de son livre de la *Controverse entre Bossuet et Fénelon*, XI, 7.
- Bonnetat (M. l'abbé); faussement exposé par M. l'abbé Blampignon, VII, 49, 51.
- Bonnetty (M.), directeur des *Annales*; sur le livre de l'*Agriculture des Nabathéens*, I, 7; lettre que lui adresse Mgr d'Avanzo, 85; sur la véritable opinion de S. Thomas sur la question de savoir si la loi naturelle est éternelle, 152; sur la discussion entre MM. les professeurs de l'Université catholique de Louvain et M. le chan. Lupus au sujet de la philosophie traditionnelle, 206; observations sur les textes des Pères allégués, 212; sur la lettre du P. Perrons contre la philosophie traditionnelle de MM. les professeurs de Louvain, 228; sur l'exposé de la philosophie traditionnelle tel qu'il est offert à la Congrégation de l'Index par ces professeurs, 276; réclamation contre l'exposé qu'ils font du traditionalisme français, 284; la force des idées innées étudiées chez l'homme sauvage dans la Nouvelle-Zélande, 299; de l'ontologisme et du traditionalisme selon l'enseignement du P. Passaglia, 369; compte-rendu du livre: *la Divinité du Christianisme*, du Rev. Doct. Sumner, archevêque de Cantorbéry, 395; analyse des trois *Mémoires* de M. Quatremère sur les Nabathéens, 406; sur le livre: *Les Celtes*, etc., du Doct. Halleguen, 434; compte-rendu aux abonnés, 474; analyse et extraits des *Mémoires d'Occident*, de M. le comte

de Montalembert (1^{er} art.), II, 7 ;
 (2^e art.), 20 ; (3^e art.), 136 ; (4^e art.),
 201 ; quelques détails sur le sort de
 la philosophie de M. l'abbé Rosmini,
 en France, et sur le décret de l'In-
 dex qui a refusé de la censurer, 71 ;
 sur le tableau de l'*Histoire de l'Ar-
 ménie*, du P. Allshan, 88 ; notice sur
 l'ancien manuscrit de la Bible grec-
 que du Vatican et sur la publica-
 tion qu'en a faite le cardinal Mai,
 165 ; sur un article de la *Bibliothè-
 que de l'École des Chartes*, 187 ; sur
 le monothéisme primitif, par M.
 Schœbel, 280 ; analyse et extraits de
 l'ouvrage : *Mme Swetchine, sa vie et
 ses écrits* (1^{er} art.), 325 ; (2^e art.),
 436 ; compte-rendu aux abonnés,
 470 ; sur la *Vie de S. Jean Chrysos-
 tome*, de M. l'abbé Martin, III, 61 ;
 sur la lettre du P. Premare sur le
 monothéisme primitif des Chinois,
 126, 151 ; compte-rendu des docu-
 ments inédits sur l'apostolat de S.
 Martial, par M. l'abbé Arbellot, 164 ;
 examen critique des attaques de M.
 l'abbé Maupied, de M. l'abbé Co-
 gnignat, et de M. le chan. Lupus con-
 tre la philosophie traditionnelle (1^{er}
 art.), 219 ; (2^e art.), 280 ; pièces di-
 verses relatives au retour des Bul-
 gares dans l'Eglise catholique, 245 ;
 sur le *Sixte-Quint et Henri IV*, de
 M. Segrétain, 311 ; sur les philoso-
 phoumena, de M. l'abbé Cruice, 448 ;
 compte-rendu aux abonnés, 470 ;
 sur les principes de grammaire
 arabe, de M. l'abbé Glaire, IV, 22 ;
 sur la *Grammaire comparée des
 langues bibliques*, de M. l'abbé Van
 Drival, 39 ; sur l'*Art chrétien*, de M.
 Rio, 117 ; analyse du *Discours sur
 l'Art*, de Mgr Mabile, 144 ; sur la
Grammaire latine, de M. Hoppe, 190 ;
 sur le *Codex diplomaticus domini
 temporalis S. Sedis*, du P. Theiner,
 245 ; sur les origines du christia-
 nisme dans les Gaules et la *Disser-
 tation sur l'épiscopat de S. Georges
 dans le Velay*, de M. de Chaulnes,
 309 ; notice sur la vie, les écrits et
 la mort du P. Ventura, 360 ; sur son
 traité : *la Philosophie chrétienne*,
 394 ; sur la décision du Saint-Office
 condamnant sept propositions onto-
 logiques, 470 ; quelques documents
 historiques sur la religion des Ro-
 mains et sur la connaissance qu'ils
 ont pu avoir des traditions Bibliques,

par leurs rapports avec les Juifs,
 formant un supplément à toutes les
 histoires romaines (163 ans avant
 J.-C.), V, 7 ; alliance avec les Mac-
 chabées, 9 ; (160 ans av. J.-C.) au-
 tre alliance, 11 ; (143 ans av. J.-C.)
 alliance des Macchabées avec les
 Lacédémoniens, 13 ; (139 ans av. J.-
 C.) juifs chassés de Rome parce
 qu'ils y avaient introduit leur culte,
 14 ; (129 ans av. J.-C.) ambassade
 du grand-prêtre Hyrcan à Rome, 18 ;
 (70 ans av. J.-C.) les Romains font
 rechercher les livres des Juifs, 19 ;
 prodige à Rome annonçant qu'un
 roi allait naître au peuple romain,
 23, 351 ; (62 ans av. J.-C.) prodiges
 à Rome annonçant la conspiration
 de Catilina, 336 ; Catilina sacrifie un
 homme, 338 ; les 3 Lentulus et les
 3 cornes de Daniel, 340 ; un juif est
 son précepteur, 344 ; Cicéron con-
 duit par des prodiges, 346 ; prodiges
 à la naissance d'Auguste, 361 ; Pom-
 pée s'empare du temple de Jérusa-
 lem et fait continuer les sacrifices,
 357 ; littérateurs romains de cette
 époque, VI, 382 ; (61 ans av. J.-C.)
 prodiges à Rome, Jules César grand
 pontife, 394 ; les Juifs aident les
 Romains en Arabie, 395 ; (60 ans
 av. J.-C.) les Juifs au triomphe de
 Pompée, 398 ; (59 ans av. J.-C.)
 prodiges annonçant la guerre civile,
 444 ; (58 ans av. J.-C.) Cicéron
 constate le grand nombre des Juifs
 à Rome et leur influence sur les as-
 semblées du peuple, 422 ; (57 ans av.
 J.-C.) sur l'influence des augures à
 Rome ; César dans les Gaules ; Cicé-
 ron en exil, 427 ; (56 ans av.
 J.-C.) prodiges à Rome sur Augu-
 ste et retour de Cicéron, VII, 20 ;
 Gabinus ramène Hyrcan à Jérusa-
 lem, 24 ; (55 ans av. J.-C.) la Si-
 bylle empêche les Romains de se-
 courir Ptolémée, 29 ; Cicéron, prêtre
 de la Terre, nie qu'un Dieu puisse
 descendre du ciel, 37 ; (54 ans av.
 J.-C.) pouvoir des augures à Rome,
 189 ; Gabinus rétablit Ptolémée
 malgré les sibylles, 194 ; Philodemos,
 auteur juif, 196 ; (53 ans av. J.-C.)
 Crassus pille le temple, 205 ; Cicé-
 ron et la loi naturelle, fausse tra-
 duction des classiques, 209 ; belle
 théorie de Cornélius Scipion, 212 ;
 (52 ans av. J.-C.) Rome sans cons-
 uls à cause du vol des oiseaux, 297 ;

Crassus et son armée massacrés pour n'avoir pas suivi les auspices, 302 ; les druides en Gaule, 305 ; (51 ans av. J.-C.) Cassius combat les Juifs révoltés et fait 30,000 esclaves qui augmentent ceux de Rome, 313 ; (50 ans av. J.-C.) analyse du poème de Lucrèce, *de rerum Natura*, 458 ; (49 ans av. J.-C.) fin de la guerre de César dans la Gaule, IX, 30 ; analyse du traité de *Legibus*, de Cicéron, 33 ; théorie panthéiste sur la raison copiée par nos philosophes chrétiens, 48 ; (48 ans av. J.-C.) sur une vision, César passe le Rubicon, 121 ; supplication publique à Rome, 127 ; les oracles muets, 132 ; (47 ans av. J.-C.) prodiges à Rome, 137, et avant la bataille de Pharsale, 138 ; sacrifices humains à Rome ; exaction des Romains en Judée, 155 ; (46 ans av. J.-C.) superstitions de César, 269 ; les Juifs lui sont d'un grand secours en Egypte, 273 ; décrets de Pompée et de César en faveur Juifs, 277 ; décret des Athéniens en faveur d'Hyrcau, 288 ; (45 ans av. J.-C.) César demi-dieu, 371 ; ses triomphes ; tombe et monte le Capitole à genoux, efface le titre de demi-dieu, 372 ; autres décrets en faveur des Juifs, 384 ; Caton d'Utique, sa vie, sa mort, 446 ; *Anti-Caton* de César, 459 ; les *Distiques* de Caton, 462 ; Cicéron répudie sa femme et compose son *Brutus*, 464 ; (44 ans av. J.-C.) prodiges en faveur de César en Espagne, XI, 29 ; César déclaré Dieu invincible, 33 ; autre décret en faveur des Juifs, 36 ; Varron et ses ouvrages, 37 ; ses *antiquités divines et humaines*, 46, 113 ; Valérius Soranus, son panthéisme, 124 ; nom secret et sacré de Rome, 126 ; ouvrages de Cicéron, son *Orator*, 187, 189 ; veut défilier sa fille Tullia, 191 ; soupçonné d'inceste, 195 ; son *de Consolatione*, 265 ; son *Hortensius*, 266 ; ses *Academicæ quæstiones*, 266 ; faiblesse de la raison, 275 ; son *de Finibus*, 281 ; en tout le doute, 289 ; (43 ans av. J.-C.) honneurs divins à César, déclaré *Jupiter Julius*, 367 ; prophéties qu'il fallait un roi pour vaincre les Parthes, 368 ; on veut déclarer César roi et c'est ce qui détermine le complot contre lui, 370 ; dissertation sur cette prophétie et sur l'origine

biblique de la sibylle Erythrée ou rouge et toutes les sibylles, 371 ; elle vient des Edomites ou rouges descendants d'Esau le rouge, 375 ; destinée des livres sibyllins, 388 ; probabilités sur l'influence des Juifs pour la prophétie qu'un roi devait sauver les Romains, XII, 7 ; les Juifs appliquent à César les prophéties du Messie, 12 ; nombre des Juifs à Rome et leurs quartiers, 16 ; on veut proclamer César roi, 23 ; présages sur sa mort, 27 ; il est assassiné, 85 ; les Juifs seuls gardent son corps toute la nuit, 89 ; honoré comme un Dieu, 90 ; prodiges à l'arrivée d'Octave, 93 ; l'étoile de César, 98 ; actes politiques de Cicéron, 100 ; décrets d'Antoine et de Dolabella en faveur des Juifs, 105 ; les *Quæstiones tarulanae* de Cicéron, 278 ; ses doutes sur l'immortalité de l'âme, 291 ; le suicide conseillé, 295 ; comment calmer les chagrins, 325 ; et les passions de l'âme, 333 ; la vertu et le bonheur en soi, 339 ; copié par les philosophes chrétiens, 341 ; analyse de *Natura deorum* (liv. 1^{er}) ; objections des épicuriens contre Dieu fondées sur les idées innées, 426 ; adoptées par les philosophes chrétiens, 431 ; réfutation des preuves de l'existence des dieux, 433 ; Socrate appelé par Cicéron le bouffon d'Athènes, 436 ; (liv. 2) preuves des stoiciens, XIII, 21 ; le monde et les astres sont Dieu, 27 ; (liv. 3) recours à la tradition, 31 ; conclusion, doute sur l'existence de Dieu, 36 ; *de Divinatione*, doute et négation, 37 ; *Cato major*, 103 ; l'âme sera anéantie ou sera divine, 106 ; il se déifie, 109 ; *Lelius, de Amicitia*, 110 ; doutes moraux ; âme divine, 113 ; *de fato*, 113 ; *Timæus*, 116 ; *de Officiis*, la raison et la nature comme dans nos philosophies, 118 ; falsifications sur Régulus et Scipion, 120 ; le suicide, 121, et le parricide conseillé, 127 ; esprit Dieu, 128 ; Dieu ne peut infliger de châtiement, 129 ; les *Topica*, 209 ; *de Gloria*, 211 ; *Paradoxa* des stoiciens approuvés, 211 ; imités et traduits, par le P. Petau, 214 ; *anecdota* contre César, etc., perdu, 214 ; le *de Lingua latina* et autres de Varron, 215 ; sur la prétention que les dieux parlent grec, 219 ; (42 ans av. J.-C.) Octave est accusé d'avoir fait tuer

les deux consuls pour rester le maître, 221; rentré à Rome, s'empare du consulat, 222; mort peu courageuse de Déc. Brutus, 222; proscriptions, 223; prodiges annonçant ces désastres, 224; les poulets sacrés empêchent la délibération du Sénat, 230; prodiges à la mort de Cicéron proscrit par les triumvirs, 232; Cassius pressure la Judée, 236; Antipater empoisonné, 237; analyse des *Philippica* de Cicéron, 276; accusations du sénateur Calenus, 280; influence immense de Cicéron dans l'éducation chrétienne 281; éloges exagérés des PP. Jésuites Scott et Lescolopier, 283; le *de Gente populi Romani* de Varron, 26; (41 ans av. J.-C.) Antoine et Octave poursuivent Brutus et Cassius en Asie, 365; prodiges à Rome, sur eux et sur Octave, 368; vie et ouvrages de Brutus, 375; sa philosophie, ses vertus, 378; il assassine César son père, 384; présages avant la bataille de Philippi, 386; le fantôme de César apparaît à Cassius qui prend la fuite et se fait donner la mort, 388; le mauvais génie de Brutus se présente à lui, il perd lâchement courage après la bataille, et se fait donner la mort en maudissant la vertu, 392; de l'influence de Cicéron sur Brutus, 395; loué par le P. Catrou et blâmé par Bayle, 397; notice sur Porcia, sa femme, qui n'a pas avalé des charbons ardents, 440; éloge païen qu'en fait le P. Le Moine, 446; la Judée passe sous la domination d'Antoine, 449; ses décrets en faveur des Juifs, 450; Callimaque fait des emprunts à la Bible des Septante, 452; (40 ans av. J.-C.) Antoine se laisse dominer par Cléopâtre qui vient à lui transformée en Vénus, XIV, 60; il est favorable à Hérode, 61; Virgile, liste de ses 46 ouvrages, 64; légendes sur sa vie, 66; sur sa mort, 72; il est connu d'Octave, 73; ses écrits, *L'Éno*, 77; (39 ans avant J.-C.) plusieurs superstitions d'Octave et d'Antoine, 44; Hérode déclaré roi des Juifs par le sénat, 47; Virgile, ses mauvaises mœurs, 49; ses *Eglogues*, I et IV, 54; Horace, sa vie, ses ouvrages, 126; dialogue explicatif de la IV^e églogue de Virgile, 138; (38 ans avant J.-C.) 232; superstitions romaines, 233; Vie

églogue de Virgile, 235; III^e *Eglogue*, 236; Pollion, sa bibliothèque, 280; (37 ans avant J.-C.) 284; superstitions, 285; naissance de Ste Anne, 290; le *De philosophia*, de Varron, 292; II^e *Eglogue* de Virgile, 299; (36 ans avant J.-C.) 371; prise de Jérusalem par Hérode et les romains, 373; X^e *Eglogue* de Virgile, 390. (35 ans avant J.-C.) 280; le *de re rustica* de Varron, 383; (34 ans avant J.-C.) 384; Octave déclare Dieu, 385; I^{re} *Géorgique* de Virgile, 386; (33 ans avant J.-C.) 388; vie et ouvrages de Salluste, 390; (32 ans avant J.-C.) 392; Hérode naïe son beau-frère Aristobulle, 394; le grammairien Méléssus, 397; (31 ans avant J.-C.) 448; Antoine se fait passer pour Osiris et Cléopâtre pour Isis, 449; (30 ans avant J.-C.) 460; bataille d'Actium et mort d'Antoine, 461; (29 ans avant J.-C.) 463; Octave se fait initier, à Athènes, aux mystères de Proserpine et fait mettre à mort un homme qui avait coupé du bois sacré, 466; il accorde sa protection à Hérode, 467; (28 ans av. J.-C.) XVI, 376; Octave égale aux dieux 378; conseils pour l'en détourner, 379, 382; Hérode fait périr Mariamne, sa femme, 383; Virgile finit ses *Géorgiques*, 384; écrits d'Horace, 387; (27 ans avant J.-C.) Octave consacre à Apollon le temple et la bibliothèque du mont Palatin, 390; il s'y fait représenter sous les traits d'Apollon, 391; (26 ans avant J.-C.) Octave nommé *Auguste*, 398; ses *res gesta*, 401; commencement de Tibulle, 404; (25 ans avant J.-C.) Auguste en Espagne XVII, 25; lettre à Virgile, 27; opuscules de Virgile et d'Horace, 28; (24 ans avant J.-C.) le *Moret* de Virgile 115; écrits d'Horace, 120; mort du poète Gallus, 121; Propertius, 123; (23 ans avant J.-C.) Auguste rentre à Rome, ses superstitions, 124; Hérode aide les romains en Arabie, 124; écrits de Virgile et d'Horace, 125; écrits immoraux de Propertius, 130; (22 ans avant J.-C.) Livie et Auguste accusés de la mort de Marcellus, 131; Hérode visite Agrippa, président de la Syrie, 133; écrits de Virgile, d'Horace et de Propertius, 135; (21 ans avant J.-C.) le peuple romain offre la dictature à Auguste

qui la refuse. Il va en Sicile, 189 ; dédié un temple à Jupiter tonnant, à cause de sa peur de la foudre, 191 ; Hérode opprime son peuple, et fait célébrer à Jérusalem les jeux asiatiques 198 ; conspiration contre sa vie, 195 ; écrits de Virgile, d'Horace, de Propertius et de Tibulle, 196 ; Ovide commence à se faire connaître, 202 ; (30 ans avant J.-C.) Auguste visite la Grèce et l'Asie, 203 ; le sabbat juif établi chez les Romains, 204 ; écrits de Virgile et d'Horace, 208 ; Auguste se moque de la personne d'Horace, 243 ; (19 ans avant J.-C.) Auguste retourne en Asie, 260 ; superstitions de Livie et de Tibère, 310 ; l'éternellement reconnu comme Dieu, 312 ; Hérode visite Auguste en Syrie et en accepte plusieurs faveurs, 379 ; il opprime de plus en plus son peuple, 380 ; écrits composés par Virgile, les infâmes *Priapeia*, 382 ; lettre de Blime sur la débauche des auteurs latins, 384 ; écrits d'Horace, 386 ; Régulus non torturé à Carthage, 387 ; (18 ans avant J.-C.) Auguste rentre à Rome, 416 ; Ménéda entreprend de rebâter le temple, 417 ; mort de Virgile, 420 ; analyse de son *Enéide*, 421 ; son enfer et son paradis, 428 ; critiques anciens, 437 ; critiques modernes, le P. Possevin et le P. Hardouin, 438 ; (18 ans avant J.-C.) les flatteurs et les admirateurs de Virgile, XVIII, 27, le Virgile du P. La Cerda, 28 ; sa défense par le B. Galluzzi, 31 ; son éloge par le P. Rapin, 39 ; guerre entre le P. Rapin et le P. Vavasseur, 43 ; éditions des PP. de la Rue et Catrou, 46 ; nombre des éditions de Virgile, 47 ; écrits d'Horace, 49 ; (17 ans avant J.-C.) dérèglement à Rome, 101 ; lettres en faveur des Juifs, 105 ; écrits d'Horace, 109 ; mort de Tibulle, 109 ; élégie d'Ovide sur cette mort, 110 ; (16 ans avant J.-C.) célébration des jeux séculaires, 112 ; le *Carmen Seculare*, 117 ; comparaison avec le cantique de Moïse, 121 ; renouvellement de ces jeux, 122 ; démolition du temple, 124 ; conception de la B. Vierge Marie, 124 ; (15 ans avant J.-C.) désordre et puillanimité des esprits à Rome, 128 ; Agrippa à Jérusalem offre des sacrifices au vrai Dieu, 120, 387 ; naissance de la B.

Vierge Marie, 124 ; lettres d'Auguste, 163 ; écrits d'Horace, 184 ; (14 ans avant J.-C.) Pontius jette ses esclaves aux murènes, 283 ; Agrippa rend justice aux Juifs, 285 ; écrits d'Horace, 288 ; mort de Propertius, 293 ; écrits d'Ovide, 294 ; (13 ans avant J.-C.) superstitions à Rome, 298 ; écrits d'Horace, 299 ; (12 ans avant J.-C.) Auguste nommé grand Pontife, 401 ; livres Sibyllins expurgés ou brûlés, 402 ; Hérode construit un grand nombre d'édifices dans les villes de la Grèce et de l'Asie, 433 ; présentation de la B. Vierge Marie au temple, 434 ; établissement de cette fête, 440 ; écrits composés par Horace, 443 ; (11 ans avant J.-C.) nom d'Agrippa, ses lettres en faveur des Juifs, 446 ; Hérode rétablit les jeux Olympiques, 447 ; écrits d'Horace, 448 ; (10 ans avant J.-C.) Auguste mande dans Rome, 449 ; dédicace du temple, 450 ; écrits d'Horace, 451 ; (9 ans avant J.-C.) Auguste se fait honorer comme dieu, 152 ; (8 ans avant J.-C.) sur la mort de Drusus, XIX, 42 ; comment les Romains croyaient que les morts devenaient dieux, 45 ; sur l'*Arc poetica* d'Horace, 47 ; sur la *Consolatio ad Livium* d'Ovide, 49 ; (7 ans avant J.-C.) Auguste réforme le calendrier et s'assemble aux dieux, 51 ; sur le dénombrement et la purification des Romains, 54 ; sur Hérode accusant ses fils devant Auguste, 59 ; sur la mort de Mécène et sa vie, 62 ; sur la mort d'Horace et sa vie, 69 ; (6 ans avant J.-C.) sur la violation du tombeau de David par Hérode, 114 ; sur une lettre où Auguste donne le nom de Très-Haut au Dieu des Juifs, 117 ; sur Denys d'Halicarnasse, 118 ; (5 ans avant J.-C.) sur le *flamen* de Jupiter, 121 ; sur Albutius Silus, 123 ; (4 ans avant J.-C.) sur l'habitude des prêtres païens de prier la tête couverte, 125 ; sur les occupations de la B. Vierge Marie au temple, 127 ; mort de Tiron, 128 ; (3 ans avant J.-C.) superstitions à Rome, 129 ; sur Hérode faisant étranger ses deux fils, 132 ; sur Porcius Latro et Melissa, 137 ; (2 ans avant J.-C.) superstitions romaines, 166 ; sur les Parisiens qu'Hérode fait massacrer, 169 ; sur les *Medicamina faciei* d'Ovide, 172 ;

sur Jean le précurseur, 173; sur le mariage de la B. Vierge Marie, 174; (1 an avant J.-C.) dates assignées à la naissance du Christ, 176; sur les impudicités de Julie, fille d'Auguste, 181, et sa punition, 188; sur la corruption des mœurs d'Auguste, 192; mention des fêtes du sabbat à Rome, 245; la condamnation d'Antipater fils d'Hérode, 249; sur l'*Amatoria* d'Ovide, 253; sur la conception de J.-C., 261; sur la naissance du Précurseur, 264; sur la naissance de J.-C., 266; sur le dénombrement qui eut lieu, 270; sur Noël, 325; (1 an de la vie de J.-C.) superstitions dans le mariage païen, 330; sur la maladie d'Hérode, 332; sur son projet de massacrer 500 Juifs, 333; il fait poignarder son fils, 335; sa mort, 336; sur la circoncision de l'enfant Jésus et l'ancienneté de cette coutume, 338; Jésus en a délivré ses disciples, 348; sur l'étoile des Mages, 455; sur les Mages, 455, 461; sur la purification de la B. Vierge Marie, XX, 43; voyage de la sainte Famille en Egypte, 45; prophétie légendaire de Jérémie, 45; d'après les apocryphes, 47; massacre des innocents, 50; (1 an après J.-C.) sur les Romains faisant tuer des Gladiateurs à leurs dîners, 86; Auguste refusant le titre de Seigneur, 87; faisant offrir au temple de Jérusalem des sacrifices au Très-Haut, 91; nommant Archelaüs ethnarque, 95; sur la vie et les ouvrages de Nicolas de Damas, 95; sur les *Remedia amoris* d'Ovide, 103; (2 ans après J.-C.) superstitions de Tibère, 166; (3 ans après J.-C.) retour de la sainte Famille d'Egypte, 168; (4 ans après J.-C.) mort des fils d'Auguste, 172; il refuse de rappeler Julie sa fille, 173; (5 ans après J.-C.) apocryphes sur l'enfant Jésus, 175; décadence du culte rendu à Vesta, 176; origine du culte rendu au feu, 245; chez les divers peuples, 247; chez les Romains, les Vestales, 251; leurs privilèges et leurs punitions, 255; comparaison avec les vierges chrétiennes, 259; fin des Vestales, 261; analyse des lettres au P. Deschamps de M. l'abbé Peltier, IV, 65; sur le livre d'Hénoch, 116; sur les *Parfums de Rome*, de M. L. Veulliot, 127; table

de tous les articles et de toutes les planches du *Dictionnaire de diplomatique*, publié dans les *Annales*, 140; sur l'*Encyclique* de S. S. Pie IX aux évêques belges, concernant les discussions philosophiques des évêques de ce pays, 165; examen et critique de la manière dont les diverses Revue sont reçu les sept propositions ontologiques condamnées par le Saint-Office, 166 et 325; notes sur la philosophie de saint Thomas et sur celle de P. Ventura, 217; sur la lettre du card. d'Andrea expliquant l'*Encyclique* de Pie IX, aux évêques belges, 238; appendice sur les *Idées innées*, 266; complément des documents qui prouvent que l'apôtre saint Paul a prêché l'Évangile en Espagne, V, 275; sur la traduction du *Nouveau Testament* de M. l'abbé Glaire, 302; critique de l'exposé que fait la *Revue de l'année religieuse* de M. l'abbé Duilhé de St-Projet, de la philosophie traditionnelle et du rationalisme chrétien, 381; exposition essentielle des diverses acceptions philosophiques du mot *supernaturel*, 386; sur l'*Allocution* de S. S. Pie IX dans le Consistoire du 9 juin 1862, à l'occasion des martyrs Japonais, 415; critique de l'exposé que fait M. Brownson dans sa *Revue de la philosophie traditionnelle* (1^{er} art.), 430; (2^e art.), VI, 7; (3^e art.), 139; sur le livre: *Marguerite d'Angoulême* de M. de Lalrière-Percy, 465; compte rendu aux abonnés, 475; sur la lettre de Pie IX concernant l'*Université* de Louvain, VI, 76; sur les traditions primitives recherchées par l'Académie, et sur le discours de M. de Rougé, 151; sur l'édition des *Œuvres de Bossuet*, par M. Lachat, 200; analyse des *Lettres* de M. Swetchine, 245; critique de l'*Étude sur Malebranche* de M. l'abbé Blampignon, 325; analyse de la *Divinité du catholicisme*, de M. l'abbé Cayol, 375; sur une réaction contre l'enseignement païen, 401; sur M. Renan et les principes de sa philosophie, 443; compte-rendu aux abonnés, 466; sur le danger des principes de Malebranche et la Presbyteromachie de l'abbé Faydit, VII, 45; réponse à une lettre insolente de

M. l'abbé Blampignon, 60; une prière adressée à nos amis, à l'occasion de la mort de notre frère, 85; sur une nouvelle édition de Dom Ceillier, 159; documents sur l'envoi fait par S. Pierre de S. Mansuet à Toul, 220, 283; sur les *Études religieuses en France* de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, 281; examen de la réponse faite par ce même abbé aux réclamations des *Annales* 372; sur le *Tableau synchronique* de M. l'abbé Michel, VII, 397; sur la première prédication du christianisme dans les Gaules, 433; notice sur Procula, 436; sur Hérode, 441; sur Pilate, 443, sur les *œuvres posthumes*, de Mgr de Salinis, VIII, 7; sur le livre : *du signe de la Croix* de Mgr Gaume, 75; sur la condamnation de M. Renan, par son Em. le card. Gousset, 85; annonce des *Odes et Éloges* de M. l'abbé Th. Blanc, 163; analyse de la dissertation de M. le vic. de Rougé sur l'inscription historique du roi Pianahi-Meriamoun, 175; sur la publication du *Mémoire offert à l'épiscopat réuni à Rome sur la réforme de l'enseignement*, 295; sur la découverte de la mâchoire humaine, par M. Boucher de Perthes, 345; examen des théories offertes par le P. Ramière, D. Gardereau, M. l'abbé Fabre et M. l'abbé Ubaghs, pour amener l'unité dans l'enseignement de la philosophie (1^{er} art.): réclamation contre un système du P. Molgno attribué aux *Annales*, 368; analyse de l'ouvrage de P. Ramière, de *l'Unité dans l'Enseignement de la Philosophie*, 375; analyse de quatre articles de D. Gardereau sur cette question, 384; (2^e art.), analyse de l'ouvrage de M. l'abbé Fabre, *S. Augustini philosophia*, 429; analyse de son *Cours de philosophie*, 434; analyse de sa *défense de l'ontologisme*, 436; analyse de l'article de M. l'abbé Ubaghs sur la même question, 440; réfutation des objections faites par M. l'abbé Fabre contre le traditionalisme, 446; si c'est parce qu'elles sont trop claires que nous ne voyons pas les connaissances qui sont en nous, 453; réfutation des objections du P. Ramière contre le traditionalisme, 454; conditions de conciliation, 458, 460;

compte-rendu aux abonnés, 469; analyse de *l'Histoire du Monde* de MM. de Riancey (1^{er} art.), IX, 75; sur une réponse faite par M. l'abbé Ubaghs à une réclamation très-légitime des *Annales*, 158; sur le chant du dernier jour, composé pour l'an 1000, où l'on prévoyait la fin du monde, 300; sur la *Traduction du Nouveau Testament* de M. le chan. Gaume, 324; sur l'inscription du tombeau apporté de Jérusalem, par M. de Saulcy, 405; de la question de savoir si l'hébreu carré est plus moderne que l'hébreu samaritain des monnaies juives, 416; compte-rendu aux abonnés, 468; sur la *Patrologie latine et grecque*, de M. l'abbé Migne, X, 77; analyse et extraits de la *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, de M. L. Veuillot, 85; analyse de l'ouvrage *la Terre Sainte*, de M. l'abbé Laurent, 132; extraits du *Shakespeare*, de M. Rio, 159; sur les découvertes faites en Egypte, par M. le vic. de Rougé, 165; sur l'origine orientale et les migrations diverses des peuples de l'Europe, 193; sur le reproche fait à St Jean-Chrysostome de lire habituellement les comédies d'Aristophane, 229; sur les générations spontanées, analyse d'un mémoire de M. Coste et de M. Grandeau, 235; sur la publication faite par M. l'abbé Ubaghs d'une lettre dont il devait l'insertion, 244; sur la publication des *Actes de saint Eugène*, par M. l'abbé Davin, 245; lettre adressée par M. de Rougemont, sur la maison de Shakespeare, 268; sur les inscriptions recueillies en Egypte, par M. Wescher, 289; sur *l'Histoire du Monastère de Lérins*, de M. l'abbé Alliez, 304; sur l'autel du Dieu inconnu des Athéniens, 325; sur la *Notice de Mgr Gerbet*, par M. l'abbé de Ladoue, 384; analyse de la *Philosophie de la Prière*, de M. Laurentie, 399; sur la lettre du card. Patrizi, obligeant M. l'abbé Ubaghs de corriger son *Cours de Philosophie*, et défendant de continuer de l'enseigner, 464; compte-rendu aux abonnés, 471; sur les actes pontificaux condamnant les erreurs modernes, XI, 67; sur le texte des propositions de M. l'abbé Ubaghs, condamnées par la congrégation de l'Index, 147, 155;

analyse du *Traité du Saint-Esprit*, de Mgr Gaume, 213; analyse du *Traité de la Divinité de l'Eglise*, de Mgr de Salinis, 301; et du coup-d'œil sur l'*Histoire de l'Apologétique chrétienne*, de M. l'abbé de Ladoue, 304; sur l'état de l'enseignement de la philosophie en Espagne, 349; sur l'origine des sibylles, 370; analyse du *Traité d'Anthropologie*, de M. le D^r Fredault, 420; influence de l'école franciscaine opposée à S. Thomas, prouvée par la vie de Jean Duns Scot, 437; par la liste de ses ouvrages, 454; par la liste de tous les ouvrages composés par ses disciples, 457; Compte-rendu aux abonnés, 469; sur la lettre, où M. l'abbé Ubaghs explique sa bonne foi, par rapport aux prescriptions de l'index, XII, 79; analyse des *Conférences sur le culte de la Sainte Vierge*, de M. l'abbé Combalot, 133; des *Conférences et des homélies*, du P. Ventura, 138; sur le traité de la *Décadence de la chaire*, de M. l'abbé Falcimagne, 141; sur l'utilité de l'enseignement des langues orientales, 153; sur la *Notice historique de la chapelle expiatoire*, de M. l'abbé Savornin, 164; sur la grandeur et les défauts de la Conception apologétique de M. l'abbé de La Mennais, 186; sur son panthéisme, 201; sur la *Rome souterraine*, de M. de Rossi, 258; sur les Japonais qui croient, d'après nos livres classiques, que nous adorons Jupiter avec Jésus-Christ, 267; analyse du traité de Mgr Filippi *sur le mal actuel et son remède* (1^{er} art.), 303; (2^e art.), 379; annonce du *Voyage en Terre Sainte*, de M. de Saulcy, 323; sur le jugement que porte M. Laurentie sur la méthode apologétique de Mgr de Salinis, 346; sur le tableau des études orientales de M. Möhl, 355; sur le *Voyage en Terre-Sainte*, de M. de Saulcy (1^{er} art.), 338; (2^e art.), XIII, 7; (3^e art.), 296; (4^e art.), 405; (5^e art.), XIV, 145; *voyage* de Marco Polo, de M. Pauthier, XIII, 132; sur la *Stratégie de M. Renan*, par Mgr Gerbet, 315; sur les *Sermons* du P. Jean, 324; compte rendu aux abonnés, 467; sur l'inscription chrétienne trouvée à Pompéi, XIV, 41; appendice à l'article de M. de Rossi, 57; analyse et extraits de *dix ans d'enseignement*

historique, de M. Lacroix, 81; Genadius, Pléthon etc., 90; Bessarion, George de Trébizonde etc., 325, Michel Apostolius etc., 405; conclusion et appréciation de la Patrologie grecque, 410; sur la *Dissertation* de M. Alexandre, sur la vie et les ouvrages de Pléthon, 101; sur la vie et les ouvrages de Pomponius Létus, 133; analyse et extraits du livre de M. Sézeval: *Joseph de Maistre, ses détracteurs et son génie*, 219; Analyse et extraits de *l'âge de bronze ou les sémétes en Occident*, de M. de Rougemont, 245; sur le *vol et le paganisme en Chine*, par un évêque missionnaire, 279; sur l'idolâtrie que la plupart des auteurs professent pour l'antiquité, par M. Jullien, 299; sur une lettre de Mgr Meignan, 318; sur la nomination de M. l'abbé Fabre, comme suppléant de Mgr Maret, à la Sorbonne, 433; sur la rétractation faite par M. l'abbé Hugonin, des doctrines renfermées dans ses *Etudes philosophiques; Ontologie*, 451, 468; portée de cette condamnation et de celle de M. l'abbé Ubaghs, *ib.*; examen des *Œuvres choisies* de Mgr Léon Sibour, 466; compte-rendu aux abonnés, 468; exposé de notre traditionalisme, 476; annonce de la table générale des 20 vol. de la 2^e série de *L'Université catholique*, 473; sur la légende de Cadmus, XV, 7; analyse de la *doctrine* de l'*Encyclique*, etc., de M. l'abbé Peltier, 58; analyse des *derniers jours de Jérusalem*, de M. de Saulcy, 73; sur un témoignage splendide de Gallien, sur les vertus des chrétiens de son temps et sur la connaissance qu'il a eue de la Bible, 85; sur le *procès fait à la littérature latine*, par M. Boulé, 306; analyse et extraits des *Moines d'Occident* de M. de Montalembert, (5^e art.) 336; sur la destruction des temples païens et sur les rapports que S. Paul a eus avec Sénèque, d'après M. de Rossi, 350; analyse et extraits du *Credo* de Mgr Gaume; sur l'établissement d'un nouveau christianisme, 398; sur le livre *Deux années de missions à Saint-Petersbourg*, de M. le C. de Lafertière, XVI, 67; sur le livre *L'Eglise de Saint-Denis*, etc., de M. le chan. Jaquemot, 73; fin du compte-rendu du 15^e vol. 76;

sur les documents relatifs à l'état de la question des classiques au Canada, 102; résumé de l'opinion des *Annales* sur les classiques, 103; liste de tous les auteurs qui ont parlé de la réforme des études, 149; aveuglement des défenseurs des païens, 151; sur les faits prodigieux exécutés par les *Aïssaouas* d'Afrique, 243; sur la confusion dans l'enseignement philosophique des écoles chrétiennes en Italie, 301; sur la condamnation de l'ontologisme de MM. les abbés Ubachs, Branchereau, Fabre et Hugonin, par la *Civiltà cattolica*, 316; sur les publications orientales de dictionnaires et de grammaires, 322. Analyse et extraits de *L'art chrétien* de M. Rio, 325; sur la perpétuité et l'ubiquité du sacrifice de la Messe, 341; sur l'affinité des nombres basques et des nombres altaïques, 351; analyse et extraits de *L'histoire de Royaumeont* de M. l'abbé Ducloux, 424; énumération de tous les ouvrages de Bossuet, qui entrent dans les 31 vol. de l'édition de M. Vives, 446; compte-rendu aux abonnés, 464; supplément aux écrits composés par Horace, XVII, 7; sur le *Dictionnaire étymologique chinois annamite latin français* de M. Pauthier, et les listes des dict. chinois, 62; sur le grand *Un*, et l'*Un-trin* des chinois, 70; fin de la liste des ouvrages de Bossuet, 74; sur le livre de *La réunion de l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise catholique* de M. Gondou, 85; sur la perte des clichés de tous les ouvrages des Pères latins et grecs dans l'incendie des ateliers catholiques de M. l'abbé Migne, 139; sur la traduction des chants de la Sibylle hébraïque avec notes, (1^{er} art.), 214; (2^e art.) 292; (3^e art.) 374; (4^e art.), 455; (5^e art.), XVIII, 52; (6^e art.), 147; texte des 15 propositions ontologiques formulées par M. l'abbé Branchereau, et réprochées à Rome, et de la grande propagation de l'ontologisme, XVII, 291; nouvelle réclamation contre l'accusation d'ontologisme et de panthéisme par les Pères de la *Civiltà cattolica*, contre les *Annales*, 325; sur *La Roma sotterranea cristiana* de M. le ch. de Rossi, 399; compte-rendu aux abonnés, 469; sur la convocation du concile général par le pape Pie IX, XVIII, 7;

sur les trésors du temple transportés dans la ville de Carcassonne, 188; compte-rendu de *L'histoire du bon larron*, de Mgr Gaume, 236; de *La Bible sans la Bible* de M. l'abbé Gaiet, 265; du Philon d'Alexandrie de M. Delaunay, 287; de la confirmation de la Bible de M. le Chev. de Paravey; esquisse de sa vie et de ses ouvrages, 347; catalogue de ses ouvrages, 373; critique de la métaphysique de M. l'abbé Ollivier, 461; compte-rendu aux abonnés, 472; sur les classiques chrétiens au Canada, XIX, 7; sur les 3 éclipses découvertes par M. Oppert, 72; examen critique du livre: *la Bible dans l'Inde* de M. Jacolliot (1^{er} art.) 139; (2^e art.) 210; sur les habits que Dieu fit à Adam et à Eve, 209; sur quelques nouveaux opuscules de Descartes et de l'état actuel de la l'enseignement philosophique, 295; sur la critique du déluge mosaïque de M. l'abbé Lambert, 306; remarques critiques sur une discussion qui a eu lieu à l'Académie des inscriptions sur l'unité de Dieu, 374; analyse de *la Bible sans la Bible* de M. l'abbé Gaiet (2^e art.) 394; compte-rendu à nos abonnés, 467; analyse du livre de Mgr Manning: *Relation du Saint-Esprit avec la raison humaine*, XX, 119; sur l'ouvrage de M. Laurentie, *L'athéisme social et l'Eglise*, 136; sur le mémoire de M. Pauthier, concernant l'incendie des livres chinois (1^{er} art.) 144; (2^e art.) 205; analyse et extrait du *Recueil des poésies calvinistes* de M. Tarbé, 227; sur le discours de M. de Rougé, sur la rectification à opérer dans le groupe sémitique, 283; sur les lettres et l'apostasie du P. Hycinthe, 292; sur la conférence de M. de Rougé, sur le monothéisme des anciens Egyptiens, 235; sur le livre de Mgr Maret, *du Concile général et de la paix religieuse*, avec un exposé et une réfutation des principes philosophiques exposés dans tous ses ouvrages, 369 et 420; sur l'ouverture du concile du Vatican, 405; sur la Bulle de Grégoire IX, condamnant la philosophie du moyen âge, 468; compte-rendu à nos abonnés, 475. Bonnetty (Eugène); sa mort, prière adressée à nos amis, VII, 85. Borchgrave (M.); sur la vie de S.

Willibrod (1^{er} art.) VII, 377; (2^e art.) VIII, 12.
 BORDAS DEMOULIN; à l'index, XIII, 324.
 BORDIER (Henr.); à l'index, XVII, 164.
 BORGHESI; se trompe sur les consulats de César, IX, 264.
 BORNÉO; traditions sur la formation de l'homme, V, 242.
 BOSIO; ses travaux sur les catacombes. XII, 259, XIV, 10.
 BOSSUET; édition de ses *Œuvres*, d'après les manuscrits, VI, 209; altérations faites à ses *Sermons*, dans les éditions précédentes, 214; liste des noms pseudonymes, qu'il donnait dans ses lettres, aux principaux personnages de son temps, 223; son mot sur les écrits de Malbranche: *Pulchra, nova, falsa*, 334, 350; ses sentiments, à l'égard de Rome pendant sa dispute avec Fénelon, X, 18; dénonce le card. Sfondrate, 33; son irritation contre Fénelon 405; poussé par le gallicanisme et le jansénisme, XI, 23; que les laïques peuvent et doivent défendre l'Eglise dans leurs écrits, XVI, 130; ce qu'il pense des examinateurs du livre de Fénelon, 34, 191; listes de tous les ouvrages qui se trouvent dans les 31 volumes de l'édition de M. Lachat, 446; XVII, 74; sur l'espoir de la conversion de l'Angleterre, 87; annonce de ses *Conseils de piété*, XIII, 244.
 BOUCHER DE PERTHES (M.); sur la mâchoire humaine découverte à Abbeville, VIII, 345.
 BOUDHA; son époque, XIX, 155; d'après un auteur chinois, XX, 63.
 BOUDDHIQUES; collection de ces livres envoyée à Paris, XIX, 316.
 BOUDIN (M. le Doct.); essai sur les sacrifices humains dans l'antiquité, excepté chez les adorateurs de Jehovah; (1^{er} art.) III, 298; chez les Chananéens, 302; les Egyptiens, 305; (2^e art.) les Phéniciens, 354; les Carthaginois, 455; les Athéniens, 463; (3^e art.) IV, 45; en Aulide, 52; en Tauroide, 57; chez les Spartiates, 58; les Messéniens, 61; les Arcadiens, 62; les Thébains, 65; (4^e art.) en Epire, 429; en Achaïe, *ib.*; chez les Taulantiens, 430; les Leucadiens, 431; les Thessaliens, *ib.*; à Chio et à Ténédos, 432; à Lesbos et Rhodes, *ib.*; à Crète et Salamine, 433; chez les Bassares et les Syriens, 434; les Perses, 435;

les Gètes, les Scythes et les Massagètes, 436; les Indiens, 438; les Chinois, 440; les Japonais, 442.
 BOUGAUD (M. l'abbé); analyse de son livre: *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de S. Benigne apôtre de la Bourgogne, et sur l'origine des églises de Dijon, d'Autun et de Langres*, II, 187.
 BOUILLEAUX (M.); analyse du *Tableau synoptique* de M. l'abbé Michel, VII, 397.
 BOUILLIER (M.); que Descartes nie la personnalité de l'âme, et conduit à Spinosa, XI, 210.
 BOUX (M. l'abbé); reproche qu'il adresse à tort aux *Annales*, V, 181; preuve qu'il a parlé comme elles, 182; invitation à rectifier ses paroles, 183; note de sa *Revue* démentie par le cardinal d'André, 240; emprunt fait à sa *Revue* des documents prouvant que S. Paul a prêché en Espagne, avec complément, 275; critique d'une proposition de sa *Revue* sur la participation de Dieu, 338; ne répond pas à notre demande de rectification, 330.
 BOUQUET (Dom); réimpression de ses *Historiens de France*, IV, 164.
 BOURDALOUE; lacune dans ses sermons, VI, 213; sur sa naissance, son origine, ses études au collège, et sur deux livres qu'il reçut en prix, X, 153.
 BOURELLI; mis à l'index, XVII, 403.
 BOURGADE (M. l'abbé); annonce de son journal: *L'Aigle de Paris*, II, 163.
 BOUTTIER; analyse de sa *Grammaire comparée des langues française, latine et grecque*, XII, 155.
 BOVIS (M. de); quelques critiques sur la *Vie de Jésus*, de M. l'abbé Michon, XIX, 383.
 BOYS (M. Albert du); analyse de son 3^e volume de *l'Histoire du droit criminel*, V, 316.
 BRAHMES; interpolations et falsifications qu'ils font subir à leurs livres, XIX, 145; comment ils ont emprunté aux livres chrétiens, 151; preuves de la nouveauté de leurs principaux ouvrages, 154.
 BRANCHEREAU (M. l'abbé, sulpicien); sur la condamnation de son cours de *philosophie ontologique*, VI, 472; faussement traduit par M. l'abbé Blampignon, VII, 68; preuves de la condamnation de l'ontologisme de ses *institutions philosophiques*, données par la *Civiltà cattolica*, XVI,

319; expose en 15 propositions son ontologisme au Saint-Siège, qui les reprouve, XVII, 264; propage l'ontologisme en France, analyse de son *Cours de philosophie*, 270; a tort d'insinuer que les *Annales* ont soutenu le panthéisme dans une dissertation qu'au contraire elles ont reprouvée, 328 (Voir Moigno); insinue lui-même le panthéisme, 329.

Bretagne (Basse); avait des évêchés au 5^e siècle, V, 198; sur la première prédication du christianisme en ce pays; (1^{er} art.), VII, 165; (2^e art.) 465. Découvertes celtiques à Loemaquar, XI, 81; ses origines celtiques et romaines par M. le D. Hullequen, 390; preuves que le christianisme y est d'origine apostolique, 391.

Brétons, comparés aux Iraniens et aux Galates, VIII, 149; conservaient un feu perpétuel, XX, 250.

Briffault (Eug.); à l'index, V, 404.

Brogie (M. Albert de); lettre à M^{me} Swetchine sur la méthode à suivre dans l'apologétique actuelle, II, 456.

Brownson (M.); directeur du *Brownson's Magazine*; traduction et critique de son article sur le rationalisme et le traditionalisme (1^{er} art.) V, 430; admet le principe panthéiste de l'intuition directe de Dieu et falsifie les principes des *Annales*, 469; (2^e art.) IV, 7; (3^e art.), 151.

Brugsch (M.); analyse de ses découvertes en Egypte, V, 80; monument d'astronomie égyptienne, 33.

Brutus; l'expulseur des rois et le meurtrier de ses enfants offert en exemple par le P. Porée, VIII, 342.

Brutus, (Marcus Junius); sur son mot: vertu tu n'es qu'un nom, XII, 339; prononce un vers d'Homère qui annonçait sa défaite, XIII, 369; un spectre qui lui apparaît à Sardes, se nomme son mauvais génie et lui prédit sa perte, 370; raconte cette vision à Cassius, 370; notice sur sa vie, 375; ses ouvrages et leur peu de valeur, 376; loué par Cicéron en public et déprimé en particulier 379; ses mœurs dépravées, 381; sert Pompée qui avait fait assassiner son père, 382; abandonne la république et sert César qui faisait la guerre à Caton, son oncle, 382; répudie sa femme malgré sa mère,

et épouse sa cousine Porcia, 383; accepte la préture urbaine de la main de César, 383; il conspire contre lui et l'assassine, quoiqu'il passât pour son père, 384; éloges exagérés qui lui sont donnés par les auteurs chrétiens, 385; colloque avec Cassius, avant la bataille de Philippes, où il annonce qu'il se tuera s'il est vaincu, 388; son mauvais génie lui apparaît de nouveau, 390; son découragement, 391; il est vaincu, 392; malédiction qu'il prononce contre la vertu, 393; se fait tuer par un ami, 394; influence de Cicéron sur ses derniers actes, 395; éloges d'auteurs chrétiens, 397; déclaré le plus vertueux des Romains par les pères Catrou et Rouillé, 397; beaucoup trop loué dans les classes par l'abbé Lhomond, 446.

Brutus (Decimus); un des assassins de César, son peu de courage à sa mort, XIII, 422.

Bruyère (E. de la); à l'index, XV, 464.

Bugnon; évêque honoraire de la Réunion, mis à l'index, VII, 162.

Bulgares; pièces officielles sur leur retour dans le sein de l'Eglise catholique, III, 245.

Bunjva; à l'index, VIII, 84.

Busiris; n'a jamais existé en Egypte, XIX, 248.

Bzovius (Le P.); réfutation de ce qu'il dit sur la mort de Scot, XI, 450.

C

Cabasila, (Nic.); œuvres, XIII, 399.

Cadmus; son mythe, son influence en Grèce, son époque. Voir Lenormant.

Cahen (M.); sur l'origine rabbinique de l'augure de l'éternuement, XVII, 320.

Cain; retrouvé en Chine, XVIII, 358.

Calus; fils d'Agrippa, adopté par Auguste, est agrégé au collège des pontifes à peine âgé de 15 ans, XIX, 125; lettre qu'il reçoit d'Auguste, XX, 86; pourquoi en Judée ne va pas à Jérusalem, 91; continue la guerre en Orient, est blessé dans un colloque, 169; sa mort, empoisonné par Livie, 171, 172.

Calendrier romain; découvert à Pompéi, X, 404; réformé de nouveau par Auguste, XIX, 51.

Calendrier juif et assyrien; voir Optert.

- Caloca (Jean); œuvres, XIII, 399.
 Caloca (Manuel); œuvres, XIII, 457.
 Calenus; discours contre Cicéron, XIII, 277; sauve Varron de la proscription, 289.
 Calenzio; dissertations, annoncées, XVIII, 244.
 Caligula; une inscription de l'an 37, qui le divinise, XV, 404; accuse Auguste d'inceste avec Julie sa fille, XIX, 196; se fait appeler seigneur et dieu, XX, 90.
 Callet (Ang.); à l'index, VI, 84.
 Callimaque; emprunts faits par ce poète à la Bible des 70, XIII, 452.
 Calliste (le B.); œuvres, XII, 467.
 Calliste (Andronic); œuvres, XIV, 340.
 Calliste Cataphugiota; œuv., XII, 467.
 Calliste et Ignace; œuv., XII, 467.
 Calliste et Philothée; œuv., XIII, 458.
 Calliste Telicude; œuv., XII, 467.
 Calliste II; erreur de M. H. Martin sur ce pape, VII, 152.
 Callisthènes; sur les observations astronomiques que l'on dit qu'il envoya à Aristote, V, 318.
 Calvin; n'est pas traditionaliste mais ontologiste, partisan des idées innées, III, 287.
 Camariota; voir Matthieu.
 Canada; recueil de quelques documents historiques concernant les discussions sur les classiques chrétiens et païens dans ce pays, XVI, 107; nouveaux documents, XIX, 7; voir Chandonnet et George St-Aimé.
 Cananus (Jean); œuvres, XIII, 463.
 Candidus l'isaurien; œuv., II, 323.
 Canonisation des martyrs Japonais; description de la cérémonie, V, 405.
 Cantacuzène (Jean), dit *Joasaph* ou *Nitus*, ou *Christodule*, XIII, 458.
 Cantacuzène (Matthieu); œuvres, XIII, 457.
 Cappadociens; conservaient un feu perpétuel, XX, 350.
 Caprice (Le), par Mgr Gerbet, XI, 135.
 Carcassonne; si cette ville possédait les trésors du temple de Jérusalem, XVIII, 188.
 Card (le P. Rouard), dominicain; discussion avec Mgr Malou sur l'opposition que les dominicains ont faite au dogme de l'Immaculée-Conception, XI, 444.
Carmen seculare d'Horace; sa célébration, XVIII, 117; sa comparaison avec le cantique de Moïse, 121; son renouvellement, 122.
 Carnandet et Pèvre (MM.); sur leur traduction des *Actes des Saints*, XVII, 37.
 Carneiro; à l'index, XII, 159.
 Carpathius (Jean); œuv., II, 322.
 Carré (M. l'abbé); lettres à un jeune homme sur l'enseignement de la philosophie (1^{re} lettre), X, 143; (2^e lettre), 432; (3^e lettre), XI, 202; (4^e lettre), dénombrement des héritiers de Descartes, XIII, 245; de la polémique de M. l'abbé Fabre, contre le P. Ramière, 254; (5^e lettre), réfutation des systèmes ontologiques, 325; (6^e lettre), confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel dans l'ontologisme, XIV, 307; principalement dans celui de M. l'abbé Fabre, 308; (7^e lettre), examen des textes de saint Augustin cités pour soutenir l'ontologisme, 433; réfutation de l'ontologisme de M. l'abbé Fabre, XV, 25; preuves qu'il est contraire aux propositions condamnées à Rome, 26.
 Cartésiens; triomphent principalement en attaquant Aristote, VI, 353.
 Cartes murales; connues à Rome et en Grèce, XV, 383.
 Carthage; sur quelques inscriptions chrétiennes qui s'y trouvent, VIII, 44.
 Carthaginois; pratiquaient les sacrifices humains, III, 455.
 Cartier; quels sauvages il trouva au Canada, XX, 198.
 Cassien (S.); déplore les effets de l'enseignement classique des auteurs païens, X, 306.
 Cassius; un des assassins de César, pressura la Judée, fait vendre comme esclaves des magistrats et les habitants de quatre villes, XIII, 237; prodiges arrivés dans son camp, 368; ce qu'il répond à Brutus qui lui annonce l'apparition de son mauvais génie, 370; assure n'avoir tué César que pour rappeler le serment fait contre la royauté et invoque le Daimonion, 372; présage funeste avant la bataille de Philippes, 386; colloque avec Brutus où il annonce qu'il se tuera s'il est vaincu, 388; voit le spectre de César qui se précipite sur lui, et à cette vue prend la fuite, 388; se fait tuer ou est assassiné par son affranchi, 389.
 Castan (M. l'abbé); analyse, par M. l'abbé Blanc, de ses volumes: 1^{er} le progrès dans ses rapports avec l'Église, XIX, 441; 2^e les origines du

- christianisme d'après la tradition catholique, 445; 3^e les origines du christianisme d'après la critique rationaliste, 449.
- Calacombes; leur histoire, découvertes et état présent, par M. de Rossi, XII, 258; voir Despassyns.
- Catéchisme raisonné; dangereux et mis à l'index, IX, 404.
- Catéchisme politico; à l'index, V, 84.
- Catholicisme et histoire, par Mgr Mabile, VI, 85.
- Catilina; sa conjuration annoncée par des présages, V, 337; immole un esclave dont il boit le sang avec ses conjurés, 338.
- Caton l'ancien; croit, d'après Cicéron, l'âme divine ou anéantie après la mort, XIII, 106; demande à être honoré comme Dieu, 109; excite les jeunes gens au libertinage, XV, 129.
- Caton d'Utique; sa naissance, prêtre d'Apollon, VI, 389; sa vie, prête sa femme Marcie, IX, 446; son rationalisme et son panthéisme, 452; doutes sur l'autre vie, sa mort, 455; son éloge par Cicéron, 455; son ivrognerie, 459.
- Caton; l'auteur des *Distiques*, IX, 462; mauvaise influence de ce livre, 463.
- Catrou (le P.); Jésuite, falsifie les vers de la 2^e églogue de Virgile, XV, 300, XVIII, 47.
- Catrou et Ronillé (les PP.), jésuites; refusent d'admettre les faits merveilleux dans leur *Histoire romaine*, qui devient une histoire rationaliste, X, 365; nient, contre le témoignage des auteurs païens, les présages de la mort de César, XII, 38; déclarent Brutus le plus vertueux des Romains, XIII, 397; doutent du genre de mort de Porcia, 448.
- Catulus (C. Valerius); sa naissance, VI, 390; épigramme contre Vatinius, IX, 266; satires contre César, 291; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 312.
- Catulus (Q.) le consul; songe sur la destinée d'Auguste, VII, 23.
- Causasin (le P.); contre le latin des Pères, VIII, 335.
- Cavour (M. Gustave de); ses efforts pour propager en France la philosophie de l'abbé Rosmini, non secondés par les *Annales*, II, 77; réponse à propos de l'abbé Rosmini, V, 331.
- Cayol (M. l'abbé); preuves qu'il faut nécessairement qu'il y ait sur la terre une religion révélée, (1^{er} art.), II, 126; (2^e art.), 220; appréciation de ses articles, 474; annonce du livre de M. l'abbé Ricard : *la Religieuse en oraison*, III, 320; analyse et extraits de son livre : *la Divinité du catholicisme démontrée par la nécessité d'une religion révélée*, VI, 375.
- Cecilius Balbus; discours adressé à Octave pour le détourner de se faire Dieu, XVI, 381.
- Cedrenus; sur les sacrifices humains, à Pergame, IV, 435; œuv., X, 449.
- Ceillier (Dom); sur une nouvelle édition de son *Histoire des auteurs sacrés*, VII, 159; sur les défauts de Joseph, XVIII, 281.
- Celtes; monuments qui en restent en Bretagne, I, 434; sur leur langue, 440; leurs instruments primitifs, XII, 160; leur origine japhétique, fils de Gomer, XVI, 195; formes de leur poésie conformes à celles des autres peuples, XVIII, 258.
- Celtibères; adoraient des dieux inconnus, X, 357.
- Cemaleddinus; œuvres, X, 446.
- Censorin; sur la réforme du calendrier, IX, 380; sur les 12 vautours de Romulus prédisant 12 siècles à la durée de Rome, XI, 50; voir Claudien et Sidoine.
- Cephas; que celui avec qui saint Paul eut une discussion n'était pas saint Pierre, X, 358.
- Cesaire, d'Heisterbach; a fausement attribué à un légat du pape les mots : frappez, Dieu reconnaîtra les siens, III, 158, VI, 117.
- César; comment il fut emporté par un Gaulois, et comment il fut sauvé, I, 442; sa naissance et ses écrits, VI, 389; est élu Souverain-Pontife, 396; présages qu'il tire d'un songe et d'un cheval, 414; son consulat, ses violences, 449; sa première campagne dans les Gaules, 425; sur la providence, 431; ce qu'il dit des habitants de l'Armorique, 467; iniquité et cruauté de sa guerre dans les Gaules, VII, 196; proposition à Rome de le livrer aux Germains, 187; sur les premiers habitants de la Bretagne, autochthones, et ne mangeant pas certains animaux, 219; pille et dévaste les Gaules; 298; textes sur les Druides et la religion des Gaulois, 305; achève

- d'écraser les Gaulois, 310; Verain gétorix se coule à sa générosité, et il le fait jeter dans les fers, 311; ses *Commentaires* peu véridiques, 31; sur les batailles qu'il livre et le nombre d'hommes qu'il fait périr, IX, 30; croit aux présages qui l'autorisent à passer le Rubicon, 121; consacre des chevaux au dieu Mars, 123; livre la bataille de Pharsale après avoir voué un temple à Vénus, 145; raconte les prodiges qui annonçaient sa victoire, 145; honneurs extraordinaires qui lui sont déferés, 153; sur les exactions de Scipion en Syrie, 154; visite les temples et les savants d'Alexandrie, 156; preuves de son 3^e Consulat, erreur des historiens, 260; sur son mépris et sa crainte des augures, 271; décrets qu'il rend en faveur des Juifs, 280, 384; satires de Catulle contre lui, 291; crainte des augures en Afrique, 369; honneurs divins qui lui sont rendus, déclaré *demidieu*, 371; invoque la fortune et le Daimonion; 372; croit aux charmes, 372; sarcasmes contre ses mœurs, 373; sur ses triomphes, sa chute et son ascension au Capitole à genoux, 374; fait effacer son titre de *demidieu*, 374; récitait un *carmen* en montant en voiture, 376; jeunait une fois le mois, 376; consacre un temple à Vénus, 377; fait sacrifier deux victimes humaines, 378; réforme le calendrier, 380; ses lois, 381; nie les peines après la mort, 454; compose l'*Anti-Caton*, 459; croit aux prévisions avant la bataille de Munda, XI, 29; honneurs divins qui lui sont attribués, 32; déclaré Dieu invincible, 33; décret en faveur des Juifs, 36; éloges que lui donne Cicéron, 187; projets qu'il voulait réaliser, 363; songe qui lui donne l'idée de rebâtir Carthage, 364; autres honneurs qu'on lui décerne 366; il est déclaré *Jupiter*, 367; prophétie de la Sibylle, qu'il devait être nommé roi si les Romains voulaient être sauvés, 368; autre prophétie concernant les Parthes, 369; origine hébraïque de ces prophéties Sibyllines, 374; prophéties qui annonçaient que si les Romains devaient être sauvés, il fallait qu'il fût roi, XII, 7; influence des Juifs de Rome sur ces prophéties, 8; ils l'ont pris pour le Messie, 14; efforts tentés par ses amis pour le déclarer roi, 23; présages annonçant sa mort, 27; il est assassiné en plein Sénat, 85; est déclaré et adoré comme Dieu, 89; honoré comme dieu par décret des triumvirs, XIII, 366; le jour de son assassinat nommé parricide, 367; apparaît avant la bataille de Philippes, 375; apparaît pendant la bataille à Cassius, et lui fait prendre la fuite, 385.
- Cesars; fouilles faites dans leur palais, à Rome, XIV, 84.
- Chabas (M.); sur un monument de la circoncision, chez les égyptiens, XIX, 389.
- Chaire chrétienne; sa décadence aux 17^e et 18^e siècles; moyens de la faire revivre, XII, 141.
- Chalcéidius; sur l'étoile des Magea, XIX, 459.
- Chalecoondyle; œuvres, XIV, 87.
- Chaldée; concordance de quelques observations astronomiques avec la Chine, VI, 156.
- Chaldéens; preuves de leur monothéisme primitif, II, 410; que le nom de leurs lettres était formé d'après leur figure, XIII, 25.
- Cham; son souvenir en Afrique, VII, 194.
- Chamites; leur monothéisme primitif, II, 300; n'ont pas été les premiers habitants de la Chaldée, III, 34; pays qu'ils ont habités (1^{er} art.), XV, 357; (2^e art.), 416.
- Champfleury; à l'index, IX, 475.
- Champollion; ses travaux sur l'Égypte, I, 351.
- Chanaan; par qui habité, XV, 421.
- Chananéens; excès de ces peuples, II, 283; sur les sacrifices humains qu'ils pratiquaient, III, 303.
- Chandonnet (M. l'abbé) de Québec; ses conférences philosophiques contre les *Annales*, XIX, 9; il expose et refute un traditionalisme imaginaire, 10; défend les idées innées de Descartes, malgré l'index, 11; s'appuie du P. Perrone et du P. Maignon, 12; calomnie l'enseignement de la France, 15; demande que l'on brûle une brochure en faveur des classiques chrétiens, 16; lettre écrite de Rome, et interceptée dans laquelle il dévoile que c'est lui même, conseillé et aidé des Jésuites, qui a fait écrire la lettre contre les

- études chrétiennes de Mgr Baillargeon, 19; fabrique 5 propositions pour détruire ce qu'il appelle le Gaumisme, 20; accuse le tribunal de l'Index de laisser passer l'erreur, 25; fait accuser le clergé Canadien par son archevêque, 26; veut faire condamner Mgr Gaume sans renvoyer à ses ouvrages, 27; ses machinations aboutissent à une lettre pastorale qu'il fait écrire par Mgr Baillargeon qui ferme la bouche aux défenseurs des études chrétiennes et ordonne de brûler leurs livres, 30.
- Channeville (le P.), jésuite; éloge exagéré de la philosophie, VIII, 338.
- Chant du dernier jour*; prose de l'an 1000, avec plain-chant noté, IX, 300.
- Chantrel (M.); analyse de son livre *Alexandre VI*, VI, 225.
- Charenoey (M. de); langue basque comparée aux idiômes de l'Oural, I, 105; sur l'unité d'origine du genre humain; refutation de l'ouvrage de MM. Nott et Gliddon; *types of man-kind* (1^{er} art.), IV, 27; (2^e art.), 136; (3^e art.), 165; (4^e art.), 261; (5^e art.), V, 264; sur le *Guide de la conversation*, VII, 244; sur le livre *Un Souvenir de Solferino*, IX, 83; analyse du livre de M. Reinaud, *relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, X, 323; recherches sur les Ainos et leur langue, XIII, 157; analyse de ses travaux sur la langue Basque et les idiômes de l'Oural, XIV, 25; sur les croyances de quelques nations indigènes du Mexique, 397; sur la famille des langues américaines, Périnda et Othomi, XVI, 49; traditions sur le déluge, conservées en Amérique, XIX, 350.
- Charlemagne; ses rapports avec le pape Adrien, V, 129; son épitaphe de ce pape, 134; sur une idole Saxonne, qu'il renversa, VIII, 315.
- Charles V; lettre sur la fête de la Présentation de la B.-Vierge Marie, XVIII, 441.
- Charte de la commune de Bulle au 13^e siècle, IV, 407.
- Charton (Ed.); à l'index, XVII, 164.
- Chastel (le P.); exposé de son système dans un prospectus, V, 396.
- Chauffard (M. le D.); sur l'âme humaine, VI, 440.
- Chaudras (M. de); origine du christianisme dans les Gaules ou dissertation sur l'épiscopat de S. Georges dans le Velay (1^{er} art.), IV, 309; (2^e art.) 325; analyse du livre: *Alexandre VI, pape*, VI, 225; étude sur l'inquisition, VIII, 245; sur une note de M. Revillout concernant l'Eglise et les affranchis, XI, 398; analyse du livre de M. de l'Épinois: *le gouvernement des papes*, XIII, 261; réponse à un art. de la *Revue contemporaine* sur les origines du christianisme dans les Gaules, XV, 67; (suite), 111; note sur la correspondance de Mabillon à l'occasion de son livre sur le culte des saints inconnus, 317; annonce de l'ouvrage *les Martyrs du Japon*, XVI, 84; dissertation sur la prétendue donation de Constantin, 261; sur la *Prédication de l'Évangile dans les Gaules*, de M. l'abbé Gordière, XVII, 40; extrait de l'*Origène* de M. l'abbé Freppel sur le danger des classiques païens, 286; sur les *études littéraires* de M. Léon Gautier, XVIII, 301; analyse des *Conciles généraux* de Mgr Plantier, XX, 219; analyse et extrait de l'*Apostolicité* de l'église du Velay, 312; l'abbé Gorini défenseur de la même apostolicité, 443.
- Chazal; sur l'enseignement païen, VIII, 330.
- Chérémon; sur une étoile extraordinaire, XIX, 459.
- Chesnel (M. de); sur son *dict. des merveilles de la nature et de l'art*, I, 135.
- Chevalier (I.-P.); à l'index, XIII, 324.
- Chevalier (M. l'abbé C. U. J.); études sur des fragments de S. Augustin et de S. Avit, découverts à la Bibli. impér., XV, 426; une hymne inédite de Fortunat, sur S. Martin, XVI, 81; extraits de S. Avit, 82; notice littéraire et bibliographique sur Letbret, 214; son hymne en l'honneur de la Ste Vierge, 217; analyse de la *Bibliotheca Bibliographica* du D. Petsholt, XVII, 81; analyse du *Manuale Bibliographicum* de Steinschneider, 322; sur le cartulaire de la ville de Montélimar, XVIII, 321; sur Walafrid Strabon, 403; sur Gnil. de Romanis, XIX, 320; sur le cartulaire de N.-D. de Léoncel, 321. Trad. d'un article sur la *vie de Trihème* (1^{er} art.) 356; (2^e art.), XX, 29; sur un manuscrit de Lyon, XIX, 401.

- Chevé (M.); sur son dict. *des apologistes involontaires*, I, 127.
- Chine; détails sur le vol et le paganisme dans ce pays, XIV, 279; comment il convient d'y annoncer l'évangile, 286; faire ressortir les traditions renfermées dans leurs anciens livres, 287.
- Chinois; leur monothéisme primitif, II, 405; ont pratiqué les sacrifices humains, IV, 440; font venir les lois morales de Dieu et non de l'homme, XI, 158; annonce d'un *dictionnaire français, latin, chinois*, XV, 324; traditions que leurs livres ont conservées sur les aliments primitifs de l'homme, XVI, 26; leur origine japhétique, 289; fils de Sin, 290; liste de leurs principaux *dictionnaires*, XVII, 62; leurs traditions sur l'Unité divine, 72; sur la forme de leur poésie, XVIII, 170; Hymne sur le monothéisme primitif, 181; que leur histoire reproduit les temps antédiluviens et diluviens, 349; leurs premiers empereurs sont les premiers patriarches de la Bible, 353; le déluge dans leurs livres, 362.
- Chio; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 432.
- Chretien (M. le D^r); du matérialisme devant l'acad. de méd., XIX, 274.
- Chrétiens; sur les noms injurieux qu'on leur donnait, X, 7; inscription qui prouve qu'il en existait à Pompéi 13 ans après la mort de S. Pierre, XIV, 41; magnifique témoignage que rend à leur existence et à leurs vertus Galien, au 2^e siècle, XV, 87.
- Christ (N. S. Jésus-); son nom et son autorité, cités par Galien au 2^e siècle, XV, 91; exclu de la philosophie et de toutes les études d'après Mgr d'Avanzo, 245; preuves qu'il est nécessaire de l'y faire rentrer, 248; dans la question du mariage, 253; dans la philosophie, 260; dans la littérature, 265.
- Christianisme; divinité de son origine, VI, 396; sa première prédication en Bretagne, VII, 165; liste des *mémoires* publiés dans les *Annales*, sur son établissement dans les divers pays, 220; sur son premier établissement à Toul et dans les contrées environnantes (1^{er} art.), 222; (2^e art.), 233; sur sa première prédication dans les Gaules, 433; comment déconsidéré par l'enseignement des auteurs païens, VIII, 311; n'est pas le produit des idées Aryennes mais des Sémites, d'après M. Oppert, XIII, 85; son influence dans les sociétés politiques par M. L. Lacroix, XIV, 82; infiltré de paganisme, à la renaissance des lettres, 85; expliqué par les théories de Platon et d'Aristote, 91; (voir Alexandre et Bessarion); son influence sur la législation maritime, 321; ses origines dans les Gaules, en réponse à un article de la *Revue contemporaine*, XV, 67. (suite), 111; un essai de formation offert à ceux qui nient son origine miraculeuse, 398; qu'il date du commencement du monde, XVIII, 313.
- Christna; faux nom donné à Crichna pour lui donner une ressemblance avec le Christ, XIX, 139.
- Christodule. Voir Cantacuzène.
- Christophore d'Alexandrie, œuvres, III, 371.
- Christophore, le secrétaire; œuvres, X, 147.
- Chronique paschale*, ou d'Alexandrie, ou *Chronique abrégée*, ou *fastes de Sicile*, II, 164.
- Chronologie biblique du livre des Rois et des Paralipomènes confirmée par les inscriptions cunéiformes, VI, 51.
- Chronologie sur le commencement de l'ère vulgaire, XIX, 329.
- Chrysoberga (Maxim.); œuvr., XIII, 161.
- Chrysocephalus (Macarius); œuvres, XIII, 398.
- Chrysoloras (Manuel); œuvr., XIII, 462.
- Chrysostome (S.); sur la sainteté du mariage, XV, 254, voir Aristophane.
- Chute de l'homme; traditions chez les sauvages Sauteurs, en Amérique, XII, 210.
- Chwolson (M.); analyse de son mémoire sur l'*Agriculture des Nabathéens*, I, 7; ses recherches sur le sabéisme, 261; analyse de son *mémoire* sur le culte de Tammuz chez les Babyloniens, III, 46.
- Chrysispe le païen; sur les deux inconnus, X, 358.
- Chrysispe, de Jérusalem; œuvres, XV, 408.
- Cicéron; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, III, 463, 468,

Origine animale de l'homme, IV, 14; sur les sacrifices humains en Aulide, 55; à Sparte, 59; Thèbes, 66; Texte où il dit que les Juifs avaient un grand pouvoir dans les assemblées du peuple romain, V, 26; ce qu'il pensait de la religion des Juifs, 28; sur la prophétie des Sibylles promettant l'empire à trois Cornelius, 341; l'influence des prodiges sur toutes les affaires de son consulat, 346; sa harangue religieuse au peuple romain lors du supplice des complices de Catilina, 348; sur les pratiques occultes de son ami Nigidius, 353; sa naissance, sa vie et ses écrits, VI, 384; prédiction à sa naissance, 284; texte où il place l'origine des hommes dans les forêts, 385; consulte l'oracle de Delphes, 387; parle de l'abstention des Juifs de la viande de porc, 388; flétrit les mœurs romaines, 394; extrait d'un dialogue avec Clodius, 400; texte sur les présages annonçant la ruine de la république, 410; constate qu'on lisait un grand nombre de prophéties à Rome *ib.*; refuse un temple que les villes de la Grèce voulaient lui élever, 417; ouvrages qu'il compose 408, 424, 431; croit à la grande influence des auspices, 420; songes annonçant son exil, 421, 427; constate que les Juifs étaient si nombreux à Rome, qu'ils influençaient les assemblées du peuple; ce qu'il dit de leur religion et de leur Dieu, 422; donne à Pompée le surnom d'hérolymaire, 425; va en exil; actes de dévotion; présages à l'occasion de cet exil, 427; veut se suicider, 429; importance qu'il attache à l'observation du ciel et aux augures, VII, 20; déclare les Juifs et les Syriens nés pour la servitude, 26; sur l'oracle des Sibylles qui défendait de rétablir le roi Ptolémée, 30; sur une réponse des Aruspices, 33; nie que Dieu puisse descendre sur la terre, comparaison avec Baruch, 37; accuse Vatinius d'immoler des enfants pour connaître l'avenir et d'invoquer les mânes des enfers, 39; professe le dogme de l'état de nature bestiale, 47; 194, 313; morale facile concédée à la jeunesse, 42; collection de ses injures contre Pison, 194; lié avec Philodemus de Palestine, 196;

professe ne rien comprendre aux livres de philosophie des Grecs, 196; sur les droits des augures et sur les auspices, 201; sur son livre de *Republica*, 208; sur la droite raison, 209; notion d'un Dieu, et du bonheur que les justes goûtent dans le ciel d'après le *songe de Scipion*, 211; comparaison avec le livre des Macchabées, 216; réfuté par Philodemus, 218; sur les présages de la défaite de Crassus, 303; il est nommé augure, 304; analyse de son traité de *Legibus*, IX, 32; a pour base les idées innées, 33, 42; copié par les philosophes chrétiens, 34; théorie panthéiste de la raison et de l'homme, 36; proscrit les dieux étrangers comme Moïse, 54; sa croyance aux augures, 133; sur les présages avant la bataille de Pharsale, 139; que Pompée ajoutait beaucoup de foi aux présages, et que c'est sur cela qu'il livra la bataille de Pharsale, 144; sur le consulat de Vatinius, 265; sur la manière dont César fabriquait ses décrets, 281; se rapproche de César, 443; son *éloge de Caton*, 455; encore le suicide, 457; ce qu'il pense de l'*Anticato*n de César, 459; il répudie sa femme, 464; son *Brutus*, 466; sa partition oratoire, 467; sur les *antiquités divines et humaines* de Varron, XI, 46; sur la division de l'histoire d'après Varron, 47; analyse de ses discours *pro Marcello*, *pro Ligario*, *pro Dejotaro*; dévouement à César; le destin a fait la guerre civile, 187; *Orator*, importance de la tradition historique, 190; scepticisme, 191; perd Tullia sa fille et veut la déshier, 191; il est accusé d'avoir vécu en inceste avec elle, 193; par Dion, 193; par Salluste, 194; par Servius, citant Donat, 196; rapports adultères avec Cereilia, 195; son épigramme amoureuse à Tiron, 197; avoue son amour pour les jeunes gens, 198; est le premier approbateur des honneurs extravagants accordés à César, 200; *De Consolatione*, 265; *Hortensius*, 268; *Academica quaestiones*, 266; que Socrate, Platon et les anciens philosophes n'ont trouvé que le doute, 268; ses raisons, 270; doute de l'existence de Dieu, 274, 278; contre la dialectique, 275;

finit par le doute, 280; *de finibus*, 281; vague de la règle qui consiste à suivre la nature, 284; elle n'a fait qu'ébaucher l'homme, 289; doute pour résultat, 289; est le seul à conserver la prophétie de la Sibylle que les Romains ne pouvaient être sauvés que par un roi, 368; témoignage sur le nombre et l'influence des Juifs à Rome, XII, 15; sur ceux qui poussaient César à se déclarer roi, 24; sur les présages qui annonçaient la mort de César, 28; sur les sacrifices qu'on lui offrit, 91; poussé par un songe, il se dévoue à Octave, 95; sur la joie cruelle que lui cause la vue de la mort de César, 100; les assassins sont des dieux, 100; songe à se donner la mort, 101; contre le culte rendu à César, 101; violentes accusations contre Antoine, 102; veut qu'on rende les honneurs divins à Octave, 105; nombreux ouvrages qu'il compose, 277; analyse de ses *Tusculane questiones*, déclare qu'il n'affirme rien de ce qu'il y dit, 281; demande qu'un Dieu vienne apprendre la vérité, 282; falsification du texte par les auteurs chrétiens sur l'immortalité de l'âme, 285; que l'âme ira aux astres et se nourrira comme eux, 287; qu'elle avait existé avant de venir dans un corps, 288; qu'elle est divine, 289; éloge exagéré de la philosophie, 294; que la douleur n'est rien, 295; le suicide, dernier recours du sage, 295; que les petits feux allumés en nous par la nature sont complètement éteints, 326; cité par le P. Perrone, 327; demande que le sage soit exempt de pitié, 330; reconnaît que les Romains ont caché que plusieurs de leurs pratiques ont été empruntées d'ailleurs pour se donner la gloire de les avoir inventées, 334; reconnaît et blâme le vice contre nature, 335; éloge de la philosophie copié par les auteurs chrétiens, 341; avoue qu'il se contredit et croit en avoir le droit, 343; dernier recours au suicide contre la douleur, 345; analyse de son traité *de Natura deorum*, (liv. 1) 426; contradiction des philosophes, 422; il ne peut y avoir qu'une religion vraie, 424; n'a aucune marque pour connaître le vrai, 425; expose l'opinion des Epicu-

riens, 426; les idées innées et imprimées base de la philosophie des Epicuriens et des Stoïciens dans Cicéron, 429; copiées par les philosophes chrétiens, 430; réfute tout ce que les Epicuriens soutiennent et les pousse à la négation de Dieu, 433; met dans la bouche d'un Pontife l'éloge de l'amour contre nature, 435; Socrate appelé le Bouffon d'Athènes, 436; conclut à la négation de Dieu, 436; *de Natura deorum* (liv. 2), XIII, 21; expose quelles sortes de dieux avaient trouvés les Stoïciens dans leurs idées innées et imprimées dans l'âme; le Dieu Monde, 24; nie les peines des enfers, 23; les autres dieux, 28; la providence, c'est le soleil et la lune, 29; *de Natura deorum* (liv. 3); Cicéron fait réfuter par le pontife Cotta toutes les preuves données par les Stoïciens sur l'existence des dieux, 30; raison impuissante à prouver l'existence des dieux, 33; et don funeste, 34; la vertu ne vient pas des dieux, 35; conclut que l'existence des dieux est une *similitudo du vrai*, 36; *de divinatione* (liv. 1); preuves de son existence, 37; preuves par le panthéisme, 41; (liv. 2) réfutation de ces preuves, 42; nie la force du consentement commun, 44; dans l'esprit de l'homme est un oracle, 45; évite de discuter la prophétie que le peuple romain devait être sauvé par un Roi, 45; il n'est absurdité si grande qui n'ait été dite par quelque philosophe, 46; rejette toute divination, 46; dans quelle oppression la superstition tenait les esprits 47; douter de tout, 49; *Cato major ou de senectute*, 103; l'âme sera anéantie ou sera divine, pas de troisième cas, 106; éconlée de Dieu; sa connaissance est un souvenir, 107; doit être honorée comme Dieu, 109; recours au suicide, 110; *Laelius ou de Amicitia*, pour un ami s'éloigner de la voie droite parvu qu'il ne s'en suive pas une grande turpitude, 112; les âmes sont divines, 113; *de fato*, 113; est fataliste, 115; *Timæus*, obscur, 115; *de officiis*, (liv. 1) 116; suivre la nature, 119; doutes sur les règles de la morale, 122; (liv. 1) la république sociale, conséquence de la morale naturelle, 124; (liv. III) le tyrannicide et la

- parricide conseillés et loués, 126; l'esprit de l'Homme-Dieu, 128; Dieu ne saurait infliger aucun châtement, 129; nombre des éditions, 130; Level est le seul qui ait critiqué sa morale païenne, 131; *Topica*, obscur et adopté par le moyen-âge comme base des études, 209; *De gloria*, perdu, 211; *Paradoxa*, préceptes appuyés sur la divinité des âmes, 212; tous les péchés égaux, 213; adopté par les chrétiens, 213; *de quatuor virtutibus*, perdu, 214; *Anecdota*, extraits, 214; se félicite de ce que le sénat a rétabli sa statue de Minerve, 228; nous apprend que les Gardes-poulets ont suspendu une séance du sénat, 239; est proscrit par les Triumvirs, prodiges arrivés à sa mort, 242; sa tête exposée à la tribune aux harangues, 245; ses derniers écrits; contradiction sur les supplices des enfers, 276; un mot qui lui coûte la vie, 277; injures que Cicéron adresse à Antoine, 275; attaques de Calépus contre lui, 279; son influence sur la société chrétienne; nulle selon M. Egger, 281; immense selon M. Duruy, qui lui attribue un symbole chrétien, 281; traité de saint par Lambin, le P. Scott, le P. Rapin, 283; éloge exagéré du traité de *Natura deorum*, du P. Lescopier, 284; Dioclétien veut faire brûler ce livre, 286; bon mot qui insinue que César avait corrompu Servilla, mère de Brutus, et sa fille Tertia, 376; son éloquence critiquée par ses contemporains, 377; loue Brutus en public et le déprime dans ses lettres, 379; blâme son divorce, 383; cède à la volonté de Brutus contre ses principes, 385; son influence sur toutes les actions de Brutus, 395; sa lettre qui prouve que Porcia, femme de Brutus, est morte avant la mort de son époux, et n'a point avalé des charbons, 444; soutient que la raison est un don pernicieux, XV, 263; danger de ses principes pour l'enseignement, XVI, 133; sur l'attente du Messie, XVII, 220; sur l'augure de l'éternuement, 217; a dû connaître la création *ex nihilo* qu'il refuse de croire, 394; sur le présage tiré des paroles du Lestre, XIX, 55; que le titre de Seigneur désignait Dieu, XX, 90; sur le Palladium de Troye, 253.
- Conciliation subite par Jésus, qui en délivre ainsi le genre humain, XIX, 336; est une peine primitive renouvelée à Abraham, 337; sa chronologie dans la Bible, 338; chez les Phéniciens, 338; les Egyptiens, 339; les Ethiopiens, 342; les Troglodytes, 343; en Amérique, 345; abolie par le 1^{er} concile de Jérusalem, 348.
- Civiltà cattolica*: extraits prouvant que S. Thomas n'a pas admis les idées innées, I, 153; observations, 160; trad. d'un article sur le livre du chan. Scherillo: *de la venue de S. Pierre à Naples*, 452; cette revue cache à ses lecteurs la réponse de la Congrégation de l'Index à l'exposé du traditionalisme des professeurs de Louvain, III, 296; citée sur la donation de Constantin, XVI, 364; sur la condamnation de l'ecclésiologie de MM. les abbés Ubachs, Branchereau, Hugonin, 317; refuse de retracter une accusation fautive contre les *Annales*. Voir Moigno.
- Claessens (M. le ch.); tronque une citation de S. Augustin sur la valeur de la philosophie, IX, 162.
- Classiques chrétiens et païens; opinion des *Annales*, XVI, 102; recueil de tous les documents qui ont été produits quand cette question a été débattue au Canada à l'occasion d'une lettre du card. Patrizzi, 108; le programme des études du Collège romain ne renferme aucun auteur chrétien, 125. Voir Chandonnet.
- Claudien; sur l'état primitif de l'homme, IV, 113; sur les 12 vautours annonçant 12 siècles pour la durée de l'empire romain, XI, 50; voir Censorin et Sidoine.
- Claudius Pulcher; son traité sur *Les Augures*, VII, 458.
- Clément (Flavius); découv. de son ombre et fouilles faites dans son église, IV, 403; VI, 162, 244; et XV, 322, 323.
- Clément (S.), pape; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 49; sur le voyage de S. Paul en Espagne, V, 284.
- Clément d'Alexandrie; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 51; sa doctrine faussement exposée par M. l'abbé Cognat, III, 230; que le Céphas auquel S. Paul résista n'était pas S. Pierre, X, 356; que le Dieu inconnu des Athéniens était le vrai Dieu, 360; que Pythagore se soumit à la circoncision, XIX, 342.

- Clément V; err. de M. Martin, VII, 206.
Clémentine; texte de cette constitution sur l'âme humaine, VI, 439.
 Cléopâtre; se rend auprès d'Antoine, déguisée en Vénus, XIV, 60; confie son royaume à Hérode, 61; partie de la Judée que lui donne Antoine, XV, 291; elle se fait adorer sous le nom d'Isis, 389, 449; son portrait par Joseph, 395; est cause de la perte de la bataille d'Actium, 461, 463; est cause de la mort d'Antoine n'ayant pu gagner Octave, elle se donne la mort, 466.
Clero Veneto, etc.; à l'index, VIII, 244.
 Clinton; fastes helléniques, III, 161.
 Clodius; ses emportements et son respect pour les augures, VI, 430.
 Clôquet (M. l'abbé); à l'index et sousmis, X, 404.
 Clotilde (Ste); examen du texte de Grégoire de Tours qu'il accuse d'une vengeance atroce, VI, 449.
Codex diplomaticus domini temporaliis Sanctæ-Sedis, par le P. Theiner, IV, 245; préf. du 2 et 3^e vol., VI, 365.
 Codinus (George); œuv., XIII, 464.
 Cognat (M. l'abbé); critique de son livre: *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique*, III, 225; erreur sur la Trinité en disant que le Père est la source originaire de la Trinité, 227; fausse traduction du mot *emphasis* par intuition, 230.
 Cohen (E.); à l'index, V, 84.
 Collège romain des Jésuites; programme des études ne renfermant aucun auteur chrétien, XVI, 127.
 Columba (St); sauve la corporation des bardes en Angleterre, XV, 340.
 Combalot (M. l'abbé); ses travaux et ses ouvrages, XII, 133; analyse de ses conférences sur le culte de la sainte Vierge, 133; extrait de sa 9^e conférence contre le rationalisme, 136.
Compendium philosophiæ de S. Sulpice; copie Clérou sur la connaissance de Dieu, IX, 39; est condamné; voir Branchereau, XVI, 127.
 Conception de la B. Vierge Marie; traditions, XVIII, 124.
 Concile d'Amiens; ses décisions forment le programme de notre méthode philosophique, XV, 60; comment dédaigné par les ontologistes, 61; extraits sur les erreurs philosophiques des ontologistes, 62.
 Concile de Jérusalem; décrète l'abolition de la Circoncision, XIX, 348.
Concives (Ad); à l'index, IX, 244.
 Condillac; sa philosophie enseignée en Espagne par Mgr Arholi, XI, 354.
Confesseur (le); à l'index, XV, 164.
 Constantin; a fait exécuter le Codex des Septante, publié par le Card. Mai, II, 171; moulage des bas-reliefs de son arc de triomphe à Rome, VI, 323; inscription qui y fut placée par le Sénat et rappelant l'assistance de Dieu, *ib.*; sur l'Enfant Dieu chanté par Virgile, XV, 124; dissertation sur la prétendue donation qu'il aurait faite au pape S. Sylvestre, XVI, 261.
 Constantin Acropolita; œuv., XII, 462.
 Constantin Harmenopolus; œuv., XIII, 398.
 Constantin Lascaris; œuv., XIV, 343.
 Constantin Manassés; œuv., X, 451.
 Constantin Métoniatés; œuv., XII, 462.
 Constantin le Diacre; œuv., III, 161.
 Constantin VI, Porphyrogénète; œuvres, VIII, 403; suite, X, 444.
 Constantius; lettres, I, 468.
 Constitutions nouvelles des empereurs grecs de 1220 à 1458, XIV, 346.
 Convives; à Athènes et à Rome, la loi défendait d'en avoir plus de trois, XV, 242; d'après Varron et d'après Pline, ils devaient être au nombre des Grâces ou ne pas dépasser celui des Muses, 242.
 Coran; sur la conception de la B. Vierge Marie, XVIII, 133; sur la présentation au temple, 440.
 Cornélius (Alexandre); historien des Juifs, précepteur de Lentulus, V, 344; et d'Antoine, XV, 134, 138; son autorité niée par M. l'abbé Cruice et par M. l'abbé Vaillant, V, 135, défendue par M. Ch. Muller, 135, voir Alexandre Polyhistor.
 Cornélius Nepos; sur les œuvres, la vie et le suicide d'Atticus, XV, 454; dangers de ses principes pour l'enseignement, XVI, 133.
Correspondant (le); sur les 7 propositions condamnées par le S. Office, V, 325; propage l'ontologisme en France, XVII, 276; sur le P. Byzcinthe, XX, 305.
 Cortambert (M.); analyse de sa *cherche chez les différents peuples*, IV, 159.
 Cosmas (le B.); œuvres, VIII, 402.
 Cosmas (S.); ses œuvres commentées, XII, 404.
 Cosmas, de Jérusalem; œuv., III, 243.

- Cosmas, indico-plétesis**; œuv., III, 161.
Coste (M.) de l'Institut; analyse de son rapport prouvant la fausseté des générations spontanées, X, 236.
Couschites; premiers habitants de la Chaldée, III, 36; sacrifient des premiers des victimes humaines, 305.
Cousin (M.); base de son système rationaliste, XVI, 47; propage l'ontologisme en France, XVII, 269.
Cozza (le P.); fragments grecs et latins de la Bible découverts, XVI, 846.
Crassus, président de la Syrie; imprécations à son départ, VII, 190; pille le temple de Jérusalem, 203; sur les prodiges qui annoncent ses désastres, 277; périt avec toute son armée, 302.
Création de l'homme; opinion des anciens philosophes, IV, 85.
Création du monde; proposition combattue par le Saint-Office, IV, 470.
Création de la Genèse; connus de Lucrèce qui la nie, XVII, 393; d'Épicure, d'Aristote, de Démocrite, d'Ocellus Lucanus, et aussi, de Cicéron qui la nie, 397.
Créscent (S.); disciple de saint Paul; prédiche dans les Gaules, IV, 316.
Crète; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 433.
Crichna; prétendus emprunts faits par le christianisme, XIX, 139.
Crishman; à l'index, XIX, 316.
Croix; traditions sur la manière de former ce signe chez les païens (1^{er} art.) VIII, 76; (2^e art.) 142.
Cruice (M. l'abbé); compte-rendu de son livre : les *Philosophoumena*, III, 448; nie l'autorité des historiens cités par Josephé et principalement de Cornélius Alexandre, XV, 125; est réfuté par Ch. Muller, 135.
Cucca (l'abbé); à l'index, V, 84.
Cuevas (le P.) espagnol; sur sa philosophie fondée seulement sur la raison, XII, 70.
Culte des Saints; dans les inscriptions des catacombes, XI, 346.
Curci (le P.) jésuite; extraits de son livre : le *paganisme ancien et moderne*, VIII, 299; que le paganisme a envahi la société chrétienne, 303; c'est par l'enseignement, 309; que ce sont les rhéteurs et les humanistes qui ont donné dans l'église cet enseignement, 332.
Cureton (le R.); sur l'édition de la Peschito, I, 172.
Curti (Giu.); à l'index, I, 322.
Cuspien; ses fables, III, 164.
Cyclades (les); habitées par les Phéniiciens, XV, 181.
Cyclo péens; monuments trouvés à Tonga-Tabou, I, 404.
Cydonius (Demet.); œuv., XII, 460.
Cyparissiota (Jean); œuv., XIII, 457.
Cyprien (S.); sur le séjour de saint Pierre à Rome, I, 53; faussement allégué par M. le ch. Lupus contre le traditionalisme, 214.
Cyrille (S.) d'Alexandrie, faussement allégué contre le traditionalisme, I, 223; œuvres, II, 159.
Cyrille de Jérusalem (S.); sur la prédication de saint Paul en Espagne, V, 285.
- D**
- Dacier**; excuse les obscénités d'Horace, XVII, 10.
Dagola (le P.), secrétaire de l'index; lettre approbative à M. l'abbé Ubaghs, XII, 83.
Dalmatius, de Cyzique; œuv., II, 323.
Daniel; sa prophétie des 3 cornes rapprochée de la prophétie des sibylles sur les 3 Cornélius, V, 313.
Daniel, le moine; œuv., III, 161.
Daniel (M.); annonce de l'*Histoire des Israélites*, XIV, 323.
Daniel, etc.; l'auteur soumis à l'index, IX, 475.
Danois; leur arrivée en Amérique en 1050, II, 404.
Dante; sur la nécessité d'un médiateur, II, 467.
Darès le Phrygien; sur la trahison d'Énée, XVII, 424.
Darius le Mède; d'après la Bible et l'histoire, III, 85.
Darras (M. l'abbé); analyse de son *Histoire générale de l'Eglise* (1^{er} art.), VI, 25; (2^e art.), 91; (3^e art.), 405; extrait de son *Hist. de l'Eglise* où il fait la comparaison des textes bibliques avec les découvertes de M. Oppert, VII, 7; analyse de l'*Armorique bretonne* de M. le Dr Halleguen, XI, 390.
Darwin; réfutation de son système des races humaines, XX, 448.
Davin (M. l'abbé); dissertation sur les actes de saint Eugène, évêque de Tolède et compagnon de saint Denys, X, 245; original des actes publiés pour la première fois, 370.
Débeluy (Mgr); lettre sur le livre de M. l'abbé Leroy : *Le Règne de Dieu*, VI, 163.

- Dedoue (M. le chan.); compte rendu de l'*Introduction à la langue Anglaise* de M. le chan. Bondil, II, 462; analyse et extraits de l'*Histoire de Lérins* de M. l'abbé Alliez, X, 179; analyse de la *vie de Fléchier*, XIV, 165.
- Defourny (M. l'abbé); analyse de son livre : *la loi de Beaumont*, X, 60.
- Deidier (M. l'abbé); analyse du livre de M. l'abbé Duclos : *le Christianisme et la vie pratique*, IV, 128.
- Delacroix (M. l'abbé); analyse de sa *vie de Fléchier*, XIV, 165.
- Delahaye (M.); analyse des *Pensées sur la religion* de M. Thomassy, XII, 115.
- Delanoue (M.); de l'ancienneté de l'espèce humaine et des traces que l'on trouve de l'homme et de ses travaux dans les terrains diluviens, VI, 165.
- Delaunay (M.); sur sa traduction des *œuvres de Philon*, XVIII, 287; critique de quelques notes, 295; analyse d'une discussion sur le monothéisme qui a eu lieu au sein de l'Académie, XIX, 374.
- Delphes; son oracle muet au temps de Cicéron, XIII, 40.
- Deltuf (M.); à l'index, XIX, 316.
- Déluge; tradition chez les sauvages Sauteux en Amérique, XII, 241; traditions générales qui en prouvent la réalité, XVIII, 203; les Grecs, 203; les Latins, 204; les Babyloniens, 204; les Perses, Indiens, Chinois, etc., 205; Lapons, etc., 206; Mexicains, etc., 207; Océaniens, 211; les nègres, 214; Retrouvé chez les Chinois, 359; refutation de l'opinion de M. l'abbé Lambert, qui prétend qu'il est impossible qu'il fût universel, (1^{er} art.), XIX, 306; (2^e art.), XX, 7; trad. conservées en Amérique, 350.
- Demetrius Cydonius, dit de *Thessalonique* ou de *Byzance*; monodie, VIII, 404; une lettre, XIII, 404; œuvres, 460.
- Demetrius de Phalère; traduction de la Bible en grec, connu de Cicéron, IX, 59.
- Demetrius, le Syncelle; œuv., X, 448.
- Démocrite; a connu la création *ex nihilo*, qu'il nie, XVII, 398.
- Démon; leur action dans l'idolâtrie, I, 383; leur crainte dirigeant les affaires romaines, V, 331; voir Romains.
- Dénombrement; fait pour prêter serment à Auguste et à Hérode, XIX, 168; sur celui qui eut lieu à la naissance du Christ, 270; cité par Justin et Tertullien, 272.
- Denys d'Halicarnasse; sur la recherche des livres des Sibylles, V, 20; sur les sacrifices humains autorisés par Romulus, IX, 378; sur l'établissement du lustre à Rome, XIX, 56; il publie son histoire romaine, 118; sur le nombre des Vestales, XX, 252; sur le palladium de Rome, 253; sur les punitions des vestales, 255.
- Denys le Périégète; que les Phéniciens sont des Erythréens, XI, 378.
- Denys l'Aréopagite (S.); explication des difficultés de ses livres par S. Maxime, III, 163; preuves de sa venue en France dans les actes de S. Eugène, publiés pour la première fois, X, 245; original des actes, 370; sur l'éclipse du soleil au moment de la passion, 333; sa conversation sur le Dieu inconnu, 333.
- Denys de Corinthe; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 51.
- Denis de Telnéra; œuv., III, 242.
- Derome (M. L.); blâme le paganisme introduit dans les écoles, VI, 401.
- Desbassyns de Richemont (M. le comte); analyse de la *Roma Soterranea Cristiana* de M. le ch. de Rossi (1^{er} art.), XIII, 347; (2^e art.), 424; (3^e art.), XIV, 7.
- Descartes; enseigné dans nos cours de philosophie, danger de cette méthode, X, 143; son doute était réel d'après lui-même, 144; mis à l'index, 151; est pélagien, 434; ébranlé l'existence des corps, 434; enlève à l'âme son activité, 435; mène à Spinosa, 439; erreur de rejeter les traditions divines et humaines, XI, 205; et toute autorité, 206; sa funeste influence d'après Mgr d'Avanzo XV, 223; examen de quelques-uns de ses *nouveaux opuscules*, XIX, 295; assertions de M. l'abbé Chandonnet et des PP. Jésuites, de Perrone et Matignon que ses œuvres, quoique mises à l'index, ne sont pas condamnées; voir ces noms.
- Deschamps (Le P.); analyse des *lettres* que lui a adressées M. l'abbé Peltier, V, 70.
- Désobry (M.); sur la célébration du lustre à Rome, XIX, 55.
- Déutéronomie*; son authenticité mosaïque défendue contre le rationalisme allemand. Voyez Schœbel.

- Dexipe l'Athénien**; œuv., X, 445.
Dexter; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 288.
Diadocas de Photicès; œuv. XIV, 408.
Dialectique; ses défauts et son insuffisance d'après Cicéron, XI, 275.
Dictionnaire de diplomatique; par M. Bonnetty; de Sénéchal à souscription, II, 395; suite de souscription, 385; Sulpiciens, jusqu'à la fin de cette lettre, 420; origine chinoise et égyptienne du *Thau* sémitique, III, 16; âges des différents T grecs et latins, 20; du mot *Tabellion* jusqu'à la fin du T, 24. — U et V, ordre dans les alphabets grecs, latins et français, 94; âge des différents U et V, *ib.* — Leurs diverses formes, 99; du mot *ubiquiste* à *Ursulines*, 100; du mot *Vallombreuse* à la fin du V, 103. — Φ et X grecs et X latins, 209; âge des X grecs et latins, *ib.*; leurs diverses formes, 212. — Ψ et Y grecs, latins et français, 213; âge des Y grecs et latins, 213; leurs diverses formes, 215; Ω grecs et Z latins et français, 216; âge des Z grecs et latins, 217; leurs diverses formes, 218; table analytique de tous les articles, V, 140.
Dictionnaires composant la nouvelle ou 2^e Encyclopédie théologique de M. l'abbé Migne, du t. 34 au t. 52, compte rendu par M. Bonnetty.
 — d'*Anthropologie*, de M. Jehan, I, 132.
 — d'*Apologétique*, de M. Jehan, I, 145.
 — des *Apologistes involontaires*, de M. Chevé, I, 127.
 — de *l'Art de vérifier les dates*, I, 42.
 — d'*Ascétisme*, par les abbés G, et P. I, 136.
 — des *Confréries et corporations d'arts et métiers*, de M. Gautier et de M. l'abbé Lecarlatte, I, 143.
 — de *Cosmogonie et de Paléontologie*, de M. Jehan, I, 141.
 — d'*Éducation publique et privée*, de M. l'abbé Raymond, I, 66.
 — d'*Ethnographie moderne*, de M. de Maslatrie, I, 126.
 — des *Inventions et découvertes*, de M. le marquis de Jouffroy, I, 125.
 — des *manuscrits*, de M. de Maslatrie, I, 129.
 — des *Merveilles et curiosités de la nature et de l'art*, de M. de Chesnel, I, 135.
 — des *Mystères*, de M. le comte de Douhet, I, 133.
 — de *Paléographie*, de M. de Maslatrie, I, 138.
Dictionnaire français, latin, chinois, par M. l'abbé Perny; annonce, XV, 324.
Dictys de Crète; sur la trahison d'Énée, XVII, 424.
Dieu; ses noms chez les Chinois, II, 406; noms qu'ils donnent au dieu des Juifs, IX, 94; l'idée qu'ils s'en font, 181; ses symboles chez les Chinois, et les Égyptiens, XVIII, 359.
Dieu inconnu; inscription trouvée à Athènes par saint Paul et expliquée, X, 325; existait encore en ces derniers temps, 335; preuves que c'était le vrai dieu, 358; c'était le dieu des Juifs, 344, 362; cet autel, et forme de cette inscription, 330, 332.
Dieu inconnu chez les Juifs, X, 363; chez les Romains, 368; chez les Etrusques, 368.
Dieux grecs et romains; faux d'après Varron, XI, 42, 43.
Dieux romains différents de ceux des grecs, XI, 57, 58.
Dieux principaux et choisis des Romains d'après Varron, XI, 113; différents de ceux donnés par le P. Jouvency, dans son *Appendix de Diis*, 114, 120; le monde dieu, 116; pendant 170 ans les Romains n'ont pas eu d'idoles, 121; Varron donne pour exemple le dieu des Juifs, et en forme son Jupiter, 122.
Dignitas amicorum; sur cette formule chrétienne, VII, 93.
Dini (Franc.); à l'index, IV, 323; se soumet, VIII, 164.
Dioclétien; découverte des tables municipales de son règne, V, 244.
Diodore; ce qu'il dit d'Evhémère, I, 379; sur la religion chez les Chaldéens, III, 57; sur les sacrifices humains chez les Carthaginois, 457, 458; en Tauride, IV, 57; à Meroë, 273; sur les rapports des Juifs et de Pompée, V, 357; que Régulus n'a pas été torturé par les Carthaginois, XVII, 357; que Busiris n'a jamais existé en Égypte, XIX, 248; sur la circoncision, 343; sur le feu perpétuel chez les Égyptiens, XX, 248.
Diodore de Tarse; sur l'étoile des Mages, XIX, 460.
Diogène Laerce; sur l'autel au dieu inconnu des Athéniens, IX, 336; sur

- les Mages, XIX, 461.
- Dion Cassius; sur les félicitations que reçut Néron, après le meurtre de sa mère, V, 280; sur l'esclave immolé dont Catilina boit le sang, 339; sur le daimon, dont le présage décida Cicéron à mettre à mort les complices de Catilina, 347, 350; sur les prédictions faites à la naissance d'Auguste, 352; sur le dieu des Juifs et la prise du temple, 357; superstitions de César, VI, 414; sur la crainte des auspices chez les Romains, 426; sur la condamnation de Cicéron, 427; sur l'âme d'essence divine et le Daimon, 429; sur l'oracle de la Sibylle qui défend de rétablir Ptolémée sur le trône, VII, 29; sur les présages qui suivirent l'union des triumvirs, 32; sur la terreur causée à Rome par le rétablissement de Ptolémée, 199; sur les prodiges qui annoncèrent la défaite et la mort de Crassus, 297, 299; sur la captivité de Vercingétorix, 311; sur les coutumes des Juifs, 428; sur le présage qui autorise César à passer le Rubicon, IX, 122; présages annonçant à Rome la guerre civile, 125; autres, dans le camp de Pompée, 130; et à Rome avant le départ de César, 136; sur l'oracle du Nymphæum, 137; sur la croyance de César aux prodiges, 138; prodiges après la bataille de Pharsale, 148; sur la mort de Pompée, 152; prodiges à Rome après la bataille, 153; sur les sacrifices humains qu'on y découvre, 153; sur les honneurs extraordinaires accordés à César, 153; prodiges à Rome, pendant que César est en Egypte, 268; nouveaux prodiges, 300; César déclaré *demi-dieu*, 371; sur le dieu inconnu des Juifs, X, 365; sur les présages de la bataille de Munda, XI, 30; sur un autre présage que César prit à tort pour lui, 32; sur le titre de dieu invincible qui lui est conféré, 33; reproche à Cicéron d'avoir eu un inceste avec Tullia sa fille, 193; honneurs divins décernés à César, déclaré *Jupiter Julius*, 367; prophétie de la sibylle, que pour vaincre les Parthes, César devait être roi, 369; cette prophétie détermine le complot, 370; sur les Romains qui poussent César à se déclarer roi, XII, 24; sur les présages de son assassinat, 36; reconnu immédiatement comme un dieu, 90; sur les prodiges arrivés à l'entrée d'Octave à Rome, 95; sur la comète apparue à la mort de César, 96; accuse Octave d'avoir fait assassiner les consuls Hirtius et Pansa, XIII, 222; sur les prodiges arrivés à Rome à l'époque de la guerre contre Antoine, 224, 227; que c'est le Daimonion qui a poussé Antoine, 226; prodiges annonçant l'élévation d'Octave, 227; prodiges à Rome à l'époque des proscriptions, 232; comment Antoine et Fulvie outragèrent la tête de Cicéron, 235; sur le culte de César établi par les triumvirs qui le déclarent dieu, 366; prodiges à Rome à cette époque; oracles chantés dans les rues, 367; sur les prodiges arrivés dans l'armée de Cassius, 368; prodiges annonçant l'élévation d'Octave, 373; présages avant la bataille de Philippes, 387, 391, 392; imprécation de Brutus contre la vertu, 393; sur la blessure que se serait faite Porcia, 441; sur son suicide, 444; sur les 300 victimes humaines qu'Octave immole sur les autels de J. César, XV, 44; sur sa croyance aux songes, 45; sur Sextus Pompée, qui se dit fils de Neptune, 46, 286; sur un changement dans le consulat, 232; comment Antoine se donne le nom de Bacchus, 286; sur un bœuf qui parla à Sextus, 287; prodige arrivé à Livie, 289; autre à Agrippa, 372; sur la prise de Jérusalem par Hérode et le meurtre d'Antigone, 376; prodige qui donne du courage à Octave, 381; sur les exactions de Salluste, 391; sur Antoine Osiris et Cléopâtre Isis, 410; prodiges à Rome avant la bataille d'Actium, 450, 462; détails sur cette bataille, 461; comment Octave blâme le culte des Egyptiens, 463; et Antoine et Cléopâtre de se faire dieux, 464; sur le pardon qu'Octave accorde aux Egyptiens à cause de Scarpis, XVI, 377; sur le Daimonion qui avait prédit la conquête de l'Egypte, 377; honneurs divins accordés à Octave après la bataille d'Actium, 378; temples consacrés par Octave, 379; panthéisme dans le discours d'Agrippa, 381; qu'un vote ne pest

- faire un dieu, 382; différents noms que se donnèrent les empereurs, 397; par le nom d'Auguste, le Sénat déclare Octave saint et plus qu'un homme, 398; présage sur sa puissance, 400; sur les Romains qui se dévouent à Auguste, 400; sur Corn. Gallus, XVII, 121; sur les Romains qui attribuent la peste et la famine à ce qu'Auguste a cessé d'être consul, 190; sur le songe qui décide Auguste à bâtir le temple de Jupiter Tonnant, 191; sur la superstition qui fit supprimer les censeurs, 192; mention de la semaine chez les Romains, 205; sur le songe de Livie, qui lui fait augurer l'empire pour son fils Tibère, 310; prodige qui confirme Tibère dans cet espoir, 311; sur la transcription des livres sibyllins, par ordre d'Auguste, XVIII, 101; sur sa haine pour le grand-pontife Lépidus, 101; est forcé par le Sénat à s'élever contre les impudicités, 102; sur son commerce avec la femme de Mécène, 129; présage sur les Gaulois, 382; sur Pollion, jetant ses esclaves aux murènes, 383; prodiges attribués à l'absence d'Auguste, 398; est nommé Grand-Pontife, 401; réforme les livres sibyllins, et en fait brûler plus de 2000, 402; sur les prodiges annonçant la mort d'Agrippa, 444; sur Auguste, mendiant de l'argent le jour de l'an, 449; sur un Daimonion qui défendit à Drusus de pénétrer plus avant en Germanie, XIX, 44; sur un beau trait de Mécène, 64; sur les amours d'Auguste et de la femme de Mécène, 65; sur les jeux homicides qu'Auguste fait célébrer à la mort d'Agrippa, 114; sur la vie dissipée des petits-fils d'Auguste, 119; sur la naumachie d'Auguste, 180; sur les débordements de Julie, 188; sur la punition de ses amants, 191; sur les mœurs corrompues d'Auguste, 194; sur la falsification de la plupart des documents publiés au temps d'Auguste, 271; sur Auguste, qui ne veut pas qu'on l'appelle seigneur, XX, 88; sur la mort de Caius César, 171; que Livie en est accusée, 172; Auguste refuse de faire grâce à Julie, 173; prodiges à Rome, 175; sur le refus des Romains de donner leurs filles pour vestales, 176.
- Di pale in frasca*; à l'index, XIX, 216.
- Divination; Cicéron la prouve dans son 1^r livre de *divinatione*, et la nie complètement dans le 2^e, XIII, 37, 41.
- Doctrine chrétienne; tableau de tous les articles qu'elle comprend, XI, 270.
- Dœllinger (M. l'abbé); lettre défendant sa foi et son attachement à l'église, X, 323; réfutation de son opinion sur la donation de Constantin, XVI, 263.
- Dolmets; découverts dans l'Ammonitide, XIII, 16.
- Dominicains; comment ils ont été opposés au dogme de l'immaculée conception, XI, 443.
- Dominique (S.); erreur de M. H. Martin, VII, 262.
- Domilien; prend la formule, Seigneur et Dieu, XX, 90; Martial la lui donne, 91.
- Donat; traduction de *sa vie de Virgile*, VI, 392; (suite), XV, 48; (suite), XVII, 26; (suite), 134; (suite), 421; (fin), 437; reproche à Cicéron d'avoir vécu en inceste avec sa fille, XI, 195.
- Doney (Mgr); évêque de Montauban, approbation donnée aux *Lettres à M. Deschamps*, de M. l'abbé Peltier, V, 66.
- Donoso Cortès (M.); sur la nécessité de la réforme des études, XVI, 110.
- Dorothee (Saint); archimandrite; œuvres, III, 161.
- Dorothee, évêque de Tyr; sur les 70 disciples, III, 64.
- Doubet (M. le comte de); sur son *dict. des mystères*, I, 133.
- Drach (M. le ch.); des époques et des jours de la Bible, IV, 154; dissertation sur l'autel du *Dieu inconnu*, dont parle saint Paul, X, 325.
- Dreux-Brezé (Mgr de); sur la trop grande part faite aux auteurs païens dans les études, XVI, 129.
- Drioux (M. l'abbé); critique d'une note, où il change le sens de saint Thomas, I, 156.
- Droit canonique; ses principes par le card. Gousset, I, 113.
- Druides; erreur de M. H. Martin sur leur influence, II, 267; autres erreurs, VII, 140; ce que dit César de leur religion et de leur influence, 305; sur un de leurs temples, 346.
- Drusus, le frère de Tibère; bruits qu'Auguste le fit empoisonner, XIX,

- 42; sur le prodige qu'une femme de grandeur surnaturelle lui défendit de pénétrer plus avant en Germanie, 41.
- Dubois (le P.); erreur de M. H. Martin, VII, 332.
- Ducange; description de l'église sainte Sophie, III, 82.
- Ducas (Jean); *œuv.*, XIII, 464.
- Duclos (M. l'abbé); analyse de son livre, *Le christianisme et la vie pratique*, IV, 128; analyse et extraits de son *Histoire de Rouaumont*, XVI, 434.
- Duilhé de Saint-Projet (M. l'abbé); Citation et critique de son exposé de l'École traditionaliste et de l'École des rationalistes chrétiens, V, 381; analyse et critique de son livre, *Des études religieuses en France au 17^e siècle, et de leur décadence dans les temps modernes*, VII, 381; réfutation de sa réponse aux *Annales*, qui lui avaient reproché d'attaquer les traditionalistes, sans citer aucun texte, 372; propage l'Ontologisme en France, XVII, 275.
- Dumas (Alex.); à l'index, VIII, 84.
- Dumast (M. Guerrier de); de l'utilité d'introduire l'enseignement des langues orientales dans l'éducation, XII, 153.
- Dumont (M.); les philosophes avant le christianisme; *systèmes de Platon et d'Epicure*, (5^e art.) IV, 7; création niée, 11; origine bestiale du genre humain, 13; (6^e art.) confusion de l'âge d'or avec l'état sauvage 104; panthéisme universel, 109; réponse à une critique de M. Huot, 113; les Philosophes avant le christianisme: *Du principe de la morale en soi*, (1^{er} art.), IX, 230; (2^e art.), 348; (3^e art.), X, 41; (4^e art.), 105.
- Dunant (M.); annonce de son livre, *Un souvenir de Solferino*, IX, 83.
- Dunker (M. L.); sa traduction du *Philosophoumena*, I, 463.
- Duns Scot; V. Scot.
- Dupanloup (Mgr); sur l'imperfection de nos études du latin, IV, 192, 195; lettre contre ceux qui veulent la réforme des études au Canada, XVI, 117; il a lui-même, dans le temps, demandé cette réforme comme Mgr Gaume, *ib.*; lettre au P. Hyacinthe XX, 303.
- Dupin (M. l'avocat); à l'index, II, 243.
- Dupin (M. Char.); hommage rendu au Sénat aux travaux de M. l'abbé Migne, VI, 243.
- Duruy (M.); attribue à Cicéron un symbole tout chrétien, XIII, 231.
- Duvoisin (M. J.); annonce de sa *Traduction de la Bible en langue basque*, XII, 163.

E

- Eberhard, de Breydenbach; *œuv.* XIV, 409.
- Eckstein (M. d'); notice sur ses travaux, VI, 276.
- Eclipses de soleil de 930 et de 809 avant J.-C. relatées dans les inscriptions cunéiformes et confirmant la vérité de la Bible (1^{er} art.), par M. Oppert, XIX, 72, (2^e art.), 85.
- Eclipse lunaire de l'an 721 avant J.-C. relatée dans les inscriptions cunéiformes, XIX, 72.
- École des Carmes; décret qui y crée des bourses pour desservir Sainte-Geneviève, V, 404; propage l'ontologisme en France, XVII, 211. Voir Hugonin.
- Edom; signifie Rouge, XI, 376.
- Egger (M.); sur l'assertion que les dieux parlent la langue grecque, XIII, 219; nie à tort l'influence de Cicéron sur la société chrétienne, 281; sur les flatteries de Nicolas de Damas, XX, 101.
- Eglise; restauration de quelques feuillets détachés de son histoire: sur les découvertes faites dans les catacombes, XIV, 22.
- Eglises; description de celles de la Palestine, II, 52.
- Eglises de France; leur origine aux temps apostoliques; liste des ouvrages qui la prouvent, III, 167. Voir Chaulnes.
- Egypte; découvertes faites par M. Brugsch, V, 30; monument d'astronomie, 33; sur la deuxième expulsion des Pasteurs, 36; découverte d'une liste de 76 Pharaons, XI, 82; découvertes nouvelles; voir Rouge, Robiou, et Welcher.
- Egyptiens; leurs divers symboles religieux, I, 203; état actuel des études qui concernent leur langue et leurs antiquités, 325; leur monothéisme primitif, II, 300; sur les sacrifices humains qu'ils pratiquaient, III, 305; leur philosophie, d'après les *Philosophoumena*, 450; analyse et extraits de leur *Rituel funéraire*, IV, 177; principales découvertes dues aux fouilles, 205; leurs conquêtes en

- Asie, 211; conquêtes de Toutmès, III, 213; préceptes moraux de l'époque de Moïse, 216; leur origine chamite, XV, 362; leurs rites exclus de Rome, XVII, 203; textes sur la circoncision, XIX, 339; un monument à Karnac, 339; mentionnée dans le *Rituel funéraire*, 340; comment ils passent du monothéisme au polythéisme, XIX, 280; découverte d'un livre sur la géométrie, 317; conservaient un feu perpétuel, XX, 248; sur leur primitive croyance à l'unité de Dieu, 325.
- Egyptiens (les Pères); œuvres, II, 155.
- Eichthal (M. d'); à l'index, VIII, 244.
- Elias, de Crète; œuv., III, 242.
- Elias Bedicus; œuv., X, 452.
- Elten; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, III, 466; sur le feu perpétuel en Sicile, XX, 250.
- Eloi (S.); analyse et extraits de sa *Vie* par S. Ouen, VIII, 109; extraits du poème du XIII^e siècle, les *Miracles de saint Eloi*, 110.
- Elysées (les Champs-); d'après Virgile, XVII, 431.
- Emancipatore*; à l'index, XIX, 316.
- Emmanuel Chrysoloras; œuvres, XIII, 46.
- Emporium de Rome; marbres découverts, XVIII, 164.
- Encyclopédie théologique* (nouvelle et 2^e), de M. l'abbé Migne, t. 34, I, 66; t. 35 à 52, 125.
- Enée conduit en Italie par une étoile, XI, 48; textes anciens qui prouvent qu'il a trahi sa patrie, XVII, 423; son portrait, 425.
- Enéide*; analyse de ce poème, XVII, 427; danger de son enseignement, 439; le P. Hardouin veut prouver que Virgile n'en est pas l'auteur, 440.
- Enfant divin; dans Virgile et dans Isaïe, XV, 144, 153, 162.
- Enfant Mort* (l'), à sa mère; poésie par Mgr Gerbet, XII, 233.
- Enfer des païens; d'après Varron, XI, 42; d'après Virgile, XVII, 428.
- Engelbert (S. E. le cardinal), arch. de Malines; lettre au recteur et aux professeurs de Louvain, sur les doctrines de M. l'abbé Ubaghs, réprochées par le Saint-Siège, XVI, 59; formule de rétractation, 61.
- Enos; retrouvé en Chine, XVIII, 358.
- Enseignement; la méthode païenne a contribué à créer et à propager l'idolâtrie, I, 389. Voir Canada et Gaume.
- Ephraïm (S.) d'Antioche; œuvres, III, 82.
- Ephremius, le chronographe; œuvres, XII, 465.
- Epictète; son *Enchiridion*, II, 242.
- Epicure; a connu la création générale qu'il réfute, XVII, 397.
- Epinois (M. H. de l'); études critiques sur l'*Histoire de France* de M. H. Martin (1^{er} art.); de l'esprit philosophique de ce livre, II, 255; (2^e art.) de son esprit scientifique, 350; appréciation de ses articles par l'*Ét-nion* et la *France littéraire*, 471, 492; sur la valeur des écrits de Grégoire de Tours, V, 85; sur une enquête dans les Marches d'Ancone en 1341, VIII, 35; analyse de l'*Hist. ecclésiastique*, de M. l'abbé Vervorst (1^{er} art.) S. Grégoire VII, IX, 200; (2^e art.), XIII, 80; analyse du *Dictionnaire d'antiquités chrétiennes*, XI, 343; analyse de son livre: *Le Gouvernement des papes*, XIII, 261; analyse de l'ouvrage de M. Lecoy de la Marche: *la Chaire française au moyen âge*, XVIII, 427.
- Epiphane (S.); sur l'apostolat de saint Crescent dans les Gaules, IV, 316; sur la prédication de saint Paul en Espagne, V, 285; sur Anaxilaüs et l'hérétique Marc, XV, 393; que le christianisme date du commencement du monde, XVIII, 343; extrait de la vie de Jérémie, XX, 45.
- Epiphane, de Constantinople; œuvres, III, 81, 243.
- Epiphane, le moine; œuv., X, 448.
- Épire; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 429.
- Épithaphe d'un enfant, expliquée par M. de Rossi, VI, 136.
- Épreuves par le fer et l'eau, blâmées par les papes et les évêques, III, 441.
- Érasme; avoue que sous le nom de Cicéroniens, on enseignait le paganisme, XV, 227; déclare saints Socrate, Virgile et Horace, 228; sur la funeste influence de la littérature païenne et l'obligation de cesser d'en faire usage, XVI, 114; supériorité du latin chrétien, 115.
- Erechthius, d'Antioche; œuv., III, 82.
- Erythrénne (la Sibylle), ou Rouge, traduit. du mot Edom, XI, 375.
- Erythræus; sur le nom caché de Rome qu'il appelle Florentia, XI, 131.

- Esau appelé *Edom* ou *Rouge*, XI, 375; ses descendants sont les Iduméens, ou les Rouges, 376; ils habitent les bords de la mer Erythrée ou Rouge, 376; les Phéniciens ou Rouges en viennent, 378; la Sibylle venue de ces contrées, 379; fables des Grecs sur elle, 381, 383; dite fille de Bérose, 383; et Hébreue, 383, 386.
- Eschyle; sur l'origine chamite des Egyptiens, XV, 363.
- Esdra; preuves qu'il ne fit que rectifier et non inventer l'hébreu carré, IX, 411, 420; ce qu'en disent les divers auteurs, 428; ce qu'en dit la Bible, 431.
- Espagne; documents historiques qui prouvent que saint Paul y a prêché l'Évangile, V, 275; état de l'enseignement philosophique dans les séminaires et les universités (1^{er} art.), XI, 363; (2^e art.), XII, 62.
- Essai de Prières*; à l'index, XV, 164.
- Esther (la reine); preuves qu'elle fut la femme du roi Xerxès, IX, 7.
- Esther (le livre d')*; commentaire sur ce livre par M. Oppert, comparé avec les découvertes cunéiformes perses, IX, 7; analyse historique, 8; preuves historiques de sa véracité, 11; preuves philologiques, 24.
- Estiennot (Dom); sa correspondance avec Mabillon sur le *Culte des saints inconnus*, XV, 317.
- Etain; histoire de son commerce dans l'antiquité, XIV, 261.
- Etat de nature*; admis par Cicéron, VI, 395; soutenu par Horace, XV, 145; réfuté par la Bible, 146.
- Eternuement; regardé comme sacré et comme un dieu par les Romains et les Grecs, XVIII, 312; blâmé par les auteurs chrétiens, 318; son origine rabbinique, 319; repoussé par la Sibylle hébraïque et par les chrétiens, 321.
- Ethiopie; peuples qui l'ont habitée, d'après Hérodote, IV, 220; d'après Agatharclide, 229; d'après Diodore, 273; leur origine chamite, XV, 357.
- Etienne (le pape); blâme les épreuves par le fer et l'eau, III, 441.
- Etienne, diacre; œuv., III, 321.
- Etoile des mages; traditions dans les diverses nations, XIX, 456, 457; traditions modernes, 460.
- Etre; propositions condamnées par le saint-office, IV, 470.
- Etrusques; leur monothéisme primitif, II, 297; ils avaient un dieu in-nommé, X, 368; fils de Javan, XVI, 295.
- Etudes classiques; leur décadence, VI, 324; leur paganisme, seule cause du mal actuel, par Mgr Péveque d'Aquila (1^{er} art.), XII, 313; (2^e art.), 379; font croire aux Japonais que nous adorons Jupiter avec Jésus-Christ, 267.
- Etudes philosophiques; ontologisme; ouvrage de M. l'abbé Hugonin qu'il est obligé de rétracter, XIV, 451; examen de ses princip. erreurs, 454.
- Etudes théologiques des PP. Jésuites; propagent l'ontologisme, XVII, 275.
- Eucharistie; travaux de M. Lamy sur les textes syriaques qui la démontrent, I, 248; erreurs de M. H. Martin, II, 262.
- Eudocié, l'impératrice; œuvres, II, 323.
- Eugène (S.); évêque de Tolède et compagnon de S. Denys; actes de son martyre, édités pour la première fois par M. l'abbé Davin; prolegomènes prouvant la valeur de ces actes, X, 245; original de ces actes en latin, 370.
- Eugésippe; œuvres, XII, 404.
- Eulogius (S.), d'Alexandrie; œuvres; III, 82.
- Eupolème; texte sur la tour de Babel, XVIII, 161.
- Euripide; sur les sacrifices humains en Aulide, IV, 52, 56; chez les Thébains, 66.
- Eusèbe, d'Alexandrie; une homélie, I, 469; œuvres, III, 31.
- Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée; sur la délivrance de saint Paul, V, 285; texte sur le dieu Ounnès, XI, 161; sur la caverne où le Christ est né, XIX, 268.
- Eusèbe d'Emesa; œuvres, III, 81.
- Eustathius, de Berythe; œuv., II, 324.
- Eustathius, de Thessal.; œuv., XII, 459.
- Eustathius, le moine; œuv., III, 81.
- Eustratius, prêtre; œuv., III, 82.
- Eustratius de Constantinople; œuv., XIV, 408.
- Euthalius, diacre; œuvres, II, 323.
- Euthérius, de Tyane; œuv., II, 343.
- Eonape; œuvres, X, 445.
- Eutyclus (S.), de Constantinople; œuvres, III, 82.
- Eutyclus, d'Alexandrie; œuv., X, 444.
- Eutymius, de Néopatras; œuv., XII, 459.
- Eutymius Zigabenus, ou Zigadenus; œuvres, XII, 402.

- Evagre**, le scholastique; œuv., III, 83.
Evagre, du Pont; sur la lecture Pipi, IX, 419; œuvres, XIV, 407.
Évangile; extraits *De la croyance qui lui est due*, de M. Wallon, II, 245.
Évangile de l'enfance; sur la Sainte-Famille rencontrant des voleurs en Egypte, XX, 47; sur le massacre des Innocents, 56.
Évangile de la Nativité de Marie; sur le voyage de la Sainte-Famille en Egypte, XX, 47; sur le massacre des Innocents, 57.
Evhémère; sa doctrine, extrait de son livre sur l'origine des religions, I, 379.
Evodius; sur la naissance de la bienh. Vierge Marie, XVIII, 131.
Eysette (M. Alex.); explication d'une description de l'an 37, qui divinisait Caligula, XV, 404.
Ézéchias, le prophète; sur les travaux faits à Jérusalem, XIV, 24.
Ézéchias, le roi; son histoire dans la Bible prouvée par la lecture des inscriptions cunéiformes, VI, 50; récit de la guerre que lui fit Sennachérib, 193.
- F**
- Fabre** (M. l'abbé), ex-jésuite; que la théorie panthéistique du P. Moigno était approuvée de ses supérieurs, VIII, 371; examen de son livre *S. Augustini philosophia*, 429; de son *Cours de philosophie*, 434; de sa *Défense de l'Ontologisme*, 436; réponse aux objections qu'il fait au traditionalisme, 446; de sa philosophie et de sa polémique contre le P. Ramière, XIII, 251; confond dans son *Ontologisme* l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, XIV, 307; examen des textes de saint Augustin qu'il cite comme favorisant l'Ontologisme, 433; nommé professeur suppléant de Mgr Maret dans la chaire de dogme à la Sorbonne, 433; examen de ses doctrines ontologiques; preuves qu'elles ont été condamnées par la Congrégation de l'index, XV, 25; preuve de nouveau que le Panthéisme reproché au P. Moigno et aux *Annales* était la doctrine de la Comp. de Jésus, XVII, 332.
Fabretti (M.); annonce de son *Corpus inscrip. italicarum*, XIX, 403.
Fabrijcius; sur les continuateurs de Théophraste, VIII, 403.
Falcimagne (M. l'abbé); édition du dernier ouvrage du P. Ventura, XII, 138, 141; de la décadence de la chaire aux 18^e et 19^e siècles et des études propres à la corriger et à la faire revivre, 141.
Falloux (M. le comte de); analyse et extraits de la *Vie et œuvres de Mad. Swetchine*, (1^{er} art.) II, 325; (2^e art.) 436; analyse des *Lettres*, VI, 245.
Fascinus; Dieu obscène de Rome, salut de l'empire et gardé par les vestales, XX, 254.
Fastes capitolins; extraits sur les consulats de César, IX, 263.
Fastes consulaires; leur importance; leur classification pendant les six premiers siècles de l'Eglise, V, 245.
Fastes de Sicile, III, 184.
Fauriel (M.); sur le funeste effet de l'enseignement païen et les bienfaits de l'enseignement chrétien dans le midi de la France, X, 306.
Fauste (S.); défense de sa mémoire contre ceux qui l'accusaient de semi-pélagianisme, X, 310.
Faydit (M. l'abbé); réimpression de sa *Presbyteromachie*, contre Malebranche (1^{er} art.), VII, 50; (2^e art.), 120; calomnié, par M. l'ab. Blampignon, 87, 79; preuves que les Gaulois ont connu le christianisme avant tous les autres pays, 433; contre le système du P. André Martin, sur la Trinité, VIII, 431.
Félix (le P.), jésuite; professe la doctrine du P. Moigno que les PP. de la *Civiltà* déclarent panthéiste, XVII, 343.
Fénelon; sur le relâchement des ordres religieux, II, 86; fausseté de son jugement sur l'Architecture gothique VIII, 337; discrédité à Rome pour son cartésianisme, XI, 25; enseigne le Panthéisme dans son traité de *L'existence de Dieu*, XVIII, 465; avait défendu de publier cet ouvrage édité par MM. de St-Sulpice, 469; étude nouvelle sur la condamnation de son livre *Les maximes des Saints*; voir Griveau.
Fenestella; textes sur la recherche des livres des sibylles, V, 20.
Fer (âge de); a précédé l'âge de pierre, XVIII, 367.
Festus; sur les sacrifices humains des Carthaginois, III, 455; sur le nom ancien de Valentia changé plus tard en celui de Rome, XI, 131.

- Feu; origine dans la Bible du culte perpétuel qui lui a été rendu, XX, 243; dénaturé chez les divers peuples, 247; chez les Romains, 251; fin de son culte, 261.
- Feydeau (Ern.); à l'index, IX, 475.
- Feyrnet: réfutation de son annonce de la Bible dans l'Inde, XIX, 141.
- Fialon (M.); analyse de son *Etude sur S. Basile*, XIV, 157.
- Ficin (Mareile); que l'Académie platonicienne de Florence fut inspirée par Pléthon, XIV, 115; part qu'il y eut, et son influence sur la résurrection du paganisme, 425; on se demande s'il était chrétien, 425; lettre à Bessarion sur la prééminence de Platon, 331; sur l'étoile des Mages, XIX, 466.
- Figanières (L. M. de); à l'index, I, 322.
- Filippi (Mgr), évêque d'Aquila; sur la nature, la cause et le remède du mal actuel (1^{er} art.), XII, 313; (2^e art.), 379; son discours sur la réforme des études approuvé par Pie IX malgré les Jésuites, XVI, 138.
- Filomaria; à l'index, XIII, 163.
- Florioli; à l'index, XIX, 316.
- Firmus, de Cesarée; œuvres, II, 162.
- Flaccus (Norbanus); lettre en faveur des Juifs, XVIII, 106.
- Flamen de Jupiter; ses servitudes, XIX, 121.
- Flaubert (Gus.); à l'index, IX, 475.
- Flavien (S.), de Constantinople; œuvres, II, 158.
- Fléchier (Mgr); analyse de sa vie, XIV, 165; partage les idées de Mabillon contre le culte des saints inconnus, XV, 318.
- Fleury (l'abbé); partage les idées de Mabillon contre le culte des saints inconnus, XV, 319.
- Fligny (M. de); sur le panthéisme de M. l'abbé Ollivier, XVIII, 461; réplique, 467.
- Floboard; sur l'épiscopat de S. George, dans le Velay, IV, 328.
- Florence (Concile de); liste des orateurs qui y ont parlé, XIV, 88; et détails sur ses travaux; voir Bessarion et Alexandre.
- Florus; sur l'esclave immolé dont Catilina boit le sang, V, 340; la prophétie des sibylles promettant l'empire à 3 Cornélius, 24, 342; sur la défaite et la mort de Crassus, VII, 302; présages qui annoncent la défaite de Pompée, IX, 144; sur Caton, 460; sur les honneurs divins accordés à Cesar, XI, 35; sur une révélation qui sauva Octave à la bataille de Philippes, XIII, 374; sur le mauvais génie qui apparut à Brutus, la veille de cette bataille, 390; présages funestes, 391; imprecation de Brutus contre la vertu, 393; lâcheté de sa mort, 395.
- Flourens (M.); sur l'origine des idées, sur la ressemblance de l'homme avec l'orang-outang, et sur l'unité de l'espèce humaine, V, 259; sur les aliments primitifs de l'homme, XVI, 28.
- Fort (M.); histoire de la philosophie dans ses rapports avec la philosophie, XIV, 193; les Noachides et les pays qu'ils ont habités; (1^{er} art.), XV, 114; (2^e art.), 165; (3^e art.), 352; (4^e art.), 416; (5^e art.), XVI, 193; (6^e art.), 272.
- Fortunat; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 289; Hymne inédite en l'honneur de S. Martin, XVI, 81.
- Fort varad; à l'index, I, 161.
- Fossile (homme); dans les provinces rhénanes, II, 244.
- Fossiles antédiluviens, découverts, J, 323; autres aux environs de Paris, 403; découvert d'un animal inconnu en Algérie, IV, 83; les fossiles ont été créés avec la terre, 156; état des découvertes faites dans les terrains diluviens VI, 165; découverte d'un saurien de 40 mètres et autres animaux à Poligny (Jura), 237; pierres de fronde, en Suisse et en Amérique, 239; instruments découverts à Vicence, XII, 236.
- Foucaux (M.); réfutation de la Bible dans l'Inde, de M. Jacolliot, XIX, 212.
- Foulkes; à l'index, XIX, 316.
- Fourmont l'aîné; ce qu'il dit d'Évhémère, I, 381.
- France littéraire; appréciation de cette revue des articles sur l'histoire de France de M. H. Martin, II, 372.
- François 1^{er}; erreur de M. H. Martin, VII, 326.
- Fredault M. le D.); analyse de son *Traité d'Anthropologie*, XI, 420; extrait sur les couleurs des races humaines, 426.
- Freherus; œuvres, XIV, 37.

- Freppel (M. l'abbé)**; critique de ce qu'il dit que la raison est une participation de la lumière divine, V, 433; extrait de son livre sur *Origène*, montrant le danger de l'enseignement des classiques païens, XVII, 286. Voir Jaquemot.
- Freret**; sur la poésie chez les Chinois, XVIII, 179.
- Fresne (M. de)**; compte-rendu de sa traduction du livre du D^r Sumner: *Divinité du Christianisme*, I, 395.
- Fresnel (M.)**; que les homérites signifient les rouges, et ont donné naissance aux Phéniciens ou rouges, XI, 378.
- Frœlich (le P.)**; sur la question de savoir si l'hébreu carré est plus ancien que l'hébreu Samaritain, IX, 424.
- Fronton-le-Duc**; notes sur S. Grégoire de Nysse, I, 464.
- Froschammer (l'abbé)**; mis à l'index, VII, 162, XVII, 403; lettre apostolique de S. S. Pie IX, qui condamne sa philosophie comme rationaliste, VII, 245.
- Frugère (M. l'abbé)**; analyse et extrait de son livre: *Apostolicité de l'église du Velay*, XX, 312.
- Fulbert de Chartres**; lettre au roi Robert, III, 432.
- Fulgentius Planciades**; sur les sacrifices humains, chez les Athéniens, IV, 52.
- Fuscus Aristius**; Juif ami d'Horace, XII, 17.
- G
- Gabinus**; gouverneur de la Syrie, favorable aux Juifs, VII, 24; réorganise la Syrie, 26; est accusé par Cléon, pour les faveurs accordées aux Juifs, 26; malgré le sénat et la sibylle, remet Ptolémée sur son trône, 191; terreur démoniaque que cette guerre cause à Rome, 199; il est accusé à Rome, absous sur ce chef, il est condamné à l'exil, pour concussion, 200.
- Gaffarel (l'abbé)**; défend les légendes sur Virgile contre Naudé, XIV, 70.
- Gainet (M. l'abbé)**; analyse de ses *Etudes critiques* sur les travaux historiques de M. Guizot, IV, 69; observations critiques sur le livre de M. Guizot: *L'Eglise et la société moderne*, 420; analyse du livre: *La loi de Beaumont*, X, 60; analyse de *L'Etude sur S. Basile*, XIV, 157; analyse et extrait de son livre: *La Bible sans la Bible* (1^{er} art.), XVIII, 265; notice biographique et critique sur Josèphe, 278; compte-rendu du livre de M. l'abbé Queant sur le *Sacre*, 307; analyse des 5 vol. de son hist. de l'anc. et du nouv. Test., la Bible sans la Bible, (2^e art.), XIX, 394; lettres que lui adressent le card. Pitra et Pie IX, 400; trouve l'évangile de S. Matthieu dans les Pères du 2^e siècle, 418; réfutation du système de Darwin sur les races humaines, XX, 448.
- Galates**; leur gouvernement comparé à celui des Traniens et des Bretons, VIII, 149.
- Galien**; son époque, sa Vie, XV, 85; ses ouvrages philosophiques, 86; magnifique témoignage en faveur des chrétiens, 87; textes où il cite l'opinion et l'autorité de Moïse et du Christ, 89; hymne chanté à Dieu dans la description du corps humain, 90; son opinion contre Aristote, 85, 91.
- Gallée**; erreur de M. H. Martin, VII, 334.
- Gallo (Andrea)**; à l'index, XIII, 163.
- Galls**; tribu japhétique. Leur origine et leurs migrations (1^{er} art.), X, 204; (2^e art.), 273.
- Gallus (Cornélius)**; ses poésies, sa mort, XVII, 121.
- Galluzzi (Le P.)** jésuite; son fanatisme pour Virgile, VI, 390; dont il fait un grand moraliste et un auteur ascétique, XVIII, 31.
- García Luna (M.)**; sa philosophie éclectique, en Espagne, XI, 359.
- Gardereau (dom)** bénédictin; comment il répond aux offres de conciliation du P. Ramière, VIII, 364; sa théorie demi-ontologique, 387; propose la doctrine scholastique de S. Bonaventure, 388; modifie son opinion sur la lumière innée et émanée, 389; sur la funeste influence d'Aristote, 390; sur les erreurs d'Henri de Gand, 391; ses offres de conciliation inacceptables, 392.
- Garibaldi** professant que le cœur de l'homme est une émanation de Dieu, V, 197.
- Garnerius**; diss. sur Théodoret, II, 243.
- Garrucci (le P.)**, jésuite; explication d'un verre trouvé dans les catacombes, V, 365; sur son ouvrage *Vetri ornati*, etc. VII, 87.

- Gaudenius; éloge exagéré de Brutus, XIV, 385; sur les opinions de Gallien, XV, 85.
- Gaules; origine du christianisme, dans ce pays (1^{er} art.), IV, 309; (2^e art.), 325. Voir Chaulnes.
- Gaulois; preuves que S. Pierre leur a envoyé des prédicateurs de l'Évangile, VII, 229; et qu'ils ont entendu parler du Christ avant tous les autres peuples, 433; ce que dit César sur les Druides et leur religion, VII, 305; sur un de leurs temples, 346; restés maîtres du Capitole pendant six mois, XIII, 220; leur commerce dans les temps anté-historiques, XIV, 272.
- Gaume (Mgr); ce que l'Église a fait au moyen âge, III, 207; analyse de son *Catéchisme des mères*, avec tableau de la doctrine chrétienne, V, 268; du *Signe de la Croix* dans les temps antiques, et principalement chez les nations païennes (1^{er} art.), VIII, 75 (2^e art.), 142; analyse de son *Traité du St-Esprit*, XI, 213; extrait du chapitre: quels moyens ont été offerts à tous les hommes pour opérer leur salut, 216; essai d'établissement d'un nouveau christianisme offert à ceux qui refusent de croire à son établissement miraculeux, XV, 398; lettre sur les conséquences que les partisans des études païennes prétendent tirer de la lettre du card. Patrizi à l'arch. de Québec, XVI, 441; quelle réforme il demande dans les études, 142; Mgr Dupanloup a fait la même demande, 147; sur les fouetteurs publics chez les Romains, XVIII, 236; comment dénaturé et insulté par M. l'abbé Chandonnet et les PP. jésuites, XIX, 20.
- Gaume (M. le chan.); sa traduction du *Nouveau Testament*, IX, 321; réflexions sur le titre, 322.
- Gautier (M. Léon); extrait de son livre: *Voyage d'un catholique autour de sa chambre*, VI, 159; analyse de ses études littéraires pour la défense de l'Église, XVIII, 301.
- Gautier (M. Toussaint); sur son *Dict. des confréries et corporations d'arts et métiers*, I, 143.
- Gaza (Théodore); œuvres, XIV, 345.
- Gélase (de pape); examen de son texte, contre la prédication de saint Paul en Espagne, V, 296; sur les livres apocryphes, XVIII, 436.
- Gélase, de Cyzique; œuvres, II, 323.
- Gelli (Agen.); à l'index, XII, 159.
- Généalogie de Jésus-Christ; accord des Évangiles, VIII, 236.
- Génération spontanée; non contraires à la Bible, X, 235; preuves données par M. Coste qu'elles n'ont jamais eu lieu, 230.
- Gennadius; vie et œuvres, XIV, 90; analyse de sa lettre à Joseph l'Exarque, 353.
- George (S.) du Velay; preuves qu'il a été envoyé par S. Pierre comme 1^{er} évêque du Velay (1^{er} art.), IV, 309 (2^e art.), 325.
- George, disciple de S. Jacques de Batna, sur un panégyrique, VI, 235.
- George Acropolita; œuvres, XII, 462.
- George Amyratzès, apostat; œuvres, XIV, 338.
- George Cédrenus; œuvres, X, 443.
- George Cerameus; œuvres, XII, 403.
- George Codinus; œuvres, XIII, 464.
- George, de Chypre; œuvres, XII, 463.
- George de Nicomédie; éloge de S. Jean Chrys., I, 465; œuv., III, 321.
- George Gémistus; voir Pléthon.
- George Hamartolus; œuv., VIII, 404.
- George Lapitha; œuvres, XII, 469.
- George le Moine; œuvres, X, 444.
- George Métochita; œuv., XII, 463.
- George Pachymère; œuv., XII, 465.
- George (ou Grégoire) Phrantza; œuv., XIII, 463.
- George Pisida; œuvres, III, 239.
- George Scholarius, dit Gennadius; œuvres, XIV, 90.
- George de Trébizonde; sa vie d'après Biernérus, XIV, 338; ses œuvres, 339; analyse de son livre: *Comparaison d'Aristote et de Platon*, 340; son épitaphe païenne, 343; est le second à attaquer les impiétés de Pléthon, 428.
- George Xiphilin; œuvres, XII, 458.
- George Saint-Aimé (M. l'abbé); analyse et extraits de son livre: *La Méthode chrétienne des études, considérée dans ses avantages et sa nécessité*, XVI, 106; analyse et extraits de sa *Lettre* à Mgr Baillargeon, évêque de Québec sur la question des classiques, et commentaire sur la *Lettre* du card. Patrizi, 128; sa réponse à M. l'abbé Chandonnet, XIX, 16; voir Chandonnet.
- George Sand; tous ses ouvrages à l'index, IX, 244.

- Georgie ; tombeaux anciens avec portraits et inscriptions, XI, 408.
- Gerbet (Mgr) ; sur son *Esquisse de Rome chrétienne*, par M. L. Veullot, V, 127 ; notice sur sa vie et ses écrits (1^{er} art.), X, 384 ; (2^o art.), 424 ; (3^e art.), XI, 133 ; (4^e art.), XII, 228 ; description du Caprice, XI, 135 ; autres poésies, XII, 229 ; l'Enfant mort à sa mère, 233 ; l'homme, 234 ; découverte d'une partie du manuscrit de son 3^e vol. de *l'Esquisse de Rome chrétienne*, 472 ; analyse de son livre posthume : la *Stratégie de M. Renan*, XIII, 815.
- Gerdil (le card.) ; publication de ses *Institutiones philosophicæ*, et leur critique par la *Scienza e la fede* de Naples, XVI, 301 ; il renonce à sa défense de Malebranche, 314.
- Germain ; leur origine japhétique, fils de Gomer, XVI, 199.
- Germain (S.) de Constantinople ; œuvres, III, 242.
- Germain II, de Const. ; œuv., XII, 461.
- Germanicus César Drusus ; sa traduction d'Aratus ; transformé en adorateur du vrai Dieu et non de Jupiter, par l'abbé Halma, XV, 237.
- Germanicus, fils de Drusus, est adopté par Tibère, XX, 172.
- Gervais de Tilbury ; légendes sur Virgile, XIV, 67.
- Gètes ; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 436.
- Glaire (M. l'abbé) ; préface de sa *Grammaire arabe*, IV, 22 ; annonce et préface de sa *traduction du Nouveau Testament*, V, 302.
- Glaphyra épouse Archélaus ; songe annonçant sa mort, XX, 174.
- Glossaire de Grécité et de mots barbares, XIII, 465.
- Glycas (Michel) ; sur la Sibylle, XI, 386 ; œuvres, XIII, 465.
- Goar ; Commentaire sur Codinus, XIII, 464.
- Godard (M. l'abbé) ; se soumet à l'index, VIII, 84, 163.
- Gomer, fils de Japhet ; ses divers noms, XIII, 194 ; fut le père des Cimbres, Cimmériens, Commériens, Celtes, Gaulois, Titans, Saques, Scandinaves, Scythes, Celtibères, les Gètes, les Thraces, etc., 194.
- Gondon (M. Jules) ; analyse de sa traduction du *Catholicisme*, etc., du P. Newmann, V, 208 ; sur la réunion de l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise catholique, XVII, 86. Voir Manning.
- Gordière (M. l'abbé) ; analyse de ses *Recherches sur la prédication de l'Evangile dans les Gaules*, au 1^{er} siècle, XVII, 77.
- Gorini (M. l'abbé) ; défend l'apostolicité des églises des Gaules, XX, 443.
- Gorion (Joseph) ; sur le massacre des Innocents, XX, 57.
- Gosselin (M. l'abbé), de Saint-Sulpice ; sa partialité pour Fénelon ; X, 420 ; réfuté, sur la donation de Constantin, XVI, 201.
- Goths ; leur origine japhétique, fils de Gomer, XVI, 261.
- Gounod (M.) ; sur la généalogie de Jésus-Christ, VIII, 186.
- Gousset (S. E. le card.) ; analyse de son *Exposition des principes du droit canonique*, I, 113 ; approbation donnée aux lettres au P. Deschamps de M. l'abbé Peltier, V, 66 ; Mandement de condamnation de la *Vie de Jésus*, de M. Renan, VIII, 85 ; bref que lui adresse S. S. Pie IX à ce sujet, 99 ; sur la nécessité de la réforme des études, XVI, 111.
- Goyon (M. le gén.de) ; discours adressé à S. S. Pie IX au 1^{er} janv. 1860, I, 72.
- Gramberg (le D.) ; réponse aux attaques qu'il a dirigées contre l'authenticité mosaïque du *Deutéronome*, XVI, 10, etc. ; voir Schæbel.
- Grammaire arabe* ; voir Glaire.
- Grammaire comparée des langues bibliques* ; voir Vandrival.
- Grammaire latine* ; voir Hoppe.
- Grandeau (M. L.) ; analyse du rapport de M. Coste prouvant qu'il n'y a pas de générations spontanées, X, 235.
- Gravures ; une adoration assyrienne, I, 197 ; fac simile d'un verre trouvé dans les catacombes et représentant S. Pierre et S. Paul, V, 366 ; Notes du Chant du dernier jour, IX, 300 ; plan du tombeau des rois à Jérusalem, 407 ; inscription du tombeau de la reine Sara, 408 ; alphabets hébreu, arménien, babylonien des monnaies et samaritain, 436 ; signature et cachet du prince Sabba, moine du mont Athos, XIII, 174 ; fac simile d'un manuscrit qui contient un extrait de l'épître aux Hébreux, 176 ; fac simile de l'écriture glagolitique, 177 ; inscription du tombeau des rois et de la reine

- Joadda, 328; inscription trouvée à Pompei et prouvant qu'il y avait des chrétiens au moins 13 ans après la mort de S. Pierre, XIV, 47; vue extérieure du tombeau de Josué, 146; vue intérieure du même tombeau, 148.
- Grecs; leur monothéisme primitif, II, 407; preuves de leur pratique des sacrifices humains, III, 461; Athéniens, 463; sont les Javanais, leur origine, leurs migrations, X, 198; croyance que les dieux parlaient leur langue, XIII, 219; origine asiatique de leur civilisation, XV, 272; mots phéniciens dans leur langue, 325; descendants de Javan, fils de Japhet, XVI, 292; ne sont que des enfants d'après un prêtre égyptien, XXIII, 349; comment leur religion s'est mêlée avec les religions orientales, XIX, 405; conservaient un feu perpétuel, XX, 249.
- Gregentius (S.), de Taphara; œuvres, III, 81.
- Grégoire le Grand (S.); sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 289; reproche à un évêque de mieux connaître l'*Enéide* que l'*Évangile*, XV, 227; sur les esclaves anglais et la conversion de l'Angleterre, 338; une sentence contre les rationalistes, XX, 472.
- Grégoire VII; sur la prédication de saint Paul en Espagne, V, 292.
- Grégoire IX; bulle contre les erreurs philosophiques du moyen âge, XX, 468.
- Grégoire XVI; bref approuvant l'*Institut de la charité* de l'abbé Rosmini, II, 79; juste condamnation de M. l'abbé de La Mennais, XII, 197; sur la doctrine d'Hermès, XVI, 158; sur la nécessité de s'opposer aux mauvaises doctrines, 160.
- Grégoire Abulpharage, bar-hebreus; œuvres, X, 446.
- Grégoire Acyndinus; œuv., XIII, 404.
- Grégoire (S.), d'Agriente; œuv., III, 243.
- Grégoire, d'Antioche; œuvres, II, 161.
- Grégoire Décapolite (S.); œuvres, III, 321.
- Grégoire (ou George), de Chypre; œuvres, XII, 463.
- Grégoire de Nazianze (S.); mémorable texte sur les sages d'un jour et les emphases divines, III, 237.
- Grégoire de Nyse (S.); œuvres, I, 464; supplément aux œuvres, et sur un texte concernant le Saint-Esprit, mutilé dans les monuments grecs, XIV, 407.
- Grégoire, de Tauromine; œuvres, XII, 403.
- Grégoire de Tours; réfutation de l'origine qu'il donne à l'introduction du christianisme dans les Gaules, IV, 312; V, 85; de la valeur de ses écrits, 85; examen du texte où il accuse sainte Clotilde d'une vengeance atroce, VI, 449; analyse de ce qu'il dit de l'influence des évêques, VII, 405; explication de ce qu'il dit de la prédication du christianisme dans les Gaules, 453.
- Grégoire, le moine; œuv., VIII, 404; supplément, XIV, 338.
- Grégoire, prêtre; œuvres, X, 443.
- Grégoire, le Sinaïte; œuv., XIII, 400.
- Grégoire Mamma, dit Mélassène, et Stratégopolus; œuvres, XIV, 69.
- Grégoire Palamas; œuv., XIII, 400.
- Gresset; louangeur de Socrate, IX, 234.
- Gretser; préface sur Acyndinus, XIII, 404; commentaire sur Codinus, 464.
- Griveau (M.); analyse des *Eglises de la Terre-Sainte*, II, 52; analyse du livre: *Rome; lettres d'un pèlerin*, III, 253; Etude nouvelle sur la condamnation des livres de Fénelon: les *Maximes des Saints* (1^{re} art.), VIII, 232; (suite), 260; (2^e art.), 358; (suite), 405; (3^e art.), IX, 61; (suite), 107; (4^e art.), 185; (suite), 245; (5^e art.), 325; (suite), X, 18; (6^e art.), 405; (suite), XI, 7; (7^e art.), XII, 165; (suite), 245; (8^e art.), 325; (suite), 405; (9^e art.), XIII, 85; (suite), XIV, 179; (suite), 295; (10^e art.), 388; (suite), XV, 34; (11^e art.), XVI, 31; (suite), 190; (suite), 245.
- Grotius; sur les grands défauts des ouvrages de Nicolas, de Damasc, XX, 100.
- Grou (le P.), jésuite; sur les funestes effets politiques et religieux de l'enseignement des auteurs païens, XVI, 245.
- Gualtieri; à l'index, XI, 323.
- Guenebauld (M.); sur la chapelle du Jésus de la rue de Sèvres, VII, 163; annonce des *tapisseries de l'Apocalypse*, IX, 402.
- Guerin (M. l'abbé); analyse de son *Astronomie indienne* et extraits

- prouvant la nouveauté des principaux livres indiens, XIX, 154.
 Guettée (M. l'abbé); à l'index, IX, 244.
 Guibert (Mgr), arch. de Tours; lettre sur les 7 propositions condamnées par le Saint-Office, V, 325; les ontologistes se prévalent à tort de cette lettre, XVII, 276.
 Guillaume d'Aquitaine; sa séparation d'avec Charlemagne, V, 135.
 Guillaume de Toco (le P.); auteur du mot attribué au crucifix: *Vous avez bien écrit de moi*, Thomas, XI, 446.
 Guillaume (M. l'abbé); sur la première prédication du christianisme à Toul et dans les contrées voisines (1^{er} art.), VII, 220; (2^e art.), 283.
 Guiloré (le P.); sur son livre: les *Décrets de la vie spirituelle*, I, 138.
 Guise (le duc de); poésies calvinistes pour louer son assassin, XX, 227.
 Guizot (M.); prouve que la citation qu'il a faite du mot reproché à un légat du pape: *Frappez, Dieu reconnaîtra les siens*, est dénuée de fondement, III, 154; analyse des *Etudes critiques* de ses travaux historiques, IV, 69; analyse et critique de son livre: *L'Eglise et la société moderne*, 420.
 Gundaphorus, roi indien, cité par Abdias et retrouvé dans l'Inde, XIX, 143.
 Guyot (M. Lud.); analyse de *la Famille* de M. de Margerie, et de *la Philosophie et la Pratique de l'éducation* de M. Roger, III, 113; analyse de *l'Histoire du droit criminel* de M. du Boys, V, 310; analyse et extraits du livre: *Jésus-Christ par un Conseiller*, VIII, 277.
- III**
- Hæschellus; sur la mystagogie de S. Maxime, III, 263.
 Hagarenus; sa réfutation, III, 323.
 Halleguen (M. le D.); sur les restes de la géographie celtique, I, 435; sur la langue celtique, 440; preuves de l'existence d'évêchés gallo-romains, du 5^e siècle au 9^e siècle, dans la Basse-Bretagne (1^{er} art.), V, 198; (2^e art.), VI, 292; (3^e art.), preuves que Brest fut le siège des évêques osismiens, 356; les origines armorico-bretonnes et la première prédication du christianisme en ce pays (1^{er} art.), VII, 165; (2^e art.), 405; analyse de son livre: *L'Armorique bretonne*, XI, 390.
 Halma (l'abbé); transforme Jupiter en notre Dieu dans ses traductions d'Aratus et de Germanicus, XV, 237.
 Hamartolus (George), œuv., VIII, 404.
 Hamartolus (Michel); œuv., X, 447.
 Hamel (l'abbé J.-B. du); copie Cicéron pour la définition de la loi, IX, 34, 40; cite le grand Jupiter pour preuve de la loi naturelle, 51; emprunte à la philosophie épicurienne son système des idées innées, XII, 430.
 Hardouin (le P.), jésuite; réfute l'*Augustinus* du P. Martin, VIII, 432; analyse critique de *l'Enéide* voulant prouver que Virgile n'en est pas l'auteur, XVII, 440; ses disciples, 445; sa rétractation, 445.
 Harmenopolus; œuvres, XIII, 398.
 Harpocraton; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, IV, 47.
 Hase (M.); édit. de Léon; X, 446; extrait de Démétrius Cydonius, XIII, 460; de Manuel Paléologue, 463.
 Haureau (M.); extrait sur Odon de Châteauroux, défendant l'étude des classiques, XIV, 319; critique des *Nouveaux opuscules* de Descartes, XIX, 295.
 Hébreu; c'est la langue des Chananéens aussi bien que des Sémites, XX, 287.
 Hébreu carré; preuves qu'il est plus ancien que l'hébreu samaritain des monnaies, IX, 411, 416.
 Hégel; point de départ de son système rationaliste, XVI, 44.
 Helmsius (Daniel); que le Dieu inconnu des Athéniens était le vrai Dieu, X, 360; éloge exagéré de Brutus, XIII, 385.
 Héliodore; sur les sacrifices humains chez les Ethlopiens, III, 460.
 Helladius; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, IV, 47.
 Héloïse, erreur de M. H. Martin, VII, 148; n'a pas écrit les lettres à Abailard, 149.
 Hénoch; origine de son livre prétendu, par M. Volkmur, V, 116; composé l'an 132 de J.-C., 118.
 Héraclite; a parlé le premier de la Sibylle, XI, 371.
 Herbe; servant de nourriture aux Hébreux en Egypte, XVIII, 97; témoignage des modernes, 98.
 Herbelot; sur les mages, XIX, 462.
 Herculano (A.); à l'index, XV, 164.
 Hermès; condamné par Grégoire XVI, XVI, 158.

Hermias; dit que la Sibylle naquit toute formée et nomma toutes choses en naissant, XI, 384.
Hermias Sozomène; œuvres; II, 159.
Hérode; nommé par Cassius gouverneur de la Céléryrie, XIII, 238; établi par Antoine tétarque des Juifs, XIV, 62; chargé par Cléopâtre du soin de son royaume, 62; comment nommé roi des Juifs par les Romains, XV, 47; envoie ses deux fils à Rome, où il était Phôte de Pollion, 133; introduit dans un dialogue sur la 4^e *églogue* de Virgile, 138; épouse Mariamne, nièce du grand prêtre Hyrcan, 290; s'empare de Jérusalem, 373; fait égorger Antigone par Antoine, 376; en sa personne le sceptre est sorti de Juda, 377; ses premières cruautés, 378; fait brûler toutes les généalogies, 379; fait périr Aristobule, le souverain Pontife et son beau-frère, 394; et son oncle Joseph, 395; et Hyrcan, son oncle et souverain Pontife, 467; obtient les bonnes grâces d'Octave, 467; celui-ci augmente ses États, 468; fait mourir sa femme Mariamne, XVI, 383; sa folie; fait conserver son corps pendant 7 ans, 384; fait mourir sa belle-mère Alexandra, 384; introduit à Jérusalem les mœurs romaines, 392; fait périr Costabare, son beau-frère, 393; remédie à la famine des Juifs, XVII, 114; bâtit des temples à Auguste et à Agrippa, 124; se fortifie contre son peuple, 193; célèbre les jeux actiaques odieux aux Juifs, 193; fait mettre à mort dix Juifs qui avaient conspiré contre lui, 195; voit Auguste en Syrie et en reçoit de grandes faveurs, 379; il élève un temple à Auguste, 380; il presse ses peuples, 381; forme le projet de rebâtir le temple de Jérusalem, 417; s'il l'a rebâti en entier, 418; commence à détruire l'ancien temple, XVIII, 124; combien aimé d'Agrippa, 384; fait construire ou réparer des édifices dans les principales villes de la Grèce, 433, et dans l'Asie, 434; va à Rome féliciter Auguste et reprendre ses deux fils, 446; rétablit les jeux olympiques, 447; dédie le temple, 450; dédie la ville de Césarée, 455; guerre intestine dans sa famille, 459; accuse ses fils Alexandre et Aristobule devant Auguste d'avoir voulu l'empoison-

ner, XIX, 59; viole les tombeaux des rois, 114; divisions et haines dans sa famille, 116; haines entre ses fils; soupçons d'Hérode; massacres qu'il fait commettre 122; perd l'amitié d'Auguste, 126; Nicolas le réconcilie, 130; décide de faire mourir ses deux fils, 130; les fait condamner sans les entendre, 133; puis exécuter avec 300 de ses officiers, 135; envoie son fils Antipater à Rome et apprend qu'il a fait empoisonner Phéroras, son oncle, et qu'il a comploté de l'empoisonner, 170; il le fait juger et condamner, 249; horrible maladie dont il est saisi, 332; fait brûler vifs 2 docteurs et 40 jeunes gens, 333; veut faire périr, après sa mort, 500 Juifs, 333; fait poignarder son fils Antipater, et sa mort, 335; son testament, 335; sur la réalité du massacre des innocents, XX, 50; sa mémoire défendue devant Auguste par Nicolas de Damas, 95; celui-ci lui avait inoculé la philosophie d'Aristote, 97.
Hérode-Agrippa; reconnu comme dieu par les Juifs, XII, 15.
Hérode-Antipas; nommé tétarque en Galilée après la mort de son père, XX, 95; a porté dans son exil la connaissance du Christ dans les Gaules et en Espagne, VII, 434, 444.
Hérodien; sur le Palladium de Rome, XX, 253.
Hérodote; sur les sacrifices humains; de Ménélas, IV, 57; en Tauride, 57; en Achaïe, 429; chez les Perses, 435; chez les Gètes, les Scythes et les Massagètes, 436; textes sur les peuples d'Éthiopie, 220; sur l'autel au dieu inconnu, X, 341; que les Pélagés adoraient des dieux inconnus, 357; que les Phéniciens viennent des bords de la mer Rouge ou Iduméenne, XI, 378; qu'Hésiode et Homère ont forgé la théogonie des Grecs, XV, 147; sur l'âge des pyramides, 417; sur l'augure de l'éternement, XVII, 313; sur la circoncision chez les Egyptiens et autres peuples, XIX, 341; sur les Magés, 462.
Hervée; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 290.
Hervilliers (M. del'); preuves de la venue de S. Pierre à Rome (2^e art.), I, 42; (3^e art.), 88; essai philosophique sur le mot: la racine et ses per-

- mutations, II, 107; analyse de sa revue mensuelle : *La Picardie*, 271; étude sur la paix et la trêve de Dieu (1^{er} art.), III, 183; (2^e art.), 432; (3^e art.), IV, 405; (4^e art.), V, 95; annonce de l'*Etude des langues*, IV, 343; analyse du *Catéchisme des mères*, de Mgr Gaume, V, 268; analyse de l'*Histoire générale de l'Eglise*, de M. l'abbé Darras (1^{er} art.), VI, 25; (2^e art.), 91; (3^e art.), 405; sur la Bible falsifiée, VII, 101; étude sur quelques inscriptions chrétiennes carthaginoises, VIII, 44; compte rendu de l'*Histoire de l'Eglise catholique en France*, de M. l'abbé Jager (1^{er} art.), 100; (2^e art.), X, 453; analyse et extraits du poème les *Miracles de S. Eloi*, VIII, 110; sur le décret qui déclare le vase du sang une preuve du martyr, IX, 99; sur la traduction des *Actes des saints*, XVII, 97; sur une traduction de l'*Imitation*, XIX, 327.
- Hésichastes**; leurs erreurs; leurs méthodes de vision, XIII, 400.
- Hésiode**; sur l'âge d'or, XV, 144; se contredit sur cet âge, 145.
- Hésychius**; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, IV, 46.
- Hésychius de Jérusalem**; année de la naissance du Sauveur; III, 164; œuvres, 340.
- Heyne**; sur les mœurs impudiques de Virgile, XV, 49; avoue ne pas savoir qui était l'enfant chanté par Virgile dans sa 4^e *Eglogue*, 131.
- Héroclès**; œuvres, X, 444, 445.
- Héronyme**; qu'Homère et Hésiode sont punis dans les enfers, pour les mensonges dits sur les dieux, XV, 147.
- Hiérosolymaïte**; surnom donné à Pompée par Cicéron, VI, 425.
- Hilaire (S.)**; fausement allégué contre le traditionalisme, I, 219.
- Hilarion (le moine)**; œuv., XIII, 465.
- Hilduin**; sur la conversation de S. Denis et de S. Paul, et sur le Dieu inconnu, X, 333.
- Hippocrate**; que les arts sont un présent fait aux hommes par les dieux, V, 442.
- Hippolyte (S.) de Porto**; livre des générations, III, 164; sur le voyage de S. Paul en Espagne, V, 284; sur la généalogie de sainte Anne, XV, 290.
- Hippolyte Thébain**; œuvres, X, 446.
- Hipponax**; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, IV, 48.
- Hirtius**; sur la croyance de César aux pronostics, XI, 29.
- Histoire de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur**, apocryphe; sur la naissance du Christ, XIX, 269.
- Histoire de Joseph**, sur le voyage en Egypte, XX, 48; sur le massacre des innocents, 57.
- Holliek**; à l'index, IX, 244.
- Holmboe (M.)**; sur Krodo, idole saxonne, renversée par Charlemagne, VIII, 315.
- Homaiius d'Halloy**; réfuté sur les hommes non descendant de Noé, XVIII, 201.
- Homère**; ce qu'il dit du Népenthés, I, 350; sur les sacrifices humains en Aulide, IV, 58; tourmenté dans les enfers pour ses mensonges sur les dieux, XV, 147; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 312; sur la trahison d'Enée, 426.
- Homérites**; leurs lois, III, 81.
- Homme fossile découvert**, XII, 159.
- Hommes**; de leur prétendue affinité avec les singes (1^{er} art.), XI, 226; (2^e art.), 290; ne sont pas un produit spontané de la nature, XIV, 39; leurs aliments naturels et primitifs, XVI, 23; comment ils devenaient dieux, d'après les Romains, XIX, 46.
- Hoppe (M. Ch.)**; analyse et extraits de sa *Grammaire latine*, facilement appliquée à l'aide des prières usuelles de l'Eglise romaine, IV, 190.
- Horace Flaccus (Q.)**; sa naissance, VI, 394; sur l'origine bestiale du genre humain, IV, 15, 16, 18; sur l'ivrognerie de Caton, IX, 460; ses rapports avec les Juifs, XII, 16, 17; que la vertu n'est pas reçue des dieux, XIII, 35; sur l'extérieur grossier de Virgile, XV, 49; sa vie; son éducation, 126; sa fuite à la bataille de Philippes, 128; se lie avec Virgile, et Mécène, 129; ses premières poésies, immorales, 129; combat l'opinion des stoïciens sur l'égalité des fautes, 130; introduit dans un dialogue sur la 4^e églogue de Virgile, 138; soutient l'origine bestiale de l'homme, 145; déclaré saint par Erasme, 227; rappelle un trait de l'histoire juive en se moquant du juif Aquila, 229; nous apprend que ses amis juifs voulaient le convertir, 230; professe que les dieux ne s'occupent pas des choses humaines, 230; sa lecture effémine les cœurs,

- d'après M. Beulé, 308; se moque de Sextus Pompée se prétendant fils de Neptune, 382; obscénité de son ode *Olim truncus eram*, 383; sur les débauches de Salluste, 390; conseille aux Romains de quitter leur ville maudite, 452; sur la victoire d'Actium, 464; sur sa philosophie, 465; sur la mort de Cléopâtre, 468; a conservé le souvenir de Japhet, XVI, 193; singulier éloge qu'il fait d'Octave, 388; reconnaît l'imputation aux enfants des crimes de leurs pères, 394; sur la crainte des dieux et l'impureté des mariages à Rome, 394; présage contre Auguste, 402; il suppose que Mercure a pris sa figure, 402; a voulu faire à tort des vers grecs, 403; sa vie, ses écrits de 712 à 734; XVII, 7; ses mots obscènes flétris par M. de Walckenaer, 8; et par Quintilien, 8; excusé par le P. Sanadon, 10; ridiculise les pythagoriciens, 14; hypocodriaque, 21; se qualifie de cochon, 29; sa hiérarchie des dieux différente de celle de nos mythologies, 136; ode composée pour les jeux apollinaires, 193; ode montrant la licence des mœurs, 200; sur les bons et les mauvais augures, 208; sa croyance à l'astrologie, 210; son épicurisme, 211; Auguste se moque de sa taille, 213; est saisi de marasme, 386; divinise Auguste, 387; ses superstitions, 389; lance un trait contre les mœurs de Virgile, 390; ode sur le départ de Virgile, XVIII, 49; rappelle Japhet, 50; raconte un présage en sa faveur, 107; injures à ses anciennes maîtresses, 107; son dégoût de la vie, 108; se prédit l'immortalité, 109; son *Carmen seculare*, 117; il refuse d'être secrétaire d'Auguste, 133; odes impures, 135, 388; blâmé par M. Walckenaer, 389; loué par le P. Sanadon, 390; une ode falsifiée par le P. Jouvency, 391; veut se livrer à la philosophie, 392; éloges exagérés d'Auguste, 399; dit que les Romains le priaient comme un dieu, 400, 443, 458; compose son *Ars poetica*, XIX, 47; ignorance du commencement des sociétés, 49; sa mort, jugements portés par quelques auteurs, 69; Auguste l'appelle un pur polisson, 71; ce que dit Suétone de ses habitudes obscènes, 71.
- Horopollon; sur la circoncision chez les Egyptiens, XIX, 339.
- Huchedé (M. l'abbé); sur les traditions de la chute et du déluge conservées chez les sauvages en Amérique, XII, 240.
- Huet, évêque d'Avranches; sur la lecture Pipi, 419.
- Huet (Fr.); à l'index, XIII, 124.
- Hugo (Victor); à l'index, IX, 475.
- Hugonin (M. l'abbé); directeur de l'école des Carmes, rationaliste chrétien; son ontologisme mis en rapport avec les propositions condamnées par le saint-office, V, 391; évêque de Bayeux; rétractation qu'il souscrit des principes exposés dans son ouvrage: *Etudes philosophiques, ontologie*, XIV, 451; formule, 452; jugement sur cet ouvrage et citation des opinions défectueuses par un théologien romain, 454; opposé à S. Thomas, 460; conforme aux sept propositions condamnées par le saint-office, 461; mène au panthéisme, 455, 464; sur la condamnation de son ontologisme et sa rétractation d'après la *Civiltà cattolica*, XVI, 320; a propagé l'ontologisme en France, XVII, 271.
- Huillard-Bréholles (M.); réfutation de diverses assertions sur les origines du christianisme, XV, 67; et sur la fiote de sang des martyrs, 111.
- Humbert, cardinal, œuvres, X, 449.
- Huot (M.); réfutation d'une assertion sur S. Jérôme et S. Augustin, IV, 114.
- Hyacinthe (le P.), carme; tronque une des propositions de l'index sur le traditionalisme dans ses *Conférences à Notre-Dame*, XI, 303; son apostasie; ses lettres et celles de son supérieur, XX, 292.
- Hygin; sur les années de sécheresse en Egypte, XIX, 248.
- Hymjarite; signifie rouge; XI, 378.
- Hypatie; extrait, II, 153.
- Hyperechius (Le Bien.); œuv., II, 242.
- Hypsicrate; sur les services rendus à César par Hyrcan, IX, 275.
- Hyrcan (Jean); son alliance avec les Romains, V, 18.
- Hyrcan (le pontife); vient au secours de César en péril en Egypte, IX, 273; décrets rendus en sa faveur par César, 280; par les Athéniens, 298; est mis à mort par Hérode, son neveu, XV, 460.

- I**
- Ia**; sur la proclamation de ce nom de Dieu dans les mystères païens, XVII, 148.
- Ia-echus**; se rapporte peut-être à l'ia des Juifs, IX, 57.
- Ibères**; leur origine et leurs migrations, X, 204; sur leur langue et leurs moies, XIV, 20; sont les descendants du Tubal de la Bible, 27; passent en Corse, 27; descendent de Tubal, fils de Gomer, XVI, 279; et aussi de Javan, 307.
- Idées innées**; S. Thomas n'en reconnaît aucune, mais seulement des aptitudes, I, 152; examen de leur force chez les peuples sauvages de la Nouvelle-Zélande, 209; n'avaient aucun soupçon de l'existence de la divinité, 301; leur intelligence n'était cependant inférieure à celle d'aucun autre peuple, 303; instruits par l'enseignement, 302; condamnées par le saint-office, IV, 470; leur origine; elles ne sont pas innées d'après Tidemann et M. Flourens, V, 260.
- Idées innées et imprimées**; origine de ce système chez les Epicuriens, XI, 428; empruntées par nos ontologistes modernes à la philosophie stoïcienne, XII, 24.
- Idées de Platon**; auraient créé le ciel d'après S. Augustin, XI, 60.
- Iduméen**; signifie Rouge, XI, 275.
- Ignace (S.)**; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 49; sur l'étoile des Magies, XIX, 459.
- Ignace, évêque**; œuvres, III, 243.
- Ignace, diacre**; du 9^e siècle, œuvres, III, 244.
- Ignace le diacre**; du 11^e siècle, œuvres, X, 446.
- Ignace et Calliste**; œuvre, XII, 467.
- Imitation de Jésus-Christ**; preuves qu'elle n'a pas été composée par Thomas à Kempis; (1^{er} art.), III, 225; (2^e art.), 405; (3^e art.), IV, 85; erreurs de M. H. Martin, VII, 275; diverses éditions, 276; traduction du 17^e siècle, XX, 227.
- Immaculée-Conception de la sainte Vierge**; défendue principalement par Jean Duns Scot, XI, 439; sur la discussion qui eut lieu à l'Université de Paris avec les Dominicains, 443; discussion sur ce sujet entre Mgr Malou et le P. Card, 443; sur le serment imposé par l'Université de Paris, 445.
- Inchauspe (M. l'abbé)**; analyse de la *Dissert.* de M. de Charencey sur la langue basque, XIV, 25.
- Inchoier (Le P.)**, jésuite; soutenant que les saints parleront latin dans le ciel, VIII, 340; XIII, 219.
- Index**; livres condamnés, I, 161, 323; II, 243; IV, 323; V, 84, 404; VI, 84; VII, 142, 244; VIII, 81, 214; IX, 214, 404, 475; XI, 80, 323; XII, 159; XIII, 163, 324, XV, 164; XVII, 164, 403; XIX, 316.
- Index (Congr. de l')**; lettre du C. d'Andréa préfet de cette congrégation approuvant le traditionalisme tel qu'il est expliqué par les professeurs de Louvain, I, 275; détails intéressants sur l'examen qu'elle a fait de la philosophie de l'abbé Rosmini; et l'absolution qui s'en est suivie, II, 71; pièces officielles exposant tout ce qui s'est fait au sein de cette congrégation concernant le traditionalisme belge, en quoi son approbation est défectueuse et pour quelle cause le préfet d'Andréa a donné sa démission, V, 171; décret approuvant la trad. du Nouv. Testament par M. l'abbé Glane, 302; ce tribunal peu respecté par M. l'abbé Blamignon VII, 73, 82; texte des propositions condamnées dans la *Théodicée* et la *Logique* de M. l'abbé Ulaghs, 147; lettre que cette congrégation adresse aux évêques sur les mauvais livres, XI, 77; *mandatum* ajouté par Léon XII, 79; lettre prouvant que M. l'abbé Ulaghs lui a toujours été soumis, XII, 79; preuves que les doctrines de M. l'abbé Fabre ont été condamnées par les propositions ontologiques qu'elle a proscrites, XV, 25; deux lettres sur la condamnation de M. l'abbé Ulaghs, 302; ce tribunal d'après les PP. Jésuites de Rome menage et laisse passer l'erreur, XIX, 25.
- Indiens**; pratiquent les sacrifices humains, IV, 436; descendent de Madai fils de Gomer, XVI, 286; sur la forme primitive de leur poésie, XV, 184; conservaient un feu perpétuel, XX, 218.
- Indiennes**; types de ces tribus américaines reconnus au Vatican, VII, 159.
- Innocent I**; lettres à S. Jean Chrysostome, I, 467; examen de son texte contre la prédication de S. Paul en Espagne, V, 205; sur

- les livres apocryphes, XVIII, 436.
 Innocent VIII; erreur de M. R. Martin, VII, 278.
 Innocent XII; réponse à la lettre de Louis XIV sur le livre des *Maximes des Saints*, XV, 39.
 Inquisition; étude sur son histoire, VIII, 245.
 Inscriptions; à S. Clément, à Rome, VI, 162, 242; celle de l'Arc de Constantin, 323; celle de *Festus Erresius*, 324; celles recueillies à Carthage, VIII, 44; celles recueillies en Egypte par M. Wescher, X, 289; inscriptions chrétiennes trouvées dans la Thébaïde, 301.
 Inscriptions grecques et phéniciennes découvertes, XIX, 317.
 Inscriptions hébraïques trouvées en Ecosse, XIII, 239.
 Intuition directe de Dieu; cette doctrine rationaliste faussement attribuée à Clément d'Alexandrie par M. l'abbé Cogoan et par le P. Speelman, III, 230; erreur de Browson, V, 449; elle est condamnée dans M. l'abbé Fabre, XIV, 433; et dans M. l'abbé Hugonin, 459. Voir *Ulaghs*.
 Iraniens; leur monothéisme primitif, I, 289; comparés aux Galates et aux Bretons, VIII, 149.
 Irène, l'impér.; œuvres, X, 452.
 Irénée (St); sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 50; faussement allégué contre la philosophie traditionnelle, 210; sur l'origine apostolique du christianisme dans les Gaules, IV, 314; sur la résurrection, V, 377; sur la magie d'Anaxilaüs, XV, 393.
 Isaac Ange; œuvres, XII, 458.
 Isaac (S.), de Ninive; œuvre, III, 81.
 Isaïe; texte qui prouve que Zoroastre n'était pas monothéiste, V, 63; verre des catacombes représentant son supplice, 306; texte sur le roi Sargon, confirmé par une inscription cunéiforme, VI, 43; texte expliquant un passage d'une inscription concernant le pharaon Pianchi Meriamoum et confirmé par cette inscription, VIII, 199, 200; concordance avec les inscriptions assyriennes, XII, 206; sur les faux prophètes de son temps flattant les peuples, XV, 337.
 Isaïe, anachorète; œuvre, XIV, 407.
 Isaïe, de Constantinople; œuvre, XIII, 458.
 Isaïe, de Chypre; œuvre, XIII, 465.
 Isidore, de Constantinople; œuvre, XIII, 458.
 Isidore (S.), de Péluse; œuvres, II, 241; sur l'autel au dieu inconnu, X, 340.
 Isidore (S.) de Séville; de l'apostolat de S. Philippe dans les Gaules, IV, 316; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 289; sur la bibliothèque de Pollion, XV, 283.
 Isidore, de Thessalon.; œuvre, XII, 460.
 Isidore de Thessalonique, dit le cardinal Ruthène; œuvre, XIV, 87.
 Isoard (M. l'abbé); analyse et extrait de son livre: *Hier et Aujourd'hui*, VII, 315.
 Ister; sur les sacrifices humains en Crète, IV, 433.
 Italiens; leur monothéisme primitif, II, 295.
Itinerarium B. Virginis Mariæ; sur le voyage en Egypte, XX, 48.
 Ives de Chartres; lettre au roi Louis, III, 435; autre lettre blâmant les épreuves du fer et de l'eau, 461.
- J.
- Jacob; accomplissement de sa prophétie: *le sceptre ne sortira pas de Juda*, XV, 377.
 Jacob, moine; œuvre, X, 452.
 Jacoliot (M.); réfutation de son livre: *la Bible dans l'Inde* (1^{er} art.), XIX, 139; (2^e art.), 210.
 Jacques (S.) de Batna; deux poèmes sur la Ste-Vierge, inédits jusqu'ici, XVI, 238.
 Jacques Moïay; erreur de M. R. Martin, VII, 269.
 Jaffus (M.); si Carcassonne renferme les trésors du temple de Jérusalem, XVIII, 189.
 Jager (M. l'abbé); compte-rendu de son *Hist. de l'Eglise catholique en France*, VIII, 100; IX, 452.
 Janet (M.); analyse critique de son *Histoire de la philosophie et de l'éclectisme*, XIV, 193.
 Januarius Nepotianus; texte sur l'expulsion des Juifs de Rome, 142 av. J.-C., V, 15.
 Japhet; tableau des pays peuplés par cette famille, X, 193; XV, 193; souvenir conservé par Horace et Lucien, 193; XVIII, 50.
 Japonais; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 442; trompés par nos livres classiques croient que nous adorons Jupiter, etc., avec Jésus-Christ, XII, 207; leur origine japoné-

- tique, XVI, 291; notice sur une relation japonaise d'un voyage en France, XIX, 323.
 Japonais (les martyrs); description de la cérémonie de leur canonisation, V, 405; allocution du pape à cette occasion, 415; adresse des évêques, 430.
 Jaquemét (M. le chan.); analyse de l'ouvrage de M. Freppel: *S. Irénée et l'éloquence chrétienne dans les Gaules pendant les deux premiers siècles*, VI, 302; sur la Basilique de Saint-Denis et son *Histoire*, par M^{me} d'Ayzac (1^{er} art.), VII, 109; (2^e art.), VIII, 119; (3^e art.), 204; analyse et extraits de son livre: *l'Eglise de Saint-Denis*, ses monuments, etc., XVI, 73; étude sur l'archéologie tumulaire à l'occasion d'une tombe découverte à St-Denis, XVIII, 69.
 Javan, fils de Japhet; ses descendants et les pays qu'ils ont habités, XVI, 292; la Grèce, 293; les Etrusques, 295; les Pélagés, 297; les Ibères, 297; les Thraces, 299.
 Javanas (les) ou les Grecs; leur origine; leurs migrations, X, 198.
 Jean le Précurseur; sa conception, XIX, 173; sa naissance, 264.
 Jean Anagnosta; œuv., XIII, 463.
 Jean Argyropulus; œuv., XIII, 465.
 Jean Caleca; œuvres, XIII, 399.
 Jean Camenlata, de Thessalonique, œuvres, VIII, 404.
 Jean Cananus; œuv., XIII, 463.
 Jean Cantacuzène; œuv., XIII, 458.
 Jean, Carpathius; œuv., II, 322.
 Jean Catholique; œuv., XII, 403.
 Jean Chilas; œuv., XII, 458.
 Jean Chrysostome (S.); œuv., I, 465; haussement allégué contre la philosophie traditionnelle, 221; extrait de sa vie par M. l'abbé Martin, III, 61; sur la prédication de saint Paul en Espagne, V, 285; s'il est vrai qu'il ait fait sa lecture habituelle des comédies d'Aristophane, X, 229; sur l'autel au Dieu inconnu des Athéniens, 343, 368; sur la fête de Noël, XIX, 326.
 Jean Cinnamus; œuv., XII, 404.
 Jean (S.) Climaque, ou le *Sinaïte*, ou le *Scholastique*; œuv., III, 161.
 Jean Comnène; œuv., XII, 403.
 Jean Cyparissiotte, dit le *Sage*; œuvres, XIII, 457.
 Jean Damascène (S.); œuv., III, 240; œuvres commentées, XII, 404; découverte de son *Paracleticon in beatam Virginem*, XVI, 347.
 Jean Damascène junior; œuv., XII, 403.
 Jean d'Antioche; œuv., II, 162.
 Jean d'Arménie; œuv., XII, 403.
 Jean de Citra; œuv., XII, 460.
 Jean de Constantinople; œuv., III, 241.
 Jean de India; œuv., XIV, 409.
 Jean de Jérusalem; œuv., VIII, 404; *Vie de S. Jean Damascène*, III, 240.
 Jean de Prusias, ou Joseph de Méthone; œuv., XIV, 89.
 Jean de Salisbury; légende sur la science de Virgile, XIV, 67; discours de Cécilius Balbus pour conseiller à Octave de ne pas se faire Dieu, XVI, 381; contre l'augure des éternités, XVII, 319.
 Jean d'Eubée; œuv., III, 241.
 Jean, de Nicée; œuv., III, 241.
 Jean (S.), de Raythu; œuv., III, 61.
 Jean, des Euchaites; œuv., XI, 449.
 Jean, le diacre; œuv., VIII, 401.
 Jean, diacre, d'Adrianopolis; œuv., XII, 465.
 Jean, diacre, de Const.; œuv., X, 449.
 Jean Ducas; œuv., XIII, 464.
 Jean Duns Scot. Voir Scot.
 Jean Georgidès; œuv., X, 446.
 Jean, le géomètre; œuv., VIII, 402.
 Jean Glycès, patriarche de Constantinople; œuv., XIII, 458.
 Jean le Sage; œuv., XIII, 457.
 Jean, le Jeuneur; œuv., III, 162.
 Jean, le moine; œuv., III, 81, 82.
 Jean, le prêtre; œuv., X, 448.
 Jean Malalas; œuv., III, 242.
 Jean Maxentius; œuv., III, 80.
 Jean Moschus, ou *Eucratius*, ou *Eviratus*; œuv., III, 160.
 Jean Phocas; œuv., XII, 404.
 Jean Scylitza; œuv., X, 449.
 Jean Veccus, ou Beccus; œuv., XII, 463.
 Jean Xiphilin; œuv., X, 449.
 Jean Zonare; œuv., XII, 458.
 Jean XXII; erreur de M. H. Martin, VII, 271.
 Jean (le P.); annonce de ses sermons, XIII, 324.
 Jeanne d'Arc; erreurs de M. H. Martin, II, 271; VII, 277.
 Jehan (M.) (de Saint-Clavien); sur ses *Diut. d'anthropologie*, I, 132; de *cosmogonie et de paléontologie*, 141; d'*apologétique*, 145; annonce de sa *Bretagne*, XI, 243; du volume intitulé: *Carnac*, 244.
 Jéhovah; sur ses traces, dans les mystères anciens, XVII, 158.

- Jérémie** ; comment il cache les trésors du temple, XVIII, 199 ; prophétie légendaire sur le renversement des statues égyptiennes à la venue de l'Enfant-Jésus, XX, 45.
- Jéricho** ; découverte de ses ruines, XIII, 19.
- Jérôme (S.)** ; s'il a cru aux faunes et aux centaures, IV, 114 ; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 287 ; sur le genre de mort d'Isaïe, 373 ; examen critique sur le texte où il dit qu'Esdras a trouvé l'hébreu carré, IX, 416, 422 ; sur l'inscription que portait le front du grand prêtre, 419 ; qu'Abraham savait deux langues, 430 ; se trompe en affirmant que l'inscription au *Dieu inconnu* chez les Athéniens était au pluriel, X, 329 ; il abandonne cette opinion, 361 ; sur les trois mariages de Tarentia, femme de Cicéron, XI, 199 ; s'il a jeté au feu les satires de Perse, XII, 322 ; sur les sibylles, XVII, 217 ; examen de son opinion sur la métrique poétique des Hébreux, 357 ; traduction de l'*évangile de la Nativité* qui lui est attribué, XVIII, 376 ; sur le rejet des apocryphes, XIX, 270 ; sur les Mages, 462 ; rejette ce qu'en disent les apocryphes, 463 ; sur le voyage de sainte Paule en Judée et le massacre des innocents, XX, 58.
- Jérusalem** ; détails nouveaux sur sa topographie, V, 123 ; *ses derniers jours*, par M. de Saulcy, XV, 73 ; journal du Siège, 74 ; triomphe de Vespasien et de Titus après sa destruction, 79 ; date de sa destruction, par Nabuchodonosor, XIX, 101 ; découverte des fondations de l'enceinte du temple, XX, 244.
- Jésuite (le)** ; à l'index, XVII, 164.
- Jésuites** ; le P. Curci blâme leur engouement pour les auteurs païens, VIII, 307 ; après avoir défendu les auteurs païens, conviennent du mal qu'ils ont fait à la société chrétienne, 307 ; énumération des pères, qui ont préconisé les auteurs païens, 333 ; leur philosophie morale toute païenne, 338 ; programme des études de leur collège romain, XVI, 127 ; opposés à Mgr d'Aquila et désapprouvés par Pie IX, 138 ; empêchent S. S. Pie IX de donner suite à la réforme chrétienne des études, XIX, 18 ; lettre interceptée qui prouve que ce sont eux qui ont conseillé et préparé les lettres de l'arch. de Québec contre les études chrétiennes, 19 ; ne veulent pas que l'on soumette la question des classiques chrétiens à l'index, parce que ce tribunal ménage et laisse passer l'erreur, 25 ; plusieurs de leurs pères ont enseigné des propositions panthéistiques. Voir Ramière et Moigno.
- Jésus-Christ** ; diverses dates assignées à sa naissance ; cause de ces obscurités, XIX, 176 ; sa conception, 261 ; sa naissance, 266 ; témoignage des Pères, 268 ; des livres apocryphes, 268 ; sur le dénombrement d'Auguste, 270 ; fête de sa naissance, 325 ; sa circoncision délivre les hommes de cette ignominie, 336 ; adoré par les Mages, 455 ; sa présentation au temple, XX, 43 ; reconnu comme Messie, 44 ; voyage en Égypte, 45 ; apocryphes sur ce voyage, 46 ; souvenirs actuels, 49 ; Hérodé fait massacrer les enfants pour le tuer, 50 ; témoignages des apocryphes, 56 ; retour de l'Égypte et séjour à Nazareth, 168 ; d'après un apocryphe, anime des oiseaux de boue, 175.
- Jeux séculaires** ; leur origine, leur célébration, XVIII, 112 ; leur destinée, 122.
- Joaddan**, femme du roi Joas ; découverte de son tombeau et de son squelette, XIII, 308 ; état de son squelette, XIV, 154 ; fac-simile de l'inscription de son tombeau, IX, 408 ; rectifiée, XII, 308.
- Joannis (M. Léon de)** ; annonce de ses *tapisseries de l'Apocalypse*, IX, 402.
- Joasaph** ; voir Cantacuzène.
- Job**, le Moine, du 6^e siècle ; œuv., III, 82.
- Job**, le Moine, du 12^e siècle, œuvres, X, 452.
- Job**, le Moine, du 15^e siècle, dit le Pêcheur ; œuvres, XIII, 466.
- Joel**, le Chronographe ; œuvr., XII, 460.
- Jolez (Alph.)** ; mis à l'index, XVII, 164.
- Jomard (M.)** ; sur la publication de ses *monuments de la géographie*, X, 84.
- Joseph (S.)**, l'hymnographe ; œuvres, VIII, 401.
- Joseph**, de Constantinople ; œuvres, XII, 446.
- Joseph**, de Méthone, ou Jean de Prusias ; œuvr., XV, 89.
- Joseph Genesisius** ; œuvr., VIII, 404, X, 443.

- Josèphe**; sur la guerre de Pompée contre les Juifs et la prise du temple, V, 25 et 359; sur les rapports des Juifs avec Néron, et la protection que leur accorda Poppæa, 281; sur l'empoisonnement d'Aristobule par l'ordre de Pompée, IX, 135; que les Juifs sauvent César dans Alexandrie, 274; les décrets en faveur des Juifs, de Lentulus, 277; de César, 280, 283, 286; si Esdras a inventé l'hébreu carré, 429; sur la religiosité des Athéniens, X, 345; reconnaît Vespasien pour le Messie, XII, 15; sur les décrets rendus par César et Dolabella en faveur des Juifs, 105; sur les Juifs envoyés par Tibère en Sardaigne, XIV, 53; sur les rapports d'Antoine avec les Juifs en Judée, 61; sur Hérode nommé roi des Juifs par les Romains, XV, 47; sur Titus attestant les faveurs accordées par les Romains aux Juifs en faveur de leur Dieu, 132; qu'Hérode était à Rome l'hôte de Pollion, 133; sur la prise de Jérusalem, par Hérode, 373; portrait de Cléopâtre, 395; texte sur la tour de Babel, XVIII, 160; sur les dépouilles du temple transportées à Rome, 189; notice biographique et critique sur sa vie et sur ses œuvres, 278; met en suspicion les récits de Nicolas de Damas, XIX, 115; fureurs et massacres d'Hérode, 121; raconte le massacre de 300 officiers et le meurtre des deux fils d'Hérode, 135; croit à la fatalité, 136; sur le jugement et la condamnation d'Antipater, 250; comment Apion mourut de la circoncision, 344; sur le songe qui prédit la mort de Glaphyra, XX, 174.
- Josephus ou Josephus**, le chrétien; œuvres, VIII, 401.
- Josué**; découverte de son tombeau, XIV, 145; gravures offrant la vue extérieure et intérieure de ce tombeau, 146, 143.
- Jouffroy (M. le marq.)**; sur son *Dict. des inventions*, I, 125.
- Jouffroy (M. le prof.)**; sur l'incohérence des doctrines de M. Cousin, XVI, 155; sur le vide de la philosophie, 156.
- Journal de la Société orientale allemande**; extraits du t. XIV (1^{er} art.), V, 29 (2^e art.), 116.
- Journal historique et littéraire de Liège**, dirigé par M. Kersten; soutient l'opinion du ch. Lupus et du P. Perrone, contre le traditionalisme, I, 279; ses accusations déclarées fausses par la congrégation de l'index, 295; comment il fait connaître à ses lecteurs la réponse de la congrégation de l'index à l'exposé du traditionalisme des professeurs de Louvain, III, 295; ne traduit pas les sept propositions condamnées par l'index, V, 166. — Inconvenante attaque contre les professeurs de Louvain, 189; blâmé par Pie IX, VI, 80.
- Jouvençy (le P.)**, jésuite; a donné dans son *appendix* un symbole à la religion des païens, qui n'en avait pas, XI, 114; correction bouffonne qu'il fait à une ode d'Horace, XVII, 213; falsifie une autre ode d'Horace, XVIII, 391; éloge ambigu d'Horace, XIX, 70.
- Jubainville (M. d'Arbois de)**; sur le peu de science de l'*Histoire de France*, de M. H. Martin, II, 350.
- Judas Macchabée**; son alliance avec les Romains, V, 9.
- Judas (M.)**; affinités des noms de nombres basques avec les langues altaïques, XVI, 351.
- Julde (le P.)**, jésuite; sur le peu de latinité des modernes, XVI, 111.
- Judée**; soumise en grande partie à Cléopâtre, XV, 291; témoignages de Suétone et de Tacite. que des hommes partis de ce pays prévaudraient dans le monde, 150.
- Juifs anciens**; découverte en Egypte de leur fabrication des briques, X^e, 166; 9; en Syrie, d'une maison et de livres antiques, 166. Voir Sauley. Inscriptions hébraïques trouvées en Ecosse, 239.
- Juifs et Romains**; documents historiques sur les rapports qu'ils ont eus avec les Romains, et la connaissance que ceux-ci ont eue de leurs livres (1^{er} art.), V, 7; 1^{re} alliance, 163 ans av. J.-C., 9; 2^e alliance par un décret du Sénat, 160 ans av. J.-C., 11; 3^e alliance, 143 ans av. J.-C., 13; chassés de Rome, parce qu'ils corrompaient les mœurs romaines par leur culte, 129 ans av. J.-C., 14; lettre d'un consul romain en leur faveur, 16; 4^e alliance avec décret, 129 ans av. J.-C., 18; leurs livres apportés à Rome parmi ceux des sibylles, 70 ans av. J.-C., 19; leur temple pris par Pompée, 62 ans av.

J.-C., 25; sont en si grand nombre à Rome, qu'ils influencent les assemblées du peuple, d'après Cicéron, 58 ans av. J.-C., 26; (2^e art.) un historien juif est à Rome, précepteur de Lentulus, le complice de Catilina, 340, 344; nouveaux détails sur la prise de Jérusalem, par Pompée, 355; leur dieu, d'après Dion Cassius, 358; leur histoire, par Strabon et Nicolas de Damas perdue, 362; connue de Varron, VI, 383; de Cicéron, 388; services que leur rend Antipater, 397; figurent au triomphe de Pompée, 399; Varron fait allusion aux trois cornes de Daniel, 417; Lellus accuse Flaccus de les avoir persécutés, 421; Cicéron constate leur nombre à Rome, leur union, l'influence qu'ils exerçaient dans les assemblées du peuple, 422; dit pourquoi les Romains ont repoussé leur religion et parle de leur Dieu, 423; Hyrcan, le souverain pontife, et Antipater aident Gabinus, VII, 24; celui-ci organise la province, 26; quelques juifs se révoltent contre lui avec Aristobule, et sont vaincus, 40; Hyrcan et Antipater aident Gabinus à s'emparer de l'Égypte, 192; leur influence à Rome, 193; Philodémus juif ou palestinéen, 196; aident encore Gabinus contre les révoltés juifs, 205; leur temple dépouillé et volé par Crassus, 206; leur nombre et leur influence dans tous les pays, d'après Strabon, 207; Cassius prend 30,000 juifs captifs et les disperse dans tous les pays, 313; ils sont dans le camp de Pompée, IX, 156; services qu'ils rendent à César; ils le sauvent dans Alexandrie, 273; décrets rendus en leur faveur par Lentulus, 277, par César, 280, 384, et par diverses villes, 385; quelques probabilités sur l'influence que ceux de Rome ont pu avoir sur la prophétie qu'un roi devait sauver les Romains, XII, 7; détails sur les prophéties qui leur annonçaient un libérateur, un roi, un messie, 8; conjectures sur le nombre des Juifs à Rome, et le quartier qu'ils habitaient, 15; leur influence sur ceux qui voulaient donner à César le titre de roi, 23; ayant perdu le vrai sens des prophètes; il est probable qu'ils ont pris César pour le Messie, 26; après l'as-

sassinat de César, ils sont les seuls à veiller toute la nuit auprès de son corps, 65; décret rendu en leur faveur par César, et confirmé par Antoine et Dolabella, 105; sur les persécutions de Cassius, XIII, 237; événements tragiques chez eux; Antipater, leur procurateur, est empoisonné, 237; tombent sous la domination d'Antoine, 449; se plaignent à lui d'Hérode, 449; Antoine leur fait rendre les citoyens vendus comme esclaves et restituer les biens qui leur avaient été enlevés, 450; écrit aux rois voisins de respecter leurs droits, 451; emprunts que Callimaque a faits à leurs livres, 452; sur leur influence à Rome, XV, 46, 235, 290, 373, 382, 385, 462, 464, 467; très-nombreux à Rome, veulent convertir Horace, XVII, 19; irrités contre Hérode à cause de sa violation des lois; 124; conspiration déjouée contre Hérode, 195; consentent avec peine à ce qu'Hérode rebâtisse le temple; 417; lettres d'Auguste en leur faveur, XVIII, 105; de Norbanus Flaccus, 108; trop déprimés, 284; lettres d'Agrippa, 446; demandent à Auguste d'être délivrés de la tyrannie de leurs rois, XX, 94.

Juifs en Chine; sur leur existence en Chine (1^{er} art.), IX, 85; *hien* est le nom de leur religion, 87; sur leur nom, 93; sur le nom donné à leur Dieu, 94; (2^e art.) sur le nom de leurs chefs, 165; sur l'édit qui les supprima, 169; sur leurs localités, 173; leurs privilèges, 176; état actuel, 180; idée que les Chinois ont de leur religion, 181.

Juifs actuels de Jérusalem; honneurs qu'ils rendent aux ossements des soldats romains qui ont ruiné leur temple, XVI, 311.

Juifs affranchis; trouvés à Pompée, XIV, 51; envoyés par Tibère en Sardaigne, 53.

Jules Africain; sur Hérode chargé par Cléopâtre du soin de son royaume, XIV, 62; sur les généalogies juives qu'Hérode fit brûler, XV, 379.

Julie, fille d'Auguste; épouse de Marc-Cellus, puis d'Agrippa, père de Tibère, XVIII, 445; son éducation, XIX, 182; son esprit, 183; ses débordements, 185; Auguste veut d'abord la tuer, puis se contente de la séquestrer dans une île, 185, 189;

- est accusée d'avoir voulu empoisonner son père, 138; le peuple demande sa grâce qu'Auguste refuse, XX, 173; transportée à Rhéglum, 173.
- Julien, l'Apostat; sur les hommages rendus à S. Pierre et à S. Paul, à Rome, I, 46; soutient la connaissance innée de Dieu, 224; sur l'étoile des mages, XIX, 460.
- Jullien (M. Stan.); annonce de ses *Mélanges de géographie*, IX, 324.
- Julius Marathus; sur le prodige qui annonçait que la nature enfantait un roi au peuple romain, V, 23 et 351.
- Julius Obsequens; sur les présages annonçant la conjuration de Catilina, V, 337; prodiges sur Antoine et Pompée, VI, 385; autres concernant César, 416; prodiges annonçant la défaite et la mort de Crassus, VII, 301; présages annonçant la guerre civile à Rome, IX, 123; autres annonçant la défaite de Pompée, 141; autres après la bataille de Pharsale, 147; sur un présage de la mort du fils de Pompée, XI, 30; les présages du meurtre de César, XII, 30; prodiges arrivés à l'entrée d'Octave à Rome, 94; autres pendant les jeux qu'il donna, 96; prodiges prédisant l'élévation d'Octave, XIII, 228, 230; prodiges arrivés durant la guerre contre Antoine, 229; sur les voutours qui présagent l'élévation d'Octave, 231; prodiges arrivés à Rome avant la bataille de Philippes, 367; sur un prodige arrivé au camp de Drusus en Germanie, XIX, 45.
- Julius Paris; texte sur l'expulsion des Juifs de Rome et sur Jupiter Sabasius qui est le dieu Sabaoth, V, 14.
- Jullien (M. B.); extrait de ses *Thèses de métrique*; sur l'idolâtrie que la plupart des auteurs professent pour l'antiquité, XIV, 299.
- Jonon; son temple et sa statue à Pompéi, XII, 163.
- Jupiter; est mis par les Japonais au nombre de nos dieux, d'après la lecture de nos livres classiques, XII, 270; est panthéistiquement tout; texte de Virgile, XV, 236; de Térence, d'Aratus, de Sophocle, 237; de Pindare, de Thalès, de Terpan-dre, d'Orphée, 238; comment l'abbé Halma transforme Jupiter en Dieu véritable dans sa traduction d'Aratus, 237.
- Jupiter-Julius; nom donné à Jules César, XI, 367.
- Justin; sur les sacrifices humains chez les Carthaginois, III, 452, 457; sur l'alliance des Juifs avec les Romains, V, 12.
- Justin (S.); parle d'une sibylle fille de Berosé, XI, 343; sur le dénombrement à la naissance du Christ, XIX, 272.
- Justinien, emper.; œuv., III, 81; sur les termes de la loi *Julia de adultériis*, XVIII, 102.
- Juvenal; sur l'état primitif et bestial de l'homme, IV, 105; sur l'expiation de marcher sur les genoux, IX, 375; sur le dieu innommé des Juifs, X, 365; sur les occupations des Juifs et leurs quartiers à Rome, XII, 19; ils y vendent des prophéties, 20; zèle pour conserver leur loi, 21; contre l'assistance des vestales aux jeux publics, XX, 255.

K

- Kanischka, roi scythe; son règne au temps d'Auguste, XVI, 369.
- Kant (le D.); réponse aux attaques qu'il a dirigées contre l'authenticité mosaïque du *Deutéronome*, XVI, 14, etc. Voir Schæbel.
- Kardek (M. Allan); à l'index, IX, 404.
- Kepler; sur l'étoile des Mages, XIX, 466.
- Kersten (M.); suite de la discussion avec MM. les professeurs de Louvain, IV, 473. Voir *Journal de Liège*.
- Khi; ce que les divers autetirs chinois entendent par ce mot, III, 133.
- Khorsabad; traduction de l'inscription du roi Sargon, VI, 62. Voir Oppert.
- Kleutgen (Le P.), jésuite; réfute l'ontologisme et le panthéisme enseigné en France et en Belgique, XVII, 261; accuse le P. Maigno d'avoir enseigné la même doctrine, et insinue que les *Annales* l'ont adoptée, 325; historique de ce débat, 326; lettre de M. l'abbé Maigno qui prouve que ce sont les PP. de la société, qui l'ont approuvée et que les *Annales* l'ont désapprouvée, 326.
- Knood; à l'index, I, 161.
- Krabinger; sur la *Cabotie* de Synésius, II, 159.
- Krebsius; sa défense des décrets rendus en faveur des juifs, IX, 250.

- Krodo ; idole saxonne renversée par Charlemagne, VIII, 315.
- Krüdener (Mme de) ; comment jugée par Mme Swetchine, II, 333.
- L**
- Labarthe (M. Ch. de) ; sur la chevelure des différents peuples, IV, 159.
- Labiite (M. Jules) ; analyse de la *Grammaire comparée* de M. l'abbé Bouttier, VII, 155 ; vue générale de Rome, XI, 237.
- La Cerda (le P. de), jésuite ; son fanatisme pour Virgile, qu'il qualifie de *très-divin*, VI, 391 ; excuse Virgile d'avoir appelé Octave Dieu, XV, 55 ; n'a pas un mot de réprobation pour la 2^e *églogue* très-impudique, 300 ; ses grands travaux sur *Virgile*, XVIII, 28.
- Lachat (M.) ; édition des *œuvres de Bossuet*, d'après les manuscrits, VI, 209 ; liste de tous les ouvrages qui entrent dans son édition de Bossuet, XVI, 446. (Suite), XVII, 74.
- Lacordaire (de Père) ; lettres que lui adresse Mme Swetchine, II, 450.
- Lacroix (M. L.) ; analyse et extraits de son livre : *Dix ans d'Enseignement*, XIV, 81.
- Lactance ; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 53 ; faussement allégué contre la philosophie traditionnelle, 215 ; sur l'origine apostolique des églises, IV, 315 ; sur le texte de Cicéron sur la loi naturelle, VII, 210 ; sur le dieu innommé des Etrusques, X, 368 ; sur Salluste, XV, 391 ; extrait de ses livres où il cite la Sibylle hébraïque, XVII, 295.
- Ladoue (M. l'abbé de) ; sur une édition des *Œuvres posthumes* de Mgr de Salinis, VIII, 7 ; notice sur la vie et les écrits de Mgr Gerbet (1^{er} art.), X, 84 ; (2^e art.), 424 ; (3^e art.), XI, 33 ; (4^e art.), XII, 218 ; analyse de la *divinité de l'Eglise*, de Mgr de Salinis, et de la *vie* de ce prélat, XI, 301 ; analyse de son *Coup d'œil sur l'Histoire de l'apologétique chrétienne*, 304 ; tableau complet de tout le plan apologétique de l'œuvre de Mgr de Salinis, 311 ; réfutation de Renan et analyse du livre : la *Stratégie de M. Renan*, de Mgr Gerbet, XIII, 315.
- Laferrière Percy (M. le comte de) ; prouve que Marguerite d'Angoulême n'est pas morte protestante, V, 465 ; VI, 81 ; sur les documents français qui ont été transportés à la Bibliothèque de Saint-Petersbourg, XVI, 67.
- Lafond (M. Edmond) ; analyse de son livre : *Rome ; Lettres d'un Pèlerin*, III, 253.
- Lafontaine ; louange qu'il donne à Socrate, IX, 232.
- Laiques ; doivent défendre la foi d'après M. de Maistre, XIV, 235.
- Lalande ; lettre de Napoléon 1^{er}, contre son athéisme, VII, 163.
- Lamartine (M.) ; réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 219.
- Lambert (M. l'abbé) ; examen critique de son livre : le *Déluge mosaïque*, XIX, 306 ; réfuté par M. l'abbé Moigno, XX, 7.
- Lambin ; appelle Cicéron l'homme le plus chaste et le plus saint, XI, 193, avoue son immense influence dans la société chrétienne, XIII, 283.
- La Mennais (M. l'abbé) ; erreur sur la Trinité, copiée par M. l'abbé Maret et par M. l'abbé Cognat, III, 228 ; grandeur, défauts et condamnation de sa conception apologétique, XII, 186 ; causes de sa chute, 185 ; juste condamnation, par Grégoire XVI, 197 ; tombé dans le panthéisme, 201.
- Langage ; le Ch. Lupus prétend que l'homme aurait pu l'inventer, I, 223 ; son origine adamique connue de Lucrèce, XVII, 358.
- Langlois (M. Victor) ; histoire du mont Athos et des monastères qui s'y trouvent, XIII, 165.
- Langues américaines périda et othomi, et leurs affinités avec les langues de l'Asie, XVI, 49. Voir Basque.
- Laonicus Chalcocondyle ; œuvres, XV, 87.
- La Riva ; à l'index, XVII, 164.
- Laroniguière ; sa philosophie enseignée en Espagne, par Mgr Arboli, XI, 354.
- Larroque (Pat.) ; à l'index, I, 322, XI, 323.
- Larroque (M. Tamizey de) ; sur la formule *urbi et orbi*, VII, 110.
- La Rue (le P.) jésuite ; sur son édition de *Virgile*, XV, II, 46 ; excuse Virgile d'avoir appelé Octave Dieu, XV, 56 ; éloge peu sage de la 1^{re} *églogue* toute impudique, 300.
- Lasaulx (Ern. de) ; à l'index, IV, 324.
- Lascaris ; œuvres, XIV, 343.

- Latou** (M. l'abbé); documents qui prouvent que S. Paul a prêché l'Évangile en Espagne, V, 275.
- Latran** (4^e concile de); contre le panthéisme, XVIII, 464, 471.
- Laurent de St-Aignan** (M. l'abbé); analyse de son livre *La terre sainte*, X, 132; extrait sur le tombeau des rois, 133; sur l'arbre de la vierge en Egypte, XX, 49.
- Laurentie** (M.); appréciation des articles sur l'*Histoire de France* de M. H. Martin, II, 471; hommage rendu au P. Ventura, IV, 362; sur M. Renan et les principes de sa philosophie, VI, 443; *Épître en vers*, pour se consoler de n'être pas de l'Académie, VII, 323; analyse et extraits de son livre, *Philosophie de la prière*, X, 399; nouvelle méthode d'apologie, 402; jugement porté sur le plan apologétique de Mgr de Salinis dans son ouvrage *La divinité de l'Eglise*, XII, 347; analyse et extrait de son livre *l'Athéisme social et l'Eglise*, XX, 136.
- Le Blant** (M. Ed.); analyse du livre de M. Wallon : *de la croyance due à l'Évangile*, II, 245; sur l'ouvrage du P. Garrucci : *Vetri ornati*, VII, 87; sur le *Bulletin d'archéologie* du ch. Rossi, 240; note sur une inscription chrétienne du musée de Vienne (Isère) sur les noms injurieux donnés aux chrétiens, X, 7.
- Lebrethon** (M. l'abbé); analyse de sa *petite Somme de S. Thomas*, IX, 398.
- Lecarlate** (M. l'abbé); sur son *Dict. des Confréries*; etc. I, 143.
- Lecot** (M. l'abbé); défense du déluge mosaïque de M. l'abbé Lambert, XX, 11; réponse de M. l'abbé Moigno, 16.
- Lecoy de la Marche** (M.); analyse de son livre : *de l'autorité de Grégoire de Tours*, V, 85; analyse de son livre : *la chaire française au moyen âge*, XVIII, 427.
- Lefebvre** (M. l'abbé); professeur à l'Université catholique de Louvain; réponse au chan. Lupus et au P. Perrone qui attaquent le traditionalisme de l'Université, I, 207; la congrég. de l'Index lui donne raison, 295. Voir Ubahgs.
- Lefèvre d'Étapes**; preuves qu'il n'était pas protestant, VI, 81.
- Leguest** (M. l'abbé); examen de son livre, sur la formation des racines sémitiques, I, 364.
- Législation maritime**; comment épurée par le christianisme, XIV, 321.
- Legrand** (Jac.); à l'index, XIII, 324.
- Le hir** (M. l'abbé sulpicien); sur l'édition nouvelle de la version Peschito, I, 174.
- Lellus Scipion**; accuse Flaccus de ses excès contre les Juifs; fait constater leur influence à Rome; parle de leur religion et de leur dieu, VI, 421.
- Lemaire**; sur les mœurs impudiques de Virgile, XV, 49; avoue ne pas savoir qui était l'enfant chanté par Virgile dans sa IV^e églogue, 131.
- Lenormant** (M. François); la légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce, (1^{er} art.) mythe de Cadmus, XV, 7; son côté religieux 12; objections contre Cadmus phénicien 15; (2^e art.) colonies phéniciennes en Grèce, 93; (3^e art.) suite, 178; les Phéniciens dans les Cyclades, 181; comptoirs phéniciens en Grèce, 186; la colonie Béotienne, 198; (4^e art.) son époque probable, 269; (5^e art.) vestiges de l'influence phénicienne dans la langue grecque, 325.
- Lentulus** (P. Cornélius Sura); un des complices de Catilina; croit à une prophétie des sibylles qui promettaient l'empire à 3 Cornélius, V, 24 et 341; probabilité de la connaissance de la prophétie des 3 cornes de Daniel, 343; a eu pour professeur un historien des Juifs, 344.
- Lentulus le proconsul**; décrets en faveur des Juifs, IX, 277.
- Léon Achridanus**; œuvres, X, 448.
- Léon Caloensis**, le diacre; œuvres, X, 446.
- Léon le grammairien**; œuv., VIII, 403, et indiquées, X, 443.
- Léon le patricien**; œuv., VIII, 401.
- Léon le prêtre**; œuvres, X, 448.
- Léon le sage**, empereur de Constantinople; œuvres, VIII, 402.
- Léon X**; erreur de M. H. Martin, VII, 325; reproches que lui adresse le card. Pallavicini pour son engagement des œuvres païennes, VIII, 303; sur ceux qui séparent la philosophie de la théologie, XVI, 159.
- Léon XII**; *mandatum* adressé aux évêques sur la condamnation des mauvais livres, XI, 79; sur la néces-

- Maï** (le card.); sur l'édition qu'il a donnée du Codex des Septante du Vatican, II, 165.
- Maillet** (le P.), jésuite; sur la perpétuité et l'ubiquité du sacrifice de la messe, XVI, 341.
- Maimonides**; sur Tamnuz, III, 47.
- Maistre** (M. le C. de); sur les légendes chrétiennes, II, 223; une lettre inédite, 437; lettres de Mad. Svetchine sur son livre : *La philosophie de Bacon*, 454; ses détracteurs et son génie, XIV, 219; s'il a été un visionnaire de l'avenir, 233; sur la parole, 237; penseur catholique, 238; sur la réunion de l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise catholique, XVII, 88.
- Malalas**; voir Jean.
- Malchus**, le rhéteur; œuv., X, 445.
- Malé** (M. l'abbé); analyse du livre de M. l'abbé Meignan : *les Evangiles et la Critique au 19^e siècle*, X, 316.
- Malebranche** (le P.), oratorien; notice et correspondance inédite, VI, 325; découverte de sa vie par le P. André, 326; voit tout en Dieu, 327; n'a pas le sens commun, 333; ses écrits qualifiés par Bossuet : *pulchra, nova, falsa*, 334, 350; peu de cas qu'il fait de la condamnation de ses ouvrages par le tribunal de l'Index, 346; danger de ses principes, VII, 45; comparaison avec Spinoza et Renan, 47; réfuté dans la *Prasbytéromachie*, de l'abbé Faydit, réimprimée (1^{er} art.), 50; (2^e art.), 120; sur un programme proposé par l'Académie sur sa philosophie, VIII, 161; rapport avec les Hézychastes, XII, 401.
- Malou** (Mgr), évêque de Bruges; lettre approuvant le livre de M. Lupus contre le traditionalisme, III, 291; critique de ses *Recherches sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.*, 329; son action contre les professeurs de l'Université catholique de Louvain, d'après le card. d'Andréa, préfet de l'Index, V, 172; le card. lui conseille de modérer son feu et son imprudence, 177; pense que tout l'ordre des Dominicains a été opposé à l'Immaculée Conception, XI, 443; discussion avec le P. Card., 444.
- Mamiani**; à l'Index, XIX, 316.
- Mammî**; voir Grégoire.
- Manassé**, roi de Juda; la guerre que lui fit Assarhaddon racontée par les inscriptions cunéiformes, VI, 206.
- Mancini** (L.); à l'Index, IX, 475.
- Manethon**; sur les sacrifices humains chez les Egyptiens, III, 307; démenti par les monuments, XIII, 69; a reconnu des monarchies simultanées, 75.
- Mangini**; à l'Index, XII, 159.
- Manne**; le miracle de cette pluie prouvé par la science, VI, 98.
- Manning** (Mgr); analyse et extraits de son livre : *Relation du S. Esprit avec la raison humaine*, XX, 119; s'y montre tout à fait traditionaliste, 122; préfère la méthode traditionnelle à celle de S. Thomas, 123.
- Manou**; législateur indien; son âge fixé à l'an 345 de notre ère, XIX, 158.
- Manou** (lois de); défendent le sacrifice des veuves dans l'Inde, IV, 439.
- Mansuet** (S.); preuves qu'il a été envoyé par S. Pierre pour évangéliser tout le pays leukois (1^{er} art.), VII, 220; (2^e art.), 283.
- Mantegazza**; à l'Index, XIX, 316.
- Manuel Caleca**; œuvres, XIV, 457.
- Manuel Charistopolus**; œuv., XII, 461.
- Manuel** ou **Emmanuel Chrysoloras**; œuvres, XIII, 462.
- Manuel Comnène**; œuvres, XII, 404.
- Manuel II**, de Const.; œuvres, XII, 461.
- Manuel Holobulus**; attaque les erreurs de Pléthon, XI, 428.
- Manuel**, le rhéteur; œuvres, XII, 461.
- Maphæus Regius**; ajoute un 13^e livre à l'*Enéide*, XVI, 436.
- Marangoni**; ses travaux sur les catacombes, XIV, 13.
- Murathus** (Julius); sur l'attente du Messie, XVII, 220.
- Marc**, d'Alexandrie; œuv., XII, 460.
- Marc**, diacre; œuvres, II, 158.
- Marc**, Diadochus; œuvres, II, 158.
- Marc** (S.), moine; œuvres, II, 158.
- Marcel** (Étienne); erreur de M. H. Martin, VII, 273.
- Marcellin** de Civesa (le P.); sur le funeste effet de l'enseignement païen, VI, 235.
- Marcellus**; empoisonné peut-être par Livie, XVII, 131.
- Marcie**, femme de Caton; est prêtée par son mari à un ami, IX, 446; qualifiée *sainte*, 447.
- Marcile Fein**; voir Fein.
- Marco Polo**; analyse de son *voyage*, édité par M. Pauthier (1^{er} art.); sa vie, XII, 132; extrait de l'ambassade du grand Khan au pape, 139; défendu contre les critiques de M. Bianconi, 147; (2^e art.), 182.

- Marcus Eugenicus, dit Marc d'Éphèse; œuvres, XIV, 98.
- Marsca; soumis à l'index, etc., XIII, 164, 321.
- Maret (M. l'abbé); erreur sur la Trinité copiée par M. l'abbé Cognat, II, 228; critique de ce qu'il dit que l'homme participe à Dieu, V, 424; examen de son livre : *Du Concile général et de la paix religieuse*, XX, 369; et, à cette occasion, examen et discussion des principes exposés dans tous ses ouvrages depuis 1842 (1^{er} art.), 371; (2^e art.), 420.
- Margerie (M. Améd. de); analyse de son livre : *De la Famille*, III, 113.
- Marguerie (Mgr de), évêque d'Autun; éloge de la nouvelle édition des *Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, de Dom Cellier, VII, 160; lettre de l'auteur, XI, 84.
- Marguerite d'Angoulême; preuves qu'elle n'est pas morte protestante, V, 465; VI, 81; erreur de M. H. Martin, VII, 326.
- Mariage chrétien; que l'autorité du Christ doit intervenir dans cette question, XV, 253.
- Mariage romain; superstitions païennes très-incommodes à leur célébration, XIX, 330.
- Mariamne, femme d'Hérode; mise à mort par ses ordres, XVI, 38; son corps conservé pendant 7 ans, 384.
- Mariana; sur la prédication de saint Paul, en Espagne, V, 293.
- Marianus Scotus; sur diverses copies, et diverses éditions de sa *Chronique*, VII, 223.
- Marie (la Bienh. Vierge); sa vie; sa conception; ce que l'on sait sur ses parents, XVIII, 124; sa naissance, 131; sa présentation au Temple, 434; origine de cette fête, 440; ses occupations au Temple, XIX, 127; son union avec Joseph, 174; salutation de l'ange, et conception de Jésus-Christ, 262; visite à sa cousine Elisabeth et son cantique, 263; naissance de son fils, 266; sa purification, XX, 43; voyage en Égypte, 45; ce qu'elle y fait d'après les apocryphes, 47; retour et séjour à Nazareth, 168.
- Marie (la Bienh. Vierge); sa glorification; défendue contre une assertion de M. H. Martin, II, 261; traduction d'une hymne siamoise qui lui est appliquée, IV, 80; elle apparaît à Duns Scot., lui ouvre l'intelligence et le choisit pour son champion, XI, 189; Scot défend son immaculée conception contre les dominicains, 443; discussion entre Mgr Malou et le P. Card. dominicain, 443; sa statue s'incline pour donner son assentiment à Scot, 447; serment imposé par l'Université à tous ses membres pour soutenir son immaculée conception, 445; hymne inédite de Lebert, en son honneur, XVI, 227; deux hymnes inédites de S. Jacques de Batna, 235; découverte du *Paracleticon* de S. Jean Dumas-cène, en son honneur, 347.
- Marie Stuart; erreur de M. H. Martin, VII, 329.
- Marion (M. Jules); sur les actes de S. Bénigne, de M. l'abbé Bougaud, II, 197.
- Martial (le poète); sur les occupations des juifs, à Rome, XII, 18; sur les mœurs dépravées de Brutus, XIII, 382; sur le suicide de Porcia au moyen de charbons ardents, 443; sur les mauvaises mœurs de cette romaine, 445; sur l'impudicité de Virgile, XV, 49, 50; donne à Donatien le titre de seigneur et dieu, XX, 91.
- Martial (S.); preuve de son apostolat, à Limoges, IV, 165; texte inédit de sa vie, 171; sa lettre aux Bordelais, sur l'autel au dieu inconnu, X, 354.
- Martigny (M. l'abbé); analyse de son *Dictionnaire d'Antiquités chrétiennes*, XI, 343.
- Martin (S.); hymne inédite de Fortunat en son honneur, XVI, 81.
- Martin (le P.); jésuite; lettres sur les antiquités chrétiennes de Ravenne, VII, 89.
- Martin (le P. André), oratorien; liste de ses ouvrages, leur réfutation, VIII, 430.
- Martin (M. l'abbé), d'Agde; extrait de sa *Vie de S. Jean Chrysostome*, III, 61; refute ceux qui disent que S. Jean Chrysostome lisait habituellement les comédies d'Aristophane, X, 232.
- Martin (M. H.); examen critique de la 4^e édition de son *Histoire de France* (1^{er} art.); de son esprit philosophique, II, 255; (2^e art.), de sa valeur scientifique, 350; appréciation de l'*Union* et de la *France littéraire*, 471, 472; accuse à tort Ste Clotilde de vengeance, VI, 452; ses

- nombreuses erreurs (1^{er} art.), VII, 138; (2^e art.), 257; (3^e art.), 325, 336.
- Martin (M. Th.-Henri); sur les observations astronomiques envoyées en Grèce par Callisthène, V, 318.
- Martyrius d'Antioche; *œuvr.*, I, 465.
- Martyrologes romain et gallican, de Bède, d'Usuard et d'Adon, sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 291.
- Mascagni (Gius.); à l'index, I, 322.
- Maslatie (M. de); sur son *Dict. d'Ethnographie moderne*, I, 126; des *Manuscrits*, 129; de *Paleographie*, 138.
- Massagètes; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 436.
- Mata (M.); analyse de son enseignement philosophique en Espagne, XII, 62.
- Matignon (le P.), jésuite; critique de ce texte : *la Religion spontanée et primordiale de la nature*, etc., X, 98; invoque en faveur de Descartes contre l'index, XIX, 11.
- Matter (M.); à l'index, IX, 404.
- Matthieu Blastarès; *œuvr.*, XII, 466.
- Matthieu Caryophyllé; *œuvr.*, XII, 469.
- Matthieu (S.); son *Évangile* retrouvé dans les PP. du 2^e siècle, XIX, 418.
- Matthieu Camariota; *œuvr.*, XIV, 98, attaque le premier les impiétés de Pléthon, 427.
- Matthieu Gautacuzène; *œuvr.*, XIII, 457.
- Maudit (le); à l'index, IX, 244.
- Maupied (M. l'abbé); critique de son livre : *Réconciliation de la raison avec la foi*, III, 220; traduit mal S. Thomas, 223; autre contresens latin, 224.
- Maury (l'abbé); censure l'introduction de la méthode philosophique dans la chaire chrétienne, XII, 146.
- Maury (M. Alfred); sur les dieux étrangers des Grecs, X, 350; oublie le dieu Sabasius des Juifs, 368; erreurs sur la naissance première de l'homme, XIX, 371.
- Maxime de Tyr; sur le feu perpétuel chez les Perses, XX, 249.
- Maxime (S.), abbé; le *Théologien* ou le *Confesseur*; *œuvres*, III, 162.
- Maxime Chrysoberga; *œuvr.*, XIII, 461.
- Maxime Planude; *œuvres*, XII, 467.
- Maxime (S.); scholies sur Jean Cyparissiota, XIII, 457.
- Mayer; à l'index, XVII, 164.
- Mayr; témoignage sur l'herbe que les Hébreux mangeaient en Egypte, XVIII, 98.
- Mazarin (le card.); lettres écrites au sujet de l'assassinat de Charles I^{er}, XVI, 71.
- Mécène (Caius Cilnius); sa naissance, VI, 303; introduit dans un dialogue sur la 4^e *élogue* de Virgile, XV, 138; dit à Auguste qu'un vote ne peut faire un dieu, XVI, 379; ses *œuvres*, sa vie licencieuse, sa mort, XIX, 62; a perfectionné les notes de Tiron, 64; ses mœurs contre nature, 66.
- Médes; descendant de Madai, fils de Gomer, XVI, 283.
- Meignan (Mgr); analyse de son livre : *Les Évangiles et la Critique au 19^e siècle*, X, 316; lettre répondant à l'accusation d'avoir exclu les laxaristes de son séminaire, XIV, 318.
- Méleagre; critique d'une traduction faite de ses vers, XIV, 301.
- Meletius, moine; *œuvres*, I, 370.
- Melissène; voir *Grégoire Mammas*.
- Melissus (le philosophe); aveu de son impuissance à connaître Dieu, III, 291; ses *œuvres*, sa mort, XIX, 437.
- Melissus (Mecenas), le grammairien; sa naissance; bibliothécaire d'Auguste, XV, 397.
- Memnon, d'Ephèse; *œuvr.*, II, 162.
- Mémoire gallican adressé à l'épiscopat; sa réfutation, VIII, 295, 325.
- Menandre; *œuvres*, X, 465.
- Ménées, ou *Ménologes* des Grecs; VIII, 401.
- Ménologe des Grecs; de Constantin Porphyrogénète, X, 446.
- Ménestrier (le P.), jésuite; qu'avant la renaissance, les hommes étaient à moitié bêtes, VIII, 334; contre l'art chrétien, 337.
- Menochius; que le Dieu inconnu des Athéniens, était le dieu des Juifs, X, 369.
- Mercier; sur les funestes effets politiques et religieux de l'enseignement des auteurs païens, XVI, 144.
- Merésia Secio; à l'index, XII, 153.
- Méroë; cet empire d'après Diodore, IV, 273.
- Mertjan (M. l'abbé); annonce de son *Explication des Évangiles*, V, 324.
- Messe; sa perpétuité et son ubiquité, XVI, 341.
- Messeniens; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 61.
- Messie; comment Dieu a préparé sa venue, I, 444; textes de la Bible où il est promis, XII, 8; traditions con-

- servées chez les divers peuples, 13; les Juifs en avaient perdu la vraie notion et preuves qu'ils ont regardé César comme le Messie, 15; attendu chez les païens, XVII, 220; c'est lui que la sibylle hébraïque a eu en vue, 222; il sera Dieu et homme, d'après cette sibylle, 377; faux Messie au moment même de la naissance du Christ, XIX, 169; voir Jésus-Christ.
- Métaphraste**; légende sur le séjour de S. Paul en Espagne, V, 298; œuvres, X, 446.
- Métaphraste, le jeune**; œuv., XII, 462.
- Métay (Aug.)**; à l'index, XVII, 164.
- Métempsychose**; niée, puis professée par Virgile, XVII, 431.
- Méthode philosophique**; défauts, II, 470, 474.
- Methodius (S.)**; sur une *chronique* non publiée, VII, 225; quelques extraits sur la première prédication du christianisme dans les Gaules, 226; autre extrait, 232.
- Methodius (S.)**, de Constantinople; œuvres, III, 321.
- Methodius, le moine**; œuvr., XII, 462.
- Meursius**; sur l'existence encore récente de l'autel élevé au dieu inconnu, X, 335.
- Mexicains**; pratiquaient la circoncision, XIX, 345.
- Mexique**; découverte d'une ville antérieure aux Aztèques, IV, 163; commission nommée pour la recherche de ses antiquités, XI, 80; découverte de momies d'anciens rois; espoir de trouver les livres sacrés, 403; découverte d'une ville ancienne et de ses idoles, XII, 239; recherches sur les croyances de quelques-unes des nations indigènes, XIV, 397.
- Mézeray**; œuvres, XIV, 87.
- Michel Acominatus Choniates**; œuvres, XII, 461.
- Michel Apostollus**; voir Apostollus.
- Michel Cerularis**; œuvres, X, 448.
- Michel Chumms**; œuvres, XII, 461.
- Michel Glycas**; œuvres, XIII, 465.
- Michel Hamartolus**; œuvres, X, 447.
- Michel (le moine)**; œuvres, III, 243.
- Michel Psellus**; œuvres, X, 449.
- Michel Ange**; son génie tout chrétien, XVI, 336.
- Michel (M. l'abbé)**; analyse de son *Tableau synoptique de la vie des peuples*, VII, 397.
- Michelfe**; à l'index, VII, 244.
- Michells (le D. Fr.)**; à l'index, XVII, 403.
- Michon (M. l'abbé)**; à l'index, II, 243; quelques critiques sur sa *Vie de Jésus*, XIX, 383.
- Migne (M. l'abbé)**; lettre annonçant l'achèvement de ses deux cours de *Patrologie latine et grecque*, III, 76; hommage rendu, au sénat, à ses publications, VI, 243; annonce de sa 2^e série des *Pères grecs*, VIII, 400; réflexions instructives et curieuses sur sa *Patrologie*, X, 77; sur le déplorable incendie de son imprimerie, XVII, 139; liste de ses publications; voir *Encyclopédie théologique* et *Patrologie grecque*.
- Miller (M.)**; ouvrages découverts en Orient, XI, 402.
- Mimil (M. l'abbé)**; analyse des *Études critiques*, de M. l'abbé Gainet, IV, 69.
- Minutius (Félix)**; contre Socrate, IX, 236.
- Miron**; à l'index, XVII, 164.
- Mistral (François)**; à l'index, V, 404; IX, 244.
- Mithra**; temple découvert à Rome, I, 822.
- Modeste, de Jérusalem**; œuvr., III, 82.
- Mohl (M. Jules)**, de l'Institut; compte-rendu des articles publiés dans le *Journal Asiatique* de 1859, III, 7; de l'importance des études orientales, 11; tableau des progrès faits dans l'étude des langues et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, donnant le titre de tous les ouvrages qui ont paru dans toutes les langues et tous les pays, avec un jugement sommaire; années 1860 et 1861 (1^{er} art.), IV, 237; (2^e art.), 278; (3^e art.), 341; (4^e art.), 445; années 1861 et 1862, VI, 276; suite et 1863, (1^{er} art.), VIII, 193; (2^e art.), 461; (3^e art.), IX, 218; (4^e art.), X, 49; (5^e art.), 117; (6^e art.), 213; années 1863 et 1864, XII, 355; liste des nombreux catalogues, dictionnaires et grammaires qui ont paru récemment, pour faire connaître la plupart des langues de l'Orient, XVI, 322.
- Moigno (M. l'abbé)**; sur une théorie de la création publiée dans les *Annales* avec l'approbation de ses supérieurs, et que ses anciens confrères accusent de panthéisme, VIII, 370; accusé de panthéisme et d'ontologisme, par M. l'abbé Branche-

- roms, XVII, 328; par le P. Ramière, 330; et par le P. Kietgner, et la *Civilté*, 390; lettre adressée à M. Bonnetty, où il prouve que sa dissertation avait été approuvée par le Général et par les théologiens de sa compagnie et que les *Annales* l'avaient dès l'abord désapprouvée, 336; que le Général et les PP. de la compagnie de Jésus professaient, cette doctrine, 336; réponse aux principales objections dites scientifiques, XVIII, 240; notice sur sa vie et ses travaux, 405; préface et plan de ses *Splendeurs de la foi*, 413; examen critique du livre de M. l'abbé Lambert: *le Déluge mosaïque*, XIX, 306; réfutation de Lambert, XX, 7; (2^e art.) réponse à M. l'abbé Lucat, 16.
- Moines; leur relâchement, par M. de Montalembert, II, 20.
- Mois assyriens et hébreux, XIX, 80.
- Moïse; préceptes moraux dans un papyrus de son époque, IV, 217; son cantique avant de mourir, VI, 99; son récit confirmé par les travaux qui se font à l'isthme de Suez, VIII, 58; découverte du mont Nebo où il mourut, XIII, 9; son nom et son autorité, cités par Galien, XV, 89; son cantique comparé au *Carmen seculare* d'Horace, XIII, 121; voir Schœbel.
- Molinos; ses doctrines comparées avec celles de Malebranche (1^{er} art.), VII, 50; (2^e art.), 120.
- Moloch; sur son culte, par des sacrifices humains, III, 302.
- Monde-dieu, des Stoïciens, XIII, 24; sa forme ronde, 27; doit périr par le feu, 30.
- Mongini (Piet.); à l'index, IV, 324; VII, 163.
- Monnaies gauloises, trouvées à Anney, XIV, 243.
- Monnaies hébraïques; dissertation sur leurs inscriptions, IX, 434.
- Monothéisme patriarcal; reconnu par M. Renan, XIII, 76.
- Monothéisme (le) primitif; en Egypte, passe au polythéisme, XIX, 280; discussion à l'académie des inscriptions; progrès sur le monothéisme primitif, 374; voir Rougé et Robiou.
- Montalembert (M. le comte de); compte-rendu et extraits de ses *Moines d'Occident*, (1^{er} art.), II, 7; dédicace à Pie IX, 8; de la fortune du livre, 9; (2^e art.) du relâchement des moines, 20; (3^e art.), suite de l'analyse, 136; (4^e art.), fin, 201; lettres que lui adresse Mme Swetchine, 446; lettre à M. l'abbé Alliez, sur son *Histoire de Lérins*, X, 192; analyse des tomes III-V de ses *Moines d'Occident*, XV, 336; sur la conversion de l'Angleterre par les moines, 338; sur le pape S. Grégoire, 339; S. Columba sauve la corporation des Bardes, 340.
- Montan et Rey (MM.); leur psychologie et leur logique enseignées en Espagne, XI, 351.
- Montélimar; sur le cartulaire de cette ville, XVIII, 321.
- Montfaucon; notes sur son édition de S. Jean Chrysostome, I, 465.
- Montpellier (Mgr), évêque de Liège; lettre approuvant l'ouvrage de M. Lupus contre le traditionalisme, III, 292.
- Monuments anté-historiques; essai de leur classement chronologique et ethnographique, XIV, 245.
- Morale; comment changée en moralité, X, 41; les philosophies chrétiennes lui donnent pour base les principes empruntés aux philosophes païens, XIII, 417.
- Morale (la) en soi; voir Dumont.
- Moretti (And.); à l'index, IX, 244.
- Morlot (S. E. le card.); lettre à M. de Freene, approuvant sa traduction du livre: *Divinité du Christianisme*, I, 396.
- Mort; tradition du péché originel conservée chez les Nègres, VI, 308.
- Mort de Jésus; à l'index, IX, 244.
- Morts; ensevelis chez les Romains, IX, 59.
- Moses Bar-Cepha; œuvres, X, 448.
- Moyen âge; coup-d'œil historique sur ses études et sa polémique, XV, 217.
- Moyen âge; erreurs condamnées par Grégoire IX, XX, 463.
- Moyno (le P. Le); hommage ridicule rendu à la prétendue vertu de Porcia, XIII, 445.
- Muller (M. Charles); son erreur sur le nom de la mer Rouge, XI, 377; soutient l'autorité des historiens cités par Josèphe, XV, 135; sur les flatteries de Nicolas de Damas, XX, 101.
- Müller (Otfried); réfuté sur le caractère phénicien de Cadmus, XV, 15.
- Mundus; ce que c'était chez les Romains, XV, 411.

- Munich; bref de Pie IX du 21 décembre 1863, sur le congrès qui s'y est tenu, IX, 207.
- Munk (M.); sur la métrique des Hébreux, XVII, 367.
- Muralto (Edouard de); son édition de George Hamartolus, VIII, 404.
- Muret; sur le peu de latinité des modernes, XVI, 111.
- Murger (Hen.); à l'index, IX, 475.
- Musée chrétien, créé au palais de Latran, III, 83.
- Muses; leur origine toute humaine d'après Varron, XI, 61.
- Mutianus; sa trad. des homélies de S. Jean Chrys., sur l'épître aux Hébreux, I, 470.
- N**
- Nabathéens; analyse du mémoire de M. Chwolson sur leur *traité d'agriculture*, par M. de Rougemont; (1^{er} art.) I, 7; sur la traduction de ce traité, 11; auteurs anciens dont il contient des extraits, 13; ces traités sont en grande partie apocryphes, 24; critique de ses assertions, 33; comparaison avec Hérose, 37; (2^e art.) nouveaux détails sur ce traité, par M. Quatreinère, 408; quel pays les Nabathéens ont habités, 406; leur origine et leur patrie primitive, 411; leur langue, 417; auteurs et ouvrages composés en cette langue, 423; époque où a été composé le livre de *l'agriculture des Nabathéens*, 426; écrivains qui en ont cité des extraits, 429.
- Nævius; sur l'incontinence de Scipion l'Africain, XII, 120.
- Napoléon I; lettre contre l'athéisme de Lalande, VII, 163.
- Napoléon III; lettre à Sa S. Pie IX, du 31 décembre 1859, I, 73.
- Nathanaël ou Nicéphore; œuvres, XII, 462.
- Naturalisme; c'est le paganisme d'après le P. Curci, VIII, 304; sa forme nouvelle à notre époque; exclusion du Christ de toutes les études, XV, 245; condamné par Pie IX, 250.
- Nature; ses feux allumés en nous sont complètement éteints, d'après Cicéron, XI, 326; faiblesse de cette base donnée à la morale par Cicéron et par les philosophes chrétiens, XIII, 119.
- Naucratiis; œuvres, III, 244.
- Naudé; sur les légendes concernant Virgile, XIV, 70.
- Néarque; l'auteur de son *voyage* reconnaît que le nom de *mer Rouge* vient du mot *Edom* ou *iduméen*, XI, 382.
- Nébo; découverte de ce mont où Moïse mourut, XII, 9.
- Neckam; légendes sur Virgile, XIV, 68.
- Nègres; souvenir de la malediction de Cham, VII, 97; dissertation sur la coloration de leur peau, XI, 426.
- Néophytus; œuvres, XII, 458.
- Néoplatonisme; renouvelé par Plotin, XIV, 419; est une imitation du christianisme, son influence, 434.
- Népenthès; recherches sur cette plante dans les livres botaniques des Chinois, I, 350.
- Nepos (J. Cornelius); sa naissance, ses ouvrages, VI, 350.
- Néron; inscription trouvée en Espagne où on lui attribue d'avoir aboli le christianisme, IV, 316; V, 277; textes ayant rapport à la liberté qu'il accorda d'abord à saint Paul, 279; ses rapports avec les juifs et la protection qu'il leur accorda, 281; ce que saint Paul dit de la conversion des uns de sa maison, V, 282.
- Nersès *Claviensis*; œuvre, XII, 408.
- Neve (M. Felix); l'Eglise d'Orient et son histoire d'après les monuments syriaques nouvellement découverts (1^{er} art.) I, 165; (2^e art.) 245; de la monarchie des kha ou scythes et de leur roi Kanisli-ka au temps d'Auguste (1^{er} art.) XVI, 367; (2^e art.) 421.
- Newman (le P.), oratorien; analyse de son livre: *Le catholicisme traité par ses ennemis*, V, 208.
- Nicée; nouvelles notions sur ce concile, I, 181.
- Nicéphore Blemmida; œuv., X I, 464.
- Nicéphore Botoniate; œuv., X, 452.
- Nicéphore Bryennius; œuv., X, 451.
- Nicéphore Calliste; œuv., XII, 466; sur la présentation de la Vierge au temple, XVII, 440.
- Nicéphore Chumnus; œuv., XII, 462.
- Nicéphore d'Antioche; œuv., III, 82.
- Nicéphore (S.) de Constantinople; œuvres, I, 244.
- Nicéphore II, de Const.; œuv., XI, 462.
- Nicéphore Gregoras; œuv., XII, 468.
- Nicéphore le Moine; œuv., XII, 467.
- Nicéphore le philosophe; œuv., VIII, 401.
- Nicéphore Phocas; œuv., X, 446.

- Nicéphore, prêtre; œuv., X, 444.
 Nicéron; sur Pomponius Letus, XIV, 134.
 Nicetas; œuvres, I, 461.
 Nicetas Choniates; sur la sibylle, qu'il posséda toute sçebée en naissant, XI, 386; surnommé Acominatus; ses œuvres, XII, 460.
 Nicetas David; œuv., VIII, 401.
 Nicetas de Byzance; œuv., VIII, 401.
 Nicetas d'Héraclée; œuv., II, 166.
 Nicetas de Marrothée; œuv., XII, 460.
 Nicetas de Nicée; œuv., X, 448.
 Nicetas Pectoratus; œuv., X, 448.
 Nicetas Seidus; œuv., X, 452.
 Nicetas Serronius; œuv., X, 451.
 Nicodème (évangéliste de); extrait sur Pilate, VII, 436.
 Nicolai; œuv., XIV, 407.
 Nicolas Barharus; œuv., XIII, 466.
 Nicolas Cabasila; œuv., XIII, 399.
 Nicolas Chacocondyle; œuv., XIV, 87.
 Nicolas, de Damas; sur les Romains poussant César à se déclarer roi, XII, 23; sur la scène où Antoine lui met un diadème, 25; sur les présages de son assassinat, 29; harangue devant Agrippa en faveur des Juifs, XVIII, 395; mis en auspicion par Joseph, XIX, 115; réconcilie Hérodé avec Auguste, 130; accuse Antipater, fils d'Hérodé, devant Varus et le fait condamner, 250; sur les gladiateurs que les Romains faisaient s'entretenir pendant leur repas, XX, 87; défend Archélaüs et la mémoire d'Hérodé devant Auguste, 93; sa vie et ses ouvrages, 95; partisan et propagateur de la philosophie d'Aristote, 96; ami d'Auguste, 97; était païen, 100; jugement sur ses ouvrages, 100.
 Nicolas, de Crète, œuv., X, 445.
 Nicolas de Lyre; sur l'autel au Dieu inconnu, X, 339.
 Nicolas de Méthone; œuv., XII, 459.
 Nicolas Doxopatrius; œuv., XII, 403.
 Nicolas Eyméric; erreur de M. H. Martin, VII, 265.
 Nicolas le gramm.; œuv., X, 451.
 Nicolas, patrielien; œuvres, X, 443.
 Nicolas (le pape); blâme les épreuves par le feu et l'eau, III, 441.
 Nicolas V; lettre, XV, 100.
 Nicon, de Rithia; œuv., X, 451.
 Nicopolis; découverte de ses ruines, XVI, 164.
 Niemeyer; sur S. Isidore, II, 241.
 Nigidius Figulus; s'occupant de pratiques occultes, prédit qu'un malice était né à la terre, V, 352; ses qualités, son influence sur Cicéron et les affaires de Rome, 353; qualifié de magicien, par Eusebe, 353.
 Nil (S.), moine; œuv., II, 241.
 Nilus Cabasilas; œuv., XII, 469.
 Nilus; voir Cantacuzène.
 Nilus Doxopatrius; œuv., XII, 403.
 Nilus l'éparque; œuv., X, 447.
 Nimrod; traduction de l'inscription du roi Sargon, VI, 182; trad. de son obélisque, XII, 43.
 Noachides (les) ou fils de Noé; désignation des divers pays qu'ils ont habités (1^{er} art.); observations préliminaires, XV, 114; le déluge, 117; ils ont porté partout la connaissance des révélations primitives, 118; la tour de Babel, 121; la dispersion ruine le système de l'état de nature, 123; (2^e art.) les Sémites et les pays qu'ils ont habités, 165; (3^e art.) les Chémites et les divers pays qu'ils ont habités, 357; (4^e art.) suite, 416.
 Nodier (M. Charles); sur l'enseignement païen, VII, 329, et XVI, 145.
 Noé; son souvenir en Afrique, VII, 95; si tous les hommes descendent de lui, XVIII, 201; retrouvé chez les Chinois, 369.
 Noël; sur cette fête, XIX, 325.
 Noël Alexandre (le P.), dominicain; exagère ce qui était dit au sujet de la Somme de S. Thomas produite au concile de Trente, XI, 411; s'il a raison de traiter de fables la discussion de Scot avec les Dominicains sur l'Immaculée Conception, 443; sur les causes des systèmes sur la naissance du Christ, XIX, 178.
 Nom donné à l'enfant chez les Juifs, les Grecs; et les Romains, XIX, 347.
 Nombre impair agréable à Dieu, d'après Virgile, Pythagore, Numa, XV, 239; surtout le nombre 3, 240.
 Nombres (noms de); les basques comparés aux altaïques, XVI, 351.
 Nombres (le livre des); son authenticité mosaïque défendue contre les attaques du rationalisme allemand (1^{er} art.), XVII, 343; (2^e art.), 405; (3^e art.), XVIII, 85; (4^e art.), 165; (5^e art.), 245; (6^e art.), 325; (7^e art.), XIX, 33; (8^e art.), 102; tabl. au des stations, 109.
 Nonnus; sur le feu perpétuel chez les Tyriens, XX, 248.
 Noris (le card), sur les causes des di-

- verses dates données à la naissance du Christ, XIX, 177.
Natixis storiche; à l'index, XI, 324.
 Nott et Gliddon (M.M.), réfutation de leur livre con re l'unité d'origine du genre humain. Voir Charencey.
Nouveau Testament grec, dit du Vatican; édition préparée par le card. Mai, et publiée par le P. Vercellone, préface, I, 147; le même manuscrit, édition photographiée, par les soins du P. Vercellone, I, 406; XVIII, 84. Voir Tischendorf.
Nouveau Testament; traduction de M. l'abbé Glaire, approuvée par le Saint-Siège, V, 302; traduction de M. la chau. Gaume, IX, 321.
 Numa; ses livres brûlés par le Sénat, XI, 45; invente l'hydromancie; 45. déclare le nombre impair sacré, XV, 240; comment il consulte les augures avant de se déclarer roi, 413.
 Numismatique; collection du Vatican, XVIII, 243.

●

- Oannés; texte de Bérose, sur cette divinité perse, XI, 161.
 Obsequens (Julius); Voir Julius.
Observation du ciel; qui avait le droit de faire cette fonction, qui paraissait tous action à Rome, VII, 201; formule de cette fonction, 203.
 Ocellus Lucanus; a connu la création gésiaque *ex nihilo* qu'il nie, XVII, 398.
 Octave, plus tard, César et Auguste; prodiges arrivés à sa naissance; prédiction que le maître de la terre était né, V, 351; prodiges arrivés à son enfance, VI, 395; prédiction faite à son père, 415; présage sur sa destinée, VII, 23; envoyé en Orient par César, son oncle y reçoit un nouveau présage de son élévation, XII, 93; il y apprend la mort de son oncle, accepte son adoption et son héritage et revient à Rome, 94; le soleil forme un disque sur sa tête à son entrée dans la ville, 94; protégé par Cicéron à cause d'un songe où il l'a vu, 95; autres prodiges qui annoncent sa destinée, celle de Cicéron et d'Antoine, 97; son témoignage sur l'étoile de Jules César, 99; son habileté pour préparer ses succès 104; il fait condamner les assassins de César, et marche contre Decimus Brutus, avec les deux con-

suls Hirtius et Pansa, XIII, 321; combat où périssent les deux consuls qu'il est accusé d'avoir fait assassiner, 221; se fait élire consul par force, 222; s'unit à Antoine et à Lepide et dresse les listes des proscrits parmi lesquels Cicéron, son protecteur, 223; prodiges qui annoncent sa victoire contre Brutus, 372; sauvé par une révélation, 373; comment il connaît Virgile, XIV, 73; après la prise de Pérouse fait immoler 300 chevaliers sur l'autel de Jules César, XV, 44; transporte une statue à Rome d'après un songe, 45; fait la paix avec Sextus Pompée, et reçoit des sacrifices, 46; contribue à faire nommer Hérode roi des Juifs, 47; est qualifié de dieu, par Virgile, 54; joue le rôle d'Apollon dans une orgie, et s'en croit le fils, 125, 154; est introduit dans un dialogue sur la 4^e églogue de Virgile, 138; fait la paix avec Sextus Pompée, 232; recommence la guerre et il est d'abord vaincu, 284; est de nouveau proclamé Dieu par Virgile, 301; est vainqueur de Sextus, réconforté par un prodige, 381; est élevé publiquement à la dignité de Dieu, 385; chanté par Virgile en cette qualité, 386; chasse les magiciens de Rome, 393; se brouille de nouveau avec Antoine, 448; gagne la bataille d'Actium, 461; blâme le culte des Egyptiens, 463; reproche à Antoine et à Cléopâtre de se faire dieux, 463; croit qu'un âne lui a prédit le gain de la bataille et lui élève une statue, 464; son double caractère de superstition et de cruauté, 466; pardonne à Hérode et augmente ses Etats, 468; pardonne aux Egyptiens en faveur du dieu Serapis, XVI, 377; est honoré par le sénat à l'égal des dieux, 378; les provinces lui élèvent des temples, 378; temples qu'il consacre, 379, 390; Mécène et Balbus le dissuadent de se faire dieu, 380, 382; Virgile le glorifie comme dieu, 386; Horace n'aime pas le chanter, 388; consacre le temple et la bibliothèque palatine, 390; s'y fait représenter sous les traits d'Apollon, 392; est adoré comme dieu dans les provinces, 392; feint de vouloir se démettre de l'empire, 396; est nommé *Auguste*. Voir la continuation de sa vie à *comb.*

- Odon de Châteauroux**, évêque de Tusculum; comment il défend l'étude des classiques au 13^e siècle, XIV, 319.
Oecumenius; sur le dieu inconnu, X, 332; œuvres, 447.
Oenomaus; texte d'un oracle demandant les sacrifices humains, III, 465.
Ogive; découverte dans un édifice romain dans l'Ammonitide, XII, 456.
Olbach; à l'index, IX, 475.
Oller (M. l'abbé); enseigne le panthéisme, XVII, 463.
Ollivier (M. l'abbé); accusé de panthéisme, XVIII, 461; sa défense, 464; son imprudence, 471.
Olympiodore; œuvres, III, 339.
Oméga grecs; leur ordre dans l'alphabet, III, 216.
Ontologisme; condamné par le Saint-Office, IV, 470; comment les propositions ontologiques condamnées par le Saint-Office, ont été reçues et publiées par les diverses revues, V, 165; autres documents sur ces propositions, 325; examen et réfutation de ses divers systèmes, XII, 325; preuves de sa condamnation, par la *Civiltà cattolica*, XVI, 317; réfuté par le P. Kleutgen et la *Civiltà cattolica*, XVII, 261; les 15 propositions de M. l'abbé Branchereau, qui en donne l'exposition, 265; cette exposition condamnée, 267; sa grande propagation, en Belgique, par M. l'abbé Ubaghs, 268; en France, par M. Cousin, 269; par M. l'abbé Branchereau, 272; par le séminaire de Saint-Sulpice, l'école des Carmes, et M. l'abbé Hugonin, 271; par le *compendium* de M. l'abbé Magnier, 273; par l'*Ami de la Religion*, 274, 278; par la *Revue de l'Année*, de M. l'abbé Builhé de Saint-Projet, 275; par les *Études religieuses* des jésuites, 275; ses adeptes se sont prévalus à tort d'une lettre de Mgr Guibert, 276.
Ontologisme de M. l'abbé Branchereau, professeur sulpicien, exposition et réfutation, VI, 472.
Ontologisme de M. l'abbé Fabre, ex-jésuite, et professeur en Sorbonne; son exposition et sa réfutation, XIV, 307; confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, 307; examen des textes de S. Augustin qu'il cite comme favorisant l'ontologisme, 423.
Ontologisme de M. l'abbé Hugonin, professeur à l'école des Carmes et à la Sorbonne; il est obligé de se rétracter quand il est nommé évêque; exposition et réfutation. Voir Hugonin, XIV, 451.
Ontologistes chrétiens; empruntent leur théorie des idées innées et leur méthode de remonter de l'imparfait au parfait aux philosophes épicuriens et stoïciens, XIV, 24; leurs rapports avec les hésychastes, 461; preuves que leurs opinions sont contraires aux décisions de la Congrégation de l'index, voir Fabre; condamnés par le concile d'Amiens, XV, 61.
Onuphrius Panvinius; sur les erreurs dont le Christ a délivré les hommes, XI, 389; voir Panvinius.
Oort y Lara (M.); enseigne la philosophie scholastique à Madrid, XI, 353.
Oppert (M.); annonce des écritures figuratives, etc., de M. de Rosny, II, 324; combattu sur les Chamites comme premiers habitants de la Chaldée, III, 34; sur l'Honnover, le Verbe créateur de Zoroastre, V, 41; les inscriptions révélant la dynastie des Sargonides, traduites pour la première fois (1^{re} art.), VI, 43; (2^e art.), 182; comparaison des découvertes assyriennes avec les textes bibliques, VII, 7; commentaire historique et philologique sur le *livre d'Esther*, IX, 7; qu'Esther est la femme du Xerxès des Grecs, II; histoire de l'établissement délitif des Sémites en Mésopotamie 2000 ans av. J.-C., ou histoire de l'empire assyrien, chaldéen ou babylonien, d'après les monuments et la lecture de toutes les inscriptions cunéiformes publiées jusqu'à présent (1^{re} art.), XI, 85; les 3 premières dynasties postdiluviennes, 86; dynastie chaldéenne de 2017 à 1559 avant J.-C., 93; liste de 51 rois mentionnés dans les inscriptions, 95; traduction de ces inscriptions, 95; (2^e art.), 165; dynastie arabe, liste de ses rois, 171; grand empire assyrien de 1314 à 788 avant J.-C., 174; inscrip. de Teglathphalasar I, 1250 avant J.-C., 176; (3^e art.), 245; appréciation de ce texte, 250; Sardanapale I, 252; Teglathphalasar, II, 253; Sardanapale III (923 avant J.-C.), 261; (4^e art.), traduction de

- son inscription, 325; (5^e art.) 405; (6^e art.) Salmanasar III, XII, 9; liste des éponymes de son règne, 41; traduction de l'inscription de l'obélisque de Nimroud, 43; comparaison avec les 70, 46; (7^e art.), suite de Salmanassar III, 121; Sardanapale IV, 126; Samas-Hou, 126; ses éponymes, 132; (8^e art.), Belochus IV et Sémiramis, 205; concordance avec Isaïe, 206; un des enfants de Sardanapale III, 209; éponymes de Belochus, 212; Salmanassar IV, 212; ses éponymes, 213; Assour-Idilil II et ses éponymes, 213; Assour-Lihhou et ses éponymes, 214; (9^e art.), textes nouveaux sur Ninroud et Salmanassar III, 207; mention des fils de Lot, 298; concordance avec la Bible, 299; 2^e empire d'Assyrie d'environ 800 à 606 avant J.-C., 1^{re} période de Phul à Sargon, 302; concordances avec la Bible, 303; liste des prétendus rois d'Assyrie d'après les auteurs grecs, 309; de l'Aryanisme et de la trop grande part qu'on lui a faite dans l'ethnographie, XIII, 50; lecture de l'inscription du tombeau des rois, et preuves qu'il faut lire Joaddan, femme du roi Joas, avec *fac simile* de l'inscription, 308; sur les mots sémitiques dans la langue grecque, XV, 333; la chronologie biblique, fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes et en conformité avec les textes de la Bible (1^{er} art.), XIX, 72; son système sur les dates, 73; considérations sur le calendrier judaïque assyrien et chrétien, 80; (2^e art.), liste complète des éponymes assyriens, 85; (3^e art.), qui est le fils de Tabeel dont parle Isaïe, 236; réponse à quelques objections, 240.
- Opus imperfectum in Matthæum*, I, 468; sur les mages, XIX, 465.
- Oracles muets, X, 132.
- Orang-outang; diffère essentiellement d'avec l'homme, V, 261; voir Bianconi.
- Ordre naturel et surnaturel, confondus dans l'ontologisme, principalement dans celui de M. l'abbé Fabre, XIV, 307.
- Orient; comment ses religions se sont fondues avec la religion grecque, XIX, 405.
- Orient (l'Homme)*; dans Tacite, Suétone et Isaïe, XV, 150, 153.
- Oriens*, nom donné au Messie, V, 370.
- Origène; œuvr. suppl., I, 463; sur le séjour de S. Pierre à Rome, 52; accuse Aristote d'athéisme, VII, 54; sur le Tau en forme de croix, IX, 434; contre l'augure de l'éternuement, XVII, 318; sur la caverne où le Christ est né, XIX, 268; sur la circoncision chez les Egyptiens, 341; sur l'étoile des mages, 459; sur le massacre des innocents, XX, 55.
- Orose; sur la coincidence de la naissance du Seigneur et sur Auguste qui refuse ce titre, XX, 89.
- Orphée; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 238.
- Ostie; fouilles faites par ordre de Pie IX, XIV, 54.
- Oural; affinités de ses idiomes avec la langue basque, I, 105; XIV, 25.
- Ovide; sa naissance, XIII, 289; sur la création, IV, 12; sur les sacrifices humains en Anlida, 55; sur l'état primitif de l'homme, 105; sur le Dieu ordonnateur du monde, X, 358; ses livres repoussés des bibliothèques de Rome, XV, 281; sur les aliments primitifs de l'homme, XVI, 26; commence à se faire connaître, XVII, 202; mention de la semaine chez les Romains, 205; sur l'augure de l'éternuement, 312; s'excuse par l'exemple de Virgile d'avoir écrit des vers libres, 386; désespoir à la mort, XVIII, 110; décrit celle de Tibulle, 111; publie ses *Amores*; leur dépravation, 394; on n'est pas coupable pourvu que l'on nie, 395; reconnaît ses dérèglements, 395; son idée des dieux, 396; veut mourir au sein de la volupté, 396; publie ses *Héroïdes*, 397; traduites par des abbés, 397; sa *Méde*, 398; sur les prodiges arrivés à la mort de Drusus, XIX, 45; compose la *Consolatio ad Liviam* sur cette mort; vanité de ses consolations, 49; publie ses *Mediamina faciei*, 172; sur l'inceste d'Auguste, 196; sur la grande vogue du sabbat des juifs à Rome, 245; sur la sécheresse d'Egypte, 247; publie son *Ars amatoria*, 253; honteux conseils qu'il donne aux jeunes gens, 254; et aux jeunes filles, 257; insulte la virginité et la nature, 259; loué par quelques auteurs chrétiens, 260; stigmatisé par Scaliger, 266; ses préceptes perdraient la société,

- 201; pablie ses *Remedia amotis*, et y fait mention du sabbat des juifs, XX, 104; son immoralité, 105; sur le temple de Vesta, 251; sur une aventure de cette déesse qui faillit y perdre sa virginité, 257.
- Ozanam (M.); sur l'origine des Germaïns, XVI, 202.
- P**
- Pachomius le moine; œuv., III, 243.
- Paganetti; à l'index, XVII, 403.
- Paganisme; réaction contre son enseignement à Rome, VI, 235; à Paris, 401; a envahi la société chrétienne, d'après le P. Curci, VIII, 300; c'est le naturalisme, 304; c'est l'enseignement qui l'a introduit dans la société, 311; examen de l'enseignement des principaux auteurs jésuites sur ce sujet, XIII, 333, 339; *mémoire* présenté à l'épiscopat réuni à Rome en 1862, sur son envahissement dans la société chrétienne et les moyens de s'y opposer (1^{er} art.), VIII, 295; (2^e art.), 325; enseigné dans nos classes et dénoncé par un évêque, XII, 313; par S. S. Pie IX, 317; d'après nos livres classiques, les Japonais croient que nous adurons Jupiter avec Jésus-Christ, 270; preuves de son débordement dans le christianisme à la renaissance des lettres, XIV, 85; voir Alexandre, Bossarion, Piethon, Marcile Ficin.
- Pages (M.); annonce de son *Dictionnaire japonais-français*, XVIII, 323.
- Païens (auteurs); comment leur étude est défendue au 13^e siècle, par Odon, XIV, 319; sont des vases choisis où se trouve le vin de l'erreur, d'après S. Augustin, XV, 265; d'après Pie IX, 266; leur lecture amollit les esprits et corrompt les cœurs, d'après M. Beulé, 308; elle a influencé tristement les auteurs du 17^e siècle, 312; sur la destruction de leurs temples, 350; danger de leur enseignement, d'après M. l'abbé Kreppel, XVII, 266. Voir Virgile.
- Paillet Montalbert; à l'index, I, 161.
- Paix (la) et la trêve de Dieu (1^{er} art.), III, 183; canons d'un concile, 202; (2^e art.), 432.
- Palais des Césars à Rome; fouilles et découvertes qui y sont faites aux frais de l'empereur Napoléon, V, 84; suite, 164; suite, 244; suite, 328; suite, VI, 84; suite, 323; suite, 404; VII, 321, XVI, 183; voir Pie IX.
- Palamas (Greg.), de *Thessalonique*; œuvres, XIII, 400.
- Palladium de Rome; objet infâme, XX, 252; voir Fascinus et Phallus.
- Palladius d'Hélénopolis; cité, II, 157; œuvres, III, 323, 324.
- Pallavicini (le card.); reproche à Léon X son engouement pour les œuvres païennes, VIII, 303.
- Pantaléon, diacre du 8^e siècle; œuv., III, 243.
- Pantaléon, diacre du 13^e siècle; œuv., XII, 461.
- Panthéisme; condamné par le Saint-Office, IV, 470; cause de la chute de M. l'abbé de La Mennais, XII, 201; ses propositions panthéistiques, 202; conclusion de la philosophie stoïcienne, XIII, 24, 29; dans le discours d'Agrippa à Octave, XVI, 379; professé par Virgile, 385; XVII, 432; professé par les PP. de la compagnie de Jésus. Voir *Civiltà cattolica* et Moligno; enseigné par M. l'abbé Ollivier, XVIII, 461; par M. Olier, 463; par Fénelon, 463, 469; par MM. de Saint-Sulpice, 470. Voir Jupiter.
- Panvinius (Onuphrius); se trompe sur le 3^e consulat de César, IX, 267, voir Onuphrius.
- Pape; son domaine temporel non donné mais *restitué* par Pépin et Charlemagne, IV, 253. Voir *Codes* et Pie IX.
- Pape (le) et le Congrès; réponse du Journal de Rome et du pape, I, 72.
- Pape-Carpentier (Mme); mise à l'index, VIII, 84 et 244; sa soumission, IX, 244.
- Paravey (M. le ch. de); lettre sur diverses traditions chinoises, I, 240; quelques idées non adoptées, 240; recherches sur le nepenthes des Grecs dans les livres botaniques des chinois, 350; sur l'origine du peuple polonais et un de ses usages, III, 72; que les lois morales ne sont pas le fait de l'homme, mais de Dieu. preuves par les auteurs chinois, XI, 158; ses travaux, esquisse de sa vie, XVI, 1, 347; ses ouvrages, 353; analyse de 4 de ses ouvrages, 357; extraits chinois sur les temps antérieurs au déluge, 362; sur l'âge de pierre, 365; travaux à faire pour

décider les questions qu'il a soulevées, 371; catalogue de tous ses ouvrages, 373.
Paris (M. Paulin); réponse à l'assertion qu'il émet que la croyance à l'apostolat de S. Martial ne remonte qu'à un 11^e siècle, III, 174; reconnaît l'apostolicité des églises des Gaules, XX, 317.
Parisis (Mgr); sur la nécessité de la réforme des études, XVI, 111; que les écrivains catholiques n'ont pas besoin d'une mission spéciale pour défendre l'Eglise, 131.
Pariset (M.); ce qu'il faut penser des gravelures des *Præpæta* de Virgile, XVII, 382.
Paros (marbres de); sur les sacrifices humains en Arcadie, IV, 63.
Parricide; conseillé par Cicéron, XIII, 127.
Parés (les) et leurs croyances par un paré; III, 273.
Participation de Dieu; erreur signalée et combattue dans la *Revue*, de M. l'abbé Bouix, V, 328; dans M. l'abbé Freppel, 433; dans M. l'abbé Maret, 434, et surtout XX, 387, 388, 430.
Pasqualigo (Giu.); à l'index, I, 322.
Pasaglia (M. l'abbé), ex-jésuite; son ontologisme et son traditionalisme, I, 369; quelques motifs de sa sortie de l'Ordre des Jésuites, 371; admet le développement direct et spontané de la raison, 371; admet que l'esprit humain, dès le premier usage de ses forces, saisit le Logos de Dieu, 375; reconnaît que le traditionalisme a du bon et qu'on a tort de le qualifier de secte, 377; mise à l'index de son *Adresse aux évêques catholiques pour la cause italienne*, IV, 323; son exposé de la cause du traditionalisme de Louvain devant la Congrégation de l'index, V, 178; sur les 7 propositions condamnées par le Saint-Office, 331; mise à l'index de son *Mediatore*, VII, 214.
Pastéurs; documents nouveaux sur ces conquérants, IV, 205; sur leur 2^e expulsion de l'Egypte, V, 26; preuves qu'ils étaient phéniciens, XX, 338.
Pâtes noster en français du 15^e siècle, II, 877.
Paterculus (Velleius); sur une révélation qui sauva Octave à la bataille de Philippes, XIII, 373; sur Antoine,

nouveau Bacthus, XV, 373; soupçonne Auguste de la mort de Marcellus, XVII, 132; sur les débordements de Julie, fille d'Auguste, XIX, 181; sur la punition de ses enfants, 190.
Patmos; catalogue des livres de ce couvent, XII, 469.
Patriarches de Constantinople, œuv., X, 447.
Patricius, dalmate; œuv., VIII, 403.
Patrizzi (le card.); lettre aux évêques belges, défendant d'enseigner la philosophie de M. l'abbé Ubachs, et ordonnant à celui-ci de se conformer aux corrections qu'on lui a prescrites, X, 404; lettre condamnant définitivement les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Ubachs, XIV, 377; deux nouvelles lettres sur la condamnation de la *Philosophie* de M. l'abbé Ubachs, XV, 302; lettre sur l'enseignement des auteurs classiques dans les écoles du Canada, XVI, 122; d'une fausse interprétation donnée à cette lettre, 123; découverte de quelques-unes des machinations qui ont précédé ses lettres sur les classiques enseignés au Canada. Voir Chandonnet.
Patrologie grecque; publiées par M. l'abbé Migne; compte-rendu par M. Bonnetty;
 4^e siècle, t. 16 (2^e et 3^e part.), I, 463
 5^e t. 44 au t. 64 484
 t. 65 au t. 77 II, 157
 t. 78 au t. 84 241
 t. 85 322
 6^e t. 86 III, 80
 t. 87 au t. 92 160
 7^e et 8^e t. 92 au t. 100 289
 t. 100 au t. 104 321
 10^e t. 105 au t. 110 VIII, 401
 t. 111 au t. 119 X, 443
 11^e t. 120 au t. 127 449
 12^e t. 127 412
 t. 128 au t. 133 XII, 402
 t. 134 au t. 136 458
 13^e t. 137 au t. 142 459
 14^e t. 143 au t. 149 465
 t. 150 au t. 151 XIII, 398
 t. 152 au t. 158 457
 15^e t. 156 au t. 158 463
 t. 159 au t. 160 XIV, 87
 t. 161 325
 t. 162 et dernier 405
 fin de cette publication; coup d'œil sur les deux *Patrologies* latine et grecque, le nombre des volumes,

- de pages et prix divers, 410; incendie déplorable qui détruit les riches de ces deux magnifiques collections, XVII, 139.
- Paul (S.); documents tirés des Pères et des historiens qui prouvent qu'il a prêché l'Evangile en Espagne, V, 275; peint sur un verre trouvé aux Catacombes, 366; son arrivée à Rome en 56, XV, 355; rapports avec Sénèque, 356.
- Paul, d'Emèse; œuv., II, 162.
- Paul, le chrétien; œuv., III, 161.
- Paul, le Silentiaire; œuv., III, 82.
- Paul II; erreur de M. H. Martin, VII, 278.
- Pausanias; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, III, 464, 466, 468; en Aulide, IV, 55; à Sparte, 58; à Messine, 61; en Arcadie, 62, 64; à Thèbes, 66; en Achaïe, 430; sur l'autel au Dieu Inconnu, X, 341; sur la religiosité des Athéniens, 345; sur leurs dieux inconnus, 353; donne à la sibylle pour origine les Lybiens XI, 380; ou une nymphe de l'Ida, 381; reconnaît chez les Hébreux une sibylle nommée Sabé, 382; sur un emprunt fait à la Bible des 70, XIII, 454; assure que les anciens ne se réunissent pas plus de 3, et que ce nombre était sacré, XV, 242; sur le feu perpétuel en Grèce, XV, 250.
- Pauthier (M.); publication de la *Lettre* du P. Prémare sur le monothéisme des Chinois, avec citation des textes et leur traduction interlinéaire (1^{er} art.), III, 126; (2^e art.), 375; sur la dissertation du R. Wylie sur l'existence des Juifs en Chine (1^{er} art.) IX, 85; (2^e art.), 165; analyse de deux dictionnaires chinois, japonais, européens. XII, 268; trouve que les Japonais, trompés par nos livres classiques, croient que nous adorons Jupiter avec Jésus-Christ, 270; examen de son édition du livre de Marco Polo, XIII, 132; sa réponse aux attaques de M. Bianconi (1^{er} art.), 147; (2^e art.), 182; annonce de son *Dictionnaire étymologique chinois, annamite, latin, français*, XVII, 62; notice sur les principaux dictionnaires chinois, 63; sur l'Unité et l'Unité-Trine des Chinois, 70, 72; analyse de la *Géographie historique* du chinois Wei-Youen, XX, 59; mémoire sur l'authenticité des livres sacrés chinois, l'incendie qu'ils ont eu à subir, et leur rétablissement subséquent (1^{er} art.), XX, 144; (2^e art.), 205; édit de proscription, 151; 460 lettrés rebelles enterrés vifs, 454; tous les livres ne sont pas brûlés, 157; l'édit aboli, 159; livres recouverts, 161; (2^e art), livres recouverts, 205; inventaire de ces livres, 207.
- Pearson; sur l'époque de la délivrance de S. Paul et de sa prédication en Espagne, V, 281.
- Pedro de Arenas; annonce de son *Guide de la conversation*, VII, 244.
- Peladan (M. A.); appréciation des articles sur l'*Histoire de France*, de M. H. Martin, II, 472; sur la réimpression de trois ouvrages, 315; sur la publication de sa *France littéraire*, 321.
- Pélages; leur monothéisme primitif, II, 295, 297; sont une tribu Japhétique; leur origine et leurs migrations, X, 278; en Grèce, en Italie, en Ibérie, 279; en Asie-Mineure, en Grèce, 284; adorent des dieux inconnus, 357; fils de Javan, XVI, 297.
- Peltier (M. l'abbé); annonce de son *Anti-Lupus* et de son *Anti-Febronius*, I, 334; examen de son livre: l'*Anti-Lupus*, etc. (1^{er} art.), réfutation de M. l'abbé Maupied, III, 219; de M. l'abbé Cognat, 225; (2^e art.), de M. l'abbé Lupus, 280; analyse et extraits de ses *Lettres au P. Dechamps*, V, 65; approuvées par S. E. le card. Gousset, par Mgr Donney et quelques prêtres distingués, 66; sur la condamnation de la philosophie de M. l'abbé Branchereau et sur l'ontologisme, VI, 472; texte et traduction des propositions que la S. Cong. de l'index a condamnées dans la *théodicée* et la *logique* de M. l'abbé Ubachs, avec ses remarques, XI, 147; sur la lettre du card. Patrizzi condamnant les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Ubachs, XIV, 377; exposé des erreurs de ce professeur, 380; examen et extraits de son livre: *La doctrine de l'encyclique justifiée par elle-même, au double point de vue de la foi et de la raison*, XV, 58; sur les deux nouvelles lettres du card. Patrizzi condamnant la philosophie de M. l'abbé Ubachs, 302; sur la lettre de S. E. le card. Engelbert au recteur et aux professeurs de Louvain,

- XVI, 59; sur la condamnation de l'ontologisme des abbés Ubahgs. Branchereau, Hugonin et Fabre, 316.
- Pelletier (M.)**, chanoine d'Orléans; approbation donnée au traditionalisme de M. l'abbé Peltier, V, 68.
- Péridicas**, d'Ephèse; œuvres, XII, 404.
- Perny (M. l'abbé)**, des missions étrangères; annonce de son *Dictionnaire français, latin, chinois*, XV, 324; annonce de la traduction d'un ouvrage du P. Premare, XVI, 78.
- Perrone (le P.)**, jésuite; ses attaques contre les traditionalistes, I, 207; lettre à M. le chan. Lupus contre le traditionalisme des professeurs de l'Université catholique de Louvain, 228; sa réfutation par la *Revue de Louvain*, 230; chargé d'examiner le concile d'Amiens, il y fait des corrections qui sont rejetées par les cardinaux, 237; mémoire qu'il avait présenté pour cela à la congrégation de l'Index, 279; réponse de la congrégation, qui déclare soutenables les opinions qu'il a dites renfermer de graves erreurs opposées à l'Eglise, 293; signalé par le card. d'Andrea, comme ayant attaqué aigrement et avec esprit de parti, les professeurs de Louvain, V, 172; sa lettre impertinente au P. Modena *ib.*; se défie de l'Index d'après le card. d'Andréa, 173; prend une grande part à ce que le décret contre Cousin ne soit pas promulgué, 174; sa volonté prévalant sur celle du souverain Pontife, d'après le card. d'Andrea, 174; copie Cicéron sur la connaissance de Dieu, IX, 39; cite le texte de Cicéron qui déclare que les petits feux allumés en nous par la nature sont éteints par la mauvaise éducation, XII, 327; ne fait pas attention que cette opinion débilite la morale enseignée en philosophie, 228; invoqué pour prouver que, malgré l'Index, Descartes n'est pas condamné, XIX, 11.
- Perse**; si S. Jérôme a jeté au feu ses satires, XII, 322; mention de la semaine chez les Romains, XVII, 206.
- Perses**; leur monothéisme primitif, II, 289; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 438; conservaient un feu perpétuel, XX, 249.
- Petau (le P.)**; traduit en grec le *de amicitia* et les *Paradoxa* de Cicéron, XIII, 112, 214.
- Pétrarque**; assure que les livres des *antiquités* de Varron existaient encore de son temps, XI, 124; son influence sur les artistes, XVI, 326.
- Pétrone**; préface annonçant la guerre civile à Rome, IX, 123; sur l'augure de l'éternement, XVII, 317.
- Peschito**; nouvelle édition de cette version de la Bible, I, 170.
- Petzholdt (M. le Dr)**; analyse de sa *Bibliotheca Bibliographica*, XVII, 81.
- Peyrat (M.)**; à l'index, IX, 404.
- Phallus**, dieu obscène de Rome, IX, 372; voir *Fascinus*.
- Pharisiens**; condamnés à l'amende pour n'avoir pas voulu prêter serment à Auguste, XIX, 168; exécutés en grand nombre, 169.
- Phèdre**, le fabuliste; qualifié Tibère de Seigneur, XX, 30.
- Phéniciens**; ont pratiqué les sacrifices humains, III, 454; plusieurs de leurs inscriptions expliquées, V, 37; leur nom est identique à celui d'Édomites, Iduméens, Hynjarites, Erythréens, et signifie rouges, XI, 379; mots phéniciens dans la langue grecque, XV, 325; leurs établissements et leur influence en Grèce et dans les Cyclades; voir *Lenormant*; leur nom est égyptien et signifie hommes des temps antiques, d'après le P. Tarquini, XX, 341; preuves qu'ils sont les pasteurs qui envahirent l'Égypte, 338.
- Phéréclide**, le Syrien, est, d'après Cicéron, le premier qui ait dit que les âmes sont immortelles, XI, 286.
- Philemon**; nie l'augure de l'éternement, XVIII, 16.
- Philémon**, l'abbé; œuvres, XIV, 408.
- Philippe-Hérode**; nommé tétrarque de la Bathanée, XX, 85.
- Philippe (S.)**; dans les Gaules, IV, 316.
- Philippe**, le solitaire; œuvre, X, 452.
- Philippe de Maizières**; introduit en Occident la fête de la présentation de la Vierge, XVIII, 441.
- Philippes (Bataille de)**; divers prodiges qui annoncent la victoire d'Octave, et la défaite de Brutus et de Cassius, XIII, 386.
- Philitins**; leur commerce dans les temps antéhistoriques, XIV, 268; sur leur origine, XV, 416.
- Philodemus**; auteur juif ou palestinien, ami de Cicéron; ses ouvrages retrouvés à Herculaneum, VII, 196; réfute Cicéron sur le séjour des dieux, 218; soutient que les dieux

- parlent la langue grecque, XIII, 219.
- Philologie**; essai sur le mot, les racines et les permutations, II, 107; tableau de corrélation, 125.
- Philon**; sur les sacrifices humains chez les Phéniciens, III, 454; chez les Messéniens, IV, 62; si Esdras a inventé l'hébreu carré, IX, 430; sur le quartier habité par les juifs à Rome, XII, 18; sur la traduction de ses *Œuvres*, XVIII, 287; sur Auguste, qui refuse qu'on l'appelle Seigneur, XX, 88, et qui sacrifie à Jéhovah, 92.
- Philosophie**; son origine d'après Clément d'Alexandrie, III, 234; sur son histoire, XIV, 193.
- Philosophie chrétienne**; exposée par le P. Ventura (1^{er} art.), IV, 394; (2^e art.), V, 74; (3^e art.), 153; (4^e art.), 217.
- Philosophie traditionnelle**; lettres à un jeune homme sur les faux principes qu'on enseigne (1^{er} art.), X, 143; (2^e art.), 432; (3^e art.) XI, 202; (4^e art.), XIII, 245; (5^e art.) réfutation des systèmes ontologiques, 325; nécessité de faire intervenir l'autorité du Christ dans cette étude, XV, 260; textes de Pie IX qui le prouvent, 261; voir Pie IX et Bonnelly.
- Philosophie (Cours de)**; de M. l'abbé Ubaghs, professeur à l'Université catholique de Louvain; attaquée par le chan. Lupus et le P. Perrone, et défendue par la revue de Louvain, I, 206; autorisée par le card. d'Andréa, 295; prescription de la corriger, puis proscrire, X, 464; voir Patrizzi et Ubaghs.
- Philosophie classique**; état de son enseignement en Espagne, XI, 349.
- Philosophie de Lyon**; copie Cicéron sur la connaissance de Dieu, IX, 39; c'est à tort le texte de Cicéron sur l'immatérialité de l'âme, XII, 280; emprunte aux épicuriens son système des idées innées, 431.
- Philosophie morale**; toute aristotélicienne dans l'enseignement des Jésuites, VIII, 338; éloge exagéré et tout païen, 338.
- Philosophoumena**; édition du texte et traduction, par M. Migne, I, 463. erreur de M. H. Martin sur ce livre, II, 351; compte-rendu de l'édition de M. l'abbé Cruice, III, 448.
- Philostorge**; *œuv.*, II, 157.
- Philostrate**; sur Dion, II, 159; sur les sacrifices humains à Sparte, IV, 60; à Thèbes, 66; sur la félicité des Athéniens, X, 346; sur leurs dieux inconnus, 353.
- Philothée, de Constantinople**; *œuv.*, XIII, 455, 459.
- Philothée, de Selymbria**; *œuvres*, XII, 461.
- Philothée, le moine**; *œuv.*, III, 243.
- Philothée, le Sinaïte**; *œuv.*, XIV, 469.
- Philothée**; à l'index, IX, 404.
- Philegon**; que la sibylle vécut plus de 900 ans, XI, 387.
- Photius, extrait de Philostorge**, II, 157; de S. Nil, 242; de Théodoret, 243; *œuvres*, III, 321; texte mutilé par les Grecs, XIV, 408; sur un ouvrage de Nicolas de Damas, XX, 103.
- Phrantza (George)**; *œuv.*, XIII, 463.
- Pianchi-Merjiamoun, roi d'Égypte** inconnu jusqu'à ce jour; traduction d'une inscription qui le concerne et qui explique la Bible, VIII, 175.
- Picardie (la)**; compte-rendu de cette revue, II, 371.
- Pichler**; à l'index, XI, 323; XIII, 163.
- Piebt (M.)**; annonce de son *Catéchisme du Code Napoléon*, IV, 243.
- Pie II, pape**; lettre, XIV, 409.
- Pie III**; erreur de M. H. Martin, VII, 325.
- Pie V**; lettre où il réprovoque la paix conclue avec les protestants par Catherine de Médicis, XVI, 70.
- Pie VIII**; sur la propagation des mauvaises doctrines, XVI, 160.
- Pie IX (S. S.)**; réponse du Journal de Rome aux attaques dirigées contre son pouvoir temporel, I, 72; la brochure: *le Pape et le Congrès*, réponse *ib.*; discours que lui adresse le général de Goyon, et sa réponse, 73; lettre que lui adresse l'Emp. Napoléon, *ib.*; réponse du *Journal de Rome*, 74; encyclique *Nullus in certis* du 19 janv. 1860, demandant des prières à l'univers chrétien, 74; liste des ouvrages défendant son pouvoir temporel, 84, 163; dédicace du livre: *les Moines d'Occident*, II, 9; lettre au patriarche d'Antioche et aux 7 évêques de son patriarcat sur les massacres des chrétiens de Syrie, 85; bref sur le retour des Bulgares dans le sein de l'Église catholique, III, 250; bref à M. le chan. Lupus, 293; lettres apostoliques établissant la Propagande pour les affaires du rite oriental, V, 157; lettre-circulaire adressée à tous les évêques de rite catholique par

- les inviter à assister à la canonisation des martyrs japonais, 163; encyclique aux évêques belges sur les discussions philosophiques de ce pays, 165; bref à M. de L'hervillieres, 322; allocution du 9 juin à l'occasion des martyrs japonais, 416; adresse des évêques, 430; ses paroles comparées aux doctrines des *Annales*, 415; lettre au card. archevêque de Malines sur les doctrines philosophiques de l'*Université* de Louvain, VI, 77; lettre *Gratissimas* contre la philosophie rationaliste du D. Frohschammer, VII, 245; visite les fouilles du palais des Césars, 323; bref à S. E. le card. Gousset sur sa condamnation du livre de M. Renan, VIII, 99; conseille l'enseignement des auteurs chrétiens, 296; se plaint qu'on veut ramener la société aux temps païens, 331; *Bref Tuas libenter* du 21 décembre 1863 sur le Congrès des savants tenu à Munich en septembre 1^{er} 63, IX, 207; bref adressé à M. L. Veullot, sur son livre : *la Vie de N.-S. Jésus-Christ*, X, 85; publication du *Syllabus* sur les erreurs modernes, et citation des textes qui touchent à la philosophie, XI, 67; indication des actes d'où sont extraites les 80 propositions renfermées dans ce *Syllabus*, 74; texte de son *Encyclique* où il dénonce le paganisme vers lequel marche la société, XII, 317; fouilles qu'il fait faire dans les palais des Césars et à Ostie, XIV, 84; texte contre le naturalisme, XV, 250; contre la philosophie qui met de côté la nécessité de la révélation, 261; approuve le discours de Mgr d'Aquila sur la réforme des études malgré l'opposition des Jésuites, XVI, 138; sur la propagation des mauvaises doctrines, 161; bulle *Æterni Patris* pour la convocation du concile général, XVII, 7; lettres apostoliques *Arcano* à tous les évêques orientaux schismatiques, 217; lettres *Jam vos*, aux protestants, 222; détails sur le projet qu'il a eu de réformer les études dans un sens plus chrétien, XIX, 18; lettre à M. l'abbé Gainet, 400; bref à M. Laurentie sur son livre : *L'Athéisme social et l'Eglise*, XX, 142; ouverture du concile du Vatican le 8 décembre 1869, 406; allocution prononcée le 2 décembre, 406; allocution du 8 décembre, 412.
- Pierart (M.); à l'index, IX, 404.
- Pierre (S.); preuves de sa venue à Rome, tirées des catacombes (2^e art.), I, 42; autres preuves tirées de Clément martyr et de S. Ignace, 49; de Papias et de S. Irénée, 50; de Denys de Corinthe, et de Tertullien, 51; d'Origène, de Pierre d'Alexandrie, 52; de S. Cyprien et de Laclance, 53; de S. Athanase et autres, 54; (3^e art.) preuves tirées des conciles, 86; son séjour à Rome admis par Calvin et autres protestants, 89; sa suprématie reconnue par les évêques d'Orient et d'Occident, 92; preuves de son arrivée et de son séjour à Naples, 452; peint sur un verre trouvé aux catacombes, V, 366; abrégé des preuves de son arrivée et de son épiscopat à Rome, XVIII, 229; le premier soutient que la circoncision est abolie, XIX, 348; Pierre Chrysolanus; œuvres, X, 452.
- Pierre Comestor; sur le nom des Magges, XIX, 466;
- Pierre (S.), d'Alexandrie; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 52.
- Pierre, d'Argos; œuvres, III, 328.
- Pierre de Calabre; le même que Pomponius Letus, XIV, 426.
- Pierre (S.), de Damas; œuvr., XIV, 409.
- Pierre (S.) de Laodicee; œuvr., III, 82.
- Pierre, de Sicile; œuvres, III, 328.
- Pierre, le patricien; œuvres, X, 445.
- Pierre (M. Victor); analyse des *Contes populaires de la Norvège*, X, 74.
- Pilate; sa vie, sa femme, son exil; a porté la connaissance du Christ dans les Gaules, VII, 445.
- Pindare; sur un emprunt fait à la *Bible* des 70, XIII, 454; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 238.
- Pio'lin (Dom); annonce de sa réimpression du *Gallia Christiana*, XX, 82.
- Pipi; les Grecs lisent ainsi l'inscription qui était gravée sur le front du grand prêtre, IX, 419.
- Pitra (dom), sur les dates consulaires des six premiers siècles de l'Eglise, V, 245; sur les divers cycles et comptes ecclésiastiques d'après le livre de M. de Rossi : *Inscriptiones Christiane urbis Romæ*, VI, 129.
- Pizarro (Nic.); à l'index, XIX, 316.
- Planètes en Chine correspondant aux premiers empereurs, XVIII, 356.
- Plantier (Mgr); condamnation de la

- Vie de Jésus**, de M. Renan, VIII, 95 ; analyse de son livre : *Les Conciles généraux*, XX, 219.
- Plinade** ; œuvres, XII, 467.
- Platina** ; éloge païen de Bessarion, XIV, 333.
- Platon** ; sur les sacrifices humains chez les Lycéens, III, 461 ; désire connaître un homme qui lui montre la bonne voie, VII, 215 ; sur une âme revenue des enfers, 216 ; confusion de sa philosophie, d'après Cicéron, XI, 268, 272 ; a parlé le troisième de la sibylle, en Grèce, 372 ; son scholastique dit que la sibylle épousa un fils de Noé et entra dans l'arche, 383 ; ouvrage où ses théories entrent dans l'exposition du christianisme, XIV, 91 ; défendu par Bessarion, 329 ; éloge outré par Marcelle Ficin, 331 ; exposé de ses erreurs, par George de Trébizonde, 340 ; que les Grecs ne sont que des enfants, XV, 142 et XVIII, 349 ; établit 3 principes des choses, XV, 241.
- Platonisme** ; sa résurrection et sa funeste influence à la Renaissance, d'après Mgr Avanzo, XV, 226 ; voir *Plethon*.
- Plethon**, ou George Gemistus ; argument sur un traité de Manuel Paléologue, XIII, 463 ; sa vie et ses œuvres, par M. Alexandre (1^{er} art.) ; découverte de ses œuvres, XIV, 101 ; ses efforts pour ressusciter le paganisme, 103 ; un des six commissaires des Grecs au concile de Florence, 112 ; (2^e art.) suite de sa vie, 348 ; sa mort, et enterré en terre sainte, 350 ; portée funeste de son livre *des Lois*, 358 ; son analyse, 363, fataliste et panthéiste, 369 ; culte païen qu'il établit, 416 ; jugement sur l'ensemble de sa doctrine, 417 ; pour éviter la Scholastique il tombe dans le Néoplatonisme, 419 ; c'est le polythéisme qui renaît, 422 ; nom de ses disciples, 423 ; traité presque comme un saint, 428 ; voir *Matthieu Camariote*, *George de Trébizonde*, *Manuel Holobulus*.
- Plinè** ; sur les sacrifices humains, chez les Carthaginois, III, 455 ; chez les Arcadiens, IV, 63 ; sur la crédulité des Grecs, 63 ; sur l'état bestial primitif de l'homme, 110 ; sur le signe de la croix, VIII, 78 ; sur les batailles livrées par César, IX, 30 ; sur le phallus servant de préservatif aux Romains, 372 ; sur un carmen que récitait César, 376 ; sur un Carmen de Caton, 455 ; sur la résurrection de Gabienus, annonçant faussement la victoire aux fils de Pompée, XI, 31 ; sur Valerius Soranus, puni pour avoir révélé le nom secret de Rome, 126 ; sur la défense de prononcer le nom du dieu tutélaire de Rome, 128 ; texte d'Auguste mentionnant la comète apparue pendant les jeux qu'il célébrait, XII, 99 ; sur les prodiges qui présageaient l'élévation d'Octave, XIII, 227 ; sur les mœurs dépravées de Brutus, 381 ; il assure qu'anciennement les convives ne devaient pas dépasser 3, XV, 242 ; sur la bibliothèque établie par Pollion, 283 ; sur un prodige arrivé à Livie, 289 ; sur un mort ressuscité, qui trompe Sextus, 381 ; sur Anaxilaus, le magicien, 393 ; soupçonne Auguste de la mort de Marcellus, XVII, 132 ; sur le songe qui fait augurer à Livie que Tibère arrivera à l'empire, 311 ; sur l'augure de l'éternuement, 317 ; superstitions dans la population romaine, par rapport aux maladies et aux remèdes (1^{er} art.), XIX, 129 ; (2^e art.), 166 ; sur les débordements de Julie, fille d'Auguste, 186 ; l'accuse d'avoir voulu assassiner son père, 188 ; sur une étrole extraordinaire, 458 ; sur les mages, 462 ; accuse Livie de la mort de Lucius et de Caius César, XX, 166 ; sur les effrayantes dilapidations de Lullius en Orient, 169 ; sur le paladium de Rome, 253 ; sur le Fascinus dieu obscène, gardé par les vestales, 254.
- Pline le jeune** ; sur une épigramme amoureuse de Cicéron adressée à Tiron, XI, 197 ; lettre où il énumère les 27 auteurs de son temps qui avaient écrit des gravelures, parmi lesquels Cicéron, Virgile, Auguste, XVII, 384.
- Plotta** ; ses rapports adultères avec Virgile, XV, 51.
- Plutarque** ; sur les sacrifices humains chez les Egyptiens III, 306, 307 ; chez les Carthaginois, 456, 460, 462 ; chez les Athéniens, 465 ; à Sparte, IV, 59, 61 ; en Epire, 429 ; chez les Perses, 436 ; sur l'état primitif de l'homme, 112 ; sur la croyance des démons chez les Romains ; V, 236 ;

sur l'esclave immolé, dont Catilina boit le sang, 339; sur la prophétie des sibylles promettant l'empire à S. Cornelius, 342; sur le prodige qui décida Cicéron à mettre à mort les complices de Catilina, 346; sur la prise du temple, 354; sur la proposition de livrer César aux Germains, VII, 168; sur les déprédations de Crassus en Syrie, 208; sur les prodiges qui annonçaient la défaite et la mort de Crassus, 298; sur le signe de la croix, VIII, 78; sur les batailles livrées par César, IX, 30; sur le présage qui autorise César à passer le Rubicon, 121; sur ceux qui annoncent la victoire de César, 142; et la défaite de Pompée, 143; autres sur sa fuite, 150; sur la superstition de César, 369; sur la réforme du calendrier, 381; sur Caton qui prête sa femme; 447; sur le divorce de Cicéron; 465; sur Valérius Soranus mis à mort par Pompée, XI, 127; sur la divinité tutélaire de Rome et la défense de révéler le nom secret de cette ville, 127; que Cicéron approuvait les honneurs extravagants décernés à César, 199; sur Antoine qui oppose à César le vol des oiseaux, 366; prophétie de la sibylle que pour vaincre les Parthes César devait être roi, 363; que la sibylle Erythrée a donné naissance à toutes les prophéties, et à tous les augures, 380; sur les Romains qui poussent César à se déclarer roi, XII, 24; sur les présages de son assassinat, 33; sur le songe de Cinna, avant qu'il fut mis en pièces, 88; sur la mort prématurée des assassins de César, 93; sur le songe qui poussa Cicéron à se dévouer à Octave, 95; sur la comète apparue à la mort de César, 98; sur le songe qu'eut Antoine la veille de son entrevue avec Octave, 109; sur la mort de Cicéron et les prodiges qui l'annoncèrent, XIII, 233; sur le supplice que Pomponia fit souffrir à celui qui avait indiqué le chemin que Cicéron avait pris en fuyant, 236; sur l'apparition d'un spectre qui annonce à Brutus sa perte, 370; un bon augure pour Brutus et Cassius, 371; sur une révélation qui sauva Octave à la bataille de Philippi, 374; éloge de Brutus, 378; présage avant la bataille, 386; colloque entre Brutus et

Cassius qui décident de se tuer, 385; mort ou assassinat de Cassius, 389; présages funestes à Brutus, 390; imprécations contre Antoine, 392; mort de Brutus, 394; intervention de Dieu dans les événements, 395; sur la blessure que Porcia se serait faite, 441; sur sa défaillance le jour de l'assassinat de César, 442; met en doute sa mort au moyen de charbons ardents, 444; sur la visite que fait Cléopâtre à Antoine déguisée en Vénus, XIV, 60; sur les orgies d'Antoine et de Cléopâtre à Alexandrie, XV, 44; sur Antoine nommé prêtre de J. Cesar, 45; sur le retour d'Antoine en Grèce par la peur du Daimon, 233; sur l'Unité et la Trinité, nombres sacrés chez les Pythagoriciens, 239; sur la bibliothèque apportée à Rome par Lucullus, 281; par Sylla, 282; superstition d'Antoine, 286; qui se prétend descendu d'Hercule, 372; sa trahison envers le roi d'Arménie, 388; sur Cléopâtre qui se déclare Isis, 389; sur la formation du *mundus* chez les Romains, 411; du *pomerium*, 412; Cléopâtre avait ensorcelé Antoine, 450; prodiges avant la bataille d'Actium, 451; détails sur ce combat, 462; qu'Octave attribue à un âne la prédiction de sa victoire et lui élève une statue, 464; sur l'origine des Celtes, XVI, 195; superstition de la lampe éteinte, XVII, 133; sur l'augure de l'éternuement, 313; que c'était le bon génie de Socrate, 314; comment les hommes deviennent dieux, XIX, 46; sur les adultères de Mécène, 66; sur Auguste frappant un des amants de Julie, 189; sur les punitions des vestales, XX, 256. *Poche riflessioni*; à l'index, XI, 323. Polémique catholique actuelle; ses défauts et ses améliorations; voir Avanzo. Pollion (C. Asinius); sa naissance, VI, 390; comment connu Virgile et le présenta à Octave, XIV, 75; recevait à Rome Hérode comme son hôte, XV, 133; introduit dans un dialogue sur la 4^e *églogue* de Virgile, 138; ses ouvrages, 280; établit à Rome une bibliothèque publique, 283. Pollion (Vedius); jette ses esclaves aux murènes, XVIII, 383. Polonais; sur leur origine, dans les livres chinois, III, 72.

- Poltrot** ; poésies calvinistes en l'honneur de cet assassin du duc de Guise, extraits, XX, 227.
- Polychronius**, d'Apamée; œuvres, XIV, 408.
- Polyen**; sur le suicide de Porcia, XIII, 444; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 316.
- Polynésiens**; preuves de leur origine asiatique, XV, 403.
- Polythéisme**; comment il est substitué au monothéisme, en Egypte, XIX, 280.
- Pomey (Le P.)**; contre le latin de l'Eglise, VIII, 335.
- Pomèrium**; ce que c'était chez les Romains, XV, 412.
- Pompée**; sa guerre contre les Juifs, V, 356; il s'empare du temple, 25, 358; ordonne de continuer les sacrifices à Dieu, 361; le roi des Juifs Aristobule, et quelques ornements du temple figurant à son triomphe, 60 ans avant J. C., VI, 398; Cicéron constate qu'il a épargné l'or du temple de Jérusalem, 422; il lui donne le surnom de Hierosolymaire, 425; se laisse guider par les présages dans sa guerre avec César, IX, 130; sa perte annoncée, 140; livre bataille d'après des prédictions favorables, 144; ses décrets en faveur des Juifs, 275.
- Pompée (Sextus)**; guerre et paix avec Octave, XV, 43, 232; se dit fils de Neptune, 46; guerre nouvelle en Sicile, 284; il a du succès, ne sait pas en profiter, et se contente de jouer au Neptune, 286; il croit qu'un bœuf lui a parlé, 287; croit à un homme revenu des enfers qui lui annonce la victoire, 381; est vaincu et s'enfuit en Orient, 381; il y est décapité par ordre d'Antoine, 385.
- Pompei**; découverte de pains carbonisés, VIII, 160; d'un temple de Junon avec les ustensiles des sacrifices, XII, 163; de l'appareil d'un grand repas romain, 238; découverte d'une inscription mentionnant les chrétiens, XIII, 164; son importance, 471; dissertation sur cette inscription prouvant que les chrétiens y étaient établis 13 ans après la mort de saint Pierre, XIV, 41; *fac simile* de l'inscription, 47.
- Pomponius Atticus**; voir Atticus.
- Pomponius Letus**; découverte dans les catacombes d'inscriptions prouvant qu'il était le souverain pontife de la secte du nouveau paganisme, XIV, 8, 86; notice sur sa vie, 133, 141; ses œuvres, 136; son identité avec Pierre de Calabre, et ses liaisons avec Pléthon, 426; sur son académie païenne de la renaissance, 259.
- Pomponius Mela**; sur une note de sa traduction, IV, 113.
- Pontifes païens**; pourquoi ils offraient la tête couverte, XIX, 126.
- Pontifical romain**; sur la profession des religieuses, XX, 259.
- Pontificat païen**; preuves de son existence et de son organisation à la renaissance des lettres, XIV, 86; Pomponius Letus, grand pontife, 86.
- Pontifex**, etc.; à l'index, IV, 324.
- Pontifex (il)**; à l'index, IX, 244.
- Porcia**, femme de Brutus; doutes sur la blessure qu'elle se serait faite, et pour laquelle elle est tant louée, XII, 440; doutes sur sa mort en avalant des charbons ardents, 448; morte avant Brutus, 444; ses mauvaises mœurs, 445; louée comme une sainte, par le P. Le Moine, 448; et par l'abbé Lhomond, dans les classus, 448.
- Porcius Latro**; se suicide, XIX, 137.
- Porée (le P.)**; éloge qu'il fait du tyranicide Brutus, XVII, 312.
- Porphyre**; copié dans la dialectique de S. Jean Damascène, III, 240; sur les sacrifices humains, 800; en Arcadie, IV, 65; à Chio et à Tenedos, 432; chez les Bassarcs, 436; en Syrie, 434.
- Possevin (le P.)**, jésuite; sur le danger de l'étude de Virgile pour les enfants, XVII, 489.
- Possien M.)**; annonce de son livre: *Etudes des Langues*, IV, 243.
- Postel (M.)**; analyse de la *Vie de Jacques Sainte-Beuve*, XVII, 30.
- Poulets sacrés**; font suspendre une délibération du Sénat, XIII, 230.
- Pourchot (le doct.)**; copie Cicéron pour la définition de la loi, IX, 34.
- Prémare (le P.)**, jésuite; publication de sa *lettre sur le monothéisme des Chinois*, (1^{re} art.) exposé du système physique des Chinois, III, 133; (2^e art.), notions des Chinois sur la divinité, extraites des auteurs les plus célèbres, 375; sur le signe de la croix chez les Chinois, VIII, 83; une hymne sur le monothéisme primitif des Chinois, XVIII, 1^{re}.

- Présentation au Temple de la B. Vierge Marie**, d'après la tradition, XVIII, 434; établissement de cette fête, 440.
- Pressigny**; découverte d'une manufacture d'arines en silex, X, 322.
- Pretextat**; découverts d'une crypte dans ce cimetière, X, 69.
- Principes (les) de 89**; à l'index, V, 404; soumission de l'auteur, M. l'abbé Godard, VI, 84.
- Prisca**; à l'index; XII, 159.
- Priscus le Rhéteur**; œuvres, X, 445.
- Proclus**; dit que la sibylle était moitié des dieux, moitié des hommes, et qu'elle parla en naissant, XI, 385; ses doctrines renouvelées par Plotin, XIV, 421.
- Proclus (S.)**, de Constantinople; œuv., II, 158.
- Procopé**; sur les dépouilles de Jérusalem transportées par Alaric en Gaule, XVIII, 192, 195; sur le feu perpétuel chez les Perses, XX, 249.
- Procopé**, de Gaza; œuvres, III, 160.
- Procopé**, de Tyr; œuvres, III, 80.
- Procopé**, le diacre; œuvres, III, 321.
- Procula (Claudia)**, femme de Pilate; notice sur sa vie; a parlé du Christ dans les Gaules, VII, 436.
- Properté**; sur l'impudicité des mœurs de Virgile, XV, 49; sur les cartes marales, 383; sur la statue d'Apollon, sous les traits d'Octave, XV, 392; sur Corn. Gallus, XVII, 123; sur l'*Eneïde* de Virgile, 130; sa morale impure, 130; superstitions romaines, 133; sur la mort de Marcellus, 188; amour des courtisanes, mépris du mariage, 201; avoue qu'il passait pour infâme, 201; sur l'augure de l'éternuement, 312; refuse d'écrire les louanges d'Auguste, 391; et finit par le déifier, 392; sa mort, XVIII, 393; il connaissait la plupart des problèmes sérieux, 393; se propose de présenter ses *Eligies* à Proserpine, 394.
- Prota (Luigi)**; à l'index, V, 404.
- Proto-Evangile de S. Jacques**, apocryphe; sur la naissance du Christ, XIX, 268; sur le massacre des Innocents, XX, 56.
- Pruner-Bey**; analyse des ossements de la reine juive trouvée dans le tombeau des rois, et qui est Joaddan, femme de Joas, XIII, 303.
- Psellus (Michel)**; œuvres, X, 449.
- Pal grec**; son ordre dans l'alphabet, III, 213.
- Publica confessione**; à l'index, XIII, 164.
- Pythagore**; qu'il vit dans les enfers Homère et Hésiode punis pour les mensonges qu'ils ont dits sur les dieux, XV, 147; regarde le nombre impair et 3 comme sacré, 239; assure que le nombre 3 forme toutes choses, et même le Grand Tout, 241; ce nombre marque une âme complète, 241; il est assigné au Dieu Suprême, 242; pour être admis aux mystères, se soumet à la circoncision, XIX, 342.
- Pythagoriciens**; ridiculisés par Horace, XVII, 14.
- Quatrefages (M. de)**, de l'Institut; sur la mâchoire humaine découverte à Abbeville, VIII, 350; sur l'origine asiatique des polynésiens, XV, 403.
- Quatremère (M. Étien.)**; extrait de ses trois mémoires sur les Nabathéens, leur origine, leur langue et leur littérature, I, 405.
- Queant (M. l'abbé)**; compte-rendu de son livre: *Sur le Sacre*, XVIII, 307.
- Quicherat (M.)**; jugement sans sur Horace, XIX, 70.
- Quinet (M.)**; à l'index, XV, 164.
- Quinte-Curce**; sur les sacrifices humains des Tyriens, III, 455; sur le rite des prêtres païens de sacrifier la tête couverte, XIX, 125; sur le feu perpétuel chez les Perses, XX, 249.
- Quintianus (S.)**; d'Ascoli, œuvres, II, 323.
- Quintilien**; sur les vers sibyllins qui promettaient l'empire à C. Lentulus, V, 24 et 342; ne voudrait pas expliquer certaines pièces d'Horace, XVII, 8.
- Quintus Calabér**; sur les sacrifices humains, en Aulide, IV, 56.

EB

- Raban Maur**; sur l'épiscopat de S. Georges, dans le Velay, IV, 327.
- Rabbins**; prétendent qu'un petit-fils d'Esau vint en Italie avec Enée, XI, 387; d'où ils croient que les Romains sont des Iduméens, 387.
- Rablulas, d'Edesse**; œuv., II, 162.
- Raison**; ses forces naturelles exposées à la Congrégation de l'index, I, 282; les rationalistes soutiennent la spon-

- tanéité absolue de son développement, 283; outre une force interne et originelle, elle a besoin d'un secours intellectuel extérieur, 281; cette doctrine approuvée par la Congrégation de l'index, 295; Lettre de Pie IX condamnant une trop grande force qu'on lui donne, VII, 247; théorie panthéiste de Cicéron, IX, 36, et de Caton, 452; comment envisagée, par M. l'abbé de la Menais et Mgr de Salinis, XII, 187; impuissante à prouver l'existence du Dieu, d'après Cicéron, XIII, 33; est un don funeste d'après lui, 34; XV, 293.
- Ramayana**, poème indien; son âge très-récent, X X, 159.
- Ramière (Le P.)**, jésuite; examen de son livre de *l'Unité en philosophie*, (1^{re} art.) VIII, 368; attribuée à tort aux *Annales* les erreurs enseignées par le P. Moigno, avec l'autorisation de ses supérieurs, 369; rétracte la théorie enseignée par ses Pères, 373; sur la funeste influence de la division en philosophie, 375; sur l'autorité de saint Thomas, 378; peu fixé sur la valeur de la raison et rend mal l'opinion des *Annales*, 379; théorie panthéiste et offres de conciliation, 383; (2^e art.) comment M. l'abbé Fabre reçoit ses offres de conciliation, 428; ainsi que M. l'abbé Ubaghs, 440; accusé de panthéisme, il se rétracte, 444; réponse à ses objections contre le traditionalisme, 454; indignité de la polémique dirigée contre lui par le P. Fabre, XIII, 254; accuse deux fois les *Annales* d'avoir enseigné le panthéisme, tandis que c'est sa compagnie qui enseignait, XVII, 329; sa lettre d'excuse promettant une rectification qu'il ne donne pas, 330; comment il avoue et excuse sa compagnie, 332; professe lui-même le panthéisme, 342.
- Ranke**; sur l'économie de la législation mosaïque, XVI, 251.
- Raphaël**: son génie, sa mort, XVI, 338.
- Rapin (Le P.)**, jésuite; son fanatisme pour Virgile, VI, 390; contre la littérature chrétienne, VII, 336; éloge tout païen de Virgile, XVIII, 39; guerre avec le P. Vavasseau qui lui reproche ces éloges, 43.
- Ratio studiorum** des jésuites, textes changés et corrigés, V, 193; ils y éloignent la morale de l'évangile pour enseigner seulement celle d'Aristote, XI, 388.
- Rationalisme chrétien**; école formée en France et exposée par M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, V, 381; soutenue d'après lui par le P. Chastel, jésuite, Mgr Baudry, M. l'abbé Huzonin, Mgr Maret, le *Correspondant* et *l'Ami de la Religion*, 391.
- Raulx (M. l'abbé)**; analyse du *tableau synoptique* de M. l'abbé Michel, VI, 397.
- Ravaisson (M.)**; sur son livre *la Philosophie en France au 19^e siècle*, XVIII, 136.
- Rawlinson (M.)**; réfutation de quelques-unes de ses assertions sur le règne du roi Sargon, VI, 45.
- Raymond (M. l'abbé)**; sur son *Dictionnaire d'éducation publique et privée*, I, 66.
- Reali (Eusèbe)**; à l'index, IV, 324; VIII, 81.
- Regibus (Vincent de)**; son édition de Daniel, I, 463.
- Regnier (M.)** de l'Institut; reconnaît un monothéisme primitif dans l'Égide, XIX, 376.
- Regulus**; doutes sur les motifs de son retour à Carthage, XIII, 119; qu'il n'a pas été torturé par les Carthaginois, XVII, 387.
- Reinaud (M.)** de l'Institut; analyse de son livre: *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, X, 323; trouve dans l'Inde le roi Gundaphorus qui n'était cité que par Abdias, XIX, 143.
- Reinesius**; sur le dieu inconnu des Athéniens, X, 332.
- Religieuses chrétiennes; comparées aux Vestales**, XX, 259.
- Religion naturelle**; les rationalistes soutiennent la spontanéité absolue de sa connaissance, I, 283; voir Naturalisme et S. Thomas.
- Religions helléniques et orientales**; comment elles se sont fondues ensemble, XIX, 405.
- Renaissance des lettres**; origine du débordement du paganisme dans le christianisme, XIV, 85; sa funeste influence et sa polémique, XV, 220; elle a supprimé le surnaturel et inauguré le naturalisme, 222.
- Reuan (M.)**; sur la langue arménienne, I, 264; grande portée de ses attaques

- contre la religion, II, 280; mis à l'index, 213; réfutation de son système sur le monothéisme de la race sémitique seule; preuves que tous les peuples ont été monothéistes; voir Schœbel; réfuté sur la langue des Sémites, III, 36; réfuté sur le paradis terrestre, VI, 33; sur le livre de Job, 95; sur Josué, 406; sur le cantique de Salomon, 409; sur Jonas, 411; examen des principes de sa philosophie, 443; similitude de principes avec Malebranche, VII, 48; condamnation de sa *Vie de Jésus*, par S. Exc. le cardinal Gousset, VII, 85; et Mgr Plantier, 95; sa mise à l'index, 244; réfutation de son opinion sur le tombeau de la reine Sara, IX, 405; ses erreurs sur la chronologie égyptienne, XIII, 69; reconnaît le monothéisme patriarchal, 76, réfuté par M. l'abbé de Ladoue et exposition de sa stratégie par Mgr Gerbet, 315; modification de ses idées sur le monothéisme sémitique, XIV, 374.
- Renaudot**; sur Gennadius, XIV, 90.
- Révélation**; preuves de sa nécessité (1^{er} art.), II, 126; (2^e art.), 229.
- Reveillout (M.)**; sur une note sur l'Eglise et les affranchis, XI, 398.
- Revue catholique de l'Université épiscopale de Louvain**; attaquée par M. le chan. Lupus, comme traditionaliste; exposé, I, 207; sa défense mentionnée, 208; lettre du P. Peronné, jésuite, contre ses doctrines, 228; réfutation de cette lettre, 230; ses doctrines approuvées par la Congrégation de l'index, 295; son ontologisme, professé par M. l'abbé Ubaghs, dangereux, V, 167; pièces officielles sur les délibérations qui ont eu lieu dans la Congrégation de l'index, 171; encyclique de Pie IX sur cette question, 183; soumission des professeurs de Louvain, 188; violente attaque du *Journal littéraire de Liège*, 189; lettre approbative du cardinal d'Andréa, 238; ses doctrines condamnées; V. Ubaghs.
- Revue de l'année** de Toulouse; propagation de l'ontologisme en France, XVII, 275. Voir Duilhé de Saint-Projet.
- Reynaud (M. Jean)**; examen et réfutation de son exposé du dogme de la chute et de la métempsycose, V, 398; mis à l'index, XIII, 163.
- Rhodes; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 432.
- Rhuthène (le card.); voir Iaidore.
- Riancey (M. H. de); analyse de son livre: *Histoire du monde*, IX, 75; extrait renfermant le tableau des migrations des familles japhétiques qui ont peuplé nos contrées (1^{er} art.), X, 193; (2^e art.), 273.
- Ricard (M. l'abbé); annonce de son livre: *La Religieuse en oraison*, III, 320.
- Ricci; à l'index, XII, 159.
- Richard Cœur de Lion; erreur de M. H. Martin, VII, 258.
- Richard (le frère), œuv., XIII, 460.
- Richelieu (le card.); sur son traité: *De la perfection chrétienne*, I, 138.
- Richer; auteur de la *Vie de Mécène*; si ce favori d'Auguste a été l'amant de Julie, XIX, 67.
- Rio (M.); analyse et extraits de son livre: *De l'Art chrétien*, IV, 117; du type de l'art chez les Romains, 122, analyse de son livre sur *Shakespeare*, et preuves que cet auteur a vécu et est mort catholique, X, 159; réclame contre un testament qu'on lui attribue, 474; autres extraits de son *Art chrétien*, XVI, 325.
- Rituel funéraire** des anciens Egyptiens; analyse et extraits, IV, 177; extrait sur la circoncision, XIX, 340.
- Robiou (M.); les peuples d'Ethiopie d'après les écrivains grecs (1^{er} art.), IV, 220; (2^e art.), 273; traduction d'une note de M. Weber, VI, 156; compte rendu des découvertes allemandes dans l'Orient; (1^{er} art.) travaux de Brugsch, de Scheuchzer, inscriptions phéniciennes, V, 29; (2^e art.) le livre d'Hénoch; topographie de la Terre-Sainte, 116; sur le gouvernement des Galates comparé à celui des Ioniens et des Bretons, VIII, 149; examen critique de quelques questions d'égyptologie traitées par M. Renan, XII, 69; origines étrangères de la religion des Romains, XV, 405; croyances de l'Egypte à l'époque des pyramides; passage du monothéisme au polythéisme, XIX, 280; sur le syncrétisme ou mélange des religions hellénique et orientale après Alexandre, 408.
- Roger de Guimps (M.); analyse de son livre: *La Philosophie et la pratique de l'éducation*, III, 113.

- Romain I; œuvres, X; 445.
- Romains; preuves des rapports qu'ils ont eus avec les Juifs, et de la connaissance de leurs livres (1^{er} art.), V, 7; font alliance avec Judas Machabée, 9; décret du sénat, 11; autre alliance, 13; chassent les Juifs de Rome 142 ans avant J.-C., 14; autre alliance, 18; font rechercher en Orient tous les livres prophétiques, 19; prophétie annonçant la naissance d'un maître, 23; leurs assemblées influencées par les Juifs, 26; (2^e art.), 333; leur esclavage religieux sous l'action des démons, 336; (3^e art.), VI, 382; Varron a assisté à la prise de Jérusalem, 383; Cicéron cite l'abstention de la chair de porc, 388; services rendus à Scaurus par Antipater, 397; le roi des Juifs au triomphe de Pompée, 399; souvenir des trois cornes de Daniel par Varron, 417; les assemblées romaines sont influencées par les Juifs, 421; Cicéron dit pour quel ils ont repoussé leur religion, 423; (5^e art.), gouvernement de Gabinus favorable aux Juifs, VII, 34; il bat Aristobule et le renvoie prisonnier à Rome, 40; (6^e art.); Gabinus est aidé par les Juifs contre l'Égypte, 191; gouvernement de Licinius Crassus; ses vexations contre les Juifs, 205; (7^e art.), gouvernement de Cassius, 304; (8^e art.), gouvernement de Bibulus, 456; voir la suite aux mots Auguste et Bonnetty; sur les origines étrangères de leur religion, XV, 406.
- Romanis (Guill. de); notice, XIX, 318.
- Rome; sur les 12 vautours de Romulus annonçant 12 siècles pour la durée de son empire, XI, 50; Soranus puni pour avoir révélé son nom mystique, 124; ce nom n'était ni Valentia, ni Anthusa, ni Florentia, mais il est demeuré inconnu, 131, 132; sa divinité tutélaire était *Ops concivia*, 129; réflexions sur une vue générale, 237.
- Rome souterraine et chrétienne. Voir Rossy.
- Rome des Papes; à l'index, II, 244.
- Roothan (le P.), général des jésuites; approuve la dissertation du P. Moigno, que les PP. Kleutgen et la *Civiltà* déclarent panthéiste, XVII, 339.
- Rosa (Gabr.); à l'index, XVII, 164.
- Rosen (M.); sur la topographie de la Terre-Sainte, V, 123.
- Rosmini (M. l'abbé); détails sur le sort de sa philosophie en France et sur le décret de l'index qui a refusé de la censurer, II, 71; écrits des PP. jésuites contre lui, 73; ce que les *Annales* ont blâmé ou approuvé, 75; bref portant approbation de son institut de la charité, 29.
- Rosminiens; attaqués par la *Civiltà* sur la non-innité des premiers principes, I, 206.
- Rosny (M. de); annonce de ses écritures figuratives et hiéroglyphiques des divers peuples, II, 324; analyse du livre: *Les Persis et leurs croyances*, III, 278; annonce d'un recueil de textes japonais, VIII, 324; annonce des *Mélanges* de M. Stambulten, IX, 323; affinité du japonais avec certaines langues asiatiques, 387; notice sur un ouvrage japonais, XIII, 323.
- Rossi (M. le ch. J.-B. de); sur les dates consulaires de son livre: *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, V, 245; sur les divers cycles et comptes ecclésiastiques de son livre; *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, VI, 129; sur son *Bulletin d'archéologie*, VII, 240; X, 66; analyse de sa dissertation sur les inscriptions chrétiennes de Carthage, VIII, 44; compte rendu de sa *Rome souterraine et chrétienne*, XII, 258; autre compte rendu (1^{er} art.), XIII, 347; (2^e art.), 424; (3^e art.), XIV, 7; analyse du 2^e vol., XVII, 399; dissertation sur une inscription chrétienne du 1^{er} siècle trouvée à Pompéi, XIV, 41; sur les Juifs *ostranctis demorantibus à Pompéi*, 51; récit des découvertes faites dans les catacombes contenant Pomponius Letus et ses collègues de l'Académie romaine, 137; quelques documents sur la destruction des temples païens, XV, 350; découverte du nom de deux consuls subrogés de l'an 58, 355; rapports de Sénèque et de S. Paul, 356.
- Rossi (M. Michel de); ses travaux sur les catacombes, XIV, 21.
- Rouge; se dit Adam, ou Edom, ou Iduméen, ou Phénicien, ou Hymjarite, ou Erythréen, tous noms signifiant rouge, XI, 374 à 382.
- Rougé (M. le vic. de); discours d'ouverture de son cours d'archéologie

- égyptienne; où notice sur la découverte, les progrès et l'état actuel des études égyptiennes, I, 325; analyse et extraits de son livre: *Études sur le rituel funéraire des anciens égyptiens*, IV, 177; note sur les principales fouilles exécutées récemment en Égypte, 205; discours prononcé à la séance solennelle de l'Académie des inscriptions, et encourageant la recherche des traditions primitives, VI, 151; traduction de l'inscription historique du roi Pianchi-Métiamoun, éclaircissant et confirmant divers passages de la Bible, VIII, 175; rapport adressé au ministre sur sa mission de 1864 en Égypte, renfermant les nouvelles découvertes faites dans l'histoire de ce pays, X, 165; sur la poésie égyptienne, traduction d'un chant, XVIII, 344; sur une allusion à la circoncision dans le Rituel funéraire, XIX, 340; sur le monothéisme primitif, 375; conseils à la science, 370; sur la méthode à suivre en ethnographie, et des rectifications à opérer dans le groupe appelé Sémitique, XX, 282; sur l'histoire des religions antiques, 291; sur la religion des anciens Égyptiens et sur leur croyance à l'unité de Dieu, 325; il l'attribue à la révélation extérieure de Dieu, 335.
- Rougemont (M. Fréd.)**; analyse d'un *Mémoire* de M. Chwolson sur le culte de Tammuz, III, 40; sur Darius de Mède et Balthasar, d'après la Bible et l'histoire, 85; voir Nabathéens; notice sur le *F-ling* (1^{er} art.), VII, 291; (2^e art.), 416; (3^e art.), IX, 294; visite à la maison de Shakespeare et extrait de son testament, où il fait profession de catholicisme, X, 268; réclame de M. Rio contre l'authenticité de ce testament, et persistance de M. de Rougemont, 471; analyse et extraits de son livre: *L'âge de bronze, ou les Sémites en Occident; matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité*, XIV, 247; problèmes à résoudre, 252; preuves que Lucrèce connaissait deux traditions de la *Genèse*; la création et la parole transmise par Adam, XVII, 393.
- Rousseau (J.-B.)**; louangeur de Socrate, IX, 213.
- Roussel (Gérard)**, évêque d'Oïeron; preuve qu'il n'était pas protestant, VI, 81.
- Royumont**; analyse et extraits de l'histoire de cette abbaye, XVI, 434.
- Ruland (le D.)**; sur la *Vie* de Trithème, (1^{er} art.), XIX, 356; (2^e art.), XX, 29.
- Rupert (l'abbé)**; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 290.
- S**
- Sabastus-Jupiter**; est le dieu Sabaoth, V, 44; sur le décret qui le chasse d'Athènes, IX, 57; autres preuves que c'est le dieu Sabaoth des Juifs, X, 366.
- Sabbat**; célébré à Rome avec solennité sous Auguste, XIX, 245; mentionné par Ovide dans ses *Remedia amoris*, XX, 104; voir samedi et semaine.
- Sabéens**; comparaison avec les croyances des Nabathéens, I, 261.
- Sacrifices humains dans l'antiquité**, excepté chez les adorateurs de Jéhovah (1^{er} art.), III, 298; chez les nations Channeennes, 302; chez les Égyptiens, 305; (2^e art.) chez les Phéniciens, 451; chez les Carthaginois, 455; chez les Athéniens, 463; Cicéron reproche à Vatinius d'immoler des petits enfants, VII, 39; pratiqués à Rome pendant la guerre de Pompée et de César, IX, 153; deux hommes sacrifiés par César, 378; pratiqués par Romulus et autorisés par les lois, 378; ce qu'en dit Varron, XII, 217; Auguste fait immoler 300 chevaliers, XV, 44.
- Sagio di preghiera, etc.*, à l'Index, XVII, 164.
- Saint-Denis (église de)**; son histoire, son organisation, ecclésiastique, XVI, 74; voir Jaquemel.
- Saint-Office**; sept propositions de philosophie ontologique condamnées par ce tribunal, IV, 470; opinion des diverses *Revuez* sur la condamnation des sept propositions ontologiques, V, 325; les sept propositions qu'il a condamnées conformes à la doctrine ontologique de M. l'abbé Hugonin, XIV, 461; voir Hugonin et Branchereau.
- Saint-Prest (M. de)**; réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 223.
- Saint-Sulpice (Sémitaire de)**; son enseignement a formé celui que M. l'abbé Hugonin est obligé de ré-

- tracter, XIV, 458; a propagé l'ontologisme en France, XVII, 271.
- Sainte-Beuve (Jacq. de), le sorbonien; analyse de sa *Vie*, XVII, 30.
- Sainte-Beuve (M.); réfutation des reproches qu'il fait à M. de Maistre, XIV, 221; critique d'une traduction des vers de Méléagre, 301.
- Salamine; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 433.
- Salemites inspirés; procès de ces sectaires en Allemagne, IV, 84.
- Salian (le P.), jésuite; son éloge exagéré de Virgile, XVIII, 38; hommage à la sainte Vierge, 125; jugement sévère porté sur Horace, XIX, 69; sur les calculs et les difficultés pour établir l'année de la naissance du Christ, 174.
- Salinis (Mgr de); sur un comité d'histoire et d'archéologie qu'il établit, I, 162; sur une édition de ses *œuvres posthumes*, VIII, 7; analyse de son ouvrage: *La Divinité de l'Eglise* et de *l'histoire de sa vie*, XI, 301; son influence et son école, 302; tableau complet de tout le plan apologétique de son livre, 311; sur la grandeur de la conception apologétique proposée par l'abbé de La Mennais; ses défauts et sa juste condamnation, XII, 186; jugement porté par M. Laurentie sur le plan apologétique de son ouvrage: *Divinité de l'Eglise*, 346.
- Salluste (Julius-Crispus); sa naissance, VI, 389; sur l'esclave immolé dont Catilina boit le sang, V, 338; sur la prophétie des sibylles promettant l'empire à 3 Cornelius, 341; reproche à Cicéron d'avoir vécu en inceste avec sa fille, XI, 194; sa vie de débauche, XV, 390; chassé du sénat, 391; pille la Numidie dont il était gouverneur, 391; est moral dans ses ouvrages, 391.
- Salmanassar I, XI, 254.
- Salmanassar III, XII, 39, 121.
- Salomon; sur ses temples bâtis à Moloch et à Chamos, III, 303; lieux visités par sa flotte, XVI, 283; date de sa mort, XIX, 99.
- Salvoni (Ant.); à l'index, I, 322; IX, 475.
- Samarie; les textes de la Bible sur cette ville éclairés par les découvertes de M. Oppert, VII, 7.
- Samaritains; ruines de leur temple sur le Garizim, XIV, 152.
- Samas-hou, XII, 126.
- Samedi; sanctification de ce jour établie chez les Romains, XVII, 204.
- Samonas de Gaza; œuvres, X, 448.
- Sanaden (Le P.), jésuite; excuse les obscénités d'Horace, XVII, 10; transforme en sage une de ses maîtresses, 24; loue une ode obscène, 25; excuse la qualification de cochon que se donne Horace, 29; trouve la philosophie d'Horace conforme à la nature, 129; suite galante donnée à Vénus, 137; fautive un texte d'Horace pour cacher le crime contre nature, 390; prend le parti d'une ancienne maîtresse contre Horace, XVIII, 108; sur l'ode à Phyllis, 135; autre éloge imprudent d'Horace, 390.
- Sanchoniathon; fait remonter la circoncision à Satarne, XIX, 338.
- Sandrini (Giu.); à l'index, I, 322.
- Santorin; premiers habitants de cette île, dans les temps antéhistoriques, XV, 97; restes de la catastrophe qui les abîma tous, 99.
- Sanz del Rio (M.); chef de l'école rationaliste en Espagne, XI, 355.
- Sara, la reine; découverte de son tombeau à Jérusalem, IX, 405; son vrai nom est Joaddan; voir ce mot.
- Sarbievius (Le P.), jésuite; son fanatisme pour Virgile, VI, 391; XVIII, 38.
- Sardanapale I; date des époques principales depuis son règne jusqu'à la destruction de Jérusalem, XIX, 100.
- Sardanapale III, XII, 299.
- Sardanapale IV, XII, 126.
- Sargonides; traduction par M. Oppert des inscriptions cunéiformes qui renferment les fastes de cette dynastie (1^{er} art.), VI, 43; monuments qui restent, 44; chronologie de leur règne et réfutation de M. Rawlinson, 45; noms de toute la dynastie, 48; concordance avec la Bible, 53; fastes des éponymes ou consuls assyriens de 1944 à 642 avant J.-C., 57; chronologie de ses campagnes, 61; (2^e art.) inscription de la salle de Korsabad; de Nimroud, 182; des Barils, 183; de Sennacherib, 189; d'Assarhaddon, 201.
- Sarisbury (Jean de); sur les *Distiques* de Caton, IX, 463.
- Saulcy (M. de); lettre à M. Bonnetty sur l'inscription du tombeau de la reine Sara, IX, 408; son opinion sur le tombeau des rois de Juda, confirmée par un voyageur, X, 133;

- *annonces de son Voyage en terre*
hébraïque, et énumération de toutes les
 cartes et gravures qu'il contient, XII,
 223; analyse et extraits de ce voyage
 (1^{er} art.); 438; découvertes des restes
 du temple de Salomon, 442; d'un
 temple de Moloch, 450; d'une ogive
 romaine, 450; (2^e art.), XIII, 7; les
 ruines d'Hebron, 8; découverte du
 mont Nébo où Moïse mourut, 9;
 découverte de dolmens, 16; ruines
 de Jéricho, 19; (3^e art.) découvertes
 de tombeaux des rois, 296; le tom-
 beau de la reine Joazeb, 302; analyse
 des ossements qui en restent, 303;
 inscription de ce tombeau, 308; M.
 Oppen, fille Joaddan, femme de Joas,
 309; (4^e art.) fouilles au temple,
 405; les eaux de Jérusalem, 406;
 excursions de Jérusalem, 410; des-
 cription du temple, 411; ses diver-
 ses phases, 416; itinéraire, 417;
 (5^e et dernier art.), XIV, 145; dé-
 couvertes du tombeau de Josué, 147;
 ruines du temple des Samaritains
 sur le mont Garizim, 152; état du
 squelette de la reine Joaddan, 154;
 analyse de son livre : *Les derniers*
jours de Jérusalem, XV, 73; extrait
 journal du siège de Jérusalem, 74;
 triomphe de Vespasien et de Titus
 après sa destruction, 79.
 Sauvages sauvages en Amérique; chute
 de l'homme et déluge, traditions
 conservées, XII, 240.
 Savonnière; publication de notes sur la
 Bible, II, 404.
 Savotrin (M. l'abbé); annonce de sa
Notice historique sur la chapelle ex-
trablair de Louis XVI et de Marie
Antoinette, XII, 164.
 Saenger; atigmatise les écrits d'Ovide,
 XIX, 260.
 Scandinaves; leur origine japhétique;
 fils de Gomer, XVI, 203.
 Scherillo (M. le chan.); analyse de son
livre De la venue de l'apôtre saint
Pierre à Naples, I, 452.
 Scheuchzer (M.); sur la 2^e expulsion
 des Pasteurs de l'Égypte, V, 86.
 Schœbel (M.); sur l'authenticité de la
 prophétie de Balaam, I, 56; mémoire
 sur le monothéisme primitif de tous
 les peuples (1^{er} art.), II, 280; races
 japhétiques, les Iraniens, Perses,
 Aryas, 289; races japhétiques, peuples
 de l'Italie, Étrusques, Latins,
 295; (2^e art.) les Chinois, 405; les
 Grecs, 407; Babyloniens, Chaldéens,

Assyriens, Syriens, 410; Arabes, 415;
 (3^e art.) provenance babylonienne
 du polythéisme sémite, III, 34; les
 Sémites auraient pu inventer une
 mythologie, 36; l'authenticité Mo-
 saïque du *Deutéronome* défendue
 contre les attaques du rationalisme
 allemand (1^{er} art.), XIII, 7; (2^e art.)
 85; (3^e art.), 105; (4^e art.), 405;
 l'authenticité Mosaique du *Lévitique*
 défendue contre les attaques du ra-
 tionalisme allemand (1^{er} art.), XVII,
 165; (2^e art.), 245; défense du livre
 des *Nombres* (1^{er} art.), 343; (2^e art.)
 405; (3^e art.), XVIII, 85; (4^e art.)
 165; Josué et Caleb, 170; (5^e art.)
 245; (6^e art.), Balaam, 325; (7^e art.)
 Josué, XIX, 33; (8^e art.) sur les
 stations des israélites dans le désert,
 102; tableau de ces stations, 109;
 l'authenticité mosaïque de l'*Exode*,
 défendue contre les attaques du ra-
 tionalisme allemand (1^{er} art.), XX,
 67; (2^e art.), 107; (3^e art.), les 40
 plaies d'Égypte, 179.
 Scholastiques; noms et chronologie
 des principaux docteurs, XI, 438.
 Schwab (M.); annonce de son *Histoire*
des Israélites, XIV, 323.
Scienza e fede (la) de Naples; critique
 des *Institutiones philosophicæ*, pu-
 bliées par le P. Vercellone, XVI, 301.
 Sciopius; sur les *Priapeia* de Virgile,
 XVII, 383.
 Scipion; doutes sur sa continence, XIII,
 120.
 Scot (Jean Dans); son opposition à la
 doctrine de S. Thomas et son in-
 fluence, XI, 437; notice sur sa vie,
 438; la sainte Vierge le nomme son
 principal champion pour l'imma-
 culée Conception, 439, 443; une statue
 de la Vierge lui fait un signe
 d'assentiment, 447; réfutation des
 calomnies répandues sur sa mort,
 450; liste de tous ses ouvrages, 454;
 liste de tous les ouvrages publiés
 par ses disciples, 457; son opinion
 sur l'âme humaine contraire à celle
 de S. Thomas, XVI, 305.
 Scot (Erigène); erreurs de M. H. Mar-
 tin, II, 263.
 Scott (le P.), jésuite; éloges exagérés
 donnés à Cicéron, XIII, 283.
 Scylliza; œuvres, X, 449.
 Scythes; pratiquaient les sacrifices hu-
 mains, IV, 436.
 Sécheresse d'Égypte; connue à Rome
 et en Grèce, XIX, 248.

- Secretain (M.)**; analyse de son livre : *Sixte-Quint et Henri*, IV, 311.
Ségor (Mgr de); sa soumission à l'index, XX, 310.
Seigneur; nom refusé par Auguste à la naissance du Christ, XX, 87; puis il l'accepte plus tard, 89; ce titre désignait Dieu d'après Cicéron, 90; titre pris par Caligula avec celui de Dieu, 90; et par Domitien, 91.
Semaine; chez les Romains, XVII, 204; jours attribués aux planètes, 205.
Semlehon (M.); extraits de son livre : *La paix et la trêve de Dieu*, III, 183.
Séminaire de Lecce; thèses traditionnelles, I, 380.
Séminaire romain des jésuites; programme des études, XVI, 125; ne renferme aucun auteur chrétien, 127.
Sémiramis; son règne, XII, 205; fables sur sa personne, 307.
Semites; formation des racines de leur langue, I, 364; leur influence trop méconnue dans la formation des peuples occidentaux, XIII, 61; mots dans la langue grecque, 64, XV, 333; les divers pays qu'ils ont habités, 165; modification à introduire dans le groupe de leur langue, d'après M. de Rouzé, XX, 283.
Semites (les) en Occident; extraits de ce livre, avec essai de classement des monuments antéhistoriques, XIV, 245.
Sénat Romain; décret d'alliance avec les Juifs, 159 *av. J.-C.*, V, 11; ordonne de tuer tous les enfants parce qu'une prophétie annonçait que la nature enfantait un roi, 351; fête une de ses séances sur l'indication des poulets sacrés, XIII, 230.
Sénèque; sur l'état primitif de l'homme, IV, 107; sur la propagation du judaïsme et du christianisme, VII, 451; sur la superstition de marcher sur ses genoux, IX, 375; sur l'amour de la forme extérieure, X, 105; que le sage ne doit pas avoir de compassion, 106; sur le peu de courage de Brutus à sa mort, XIII, 222; sur les têtes des proscrits exposées au forum, 223; sur les libres passés en Corse, XIV, 27; sur les cruautés d'Octave, XV, 45; sur la manie d'Antoine de s'appeler Bacchus et son mariage avec Minerve, 234; ses rapports avec S. Paul, 355; mention de la semaine chez les Romains, XVII, 205; sur le sodomitisme des mœurs romaines, XVIII, 103; sur la conjuration contre Auguste, 459; portrait qu'il fait de Mécène, XIX, 65; sur les débordements de Julie, fille d'Auguste, 185; sur les regrets de ce prince, 192; sur une étoile extraordinaire, 458.
Sennachérib; traduction de l'inscription cunéiforme sur ses campagnes, VI, 183; sa campagne contre Ezéchias, 403.
Sept; merveilles de ce nombre, d'après Varron, XV, 457.
Serapis; ce que c'est que ce dieu égyptien, XIX, 41.
Serpent; traditions conservées chez les nègres, VI, 308; proscrit par Virgile, XV, 144; adoré à Rome, 151; passait pour le père d'Octave, 155; familier chez les dames romaines, 156; proscrit dans une tragédie composée en Egypte, 156; et dans la Bible, 157.
Servilia, mère de Brutus; ses rapports avec César, XIII, 376.
Servius; un extrait des éphémérides de César, I, 443; sur les sacrifices humains en Crète, IV, 433; sur Alexandre Polyhistor, V, 345; sur les dieux romains différents de ceux des Grecs, XI, 57; sur Valerius Soranus mis en croix pour avoir révélé le nom secret de Rome, 126; les pythagoriciens assignent le nombre 3 au Dieu suprême, XV, 242; sur les *Ætia* de Varron, 457; sur une étoile extraordinaire, XIX, 457, 458.
Seth; est le Chin-Nong chinois, I, 240, XVIII, 358.
Seth (Livre de); sur les Mages, XIX, 461.
Settembrini; à l'index, XVII, 104.
Sevère (Sulpice); fragments, III, 104; réputation de son récit sur l'introduction du christianisme dans les Gaules, IV, 321; sur le règne d'Hérode, XIX, 273.
Severianus, de Gabala, homélie I, 468, 470; œuvres, II, 157.
Sevin (l'abbé); réfuté sur Evhémère, I, 389.
Séwastianoff (M. de); analyse de ses découvertes au mont Athos, XII, 165.
Sézeval (M. Roger de); analyse et extraits de son livre : *Joseph de Maistre, ses détracteurs et son génie*, XIV, 289.
Shakespeare; preuves qu'il a voulu

- qu'il est mort catholique, X, 159 ; visite à sa maison et extrait de son testament où il fait profession de catholicisme, 268 ; réclame de M. Rio contre ce testament et nouvelles preuves, 474.
- Slam** ; traduction d'une hymne à la mère ; tradition probable de la sainte Vierge, IV, 80.
- Sibour (Mgr)**, évêque de Tripoli ; annonce et examen de ses *Œuvres choisies*, XIV, 466.
- Sibylle romaine** ; oracle qui empêcha les Romains de rétablir Ptolémée sur le trône, VII, 29 ; comment interprété par Cicéron, 30 ; effraya les Romains, 199 ; on déclare qu'il regarda un autre temps et un autre roi, 200 ; ses vers annonçant la guerre civile, chantés à Rome, IX, 126 ; Cicéron évite de discuter l'oracle qui disait que le peuple romain devait être sauvé par un roi, XIII, 45.
- Sibylle de Cumæ** ; son oracle sur la célébration des jeux séculaires, XVIII, 114.
- Sibylle Erythrée** ; son origine biblique, XV, 141.
- Sibylle égyptienne** ; prédit l'avènement d'un enfant roi et sauveur, XV, 151 ; une prospérité future, 151 ; ses chants composés par un juif égyptien au 2^e siècle avant J.-C., 136, 152 ; prédit une ère de bonheur et l'adoration du fils du grand Dieu, 159.
- Sibylle hébraïque** ; retrouvée dans les livres sibyllins par M. Alexandre (1^{er} art.), observations préliminaires, XVII, 214 ; étymologie, 217 ; a écrit à Alexandrie 170 ans avant J.-C., 221 ; c'est le Messie qu'elle a eu en vue, 222 ; (2^e art.), son chant en grec, suivi de la traduction française de M. l'abbé Thomas Blanc, des notes de M. Alexandre, de M. Bonnetty et du traducteur, 292 ; extraits des pères qui l'ont citée, 295 ; (3^e art.), 374 ; dit que le Messie sera Dieu et homme, 377 ; (4^e art.), (suite), 455 ; (5^e art.), a écrit sous le roi Philonétor, 180 avant J.-C., XVIII, 52 ; prédit un seul Dieu, 55 ; sur le Messie, 57 ; (6^e art.), 147 ; prédit qu'on devait adorer l'Homme-Dieu, 148 ; sur sa patrie, 153 ; épilogue, 155.
- Sibylles** ; étymologie de leur nom qui signifie *Conseil de Dieu*, et leur nombre, XI, 54 ; quelques conjectures sur l'origine de la sibylle Erythrée ou Rouge, 370 ; grecs qui en ont parlé les premiers, 372 ; d'où venait-elle ? 373 ; Rouge ou Adam, rioni de l'homme en Orient, 374 ; elle entra dans l'arche, 383 ; parle en naissant, et romme toutes choses par leur nom, 384 ; vit plus de 900 ans, comme Adam, 387 ; si ses livres ont été brûlés et par qui, 388.
- Sibyllins (les livres)** ; textes qui ont rapport aux recherches que le Sénat en fit faire dans tout l'Orient 70 ans avant J.-C., V, 19 ; vers qui promettaient l'empire à trois Cornelius, rapprochés du texte de Daniel sur les 3 cornes, 24, 25, 311, 313 ; recopiés par ordre d'Auguste, XVIII, 101 ; réformés et brûlés au nombre de 2,000, par ordre d'Auguste, 402.
- Sibylliste chrétien** du 2^e siècle de J.-C. ; sur l'étoile des Mages ; XIX, 459.
- Sicans** ; tribu japhétique, en Italie, X, 276.
- Sidoine Apollinaire (S.)** ; sur la réforme des mœurs due au christianisme, X, 309 ; sur les 12 vautours annonçant 12 siècles pour la durée de l'empire de Rome, XI, 51 ; voir Gensbrin et Claudien.
- Siebold** ; ses travaux sur le Japonais, IX, 389.
- Sierp (le R. P.)** ; traduit *l'ontologisme jugé par le Saint-Siège*, du P. Kleutgen, XVII, 263.
- Silbernagel (le prof.)** ; analyse de sa *rie*, de l'abbé Trithème (1^{er} art.), XIX, 356 ; (2^e art.) ; XX, 29.
- Silius Italicus** ; sur les sacrifices humains des Carthaginois, III, 458 ; sur le feu perpétuel chez les Africains, XX, 248.
- Silvy (M.)** ; analyse et critique du livre : *les Etudes religieuses en France au 17^e siècle et de leur décadence dans les temps modernes*, VII, 361.
- Siméon** ; voir Syméon.
- Siméon Xeroceros** ; extrait sur les Hésychastes, XIII, 400.
- Simon** ; prêtre juif introduit dans un dialogue sur la 4^e églogue de Virgile, XV, 138.
- Simonide** ; aveu sur son impuissance à connaître Dieu, III, 289.
- Simplicius** ; sur les observations astronomiques de Callisthènes, V, 318.
- Sin ou Tsin** ; un des fils de Japhet,

- d'après les orientaux, XVI, 290.
- Singes; de leur prétendue affinité avec l'homme (1^{er} art.), XI, 226; (2^e art.), 290; (3^e art.), XII, 52; (4^e art.), 108; (5^e art.), 215.
- Stiolo Pintor; à l'index, VI, 84.
- Sixte IV; erreur de M. H. Martin, VII, 278; œuvres, XII, 463.
- Sixte V et Henri IV; analyse de ce livre, III, 311; erreur de M. H. Martin sur ce pape, VII, 331.
- Socrate; auteur de la morale en soi, suivi notamment par les philosophes chrétiens, IX, 280; sa philosophie critiquée par Cicéron, XI, 267, 272; appelé bouffon d'Athènes, par Cicéron, X-I, 426; déclaré saint par Erasme, XV, 227; que son bon génie était l'éternement, XVI, 314.
- Socrate de Rhodes; sur les jeux d'Antoine en qualité de Bacchus, XV, 234.
- Socrate, le scholastique; œuvres, II, 159.
- Sodomisme; son étendue à Rome, XVIII, 102.
- Solin; sur Valentia, le nom ancien de Rome, et sur son vrai nom resté caché, XI, 131.
- Solin; sur le feu perpétuel chez les Bretons, XX, 250.
- Solon; parole d'un égyptien que les Grecs ne sont que des enfants, XVIII, 349.
- Sonnini; témoignage sur l'herbe que les Hébreux mangeaient en Egypte, XVIII, 98.
- Sophocle; sur les sacrifices humains, IV, 431; sur la religion des Athéniens, X, 346; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 237.
- Sophronius (S.) de Jérusalem; ouv. III, 160.
- Sophronius; à l'index, IX, 404.
- Sosius, général d'Antoine; aide Hérode à prendre Jérusalem, XV, 375; permet aux assiégés de faire entrer les animaux nécessaires aux sacrifices, 374; consacre à Dieu une couronne d'or, 376.
- Souchay (l'abbé); éloge exagéré de Mécène, XIX, 67.
- Soulié (Fréd.); à l'index, IX, 475.
- Sozomène; ouv., II, 159.
- Spanheim, sur les emprunts que Calimaque a faits à la Bible des 70, XIII, 452.
- Spartiates; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 58.
- Speelman (le P.), jésuite; expose fausement la doctrine de Clément d'Alexandrie, et copié par M. l'abbé Cognat, III, 230.
- Spinoza; similitude de principes avec Mallebranche, VII, 47; ses rapports de doctrine avec Descartes, X, 439.
- Spoerlein; à l'index, XVII, 164.
- Stace; sur l'état primitif de l'homme, IV, 105; sur le dieu inconnu des Romains, X, 368; sur les occupations des Juifs à Rome, XII, 18.
- Steinschneider (le D.); analyse de son *Manuale Bibliographicum*, XVII, 322.
- Stendal (H. Bayle); à l'index, IX, 475.
- Sterckx (le card.); lettre à S. S. Pie IX sur l'Université de Louvain, VI, 76.
- Stillingius; chronol. de la vie de S. Jean Chrys., I, 466.
- Stoiciens; au 15^e siècle, XIII, 404.
- Strabon; sur les sacrifices humains chez les Leucadiens, IV, 431; son livre de la Guerre de Pompée et de Gabinus contre les Juifs, perdu, VII, 205; fragment sur les richesses du temple, et la grande influence des Juifs dans tous les pays, 208, 209; sur les services rendus par Hyrcan à César, IX, 275; sur Caton, 450; sur les dieux étrangers des Athéniens, X, 349; sur les dieux inconnus des Celtibères, 357; sur le Éucé et Sabot des Athéniens qui pouvait être le Jehovah et Sabaot des Juifs, 366; que la sibylle vient des Erythréens ou Iduméens, XI, 379; sur la langue des Ibères, XI, 26; annonce d'une traduction française de sa Géographie, XV, 744; sur le meurtre d'Antigone roi des Juifs, 376; sur le feu perpétuel chez les Cappadociens, XX, 350.
- Strabon (Walafrid); étude sur sa vie et ses ouvrages, XVIII, 463.
- Suarez (le P.), jésuite; texte sur l'âme humaine, VI, 439; emprunte à Cicéron que la loi dépend de la raison seule, IX, 34; sur la loi naturelle; son incohérence, 49.
- Suétone; sur les félicitations que reçut Néron après le meurtre de sa mère, V, 280; sur Alexandre Polyhistor, 345; sur la prophétie que la nature enfantait un roi, 351; prodiges arrivés à Auguste enfant, VI, 295; un sacrifice annonçant sa grandeur, 405; sur un présage de la destinée d'Auguste, VII, 23; sur l'iniquité des guerres de César, et la proposition de le livrer aux Germains, 186; que les commentaires de César sont peu

conformes à la vérité, 311; sur les batailles livrées par César, IX, 30; sur le présage qui autorise César à passer le Rubicon, 122; sur le cheval de César avec des pieds en forme de doigts, 269; sur les honneurs divins rendus à César, 371; sur l'immoralité de César, 373; sur la chute de César à son triomphe, 374; sur les présages de la bataille de Munda, XI, 30; sur les honneurs divins accordés à César, 35; prophétie de la sibylle que pour vaincre les Parthes César devait être roi, 369; sur le dominateur qui devait venir, XII, 13; qu'il devait venir de la Judée, 14; sur les Romains qui poussent César à se déclarer roi, 26; sur les présages de sa mort, 31; que les juifs seuls gardèrent son cadavre, 89; sur les sacrifices qu'on lui offre, 90; sur la mort de ses assassins, 92; sur Octave consultant les devins, 93; sur les prodiges arrivés à l'entrée d'Octave à Rome, 95; croit qu'Octave a fait assassiner les consuls Hirtius et Pansa, XIII, 22; sur les vautours qui pré-agent l'élevation d'Octave, 230; le jour de l'assassinat de César nommé parricide, 367; sur un prodige en faveur d'Octave, 372; sur une apparition de César avant la bataille de Philippes, 375; sur les juifs envoyés en Sardaigne par Tibère, XIV, 53; sur les 300 victimes humaines qu'Octave immole sur les autels de J. César, XV, 44; sur l'orgie des dieux célébrée par Octave, 125; sur les 2000 livres sibyllins qu'Octave fit brûler, 133; qu'un maître était né à la terre, et décret du Sénat qui ordonne de tuer les petits enfants, 149; que des hommes parés de la Judée prévaudraient, 150; sur un prodige arrivé à Livie, 288; sur les honneurs divins rendus à Octave, 385; sur le présage qui déterminait Octave à construire le temple et la Bibliothèque du mont Palatin, XVI, 390; sur Corn. Gallus, XVII, 121; sur la croyance d'Auguste aux auspices, 124; sur le refus d'Auguste d'être dictateur à l'occasion de la peste, 190; sur la peur de la foudre qui décide Auguste à bâtir le temple de Jupiter tonant, 191; sur l'attente du Messie, 220; sur le songe de Livie qui lui fait augurer l'empire pour Tibère, 310; prodige qui confirme

Tibère dans cet espoir, 311; sur le soin d'Auguste à rétablir les anciens usages, XVIII, 101; sur la loi de *adulteris*, 104; sur l'obligation qu'il impose à Tibère de renvoyer sa femme et d'épouser Julie, 445; sur son habitude de mendier, 449; sur le concours d'éloquence établi à Lyon, 454; sur l'argent jeté dans le lac Curtius pour sa santé, 454; sur le soupçon qu'Auguste fit empoisonner Urusus, XIX, 42; sur un prodige arrivé à Drusus en Germanie, 43; sur la vie obscure d'Horace, 71; sur l'éducation de Julie, 182; sur ses débordements et sa punition, 188; sur les mœurs corrompues d'Auguste, 193; sur l'inceste avec Julie sa fille, 193; sur Auguste qui défend qu'on l'appelle seigneur, XX, 87; ainsi que Tibère, 88; Auguste refuse la grâce de Julie, 173; refus des citoyens de donner leurs filles pour Vestales, 176. Suger; sur l'abbaye de St-Denis, VII, 113. Suicide; conseillé par Cicéron, VI, 429; IX, 457; XII, 101, 295, 345; X, II, 110, 121. Suidas, extrait de Philostorge; II, 158; sur les sacrifices humains chez les Carthaginois, III, 456; chez les Athéniens, 466, et IV, 51; *œuv.*, X, 447; différents noms des sibylles; l'hébraïque descendait de Noé, XI, 386; sur la circoncision chez les Grecs, XIX, 347.

Sulpice Sévère; voir Sévère.

Sumner, arch. de Cantorbéry, extrait de son livre: *Divinité du christianisme*, I, 395. Suovetaurilia; ce que c'était, XIX, 56. Surnaturel; exposition des diverses acceptions philosophiques de ce mot, V, 386.

Swetchine (mad.); *sa vie et ses œuvres*, par M. de Falloux: analyse et extraits (1^{er} art.), II, 325; (2^e art.), 436; ses impressions sur Rome, 440; sur les couvents de femmes, 442; lettres à M. de Montalembert, 446; autres au P. Lacordaire, 450; deux lettres sur la *Philosophie* de Bacon du comte de Maistre, 454; son salon par M. de Falloux, 458; analyse de ses *Lettres* publiées par M. de Falloux, VI, 245.

Sylla; apporte à Rome la Bibliothèque d'Aristote, XV, 282.

Symbolisme; une des sources de l'

- dolâtrie, I, 197; en Egypte, 203.
- Syméon (S.); œuv., III, 82.
- Syméon (l'abbé); œuv., X, 448.
- Syméon Logothète; œuv., VIII, 404.
- Syméon Métaphraste; œuv., X, 445.
- Syméon, de Thessaal.; œuv., XIII, 461.
- Synaxaires grecs*, VIII, 402.
- Synésius, de Ptolémaïde; œuv., II, 159.
- Synodes; pour et contre les Palamistes; XIII, 403.
- Syria Sidantha*; astronomie indienne, son âge, XIX, 156.
- Syriaques; manuscrits nouveaux sur les églises d'Orient (1^{er} art.), I, 165; (2^e art.), 245.
- Syriens; leur monothéisme primitif, II, 410; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 434.
- T**
- T, ou Than sémitique; son origine chinoise et égyptienne, III, 16; sa forme dans tous les alphabets sémitiques, 18; ordre suivi dans les alphabets grecs, latins, français, 19; âges des différents T grecs et latins, 20; capitaux, minuscules et cursif, 21; abréviations de cette lettre, 32.
- Tables municipales du règne de Dioclétien; découvertes, V, 244.
- Tacite; sur l'origine du monde et l'âge d'or, IV, 19; sur les félicitations que Néron reçut après le meurtre de sa mère et sur l'amnistie qu'il accorda, V, 279; sur la prise du Temple et le Dieu des Juifs, 359; sur le dieu inconnu des Juifs, X, 361; que le maître du monde devait sortir de la Judée, XII, 14; XV, 150; et sur l'attente du Messie, XVII, 230; accuse Octave d'avoir fait assassiner les consuls, Hirtius et Pansa, XIII, 222; sur les défauts des ouvrages de Cicéron et de Brutus, 377; sur les 4000 Juifs envoyés par Tibère en Sardaigne, XIV, 53; sur les Germains, XVI, 201; soupçonne Auguste de la mort de Marcellus, XVII, 132; sur les mœurs contre nature de Mécène, XIX, 66; sur la dissimulation d'Auguste, 120; sur la trop grande rigueur d'Auguste à l'égard de Julie, sa fille, 191; sur Tibère qui ne veut pas qu'on l'appelle aigreur, XX, 88; accuse Livie de la mort de Lucius et de Caius César, 166.
- Taine (M.); fait l'éloge de la moralité du cochon, IV, 17.
- Tamerlan; paroles à Bajazet, XIII, 463.
- Tamizey de Laroque (M.); preuves que le mot attribué à un légat du pape : frappé, Dieu reconnaîtra les siens, n'a jamais été prononcé, III, 154; et VI, 165; preuves que Thomas à Kempis n'a pas composé l'*Imitation de Jésus-Christ* (1^{er} art.), III, 325; (2^e art.), 405; (3^e art.), IV, 85; nombreuses erreurs signalées dans l'*Histoire de France* de M. H. Marlin (1^{er} art.), VII, 238; (2^e art.), 257; (3^e art.), 325; preuves que S. Jean Chrysostome ne lisait pas habituellement les comédies d'Aristophane, X, 229; si S. Jérôme a jeté au feu les satires de Perse, XII, 322.
- Tammuz; analyse d'un mémoire de M. Chwolson sur son culte chez les Babyloniens, III, 46.
- Tao, ou raison primordiale; en chinois, XVII, 70.
- Tarasius (S.), de Constantinople; œuvres, III, 243.
- Tarbé (M.); analyse et extraits de son livre : *Recueil de poésies calvinistes*, XX, 227.
- Tardieu (M.); préface de sa traduction française de la *Géographie* de Strabon, XV, 244.
- Tarquini (de P.), jésuite; se charge de faire condamner les études chrétiennes, XIX, 20; preuves que les Phéniciens sont les Pasteurs qui envahirent l'Egypte, XX, 33.
- Tau; en forme de croix, IX, 423.
- Taulentiens; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 430.
- Tauride; pratiquait les sacrifices humains, IV, 57.
- Tchou-Hi; exposition de la doctrine de ce philosophe chinois, qu'on a voulu à tort faire passer pour athée, III, 433.
- Teglathphalasar III, XI, 260.
- Temple de Jérusalem, sa prise par Pompée; voir ce nom; variations de dates sur ce fait, V, 335; mentionné comme existant par la syllabe hébraïque, XVII, 305; il était la figure du Christ, 306; ses diverses constructions, et rebâti par Hérode, 411; prophétie d'Aggès sur la visite que lui fera le Désiré des nations, 418; si ses trésors sont cachés dans la ville de Carcassonne, XVIII, 188; sur le tabernacle caché par Jérémie, 199; visité par Agrippa, 387; détruit et rebâti par Hérode, 124; sa dédicace, 450.

- Ténédos**; on y pratiquait les sacrifices humains, IV, 432.
- Tenougl** (M. l'abbé); extrait de son livre : *De l'esprit d'erreur au 19^e siècle* sur la préparation à la venue du Messie, I, 444.
- Terpandre**; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 238.
- Terullien**; sur le séjour de S. Pierre à Rome, I, 51; sur l'idée innée de Dieu, 212; sur les sacrifices humains des Carthaginois, III, 358; contre Socrate et les philosophes, IX, 236; que les Romains adoraient des nonnes, XI, 59; sur le mariage, XV, 236; sur Pollion jetant ses esclaves aux murènes, XVIII, 383; sur la manière dont les païens et les chrétiens priaient, XIX, 126; sur le dénombrement à la naissance du Christ, 272; sur les magés, 462; sur le massacre des Innocents, XX, 56.
- Tessier** (M.); traduction d'une *hymne siamoise à la mère*, IV, 80.
- Tesson** (M. l'abbé); traduit les Neumes du *Chant du dernier jour*, IX, 300.
- Testory** (M. l'abbé); à l'index, XI, 323; sa soumission, XIX, 316.
- Textor** de Ravisl (M.); réfutation de *la Bible dans l'Inde*, de M. Jacollot, XIX, 215.
- Thai-Ki**, ou grand Terme, chez les Chinois, III, 136.
- Thalassius**, abbé; œuv., III, 163.
- Thalès**; aveu de son impuissance à connaître Dieu, II, 290; d'où lui vient sa doctrine, XII, 428; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 238.
- Thargélie**; fêtes Athéniennes où tous les ans on immolait des victimes humaines, IV, 46.
- Théâtre** (pièces de); défense d'en jouer dans les collèges, I, 134.
- Thébains**; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 65.
- Theiner** (le P.); analyse des documents nouveaux publiés dans son *Codex diplomaticus domini temporalis Sanctæ-Sedis*, IV, 245; préface du 2^e et 3^e vol. de cet ouvrage, VI, 365; extrait sur une enquête ordonnée par le Pape, en 1341, concernant ses Etats, VIII, 35.
- Thémis** le Mouriez (M. l'abbé); exposé historique des attaques dirigées contre l'incarnation de Jésus-Christ, et réponse (1^{er} art.), XVI, 40; (2^e art.), 168.
- Théocrite**; invocation panthéiste à Jupiter, XV, 236; sur l'augure de l'éternement, XVII, 316.
- Théodore** (S.); sur les magés, XIX, 465.
- Théodore Abucara**; œuv., III, 242.
- Théodore Agallianus**; œuv., XIII, 466.
- Théodore Alanus**; œuv., XII, 461.
- Théodore Balsamon**; œuv., XII, 459.
- Théodore d'Andida**; œuv., XII, 461.
- Théodore Daphnopata**; œuv., X, 444.
- Théodore d'Édesse**, œuv., XIV, 409.
- Théodore**, de Mopsuete; œuv., II, 158.
- Théodore de Ruytha**; œuv., III, 163.
- Théodore**, de Scythopolis; œuv., III, 80.
- Théodore d'Iconium**; œuv., X, 448.
- Theodore Ducas Lascaris**; œuv., XII, 461.
- Théodore Gaza**; œuv., XIV, 345.
- Théodore**, le Lecteur; œuv., III, 80.
- Theodore Melitenota**; œuv., XII, 469.
- Théodore Métochita**; œuv., XII, 465.
- Théodore Prodromus**; œuv., XII, 404.
- Théodore Studite** (S.); œuv., III, 243.
- Théodoret**, de Cyra; œuv., II, 242; sur le baptême des apôtres et de la Vierge, III, 164; sur le mot Emphase, 233; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 286; sur la circoncision chez les Égyptiens, XIX, 341; dans la personne de Pythagore, 342.
- Théodose**, d'Alexandrie; œuv., III, 80.
- Théodose-le-Petit**; œuv., X, 445.
- Théodotion**, version de Daniel, I, 463.
- Théodotus**, d'Ancyre; œuv., II, 161.
- Théodule**, le moine; œuv., XII, 466.
- Théognostus**, le moine; œuvres, VIII, 401.
- Théognostus**, d'Alexandrie; œuvres, XIV, 407.
- Théoleptus**; œuvres, XII, 465.
- Théophane**; sur la vie de S. Nicéphore, III, 244.
- Théophane Cerameus**; œuv., XII, 403.
- Théophane III**, de Nicée; œuvres, XIII, 399.
- Théophane**, le moine; œuv., XIV, 408.
- Théophane** (S.), l'Isaurien; œuvres, VIII, 403.
- Théophilacte**, Simocatta; œuv., X, 445.
- Théophile**, d'Alexandrie; œuv., II, 157.
- Théophile**, de Césarée; sur la fête de Noël, XIX, 326.
- Théophores**; leurs apophthegmes, VI, 402.
- Théophylacte**, Farchev.; œuv., X, 450.
- Théophylacte**, de Naples; inscription de son tombeau, XVIII, 233.
- Theorianus**, le philosophe; œuvres, XII, 403.

- Théotimus, de Torres; *œuv.*, II, 323.
 Théraphim; ce que c'était, I, 305.
 Thèses de théologie selon la méthode traditionnelle, II, 380.
 Thessaliens; pratiquaient les sacrifices humains, IV, 431.
 Thibaudier (M. l'abbé); examen de son livre: *Du Principe vital*, VI, 433.
 Thibault (Mgr); lettre approuvant la philosophie du P. Ventura, IV, 384.
 Thibétains; leur origine japhétique, XVI, 292.
 Thierry (M. Aug.); lettre approuvant l'opinion de l'apostolat de S. Martial à Limoges, III, 182.
 Thilo; extrait sur Pilate et sur Procula, sa femme, VII, 436.
 Thogorma, fils de Gomer, fut le père des Phrygiens, des Troyens, XVI, 272.
 Thomas (S.); que la loi naturelle n'est pas innée, I, 152; que par innée il faut entendre seulement une habitude ou prédisposition, 156; les traditionalistes français adoptent son opinion que l'âme humaine est au commencement une table rase, 286; mal traduit par M. l'abbé Mau-pied, III, 223; sur la prédication de S. Paul en Espagne, V, 293; réponse au reproche que les *Annales* en ont fait un parfait *rationnaliste*, 433; défendu au contraire contre M. l'abbé Freppel et M. l'abbé Maret qui lui font dire que l'homme a une *participation de Dieu*, *ib.*; critique de sa philosophie par M. Brownson, 439; et défendu, 441; VI, 17, 143, 146; que son autorité n'est pas irréfragable d'après le P. Ramière, VIII, 378; que toute connaissance n'exige pas une connaissance précédente, 455; sur les moyens que donne Dieu aux hommes pour opérer leur salut, XI, 220, 223; de l'opposition que Jean Duns Scot et toute l'école franciscaine ont faite à sa doctrine, 437; sur quelle autorité on dit que sa *Somma* fut placée à côté de l'Évangile au concile de Trente, 441; sur l'utilité de l'opposition que lui fit Scot, 442, 451; sur quelle autorité on dit que le Crucifix lui dit: *Vous avez bien écrit de moi, Thomas*, 445; qu'il a dit lui-même qu'il ne fallait pas s'attacher à l'autorité d'un seul docteur, 452; traduit en grec, XIII, 461; réfute la doctrine de M. l'abbé Hugonin sur l'intuition de l'essence divine, XIV, 459; sa méthode logique moins avantageuse que la méthode historique, d'après Mgr. Mansingh, XX, 123; voir Ventura, *ib.*
 Thomas à Kempis; preuves qu'il n'a pas composé *l'Imitation de Jésus-Christ* (1^{er} art.), III, 325; (2^e art.), 405; (3^e art.), IV, 85.
 Thomas l'Araétite; (apocryphe des) sur Jésus animant des oiseaux de terre, XVII, 425.
 Thomas Magister; *œuvres*, XII, 406.
 Thomasin (le P.); son fanatisme pour Virgile, XV, 890.
 Thomassy (M. Jean); analyse des *Pensées sur la religion*, XII, 115.
 Thorey (l'abbé); à l'index, XVII, 414.
 Thraces; fils de Javan, XVI, 339.
 Tibère; sur la recherche des livres des sibylles, V, 21; prodige qui lui fait espérer d'arriver à l'empire, XVII, 311; vénère l'éternement, 317; est forcé par Auguste d'épouser Julie, veuve d'Agrippa, qu'il méprise, XIX, 187; reçoit d'un aïe l'assurance pour l'empire, 330; refuse d'être appelé seigneur, XK, 88; puis accepte ce titre, 90; revient à Rome de son exil à Rhodes, averti par un devin, 166; est adopté par Auguste, 172.
 Tihulle; sa naissance, VI, 425; et XIII, 289; sur la cérémonie de marcher sur ses genoux, IX, 375; ses commencements, XVI, 404; sa profonde immoralité, 404; sa prière à Proserpine, XVII, 114; superstitions romaines, 132; donne les préceptes des amours contre nature, 262; mention de la semaine chez les Romains, 205; sa mort, XVIII, 109; racontée par Ovide, 110; éloges exagérés qu'on lui donne, 100.
 Tiedemann; analyse de son *Eloge* par H. Flourens, son opinion sur l'origine des idées et réfutation qu'il fait de la ressemblance de l'homme avec l'orang-outang, V, 259.
 Tillemont; ses faibles raisons de douter du premier acquittement de S. Paul, V, 283; et de son voyage en Espagne, 300.
 Timothée III, d'Alexandrie; *œuv.*, III, 80.
 Timothée, d'Antioche; *œuv.*, III, 80.
 Timothée, de Berythe; *œuv.*, 324.
 Timothée, de Constantinople; *œuv.*, III, 80.
 Timothée, de Jérusalem; *œuv.*, III, 80.

- Tiron**, affranchi de Cicéron; sa mort, XIX, 128.
- Tischendorf (M.)**; son édition du texte grec du Nouveau Testament, manuscrit apporté d'Orient, I, 404; liste de toutes les découvertes qu'il a faites sur les livres de la Bible et sur les apocryphes, XIII, 212.
- Tissot (M.)**; analyse de son livre : *Le Droit pénal*, I, 356.
- Titte-Live**; sa naissance, VI, 425; sur les prodiges qui suivirent la bataille de Pharsale, IX, 146; sur les sacrifices humains autorisés chez les Romains, 379; sur le tracé de l'enceinte sacrée de Rome, XV, 411; comment Numa consulta les augures, 413; sur la trahison d'Énée, XVII, 427; sur le gage de l'empire gardé par les Vestales, XX, 252.
- Titien**; commence la décadence de la peinture, XVI, 330.
- Titus**; son triomphe après la destruction de Jérusalem, XV, 79; sur les faveurs accordées par les Romains aux Juifs en faveur de leur Dieu, 132.
- Titus**, de Bostra; œuvr., XIV, 406.
- Tombeau des rois à Jérusalem**; voir Saucy.
- Tonga-Tabou**; monuments cyclopéens, I, 404.
- Toul**; sur la première prédication du christianisme dans ce pays (1^{er} art.), VII, 220; (2^e art.), 283.
- Touron (le P.)**; sur la *Somme* de S. Thomas produite au Concile de Trente, XI, 441.
- Tradition**; reconnue par Cicéron comme seule admissible en religion, XI, 1, 31.
- Traditionalisme belge**; discussion en Belgique entre les professeurs de l'Université de Louvain et M. le ch. Lupus soutenu par le P. Perrone; fautive application du texte des Pères, I, 228; réfutation de la lettre du P. Perrone, 228; exposition à la Sacrée Congrégation de l'Index; les premiers principes innés, et nécessité d'un enseignement intellectuel intérieur, 277; déclaré soutenable par la Congrégation de l'Index contre les attaques de M. le ch. Lupus et du P. Perrone, 295; pièces officielles et lettres du card. d'Andrea, du card. Antonelli et du P. Passaglia sur ce qui s'est passé au sein de la Congrégation de l'Index concernant le traditionalisme belge, V, 171; *Encyclique* de Pie IX aux évêques belges sur les discussions philosophiques qui divisent les évêques et les écrivains de ce pays, 183; lettre du card. d'Andrea expliquant cette encyclique, 238; examiné de nouveau par le Saint-Office et répronvé; voir Ubaghs et Patrizzi.
- Traditionalisme français**; mal exposé par les professeurs de Louvain, I, 277, 284; l'âme une table rase, selon S. Thomas et nécessité d'un enseignement intellectuel extérieur, 286; exposé par M. l'abbé Peltier dans ses *Lettres au P. Deschamps*, et par divers prélats et prêtres, V, 66, mal exposé par M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, avec les remarques de M. Bonnetty, 391; mal exposé par M. Brownson, 430; principes traditionalistes favorisés par l'allocution sur les martyrs Japonais, 415; mal exposé par M. l'abbé Blamignon, VI, 349; bien exposé par M. l'abbé Cayol, 375; défendu contre M. l'abbé Fabre, VIII, 466; et contre le P. Ramière, 454; ses conclusions, 460; sa base principale, XIV, 476; exposition de ses principes opposés à ceux des ontologistes, XVII, 341; le traditionalisme, ou la méthode historique est celle préférée par Mgr Manning, XX, 123.
- Traditionalisme du P. Passaglia**; l'esprit humain saisit spontanément le Verbe, I, 371; nécessité de l'enseignement, 377.
- Traditionalisme en Amérique et en Angleterre**; mal exposé et attaqué à tort par M. Brownson, suivi des observations de M. Bonnetty (1^{er} art.), V, 430; (2^e art.), IV, 7; (3^e art.), 151; voir Brownson.
- Traduclianisme**; condamné dans les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Ubaghs, XIV, 331.
- Triade** ou nombre 3; agréable à Dieu, XV, 239; pourquoi, d'après les Pythagoriciens, 240; elle enfante toutes choses, 240; employée dans les sacrifices, 241; le Tout est parfait par le nombre 3, 241; Sociate, Platon et Aristote établissent 3 principes, 241; primitivement à Athènes et à Rome la loi défendait d'avoir plus de 3 convives, 242; le nombre 3 assigné au Dieu suprême par Servius, 342.
- Triade cabalistique**, chez les Pélagés, X, 281.
- Trinité**; erreur de M. l'abbé Cognat,

imitée de M. l'abbé Maret et de M. l'abbé de La Moignon, III, 228.
 Trithème (l'abbé); notice sur sa vie et ses ouvrages (1^{er} art.), XIX, 350; (2^e art.), XIX, 350.
 Troie; époque de son siège, XV, 269; livrée par Enée, XVII, 424; date de sa ruine, XVII, 425.
 Trois-Us; ou la Trinité en Chine, XVII, 372.
 Tubal, fils de Gomer, père des Hébreux, XVI, 279.
 Tubal-Cain; n'a pas inventé l'usage du fer, XIX, 198.
 Tullianus (Semp.); sur les motifs qui engagent Régulus à retourner à Carthage, XIII, 120.
 Turcotti (Aur.); à l'Index, XIII, 324.
 Tyrannicide; conseillé par Cicéron, XIII, 120, et par le P. Porée, VII, 342.
 Tyriens; leur commerce dans les temps antihistoriques, XIV, 272; conservaient un feu perpétuel, XX, 248.
 Tzetzes; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, XIV, 48.
 U et V; ordre suivi dans les alphabets grecs, latins et français, III, 94; âge des différents U et V, 45; ses diverses formes, 99; du mot *Ubiquité* à la fin, 100; abréviations de cette lettre, 114.
 Ubaghs (M. l'abbé); professeur de philosophie à l'Université catholique de Louvain; ne se prétend pas condamné par les 7 propositions contre l'ontologisme, V, 167; danger et erreur de sa proposition que les idées universelles sont quelque chose d'*identique à Dieu*, 168 et 195; attribuée aux *Annales* une théorie panthéistique qu'il savait être d'un P. jésuite, VIII, 372; examen de sa défense de l'ontologisme, 440; copie Cléron sur la ressemblance avec Dieu; sans faire mention de l'identité, IX, 41; refuse contre toute loyauté de rectifier sa fausse accusation du panthéisme contre les *Annales*, 158; aggrave son accusation dans sa réponse, 159; est panthéiste, 161; cite faussement St. Augustin, 161; publie enfin la lettre de M. Bonnetty sur une allégation erronée du P. Ramière, X, 244; lettre du card. Patrizzi défendant aux évêques belges de laisser enseigner ses traités de *Logique* et de *Théodicée*,

et lui ordonnant de faire les corrections qu'on lui a indiquées depuis 20 ans, 464; texte des propositions condamnées par la Congr. de l'Index dans ses traités de *Théodicée* et de *Logique*, XI, 147; lettre expliquant sa bonne foi par rapport aux prescriptions de l'Index, XII, 79; condamnation définitive de tous ses ouvrages philosophiques par une lettre du card. Patrizzi, XIV, 377; examen de quelques-unes de ses erreurs, par M. l'abbé Peltier, 380; deux nouvelles lettres du card. Patrizzi sur la condamnation de sa *Philosophie*, XV, 307; sur la condamnation de sa doctrine, XVI, 59; article de la *Civiltà cattolica* prouvant qu'il a été condamné, 319; comment il a propagé l'ontologisme en Belgique, XVII, 268; ses ouvrages 269; révoqué par le P. Kleutgen et la *Civiltà cattolica*, 272, 269.
 Ultima perversione; à l'Index et commission, IX, 244.
 Union; appréciation de ce journal sur les articles des *Annales* concernant l'*Histoire de France* de M. H. Martin, XX, 477.
 Unité; son expression et sa perfection en chinois, XVII, 70; le Trois-Us, 77.
 Unité (P); parvenue à la Trinité enfante tout, d'après Proclus, XV, 240.
 Unité de l'espèce humaine défendue contre Darwin, XX, 448; voir Bianconi, Charencey, Flourens et Galbet.
 Univers; rapport du Ministre et décret qui supprime ce journal, 183.
 Universaux; proposition condamnée par le Saint-Office, IV, 470.
 Université ancienne de Paris; statuts défendant de jouer des pièces de théâtre, I, 134; historique de sa prospérité et de sa décadence, VII, 363.
 Université catholique de Louvain; voir Pie IX, Sterckx, Patrizzi, Ubaghs.
 Universités; leur fondation, III, 100.
 Urbi et Orbi; observations sur cette formule, VIII, 160.
 V
 V; voir la lettre U; du mot *Vallombreuse* à la fin de la lettre, III, 102; abréviations commençant par la lettre V, 111.
 Vaillant (M. l'abbé); nie à tort l'autorité des écrivains cités par Joseph

- et principalement Cornélius Alexandre, XV, 135.
- Vaines (Dom de); préface mise en tête de l'édition de son Dictionnaire publiée par M. Bonnetty, XI, 63.
- Valdivia; à l'index, I, 161.
- Valère Maxime; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, III, 467; sur une consultation de la Pythie lors de la guerre civile, IX, 181; présages annonçant la défaite de Pompée, 141; prodiges qui suivirent la bataille de Pharsale, 147; sur la fuite de Pompée, 161, 162; donne à Caton le nom de saint, 452; sur les présages du meurtre de César, XII, 79; sur le corbeau qui avertit Cicéron de sa mort, XIII, 232; sur une réponse de Cassius qui annonçait sa défaite, 369; sur un mot de Brutus qui annonçait sa perte, 369; sur une révélation qui sauva Octave à la bataille de Philippe, 373; sur l'apparition de César pendant la bataille, 398; présages funestes, 391; sur la blessure de Porcia, 440; sur sa mort avec des charbons ardents, 443; sur la statue de la vestale Claudia qui demeure intacte dans un incendie, XX, 167.
- Valérius Messala; sa naissance, VI, 475.
- Valérius Soranus; son panthéisme, XI, 124; révèle le nom secret de Rome, et en est puni de mort, 126.
- Vallet de Virville (M.); extrait de son *Histoire de l'instruction publique en France*; livres élémentaires d'étude au 15^e siècle, I, 67.
- Valzger (M. l'abbé); son enthousiasme pour l'abbé Rosmini non approuvé par les *Annales*, II, 76; son mécontentement; retire son concours, 78.
- Van Drival (M. l'abbé); de l'origine et des sources de l'idolâtrie; (4^e source), abus du symbolisme, I, 197; (5^e s.), l'apothéose, 379; (6^e source), action du démon, 383; (7^e et dernière source), la méthode d'enseignement, 389; analyse de sa *Grammaire comparée des langues bibliques* (3^e partie); Glossologie comparée, IV, 39; analyse et extraits du *Rituel funéraire des anciens égyptiens*, 177; des formes primitives de la poésie chez les peuples anciens, (1^{er} art.) dans l'Eglise grecque, XVII, 42; dans l'Eglise latine, 51; (2^e art.) la poésie chez les anciens Romains, 146; chez les anciens grecs, 152; (3^e art.) dans les livres saints, 232; suite, 280; (4^e art.) discussion de quelques textes des pères, 359; (5^e art.) si la métrique repose sur la numération des syllabes, 447; (6^e art.) l'*hirmus* dans la poésie hébraïque, XVIII, 20; (7^e art.) des formes de la poésie chez les Chinois, 179; chez les Indiens, 183; chez les Celtes 258; conclusion, 339.
- Varron (Marcus Terentius); sur la recherche des livres des sibylles, V, 19; sa vie et ses écrits, VI, 382; souvenir de Daniel dans son livre intitulé *Tricaranos*, 417; ses nombreux ouvrages, XI, 37 analyse de ses *Satires menippées*, 39; rien de si absurde qu'un philosophe ne l'ait dit, 41; l'enfer renferme les mauvais démons, 42; contre les dieux romains, 43; croit aux paroles magiques, 44; analyse de ses *Logistorici*, 44; livres de Numa brûlés par le Sénat, 45; analyse de ses *Antiquités divines et humaines*, 46; sur les époques historiques, 47; les trois sortes de théologies, 53; sur les Sibylles, 54, 284; sur les dieux romains, 57; son incertitude, 59; sur les neuf muses, 61; n'affirme pas ce qu'il dit des dieux, 113; que le monde est Dieu, 115; âmes habitant les airs, 116, 119; Jans supérieur à Jupiter, 117; qu'il est utile que les hommes croient ce qui est faux, 121, 123; cite les Juifs comme un exemple à suivre en religion, 121; assimile Jupiter à Jéhovah, 122; Dieu est un esprit gouvernant le monde par le mouvement et la raison, 122; son livre des *Antiquités* existait encore du temps de Pétrarque, 124; que le nom des lettres des Chaldéens était formé d'après leur figure, XIII, 215; extrait de son traité de *lingua latina*, 216; donne le ciel et la terre pour dieux, 216; le feu principe des choses, 217; sur les sacrifices humains, 217; sur sa science linguistique, 218; langues dont il a parlé, 220; que les Gaulois sont restés maîtres du Capitole pendant six mois, 220; extraits de *Gente populi romani*, ce qu'en dit M. Bopissier, 286; compte 2000 ans d'Ogygès au Consulat d'Horcius, 287; et aussi 2000 depuis que les Egyptiens connaissent les lettres, 287; sur une perturbation qui a eu lieu dans le ciel lors du déluge d'Ogygès, 287; culte des dieux dressé d'après leur vie parmi les hommes, 288; sur les géants à pieds de serpent,

- 289; proscrit et sauvé par ses amis, 289; introduit dans un dialogue sur la 4^e *Eglogue* de Virgile, XV, 138; que pendant 170 ans les Romains n'avaient pas d'idoles, et que sur cela les Juifs devaient être imités, 230; sur Dieu, l'homme est réduit à l'opinion, Dieu seul connaît la vérité, 231; que Jupiter est adoré par ceux qui n'adorent qu'un seul Dieu, 231; Dieu est un esprit gouvernant le monde par la raison, 231; il est utile que le peuple croie des choses fausses, 231; anciennement les convives ne devaient être qu'un nombre de 3, et ne jamais dépasser 9, 242; son portrait placé dans les bibliothèques de Pollion de son vivant, 283; analyse de son traité de *Philosophia*, 292; sur les divers systèmes philosophiques du souverain bien, 294; rapporte tout à soi, 297; il compose son traité de *re rustica*, 383; sur les débauches de Salluste, 390; publie ses *Ætia* et ses *Hebdomades*, 457; distique sur Homère, 460; sa mort, XVI, 396; formule du lustre à Rome, XIX, 55; tradition sur une étoile qui sert de guide, 457; sur le dieu Fascinus porté par les enfants, XX, 254.
- Vases du sang; décret qui les déclare une preuve du martyre IX, 99; preuves de cette destination, XV, 111.
- Vater (le D.); réponse aux diverses attaques qu'il a dirigées contre l'authenticité mosaïque du *Pentateuque*; voir Schœbel.
- Vatican; reproduction photographiée de son codex du Nouveau Testament, XVIII, 84; sa collection numismatique, 243; son Concile général convoqué, XVIII, 7; son ouverture solennelle, XX, 405.
- Vatinius; Cicéron lui reproche d'évoquer les âmes des enfers et d'immoler des petits enfants, VII, 39.
- Vavasseur (le P.), jésuite; avance à tort que S. Jean Chrysostome faisait sa lecture habituelle des comédies d'Aristophane, X, 233; reproche au P. Rapin les éloges donnés à Virgile, XVIII, 43.
- Vecchiotti (Mgr); annonce de ses *Additamenta* aux institutions du droit du card. Soglia, XI, 83; analyse de ses *Institutiones canonicæ*, XVII, 403.
- Velleius Paterculus; sur les sacrifices humains chez les Athéniens, III, 468; sur la vertu de Caton, IX, 451; sur les présages du meurtre de César, XII, 30; sur les prodiges arrivés à l'entrée d'Octave à Rome, 94; sur la mort de Caius, XX, 171.
- Ventura de Raulica (le P.); notice sur sa vie, ses écrits et sa mort; naissance et éducation, IV, 360; réforme sa philosophie, 361; son influence à Rome, 362; se sépare de La Menais, 365; pendant la république romaine, 368; son testament, 370; en France, à Montpellier, 374; à Paris, conférences de l'Assomption, 377; polémique avec les semi-rationalistes, 381; sa maladie et sa mort, 389; analyse de son ouvrage posthume : *La Philosophie chrétienne* (1^{er} art.), 394; (2^e art.), V, 74; (3^e art.), 152; (4^e art.), 217; insulté par M. l'abbé Fabre, VIII, 435; annonce de ses *Homélies sur les paraboles*, XI, 244; analyse de ses *Conférences, Sermons et Homélies*, XII, 138; extrait sur l'éducation traditionnelle de l'homme, 139; analyse de ses *Homélies sur les paraboles de N. S. Jésus-Christ*, 141; détails sur un projet concerté avec S. S. Pie IX pour réformer les études, XIX, 18.
- Verati; à l'index, V, 404.
- Vercellone (le P.), barnabite; préface de son édition du Nouveau Testament grec, I, 147; sur les différentes leçons de la *Vulgate*, II, 46; notice sur l'ancien manuscrit de la Bible grecque du Vatican et sur la publication qu'en a faite le cardinal Mai, 165; sur la Bible grecque du Vatican photographiée, XIV, 162; critique de ses *Institutiones philosophicæ* par la *Scienza e la fede* de Naples, XVI, 301.
- Vercingétorix; se confie à la générosité de César, qui le fait jeter dans les fers, VII, 311; et mettre à mort dans son triomphe, IX, 376.
- Vervorst (M. l'abbé); analyse de son *Histoire ecclésiastique* (1^{er} art.), IX, 200; (2^e art.), XIII, 80.
- Vespasien; son triomphe après la destruction de Jérusalem, XV, 19.
- Vesta; son culte en décadence à Rome, XX, 176; détails sur sa personne et son culte, 251; on ignorait qui elle était, 257; comment un âne sauva sa virginité, 258; fin de son culte, 261.
- Vestales; leur décadence à cette époque, XX, 176; elles étaient prises

par force, 177; formale de leur préhension, 178; quand établies chez les Romains, 251; leurs privilèges et leurs punitions, 255; conservaient une Divinité infâme, 254; ignoraient qui était Vesta, 257; comparées aux vierges chrétiennes, 250; fin de leur sacerdoce, 261.

Veuillot (M. Louis); analyse et extraits de son livre *les Parfums de Rome*, V, 121; analyse de son livre: *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, X, 85; extrait: *Dieu et l'homme*, 87; extrait: *Avant le Christ*, 99.

Vinna; à l'index, XV, 164.

Vindot (L.); à l'index, XI, 323.

Vienne (Isère); note sur une inscription chrétienne, X, 7.

Vierge (la sainte); voir Marie.

Vigénère; œuvres, XIV, 87.

Vigil (Franc.); à l'index, IX, 408.

Vigilius, diacre; œuv., III, 324.

Villanova; ajoute un 13^e livre à l'*Énéide*, XVII, 437.

Villefroy (l'abbé de); trad. d'un éloge de S. Grégoire l'illuminateur, I, 470.

Villemarqué (M. de la); annonce de ses *Poèmes des bardes bretons*, XIV, 323.

Villeneuve (M.); blâme les impudicités d'Ovide, XVIII, 306.

Vincent, de Beauvais; sur la vie de St Jean Damascène, III, 240.

Virgile; sur les sacrifices humains en Aulide, IV, 54; sur l'état sauvage de l'homme primitif, 104; son influence, VI, 390; sa vie par Donatus, Servius et Phocas, 392; sur Caton, IX, 450; vers sur les pères incestueux que Donat assure avoir été dits de Cicéron, XI, 195; mal connu dans nos écoles, XIV, 63; liste de tous ses ouvrages, 64; légendes et croyances du moyen âge sur sa vie, 66; sur les sorts virgiliens, 72; sa vie par Donat, 73; comment connu d'Octave, 74; ses écrits l'*Etna*, 77; *Carmen ad Pisonnem*, 77; *Culex*, 77; *Nocte pluit tota*, 79; *Hos ego*, 79; suite de sa vie par Donat, XV, 48; par MM. Heyne et Lemaire; sa taille, son extérieur grossier, 49; sur l'impureté de ses mœurs, textes de Propertius, 49; de Martial, 49, 50; d'Apulée, 50; de Servius, 50; adultère avec Plotia, 51; sur son épithète de vierge, 51; ses opuscules, 52; ses *Bucoliques* et ses *Georgiques*, 54; sa 1^{re} églo-

gue, il y divinisait Octave couvert du sang de ses concitoyens, 54; attribue au dieu César la fertilité de la terre, dans sa 9^e églogue, 57; compose sa 4^e églogue: *Pollion*, 130; dialogue où l'on établit l'origine historique des traditions contenues dans cette églogue, et les rapports de Virgile avec Hérode, 138; traduction et texte de cette églogue, 140; sur la grande année, 148; sur le renouvellement du monde, 148; copié d'Isaïe, 148; Octave est son dieu, 231; dans sa 6^e églogue, il avoue qu'elles sont imitées de Théocrite, 235; sur la formation du monde, 236; sa 3^e églogue, invocation panthéiste à Jupiter, 236; dans sa 8^e églogue décrit les opérations magiques, 239; le nombre impair agréable à Dieu, 239; copié de Pythagore et de Numa, 239, 240; sa pièce intitulée *Syron*, 243; sa 2^e églogue *Alexis*; immoralité profonde de cette pièce que l'on fait apprendre à tous les enfants, 300; éloges étonnants qu'en font les PP. jésuites La Cerda, de La Rue, Catrou, 300; sa 7^e églogue, champêtre, 301; sa 5^e églogue chante l'apothéose de César qu'il appelle vrai Dieu, 301; sa 10^e et dernière églogue impudique, 380; publie le livre 1^{er} de ses *Georgiques*, et y déclare Octave Dieu et ne sait où le placer, 386; danger de ses principes, XVI, 132; sur la connaissance que les Romains ont eue des peuples orientaux, 369; publication de ses *Georgiques*, 384; professe le panthéisme, 385, 386; que les hommes sont sortis tout faits de la terre, 385; qu'il ne faut avoir aucune compassion pour les malheureux, 385; déifie César; veut élever un temple à Octave, 386; élogie à Messala, 404; son amour des richesses reproché par Horace, XVII, 12; sa chasteté niée par M. de Walckenaer, 15; suite de sa vie par Donat, 26; sa lettre à Auguste, 27; compose le *Ceiris*, 28; le *Moret*, ou la Vie du paysan romain, 115; la *Copa* ou Cabaretière, 125; sa philosophie épicurienne, 126; son *Énéide* commence à être connu, 130; son éloge de Marcellus, 135; à *Musa*, 135; satire impure contre Lucius, 196; éloge du jardin, 197; autres pièces, 198; divers opuscules, 206; sur l'attente du Messie,

- 220; projette son voyage en Grèce et compose quelques opuscules, 381; gravures de ses *Priapæa*, 382; ode à Vénus, dernier écrit, 420; son voyage en Grèce et sa mort, 421; veut brûler son *Enéide*, 422; analyse de ce poème, 423; ce qu'il pense des supplices et des récompenses de l'autre vie, 428; croit à la métempsycose, qu'il a d'abord niée, 431; divinise Auguste, 433; loue le vice contre nature, 435; critiques anciennes de l'*Enéide*, 437; critiques récentes; le P. Possevin, 439; le P. Hardouin veut prouver qu'il n'est pas l'auteur de l'*Enéide*, 440; ses flatteurs et ses admirateurs, XVIII, 27; le P. La Cerda, 28; sa défense par le P. Galluzzi, 31; son éloge par le P. Rapin, 39; guerre entre le P. Rapin et le P. Vavasseur, 43; édition des PP. de La Rue et Catrou, 46; nombre d'éditions, 47; 47; centons chrétiens de Virgile, 48; sur la coutume des prêtres de sacrifier la tête couverte, XIX, 125.
- Virgile saint*; ainsi déclaré par Erasme, XV, 227; la lecture de ses ouvrages effémine et avilit les cœurs, d'après M. Beulé, de l'Institut, 308.
- Viscardini; à l'index, V, 84.
- Vitry (le card. de); sur la question des classiques au moyen-âge, XVIII, 431.
- Vogué (M. le comte de); analyse de son livre: *Les églises de la Terre Saint e*, II, 52; découvertes faites en Asie, VI, 242; examen de son opinion sur l'antiquité du tombeau de la reine Sara, IX, 405; s'il a raison de soutenir que l'hébreu carré est plus récent que l'hébreu samaritain, 416.
- Voisin (M. le d.); réfutation de son matérialisme, XIX, 274.
- Volkmar (M.); sur l'origine du prétendu *Livre d'Henoch*, V, 116.
- Vorges (M. de); examen du livre: *du principe vital*, etc., VI, 433; analyse des *Documents relatifs aux églises d'Orient*, VII, 134; sur la *Philosophie en France au 19^e siècle*, de M. Ravaisson, XVIII, 136.
- Vouthier; mis à l'index, IV, 323.
- Vulgate; sur les diverses leçons de cette traduction, II, 46.
- W**
- Wadding (le P.), franciscain; extrait de sa *Vie de Scot*, XI, 437; sur l'utilité des attaques de Scot contre S. Thomas, 442, 451; réfutation de ce que dit Bzovius de la mort de Scot, 450; désignation de tous les traités qu'il a joints aux œuvres de Scot, 455.
- Waddington (M.); découvertes faites en Asie, VI, 242.
- Walckenaer (M. de); sur les emprunts qu'a faits Callimaque à la *Bible des 70*, XIII, 452; flétrit la licence des écrits d'Horace, XVII, 8; parle à tort des vertus de Livie, 13; soutient que les lois morales ne peuvent venir que de Dieu, 13; nie la chasteté de Virgile, 15; croit les Juifs nombreux à Rome, 19; que les Romains ont dénaturé les mots genre, épouse etc., 121; sur la licence des mœurs romaines, 200; sur le samedi chez les Romains, 204; s'étonne des mœurs corrompues des principaux Romains, 390; sur une réclamation païenne en faveur du *Carmen seculare*, XVIII, 122; blâme les impures passions d'Horace, 388, 390; comment Auguste se fit adorer comme dieu, 452; comment Auguste, en réformant le calendrier, s'assimile aux dieux, XIX, 151; éloge contradictoire d'Horace, 69.
- Wallon (M. H.); analyse de son livre: *De la croyance due à l'Evangile*, II, 245.
- Weber (M.); sur la concordance de quelques observations astronomiques en Chaldée et en Chine, VI, 156.
- Wei-Youen, lettré chinois; analyse de sa *Géographie historique*, XX, 59.
- Wescher (M.); rapport sur les inscriptions recueillies en Egypte, X, 289.
- Wette (le D. de); réponse aux attaques qu'il a dirigées contre l'authenticité mosaïque du *Deutéronome*. Voir Schæbel.
- Wilford (le cap.); preuves que les Brahmes falsifient leurs livres, XIX, 143.
- Willibrod (S.); sa vie, sa mission pour la conversion des Prisons, (1^{er} art.), VII, 377; (2^e art.), VIII, 12.
- Wiseman (le card.); sur la réunion de l'Eglise anglicane à l'Eglise catholique, XVII, 92.
- Wou-ki, ou sans terme; chez les Chinois, III, 136.
- Wylie (le Rév.); recherches dans la littérature chinoise sur l'existence des Juifs en Chine (1^{er} art.) IX, 85; (2^e art.), 165.

X

X, grecs, latins et français, leur ordre, leur âge et leurs formes, III, 209; abréviations commençant par cette lettre, 212.
Xénophane; que les philosophes païens n'ont pu arriver à rien de certain sur dieu, XI, 113.
Xénophon; sur les années des Ibères, XIV, 26; sur l'augure de l'éternuement, XVII, 313.
Xerxès; c'est le roi que la Bible nomme Assuérus et qui épouse Esther, IX, 7; histoire chronologique des principaux événements de son règne, 11.

Y

Y, grecs, latins et français; leur ordre, leur âge et leurs formes, III, 213; abréviations commençant par cette lettre, 215.
Y-king; notes sur ce livre sacré des Chinois (1^{er} art.), VIII, 284; (2^e art.), 416; (3^e art.), IX, 294.
Yue-Ling; chapitre du *Ly-ky* rapelant les premiers patriarches, XVIII, 355.

Z

Z, grecs, latins et français, leur ordre, leur âge et leurs formes, III, 216;

abréviations commençant par cette lettre, 216.
Zacharias, de Mitylène; œuv., II, 323.
Zacharie; de Jérusalem; œuv., III, 82.
Zarmaroz; brame qui se fait brûler à Athènes, XVII, 310.
Zélande; découverte du squelette d'un oiseau monstrueux, XIV, 372.
Zingerlé (le P.); ses travaux sur la littérature syriaque, I, 246.
Zonare; œuv., XII, 458; imprécation de Brutus contre la vertu, XIII, 393; sur un prodige qui fait partir Antoine de l'Italie, XV, 286; sur un prodige arrivé à Livie, 287; sur les mœurs corrompues d'Auguste, XIX, 195; sur le supplice des corrupteurs des Vestales, XX, 267.
Zornius (Pet.); sur la crédibilité des auteurs sacrés au-dessus des auteurs païens, XIX, 278.
Zoroastre; examen de ce qu'il dit de l'Honover ou Verbe Créateur, V, 41; qui il est, 44; liste exacte de ses ouvrages, 48; traduction et analyse grammaticale de divers passages, par M. Oppert, 51; n'était pas monothéiste, 62.
Zozime, l'historien; sur la fin des Vestales, XX, 261.
Zozime, abbé; œuv., II, 249.

AVIS. — On trouve au bureau des *Annales de Philosophie*, rue de Babylone, n° 39, les ouvrages suivants :

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE DIPLOMATIQUE, contenant les règles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens Titres, Diplômes et Monuments, ainsi qu'à justifier de leur date et de leur authenticité; — on y a joint les planches, rédigées aussi par ordre alphabétique, et revues avec le plus grand soin, avec des explications à chacune, pour aider également à connaître les caractères et écritures des différents âges et des différentes nations. Par dom de VAINES, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. — *Seconde édition*, augmentée de 23 planches nouvelles, contenant les caractères de 32 alphabets sémitiques, et leur comparaison avec les caractères chinois et égyptiens, et plus de 400 articles, par M. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, directeur et rédacteur en chef des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Université catholique*; 2 vol. in-8° de 682, et 569 pages; à Paris, au bureau des *Annales de philosophie*, rue de Babylone, n° 39, prix : **18 francs**, et **10 francs** pour les abonnés des *Annales*.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions Bibliques par leurs rapports avec les Juifs, donnant année par année : 1° les Evénements politiques; — 2° les Actes superstitieux, qui dirigeaient les affaires romaines; — 3° les rapports avec les Juifs; — 4° les ouvrages qui étaient publiés, et leur analyse au point de vue philosophique et religieux. Ouvrage formant un Supplément à toutes les Histoires romaines, avec une Table alphabétique générale des auteurs et des matières offrant en abrégé toute la science religieuse et philosophique des auteurs anciens, par M. A. BONNETTY, directeur des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Université catholique*, de l'Académie de la religion catholique de Rome et de la Société asiatique de Paris, etc., etc., t. 1^{er}, 1867. — Prix, **7 fr. 50**, et **5 fr.** pour les Abonnés des *Annales de philosophie chrétienne* (80 c. en sus par la poste). Paris, rue de Babylone, 39 (faubourg Saint-Germain).

ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE, par M. l'abbé GERBET, 2 volumes in-18. Prix : 8 fr.

C'est dans cet ouvrage que l'on trouve, avec la description des monuments de Rome, le seul traité de symbolique chrétienne qui puisse éclairer la piété catholique et inspirer les artistes.

RÉFLEXIONS SUR LA CHÛTE DE M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS, par M. l'abbé GERBET; vol. in-8°. Prix : 3 fr.

M. l'abbé Gerbet s'est attaché à montrer et à réfuter ici tous les principes qui font la base des erreurs de M. l'abbé de La Mennais. On y trouvera donc la réfutation des principes émis dans l'*Esquisse d'une Philosophie* et dans le *Commentaire sur les Evangiles*.

ANALYSE DES RECHERCHES DE M. LETRONNE SUR LES REPRÉSENTATIONS ZODIACALES, ou Étude des Monuments Astronomiques des anciens peuples de l'Égypte, de l'Asie et de la Grèce, renfermant une réfutation scientifique complète du système de Dupuis; par M. Ed. CARTERON. Prix : 2 fr.

C'est la seule réfutation de Dupuis basée sur la science et la connaissance des monuments.

TABLE ALPHABÉTIQUE, analytique et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes qui ont été découverts et édités récemment dans les 33 volumes publiés par S. Em. le cardinal MAI, rédigée par M. BONNETTY. Grand in-8°. Prix : 2 fr.







SEP 10 1928

